

Écrit vers 1830, le tout premier roman en langue bretonne, *Kastel Ker iann Koatanskour*, est un texte à multiples facettes : essai philosophique, notice historique voire autobiographique, roman d'amour, conte initiatique, il est tout cela à la fois. Ce kaléidoscope dont l'auteur espérait qu'il ne serait « pas tout à fait sans charme pour ses compatriotes Bas-Bretons » promène le lecteur à travers les villages, les dunes et les châteaux du Haut Léon pour une exploration géographique, historique et humaine. Récemment redécouvert dans les archives de Théodore Hersart de La Villemarqué, le manuscrit de Yves-Marie Gabriel Laouënan est un témoignage de la vitalité de la littérature bretonne du XIX<sup>e</sup> siècle et révèle enfin au public un auteur critique, averti de son temps, resté dans l'ombre peut-être à cause de ses prises de positions peu orthodoxes. Le texte breton est ici accompagné d'une traduction française originale, de notes et d'une présentation de l'auteur et de son œuvre.



9 782901 737650

Prix : 30 €

ISBN : 2-901737-65-X

Centre de Recherche  
Bretonne et Celtique  
CS 93837  
20 rue Duquesne  
29238 Brest Cedex 3

Yves Le Berre

Y.M.G. Laouënan

# Kastel Ker iann Koatanskour

## Le Château de Kerjean-Coatanskour

Y.M.G. Laouënan

# Kastel Ker iann Kcoatanskour

## Le Château de Kerjean-Coatanskour



Traduit et présenté par  
**Yves Le Berre**





Y. M. G. LAOUËNAN

**Kastel Ker Iann Koatanskour**

**Le Château de  
Kerjean-Coatanscour**

traduit et présenté par

**Yves Le Berre**

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Brest – 2004 –

Il convient de remercier le général de La Villemarqué qui, dès 1989, marqua le plus grand intérêt – et même un réel enthousiasme – pour le projet du Centre de Kernault. Tout au long de l'inventaire des archives de son arrière-grand-père, il fit preuve, tout comme son épouse, d'une grande disponibilité qui en facilita grandement la réalisation. Depuis la disparition du général de La Villemarqué, en mai 1995, alors que l'on se préparait à commémorer le centenaire de la mort de son aïeul, Madame de La Villemarqué a manifesté, avec la même conviction, tout son intérêt pour la poursuite du projet, persuadée que la conservation des archives et de la bibliothèque familiale, dans leur totalité et leur intégrité, revêtait une grande importance pour le futur, souhaitant même que cet exemple puisse servir de modèle à d'autres possesseurs de fonds d'archives.

La publication de ce « premier roman » en langue bretonne, dont le manuscrit, adressé par Yves-Marie-Gabriel Laouënan à Théodore Hersart de La Villemarqué, a été conservé depuis dans les archives familiales, ne peut que conforter, s'il était besoin, le bien-fondé d'une telle attitude.

Fañch POSTIC

## Présentation

En 1949 le médecin rennais Louis Dujardin publie son œuvre maîtresse, consacrée à la vie et aux œuvres de Le Gonidec<sup>1</sup>. In extremis il ajoute au volume une série de lettres échangées entre 1828 et 1837 par le grammairien avec un officier de la Marine habitant Brest. Louis Dujardin dit en outre avoir eu en main le manuscrit d'un roman, *Le Château de Kerjean*. Ce même correspondant, un certain Laouënan<sup>2</sup>, l'aurait d'abord écrit en français puis traduit en breton. C'est un membre de la famille Laouënan qui a communiqué à Louis Dujardin ces documents, avec une miniature représentant l'écrivain, autrement inconnu, en buste. La nouvelle est d'importance, puisque la première tentative romanesque connue jusqu'alors dans la littérature du breton datait des débuts de la troisième République.

Les lettres de Le Gonidec et celles de Laouënan nous renseignent assez précisément sur l'origine de ce texte. En 1824 le lieutenant de vaisseau écrit en français l'esquisse d'un roman à la mode du temps<sup>3</sup>. Il n'en achève la rédaction bretonne que dix ans plus tard, en 1834<sup>4</sup>. Il est alors en contact épistolaire avec Le Gonidec depuis six ans. L'ancien académicien (celtique), qui achève à Angoulême une longue

1. Dr Louis DUJARDIN, *La Vie et les œuvres de Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec, grammairien et lexicographe breton (1775-1838)*, Brest, Imprimerie Commerciale et Administrative, 1949.

2. Dujardin écrit Laouënan. Nous avons préféré conserver la graphie des actes d'état civil Laouënan.

3. Lettre de Laouënan à Le Gonidec du 20 janvier 1824 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 334) : « Mon esquisse ou canevas a d'abord été écrit en français... ». Lettre du même au même le 4 mars 1824 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 338) : « il y a maintenant dix ans que je l'ai tracé, sans y avoir ajouté ou retranché un seul mot de circonstance... »

4. Lettre de Laouënan à Le Gonidec du 20 janvier 1834 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 333) : « J'ai enfin terminé mon roman *Le Château de Kerjean*... »

carrière de fonctionnaire, a fait imprimer dans cette ville en 1827 sa traduction bretonne du nouveau Testament; Laouënan lui écrit le 30 août de l'année suivante pour la lui demander<sup>5</sup>; Le Gonidec répond une semaine plus tard qu'il ne peut accéder à sa demande, car il ne possède plus qu'un seul exemplaire du petit volume<sup>6</sup>; les deux hommes correspondront ensuite assez régulièrement et amicalement jusqu'en 1830; leurs échanges reprendront en 1832 et ne s'achèveront qu'en septembre 1837, quelques mois avant le décès du grammairien<sup>7</sup>.

Laouënan admire Le Gonidec et le considère comme son maître<sup>8</sup>. En 1834 il le juge seul capable de corriger son manuscrit<sup>9</sup>. Comme il est douteux qu'il ait confié à la poste l'unique exemplaire de l'ouvrage, on peut supposer qu'il en a effectué une seconde copie pour la circonstance.

Dix ans plus tard, bien après la mort de Le Gonidec, juste après la cérémonie de 1845 organisée à sa mémoire au cimetière de Lochrist, près du Conquet, Laouënan entrera en contact épistolaire avec La Villemarqué et lui enverra son roman<sup>10</sup>. Il ne s'agit assurément pas du manuscrit original, puisque certaines des corrections proposées par Le Gonidec ont été prises en compte<sup>11</sup>. Il ne s'agit pas non plus de

5. Le Gonidec avait accepté l'aide de la British and Foreign Bible Society de Londres. Le clergé breton réagit très négativement à cette compromission avec le protestantisme. Les mille exemplaires du *Testament Nevez* furent donc écoulés pour l'essentiel au Pays de Galles et restèrent introuvables en Bretagne.

6. Lettre de Le Gonidec à Laouënan du 9 septembre 1828 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 321) : « Mais il ne m'en reste tout juste qu'un exemplaire... »

7. Le 12 octobre 1838.

8. Lettre de Laouënan à Le Gonidec du 4 mars 1834 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 338) : « pour ne vous parler que de votre Vie de Ruth, qui est aussi un conte... je vous dirai, moi, votre disciple, qu'il est charmant et rendu de main de maître. »

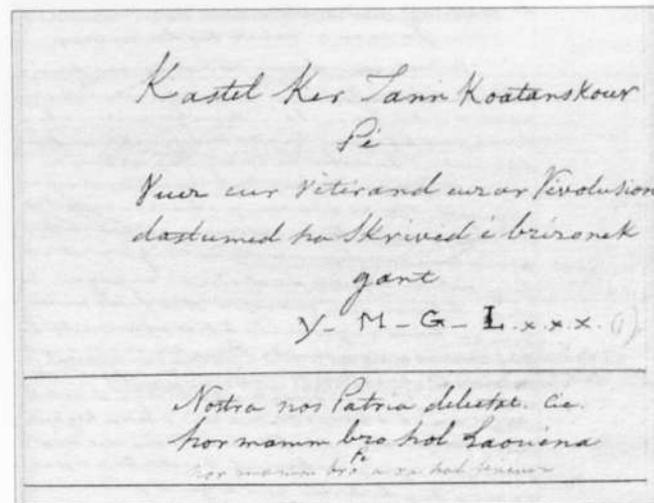
9. Lettre de Laouënan à Le Gonidec du 3 mai 1833 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 332) : « J'ai enfin terminé mon roman Le Château de Kerjean et je viens vous prier de bien vouloir me rendre le service de le lire, corriger et retoucher avec votre plume de maître... je vous laisserai entièrement libre de le juger et de le tailler... j'aime la critique et la reçois toujours bien... »

10. Laouënan assistait à cette cérémonie, mais il n'y a pas rencontré La Villemarqué qui, comme on le sait, n'avait pu s'y rendre.

11. Lettre de Le Gonidec à Laouënan du 12 août 1834 (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 350) : « Exemple entre plusieurs : à l'article *Plougoum*, j'ai rayé *enn échikier*, ce qui certes n'eût été compris par aucun breton, et qui n'était essentiel en aucune manière. » Dans notre manuscrit, cette expression a effectivement été remplacée par *é tablezou* (il s'agit d'arbres plantés en quinconce).

la version corrigée par le Gonidec et examinée en 1949 par Louis Dujardin, puisque les rares ratures et surcharges y sont de la même main que le reste du texte. Il doit donc s'agir d'une troisième version, la plus récente à notre connaissance, réalisée probablement en 1845. On ne sait pas ce que l'auteur du *Barzaz Breiz* en a pensé, mais il a conservé le manuscrit dans ses archives. C'est là, au château de Keransker, que Fañch Postic<sup>12</sup> l'a retrouvé à la fin de l'année 2001.

Il se présente sous la forme d'un cahier de près de deux cents pages intitulé *Kastel Ker Iann Koatanskour*<sup>13</sup> et sous-titré *Pê Vuez eur vétérand euz ar Révolusion dastumet ha skrivet é brézonek gant Y. M. G. Lxxx*<sup>14</sup>. Une citation patriotique de Cicéron, traduite deux fois en breton, complète la page de titre.

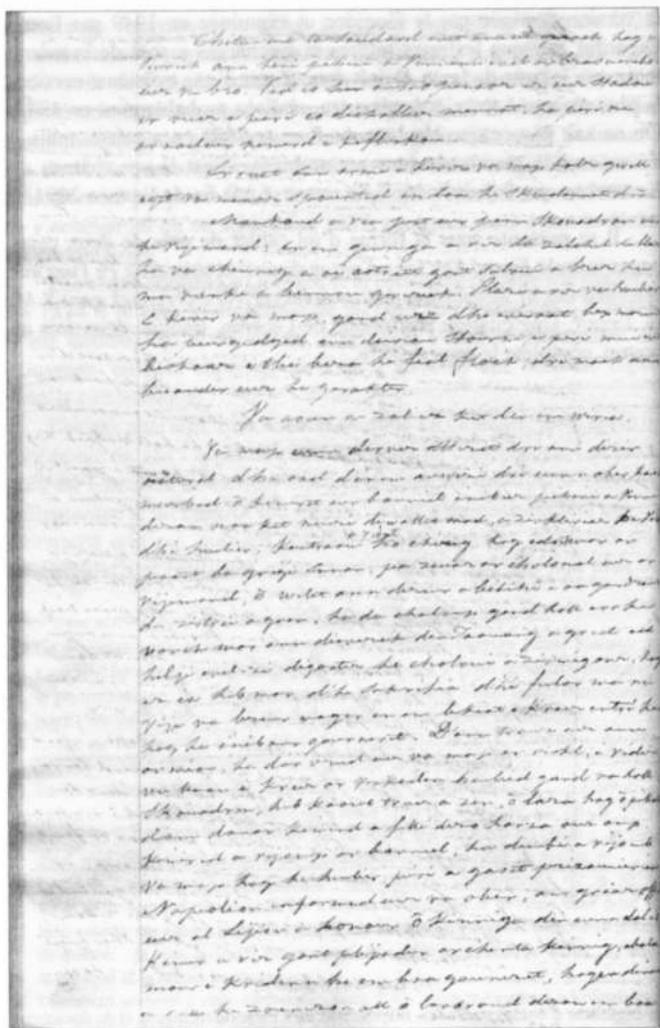


Fac-similé de la page de titre

12. Ingénieur d'études au CNRS, responsable du Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale (antenne du CRBC) au manoir de Kernault, à Mellac. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma gratitude et, je l'espère, celle des lecteurs.

13. *Le Château de Kerjean-Coatanskour*.

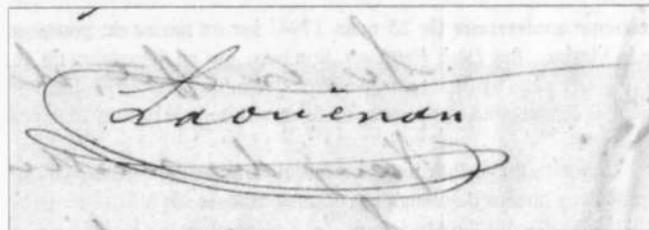
14. *Vie d'un vétérand de la Révolusion, recueillie et écrite en breton par Y.-M.-G. L...*



Fac-similé du manuscrit (p. 250 du présent volume)

L'écriture, celle d'un homme cultivé, est petite et souvent difficile à déchiffrer<sup>15</sup>. La copie a probablement été hâtive, car elle contient nombre de fautes d'inattention, d'omissions et de cacographies. Quelques phrases sont par ailleurs incorrectes, le verbe, le sujet ou la proposition principale y faisant défaut. J'ai évidemment indiqué ces défauts en note et fait mon possible pour qu'ils ne troublent pas la lecture de la traduction. Quand il s'agit de mots isolés, la forme figurant dans le manuscrit est indiquée en italiques et entre crochets, juste après la version restituée du même mot.

Des appels de note figurent çà et là dans le manuscrit. Mais comme aucune note rédigée n'apparaît ni au bas des pages ni à la fin des chapitres, j'ai supprimé ces appels dans ma transcription. Ils correspondaient visiblement à un projet d'ensemble, encouragé par Le Gonidec<sup>16</sup>, mais finalement resté sans réalisation.



Signature de Laouënan à la fin d'une lettre adressée à Hersart de La Villemarqué le 9 mai 1845 (Archives La Villemarqué)

15. Le Gonidec partageait cette opinion. Dans sa lettre à Laouënan du 18 février 1834, il accuse réception du manuscrit et ajoute : « Je vous avouerai qu'il m'a fallu plus d'un jour pour étudier votre écriture. » (L. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 337).
16. Lettre à Laouënan du 27 mars 1834 : « Quant aux notes, elles ne seront pas sans utilité et ne laisseront pas que de piquer la curiosité ; mais je serais d'avis qu'elles fussent en Breton ; sans cela il y aurait incohérence ».

*Kastel Ker Iann* est donc l'œuvre de Yves-Marie Gabriel Laouënan. Il était né le 24 mars 1781 à Loguivy, tout près de Lannion, au lieu dit Kerampoul. Il fut baptisé le jour même par le curé d'office de la paroisse, un certain Le Moan; son parrain, Yves-Jacques Le Bescont, était notaire; sa marraine était Marie-Perrine Chauvel, dont on ne connaît que le lieu de résidence, Lannion. Tous deux, ainsi que le père, savent signer.

Ses parents se nommaient François Laouënan et Jeanne-Yvonne Bonnet ou Boenet. François Laouënan était notaire<sup>17</sup>. L'état de la fortune familiale ne nous est pas connu, mais les Laouënan ne devaient être ni misérables ni dépourvus d'instruction et de relations sociales.

On ne sait rien de la formation intellectuelle du jeune Yves-Marie dans les premières années de sa vie, mais il est d'ores et déjà exclu qu'il ait fait de longues études. En effet le garçon est embarqué comme volontaire et employé comme mousse dès le lendemain de son treizième anniversaire (le 25 mars 1794) sur un navire de transport de la Marine : *Les Deux Patriotes*. Son père, qui ne disparaîtra qu'en juin 1801, peut avoir eu des principes républicains : son fils doit commencer au grade le plus humble et mériter un par un tous ses galons<sup>18</sup>.

Commence alors une longue et laborieuse carrière dans la Marine. Après deux années de navigation comme mousse sur les canonnières *La Victoire-Sophie*, *La Madelaine*, *Le Téméraire*, et sur la corvette *La Légère*, Yves-Marie devient matelot timonier en 1796, dès ses quinze ans.

Le 22 juin de la même année, il est fait prisonnier par les Anglais; cette première captivité durera jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1800, soit trois ans et demi. Réintégré dès le mois suivant comme matelot, il est promu le 28 février aspirant de seconde classe breveté. Il reste en rade de Brest sur *La Convention*, puis sur *Le Tourville* jusqu'en novembre, et part en décembre sur ce dernier vaisseau pour « les colonies ». Il ne rentrera qu'en octobre 1802.

17. Il signe par exemple à Ploumilliau, le 30 avril 1783, un bail à ferme. Merci à Daniel Giraudon qui a retrouvé ce document dans les archives de Lannion.

18. Le jeune héros et narrateur de *Kastel Ker Iann*, entrant dans les armées de la République au printemps de 1793, refuse le grade de capitaine que son instruction et sa prestance lui offrent d'emblée et exige de débiter comme simple soldat (p. 222-223). Mais sa carrière sera bien plus rapide et brillante que celle de son créateur.

Au cours d'un nouveau séjour à Brest, sur *L'Ulysse*, de janvier à novembre 1803, il accède au grade d'enseigne de vaisseau entretenu (le 26 octobre). Il a 22 ans. Il reprend alors la mer sur *Le Wattigny* jusqu'en octobre 1805. Reparti immédiatement pour Saint-Domingue sur *Le Jupiter*, il est à nouveau fait prisonnier par les Anglais le 6 février 1806. Il le restera jusqu'au 4 juin 1814, soit presque huit ans. Il aura passé au total plus de onze années en captivité, entre ses quinze ans et ses trente-quatre ans<sup>19</sup>.

Entre juin 1814 et février 1815 – pendant toute la première Restauration – il reste à terre, puis en rade de Lorient et de Brest, sur *Le Magnifique*. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> août 1816 qu'il parvient enfin au premier grade d'officier, celui de lieutenant de vaisseau, qu'il ne dépassera pas.

Le 12 mars 1817, il épouse à Plouescat Félicité Jeanne Marie Pardeau de Kervillard, née le 5 juillet 1800. Le père de la mariée étant mort en juin 1800 et sa mère en 1806, c'est le conseil de famille qui autorise le mariage.



L'acte de mariage des époux Laouënan, consigné dans le registre des mariages de la mairie de Plouescat, le 12 mars 1817. Le marié a presque trente-six ans, la mariée n'en a pas dix-sept.

19. Tous ces renseignements sont extraits des états de service de l'intéressé, qui nous ont été aimablement communiqués par le Service Historique de la Marine nationale.

Elle était par sa mère, Françoise de Kersauzon, la petite-nièce de M. de Kersauzon<sup>20</sup>, l'époux de la célèbre marquise de Coatanscour, dame de Kerjean. En dépit de cette assez flatteuse – ou (pour l'époque) assez douteuse – origine, sa belle-famille ne paraît pas avoir émigré : un citoyen Pardeaux-Kervilard figure parmi les notabilités assistant le maire de Plouescat, le 20 avril 1793, lors de la plantation solennelle d'un arbre de la Liberté. Cette cérémonie était organisée à l'initiative des « jeunes citoyens » de la commune. Quelques semaines auparavant la bataille du pont de Kerguidu, tout près de là, avait opposé les soldats du général Canclaux à d'autres jeunes gens de Plouescat et des environs, insurgés contre la levée des trois cent mille hommes.

Les deux époux n'ont eu, à ma connaissance, qu'un seul enfant, un fils, prénommé Clément Pierre Jean François, né à Brest le 2 juin 1823. Son père le met en pension à Paris en 1836, dans une institution sise rue neuve sainte Geneviève et dirigée par un certain Loriol. Le vieux Le Gonidec accepte d'être son correspondant dans la capitale. Toutefois, et quoique ayant plusieurs fois fait l'effort de traverser Paris à pied, il ne parviendra jamais à le rencontrer !

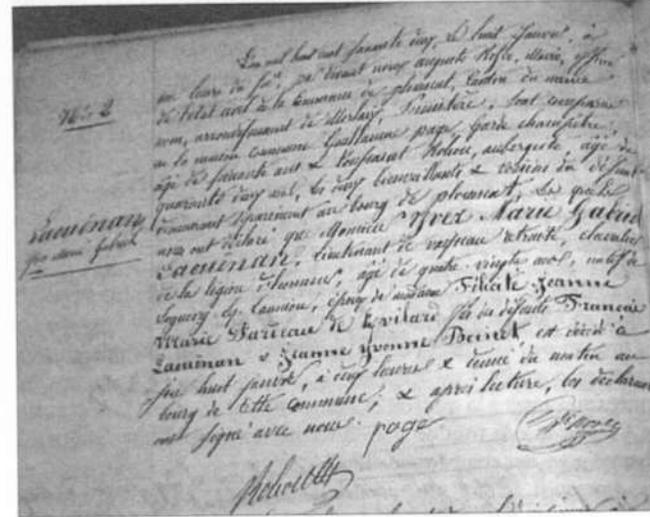
Yves-Marie navigue encore huit ans après son mariage : à Terre-neuve, au Portugal, au Levant, à Toulon, aux Antilles (où il reste dix-neuf mois), jusqu'en juin 1825. Puis il passe trois ans à terre, à la direction du port de Brest ; enfin trois ans au conseil de guerre permanent de ce même port. Il prend finalement sa retraite le 28 février 1831. Âgé de moins de cinquante ans, il a déjà servi trente-six ans, cinq mois et vingt-et-un jours. Il essaiera, semble-t-il, de toucher la retraite correspondant au grade immédiatement supérieur à celui qu'il a occupé en dernier lieu, mais son ancienneté est insuffisante (les trois années de service antérieures à son seizième anniversaire ne peuvent être prises en compte !) et on lui refuse cette ultime reconnaissance de la nation<sup>21</sup>.

Sans doute peu à l'aise matériellement, il demandera et obtiendra en 1835 une charge de juge de paix à Brest. Il l'occupera jusqu'à sa retraite définitive qu'il passera dans la commune d'origine de sa

20. Lettre à Le Gonidec du 4 mars 1834 : « la mère de ma femme était une des brunes piquantes dont je parle ». Le passage référent est situé au début de la seconde partie du roman (p. 164-165).

21. Lettre de Le Gonidec du 3 mai 1833 : « J'apprends avec peine que, comme beaucoup d'autres, vous avez eu à vous plaindre du Ministère ». Suit un développement amer sur le départ forcé à la retraite de Le Gonidec lui-même.

femme, Plouescat. C'est là qu'il mourra le 8 janvier 1862, à la fin de sa quatre-vingt-deuxième année. Ses restes reposent sous une dalle, près de la chapelle qui marque le centre du cimetière de Plouescat. Félicité, qui lui survécut quatorze ans, occupe la tombe voisine, de facture exactement semblable.



Acte de décès de Yves-Marie-Gabriel Laouënan  
(archives de la mairie de Plouescat)

Yves-Marie Laouënan est sans doute ce qu'on peut appeler un autodidacte. On ne voit pas comment il aurait pu bénéficier avant son embarquement à treize ans d'une instruction plus qu'élémentaire. Les collèges religieux qu'il aurait pu fréquenter, celui de Saint-Pol-de-Léon et celui de Tréguier, avaient cessé de fonctionner en 1791, alors qu'il n'avait que dix ans. La première partie de sa carrière, jusqu'en 1815, passée pour l'essentiel en mer ou en captivité, ne paraît guère favorable à l'acquisition d'une culture autre que technique (il a sûrement potassé pour devenir sous-officier, puis officier).

La seconde partie de sa carrière, entre 1815 et 1831, fut en revanche moins fertile en aventures et lui offrit davantage de loisirs

pour se former une culture intellectuelle assez éclectique. Parmi les auteurs classiques qu'il évoque dans son roman figurent Tacite, Fénelon, Rousseau et Buffon. Parmi les Bretons : Albert Le Grand (*Vie des saints de la Bretagne armorique*, 1636), Cambry (*Voyage dans le Finistère*, 1799), de Kerdanet (*Notices...*, 1818), Keratry (*Les Derniers des Beaumanoirs, ou La Tour d'Helvin*, 1824), Ricou (*Fablou Esop, troët e brezonec*, 1828), Fréminville (*Antiquités de la Bretagne – Finistère*, 1832)<sup>22</sup>. Chez de Kerdanet, à Lesneven, il a eu l'occasion de lire les manuscrits de Claude-Marie Le Laé<sup>23</sup> et de François Pascal de Kerenveyer<sup>24</sup>. Il connaît en outre personnellement Habasque<sup>25</sup> et Lédan<sup>26</sup>; il a pu par leur intermédiaire avoir accès à bien d'autres textes écrits dans sa langue maternelle. Il parle enfin d'un ouvrage, *Le Flambeau des mers*, dont je n'ai pu retrouver aucune trace et qui pourrait bien être un livre destiné à entretenir le sentiment religieux des marins.

Cédant à l'appétit de ces années pour le roman historique, il rédige en français dès 1824<sup>27</sup> une « esquisse ou canevas » (Dujardin en tire, un peu vite peut-être, la conclusion qu'il existe une version française complète) du *Château de Kerjean* et emploiera les dix années suivantes à la traduire et à la développer en breton, se berçant de l'espoir que le fruit de son travail ne serait « pas tout à fait sans charme pour nos compatriotes Bas-Bretons »<sup>28</sup>.

Lorsqu'il achève son manuscrit en janvier 1834, son premier souci est de le faire revoir par Le Gonidec, qui accepte d'assez bon gré le pensum, avec les réserves qu'impose sa modestie : « Ne doit-on pas craindre qu'un pauvre diable comme moi, qui possède tout au plus la théorie de la langue, ne soit incompetent pour s'établir juge de la pratique ? »<sup>29</sup>. Le colis parvient à Angoulême, par la diligence,

22. Il en traduit quasi-littéralement des pages entières dans la première partie de son roman, sans d'ailleurs citer sa source. Ces pages ont donc dû être écrites en dernier, après les deux parties romanesques, en 1832 et 1833.

23. Dont il cite le Morin dans son chapitre sur la langue bretonne (p. 126-127).

24. Lettre à Le Gonidec du 14 avril 1834.

25. François Marie Guillaume (1788-1855). Président du tribunal civil de Saint-Brieuc et historien passionné des Côtes-du-Nord.

26. Alexandre Louis Marie (1777-1855). Imprimeur à Morlaix et grand connaisseur de la littérature en breton.

27. Donc en mer, du côté des Antilles, si l'on en croit ses états de service.

28. Lettre à Le Gonidec du 20 janvier 1834.

29. Lettre à Laouënan du 28 janvier 1834.

le 13 février<sup>30</sup>. La première impression est favorable : « j'ai parcouru votre Roman avec assez d'attention pour reconnaître qu'il est écrit avec une pureté de style que je ne n'attendais pas d'un citadin ». Le destinataire y a toutefois relevé « de ces gallicismes inévitables dans les écrits de quelqu'un qui pense en français avant d'écrire en breton... ». Quant aux opinions exprimées par l'auteur, au plan et à l'intrigue, il affirme ne pas vouloir s'en préoccuper. Mais Laouënan brûle de connaître l'avis de son unique lecteur et n'attend pas trois semaines pour lui demander ce qu'il pense de son roman « non pas sous le rapport d'une composition politique faite pour les circonstances du moment... mais sous le rapport de composition bretonne traçant les mœurs et les événements du pays »<sup>31</sup>. Le Gonidec n'élude pas la question et, tout en donnant un avis globalement favorable : « votre roman historique m'a offert un intérêt soutenu, et je pense que son succès est assuré », il pense que les « coups de patte » et les « sarcasmes » décochés au clergé « ne seront pas du goût de tout le monde ». Quant au style, il est « un peu trop relevé pour une certaine classe de lecteurs. Avec un peu plus d'abandon, il n'aurait pas été moins populaire »<sup>32</sup>. Fidèle à sa promesse de ne se vexer d'aucune critique, Laouënan demande à son correcteur d'être aussi son censeur : « je vous prie de biffer vous-même les phrases que vous leur croyez trop hostiles... ». Mais c'est seulement question d'opportunité; sur le fond, il ne retire rien de ce qu'il a écrit sur les prêtres venus depuis la Restauration « les encroûter (les Bas-Bretons) encore davantage par un rigorisme mal entendu et des cérémonies aussi ridicules que dégoûtantes... »<sup>33</sup>. Le chapitre sur les pardons montre d'ailleurs qu'il ne se résoudra pas à supprimer certains de ces passages dont l'effet public aurait été à l'époque, si l'œuvre avait été publiée, bien plus explosif que nous ne pouvons l'imaginer aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, Le Gonidec fait son travail consciencieusement. Six mois plus tard, le manuscrit est réexpédié à Brest<sup>34</sup>. Il y est à coup sûr parvenu, puisque c'est chez les héritiers de Laouënan que le Dr Dujardin a pu le voir, surchargé par Le Gonidec. Mais le lecteur un peu connaisseur est surpris du peu de cas fait par le disciple des

30. Lettre à Laouënan du 18 février 1834.

31. Lettre à Le Gonidec du 4 mars 1834.

32. Lettre à Laouënan du 27 mars 1834.

33. Lettre à Le Gonidec du 14 avril 1834.

34. Lettre à Laouënan du 13 août 1834.

corrections proposées par le maître<sup>35</sup>. L'orthographe, en particulier, du texte expédié dix ans plus tard à La Villemarqué est encore si fantaisiste qu'on se demande comment pouvait se présenter l'original, avant correction !

Laouënan désire évidemment être publié. Quoique fort occupé par le projet de publication de son *Dictionnaire français-breton* et de réédition de sa *Grammaire celto-bretonne*, travaillant en outre pour l'abbé Sionnet à la traduction de la *Vie de sainte Nonne et de son fils Devy*, Le Gonidec propose d'en parler à son éditeur<sup>36</sup> et même, en cas d'acceptation, de se charger des corrections<sup>37</sup>. Mais, que ce soit à cause du prix demandé ou pour quelque autre raison, l'affaire ne se fera pas et à la fin de l'année tout espoir de publier *Kastel Ker Iann* semble abandonné. Déçu de son côté du petit nombre de souscripteurs intéressés tant par sa grammaire que par son dictionnaire, Le Gonidec commence à se persuader qu'ils « iront dormir aux deux côtés de votre Kastel Ker Iann »<sup>38</sup>.

Laouënan a laissé au moins deux autres ouvrages littéraires : une comédie, satire de la noblesse<sup>39</sup>, et un autre roman historique *Le vieux Marin*. Ce dernier est certainement rédigé en breton puisque Le Gonidec, craignant d'être à nouveau sollicité comme correcteur, prend les devants et s'excuse de ne pouvoir se charger de cette nouvelle corvée dont il se sent menacé !<sup>40</sup> On ne peut que regretter que ce texte ait lui aussi disparu depuis un bon demi-siècle ; son titre laisse en tout cas supposer un contenu encore plus autobiographique que celui de *Kastel Ker Iann*.

\*

35. Dans sa lettre à Laouënan du 12 août 1834, Le Gonidec déconseillait l'emploi de *kammet* au sens de 'jamais', parce que ce mot trégorrois fait tache sur le fond généralement léonais du texte, et qu'il ne s'emploie qu'au présent. Laouënan semble ne tenir aucun compte de cette observation.

36. Lettre de Le Gonidec à Laouënan du 28 septembre 1835 : « Si vous me donniez avec détails un aperçu du volume que pourra former votre Kastel Ker-Ian, je pourrais en parler à mon imprimeur, et il me dira en conscience ce que vous en coûtera l'impression... »

37. Lettre à Laouënan du 28 septembre 1835.

38. Lettre à Laouënan du 23 décembre 1835.

39. Selon le Dr Dujardin (*op. cit.*, p. 318) qui dit l'avoir eue en main, mais ne précise pas si elle était écrite en breton ou en français.

40. Lettre à Laouënan du 13 août 1834.



Portrait de Laouënan, d'après une miniature appartenant à sa famille.

*Kastel Ker Iann*, disais-je, est un roman à la mode du temps. Mais quelle était la mode du temps ?

Un roman est toujours la rencontre d'une trajectoire personnelle et d'événements extérieurs qui l'infléchissent. Le roman des dix-septième et dix-huitième siècles, quand il n'était pas entièrement consacré aux mouvements d'un cœur plongé dans le microcosme d'une cour royale ou seigneuriale, racontait des vies de personnages ordinaires et en tirait des réflexions morales et philosophiques sur la place de l'homme dans la nature et dans la société, donc sur le destin considéré comme la résultante du hasard et de la détermination.

La longue lignée des romans modernes qui commence avec *La Vie de Lazarillo de Tormes*<sup>41</sup> et continue avec le *Roman Bourgeois*<sup>42</sup>,

41. Anonyme, 1554.

42. Furetière, 1666.

*Gil Blas de Santillane*<sup>43</sup>, *Tom Jones*<sup>44</sup>, *Goetz von Berlichingen*<sup>45</sup>, déjà consacrée pour une bonne part à la critique et à la satire sociales, prête encore sa forme à la réflexion philosophique de *Zadig*<sup>46</sup> et du *Neveu de Rameau*<sup>47</sup>.

Mais Goethe (*Werther*, 1774) et Chateaubriand (*René*, 1802) ont refondé le roman sur la présence au monde de leurs héros, derrière lesquels ils ne s'effacent que pour mieux se montrer. Le héros romanesque a cessé d'être le simple effet des idées et des événements ; il en est devenu, même si c'est souvent dans la confusion, la source et la conscience. Et les lecteurs, voyant désormais le monde à travers ses yeux de témoin et son intelligence d'acteur ou de jouet de l'Histoire, entreront avec lui dans un dialogue si intime que des générations entières pourront s'identifier à lui<sup>48</sup>.

Cette nouvelle forme romanesque parvenue à sa maturité est pour nous, aujourd'hui, surtout représentée par Stendhal. Mais cette certitude culturellement construite est une illusion rétrospective. « Découvert » par Balzac en 1840, l'auteur de *La Chartreuse de Parme*<sup>49</sup> n'a pu aucunement influencer Yves-Marie Laouënan, encore moins lui servir de modèle. Et pourtant, né deux ans après notre marin, il fut comme son héros Monsieur G... officier sous l'Empereur dans un régiment de dragons. Mais ses grands romans ne seront publiés qu'après la conception, voire la rédaction de *Kastel Ker Iann*.

Si Laouënan cède à un effet de mode, c'est en réalité par imitation d'un auteur bien moins prestigieux qu'Henri Beyle : Auguste-Hilarion de Keratry. Né à Rennes en 1769, il était le fils du président de la

43. Lesage, 1715-1735.

44. Fielding, 1749.

45. Goethe, 1774.

46. Voltaire, 1747.

47. Diderot, vers 1760, publié seulement en 1821.

48. Le héros de *Kastel Ker Iann*, Monsieur G..., nous le dit à sa façon p. 186-187 : « Ici commencent ma vie privée et ma vie publique qui, comme celles de tous à cette époque, sont nécessairement liées à tous les événements et aux troubles qui désolèrent la Bretagne, et dont pourtant je ne vous parlerai que pour vous faire mieux connaître ceux qui ont eu le plus d'influence sur les heurs et malheurs de mon existence. J'ai été tour à tour l'acteur et le témoin des scènes sanglantes qui ravagèrent mon malheureux pays, et ce souvenir affligeant me brise encore le cœur de chagrin ».

49. Je cite à dessein cette œuvre-là parce que c'est celle qui illustre le mieux la vision subjective de l'Histoire sur laquelle repose également, quoique avec une moindre majesté, la trame romanesque de *Kastel Ker Iann*.

noblesse de Bretagne avant la dernière réunion des États généraux du royaume<sup>50</sup>. Étudiant en droit à Rennes, il s'y lia avec Moreau pendant les troubles de 1788<sup>51</sup>. Ardent patriote, il était à Paris en 1790 lorsque fut célébrée la fête de la Fédération<sup>52</sup>. Deux fois emprisonné pendant la Terreur, il fut deux fois libéré grâce aux protestations de ses amis républicains<sup>53</sup>. Retiré des affaires publiques entre le début du Directoire et la fin de l'Empire, il ne reprit ses activités politiques qu'à la Restauration. Élu député en 1818, il siégea parmi les libéraux, donc dans l'opposition<sup>54</sup>. En 1830, il fut de ceux qui portèrent Louis-Philippe au pouvoir<sup>55</sup>. C'est curieusement le moment qu'il choisit pour retourner sa veste, à plus de soixante ans, et se ranger aux côtés des réactionnaires qu'il avait combattus toute sa vie. Il est bien possible que son attitude soit dénoncée à mots couverts par Laouënan et opposée à celle de La Fayette qui, « parmi tant de honteux reniements »<sup>56</sup>, est du moins toujours resté républicain<sup>57</sup>. Doyen d'âge parmi les députés de 1848, Keratry ouvrit la session parlementaire par un discours très hostile à la république, se retira après le coup d'État du 2 décembre et mourut fort âgé en 1859.

Outre sa probable contribution biographique à la genèse du héros-narrateur de *Kastel Ker Iann*, Keratry a également exercé une grande influence sur l'auteur du premier roman jamais écrit en breton, par l'intermédiaire d'un interminable roman de mœurs<sup>58</sup> : *Les Derniers des Beaumanoirs, ou La Tour d'Helvin* (1824<sup>59</sup>). Le sujet en est

50. L'organisation des États de Bretagne et leur dernière assemblée sont décrites par le menu dans les quatre derniers chapitres de la première partie de *Kastel Ker Iann*.

51. Le héros de Laouënan, Monsieur G..., est lui aussi étudiant en droit à Rennes à la même époque ; il participe aux manifestations et admire Moreau (p. 182-189).

52. Monsieur G... assiste lui aussi à cette solennité et la décrit avec enthousiasme (p. 186-188).

53. C'est justement Carrier, dont les crimes sont dénoncés p. 200-201 de notre roman, qui le fit arrêter la première fois.

54. Monsieur G... accepte à la demande de Lanjuinais de se faire élire à la Chambre des députés pendant les Cent Jours. Il s'y oppose à la fois à l'Empire et à la Restauration, avec les libéraux (p. 268-269).

55. Le Laouënan de 1834 est un chaud partisan de Louis-Philippe, auquel il rend plusieurs fois hommage dans son roman (p. 148-149, en particulier).

56. *Kastel Ker Iann*, p. 154-155.

57. *Kastel Ker Iann*, p. 190-191 : « il s'est toujours montré fidèle aux mêmes principes et nombre de ceux que l'on disait inébranlables ne pourraient en dire autant ».

58. Il est composé de quatre volumes de 240, 230, 237 et 275 pages.

59. Laouënan rédige l'esquisse de *Kastel Ker Iann* cette même année.

carrément scabreux : un jeune séminariste, fils d'une bonne famille bourgeoise, quitte Rennes pour Vannes où il doit être ordonné prêtre. Voyageant à pied, il est pris par l'orage auprès du château d'Elven. Il y demande l'hospitalité. Bien qu'il tombe plutôt mal – la jeune fille de la maison vient de mourir – il est reçu par la mère (déjà veuve) et la tante de la défunte qui, épuisées par de longues veilles, lui demandent de passer la nuit en prières dans la chambre mortuaire pendant qu'elles-mêmes iront prendre quelque repos. Charmé par l'adorable visage de celle qui lui est confiée et submergé par le désir, le futur prêtre abuse d'elle ! Terriblement honteux de son acte, il renonce à entrer dans les ordres et disparaît pendant plusieurs années aux colonies, où il fera fortune. Quand il reviendra, conduit par le remords et la curiosité, ce sera pour apprendre que sa victime, qui n'était en réalité qu'en catalepsie, a mis au monde un jeune garçon qui ne peut être que le fruit de son forfait. En attendant son retour, la mort n'aura guère laissé passer de chapitres sans faire une apparition menaçante ou fatale...

Ce roman contient sans doute une thèse : les prêtres sont aussi des hommes et l'Église devrait les autoriser à se marier, comme le font les rabbins, les pasteurs protestants et les popes<sup>60</sup>. Mais au-delà de l'intrigue et de l'opinion qu'elle illustre, les quatre volumes contiennent quelque chose de balzacien : la description de personnages dont le destin est en bonne partie commandé par leur position sociale. Devenue dignement mélancolique quand elle ne croit plus à son avenir, devenue caricaturale quand elle s'accroche à son passé, la noblesse vit ses derniers moments, symbolisés par la ruine et l'abandon progressifs du château d'Elven. Le clergé, quoique honnête, est un peu dépassé par les événements politiques, sociaux et techniques. Il fait ce qu'il peut, mais n'est pas d'une grande aide quand la situation exige de l'à-propos. Deux personnages incarnent la modernité triomphante. Le médecin, qui représente ici la science : il connaît la nature mieux que le prêtre ; il a autant que lui l'expérience de l'humanité. Et le héros lui-même qui, malgré sa conscience chargée, devient un bourgeois très réussi, s'entendant merveilleusement aux affaires et répandant le bien autour de lui, littéralement pour se racheter grâce à sa fortune honnêtement gagnée

60. Laouënan défend lui aussi cette thèse, avec vigueur, dans la troisième partie de son roman (p. 294-296).

(et au labeur des esclaves noirs de ses plantations). Quant au peuple... Ah, le pauvre peuple ! Plongé dans la misère, la crasse, la superstition, la mesquinerie, la routine, il attend toujours qu'on veuille bien l'éclairer un peu. La seule chose qu'il puisse faire convenablement, avant l'arrivée des lumières, est de servir fidèlement ses maîtres et d'accepter leurs aumônes avec reconnaissance. Enfin, romantisme exige, la longue description de son apparence pittoresque et de ses étranges croyances, us et coutumes ménage à l'écrivain une position privilégiée : il est celui qui peut, d'une plume assurée, affirmer qu'il connaît, interprète, domine intellectuellement et moralement cette masse confuse et inquiétante capable de vous faire inopinément une révolution. Tout cela, Laouënan l'a assurément longuement médité, bercé par la houle de ses dernières campagnes. Il reprendra tous ces thèmes, ajoutant, modifiant, corrigeant ici ou là.

Une autre façon, au moins, d'écrire le roman se pratique pendant la Restauration et la Monarchie de juillet. Le *Waverley* de Walter Scott (publié en anglais en 1814, très vite traduit en français), le *Dernier des Mohicans* de James Fenimore Cooper (1826, lui aussi traduit presque aussitôt) auraient pu inspirer à l'amoureux de la Bretagne héroïque<sup>61</sup> un roman historique célébrant la noblesse d'une race vaincue qui n'avait pas encore fait son entrée dans les lettres. Mais son patriotisme ne séparant la France de la Bretagne ni par l'esprit et ni par le cœur, il eût fallu situer l'intrigue très loin dans le temps. On sent d'ailleurs pointer comme un regret dans le passage où il évoque le duché du temps de la chevalerie<sup>62</sup>. En outre sa profonde détestation de la féodalité, maintes fois exprimée au fil des pages, répugnait sans doute à le laisser chanter la gloire de la noblesse. Et puis il tenait trop à donner son avis sur le monde tel qu'il l'avait vu évoluer depuis sa naissance, sur son état actuel, sur les remèdes à apporter à ses difficultés présentes. Le roman de mœurs eut donc finalement sa préférence, et c'est bien ainsi qu'il le définit en présentant son travail à Le Gonidec : « composition bretonne traçant les mœurs et les événements du pays ».

L'ensemble du texte entre plus ou moins bien dans ce programme, mais la première partie moins bien que les deux suivantes. Celle-là

61. La liste des grands hommes nés en Bretagne, militaires et marins tout particulièrement, évoqués avec un patriotisme fougueux dans *Kastel Ker Iann*, serait longue.

62. *Kastel Ker Iann*, p. 44-47.

est en effet très influencée par un autre genre littéraire, qui ne relève pas vraiment du romanesque et tient plutôt à l'histoire telle qu'elle se pratique pendant la première partie du dix-neuvième siècle : une histoire narrative fondée sur la représentation des personnages et des événements, qui se veut plus vraie, plus compréhensive, plus sensible pour le lecteur que la seule relation raisonnée des faits objectifs et des documents d'archives. Abel Villemain, plus encore qu'Augustin Thierry et Jules Michelet, est le maître de cette histoire considérée comme un genre littéraire; histoire mondaine bien faite pour une époque où les cours d'université sont encore des causeries, où les salons, les sociétés savantes et les cabinets de lecture sont les hauts lieux de la culture intellectuelle. Laouënan a visiblement été très impressionné par la lecture du recueil de vignettes du chevalier de Fréminville consacré aux *Antiquités de la Bretagne* paru en 1832 et qui nous promène dans le Finistère, nous proposant à chaque étape une description des principaux monuments, un portrait des natifs du lieu ayant laissé un nom, un récit de tel ou tel événement conservé dans les mémoires.

La première partie de *Kastel Ker Iann* est le produit de l'esprit des antiquaires du siècle précédent et des premiers récits de voyage romantiques<sup>63</sup> : tout au long de sa route, l'écrivain se livre devant les sites et monuments remarquables à une méditation sur l'histoire (les origines, les héros), la géographie (la nature, les paysages), l'économie (l'agriculture, l'élevage), l'art (églises et châteaux), la vie sociale et morale (croyances, superstitions, rites, littératures écrite et orale). Un itinéraire à la fois touristique, sentimental, patriotique et intellectuel dans lequel l'histoire – le plus souvent anecdotique ou pittoresque – n'intervient qu'à l'occasion. J'ai déjà dit que Laouënan était redevable à Fréminville de pages entières; mais il en doit d'autres aussi aux diverses *Notices* de Kerdanet<sup>64</sup>, au *Voyage dans le Finistère* de Cambry<sup>65</sup>, à la *Vie des saints de la Bretagne armorique* d'Albert Le Grand<sup>66</sup> (quelques exemples sont donnés en annexes).

Les deux parties suivantes sont en revanche tout à fait romanesques : elles sont formées d'une alternance de récits d'événements

63. Chateaubriand en Bretagne et à Jérusalem, Stendhal en Italie...

64. Celle sur les hommes illustres de la Bretagne, parue en 1818; celle sur le château de Kerjean, qu'il a dû lire chez l'auteur avant sa publication en 1834.

65. Paru en l'an VII (donc entre le 22 septembre 1798 et le 21 septembre 1799).

66. La première édition était de 1636. La plus récente de 1680. Kerdanet la rééditera en 1837.

historiques et de récits d'événements intimes, étroitement liés entre eux<sup>67</sup>, dont l'auteur tire des explications générales et particulières valant comme leçons pour le temps présent. L'introduction dans le récit est elle aussi très à la mode du temps : l'auteur (Laouënan), s'adressant directement au lecteur, raconte que cette histoire lui fut rapportée par un vieillard (le conteur du château de Kerjean) qui la tenait lui-même de son frère (celui qui voyage dans le Léon en compagnie de son fils), qui l'avait apprise du Vieillard Inconnu (le mystérieux Monsieur G...), et qu'il l'avait trouvée si extraordinaire qu'il avait fait le voyage pour venir en vérifier la véracité sur les lieux mêmes. La cascade narrative parvient à son comble lorsque le curé, ami de jeunesse de Monsieur G..., prend lui-même la parole pour nous raconter longuement sa vie. Ce qui fait au total cinq narrateurs s'exprimant tous au style direct, enchâssés les uns dans les autres. Ce procédé a souvent été utilisé par les écrivains anglais. Dans un luxueux club londonien un jeune aristocrate anglais entend un vieux laird raconter que son meilleur ami a rencontré très loin dans les Highlands un vieillard érudit qui lui a narré l'histoire véritable du lieu, oubliée de tous. Cette histoire est tellement étrange qu'il faut la raconter; elle pourra même provoquer un déplacement vers le Nord, prétexte à de nouvelles aventures, à de nouveaux récits captivants... Quel qu'en soit l'inventeur, ce procédé est habile : chaque intermédiaire embrume un peu plus la source du récit, la déshumanise au point qu'on finit par comprendre qu'il s'agit simplement d'une allégorie : celle de l'Esprit du Lieu<sup>68</sup>. C'est lui qui autorise la libre succession de modalités diverses du discours : le voyage touristique, la leçon d'histoire, la réflexion politique et morale, la narration romanesque de biographies représentatives du temps et du lieu.

\*

67. « L'existence d'un ancien de la Révolution est trop liée à ce grand événement pour que je n'aie pas plus d'une fois l'occasion de vous conter un épisode de l'histoire de cette terrible époque. Mais je ne sais que faire : seuls les événements, comme vous le savez, font les hommes... » (*Kastel Ker Iann*, p. 162-163).

68. « Quoique je ne porte ici que le titre de traducteur, j'avoue que j'ai moi-même contribué à cet ouvrage, et je ne le nie pas. L'ai-je créé tout entier, ou plutôt n'est-il pas du début à la fin une fable? Je ne le crois pas, et depuis le premier chapitre on remarque aisément qu'il est une œuvre collective et que l'essentiel en revient à l'histoire du canton dont il rapporte les événements... » (*Kastel Ker Iann*, p. 152-153).

La langue dans laquelle Laouënan rédige son œuvre constitue en elle-même un aspect de son écriture romanesque. La variété des formes d'expression auxquelles elle se prête compose un grand patchwork plutôt réussi malgré ses faiblesses, comme se plaisait à le dire Le Gonidec.

Si on n'en lit que la traduction, on ne trouve rien dans *Kastel Ker Iann* qui ne figure en d'innombrables exemplaires dans tous les romans contemporains accessibles dans les quelques grandes langues de culture européennes : descriptions, portraits, dialogues, récits historiques, scènes de genre etc. Mais avant d'en conclure qu'il s'agit d'une œuvre banale et peu susceptible de marquer de sa trace l'histoire de la littérature européenne, il faut bien se persuader de la difficulté de reproduire cette banalité dans une langue où elle apparaît de manière tout à fait originale. Est-on un peu lassé par le luxe des détails fournis au sujet de la cathédrale de Saint-Pol ; par la description minutieuse de l'armure revêtant le gisant de René Barbier dans l'église de Saint-Vougay ; par l'avalanche de clichés composant le portrait de la pauvre Sophie<sup>69</sup>, l'épouse de Monsieur G... ; par le caractère ultra conventionnel des dialogues entre Monsieur G... et son beau-père ? Souvenons-nous que Laouënan s'attaque à une tâche qu'aucun écrivain de langue bretonne n'a jamais abordée avant lui.

Pour quantité de raisons qui tiennent à l'histoire de la région, tous les auteurs de textes bretons jusqu'à la fin de l'Ancien Régime étaient au moins bilingues. Et nombre d'entre eux maîtrisaient le latin en plus du français et du breton. Tous étaient en outre convaincus que le français était du gaulois corrompu par le latin, puis par le germanique, tandis que le breton était le descendant direct du gaulois<sup>70</sup>, certes appauvri par des siècles d'abandon, mais resté pur de toute influence étrangère<sup>71</sup>. Lorsqu'ils rencontraient une difficulté d'ordre lexical, ils n'hésitaient donc pas à emprunter des mots au français, persuadés qu'ils étaient d'effectuer une légitime réappropriation. Et cet avis était partagé par la plupart des savants, à une époque où la celtomanie occupait de fortes positions intellectuelles. Ainsi Furetière, dans son Dictionnaire de 1694, ne trouvant l'origine de « dévergondé » ni dans

69. Hommage à l'auteur de l'*Émile* ?

70. Le bénédictin Dom Lobineau l'affirme péremptoirement dans l'introduction à son *Histoire de Bretagne*, publiée à Paris en 1707 : « La langue bretonne est la même que les Gaulois & les Celtes ont autrefois parlé dans les Gaules ».

71. Sauf dans les villes, d'où l'agréable surprise exprimée par Le Gonidec.

le latin, ni dans le grec, ni dans le germanique ancien, ni même dans l'hébreu, en concluait-il tout naturellement qu'il « vient plustost du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *impudent* ». Comment un pauvre curé de campagne utilisant « divergont » dans un sermon breton aurait-il pu imaginer qu'il empruntait un mot étranger à sa langue maternelle, lui qui l'avait toujours entendu en breton et en connaissait tous les dérivés dans cette langue ?

Laouënan n'avait sous la main aucun dictionnaire étymologique du breton. Et eût-il pu en disposer qu'il n'y eût trouvé que ce genre d'informations communément admises. Son souci principal était de montrer la capacité du breton à récupérer la richesse lexicale qu'il était supposé avoir possédée au temps de son âge d'or, celui des romans arthuriens. En écrivant son roman, il s'efforçait donc de descendre autant qu'il le pouvait dans la précision du détail et de la nuance, même – et surtout – s'il s'agissait souvent pour lui d'un difficile exercice linguistique.

Tel le pianiste découvrant un nouvel instrument, il fait des gammes, des arpèges, monte et descend tout le clavier pour en éprouver les timbres et les sonorités, en tester l'expressivité. Ainsi *explorant* le breton, il s'essaie à le travailler comme personne ne l'a jamais fait avant lui, comme une langue dans laquelle on peut parcourir toute l'étendue des sensations, des sentiments, des idées. Il admire Claude-Marie Le Laé et François Pascal de Kerenveyer précisément parce que ce sont les auteurs bretons du passé qui se sont en leur temps le plus approchés de cette ambition à la fois littéraire et critique.

À l'autre bout de l'Europe, le jeune Nicolas Gogol, encore tâtonnant dans son écriture du russe, poursuit le même but que Laouënan, au même moment : ses *Veillées à la ferme de Dikanjka*, publiées en 1831-1832, présentent également un tableau des mœurs de sa Petite Russie natale, non dépourvu de distance critique. Tous deux proposent une nouvelle façon d'écrire, donc créent une nouvelle langue. La différence est évidemment que Laouënan restera dans l'ombre tandis que Gogol, encensé par Tourguéniev et par Mérimée, fera définitivement entrer le russe dans le concert des grandes langues littéraires européennes.

Laouënan ne manque pourtant pas de mérites : le récit du mariage au château de Kerjean (p. 164-169), l'autobiographie du curé (p. 284-315), la description du domaine de Monsieur G... (p. 334-345), sont d'assez beaux morceaux de prose qui soutiennent la comparaison avec bien des textes français appréciés à l'époque

et qui ne seront égalés en breton que beaucoup plus tard<sup>72</sup>. Pour apprécier *Kastel Ker Iann* à sa juste valeur, il faut le lire comme un roman doublement expérimental, par son contenu et par sa langue.

Laouënan a en effet une foule de choses à nous dire. Du château de Kerjean, défini dès le titre comme *omphalos* du roman, partent des avenues en étoile jointes par des allées concentriques, que nous allons parcourir tour à tour. Ce plan semble combler les goûts esthétiques de Laouënan. Il nous est décrit deux fois : au début du roman c'est celui du domaine de la marquise de Coatanscour avant sa chute ; à la fin du roman c'est celui du domaine exemplaire de Monsieur G..., qui se substitue ainsi symboliquement au précédent de la même façon que le présent historique se substitue au passé, comme continuité et comme progrès<sup>73</sup>. Il est la clé de voûte du roman tout entier, le garant de son unité dramatique et de la cohérence intellectuelle de son auteur.

D'abord le château lui-même, son apparence, son histoire, l'histoire de ses propriétaires successifs, et particulièrement celle de sa dernière propriétaire, la célèbre marquise. Cette visite est l'occasion d'exprimer un attendrissement bien romantique envers le caractère à la fois pittoresque et désuet des mœurs féodales, heureusement disparues.

Autour du château, toute une petite région fourmillant de curiosités plus ou moins anciennes et marquée par des événements d'importances diverses : Saint-Pol-de-Léon, Plougoum, Sibiril, Cléder, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Goulven, Plounéour-Trez. Au passage, premier « coup de patte » décoché aux chanoines dépravés qui entouraient le dernier évêque de Léon ; excursion aux origines de la Bretagne, le temps des saints fondateurs et des rois conquérants ; allusion à la religion druidique, à propos des mégalithes ; mise en cause de la chronologie biblique, à l'issue de remarques géologiques ; digressions sur l'esprit routinier, le caractère superstitieux et la sauvagerie du peuple breton...

Autour de cette petite région, la Bretagne et les naufrageurs (avec un plan détaillé d'éradication du pillage des épaves), la religion

72. Par plusieurs passages de l'*Emgann Kergidu* de Lan Inisan (1877).

73. La simple maison bourgeoise du filleul a remplacé l'orgueilleux château de la marraine ; le travail créateur et nourricier a remplacé les jeux de la cour et de la guerre ; le paternalisme a remplacé la morgue féodale.

(nouveau coup de patte aux jeunes prêtres ennemis des plaisirs les plus innocents), les pardons (condamnation de la pédagogie de la terreur), la langue ancestrale (sa noblesse passée, ses capacités éducatives présentes).

Et en conclusion de la première partie, une série de six brefs chapitres permettant de confronter l'état de la province sous l'Ancien Régime et son état actuel. Pour le passé : des nobles parasites, un clergé pléthorique, l'oppression, la misère, l'injustice, mais aussi une administration assez efficace malgré son incohérence, des États qui préfiguraient avec bonheur le régime parlementaire. Pour le présent : la raison devenue souveraine, par conséquent la félicité à la portée de tous. Et l'ensemble s'achève par un vibrant hommage à Louis-Philippe, le roi citoyen, aimable synthèse de la tradition et de la modernité.

La seconde partie est dominée par la grande histoire. Le guide de la première partie – le mystérieux Inconnu – devient Monsieur G..., héros central dont la biographie nous sera racontée en une centaine de pages globalement chronologiques, en dépit de quelques anticipations et retours en arrière qui brouillent parfois les repères :

La rencontre et le mariage de ses parents, les débuts de l'orageuse mais sincère amitié entre la marquise et l'oncle corsaire peuvent être situés vers 1770. La naissance du héros et son enfance dorée au château, assombrie par la mort glorieuse du père en 1778, puis le séjour au collège de Saint-Pol occupent les années suivantes.

En 1788 Monsieur G... est étudiant en droit à Rennes. Son correspondant est Lanjuinais. Il participe à l'affaire du Parlement sous la conduite d'un autre étudiant en droit, le Morlaisien Moreau, puis aux événements de la Révolution, en particulier à la fête de la Fédération (1790).

Il s'engage dans l'armée au printemps de 1793 sous le commandement du général Canclaux et semble participer à la répression du soulèvement dans le Léon. À la fin de cette même année, il voit la Terreur à Nantes et en profite pour sauver la jolie Sophie, sa future femme, de la mort. Écœuré par les méthodes de Carrier, il se fait muter dans l'armée du Nord sous le commandement de Moreau qui vient d'être nommé général et dont il devient aide de camp. Il rencontre à l'occasion d'une trêve son futur beau-père, Monsieur B..., officier dans l'armée de Condé.

En 1795, il est fiancé, toujours aide de camp de Moreau, et prend part à la découverte de la première trahison de Pichegru.

À la paix de Campo-Formio, en 1797, il quitte l'armée et part retrouver à Nantes sa fiancée, qu'il épouse peu après. C'est l'occasion d'un retour méditatif sur les débuts de la Révolution et l'armée des Sans-culottes, sur les aventures allemandes pendant la première Coalition. Puis le bonheur domestique avec la naissance de deux enfants. Mais aussi le pressentiment de nouveaux malheurs avec les débuts de Napoléon Bonaparte.

La reprise des hostilités le rappelle à l'armée en 1799. Il est à nouveau aide de camp de Moreau, qu'il suit en Italie, et participe à la bataille de Novi. À la paix d'Amiens (1801), il retourne une nouvelle fois à la vie civile, ne se mêlant des affaires politiques que pour soutenir Moreau pendant son procès (1804).

Il ne reprendra une dernière fois du service dans la cavalerie impériale que pendant la campagne de France, en 1814, pour veiller sur son fils.

La troisième partie, qui couvre les années de la seconde Restauration et le début de la monarchie de Juillet, est tout entière consacrée à la désastreuse vie privée du héros, gâchée par les querelles idéologiques au sein de sa famille. Mais lorsqu'il fait vers 1830 la rencontre du voyageur-narrateur et de son fils, il a atteint la soixantaine (l'âge de la sagesse, apparemment) et est parvenu à une douloureuse acceptation de son destin et à une espèce de paix intérieure qu'il a fini par obtenir dans son domaine saint-simonien<sup>74</sup> en se vouant à titre privé au bien public, non loin du lieu de sa naissance.

\*

Plus le roman avance et plus la trame descriptive et narrative, qui dominait largement la première partie et qui était encore très considérable – quoique plus confuse – dans la seconde, s'efface pour céder la place ou servir de simple cadre aux scènes de genre et aux dissertations politiques ou morales.

74. Louis Rousseau avait acheté les dunes de Keremma en 1823. Il était maire de Tréfléz, tout près de Plouescat, en 1830 (Jean TOUCHARD, *Aux origines du catholicisme social : Louis Rousseau*, 1968). Laouënan évoque ses grands travaux p. 63-64.

Les scènes de genre sont d'abord presque toutes consacrées à une vie familiale minée par des oppositions liées à l'histoire du temps : un héros à l'idéal républicain, rallié par réalisme à la Charte constitutionnelle; une femme noble et adorée, mais sans grande personnalité; un beau-frère et une belle-sœur bornés et ultras; un fils et un neveu fougueux, admirateurs de Napoléon; un digne beau-père un peu nostalgique, mais patriote, qui a accepté le nouveau cours des choses. D'autres ensuite proposent des dialogues intimes dans lesquels s'expriment la douleur et les passions personnelles<sup>75</sup>. D'autres encore de menus tableaux de la vie quotidienne : conversations entre jeunes gens, repas convivial.

Les dissertations composent, elles, rien moins qu'un véritable programme politique visant à assurer la paix civile, la prospérité et le bonheur de la France. Laouënan profite ainsi de son roman pour s'exprimer sur toutes les grandes questions du moment.

Il est aussi opposé à la monarchie absolue et aux privilèges sociaux de l'Ancien Régime qu'il l'est à la Terreur montagnarde et à la tyrannie impériale. Il est partisan d'une démocratie restreinte aux seuls hommes adultes éclairés, tenant compte de l'ignorance du peuple<sup>76</sup>, de l'innocence de la jeunesse et de la faiblesse des femmes, qui tous ont besoin de guides sûrs. La nation doit être gouvernée comme la famille, par l'autorité absolue et bienveillante des pères. Le système monarchique constitutionnel et censitaire lui convient très bien, quoiqu'il ne cesse de répéter qu'il est républicain dans l'âme. C'est à peu près la position de son ami Alexandre Lédan, imprimeur de Morlaix et prolifique traducteur, adaptateur et auteur de textes bretons<sup>77</sup>.

Quoique catholique sincère et conscient de l'efficacité, jusqu'à un certain point, des croyances et de la pratique religieuses pour la régulation des passions populaires<sup>78</sup>, il se prononce pour la séparation

75. Entre le beau-père et son gendre, entre le héros et son épouse, entre Monsieur G... et son ami le curé.

76. L'image du peuple, représentée dans le roman par l'inséparable et symbolique frère de lait – dont on ne connaît même pas le nom – est très sommairement dessinée et particulièrement insignifiante. Il est d'ailleurs sans cesse qualifié en breton de *heulier* 'celui qui suit'.

77. Voir la thèse inédite de Hervé Peaudecerf consacrée à ce dernier, soutenue à l'Université de Haute-Bretagne en 2002.

78. Dans le chapitre sur l'éradication du pillage des épaves, Laouënan compte davantage sur le recours à la force publique que sur les sermons.

de l'Église et de l'État et pour une interprétation humaine des règles morales. Il considère justement comme inhumaine l'obligation de célibat faite aux prêtres catholiques. Il appelle en outre de ses vœux une harmonisation de toutes les institutions sur la base d'un découpage territorial unique s'appliquant aussi bien à l'administration, à l'enseignement et à la justice qu'à l'Église.

Dans le domaine social, il place l'amélioration des techniques agricoles à la racine du progrès général, sans jamais faire allusion à l'industrie et au commerce. Défricher les landes, assécher les marais, planter les espaces incultes, ne rien laisser improductif, tel est son credo. Il reste à mi-chemin de Saint-Simon et d'Armand Duchâtelier, qui venait de créer en 1833 l'éphémère bulletin français et breton de la Société d'Émulation de Quimper, *L'Ami du Cultivateur*<sup>79</sup>. Ses préoccupations seront encore celles – toute considération mystique mise à part – du *Livr el labourer* de l'abbé Guillaume (1848), celles aussi de Théophile de Pompery publiant en 1851 son manuel d'agriculture bilingue. Pour nombre de propriétaires terriens et de prêtres conscients de leur responsabilité sociale, il est bon d'améliorer le sort des paysans à la fois pour assurer le bonheur des intéressés... et pour éviter les révolutions, tremplin des enragés et des démagogues, source assurée de malheurs pour tous.

L'ignorance des masses rurales (il n'est pas question des ouvriers) est l'obstacle principal aux progrès techniques, donc au progrès général. Laouënan plaide pour une instruction élémentaire générale du peuple, assurée au niveau communal. La loi Guizot de 1833, quoiqu'elle ne rende pas encore l'école obligatoire pour tous, ne peut que le satisfaire. Les élèves les plus méritants – et non les plus fortunés<sup>80</sup> – poursuivront ensuite leurs études dans des collèges cantonaux et au-delà. Cette position n'est certes pas originale, mais

79. Dans le chapitre de la première partie consacré à Goulven, Monsieur G... s'exprime comme aurait pu le faire un Armand Duchâtelier déçu du faible écho rencontré par son bulletin dans les campagnes du Finistère : « Les Bas-Bretons sont trop pauvres et trop attachés à leurs traditions pour qu'on puisse espérer les amener à abandonner leurs anciennes habitudes et à travailler la terre autrement que ne le faisaient leurs ancêtres. J'en ai moi-même souvent fait l'amère expérience. J'admets cependant que rien n'enrichirait autant la région et ne la rendrait plus plaisante que des prairies artificielles et des plantations bien conçues ».

80. « Sans faire aucune différence entre pauvres et riches », dit le curé démocrate, ami de Monsieur G...

elle a le mérite d'être généreuse et en avance sur son temps : il faudra encore cinquante ans pour que la bourgeoisie, devenue républicaine, l'adopte et lui donne force de loi.

Mais un obstacle supplémentaire s'oppose au progrès en Bretagne, et il est de taille : la seule langue que connaissent les paysans est le breton dans lequel n'existe presque aucun instrument éducatif et dont la culture est aux mains des prêtres<sup>81</sup>. L'opinion généralement admise dans les sphères du pouvoir est que cette langue disparaîtra tôt ou tard, au fur et à mesure que les intéressés découvriront l'utilité du français... et que leur connaissance du français deviendra utile à la nation. Il suffirait donc d'enseigner le français aux élites sociales pour que l'ensemble de la population l'apprenne peu à peu, par contagion. Laouënan n'est pas de cet avis. Il se passionne même tellement pour la question qu'il y acquiert une certaine compétence. Il semble avoir lu le *Traité de la manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres* (1726-1728) de Charles Rollin<sup>82</sup> et les *Éléments de grammaire générale appliquée à la langue française* (1808) de l'abbé Sicard<sup>83</sup>. Ces lectures le persuadent du fait que ce n'est qu'« après avoir formé d'abord leurs petites pensées en breton » que les enfants « apprendront plus aisément à concevoir et à exprimer leurs idées en français selon les principes de cette langue »<sup>84</sup>. Ainsi, sans nier l'utilité pour les Bretons de connaître la langue nationale, prend-il franchement parti pour une instruction élémentaire généralisée en breton. C'est une position originale que les défenseurs les plus ardents de la langue régionale n'adopteront pas avant un bon siècle<sup>85</sup>. Mais c'est en vain qu'il

81. « L'instruction du campagnard de la Basse-Bretagne, même riche, est très faible, comme vous le savez; il sait tout au plus lire la *Vie des saints* ou quelque autre livre de dévotion » (*Kastel Ker Iann*, p. 306-308).

82. Professeur de langues anciennes très réputé dans la première moitié du dix-huitième siècle, il tenta de moderniser l'enseignement du latin en le dégagant de la sempiternelle imitation des Antiques et en le rendant plus vivant. Trois fois recteur de l'Université, il était – malheureusement pour lui – janséniste et tomba pour cette raison dans la disgrâce et l'oubli. Il sera réhabilité par Villemain au cours du grand débat sur l'éducation qui commence pendant la Restauration.

83. Mort en 1822, il fut professeur de grammaire générale à l'École normale; il est surtout connu pour son œuvre éducative auprès des enfants sourds-muets, pour lesquels il avait étendu le langage des signes aux mots abstraits.

84. *Kastel Ker Iann*, p. 306-307.

85. Yann Sohier, fondateur de l'Association des Instituteurs et Professeurs laïcs bretons, n'utilisera pas d'autres arguments dans les premiers numéros de la revue *Ar Falz*, en 1933-1935.

multipliera ses efforts pour convaincre les autorités académiques<sup>86</sup>, et même ceux dont on aurait pu penser qu'ils devaient tout naturellement le soutenir (les membres de la « nouvelle école bardique », par exemple), mais qui n'étaient peut-être pas, pour des raisons politiques cette fois, partisans de l'alphabétisation du peuple et ne pensaient à réhabiliter le breton qu'aux yeux des personnes cultivées.

Pour être tout à fait complet, je dois reconnaître que ce qui me rend cette croisade solitaire particulièrement sympathique, c'est que Laouënan y place le souci des enfants avant celui des institutions, quelles qu'elles soient, et avant celui de la langue (réifiée) elle-même. C'est pour cette raison surtout que j'ai parlé tout à l'heure à son sujet de générosité.

\*

Son point de vue sur le breton est double : premièrement son usage est nécessaire à l'instruction du peuple, donc au progrès agricole et social ; deuxièmement c'est une langue antique, noble et riche, digne d'être cultivée pour elle-même.

Mais de quel breton s'agit-il ? Ce ne peut être celui des paysans, certes « pur », mais trop pauvre pour devenir tel quel langue de culture. Ce ne peut être non plus celui des nobles, des bourgeois et des curés, plus riche que celui des paysans, mais trop pénétré d'influence française cosmopolite et devenu étranger à sa véritable nature. La proposition qu'il tente de mettre en forme dans *Kastel Ker Iann* est celle d'un breton qui puiserait le meilleur de ce qu'ils ont l'un et l'autre à offrir : enrichir le breton banal, épurer le breton « mondain », et ainsi d'un même mouvement retrouver le breton des origines et l'inscrire dans la contemporanéité. La prose de son roman est la résultante de ce composé de laboratoire.

Elle contient beaucoup de termes dialectaux, c'est-à-dire de termes qui sont utilisés couramment dans tel endroit, parfois ou rarement dans un autre, tout à fait inconnus dans un troisième. La base lexicale principale, Kerjean oblige, est puisée dans les prestigieux parlers du Haut-Léon<sup>87</sup>. Quelques mots venus de son parler natal,

86. Fañch POSTIC, « Propositions pour un enseignement bilingue en 1836 – Un mémoire inédit de Y.-M.-G. Laouënan », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXXX, 2001, p. 437-466. Ce mémoire, prêchant par l'exemple, est rédigé en français et en breton.

87. Prestigieux parce qu'ils sont la référence du breton ecclésiastique dans plus des trois quarts de la Basse-Bretagne, quelque différence qu'ils puissent présenter avec les parlers locaux.

celui de Lannion<sup>88</sup>, viennent émailler ce fond. Ce fond commun est enrichi de mots anciennement connus mais devenus désuets<sup>89</sup>, de quelques mots piochés dans le dictionnaire de Le Gonidec, parfois « récupérés » du dictionnaire latin-gallois de John Davies (1632) ou du dictionnaire gallois-anglais de William Owen Pughe (1793-1803), peut-être empruntés à Habasque<sup>90</sup>. Conscient de rendre la tâche difficile à ses lecteurs, Laouënan projette même de placer un lexique en annexe à son roman, mais Le Gonidec l'en dissuade<sup>91</sup>. Enfin encore pas mal de mots français dont il est difficile de se passer tant ils sont intégrés au breton courant et dont le remplacement par des mots « purement » bretons mais inconnus des locuteurs, même cultivés, plongerait le texte dans l'obscurité.

Quant à la syntaxe, c'est celle du breton des personnes instruites du temps, c'est-à-dire celle des collèges, de la littérature religieuse et profane du siècle précédent, profondément influencée par l'ordre des mots du latin d'église et par celui du français classique. Dans les phrases simples, le sujet précède le verbe, puis le complément direct, puis les compléments indirects. Dans les phrases complexes, des pronoms relatifs presque inusités dans la langue courante attachent les subordinées à la principale. Seuls les dialogues, composés dans un style un peu moins artificiel, échappent partiellement à cette règle.

D'où le sentiment que nous éprouvons aujourd'hui de lire un roman expérimental dont le breton est à la fois l'héritier de traditions anciennes et soumis à un traitement visant à le rajeunir. L'auteur s'y propose de résoudre des difficultés linguistiques théoriques et présente un panorama de toutes les fonctions que sa langue est devenue apte à occuper.

Cette proposition n'aura pas plus d'influence sur l'enseignement du breton que sur son écriture littéraire, et pour cause : le breton ne sera pas enseigné avant longtemps ; personne ne lira *Kastel Ker Iann*. Personne ne pourra par conséquent l'adopter, l'amender ou la perfectionner. Même La Villemarqué, qui du reste a fait un usage

88. J'ai déjà cité *kammed* 'jamais', connu dans ce sens seulement dans la petite presqu'île au nord-ouest de Lannion, dont l'« exotisme » choque Le Gonidec.

89. Il s'agit surtout de vocables concernant la justice, les institutions et relations sociales liées à la féodalité. Le dictionnaire français-breton du père bénédictin Grégoire de Rostrenen (1738) semble en fournir l'essentiel.

90. Louënan manifeste beaucoup de curiosité pour cette langue, qu'il désire apprendre (lettre à Le Gonidec du 23 juillet 1834).

91. Lettre à Laouënan du 4 mars 1834.

littéraire fort restreint du breton, a dû éprouver un certain sentiment de perplexité devant cette langue, lui qui cherchait plutôt à la purifier qu'à la moderniser. La langue écrite suivra d'autres voies, tracées à partir de 1865 par les rédacteurs de l'hebdomadaire catholique *Feiz ha Breiz*<sup>92</sup>, puis, tout à la fin du siècle, par François Vallée s'inspirant de l'expérience espérantiste de Zamenhof.

\*

Que penser finalement de cet étonnant *Kastel Ker Iann*, tout frais sorti du tombeau de l'histoire ?

Rien d'aussi audacieux n'avait assurément jamais été écrit en breton. Mais qu'il n'est pas pour autant de ces œuvres fondatrices dont la descendance ne cesse de sonder l'inépuisable mystère originel. S'il est vrai, comme le dit Chateaubriand, que « les peuples commencent par la poésie et finissent par les romans », il est davantage une fin qu'un début : c'est en effet sous la Restauration et la monarchie de Juillet que le breton cesse d'être la langue de toute une société provinciale pour devenir la langue exclusive des travailleurs des champs, de la mer et des ateliers. À partir du second Empire les écrivains qui l'illustrent seront des enfants de paysans devenus prêtres ou des fils de bonnes familles qui l'apprennent en l'écrivant. D'ailleurs la production d'ouvrages en breton va connaître après la guerre de 1870 une longue stase excédant vingt années qui correspondent à la période potentiellement la plus productive des gens nés entre 1815 et 1850. Le plaisir partagé des mots ne sera plus la principale motivation de ses thuriféraires, mais l'édification du peuple – dans la langue du cru – ou son apologie – en français.

Il est davantage une expérience accomplie dans une langue en voie de minorisation sociale qu'une création originale imposant une vision spécifique de l'humanité, portée par un groupe social qui cherche à se faire une place dans un monde qui s'obstine à nier son existence. Smetana, quand il voulut composer le premier opéra tchèque *La Fiancée vendue* (1866), ne put en écrire lui-même le livret ; il ne connaissait pas assez bien la langue de la Bohême. Il

92. Basée sur la tradition du breton ecclésiastique revivifiée, pour les néologismes, par le modèle des missionnaires jésuites travaillant à l'évangélisation de populations dont la langue n'a jamais été écrite avant eux ou dont l'orientation conceptuelle rendait très difficile la traduction du message chrétien.

devint malgré cela le père de la musique tchèque parce que toute une jeunesse rebelle au joug autrichien attendait depuis 1848 une revanche symbolique. Nulle jeunesse bretonne rebelle au joug français n'attendait *Kastel Ker Iann*, parce que les véritables questions qui l'agitaient concernaient le régime politique de la France, non pas le statut de la Bretagne, au sein ou en dehors de la nation.

Ce n'est pas un mauvais roman, si on le compare à la littérature réellement lue en France à la même époque. Mais il n'a pas eu de public, et n'en aurait probablement pas trouvé si son auteur avait connu le bonheur d'être publié. Son contenu idéologique aurait fait scandale dans la bonne société encore capable de le lire, sa langue aurait rebuté les lecteurs ordinaires de la *Vie des saints* et des autres productions de la même veine, c'est-à-dire de l'essentiel de ce qui s'imprimait alors en breton. Il me semble toutefois qu'il « n'est pas tout à fait sans charme » pour nous, aujourd'hui. Il fait, par son naturel et sa spontanéité, passer une brise fraîche dans une littérature ordinairement porteuse d'injonctions éthiques plus ou moins explicites : être un *bon* chrétien, être un *vrai* Breton. Ainsi Laouënan, célébrant les mœurs de sa patrie, contribue-t-il un peu à notre bonheur, comme le dit l'épigraphe empruntée à Cicéron. Il mérite bien qu'on sacrifie un arbre pour l'imprimer, après une si longue attente. Les sapins se replantent par millions ; un *Kastel Ker Iann* ne s'écrit qu'une fois.

Yves Le Berre  
Pouldergat, le 14 décembre 2003

**Kastel Ker Iann Koatanskour**

**Pé  
Vuez eur vétérand euz ar Révolusion  
dastumet ha skrivet é brézonek  
gant  
Y. M. G. Lxxx**

Nostra nos Patria delectat. Cic.  
hor mamm bro hol Laouéna,  
Pé  
hor mamm bro a ra hol lévénez.

**Le Château de Kerjean-Coatanskour**

**ou  
Vie d'un vétérand de la Révolution  
recueillie et écrite en breton  
par  
Y. M. G. Lxxx**

Nostra nos Patria delectat.  
Cic[éron]  
Notre Patrie nous réjouit,  
ou  
Notre Patrie fait notre bonheur.

## Kent-skrid

Léoniz,

A viskoaz hoc'h euz bed ar brud da garoud ho pro dreist hini all er bed, hag évid derchel hag heulia ar boasiou koz. Hogen petra bennag ma hell peb den a galoun kared hé vro heb he anaoud mad, hé garoud a ra choaz muioc'h pa gaff ez eo a bep tu dellezour euz he garantez. Er rat-zé eo em euz skrived al levr-man. E gwirionez, kalz ac'hanoc'h ho deuz hirio ann deiz béajed hag a oar eul loden a vuzudou ho bro; maez, allaz, mar kaver kalz a zorti euz hor bro évit kaoud ar blijadur da weled al labouriou ar ré vrudeta, ho bisita hag ho arvesti war al lec'hiou memez, mui a zo c'hoaz enn ho touez ha n'ho deveuz nemed ann disterra anaoudegez euz ann traou dibaota euz ar Revolusion. Gwir eo, penaoz kalz ac'hanoc'h a zo ré iaouang évit beza anavezéd ann amzerou dizeuruz-sé, ha pénaoz ivé memez ann darn vuia euz ann dud hoalet n'ho deveuz gwelet nemed ar pez a zo tremenet dirag ho daoulagad ha n'ho deuz klevet ann aliesa nemed danevellou spontuz pe faoz. Mennet em euz-'ta ec'h helljé al levr-man plijout d'eoc'h; da genta, dré ma tesk déoc'h é berr gomzou ar burzudou ar ré brudeta euz ar c'hanton; ha, d'ann eil, dré ma vennomp ivé é vé joa braz gant pep hini anaoud ar pez a zo tréménét a zébronusa enn he garter.

En em gaoud a riz dré chanz é kastel Ker-Iann Koatanskours é krevred eur strollad vraz a dudchentil. An amzer a ioa tom braz, hag ô c'hédal ann heol da zinerzi ez em lekejot da zanevelli historiou. Arruet tro eur c'hoziad hor pedaz da dostaad out-han, d'hen selaou gand arvest, rag émézan ann histor am euz da zanevella déoc'h, eo hini ar c'hastel man, hini he vistri koz, hini al lec'hiou a re vrudeta tro war dro, ha buez eunn den dianavezéd a zeu aliez d'he henta, hag a zo bet dianavellet d'am breur gand ann dianaf he unan.

Pep hini 'ta a dostaaz ourt-han enn eur sioul braz; hogen eunn itroun iaouank, dré he natur débronuz meurbed, ô veza, é kiz eunn arsodez, goulennet digant-han ha gwir é oa ann histor ez éé da zanevelli déomp, péotramand eur mojen, é respountaz dezi: selaouit da genta, itroun, ha ma arvarit goudé-zé, keit a ma oc'h war al lec'h

## Avant-propos

Gens du Léon,

Vous avez toujours eu la réputation d'aimer votre pays plus que tout autre au monde, de conserver et de respecter vos anciennes coutumes. Toutefois, quoiqu'un homme de cœur puisse aimer sa patrie sans la bien connaître, il l'aime davantage encore quand il découvre qu'elle mérite à tous égards son affection. C'est dans cette intention que j'ai écrit le présent ouvrage. Il est vrai que de nos jours nombre d'entre vous ont voyagé et connaissent certaines des merveilles de leur pays; mais, hélas, si l'on en rencontre beaucoup qui sortent de chez eux pour avoir le plaisir de voir les monuments les plus célèbres, d'en faire la visite et de les admirer aux endroits même où ils se trouvent, il en existe davantage encore parmi vous qui n'ont pas la moindre connaissance des événements les plus extraordinaires de la Révolution. Nombre d'entre vous sont certes trop jeunes pour avoir connu cette triste époque, et la plupart même des personnes âgées n'en ont vu que ce qui s'est déroulé sous leurs yeux et n'ont le plus souvent qu'entendu des récits effrayants ou inexacts. C'est pourquoi j'ai pensé que ce livre pourrait vous être agréable; d'abord parce qu'il vous présente brièvement les chefs-d'œuvre les plus célèbres de la contrée; et ensuite parce que nous pensons que chacun peut éprouver beaucoup de plaisir à connaître les événements les plus intéressants survenus dans sa région.

Je me trouvai par hasard au château de Kerjean-Coatanscour en compagnie d'une grande assemblée de personnes de qualité. Le temps était très chaud et, en attendant que le soleil perde son ardeur, on se mit à conter des histoires. Le tour étant arrivé à un vieillard, celui-ci nous pria de nous approcher de lui et de l'écouter avec attention: «Car, dit-il, l'histoire que j'ai à vous raconter est celle de ce château, celle de ses anciens maîtres, celle des sites les plus renommés des environs, et la vie d'un certain personnage qui le visite fréquemment, telle qu'elle fut racontée à mon frère par l'inconnu lui-même.»

Chacun se rapprocha donc de lui dans un profond silence; cependant une jeune dame, par nature fort curieuse, lui ayant

ec'h hellot ober evel d'oun, rag he ansavoud a rann pénaoz war zianevel [war zianef] va breur ounn deuet aman aratoz évit gwiria drezoun va unan ann darn vuia euz ann traou danevellet enn histor man ken asrec'huz ha ker gwelvanuz.

Hervez ann ali-zé, pep hini a choumaz sioul, hag or choziad a zéraouias he histor ével-henn.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

étourdimment demandé si l'histoire qu'il allait nous narrer était véritable ou bien si c'était une fable, il lui répondit : « Écoutez d'abord, Madame, et si vous doutez ensuite, puisque vous êtes sur place, vous pourrez faire comme moi ; car je dois reconnaître que je suis venu ici, à la suite du récit de mon frère, dans le seul but de vérifier par moi-même la plus grande partie des événements rapportés dans cette histoire si affligeante et si lamentable. »

Suivant ce conseil, chacun resta silencieux et notre vieillard commença ainsi son histoire.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

## Kastel Ker Iann

### Kenta gevren

Er bloavez 182... a lavaraz va breur, pa zistroaz va mab euz ar skolach, ez iz gant-han é Léon da welet kerent va greg. Daou abeg em boa évid ober ar véach-zé : ar genta, évid anaoud ha studia bévidigez ha boasiou ar vro é péhini é mennen mond da finveza va buez ; d'ann eil, évid habaskaad hag aoza kaloun va map, hag hé lakaad rag-éun é bézanz hé gérent a Vreiz-Izel, holl tut simpl ha labourerien douar, pe tud diwar ar meaz, maez tud mard ha vertuzuz hag a béré liammou ar goad a dlié naturellement hé zougen da garet ha da zouja én desped he zoare [zoarez] eunn tamik huel ha faéuz ; rag ann den iaouank evel kement ar ré euz he oad hag euz he c'hanved, a ioa balc'h ha rog. Kelenned enn eul lisé koz, n'aotrené ha ne anavézé dellit da zen nemert d'ann hini a ioa desket enn-han, ha diouz he vennoz n'oa netra gréat mad é Franz araog ar Revolution. Didalvez ez oa komz dézan euz ar burzudou hag ar penn-oberiou a bep kiz a amzer Loiz 14. Dizant oa da bep tra, pé, évit lavarout gwel, é serré he zaoulagad war kemend a draou kaer. Hag evel-ze touelled, é klaskiz enn aner en eur dremen Folgoad he lakaat d'arvesti ann ediviz kaer ze, é gwirionez, din euz largentez hor prinset koz. Ar paour keaz den iaouank dall ! dizantuz é oa d'ar burzudou euz ann douriou, ann aoteriou hag ar weren vraz-zé ken brao ha kenn hardiz. Arvestit da viana, a liviriz dezan er chantélé kaer man, al labour sklear a dañtelez kear man saved war pillierou ar ré voana, aourned a gustodou a skeudennou hag a aounamanchou all manifik. Ha ne zeblant ket déoc'h évé ar mean didrouc'hed égiz kartoun pé mezed é-giz koar bouk ? Sellit ouz ar porched-zé, ha né vé ket lavaret é vé delliou eur wenien, ar brankou rezin, kordennet, korvigellet entré-z-ho, skultet er mein memez, ô redat er garannou ann orfev ! Ar ré-man da viana péré ho deuz great al labour ker kaer man, a unanié ar c'hompaz hag ar skwer, hag a wié ho unani, ével a lévéré, gant ar speret hag ann dourn. Mad ! tud gwir, Bretonnet Breiz-izel, ho kourdadou, oant kouskoudé ar ré-zé a béré é séblantit ober kenn nébeut à goz, hag a béré, er c'hontrol, é tléfac'h en

## Le Château de Kerjean

### Première partie

L'année 182..., dit mon frère, lorsque mon fils revint du collège, je me rendis avec lui à Saint-Pol-de-Léon pour visiter des parents de ma femme. J'avais deux raisons d'effectuer ce voyage : la première était de connaître et d'étudier les usages et coutumes de la région où je désirais aller achever mon existence ; la seconde était d'amender et de former le cœur de mon fils en le mettant directement en présence de ses parents de Basse-Bretagne, tous gens simples et agriculteurs ou campagnards, mais êtres bons et vertueux que les liens du sang devaient naturellement le porter à aimer et à respecter, en dépit de son comportement quelque peu hautain et méprisant. Ce jeune homme en effet, comme tant de ceux de son âge et de son siècle, était fier et arrogant. Élevé dans un vieux lycée, il n'accordait et ne reconnaissait de mérite qu'à qui y avait fait ses études, et il était convaincu que rien de bien n'avait été accompli en France avant la Révolution. Il était inutile de lui parler des merveilles et des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. Il était insensible à tout ou, plus exactement, il refusait de voir toutes ces belles choses. Ainsi égaré, je tentai en vain, passant au Folgoët, de lui faire admirer ce bel édifice, digne en vérité de la libéralité de nos anciens princes. Pauvre jeune homme aveugle ! Il restait insensible aux splendeurs des tours, des autels et de ce grand vitrail si harmonieux et si hardi. «Admirez au moins, lui dis-je en ce beau chœur, l'admirable travail de cette superbe dentelure posée sur des piliers de la plus grande finesse, ornée de niches, de statues, et d'autres ravissants décors. Ne vous paraît-il pas que la pierre est découpée comme du carton ou modelée comme de la cire molle ? Regardez ce porche, ne croirait-on pas y voir les feuilles de la vigne, les sarments cordés, entrelacés, sculptés à même la pierre, serpentant dans les cannelures de l'orfèvre ? Ceux-là qui ont réalisé ce travail si

1. L'auteur fait de fréquentes anacoluthes. C'est le fils qui s'égare, et le père qui veut le corriger.

em c'hlorifia m'ho pé ann disterra santimand à enor hag anaoudegez euz ho tud koz.



Porched iliz ar Folgoad.

Sklériet dré va rebechou, hag erruet é kever kastel Ker-Iann, a behini en doa klevet komz gant avantach gant unan euz he gendiskibled [*gendiskibl*] é tiskouezaz din ar choant d'arzaoi éno eur pennad évit diarvesti ha gwiria drézan hé unan hag hen a ioa ker kaer ha ker kré evel a ioa lavaret dezan.

Eur chanz vad a favorizaz ac'hanomp. En eur antren, é oenn saluted é giz eunn den a vrézel gant ar c'henta a renkontrchomp ébarz. Ar salud breurek-zé a roaz d'in da grédi é oann en em gaved enn eur vro a anaoudegez, hag heb fezoun nag enklask pé hen a ioa ar mestr pé ann éversiad euz ar c'hastel, her pédiz da ober d'in he anaoud, hag ann dalc'hiou a ioa stag out-han, ha péré a zéblanté d'in beza euz ar ré gaerra. A greiz va c'haloun, émé-han, gant zévénidigez, ma na vijé ket ann aotrou pehini a zo ô pesketa war bord al lenn galloudekoc'h évid-oun-mé da gountanti ho koulen war gement-zé. An aotrou, a zo eunn den déread braz, hag en em bropozi a rann d'hoc'h ambrouga déz-han heb aoun é-bed euz ho perz d'hé zirenka.

Heulia a rejomp eta gant hardizegez hon blener déread.

Ann dianaf hor digemeraz gand déreadigez braz hogen kouskoudé heb hini euz ar boasiou-zé a zo kent merkou euz eur zévénidigez faoz éget euz eur garantez gwirion ha natural.

admirable associaient assurément le compas et l'équerre et savaient les unir, comme on l'a dit, avec l'esprit et la main<sup>2</sup>. Eh bien ! C'étaient de braves gens, des Bretons de Basse-Bretagne, vos ancêtres, ceux-là même pourtant dont vous semblez faire si peu de cas et dont vous devriez au contraire vous glorifier si vous aviez le moindre sentiment d'honneur et de gratitude envers vos aïeux.»

Éclairé par mes reproches et arrivé devant le château de Kerjean, dont il avait entendu parler favorablement par l'un de ses condisciples, il me manifesta son désir d'y faire une halte afin de l'observer et de vérifier par lui-même s'il était aussi beau et aussi fort qu'on le lui avait dit.

La chance nous sourit. En entrant je fus salué militairement par la première personne que nous y rencontrâmes. Ce salut fraternel me fit penser que je me trouvais en pays de connaissance et, sans façons, sans chercher à savoir si c'était là le propriétaire ou le gardien du château, je le priai de me le faire visiter, ainsi que les dépendances avoisinantes qui me paraissaient magnifiques. «Très volontiers, dit-il fort courtoisement, si Monsieur, qui pêche au bord de l'étang, n'était à tous égards plus capable que moi de satisfaire à votre demande. Monsieur est une personne fort aimable et je me propose de vous conduire à lui, sans que vous ayez aucunement à craindre de le déranger.»

Nous suivîmes donc hardiment notre aimable guide.

L'inconnu nous accueillit avec une grande courtoisie, mais sans aucune de ces démonstrations qui sont des marques de fausse civilité plus que de sympathie authentique et naturelle.

C'était un vieillard imposant, mais il était en même temps de ces personnes dont l'aspect avenant laisse lire les pensées sur le visage et dont toutes les expressions sont gracieuses et charmantes. Un air de douceur répandu sur tous ses traits révélait la beauté de son âme ; il semblait avoir pitié des malheureux et se déclarer leur consolateur. En un mot on reconnaissait d'emblée en lui la Providence de la contrée.

«Vous êtes ici, dit-il en souriant et en regardant mon fils, au pays de la douceur, au cœur de la Féerie chevaleresque<sup>3</sup>, où chaque tourelle d'un château rappelle à la mémoire du voyageur sensible et ravi l'ombre du heureux héros d'un roman ou celle de la victime d'un très

2. Allusion sibylline à l'hypothèse maçonnique de Cambry.

3. Pays magique au fond du lac où Lancelot fut élevé par la fée qui l'avait enlevé tout petit à sa mère.

Eur choziad a boez é oa, hogen er memez amzer unan euz ann dud ouz a béré ann drem eüruz a les lenn war vijach ar mennosiou, hag a béré ann holl benosiou a vé graziuz ha karantezuz. Eunn nec'h chouek feltred war he holl daillou a ziskouezé ar chéarnez he éné; séblantout a réa kaout truez ouz ann dud reuzeudik ha diskleria dezo eur fréalzer. En eur ger, anaoud a read enn-han, a ziaraok, ez oa ar Brovidanz euz ar c'hanton.

Aman, é moc'h, a lavaraz hen en eur vousec'hoarzin, hag en eur selloud ouz va map, enn eur vro a dénérédigez, er chreiz ar marchelluz féri, hag é pé lec'h pep tourel euz eur c'hastel a zigaz d'ann envor ar béajer karantezuz ha touelled, ar skeud euz eun harozer eüruz eur romanz pé hini eur verzerez euz ar c'hrisa mac'her. Hag évit gwir, piou, pé-nemerd ar goun euz ann dalc'hiou féodal, ne garfé énor ann aktou a garantez, a gadélez hag a fougé euz ar marc'hegiez koz? Reni a réa enn he holl sked el lez ar brinzet a Vreiz, er c'hréou koz-man.

Hogen, lezomp a gostez ar bed kaer euz a-vec'h-all, hag arvestomp ar pez a choum c'hoaz euz ar c'hastel kaer euz a Géar-Iann a Goatanskourz, pe hini eo ann objet euz ho kuriozité, ha pe hini a zellit a bep tu beza arvested.

Kastel Ker Iann Koatanskours a oé brudet gant rezoun ével ar c'haera hag ar brasa el Léon araog ar Revolusion. Hé superb tour kreiz ô veza bet diskaret ér bloavez 1600 dré urz herry 4 ha war goulén ar Stadou, heman a oé saved a nevez ével ma hen gwelet bréman, er bloaz 1618, gant Rennan aotrou a Gear Iann, marc'hek a urz Sant Mikeal ha dichentil euz a gambr ar roué Loiz 13 pe hini érijaz douar Ker Iann é markisach, é faveur Renan Barbier pehini a zémézaz da Vari Parzeveau, itroun a énor ar Rouanez. Eur mab o doé hanvet Fanch, pe hini a zemezaz da Gatel Goësbriant, ha bugale all a béré al liñnez a oé reduizet en eur brang hebken é personnach Clauda-Mari Barbier, kount a Leskoad ha markiz a Gear Iann é 1748. Heman en doé meur a grouadur euz he zémézi gant Perrina ar Borfin euz a Leskiffiou, hogen holl é varvjont dizher, hag ar markisac'h a Gear Iann a baséaz é famill Koatanskours, a be hini al liñnez goazeg a finvezaz d'hé zro é 1769. Dré ar maro a Alexandr Paol Vinzand a Choatanskourz, ar gosa euz hé verched, hanved a c'houdévez ann itroun a Gear Iann, a zemezaz d'ann aotrou Kerzaozon Breizall, pehini a gemeraz ann hano a Goadtanskourz, dichentil dister ginidig a Gleder, maez e gwirionez, hag hervez al lavar gadal euz ar c'hastel, eur gannad kaer euz ar garantez. Ann itroun a Goatanskourz a ioa kouskoudé, é keit ha ma c'haller hel lavarout, ar pez a c'halvet neuzé

cruel tyran. Et qui en vérité, n'était le souvenir des mœurs féodales, n'aimerait célébrer les gestes d'amitié, de galanterie et d'orgueil de l'antique chevalerie? Elle brillait de tous ses feux à la cour des princes de Bretagne, dans ces vieilles forteresses.

«Mais laissons là l'univers enchanteur d'antan et admirons ce qui demeure encore du beau château de Kerjean de Coatanscour, qui est l'objet de votre curiosité et qui mérite à tous égards d'être contemplé.

«Le château de Kerjean-Coatanscour fut à juste titre renommé comme étant le plus beau et le plus grand du Léon d'avant la Révolution. Son superbe donjon ayant été détruit en l'an 1600 sur ordre de Henri IV et à la requête des États, il fut entièrement reconstruit tel que vous le voyez aujourd'hui en 1618 par René, seigneur de Kerjean, chevalier de l'ordre de saint Michel et gentilhomme de la Chambre du roi Louis XIII, qui érigea le domaine de Kerjean en marquisat en faveur de René Barbier, lequel épousa Marie de Parcevaux, dame d'honneur de la Reine. Ils eurent un fils nommé François, qui se maria à Catherine de Goësbriant, et d'autres enfants dont la lignée se réduisit à une seule branche en la personne de Claude-Marie Barbier, comte de Lescoat et marquis de Kerjean en 1748. Ce dernier eut de nombreux enfants de son mariage avec Perrine Le Borgne de Lesquiffiou, mais tous moururent sans héritier et le marquisat de Kerjean passa à la famille de Coatanscour, dont la lignée mâle s'éteignit à son tour en 1769. À la mort d'Alexandre-Paul-Vincent de Coatanscour, l'aînée de ses filles, nommée ensuite Dame de Kerjean, épousa Monsieur de Kersauzon de Brézal, qui prit le nom de Coatanscour, obscur gentilhomme natif de Cléder, mais assurément, selon les termes galants du château, charmant ambassadeur de l'Amour. Madame de Coatanscour était d'ailleurs, autant qu'on le peut dire, ce qu'on appelait alors une grande dame, fort puissante, extrêmement fière de sa noblesse et de sa fortune, mais également, à ce qu'il semble, très sensible à la beauté de son époux. Toutefois, en se soumettant à la loi du mariage, elle ne voulut jamais consentir à ce que son beau nom fût soumis à celui de son mari, qu'elle obligea à prendre le sien. C'était au demeurant la meilleure des femmes et elle a été martyrisée, selon ses propres paroles, à cause de son beau nom et pour ses 80 000 livres de rente. C'est d'elle que parle Monsieur de Keratry dans son roman sur le dernier des Beaumanoir.

eunn itron huel ha gallouduz vraz, balc'h meurbed euz he noblanz hag euz he danvez, hogen ivé, hervez ann doaré, santuz braz a c'héned he goaz. Kouskoudé, ouc'h en em soumetti d'al lezenn ar briadelez, ne falvezaz kamet dezi konsanti é vijé he hano kaer trec'hed gant hini hé fried, pe hini a oblijaz da géméroud he hini. Beza é oa, a hend all, eur chreg ar wella, ha merzeried eo bed, evel men deuz hel lavared hé-unan, abalamour d'he hano kaer, hag évit he 80.000 livr a lévé. Ouz-hi eo é c'houlén komz ann aotrou Keratry en he romanz euz ann diveza euz ar Beaumanoared.

Chetu aman ar féad a beheni a ra allusion, hag é gwirionez kuriuz meurbed ha diñ da veza danevellet.

Ann aotrou Ker Iann a ioa enn amzer goz gwaz d'ann aotrou a Lanhouarné a behini ar maner a ioa e Maillé da behini é tlié digaz bep bloaz d'ann deiz merked eunn tam bara, daou vi kaled hag eur voutaillad gwin, péré a zerviché dezan he benn dizolo. P'en dévézé ar mestr aotrou a Lanhouarné, azezed enn eur gador mean é tal dor he vaner, eved ha debred, é roé hé blaz d'an aotrou Ker Iann, ô renta dean ar memez dléadou é testéni euz ann dleadou boutin a erée ann aotrou gant he waz. Lavaroud a rear ouzpen en doa ar gwir d'ez-em brezanti zertain deisiou gand eun heul braz a dud é kastel Ker Iann, ha da lakaad he zervicha éno é kalité a vestr hag a aotrou; hogen asuri a rann pénaoz ém-euz habited ar c'hastel pell amzer heb beza gwelet biskoaz enn-han ann aotrou Coatvill, diveza perc'hen féodalc'h a Vaillé, oc'h uzi, pe gentoc'h, abuzi euz ann dlead supozet-zé, ha zé, évid diou rezoun vad. Da genta, dré maz-oa ann aotrou Koadvill ré zéven ha ré zéréad évit-zé. D'ann eil, abalamour nevez nobléed, en divijé diwallet ouz kement-zé, ô kaout ré a évez da gémered é kever he amezegez galoudeg ha balc'h, pe hini dré he finvidigez hag he c'halloudegez, ô veza azaouezed kent evel [éged] rouanez ar c'hanton, éget evel ar wazianez euz eunn dichentil paour a zaou zervez.

Hogen, distroomp d'ar c'hastel.

Ann édifiz braz, ével ma c'hellit en em asuri anezan dreizoc'h och-unan, a zo diazezet war eur bladen kaer é kreiz eur blenen divent : tro war dro ez-euz eur boulard pevar-c'horneg huel braz, gant pemzek kammed a ledander, gwarmised a venerez ha toulléda veur a gazmat évit lakaat kanoliou. E pep korn ez euz eunn tour kornek gwarmised a darzellou hag a granellou. Ar portail hag he zraff a zo plazed enn un tour kornek. Strobed eo holl gant eun douvez braz, hag évit gwir ar c'hastel kré-man a hellé ober eunn difennadur mad é kaz a zich. A hend-all, armed a oa a veur a bez kanol gréat dré deuz, hag euz

«Voici l'événement auquel il fait allusion, en vérité fort curieux et digne d'être rapporté<sup>4</sup>».

«Le seigneur de Kerjean était autrefois le vassal du seigneur de Lanhouarneau dont le manoir était à Maillé et auquel il devait apporter chaque année à date fixe un morceau de pain, deux œufs durs et une bouteille de vin qu'il lui servait tête nue. Lorsque le seigneur et maître de Lanhouarneau, assis dans un siège de pierre devant la porte de son manoir, avait bu et mangé, il cédait sa place au seigneur de Kerjean et lui offrait les mêmes services en témoignage des devoirs réciproques qui liaient le suzerain à son vassal. On dit en outre qu'il avait le droit de se présenter certains jours avec une grande suite de serviteurs au château de Kerjean et de s'y faire servir en qualité de seigneur et maître; mais je vous assure que j'ai longtemps habité le château sans y avoir jamais vu Monsieur de Coatvill, dernier propriétaire féodal de Maillé, faire usage ou plutôt abuser de ce prétendu droit, et ce pour deux bonnes raisons. La première est que Monsieur de Coatvill était trop distingué et trop courtois pour le faire. La seconde est que, récemment anobli, il s'en serait bien gardé, ayant fort à faire pour ménager sa puissante et superbe voisine, celle-ci étant de par sa fortune et son influence révéree davantage comme la souveraine de la région que comme la vassale d'un pauvre gentilhomme de la veille.

«Mais revenons au château. Cet édifice imposant, comme vous pouvez vous en assurer par vous-mêmes, est établi sur un beau plateau au centre d'une immense plaine : il est ceint d'un rempart quadrangulaire fort élevé de quinze pas de largeur, revêtu de pierres de taille et percé de nombreuses casemates destinées à recevoir des canons. À chaque angle s'élève une tour carrée garnie de meurtrières et de créneaux. Le portail et son guichet se trouvent dans une tour d'angle. L'ensemble est cerné d'une grande douve et il est certain que ce château fort pouvait assurer une bonne défense en cas de siège. Il était en outre armé de plusieurs pièces d'artillerie en fonte d'un assez gros calibre, qui furent transportées à Lesneven au cours de la Révolution. Jamais château ne fut mieux placé pour rançonner les voyageurs ou pour effectuer ce qu'on appelle un coup de main. En un mot, sa position est si avantageuse qu'une garnison de cent hommes

4. Il est effectivement question dans ce roman (t. II, p. 171-190) du château de Kerjean et de la marquise de Coatanscour, mais pas du tout dans les termes employés ici.

eur chaliben braz awalc'h, pére a zo bet digaset da Lesneven enn amzer ar Revolution. Ne oé biskoaz kastel gwela plazed évit ribla ann dremenidi, pe évit ober ar pez a c'halver eur rederez brezelek. En eur ger, he ziazez a zo kenn splétuz m'a-z-eo bet eur c'harnizon a gant den awalc'h, é pad ar Revolution, évit difenn ar vro tro-war-dro. Kouskoudé, en desped ann doaré euz a eur gwir gré euz ar c'hastel man, hé zigemer a ioa gwec'h all euz ar re joasa : da genta he blenen gaer, é kreiz pehini é man, a ioa planted é baliou enn doaré eur stereden a veur a vrank pe zaézennou é bek pehini e welet tour eur barrez pe hini eur chapel. Ha goudé holl, lez ar vro é oa, evel am euz dija lavaret déoc'h.

Évit suppléi d'ar well kaer-zé, pehini a c'heuzin e pad va buez, pinnomp eur pennadig é beg ann dourel zé pehini heb-kenn a choum c'hoaz euz ann arwez gear-zé euz ar rogentez féodalc'h. Ac'hano é jousimp euz ar chéara gwella a oufet da gaoud, hag é wellimp ar vro holl a well évn en em dirolla dirag hon daoulagad. Troit kenta ho sellou war zu ar c'hreiz deiz, hag arvestit ar well divent zé pe hini ne finiz nemed gant Menez Aré hé unan. Remarkit é biz an tour élégant ha ker skéduz a ziouc'h ar géar v Rao a Gastel-Paol, ha pehini her rent c'hoaz kaéroc'h. Peger brao en em zav, en em aoz ha rent ar well euz ar géar-zé laouen ! Koñtemplid é Nord ar mor braz a listri ô piñnad hag ô tiskenn ar Vanch ; er c'huz héol ar baé spontuz a C'houlc'hen, heuz ar vartolodet dizaona ha pehini en deuz lonket kemend ha ken aliez a bensed reuzeudig... Diouc'h ar chostez-zé, d'ann daou benn ho tremvel, éch hellit enn eur taol lagad gweloud ar pinvidika hag ann drusa douar a zo é Breiz. Da genta, a gleiz, é pel pel braz, ema Plounéour-Tréaz, a behini an tour a gol well, a zeblant ac'hann beza é kreiz ar mor, é-z-euz eunn terouar ker founnuz m'her galver ar Baradoz doureg ; hag enn tu deou, é kever Kastel-Paol, éma Roskoff pehini a chalver Liorz al Louzou gégin euz ar finister, é pe leac'h ar wella legumach, evel ar frouez ar ré zélíkata é Plougastel, a veuri er parkeier kazi da bep poent euz ar bloaz, hep kempennadurez na masker é-bed.

Touellet gant kemend a lavaré hag a ziskouézé d'in ann Dianaf, her pédz da gaoud ar vadelez da zanevelli d'in diouch-tu histor ar barresiou a béré ann touriou a skédé ker brao dirag ma daoulagad. Mousc'hoarzin [*Muschoarzin*] a réaz p'am c'hlevaz, ha dreist holl d'ann erbedou ardant euz va map, pehini a unanisé he goulenn gant va ré. Abarz déraoui, hor pédz da ziskenn ha d'ez-em arzaoui eunn nebeud.

a suffi, pendant la Révolution, à défendre la région avoisinante. Pourtant, et en dépit de son apparence de véritable forteresse, ce château offrait autrefois un accueil des plus plaisants : d'abord la belle plaine dont il occupe le centre était plantée d'avenues formant une étoile aux branches ou flèches nombreuses, à l'extrémité desquelles on apercevait le clocher d'une paroisse ou celui d'une chapelle. Et surtout il était la cour de la contrée, comme je vous l'ai déjà dit.

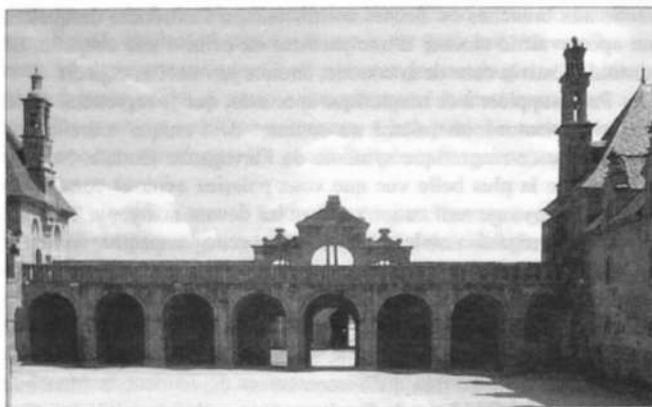
Pour suppléer à ce magnifique spectacle, que je regretterai toute ma vie, montons un instant au sommet de l'unique tourelle qui subsiste de ce magnifique symbole de l'arrogance féodale. Nous y jouirons de la plus belle vue que vous puissiez avoir et verrons de là-haut le paysage tout entier se dérouler devant nos yeux. Tournez d'abord vos regards vers le midi et admirez cette perspective immense qui ne s'achève qu'à la montagne d'Arrée elle-même. Observez au nord-est la tour élégante et si jolie qui domine la charmante ville de Saint-Pol et lui confère encore plus de lustre. Comme elle se dresse avec grâce, se silhouette et égaie son aspect ! Contemplez au nord la multitude des navires qui remontent et descendent la Manche ; à l'ouest la terrible baie de Goulven, terreur des matelots les plus intrépides et qui a englouti tant et plus de malheureux naufragés... De ce côté-là, d'une extrémité à l'autre de l'horizon, vous pouvez embrasser d'un seul regard les terres les plus riches et les plus fécondes qui soient en Bretagne. À gauche d'abord, dans le lointain, se trouve Plounéour-Trez dont le clocher, vu d'ici en perspective, semble être en pleine mer ; c'est un terroir si fertile qu'on le nomme Paradis terrestre ; et à droite, auprès de Saint-Pol, c'est Roscoff, que l'on appelle le Potager du Finistère, où les meilleurs légumes, comme les fruits les plus délicats à Plougastel, mûrissent dans les champs presque toute l'année sans nuls artifices ni engrais. »

« Charmé par tout ce que me disait et me montrait l'Inconnu, je le priai d'avoir la bonté de nous conter sur-le-champ l'histoire des paroisses dont les clochers se dressaient si gracieusement devant mes yeux. Il sourit à mes paroles, et surtout aux ardentes prières de mon fils qui unissait ses vœux aux miens. Avant de commencer, il nous invita à redescendre et à nous arrêter un instant.

« Après nous avoir conduits dans la belle galerie découverte qui joint les deux ailes du château et dit quelques mots à son compagnon, il s'adressa à nous en ces termes :

« N'attendez pas de moi, Messieurs, dit-il, l'exposé de toutes les merveilles des contrées environnantes ; j'aurais trop à dire et cela

Goudé m'en devoa hor c'hondued er c'haleri gaer ha dizolo a uniz ann diou askel euz ar c'hastel, ha lavared eur ger bennag d'he heulier é komzaz ouz-omp er gériou man.

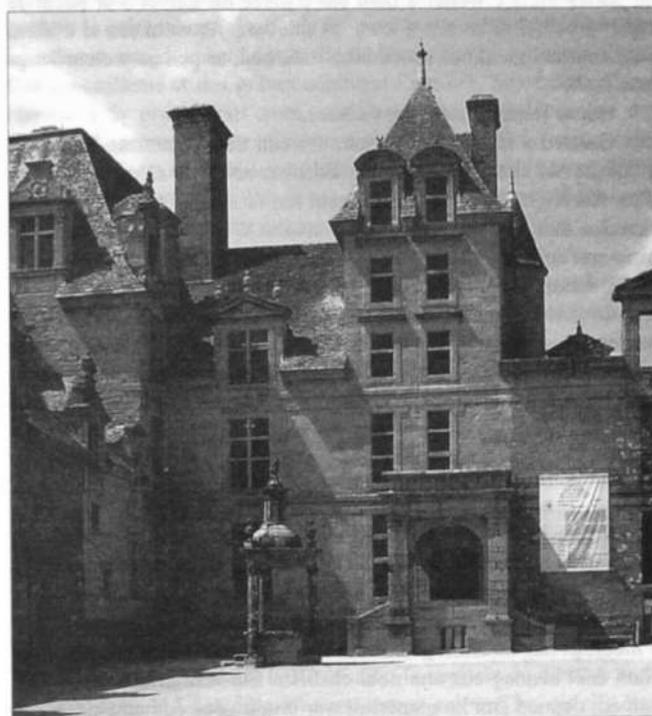


Kastell Ker Iann, «er c'haleri gaer»

Na c'hédit ket diouz-in, aotrounez, émézan, ann dianevel [*daniavel*] euz ann holl burzudou euz ar vroiou tro-war-dro : ré am bé da lavaret, ha zé hor kazé re bell ha d'amzeriou pell zo tremened. Pebez doumach kouskoudé! Rak va dianevel [*zaniavel*] na raé ket neubeutoc'h éged ho pléna war éeun d'al lez gadelez ar Roué Artur, é péhini é touez kemend a dud galouneq é skedient ar c'harantezuz Tristan Léonard hag he géar Izeult; ér verzaillik vihan a gontad Léon, hag enn nozvésiou dudiuz a gastel Breizal, demeuranz breur karantezuz ann aotrou euz ar C'hastel man, pére goude holl dre ho brud mad a dennaz di eunn august béajer bruded enn amzer zé évit beza ar marc'hek galleg dré eksellanz. Hogen, hel lavaroud a rann déoc'h c'hoaz, ré hir é renkemp mont évid arvesti al lec'hiou-ze, hag évit komz euz eunn amzer ker pell diouz-omp.

Ann derou mad-ze ô veza entanet mennoz beo va map éc'h erbedaz ann Dianaff da zanevella dezan diouch-tu ann histor euz ar c'hastel meur brudet-zé; hogen hé-man hen habaskaaz en eur lavaret pénaoz kent kuitaad ar c'hastel é renket da genta kemered kimiad digant ann hostisien ha bizita ho besiou plazed a dré ann aoter vraz euz ann iliz paret a Zant Vouga, a be hini é oant ann aotrounez. War

nous conduirait trop loin et à des époques depuis longtemps révolues. Quel dommage, pourtant ! Car mon récit ne ferait pas moins que vous entraîner tout droit à la galante cour du roi Arthur où, parmi tant de héros, se distinguaient l'aimable Tristan le Léonois et sa chère Iseult ; au petit Versailles du comté de Léon et dans les soirées enchanteresses du château de Brézal, demeure de l'aimable frère du seigneur de ce château, qui d'ailleurs attirèrent ici par leur flatteuse renommée un auguste voyageur qui passait en son temps pour le chevalier français par excellence. Mais, je vous le répète, nous devrions aller trop loin pour admirer ces lieux et évoquer des époques si éloignées de nous.»



Château de Kerjean : la cour et le puits

ar bez zé eo plazet skeuden Rennan Barbier diveza founder euz ar c'hastel man gwisked gand ann harnez a zouged enn amzer Loiz 13. He benn a zo enn noaz, maez aourned gant eur pennad bleo braz meurbet péré a gouéza a bep-tu en eun niver braz a rodellou bian bleo. Enn dro d'hé c'houzoug ez euz eur frézen plinzet. Dougen a ra eur zaé houarn, skoazellou hag harnez ann divreac'h; hé vorzetennou a rez bord an hobrégon, pé ar saé houarn, péré a zo gréad a lavnennou niveruz hag ho rent henvel ouz harnez ar Zeitekved kantved. Morzédenno ha grevez a beur achu ann harnez. He zaouarn é kroaz ével pa vé ô pédi, a zo noaz, maez remerker a réeur ô paséal a zious harnez an divreac'h manchetezou plinzet; ouz he gostez kleiz é weller a izpil eur c'héléz hir galvet d'ar poent-zé rapièr a behini al lavnen a ioa a dri falevarz. Ar ward euz ar c'héléz a zo aourned gand eur skoed braz meurbed, ar pez ne weleür énep-leac'h all.

Ger ar famil ze oa : war va buez.

Gweled a réad ivé er memez tra enn illiz kouent ar Rekoleted el Lezneven skeuden Zébastian Barbier, aotrou à Gearnou, breür d'an diaraoger, oc'h he skeuda evel ma teuomp d'hen dizkriva. Ar skeuden man, hervez ma-z-eo bet lavaret d'in a nevez, a zo plazed hirio ann deiz é porz kouvent al Léanezed er memez kéar.

Bréman, aotrounez, évit non pas ho tistrei diwar hoc'h hent, ez ann da gomz d'eoc'h euz a Gastel-Paol, ar but euz ho [hor] péach ha demeuranz ho tud. Martezé divesatoc'h, mar plij d'eoc'h histor ar géar man, ec'h hellimp ober é kevred eur balle bennag er parrésiounez; hogen, ô c'hedal déraomp dré ar gear-man, rak dellezoud a ra beza anavezet.

### Kastel Paol a Léon

Kastel Paol a ioa araog ar Revolution penn-kéar a Eskopti hag a brinzelez a Léon; hirio ann deiz ez eo ken doaniuz éget ma-z'oa a ziagent joaiuz hag hétuz. Enn hé amzer eur vroik dudiuz ioa [eo] : maga a réa é founder hag er cher vad chalounied, ann Eskop hag he c'hloereg; hag ho lézirégez zantel ne oé kammed troublet nemert dré eunn daél bennag euz ann nobl chabistr. Eur rum braz a dudchentil enn em denned enn ho maneriou war dro, a vévé éno enn eun doaré roguz, hag ar c'heriz devot é ser eur choumerzik bihan. Kelennerien gwiziek, eur rum bennag a véléien ha tud a justiz lenneg, maez dreist holl ann Eskop, eunn den a skiant ha devot meurbed, a skuillé enn-hi

« Cette plaisante introduction ayant enflammé la vive imagination de mon fils, ce dernier pria l'Inconnu de lui conter sans plus attendre l'histoire de ces célèbres châteaux; mais celui-ci modéra son impatience en lui disant qu'avant de quitter le château nous devrions d'abord prendre congé de nos hôtes et visiter leurs tombeaux placés derrière le maître-autel de l'église paroissiale de Saint-Vougay, dont ils étaient les seigneurs. Sur ce tombeau figure le gisant de René Barbier, dernier fondateur du château, revêtu de l'armure qui se portait au temps de Louis XIII. Sa tête est nue, mais ornée d'une chevelure très abondante qui retombe de chaque côté en d'innombrables bouclettes. Autour de son cou, une fraise plissée. Il porte une cuirasse, des épaulières et des brassards; ses tassettes, qui bordent la cuirasse ou la cote de fer, sont composées de nombreuses lamelles et leur donnent le style de l'armure du dix-septième siècle. Des genouillères et des grèves achèvent l'armure. Ses mains jointes comme à la prière sont nues, mais on remarque, dépassant des brassards, des manchettes plissées; à son côté gauche on voit pendre une longue épée, nommée en ce temps-là rapière, dont la lame était à trois quarts. La garde de l'épée est décorée d'un très grand écusson, ce qu'on ne voit nulle part ailleurs.

« La devise de la famille était : « War ma buez<sup>5</sup> ».

« On pouvait voir également dans l'église du couvent des récollets, à Lesneven, la statue de Sébastien Barbier, frère du précédent, le représentant ainsi que nous venons de décrire ce dernier. Cette statue, comme je l'ai appris récemment, est aujourd'hui dans la cour du couvent des religieuses de la même ville.

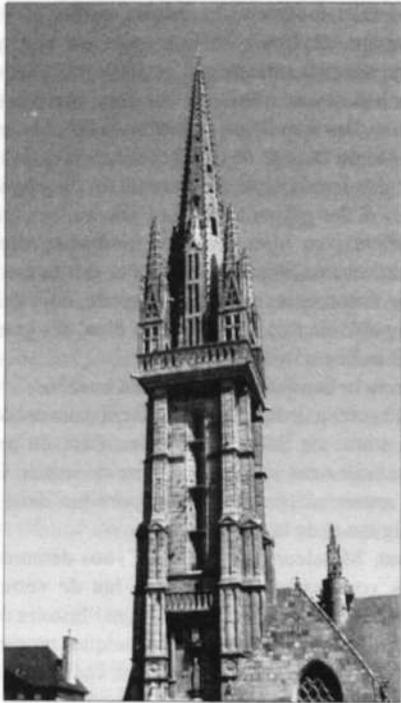
« Maintenant, Messieurs, pour ne pas vous détourner de votre chemin, je vais vous parler de Saint-Pol, but de votre voyage et résidence de vos parents. Plus tard peut-être, si l'histoire de cette ville vous plaît, pourrons-nous faire ensemble quelques promenades dans les paroisses avoisinantes; mais en attendant, commençons par cette cité, car elle mérite d'être connue. »

### Saint-Pol-de-Léon

« Saint-Pol était avant la Révolution la capitale du diocèse et de la principauté de Léon. Elle est aussi morne aujourd'hui qu'elle était autrefois joyeuse et avenante. C'était en son temps une charmante

5. « Sur ma vie ».

blaz al lizerennou, hag al lévriou mad a ioa neuzé ken niveruz ha ma-z-int dibaot breman. Enn eur ger, evit al lux, ann divisou mad hag ar plijaduresiou, e oa ar Bariz vihan euz a Vreiz. Evit-zé é keuzer atao enni ann amzer koz mad-zé, pehini ne baouezer da veuli, hag a behini hor bezo meur a wéac'h ann abek da gomz enn dianevel [dianell] man.



Tour Kreiz-kaer

Ar c'henta objet, heb mar a denno muia hoc'h évez enn eur arrouod é Kastel é vezo ar vraventez a dour kreiz-kaer a behini ec'h arvestid dijà ac'hann ar furm kaer hag ann huelded. Eunn tour pévar c'horneg eo euz ar ré huella, a behini ar blog a vianaa dré ann hirder euz he frénecher kelc'hek. Surmonted eo gand eur c'hornichen hag

petite localité : elle nourrissait dans l'abondance et la bonne chère des chanoines, l'évêque et ses clercs ; et leur sainte oisiveté n'était jamais troublée que par quelque querelle du noble chapitre. De nombreux gentilshommes demeurant dans leurs manoirs des alentours y vivaient orgueilleusement, et les dignes bourgeois y tenaient leurs petits commerces. De savants professeurs, une troupe considérable de prêtres et des gens de justice érudits, mais surtout l'évêque, homme de grande culture et fort pieux, qui y répandait le goût des lettres ; et les bons livres y étaient alors aussi nombreux qu'ils sont devenus rares désormais. Bref, c'était par son luxe, son bon goût et ses distractions le petit Paris de la Bretagne. C'est pourquoi on y regrette toujours ce bon vieux temps qu'on ne cesse de célébrer et dont nous aurons souvent l'occasion de parler dans ce récit.

«Le premier objet qui attirera certainement votre attention en arrivant à Saint-Pol sera la beauté de la tour du Kreisker, dont vous observez déjà la forme élégante et l'élévation. C'est une tour carrée très haute dont la masse est allégée par la dimension de ses fenêtres ogivales. Elle est surmontée par une corniche et une balustrade gracieuse d'où jaillit une superbe flèche, et flanquée de chaque côté par quatre clochetons d'une admirable légèreté. Le clocher a trois cent soixante-dix pieds de hauteur totale. La beauté de ses proportions et de sa forme générale frappa tant le maréchal de Vauban qu'il assura que c'était l'édifice le plus hardi qu'il eût jamais contemplé ; et il était assurément bon juge de cette sorte de chefs-d'œuvre. En effet, toute la masse, tout le poids de cette tour bâtie entièrement en granit, reposent seulement sur quatre piliers de neuf pieds et demi de diamètre, taillés selon la mode du temps en forme de faisceaux de fines colonnettes. Cette tour, le plus beau monument de cette espèce qui existe en France, fut construite à la fin du quatorzième siècle par Jean, quatrième du nom, duc de Bretagne, et celle du Folgoët sur l'ordre de son fils, Jean V, en 1423.

«Non loin de cette tour, du côté du couchant, on remarque aujourd'hui encore en entrant en ville les restes d'un couvent de Carmes où, parmi les bizarres allégories qui illustraient les sculptures de l'ancienne église, on voyait encore quand j'étais au collège la représentation d'une truie occupée à filer.

«Voici l'histoire de cette sculpture, telle qu'elle m'a été contée dans ma jeunesse par l'un des docteurs du collège.

«Un seigneur fort débauché, la terreur des femmes de ses domaines, revenant un jour de la chasse, vit au bord du chemin une

eunn aspled kaer a behini a zall eur vir splann ha flanked à bep kostez gant pévar dourig euz eur skanvder estlamuz : ann tour-zé en deuz 370 troatad a huelder bloc'h. Ar c'hearded euz hé zéréadigez hag euz he holl doaré a zouezaz kemend ar Maréchal a Vauban ma lavaraz oa ann arvest ann hardisa en doa gwelet biskoaz ; hag, hep mar, oa eur barner mad é peur-oberiou zé. E gwirionez, ann holl blok, ann holl bouez euz ann tour man gréat bloc'h é mein krag, zo<sup>1</sup> harpet nemert war pevar billier a nao zroatad hanter a deoder, bédéd hervez ar c'hiz en doaré botellou a goulounennouigou vihan. An tour ze ar c'heara peur-labour enn he zoaré a zo é Franz, a oé savet d'ar fin euz ar pevarzekved kañtved gand Iann pévare a hano, duc a Vreiz, hag hini folgoët dré urz he vap, Iann pemved, en 1423.

A dost d'ann tour man, diouz ar c'huz-héol, par antréer é kéar, é weler c'hoaz hirio ann très euz eur gouent [*gouement*] Karméziz, é pe léac'h é mesk ar skeudennou stultennuz a skeudenné al limajou bod euz ann illiz koz, é welet c'hoaz pa oann er skolach, skeuden eur wiz ô néza.

Chetu aman histor ar skeuden ze ervez ma-z'eo bet dianevellet d'in é va iaouankiz gant unan a zoktored ar skolach.

Eunn aotrou gadal meurbed hag heuz euz ar gragez euz he zomaniou, ô tistrei eunn dervez euz a hémolc'hi, a wélaz war bord ann hent eur vésaérez kéar ha koant ô neza en eur ziwall he deved. Ar gadal ez-em entannaz pa hé gwelaz, ha falloud a réaz dezan he meza ha digemer diganti dré forz hé fréziusa bleunen. Ar plachig iaouank zé, pe hini a ioa bruded braz dré he furnez hag he devotion skouériuz à bédaz ar Werc'hez, hag he zuppliaz da rei dézi diouch-tu dremm eunn aneval akr, évit galloud ez-em zieubi a zisméganzou he aotrou hag évit na deuje hiviziken hé genet da dempti goaz pelloc'h. Aotréed [*Aotéed*] é oé he erbed, ha kemmed enn eur wiz war ann heur. Enn évor ouz ar burzud zé eo, é weler c'hoaz hirio é-métou ar skeudennou euz meur a illiz koz a Vreiz skeuden ar wiz-zé gand he c'hégel, évit digas atao da goun d'ann dud fidel penaoz ann aotrou Doué ne zilez kammed ann dinamded ha penaoz é kwara aliez ar gadal [*galad*] ô vिलाad ann objet euz he zroug ioul. Ar goapaérien a lavar war ann abeg-zé, pénaoz ar skeuden ze ne hellé ket beza gwelloc'h plazed éged enn illiz Karmez, évit servichoud é memez amzer da skouer ha da gentel.

1. le verbe *zo*, oublié par le copiste, doit être rétabli ici.

jolie et charmante bergère qui filait en gardant ses brebis. Le libertin s'enflamma à sa vue et voulut la lutiner et lui arracher de force sa fleur la plus précieuse. Cette toute jeune fille, qui était fort réputée par sa sagesse et sa piété exemplaires, pria la Vierge et la supplia de lui donner sur-le-champ la figure d'un animal hideux, afin d'être délivrée des persécutions de son seigneur et que sa beauté ne puisse plus jamais séduire quelque homme que ce soit. Son vœu fut exaucé et elle fut sur l'heure changée en truie. C'est en mémoire de ce miracle que l'on voit aujourd'hui encore parmi les sculptures de plusieurs églises anciennes de Bretagne l'image de cette truie tenant sa quenouille, afin de rappeler perpétuellement aux fidèles que le Seigneur n'abandonne jamais la chasteté et qu'il calme souvent les ardeurs du débauché en enlaidissant l'objet de sa convoitise. Les plaisants disent à ce sujet que cette sculpture ne pouvait être mieux placée que dans l'église des Carmes, afin de servir en même temps d'exemple et de leçon.»

«C'est pour des raisons contraires, Mesdames, dit alors le narrateur, que j'ai passé sous silence Berven et ses images licencieuses quoique, comme me le disait mon frère, elles aient fait partie autrefois d'un temple consacré au plus ancien, au plus agréable et par conséquent au plus assidu des cultes.»



Chapelle de Berven.

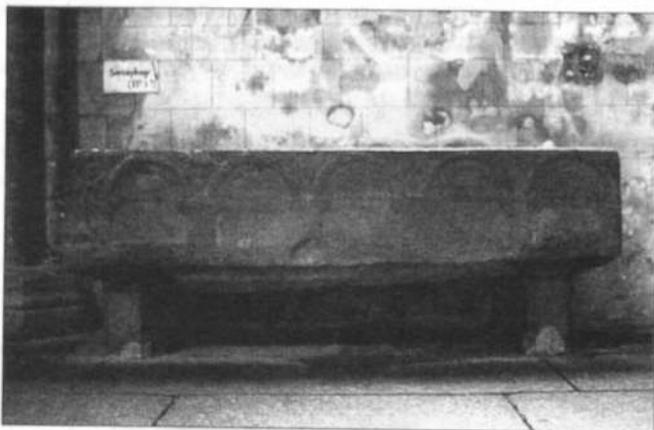
Evit abégou a-énep, itrounezed, a lavaraz aman ann danéveller, em-euz leset Berven hag he skeudennou gadaluz sioul, pé gemment bénag, ével m'hel lavaré d'in va breur, é raent gwec'h-all lod euz a eunn templ konsakret d'ar chosa, d'ann dudiusa ha rak-ze d'ar chult ar muia heuliet.

Katrédal Kastel eo ar gaera hag ar vrava euz a Vreiz. Kouskoudé n'enn d'euz henni netra a skanv skeduz nag hardiz ével er chapel gaer hag ann tour estlammuz a Greiz-Kaer.

Diouz ar chostez kreiz deiz ez-euz kouskoudé eur mestr weren diñ da veza arvested évid he labour fin hag ar vrasder euz he vuzuliou.

E treid ann dérésiou euz ann aoter vraz ez euz eur bez braz plat é marbr du, a behini ann diellou, hirio lamet a arwézé é oa ar plaz é pélec'h arsaolé ludu Sant Paol.

Gweloud a réeur ivé ouz mur unan ar chostésiou izel euz ann illiz eur bez braz é mein, labouret groz, pehini a asurer beza hini Konan Mériadeg ar Charlez braz à Vreiz, ha tad ar c'halounek Tristan a Léon, hag ar chenta founder euz ann illiz-ze.



Katrédal Kastel, « bez Konan Mériadeg »

E<sup>2</sup> Katrédal Kastel ez euz ouspenn eunn objet a zelit vénérasion ann holl, hag euz ar memez amzer gand heman. Eur méan found, pe

2. Dans le manuscrit la préposition *e* manque.

« La cathédrale de Saint-Pol est la plus élégante et la plus belle de Bretagne. Elle n'a pourtant rien de la légèreté, de la splendeur ni de la hardiesse que possède la jolie chapelle et l'impressionnante tour du Kreisker.

« On y voit cependant du côté sud une rosace digne d'admiration pour la délicatesse de son travail et l'ampleur de ses dimensions.

« Au pied des degrés du maître-autel se trouve un tombeau plat en marbre noir dont les inscriptions, aujourd'hui effacées, indiquaient que les cendres de saint Pol reposaient à cet endroit.

« On remarque aussi contre le mur de l'un des bas-côtés de l'église un grand tombeau en pierres grossièrement travaillées, qu'on assure être celui de Conan Mériadec, le Charlemagne de la Bretagne, père du brave Tristan le Léonais et premier fondateur de cette église.

« La cathédrale de Saint-Pol possède également un objet qui mérite la vénération de tous et qui date de la même époque que ce dernier : un baptistère, autrement dit une cuve de pierre grossièrement taillée qu'on utilisait pour les baptêmes tels qu'on les pratiquait aux premiers temps de l'Église, c'est-à-dire par immersion. Cette cuve est semi-circulaire. Elle a quatre pieds cinq pouces de diamètre, quatre pieds deux pouces de longueur et dix-huit pouces de profondeur.

« Derrière le chœur, du côté de l'épître, est situé le tombeau en marbre blanc de François de Visdelou, évêque de Léon mort en 1671. Sur le tombeau figure la statue de cet évêque, à demi étendu, dans ses vêtements épiscopaux. Cette sculpture est magnifiquement exécutée et on affirme qu'elle représente fidèlement la physionomie de ce prélat dont de nombreux parents ont conservé jusqu'à nos jours les portraits authentiques.

« Mais à mon avis l'un des plus curieux objets présents dans cette cathédrale est la triple tête, autrement dit la figure à trois faces que l'on voit près du cul-de-lampe de la voûte du bas-côté, en face du chœur du côté de l'épître.

« Cette figure d'un dessin grossier est entourée d'un cartouche<sup>6</sup> sur lequel sont inscrits en lettres gothiques ces mots bretons : « Ma Douez »<sup>7</sup>. Cette représentation de la triple divinité réunie en une seule attirera certainement votre attention, car elle était également l'emblème des Druides qui existaient encore dans la Bretagne

6. Littéralement : « une petite bannière ».

7. « Mon Dieu ! ».

anez, eur véol vean tallet rustr hag a zerviché évid ar badéziantou é giz m'ho gréad er c'henta amzeriou euz ann illiz : da lavaret eo, dré blonjéadur. Ar véol man a zo é furn eunn hanter kelc'h. Pevar zroatad ha pemp meutad he deuz a diz ouz ann eil tu d'égilé; pévar zroatad ha daou veutad a het, hag triouec'h meutad a géo.

A dré ar c'heur, diouz kostez ann abostol éma é marbr gwen bez fanch Vizdelouz, Eskop a Léon, maro é 1671. War ar bez zé éma skeuden ann Eskop man hanter chourvezet gand he aournamanchou [*aounamanchou*] a Eskop. Ar skeuden man a zo peur chréat brao, hag asuri a réar penaoz é skeudenn é gwirion hévélidigez ar prélad-zé, a famil pehini ez euz kalz a dud ho devez miret beteg hirio ann hevelédigesiou gwirion.

Hogen, diouz va mennoz, unan euz ann objejou ar ré zibaota a zo er c'hatrédal man, eo ar penn tri doubl, pé ar figur a dri faz a weler peinted é kever toul a lampr euz ar vaod diouz ar chostez izel, rag énep d'ar chœur diouz kostez ann abostol.



Katrédal Kastel : « ar penn tri doubl »

du septième siècle et auxquels les premiers chrétiens l'avaient certainement empruntée avec le culte des fontaines et les prédications publiques.



Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon : tombeau de François de Visdelou

« Quelques voyageurs vont aussi visiter et admirer le bel escalier en pierre de taille du palais de l'évêque, ainsi que son grand jardin.

« Le collège est également un beau bâtiment que l'on doit à la générosité de Monseigneur de La Marche, dernier évêque de Léon. Ce dévot prélat donna pour le construire plus de trois cent mille livres de son argent personnel. Ce n'est pas le seul témoignage des bienfaits de sa générosité. Il a en outre répandu dans la région la culture des lettres et celle de la pomme de terre, deux connaissances aussi utiles l'une que l'autre en des temps troublés et pendant les disettes, selon la nature de nos besoins. Aussi la mémoire de ce prélat est-elle aujourd'hui encore l'objet d'une grande vénération dans la région, et il faut reconnaître qu'il était à tous égards digne du saint souvenir que l'on garde de lui.

« On ne peut malheureusement pas en dire autant de son chapitre

Ar figur-ze zo<sup>3</sup> euz eunn desin c'hroz kelchet gant eur vannielik vihan war behini eo merked, é moulou goth, ar gériou brezounek man : Ma Douez. Ann arwez zé euz ann tri ferzon én Doué, unanied enn unan heb kenn, a denno hep mar hoc'h évez, rag beza oa ivé arwez ann druided [*drued*], a béré ez oa c'hoaz é Breiz er seizved kantved, a béré, hep arvar, ar gristenien genta ho doa zé emprestet, koulz hag ann azeulidigez ar feunteuniou hag ar prézégennou a c'hoez.

Eur béajer bennag a ia ivé da vizita ha da arvesti ann derez kaer é mean benerez [*bennez*] euz a balez ann Eskop, hag ivé he jardin vraz.

Ar skolach a zo ivé eunn ti kaer a dléar d'al largentez ann aotrou La March, diveza Eskop a Léon. Ar prélad devod-zé a roaz évid he zevel ouspenn 300.000 livr euz he arc'hand he-unan : ne d'eo ket henez hebken é bed ar mad-oberiou euz he largentez<sup>4</sup>; skuiled en deuz ouspenn dré ar vro diorroadur al lizerennou hag hini ann avalou douar, daou diorroadur ken util ann eil ével égilé enn amzer reuz hag



Skolach Kastel

3. zo manqaat.

4. Le sens de cette proposition est facilement accessible, mais sa construction est incohérente.

dissolu qui lui a causé pour cette raison, chacun le sait, bien des tracas. Leur dépravation<sup>8</sup> était telle qu'aucune femme honnête ne pouvait plus assister à leurs joyeux banquets sans perdre sa réputation. On a même vu deux frères, l'un chanoine et l'autre officier, se battre à cause de cela en duel; et le plus étonnant est que c'était l'officier qui reprochait au chanoine sa vie scandaleuse. Il est certain que plus d'un austère dévot d'à présent a dans sa jeunesse, sinon participé, au moins assisté à ces débordements. Mais malheur à l'étourdi qui, en réponse à leur sempiternelle célébration du passé, voudrait leur en rappeler le souvenir! Ils pousseraient les hauts cris et se plaindraient amèrement de la méchanceté du monde... et pourtant rien n'est plus vrai. Mais les dévots sont oublieux et débordent d'indulgence pour eux-mêmes et pour leurs proches, et au contraire tiennent précisément et impitoyablement les comptes d'autrui. Ainsi va le monde, qui encense son ami et accable son ennemi.

«La ville de Saint-Pol, qui est l'une des premières du Léon, était déjà considérable en 643, puisque les États de Bretagne s'y réunirent le dix mai, sous le règne d'Alain le Long<sup>9</sup>, pour lutter contre les abus.

«Les évêques de Léon étaient avant la Révolution les seigneurs temporels de la ville de Saint-Pol et portaient le titre de comte de Léon. Ils jouissaient du droit des épaves échouées sur les rivages de leur diocèse et possédaient en outre d'autres privilèges dont ils tiraient un revenu très considérable.

«Tout le cérémonial usité jadis pour la réception de l'évêque de Léon dans sa ville épiscopale mérite d'être rapporté. On y observera avec intérêt les mœurs curieuses de l'ancien temps et surtout cette évidence que, même sous la féodalité, les communes et les églises de Bretagne avaient leurs droits, leurs franchises et leurs libertés aussi bien que la noblesse.

«Le premier mars 1422 Philippe de Coatquis, docteur en droit civil et en droit canon, évêque de Léon, faisant son entrée solennelle dans sa cité épiscopale, arriva avec une suite somptueuse près de l'église Saint-Pierre, à l'extérieur de cette ville. Il s'y arrêta et Tanguy de Kermavan, l'un des plus nobles gentilshommes de Léon, descendit de cheval et vint, le chapeau à la main, prendre la bride de la monture de l'évêque, qu'il mena jusqu'au portail de l'église Saint-

8. Il s'agit des chanoines membres du chapitre.

9. Mort vers 702, selon Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 626.

enn diénez, ervez ann natur euz hon ézommou. Evel-zé ann évor euz ar prélad-ze a zo c'hoaz hirio ann deiz enn eur vénérasyon vraz er vro, ha red eo hen ansavout ez oa a bep-tu diñ euz an envor santel a virer dézan.

Malherusamant ne haller ket lavarout kement all euz he jabistr gadaluz, pehini diwar ar penn-ze, ével ma oar pep hini, en deuz graet dezan meur a asrec'h. Ho gadelez a ioa ken direiz ne helle greg honest mui asista enn ho banvésiou joauz heb koll he brud mad. Gweled ez euz memez war ann abeg-zé daou vreur, unan chalouni hag eunn all offiser, oc'h en em ganna enn duel; ha, tra estlamuz, ann offiser oa a rébéché d'ar chalouni he vuez skandaluz. Heb mar, meur a zevod garo euz ann amzer a zo bed enn ho iaouankiz, mar-n-eo [*mar-z-eo*] ken-obérourien, da vihana arvestidi euz ann dizursiou-zé. Hogen, gwâ d'ann dievez! pehini er respond d'ho meulidigez hep divez euz ann amzer goz, a choulfé digaz dezo ann envor a gément-zé : leusket a raféint kriou braz, ha krial forz a rafeint war fallagriez ar bed, ha kouskoudé n'euz netra gwiroc'h. Hogen ann dud devod a zo tud digoun ha leun a vadelez évit-ho ho unan hag evid ho ré, maez, enn-énep, évoruz braz ha kriz évid ar ré all. Evel-ze éma ar bed, pehini a veul he genvreuz hag a damal he énébour.

Kaer Kastel a zo unan euz ar c'henta a Léon, hag a ioa dijâ notabl é 643, pa-z'eo gwir penaoz Stadou Breiz ez en em strollaz enn-hi ann deg a viz mae, dindan ren Allan ann hir, évit reformi ann dizursiou.

Eskibien Léon a ioa araog ar Revolution ann aotrounez temporel euz a Gear Kastel, hag a gémeré ann tiltr a gounted a Léon. Jouisa a réant a wiriou ar penseou diguezed war ann aochou euz he<sup>5</sup> eskopti, ha beza en doa choaz ouspenn-zé gwiriou all euz a béré é tenné eul lévé bras meurbet.

Oll lidou heuliet gwec'h all er c'henta donédigez ann Eskop a Léon enn hé géar épizkopal a zellit beza danevellet. Gweloud a réor ennhî gant plijadur ar boasiou kuriuz-ze euz ann amzer goz, ha peurgedged ann anadurez ze penaoz memez dindann ar féodalchédigez, ar chommuniou hag ann illisiou a Vreiz ho doa ho gwiriou, ho frankisiou hag ho libertez koulz hag ann noblanz.

Ar Ia a Veurz 1422 Philip a Goad Kiz doktor é gwir zivil hag é gwir illiz, Eskop a Léon oc'h ober he zonédigez genta enn he géar

5. L'auteur passe inopinément au singulier, parlant de l'évêque, non plus des évêques de Léon.

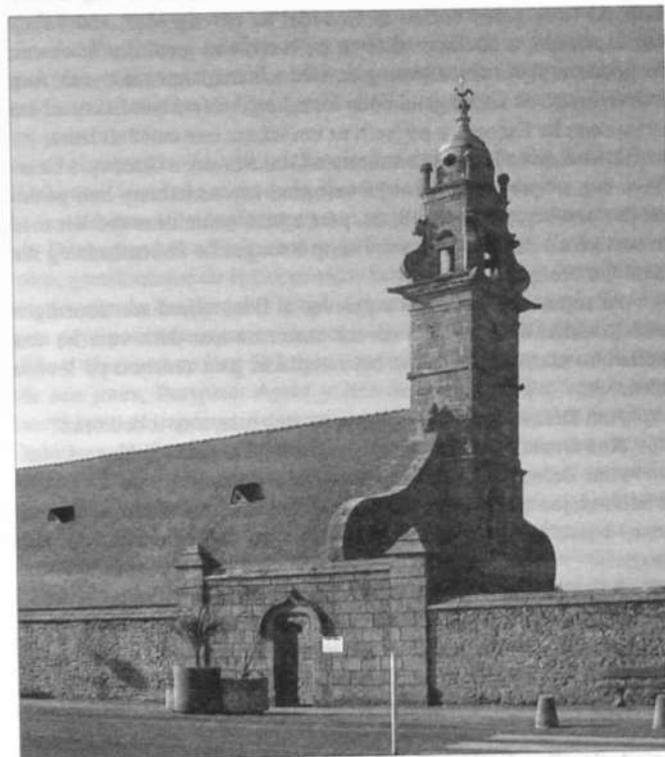
Pierre, où le prélat mit pied à terre, Monsieur de Kermavan lui tenant l'étrier; et en échange le cheval et tout son harnachement devinrent sa propriété. L'évêque s'assit dans un fauteuil; Monsieur de Kermavan, pour accomplir les obligations de sa charge, lui ôta ses éperons, lui retira ses bottines, prit son manteau et son chapeau, qui lui appartinrent désormais. Les chapelains de l'évêque le revêtirent de ses vêtements épiscopaux et il entra dans l'église, suivi de tout son clergé. Après y avoir fait oraison, il appela à haute voix Messieurs Tanguy de Kermavan, Alain de Coëtivy et Guyomar de Kervern et leur déclara qu'étant vassaux de l'église de Saint-Pol chacun d'eux devait porter un pied du fauteuil dans lequel il allait faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale et prêter en outre le serment de la défendre, elle et les droits de son église, envers et contre tous. Les trois chevaliers prêtèrent ce serment en déclarant qu'ils étaient prêts à obéir. À ce moment s'éleva une vive contestation sur le point de savoir à qui devait revenir le droit de porter le quatrième pied du fauteuil. Prigent de Coëtménec et Henry de Penmarc'h (ce dernier âgé de huit ans seulement), revendiquèrent cet honneur. Après une vive controverse et une longue délibération, le sage et savant prélat, considérant que d'une part les droits de Prigent de Coëtménec n'étaient pas suffisamment établis et que d'autre part le seigneur de Penmarc'h était beaucoup trop jeune, décida que l'honneur d'être le quatrième porteur reviendrait à Henry du Chastel, seigneur de Kerazret, mais pour cette fois seulement, et sans conséquence pour l'avenir, tant une telle affaire paraissait au révérendissime docteur importante et préoccupante.

«Cela étant réglé, le cortège sortit et se mit en marche pour entrer en ville; mais en passant sous le porche de l'église Saint-Pierre l'évêque s'arrêta un instant et, plaçant la main sur son cœur, jura à son tour aux quatre susdits seigneurs, qui représentaient la noblesse du diocèse, de les conserver, confirmer et maintenir dans tous leurs droits, privilèges et libertés. Après cette formalité, ils se mirent en marche et arrivèrent devant les portes de la cité, qui étaient fermées. Le sieur Guillaume Henry, écuyer, procureur syndic des habitants de Saint-Pol, sortit par le guichet de la ville et requit le prélat de prêter le serment que ses prédécesseurs avaient coutume de prêter aux bourgeois de Saint-Pol en faisant leur entrée solennelle dans leur capitale. Il y consentit et jura de conserver les droits, privilèges et immunités de l'église de Léon, de maintenir les bourgeois et habitants de la cité de Saint-Pol-de-Léon et leur dite ville dans leurs franchises, libertés et anciennes immunités. Ce serment prêté, et l'acte en ayant

épiskopal a arruaz gand eunn heul kaer braz a dud é kever illiz Sant Per é méaz euz ar géar man. Eno ez-em harzaz, ha tangy a Gear-Mavan, unan euz ann dud chentil nopla a Léon a ziskennaz diwar varc'h, hag a zeuaz he zog enn he zourn da grégi é kabestr marc'h ann Eskop, pehini a ambrougaz betek portal illiz Sant Per, é pé lec'h é tiskennaz ar Prélad diwar he varc'h, ann aotrou Kear Mavan ô terchel ar skleug, hag évit-zé ar marc'h hag he holl harnez a berc'henté dézan. An Eskop a azezaz enn eur gador vréac'h; ann aotrou Kear Mavan évit miret lézennou he zalc'h, a lamas dezan he gentrou, a dennaz he voutinezou, a gemeraz he vantel hag he dok, péré a berc'henté dezan adalek-zé. Chapalaned ann Eskop hen wiskaz enn he wiskamant pontifical, hag ec'h antréaz enn illiz gand he holl c'hloer. Goudé beza great ennh eunn orezon, é c'halvaz a vouez huel ann aotrounez Tangy a Géar Mavan, Allan a Goétivy ha Giomar à Gear-Vern en eur ziskléria dezo pénaoz beza gwizien illiz Kastel Paol é tlié pep hini anezo dougenn eunn troad euz he gador vréac'h, é pe hini ez oa [ez-*eo*] da ober he zonedigez vad enn he gear episkopal, hag ouspenn-ze ober lé d'hen difenn hi ha gwiriou he illiz é kever hag a énep holl. Ann tri marc'hég a reaz al lé zé, en eur lavaret é oant prest da zenti. Aman é savaz eur striv braz évit gouzoud da biou é perchentjé dougen ar bevaré droad ar gador-vréac'h. Prijand a Goet menek hag Herry a Benn marc'h (he-man haoled a eiz vloaz [vlaz] heb kenn) a choulennaz ann énor-zé. Goudé eur striv beo, hag eur préder hir, ar wizieg ha lennek Prélad ô kaout penaoz euz a eur berz gwiriou Prijand a Goetmenek ne oant ked awal'h stabilied, ha pénaoz euz ar chostez all ann aotrou a Bennmarc'h a ioa kalz ré iaouang, a zesidaz é vijé ann énor da veza ar bevaré douger roet da Herry ar Chastel, aotrou a Gearozed, hogen évid ar véac'h-ze hebken, hag heb derchel a gonzékanz, kemend é seblanté a bouez hag inkrézuz eunn hevelep kaz d'ann doktor reverand meurbed.

Ann dra man reizet, ann heul a zortiaz hag ez em lakéaz é march évid antrenn é kear, hogen en eur didremen dindann porched illiz Sant Per, ann Eskop a arzaoaz eur pennadig, hag ô laquad he zourn war poul he galoun, a réaz d'he dro lé d'ar pevar aotrou hanved a ziarog, ha péré a reprezanté ann noblanz euz ann Eskopti, d'ho c'henderc'hel, konfirma ha miroud enn ho holl gwiriou, privilaichou ha frankisiou. Goudé ar formalité zé, ez em lekejot er roud, hag ez em gafjot gand dor kéar pehini a ioa serret. Ann aotrou Gwillou Herry, floe'h, prokuler Zindik da habitanted kaer Gastel, a zortiaz dré zraff [graff] kear, hag a reketaz ar Prélad da ober al lé m'oa kustum

été dressé, les portes de la ville furent ouvertes, le cortège y pénétra et se dirigea vers la cathédrale. Arrivé devant le grand portail de cette église, Jean de Vigeris, archidiacre de Léon, se présenta au nouvel évêque et le requit au nom du chapitre de prêter serment de maintenir les droits et privilèges des chanoines et de les protéger envers et contre tous. Le serment prêté, les portes de la cathédrale s'ouvrirent; l'évêque y entra, renouvela ce serment en arrivant à la porte du chœur puis, pour la troisième fois, au pied du maître-autel. La grand-messe fut solennellement célébrée, puis l'évêque se rendit à son évêché où il se mit à table pour déjeuner.



L'église Saint-Pierre, dans l'actuel cimetière de Saint-Pol-de-Léon.

da bresta he ziaroagérien da vourchichen kear Gastel, par réent ho donédigez vad enn ho fenn kear-ze. Aotréa a réaz da zé, hag é touaz da genderchel ar gwiriou, privilaichou ha minic'hiou [*minic'h*] ann illiz a Léon; da genderc'hel ar vourchichen hag habitanted a géar a Gastel Paol a Léon hag ho lavaret kaer zé, enn ho frankisiou, minic'hiou ha privilaichou koz. Al lé man touet, hag ann akt skrivet, dor kear a oé digored, ann heul a antreaz ennhî hag iéaz war zu ar Gatrédal; erruet éc'harz ar Portail braz euz ann illiz man, lann a Vijéris arriagoun à Léon, ez em brézantaz dirag ann Eskop nevez, hag hen reketaz enn hano ar chabistr da ober lé da genderc'hel gwiriou na privilaichou ar chalounied ha d'ho diwall é kever hag a-énep holl. Al lé-ze gréed doriou ar Gatrédal ez em zigoréaz, ann Eskop antréaz ennhî, a névésiaz al lé-zé oc'h arroud gand dor ar chœur, ha goudé-ze, évid ann derved gweac'h, enn treid ann aoter vraz. Ann oféren bréd a oé kaned gand lidou braz, ha goudé-zé ann Eskop ez em rentaz enn he Eskopti, e pé lec'h ez em lekéaz ouz taol évit leina.

Diwar divez lein ann aotrounez a Géar Mavan, a Goetivy, a Gear-Vern hag a Gear Orzet [*ozret*] a zastumas ann archantery holl pèhini en doa servichet d'ar banvez ze, pére a berc'henté dezo dré wir evid ar servich ho doa rented d'ann Eskop ô tougen he fauteuil adaleg iliz Sant Per beteg ar Gatrédal.

Ar ré-zé oé é pad meur a gañtved al lidou mired enn donédigez vad Eskibien a Léon. Enn diveza amzeriou ann darn vuia ho doa kolled ho chustum, pé a ioa bet ramplazet gant renchou pé lévèou bloaziek.

Ann Dréméniad. – Ar gwiriou ze, heb mar, a zo a bell braz?

Ann Dianaf. – Abaoué Sant Paol aorélien, kenta Eskop a Léon.

Ann Dréméniad. – Alies em euz klevet meuli he furnez hag he c'halloud, joa braz évé gan-en anaoud he histor ervez tradision ar vro man, é leac'h, mac'h asurer he envor a zo bepred enn eunn estim vraz.

Ann Dianaf. – Chetu-hi aman égiz ha m'ac'h hellid he lenn enn Alberd Ar vraz, ann aotour injinuz-ze a Vuez ar Sent a Vreiz.

Ganed é Breiz énésiad er Bloaz 492, ez em westlaz da zervich Doué, pa oa c'hoaz nemerd eur c'hrouadur, en desped d'he dad, dichentil à Gerné Vro-zaoz; ha goudé beza studied dindan ann doktored ar ré vrudeta euz he amzer, é kuitaz he vro évid ez em rei gwell d'ar vuez kééluz; douara a réaz enn énez Eusa er bloaz 517 enn eur baé pèhini a c'halver choaz hirio dre hé hano, Porz-Paol. Goudé beza choumed éno eunn amzer bennag gand he genvreuteur, ô

À la fin du déjeuner Messieurs de Kermavan, de Coëtivy, de Kervern et de Kerazret se saisirent de toute l'argenterie qui avait servi au cours du banquet et qui leur appartenait de droit pour le service qu'ils avaient rendu à l'évêque en portant son fauteuil depuis l'église Saint-Pierre jusqu'à la cathédrale.

«Tel fut pendant bien des siècles le cérémonial observé pour l'intronisation des évêques de Léon. Dans les derniers temps la plupart des coutumes étaient tombées en désuétude ou avaient été remplacées par des rentes annuelles.»

Le Voyageur : « Ces droits sont sans doute très anciens ? »

L'Inconnu : « Ils remontent à saint Pol Aurélien, premier évêque de Léon. »

Le Voyageur : « J'ai souvent entendu célébrer sa sagesse et son pouvoir, et j'aurais grand plaisir à connaître son histoire selon la tradition de ce pays où l'on assure que son souvenir est toujours tenu en grande estime. »

L'Inconnu : « La voici, telle que vous pouvez la lire dans Albert Le Grand, le subtil auteur de la *Vie des saints de Bretagne*. »

« Né dans l'île de Bretagne en l'an 492, il se consacra au service de Dieu quand il n'était encore qu'un enfant, contre l'avis de son père, gentilhomme de la Cornouaille britannique. Après avoir fait ses études auprès des docteurs les plus renommés de son temps, il quitta son pays pour mieux se consacrer à la vie de prière. Il débarqua sur l'île d'Ouessant en l'an 517 dans une anse qui porte encore son nom de nos jours, Porspaul. Après y être demeuré quelque temps avec ses frères, désespérant de jamais parvenir à convertir les sauvages habitants de cette île effroyable, il la quitta et, se dirigeant du côté de Saint-Pol, il entra dans une baie appelée Le Quernic, à une petite lieue de Plouescat, région habitée à cette époque par des populations côtières rudes, inhospitalières, hostiles à tous les étrangers, qui massacraient sans pitié ceux que les fréquents naufrages rejetaient sur leurs rivages hérissés de récifs... Les dépouilles de ces malheureux faisaient leur plus grande richesse; ils les considéraient comme un don qui leur était envoyé par leurs cruelles divinités. Les sauvages habitants de ce canton n'ont guère changé de mœurs depuis cette époque. Saint Pol, sentant immédiatement que parmi de tels sauvages son éloquence aussi bien que sa doctrine seraient inutiles, poursuivit sa route jusqu'à l'île de Batz, pays déjà chrétien et qu'habitait alors le Jarl ou comte Gwitur, gouverneur de la région au nom de Judual, prince ou roi de Léon réfugié en ce temps-là à la cour de France.

tizezpéri ne heljé bikenn konvertisa ann habitanted gwez euz ann enez heuzuz zé, he chuitaz hag oc'h en em denna war gostez Léon ec'h antreaz enn eur baé hanved [haved] ar Chernig eul leoik vihan diouz Ploueskatek, bro habité d'ar maré zé gand arvoridi kriz, dishégarad, énébourien d'ann holl divroidi, ô lasa hep truez a-bed ar ré pé ré penséou paot a daolé war ho c'hostesiou aod houped a gerrek... Dibourc'hou ar baour tud keaz-zé a réa ho braza finvidigez; konzidéri a réand anezo evel eur ro kaset dezo gand ho douéou kriz. Ann habitanted gwez euz ar c'hanton-ze n'ho deuz nemeur chanced a vévidigez abaoué ann amzer-zé. Sant Paol péhini a zantaz diouc'h-tu pénaoz, émétoú cunn hévélep tud gwez, é vizé inutil hag he hélavar hag he gelennadurez, a gontinuz he roud beteg Enez Vaz, bro dija kristan ha péhini a habitante neuzé ar Jarl pe kondt Gwitur bléner euz ar c'hanton-ze evit Judual prinz pe roué a Léon refujied d'ar maré-zé el lez a Franz é kever ar roué Childebert péhini a ioa en em ziskleried he ward.

Gwitur, eun den devot ha gwizieg hen digemeraz mad meurbed, ha goude he veza lakead da zanevella he avañturiou, ô veza he anavezéd évid unan euz he liñnez hen dalc'haz enn he gever, hag hen erbédaz da zelvira ar vro diouz eun aéraouant braz meurbed péhini a wasté ar vro holl, ha péhini en doa enn aner klasked distruja dre he wella brézélékaerien, pére a bérissé [bérissent] holl enn añtrepriz pirilluz ze. Sant Paol touché euz ann stad maluruz habitanted ann énezen-sé, en devoé truez out-ho, hag her promettaz dezan. Tremenn a réaz ann nosvez holl enn orezoun gand he rélijuzed, ha diouz ar mintin é lavaraz ann oferén hag é réaz he gundui d'ar c'héou é pé hini ez em denné ar dragoun. Eunn engroez a dud hen heulié hag a ziskouezaz dezan a ziabell ar c'héou doujuz ouz péhini den ne grédé tostaat. Ann den santel a dostaa gand hardisegez heulied gand eur brézélékaer iaouang diouz kostez Kléder, péhini hebken en doé ar gourach d'hé heulia, ha péhini ez em offraz da stourma ann aéraouant. Sant Paol a vénigaz he glezé hag a c'hourc'hemennaz d'ann dragon en em ziskoueza, ar pez a réaz en eur leuskel suterez spontuz hag en eur freuza ann douar gand he skantennou, neuzé é taolaz dezan he stol war he chouzoug en eul lavared eur gériou sakr bennag, ar pez her rentaz digéfluz ha mut, he liama a reaz hag he rei d'ar brézélékaer iaouang péhini her vlenaz fazilamand é giz eur c'hi beteg ar boenten nord ann énezen. Eno oé, é lammaz ar Sant he stol digantan en eur c'hourc'hemenza dezan ez em deurel er mor anezan he-unan, ar pez a réaz heb argila. Ann andred e péhini ez em stlapaz ann aéraouant

auprès du roi Childebert qui s'était déclaré son protecteur.

«Gwitur, homme pieux et sage, le reçut fort bien et, après lui avoir fait conter ses aventures et l'avoir reconnu comme un membre de sa lignée, le garda auprès de lui et le supplia de délivrer le pays de l'énorme dragon qui dévastait la région tout entière et qu'il avait vainement tenté de faire détruire par ses meilleurs guerriers qui succombaient tous à cette périlleuse entreprise. Saint Pol, ému par la triste situation des habitants de cette île, eut pitié d'eux et le lui promit. Il passa toute la nuit en prière avec ses religieux, dit au matin une messe et se fit conduire à la caverne où demeurait le dragon. Une foule le suivait et lui désigna de loin la redoutable caverne dont nul n'osait s'approcher. Le saint homme s'avança hardiment, suivi par un jeune guerrier des environs de Cléder qui eut seul le courage de l'accompagner et qui s'offrit à combattre le dragon. Saint Pol bénit son épée et ordonna au dragon de se montrer, ce que fit ce dernier en poussant un sifflement effroyable et en labourant la terre de ses écailles. Il lui jeta alors son étole autour du cou en prononçant quelques formules sacrées, ce qui le rendit inerte et muet, le lia et l'abandonna au jeune guerrier qui le mena aisément comme un chien jusqu'à la pointe nord de l'île. C'est à cet endroit que le saint lui ôta son étole en lui ordonnant de se précipiter de lui-même dans la mer, ce qu'il fit sans hésiter. L'endroit où cet énorme dragon de soixante pieds de long se précipita se nomme encore aujourd'hui le Trou du serpent; il a huit pieds de large et quand la mer monte, elle y pénètre en faisant un tumulte si effroyable que même de nos jours il fait trembler les plus braves des habitants.

«Vous souriez, jeune homme, mais que dites-vous donc du saut non moins extraordinaire que fit naguère un illustre marin de cette île, le digne compagnon de l'intrépide Bisson<sup>10</sup>, le dévoué Trémintin?

«Mais poursuivons notre histoire.

«Saint Pol ne se limita pas à cette seule bonne action : il délivra également les habitants du Faou d'un horrible dragon qui dévastait toute la contrée à l'entour, en lui ordonnant de le suivre, puis d'aller lui-même chercher son petit, qu'il avait laissé dans la caverne et qui commençait déjà à s'attaquer aux gens, ce qu'il fit avec soumission et sans faire de mal à personne; puis il les mena tous deux dans l'île

10. En 1827 l'enseigne de vaisseau Bisson et son matelot Trémintin préférèrent faire sauter le brick *Paganoli* capturé aux Turcs plutôt que de l'abandonner à deux cents flibustiers « grecs ».

braz meurbed-ze, a dri ugent troatad a hirder, a c'halver c'hoaz hirio toul ar Zerpent, pehini en deuz eiz troatad a dreuz, ha pa biñn ar mor ec'h antrenn ennan gand eun trouz ker spontuz ma laka c'hoaz hirio an deiz da gréna beteg ann hardisa habitanted.

Mousc'hoarzin a rid, den iaouang, hogen petra é livirit 'ta euz al lam nann nebeutoc'h burzuduz pehini a réaz n'en deuz ket pell eur merdeád bruded braz euz ann énez man, ann diñ heulier euz ann dizaonuz Bisson, ar westled Tremintin ?

Hogen heuliomp hon histor.

Sant Paol ne lezennaz ket éno he vad oberou, delivra a réaz ivé ann habitanted euz ar faou diouz eunn dragoun euzuz a wasté holl ar vro tro war dro, en eur c'hourc'hemenna dezan he heulia, ha goudé-ze da vond he unan da glasg he aer iaouang en doa lesed er c'heo, ha pehini a zeraoue dija da daga ann dud, ar pez a réaz gant zentidigez hag heb noazoud da zen, hag ho c'hunduaz ho daou enn énez vaz, é pe léac'h ô veza ho staged gand he stol ouz eur vaz en doa planted enn douar, é gourc'hemennaz dezo choum eno sioul, hag éno é varfchéint nebeud goudé gand ann naoun kend éged dizenti ouz ann den santel.

E koun euz ar burzud-ze eo, é toug ann énez zé hirio ann deiz é Brézouneq ann hano a Enez-vaz, hag é galleg île de Bas, da lavared eo, île de bâton.

Arabad eo disprijoud atao ann oberiou danevelled é buez ar Zent a Vreiz : kélenou prisiuz int evid histor ann amzeriou é péré é oent gread, goloed a skeudennou injinuz péré a zeu da asverka déomp boasiou koz ha mennosiou hor gourdadou. Piou a arvar, hirio dre eksempl, penaoz ar Sent ne réant<sup>6</sup> er giz-zé burzoudou nemed goudé beza da genta en em zerviched euz ar c'hlézé gallouduz ouz ar chenta harozed kristan, ével Artur, Gwitur, Neventer, ann harozed bretonned-zé war benn péré a zo bed invented kemend a vojennou abalamour ma karet lakat da dremen ho oberou kaer dindan a bep sort furmou, ha penaoz ar rélijion oc'h en em gemmeska gant an histor, fazi ann darn vuia euz al lenneien ho unan a zeu euz a veza kemered évit great kemend a lavarar war benn ar rélijion, ar pez ne ve erruet nemed dré siñnikanz moral. Rag, ével m'her gouzoc'h ar Zerpent a zo bed atao arwez ann drouk spéret, hag ann el affroñter a gemeraz furm ann aneval-zé évit mézevelli ar c'hreg kenta. Figur ann Dragoun infernal ez em zougé gwechall er brasa lidou euz ann iliz evel da

6. La négation manque dans le manuscrit.

de Batz où, les ayant liés par son étoile à un bâton qu'il avait planté en terre, il leur commanda de rester là paisiblement. Ils y moururent de faim peu de temps après plutôt que de désobéir au saint homme.

« C'est en souvenir de ce bâton que l'île porte aujourd'hui en breton le nom d'île de Batz, c'est-à-dire « île du Bâton ».

« Il ne faut pas toujours dénier toute valeur aux faits rapportés dans la *Vie des saints de Bretagne* : ce sont des témoignages précieux pour l'histoire des temps où ils furent accomplis, habillés d'ingénieuses allégories qui nous permettent de déterminer les anciennes mœurs et les croyances de nos ancêtres. Qui, par exemple, doute aujourd'hui que les saints n'accomplissaient de tels miracles qu'après avoir fait usage du glaive puissant de nos premiers héros chrétiens comme Arthur, Gwitur, Néventer, héros bretons au sujet desquels on a imaginé tant de fables parce qu'on aimait faire passer leur exploits par toutes sortes de formes ; et que, la religion se mêlant à l'histoire, l'erreur de la plupart des savants eux-mêmes est d'avoir considéré comme réel tout ce qui se dit de la religion, ce qui ne s'est produit qu'au sens figuré. Car, comme vous le savez, le dragon a toujours été le symbole de l'esprit du mal et l'ange révolté prit l'aspect de cet animal pour séduire la première femme. L'effigie du dragon infernal était portée autrefois au cours des principales cérémonies de l'Église, comme la fête de Pâques etc. etc. Elle voulait par cette représentation rendre plus évidente aux yeux du peuple la victoire de Notre Sauveur sur le Malin, ou la victoire de la Croix par les eaux du baptême que l'on administrait en ce temps-là par immersion dans la mer.

« Ainsi, tout bien considéré, le dragon de l'île de Batz, par exemple, et tous ceux qui aux débuts du christianisme répandaient au loin la terreur, ne sont que les symboles des maux que causait autrefois l'idolâtrie. Les guerriers Arthur, Gwitur et Bristoc, dévorés par les dragons qu'ils combattaient, sont autant de défenseurs de la foi, de martyrs pour le fils de Dieu, sacrifiés par les païens à leurs superstitions. La dureté des écailles de cet ennemi de l'espèce humaine indique clairement l'acharnement des idolâtres à s'obstiner dans leurs anciens cultes.

« Gwitur, autant pour récompenser saint Pol d'un si grand service que pour garder auprès de lui un ami aussi dévot en raison du désir qu'il avait de profiter de ses sages conseils, lui céda tous ses droits sur l'île de Batz et se retira sur le continent en son château d'Occismor. Mais ce que saint Pol apprécia plus que tous ses dons temporels fut

weliou Pask etc. etc., pehini dré ar skeudenn ze a fote dézi renta anatoc'h dirag daoulagad ar bopl treac'h hor Salver war ann drouk spéred, pé tréach ar groaz dré zourou ar vadisiant, pe hini a reat d'ar poent-zé dré zouba er mor.

Evel-zé, bep tra beza konsidered mad, Serpand Enez vaz, dré skouer, hag holl ar ré péré enn dérou ar gristénach a skinné a bell ann heuz, n'eo nemed ar skeuden euz ar gwallou a brodué enn amzer ann idolatri. Brezelekaerien Artur, Gwitur ha Bristokuz devored gand ann Dragoned é pad ma stourmeent out-ho a zo kemend a zifenner euz ar fez, a verzer evid mab Doué sakrified gand ar baganed d'ar gwall kreden. Kaléder skantou ann énébour-ze euz ar wenn humen a ziskouez sklér kounnar ann idolatred da genderchel d'ho azeulidigez koz.

Gwitur kemend évid gopra Sant Paol évid eur serviz ken braz-ze éged évit dere'hel a dost dezan eur char ken devot dré ar c'hoand en devoa da brofita euz he aliou fur, roaz dezan he holl gwiriou war Enez Vaz, hag en em dennaz en douar braz enn he gastel d'Okzismor. Hogen, ar pez a brizaz Sant Paol dreist he holl dounezonnou temporel oa, eul levr ann aviellou pehini en doa skrivet Gwitur gand he zaouarn he unan, ha pehini en doa er memez amzer roet dezan é prézant. Ar priziuz skrid-dourn-ze, bravéet gand eur golo arc'hand alaouret, er bloaz 1392, dré urz Gwillou a Rochfort eskop a Léon a oé choaz, kerkoulz a kloc'h Sant Paol, er Gatredal ar géar-ze enn derou ar Revolution, é kreiz pehini, heb mar, ez int bet distrujet. Da viana, n'em euz mui kleved komz anezo abaoé. Meur a dra mad zo bed evel-ze dismanted ha kolled enn amzer kriz-zé.

A véac'h oa ez em etablisset [*étasabliset*] Sant Paol en Enez Vaz gand he genvreurdeur, ma choantéaz dal Léoniz touchet euz he vertusiu he gaoud dré bep tu évit ho Eskop. Sant Paol a choummaz ferm enn hé zinac'h, hogen Gwitur pehini à ranné choand he wizien, ha pehini a fellé dezan er memez amzer diwall he [*et*] bersou ha trec'ha he vuelded, a implijaz he ijin, hag he leuraz dindan ann abeg euz eunn dra talloudek meurbed da gas eul lizer da Gudual, prinz à Léon, d'ar poent-ze é Paris el lez Childebort, dré pehini é pédé ar prinz-zé da lakat sakri Sant Paol eskop a Léon, euz prudanz ha furnez pehini en doé aziagent komzed dezan. Ann daou prinz man kelenned dré ar brud euz ar vuzudou en doa gread é Breiz hen digemeraz gand énor, hag a réaz dezan diouc'h-tu ann titr a Eskop a Léon, ô rei dezan eunn assuranz nevez euz donezonnou Gwitur, ouz péré é stakjont choaz hini euz Heusa ha kalz à zouarou all.

un évangélaire que Gwitur avait copié de sa propre main et qu'il lui avait offert en même temps comme présent. Ce précieux manuscrit, orné d'une reliure d'argent doré en l'an 1392 par ordre de Guillaume de Rochefort, évêque de Léon, se trouvait encore, avec la cloche de saint Pol, dans la cathédrale de cette ville au début de la Révolution au cours de laquelle ils ont probablement été détruits. Du moins n'en ai-je plus entendu parler depuis lors. De nombreux objets appréciables ont de la sorte été détruits et perdus pendant cette terrible période.

« À peine saint Pol s'était-il établi avec ses frères dans l'île de Batz que les Léonards, touchés par ses vertus, voulurent à tout prix l'avoir pour évêque. Saint Pol demeura ferme dans son refus, mais Gwitur, qui partageait le désir de ses sujets et qui voulait en même temps préserver ses intérêts et vaincre sa modestie, employa la ruse et l'envoya sous le prétexte d'un motif d'importance porter une lettre à Gudual, prince de Léon, à cette époque à la cour de Childebort. Il pria par cette lettre le prince de faire sacrer évêque de Léon ce saint Pol dont il lui avait auparavant loué la prudence et la sagesse. Ces deux princes, prévenus par le bruit des miracles qu'il avait accomplis en Bretagne, le reçurent avec les honneurs et lui donnèrent sans plus attendre le titre d'évêque de Léon, lui confirmant les dons faits par Gwitur, auxquels ils ajoutèrent en outre celui d'Ouessant et de nombreuses autres terres. Telles sont les origines des droits des évêques de Léon.

« Ceux de la vicomté ne sont pas moins extraordinaires et méritent d'être rapportés. Je ne vous parlerai cependant que de celui que l'on nomme droit de motte.

« Voici comment il s'exerçait encore au début de la Révolution. Les hommes de la vicomté de Léon appelés serfs de motte<sup>11</sup> ne pouvaient quitter les domaines dudit vicomte sans son autorisation. S'ils le faisaient, le seigneur ou ses officiers pouvaient les arrêter, leur passer une corde au cou, les ramener à leur tourbe et leur infliger une peine corporelle ou pécuniaire. Leurs enfants ne pouvaient entrer dans aucun ordre sacré, ni même apprendre à lire et à écrire sans la permission du vicomte. Si certains d'entre eux étaient pris en faute ou venaient simplement à manquer de respect à la noblesse, on les bannissait de la vicomté et on confisquait leurs biens et ceux de leurs enfants. En outre, le seigneur héritait de ses sujets morts sans héritier. »

11. Littéralement « briseurs de terre ».

Houn-nez eo bed ann dérou euz gwiriou Eskibien Léon.

Ré ar Beskontach ne oent ket nébeutoc'h dibaot, ha dellit beza danevelled. Kouskoudé ne gomzinn déoc'h nemed euz ann hini a c'halver gwir ann douar.

Chetu é giz m'hen ekzerzed choaz enn derou ar Revolution. Ar gwizien a Vikountach Léon galvet torerien douar ne hallé sortial a zouarou euz al lavaret Beskont heb he aotré; mar grajend, ann aotrou, pé he offiziérien a hellé krégi ennho, lakad eur gorden war dro ho gouzoug, ho zigaz d'ho zaouarc'h ha rei dezo eur chastiz korfuz pe arc'hantuz. Ho bugalé ne hallend antren enn urz sakr abed, na memez diski na lenn na skriva heb aotré ar beskont. Ma teuje [treijé] eur ré bennag anezo da fazi, pe heb ken da vankoud a resped d'ann dichentil, é vijent kased-kuid euz ar Beskontach, ha diwared euz ho madou, kerkoulz hag ho bugalé. Ouzpenn-zé, ann aotrou a hérité d'he wisien a varvé dizher.

### Plougoulm

Ar gwizieg ha brudet braz Buffon a lavar penaoz ne heller ket tremen Pond-aval euz ar barres-man heb kaoud he chodellou leun a dréaz. Evit gwir, é traoun ar c'houer-zé eo, éma ann treaz nec'h a Zantek, pehini en deuz lounked eur barrez holl, ha pehini a c'hourdrouz sebelia ar gear goand a Gastel Paol, ma na lakear évez. Gwir eo penaoz Stadou breiz o kaoud aoun euz ar reuz-vraz-ze a zavé bep bloaz eur som archand evid kenderchel enn étad vad eur sao gread gand balan planted adarz é tablezou war eunn hed a 600 goured. Ar sao dister-ze prédériet ha nevezet a zo awalch évid harza ar gwagennou tréaz a zeu d'en em vernia ouz he zreid. Ar ren impérial war ar goulennou gréad aliez dezan en doa gourc'hemennet planta gwéz glaz eno, hag ann ali jénéral euz ann départamand ne baeoz bep bloaz da nevezi he choulén evit ma vezo mired ha prédériet mad. Mond a rear, hel lavarér, da garga anezi eur gompañnunez particular, pehini ne choulén évid he misou hag he foaniou nemed ar gwir a beuri evit-hi hé unan hebken.

Ar laouang euz ann akademi galleg a ioa person ar barrez-ze.

He gantikou brezoneg a ganer bemdez enn ilisiou Breiz izel. Hini sant Lauranz a zo kaer meurbed. Ar gwersaer a ziskriv gand nerz ar momand é pehini ann haroz kristan astennet war ar c'hril ha kazi rosted a lavar d'ar barbar Sékulariz prézant war he verzer [vezer] : laka va distrei; hag, ô tiskouez he gostez : poaz eo, débr anezan. Ar

### Plougoulm

« Le savant et illustre Buffon dit que l'on ne peut passer Pont-Aval dans cette paroisse sans avoir les poches pleines de sable. C'est en effet dans l'estuaire de ce ruisseau que se trouve la dune de Santec, qui a recouvert une paroisse entière et qui menace d'ensevelir la charmante cité de Saint-Pol-de-Léon, si l'on n'y prend garde. Il est vrai que les États de Bretagne, craignant ce désastre, levaient chaque année une somme d'argent pour conserver en bon état une levée faite de genêts plantés transversalement et en quinconce sur une longueur de six cents brasses. Cette levée toute simple, entretenue et réparée, est suffisante pour arrêter les vagues de sable qui viennent s'accumuler à ses pieds. Le gouvernement impérial, répondant à des demandes insistantes, avait ordonné d'y planter des cyprès<sup>12</sup>, et le Conseil général du département ne cesse de renouveler chaque année le vœu qu'elle soit surveillée et bien entretenue. On va, dit-on, la confier à une société privée qui ne demande pour ses frais et sa peine que le droit de pâturage exclusif.

« Le Jeune, de l'Académie celtique, était recteur de cette paroisse.

« Ses cantiques bretons sont chantés chaque jour dans les églises de Basse-Bretagne. Celui de saint Laurent est magnifique. Le poète décrit avec énergie le moment où le héros chrétien, étendu sur le gril et presque rôti, s'adresse au barbare Sécularis, présent à son martyre : « Fais-moi retourner. » et, montrant son flanc : « il est à point, mange-le. ». Ce sublime reproche est rendu ainsi dans ce beau cantique :

« Je suis assez cuit de ce côté ;

« Tourne-moi de l'autre côté, barbare,

« Et viens manger, maintenant ».

### Sibiril

« Il y a dans l'église de cette paroisse un tombeau qui mérite d'être admiré : c'est celui de Jean de Kerouzéré, qui était chevalier banneret et vivait au milieu du quinzième siècle.

« Le tombeau, qui provient de l'ancienne église de la paroisse, est un monument en pierre de Kersanton. Sur l'une de ses faces, partagée en quatre compartiments, sont sculptées les armoiries de Kerouzéré

12. Le texte breton dit simplement 'des arbres verts'.

rébech sublim ze a zo rented evel henn er chantik kaer-zé :

Poaz awalc'h ounn enn tu man ;  
tro ann tu all, barbar,  
ha deuz da zébri bréman.

### Sibiril

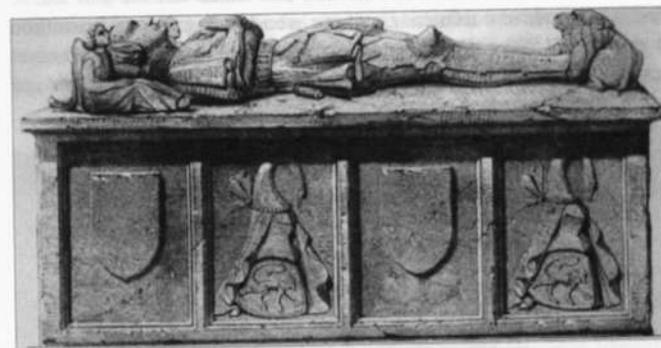
Enn iliz ar barrez-zé ez euz eur bez hag a zellézit beza arvestet : hini Iann à Gearouzéré eo, pé hini a ioa marc'hek banner, hag a vévé é kreiz ar pemzegved kantved.

Ar bez-zé péhini a zeu euz ann iliz koz euz ar barrez-zé a zo eunn arwez é mean Kersanton. War unan euz he fasou ranned é peder palevars, eo skulted armoriou Kerouzéré péré a zo ruz gand eul léon arc'hand. Enn daou euz ar palevarsiou ze é man ar skoued hebken, hag enn daou all bep eil gand ar ré genta, war ar skoued zé ez euz eunn helm pe tok houarn timbred gand eur penn sin hag orned euz he vourled hag euz he banellou pé lambrékin. Skeuden Iann a Gearouzéré, great kaer meurbed évid ann amzer koz zé, a zo gourvezet war ar bez-ze hag a ziskleria gand aked harnésiou ar brézéli di euz ann amzer-zé. Ar marc'hek-ze a zo armed a bep pesiou nemed he benn hag he zouarn péré a zo enn noaz. He zaé houarn, a behini ann diarog a zo bombed meurbed, a zo asgoloed gand eunn tunik berr galvet saé maillet war pehini eo skeudenned léon Kerouzéré. He ziouvreach a zo goloed a harnéz divreac'h ; morzédennou, morhellennou, morzetennou heuzou solleretou a beur achu ann harnéz-ze holl.

Enn tu kleiz da Iann Kerouzéré ez euz eur c'hlézé hir enn noaz gand ar gward é kroaz à lavnen lédan a drouc'h ann daou du. Etre [Etrézeg] he zivesker ez euz eur c'hlezé all euz ar memez furn, maez berroc'h a c'halver brakémard, pe jakémard. Enn divez, diouz he gostez deo e weler he zag pe he c'hourglézé didruez : gand ar goustell-ze eo é peur lazet ann énébour a vézé diskaret nemed en em renta a ré ha ma ne c'houlenné truez digant ann tréac'her. Ar skeuden zé é deuz he zreid skoazet war eul léon pehini à zalc'h eunn askourn entré he dreid araok. Daou élez a harp ar pennvelé war behini é skoaza he benn, ha war he c'houriz é lenner el lizerennou gotz ar geriou brezounek man : List, List, ger euz ti a Gearouzéré.

Ar Iann man a Gearouzéré [Gearouzé] péhini a ioa boutailler ann duk Iann pemved a hano, a rentaz dezan ar brasa servich hag a gontribua kalz d'he zieubi euz gastel Palluo é pehini é oa bet kazet

qui sont de pourpre au lion d'argent. Deux des quartiers ne portent que l'écusson et dans les deux autres, alternant avec les premiers, cet écu est surmonté d'un heaume timbré d'une tête de cygne et orné de son bourrelet et de ses volets ou lambrequins. La statue de Jean de Kerouzéré, magnifiquement réalisée pour cette époque reculée, est étendue sur le tombeau et présente en détail l'armure des guerriers de ce temps. Le chevalier est armé de toutes pièces, à l'exception de la tête et des mains qui sont nues. Sa cuirasse, dont le devant est très bombé, est recouverte d'une courte tunique appelée cote de maille sur laquelle figure le lion de Kerouzéré. Ses bras sont recouverts de l'armure du bras ; cuissards, genouillères, grèves<sup>13</sup>, solerets achèvent cette armure entière.



Église de Sibiril : gisant de Jean de Kerouzéré

«Au côté gauche de Jean de Kerouzéré se trouve une longue épée nue à garde en forme de croix et à large lame à deux tranchants. Une autre épée de même forme, mais plus courte, nommée braquemart ou jacquemart est placée entre ses jambes. On remarque enfin à son côté droit sa dague ou impitoyable poignard<sup>14</sup> ; c'est avec ce couteau que l'on achevait l'adversaire abattu, à moins qu'il ne se rendit et ne demandât grâce à son vainqueur. Les pieds de ce gisant reposent

13. Littéralement « des cuissards-bottes ».

14. Laouénan n'a pas su traduire précisément le nom « miséricorde », donné par Fréminville à cette arme.

dré drubarderez gand ar gountez a Benn trew.  
 E kichen gwik Sibiril, é penn ar baliou enn dero koz a zisken war zu ar mor er pleg mor ann Aberd éma kastel Kerouzeré eunn édiviz a bevar c'hornek, flanked a dri dour kren a granellou ha tarzello. He vogeriou, holl é bénérez ho deuz trizek troatad a devder; ar chapel a zo great é blog ar mogeriou zé. Salliou divent gand ziminalou braz ével salliou a garg he ziabarz. Galeri ar c'hourtin pehini a stag kevred enn diavez ann daou dour, a zo toullad a darzellou évit lakaat kanoliou bihan.

Kastel Kerouzeré a ekxisté e 1360, hag a berc'henté neuzé da Allan a Gearouzeré. Er bloavez 1421 é oa é kers Iann a Gearouzeré a béhini é m'omp ô paoez diskleria ar bez. Er bloaz 1462, Eozen a Gearouzeré, alier ha kambreland ann duk fanch eil, ioa ann aotrou anezan; goudézé é tréménaz enn eur wen all, hag é maré brezelliou a ziabarz é 1590 é d'oa é pers Boiséon a Goetnizan pehini sikouret gand ar c'habiten kriz ha brudet braz Kerandraon a zoutenaz eno eur sic'h brudet meurbed a énep armé ar géflusk.



Sibiril : Kastel Kerouzeré

Mad eo diskleria aman évid histor al lavared harozed euz al

sur un lion qui tient un os entre ses pattes antérieures. Deux anges soutiennent le coussin sur lequel repose sa tête, et sur son ceinturon se lisent, écrits en lettres gothiques, ces mots bretons : «List, list<sup>15</sup>», devise des Kerouzeré.

«Ce Jean de Kerouzeré, qui était échanson du duc Jean, cinquième du nom, lui rendit les plus distingués services et contribua grandement à le faire libérer du château de Palluau où l'avait envoyé par trahison la comtesse de Penthièvre.

«Près du bourg de Sibiril, à l'extrémité des allées bordées de vieux chênes qui descendent vers la mer dans l'anse de l'Aber se dresse le château de Kerouzeré, édifice carré flanqué de trois tours rondes crénelées et percées de meurtrières. Ses murs, entièrement faits de pierre de taille, ont treize pieds d'épaisseur; la chapelle se trouve dans la masse de ces murs. Des salles immenses avec des cheminées aussi grandes que des pièces emplissent l'intérieur. La galerie de la courtine qui relie extérieurement les deux tours est percée de meurtrières destinées à recevoir de petits canons.

«Le château de Kerouzeré existait en 1360; il appartenait alors à Alain de Kerouzeré. En l'an 1421 il était la propriété du Jean de Kerouzeré dont nous venons de découvrir le tombeau. En 1462 Yves de Kerouzeré, conseiller et chambellan du duc François II, en était le seigneur. Il passa ensuite à une autre famille et pendant les guerres civiles de 1590 il appartenait à Boiséon de Coëtnisan qui, avec l'aide du terrible et illustre capitaine Kerandraon, y soutint un siège très célèbre contre l'armée des Ligueurs.

«Il n'est pas inutile de préciser pour l'histoire desdits héros, dont la loyauté ne se démentit en aucun lieu et à aucun moment, que ce château et la ville de Brest étaient alors les deux seules places du Finistère restées fidèles à la légitimité, reconnaissant Henri IV comme leur souverain authentique. C'est pourquoi le château, loin d'être mis sur la liste de ceux qui devaient être démantelés à la requête des États, fut au contraire conservé; et le roi donna à son loyal propriétaire une somme de trente-cinq mille écus qui devait être employée à le restaurer dans son état actuel, avec toutefois une tour en moins, car d'après la gravure il devait en posséder une quatrième, donc une à chaque angle.

15. Laissez ! Laissez !

léalded a bep hend hag a bep amzer, penaoz ar chastel man ha kear Vrest a ioa neuzé ann daou blaz hebken er finister a oé choummet léal d'ar wirionez, hag a anavezaz Herry 4 évid ho roué gwirion. Dré-zé, ar chastel man, pell diouz beza lakaed étouez ar ré a dlié béza dismanted diwar goulén ar Stadou, a oé, enn énep miret, hag ar Roué a roaz d'he berc'henn léal eur som a bemp mil skoed ha tregont évit beza implijed évid he zevel a nevez ével m'her gweler bréman, gant eunn tour nebeutoc'h kouskoudé, rag hervez ar rouden é tlié kaout pevar, unan é pep korn.

Asuri a rear penaoz oa a ziouc'h pladenn iliz Sibiril oa diazezed ar gear goz euz al Léonaou pe a okzizmor pehini a oé kemered ha gwasted er bloaz 513 gand Hoël ar braz enn he zistro da Vreiz. Ré all, enn énep, a lavar édo a eul leo hanter diouz Lezneven, war lezennou parresiou Ploudaniel a Gwi-Neventer war eur platen huel hirio strobet gand ar gwikou Kerilien, Koadaleg ha Kergroaz.

#### Kleder

Ar c'hastel kaer a Gergournadec'h a ioa gwec'h all ann ti aotrouniez euz ar barrez-zé. Strobet gant koajou braz hé goz mogeriou a zéblant c'hoaz mestronia war ar chontré : he vuriou hanter kouezed, ho zouriou teo, tarzellet ha kranelled, a ziskouez c'hoaz ar gempennidigez euz ar galloud féodale'h.

Kastel Kergournadec'h en devoa eur furn pévar c'horneg ; é pep ang ez euz eunn tour krenn euz ar ré gréa, ha war pep hini eunn dourel ha siminallou huel huel. Ann édifiz breman, péhini ne oé great nemed enn dérou ar seitegved kantved a zo bet savet war très eunn all kosoc'h euz ar memez hano. Markiz à Rozmadek Molak, pehini en deuz lékéat sevel ann hini nevez, zo ez em blijet ouz he ober é kiz ar c'hreou koz, ével ma oé great hini Ker Iann, pehini a zavet neuzé ; hogen, séblantoud a ra n'oa ket danvez ann aotrou braz awalc'h évit-zé, ha kement zé a oé kaoz ma choummaz al labour hanter gréat. Da vihana ne haller rei abégou all évit diskléria ar stad dismanted é pe hini her gweler hirio gand mogeriou kré hag é benerez holl. Gwéled em euz eur rouden anezan, ével pa vézé peur achued. Gwéled a réar enni ével eunn dra divoaz beteg neuzé, penaoz ar porz-rastel ne doa nemed eunn drafik pevar c'hoñek. Ann touennou a ioa huel braz, ann tourellou a ioa goloed gand eur goupol surmontet gand eur lantern koulounnet, ha pep skobitel a skeudenné eur marc'hek armet war warc'h al lanz enn he zourn.

« On affirme que c'est au-dessus du plateau de l'église de Sibiril qu'était établie l'ancienne cité des Léonards, autrement dite Occismor, qui fut prise et dévastée en l'an 513 par Hoël le Grand à son retour en Bretagne. D'autres affirment au contraire qu'elle était à une lieue et demie de Lesneven, aux limites des paroisses de Ploudaniel et de Plouneventer, sur un haut plateau aujourd'hui bordé par les villages de Kerilien, Coatalec et Kergroaz. »

#### Cléder

« Le beau château de Kergournadec'h était autrefois la maison seigneuriale de la paroisse. Entourés de grands bois, ses vieux murs semblent toujours dominer la contrée : ses remparts à demi éboulés, ses épaisses tours crénelées et percées de meurtrières offrent encore l'apparence du pouvoir féodal.

« Le château de Kergournadec'h avait la forme d'un quadrilatère ; à chaque angle une tour ronde très puissante, chacune surmontée d'une tourelle et de cheminées d'une grande hauteur. L'édifice actuel, qui ne date que du début du dix-septième siècle, a été construit sur des restes plus anciens de même nom. Le marquis de Rosmadec-Molac, qui a fait bâtir le nouveau château, s'est plu à lui donner l'allure des vieux châteaux forts, à l'instar de celui de Kerjean, qui était alors en chantier. Mais il semble que la fortune du seigneur ait été insuffisante, ce qui est cause que le travail resta inachevé. Du moins ne peut-on avancer d'autres raisons pour expliquer l'état de délabrement dans lequel on le voit aujourd'hui, avec ses murailles toutes en pierre de taille. J'ai vu une gravure le représentant achevé. On y remarque comme une originalité pour l'époque que la herse n'était qu'un petit guichet carré. Les faitages étaient très élevés, les tourelles étaient recouvertes d'une coupole surmontée d'une lanterne à colonnes dont chaque girouette représentait un chevalier armé sur sa monture, la lance au poing.

« La devise des Kergournadec'h était : « Enn doué éman<sup>16</sup> » et son blason un écu échiqueté d'or et azur, autrement dit de gueules.

« La famille de Kergournadec'h était l'une des plus anciennes et des plus en vue du Léon. Elle remonte au jeune héros compagnon de saint Pol, auquel le comte Gwitur donna le beau

16. « En Dieu est ».

Ger ann ti a Gargournadec'h oa : enn Doué éman; hag he armorioù eur skoed damered én aour hag ar zur<sup>7</sup>, pe à chinou.

Ann ti a Gargournadec'h a ioa unan euz ar ré gosa hag euz ar ré vrudeta a Léon. Dati a ra aba ann haroz iaouang [iaoung] heulier Sant Paol, ha da behini é roaz ar c'hond Gwitur ann hano kaer a Gargournadec'h : da lavaroud eo, den kadarn pehini ne dec'h ket, en eur [em] c'hourc'hemenni dezan lakad he gaz gand he héritourien. Enn évor euz ar fead-ze, eo, penaoz abaoué, beteg ar bloaz 1790 ann aotrounez a Gargournadec'h ho doa ar gwir d'ez em brezanti enn offranz ar c'hleze ouz he<sup>8</sup> gostez, enn ho botin euzou gand kentrou alaouered, d'ar sul warlerch eizveted Sant Per ha Sant Paol, deiz ann dédi a iliz katrédal Sant Paol a Léon.

Enn eur pennadig hend diouz ar chastel ze, é kaver é kreiz eur brouskoad ar c'hoz mogerioù pittoresg euz ar chapel koz a Zant Iann a Gearhan. Enn eur c'haok bihan euz ar chapel zé, é wéler é mesk ar raden hag ann teodou karo a gresg entré ar mein disloket, bez eur marc'hek gand he skeudenn armed a bep seurd pesiou, nemed he benn pehini a zo dizolo hag aourned gand eur pennad bleo teo rodelled é kiz hini Bastian Barbier. Lavaroud a rear ez eo bez eur Rosmadek, maez kemend a heller testi eo, penaoz ar c'hoaffur hag ann harnéz a zo euz ar seitegved kantved. A hend all, ann arouez-ze ne zoug na diel na teul ébed.

Moriz aotor a Vuez Sant Kollédok a ioa vikel é Kléder. Asuri a ra penaoz ar zant man en doa eur c'hlochik pehini hen alié euz ar mad a dlié da ober, hag euz ann droug a dlié da déc'hi. Gweloud a rear choaz hirio bez ar sant man er chappellik vihan a zoug he hano pehini a zo é korn ar verred.

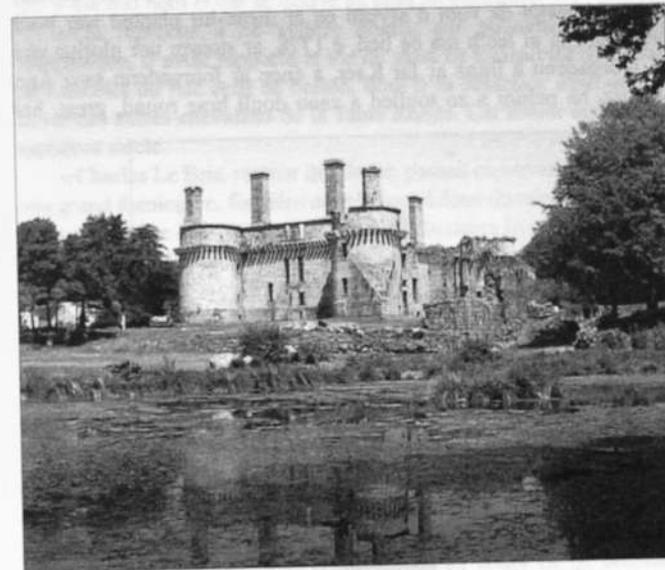
Rebec'h a réar d'ar vikel-ze, pehini en doa skiant hag eur mennoz entanned da veza skrivet buez ar sant man diouz romanz Lanzélod euz al Lagan, skrived e Brezouneq hag a behini é ré he vrasa plijadur, koulz hag a vuez ar varc'heged [varc'heded] all euz ann daol round. Ann aotor man a skrivé é seizved kantved.

Charlez ar Briz, person a Gleder a dreméné enn he amzer évid eunn téolojian braz meurbed, leun a garantez évid ar relijion ha dounezoned euz ann taland da skrifa gant karantez enn he jez

7. Le mot est mal écrit.

8. Encore un singulier se rapportant à un sujet pluriel

nom de Kergournadec'h, c'est-à-dire brave qui ne fuit pas, en lui recommandant de le transmettre à ses héritiers. C'est en souvenir de ce haut fait que depuis lors, et jusqu'en 1790, les seigneurs de Kergournadec'h eurent le droit de se présenter à l'office l'épée au côté, chaussés de leurs bottes de cavalier à éperons dorés, le dimanche suivant l'octave de la fête de Pierre et Paul, jour anniversaire de la consécration de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.



Cléder : Le château de Kergournadec'h

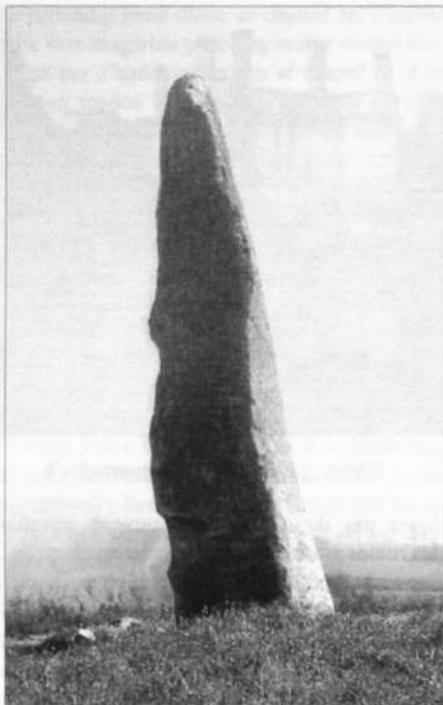
« À quelques pas du château se trouvent, envahies par les broussailles, les ruines pittoresques de l'ancienne chapelle Saint-Jean de Kerhan. Dans une petite crypte de cette chapelle on remarque, parmi les fougères et les langues de cerfs<sup>17</sup> qui poussent entre les pierres disjointes, le tombeau d'un chevalier, avec son gisant armé de pied en cap, à l'exception de la tête qui est découverte et ornée d'une épaisse chevelure bouclée, semblable à celle de Sébastien Barbier. On

17. Autrement dites scolopendres.

brézoneg, en deuz publied meur al levr téol, a béré, peurvuia, é form ar breiz-izeliz [*breiz-izeli*] ho bibliotegou.

### Ploueskat

Bourc'h Ploueskad a zo unan euz ar ré goanta hag euz ar ré vraova euz à Vreiz holl. Kaoud a réar a dro war dro dezhi meur a arwez seltik, dellezuz euz ar vrasa arvest, hogen ar c'henta, heb mar, a ez em hastot da vont d'arvesti eo ar mean-hir planted war bord ann aod étal al lec'h ma oé bed, é 1778, ar stourm vor gloriuz euz ar fourgadenn a franz ar Iar Kaer, a énep ar fourgadenn saoz Ann Arétuz, ha pehini a zo toulled a zaou doull braz round, great, hel



Ploueskat : mean-hir toulled

prétend qu'il s'agit de la sépulture d'un Rosmadec, mais tout ce que l'on peut affirmer est que la coiffure et l'armure sont du dix-septième siècle. Ce monument ne porte par ailleurs ni inscription ni titre.

«Maurice, auteur de la Vie de saint Collédoc, était vicaire à Cléder. On assure que ce saint possédait une clochette qui le conseillait sur le bien qu'il devait faire et sur le mal dont il devait se garder. La tombe de ce saint est encore visible dans la petite chapelle qui porte son nom et qui se trouve au coin du cimetière.

«On reproche à ce vicaire érudit, qui possédait une vive imagination, d'avoir rapporté la vie du saint en s'inspirant du roman de Lancelot du Lac écrit en breton, dont il se délectait, ainsi que de la vie des autres chevaliers de la Table Ronde. Cet auteur écrivait au septième siècle.

«Charles Le Bris, recteur de Cléder, passait en son temps pour un très grand théologien, fort fêru de religion et doué du talent d'écrire sa langue bretonne avec passion; il a publié plusieurs livres de dévotion qui constituent l'essentiel des bibliothèques des Bas-Bretons.»

### Ploueskat

«Le bourg de Ploueskat est l'un des plus charmants et des plus beaux de la Bretagne tout entière. On trouve aux alentours plusieurs monuments celtiques qui méritent la plus grande attention; mais le premier sans doute que vous vous empresserez d'aller admirer est le menhir dressé sur le rivage, en face du lieu où se déroula en 1778 le glorieux combat naval de la frégate française *La Belle Poule* contre la frégate anglaise *L'Aréthuse*, et qui est percé de deux grands trous ronds faits, dit-on, par deux boulets tirés au cours de ce combat. C'est dans l'anse voisine qu'elle<sup>18</sup> débarqua ses blessés, au nombre de soixante-treize, dont vingt-sept mortellement, parmi lesquels deux officiers qui furent inhumés dans le cimetière de Ploueskat.

«Un autre monument, qui n'est pas moins curieux et que l'on trouvera sur le même rivage sur la dune de Kerfichen, est une énorme pierre branlante qu'en dépit de son poids et de sa masse on peut mettre en mouvement à volonté par le plus faible effort d'un seul homme, et même d'un jeune homme.

«Cette pierre se tient en équilibre sur le sommet d'une autre qui

18. *La Belle Poule*.

lavarer, gant diou vouled tenned er c'hann-zé. E pleg-mor é kichen é touaraz he zud gloazed, péré oa enn niver a 73, a béré 27 ez marvel, étouez péré oa daou offizer péré a oé sébeliet er vered Ploueskat.

Eunn Arouez all pehini ne ket nébeutoc'h kuriuz ha pehini a gafor war ar memez aod enn tuinell Kerfichen, a zo [ez etz] eur mean braz-braz ha lusk, pehini enn desped d'he bouez ha de vlog, a hell beza lakead é kéflusg a ioul dré ann distera poel euz ann den, pe memez a eunn den iaouank.

Ar méan man a zo dalched enn ékilibr, pé enn ingal pouez enn daou du war beg eunn all rez ann douar é kreiz meur a bikol mein. Va unan, ez ounn en em zivuzed aliez, ouz hel lakad el lusk.

Ann dud koz euz ar c'hanton-zé a zanevell penaoz oa hennez gwec'h all eun arouez distined enn amzer ho gourdadou évid interoji ar sord; penaoz ann hini a choanté gouzoud ann digouez war benn eunn dra bennag talvoudek dezan, é hel laké el lusk, ha penaoz neuzé ar belek koz pehini hen diwallé, a zisklerié ar respound favoruz pé nann, hervez ann niver euz al luskellou sevened gand ar mean-ze beteg he ziglefusk klok. Hennez a lavaront-hi, oa unan a oraklou ann Dianaff Braz.

War dro eul léoik vihan diouz Ploueskat éma kastel Kerliviry, pehini heb beza braz meurbed a zo kouskoudé dellezuz da veza arvested ô veza euz eunn drem koz meurbed. Antren a réar ennan dré eunn or gotig, à gleiz da behini ez euz eunn dourel toulled a darzellou. A ziouch ar portail ez em astenn eur plat-form brao gand eur palier braz ha parapéd à machikouliz.

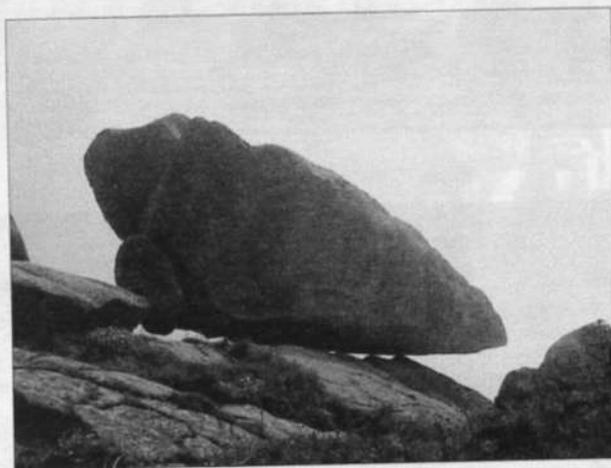
Pa vezer antréed é kaver er portz, à gleiz, eunn draff a dri droatad a huelled pehini a zigor war eur bac'h é péhini é weler choaz eur gwélé mean. Prisoun pe Gloriet ar chastel oa. N'en devez na tarzall na prenest, enn hevelep façon m'en em [eur] gavé ar prizouner enn eur dévalijen klog ha diwered euz ann éar a ziavez, pa veze [vez] serred ann draff.

Enn askel gleiz euz ar chastel éman ar chapel, goudé eunn tour stag euz eunn dourel gand eur reorlamb hag a behini ann huelled a dremenn hini ann tour. War he lein eo, é plazet ar géder pe ar zantinel euz ar c'hastel.

Ar penn kaer euz al lojeiz, pehini a asurer a zat euz ar pevarzegved kantved, a zo é gwélé ar porz. A ziouc'h ann or braz é weler ar skoed armoried euz a aotrounez Kerliviry, ha war chorré eur c'hask pehini én deuz evit timbr eur penn marc'h. Ger ar famil-ze oa, loul Doué.

affleure parmi un chaos. Je me suis moi-même souvent amusé à la faire bouger.

«Les vieillards de l'endroit racontent que c'était autrefois un monument destiné à interroger le sort, du temps de leurs ancêtres; que celui qui voulait connaître l'avenir sur quelque sujet qui lui importait la mettait en mouvement et qu'alors l'ancien prêtre qui la gardait rendait la réponse, favorable ou non selon le nombre d'oscillations effectuées par la pierre jusqu'à sa complète immobilisation. C'était, disent-ils, l'un des oracles du Grand Inconnu.



La pierre branlante de Plouescat.

«À une petite lieue environ de Plouescat se trouve le château de Kerliviry qui, sans être très grand, mérite cependant d'être admiré en raison de son aspect fort antique. On y entre par une porte gothique, à la gauche de laquelle se dresse une tourelle percée de meurtrières. Au-dessus du portail s'étend une belle plate-forme avec une grande galerie et un parapet à machicoulis.

«À l'entrée de la cour on découvre à gauche un guichet de trois pieds de haut qui ouvre sur un cachot où se voit encore un lit de pierre. C'était la prison ou gloriette du château. Elle ne possède ni meurtrière ni fenêtre, de sorte que le prisonnier se trouvait dans une obscurité complète et privé de l'air extérieur quand le guichet était fermé.

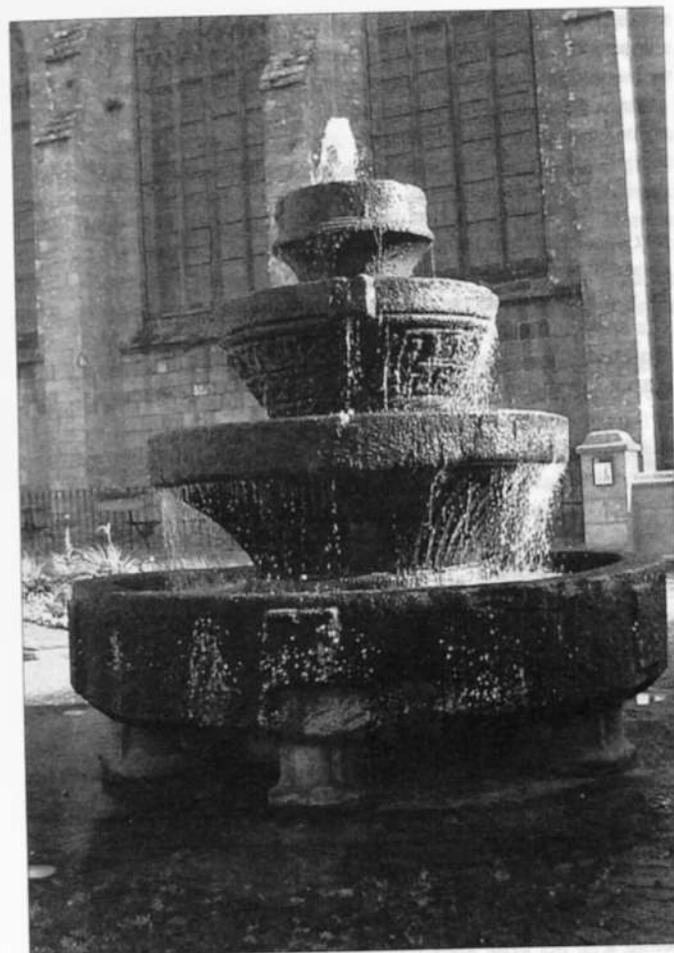


Kastel Kerliviry (gwechall ha bremañ)



War ann tu déou éma ar stagou pé ar servitudoù. E kreiz ar porz ez euz eur feunteun é mean gand eur vasin braz great brao awalc'h, hogen dioc'h a ren amzer prézant.

E kornaouek da vered ar chapel vihan ar c'halvar é weler eunn termen oriental pé er c'hiz ar vro diouz ar sav éol, pehini a zo unan



Entièrement démonté au XIX<sup>e</sup> siècle, le château de Kerliviry a été remplacé par un plus modeste mais charmant manoir (ci-contre). La fontaine a été déplacée au XIX<sup>e</sup> siècle par un imposant charroi jusqu'à Saint-Pol-de-Léon. On peut aujourd'hui l'admirer tout à côté de la chapelle Notre-Dame du Kreisker.

euz al leinou ouz ar brasa tric'horn mezured a daol lagad, evid ober ar garden nevez a Vreiz. E gwirionez, euz ann termen-zé e weller enn eunn tu tour Maillé, hag enn tu all, ann holl terouar plad beteg memez troad tour iliz Plounéour.

### Gwinevez-Lokrist

Kastel Maillé a zo er barrez zé. Gwec'h all ec'h apar'hanté ouz famil Karaman, evel m'hen test armorioù ann ti-zé péré a weler choaz hirio ann deiz enn unan euz ar salioù euz ann astach kenta, ha war ar penn bénérez euz a vaod ann douribel. Ar famil zé, unan euz ar ré ansienna hag euz ar muia bruded euz a Léon, é doa ével armorioù eul léon aour war eur fonz perz, gand eunn tour arc'hant plazed war eur rod, hag évit ger : Karman, Doué hebken araok.



Kastel Maillé (2004)

Chetu aman ann dérou euz ann tour, ar rod hag euz ar ger-ze péhini a zo bet kenn aliez rébeched é gaou d'ar famil zé evel eunn test divent euz balc'h ann den.

Eun aotrou a Garman sich enn eur chré fisiet ennan da zival ô veza war ar poent da veza kemeret gand ann asaillerien, péré o veza difounzed ann or a iéa da antren ébarz, pa gemeraz ann aotrou man eur rod karr péhini her rullaz a dreuz ann or, ho arzas hag a roaz amzer da gempenni a nevez ar bardellou. Ann énébourien a oé goudé-zé pelléed hag ar c'hré savtéad.

« La chapelle se trouve dans l'aile gauche du château, près d'une tour accolée à une tourelle à cul-de-lampe dont la hauteur excède celle de la tour. C'est tout en haut qu'était placé le guet, autrement dit la sentinelle du château.

« Le beau bâtiment du logis, dont on assure qu'il remonte au quatorzième siècle, est au fond de la cour. Au-dessus de la porte principale se remarque l'écu armorié des seigneurs de Kerliviry, surmonté d'un casque dont le timbre est une tête de cheval. La devise de la famille était : « loul Doué<sup>19</sup> ».

« À gauche se trouvent les annexes ou servitudes. Une fontaine en pierre dont le vaste bassin est fort bien exécuté, mais dans un style moderne, occupe le centre de la cour.

« À l'ouest du cimetière de la petite chapelle du Calvaire se remarque un obélisque, une borne à la façon des pays du Levant, qui est l'un des sommets du plus grand triangle mesuré à l'œil nu pour réaliser la nouvelle carte de Bretagne. Et on voit en effet, depuis cette borne, d'un côté la tour de Maillé et de l'autre tout le plat pays jusqu'au pied même de la tour de l'église de Plounéour. »

### Plounévez-Lochrist

« Le château de Maillé est situé dans cette paroisse. Il appartenait autrefois à la famille de Keraman, comme en attestent les armoiries de cette maison, que l'on peut encore voir dans l'une des salles du premier étage et sur la pierre taillée de la voûte de la tourelle. Cette famille, l'une des plus anciennes et des plus renommées du Léon, blasonnait d'or au lion d'azur et d'azur à la tour d'argent portée par une roue; et comme devise : « Karman, Doué hebken araok<sup>20</sup> ».

« Voici l'origine de la tour, de la roue et de cette devise qui a si souvent été à tort reprochée à la famille comme la marque d'un orgueil démesuré.

« Un seigneur de Carman était assiégé dans un château fort dont la défense lui était confiée et qui était sur le point d'être pris par des assaillants qui, après avoir enfoncé la porte, se préparaient à y entrer. Ce seigneur saisit alors une roue de charrette qu'il roula en travers de la porte, les arrêta et donna le temps de réparer les défenses. Les ennemis furent ensuite repoussés et le château fort sauvé.

19. « Volonté de Dieu ».

20. « Carman, Dieu seul avant ».

— Eur wec'h all kastel Karman ô veza bet deved dré zarvoud enn ezvézans ann aotrou, hag ar chastel ô veza holl entanned, ar chri techet nep a hell a zeuaz da veza hollek; unan euz he vugalé a grié sikour; ann tan a oé daré d'he leski, hag er memez amzer ann tan gwall en devoa gounezet ar chapel é pehini ez em gavé espozed ar Sakramand. Pehini a c'houlenjot a vezo savétéed da genta, Karman pe ar Sakramand? Ar markiz alied euz ann taill, a griaz en eur dirédi: Karman, Doué heb ken araok pé da genta! Kriaden pehini évid énoré he westl hag ar sakrifiz a ré neuze a zo deud da veza ar c'her hag ar c'hri a vrézel euz he vugalé; ger, pe hini, ével ma welit n'en deuz ket evit derou eur menoz divend a valc'hder, hogen er vad eur gwestl klok da Zoué; rag ann histor ne lavar ket pe hen a oé savétéed Karman pe hen ne oé ket.

Ann ti anzien man so hirio teuzed enn hini Maillé.

— Danévella a réeur er vro penaoz pa apparchanté [*pa apparché*] ar c'hastel man ouz Roc'han Chabot, bez é oa entré ar mor hag ar c'hastel eul lenn braz meurbed, plazed enn hevelep doaré ma ne ré nemerd unan gand ar mor par sellet out-hi dré ar sall vraz, hag enn eunn hevelep doaré pa binné pe a zispinné al listri er Vanch pé er Chanol, é vijent gwelet ô tremen ha didremen er penn ar vali vraz, evel pa dreujent al lenn memez. Ar fazi a ioa ker braz m'ac'h assurer penaoz eunn dervez eunn aotrou iaouang euz al lez pehini en doa heulied ann duk er c'hastel, ô veza merzet kalz a listri ô vont hag ô tond, a grédaz é oent é merdeí war ar stang hag é redaz hep lavaret ger da zen évid ho gwelet ô mordei, hogen penaoz ô welet ne doa lestr ébed ne hellé trec'hi he zouzan nag he fazi. Ann dra farsuz man a zo bet atao danevelled ac'houdevez evit kounaat unan euz ar vuzudou ar c'hastel hag ouc'h penn euz unan euz ar c'heara gwell é oa er vro man. Evit gwir, gwelet a reeur choaz hirio ar batimanchou oc'h antrenn hag ô sortial euz ar Vanch ker koulz hag euz ann aod memez.

Tour Maillé, ann arouez remarkabl hebken euz ann ti aotrouniez koz zé, a zo euz a eur vend bastard a venerez, ô veza kompozed a beuliou hag a rizennoù euz ann tri urz. Euz ann tour-zé, pé gwelloc'h, touribel a veur a astach, ar gwell a zo euz ar re vrava euz ar vro; ha gant eur luneden ec'h heller gwélet, enn amzer kaer, beteg ar chostez kreiz deiz a Vugul Brest, ha 35 kloher.

Ar c'holonel Bonn souezed euz ar gweled kaer-zé, en deveuz lekeat ober eno eur wéré evit ann tric'hornidigez euz he garten a Vreiz.

— « Une autre fois le château de Carman étant la proie d'un incendie en l'absence du seigneur et, le château entièrement en flammes, le sauve-qui-peut devint général. L'un des enfants appelait au secours; le feu était tout près de le brûler et l'incendie avait au même moment gagné la chapelle dans laquelle le saint sacrement était exposé. Lequel, se demandait-on, sauver d'abord: le Carman ou le saint sacrement? Le marquis, averti du péril, s'écria en accourant: « Carman, Dieu seul d'abord! », exclamation qui, pour honorer sa dévotion et le sacrifice qu'il faisait ainsi, est devenue la devise et le cri de guerre de ses descendants. Cette devise, vous le voyez, n'a pas pour origine un sentiment démesuré d'orgueil, mais en réalité un entier dévouement à Dieu; car l'histoire ne dit pas si le Carman fut sauvé ou s'il ne le fut pas.

« Cette ancienne maison est désormais fondue dans celle de Maillé.

« On raconte dans le pays que quand le château appartenait aux Rohan-Chabot existait entre la mer et lui un très grand lac placé de telle sorte qu'il se confondait avec la mer quand on le regardait par les fenêtres de la grande salle, si bien que lorsque les navires montaient ou descendaient dans la Manche on les voyait passer et repasser au bout de la grande avenue comme s'ils avaient traversé le lac lui-même. L'illusion était si parfaite qu'on assure qu'un jour un jeune seigneur de la cour, qui accompagnait le duc au château, ayant remarqué de nombreux bateaux qui passaient en tous sens, crut qu'ils naviguaient sur l'étang et courut sans dire mot à quiconque pour les voir sur l'eau; mais qu'en constatant l'absence de tout navire il ne pouvait se convaincre de son erreur et de son illusion. Cette plaisante anecdote a été contée par la suite pour garder la mémoire de l'une des merveilles du château, et aussi de l'un des plus admirables points de vue de cette région. Et en effet on voit encore de nos jours les navires entrer et sortir de la Manche comme s'ils venaient du rivage même.

« La tour de Maillé, seul monument remarquable de cette vieille seigneurie, est d'un style architectural bâtard, étant composé de colonnes et de rinceaux des trois ordres. De cette tour, ou plutôt de cette tourelle à plusieurs étages, le panorama est l'un des plus beaux de la région; et par beau temps on peut apercevoir avec une lunette jusqu'au côté sud du goulet de Brest, ainsi que trente-cinq clochers.

« Le colonel Bonne<sup>21</sup>, étonné de cette belle vue, y a fait élever un

21. Rigobert Bonne, ingénieur et géographe, 1727-1794.

Kerebel, persoun Gwinevez, en devez lekeat é gwerz brezounek buez Josef, hini Job ha parabolén ar map prodik.

Chapel Lokrist pehini a zervich da lez-hanv d'ar barrez-man, a oé batiset er bloaz 430 en ober a chraz euz ann treac'h a c'hounezaz Fragan, cound a Léon ha tad da zant Gwénolé, war eunn armé barbare a ioa diskennet entré parrez Gwiséni hag hini Ker Louann. Ar chapel-ze a oé founted enn énor d'ar groaz santel, el leac'h memez ma oé ar c'hann hag a gemeraz ann hano a Lokrist ann izelvet. Ann iliz ze savet da genta é koad evel ar ré euz ar c'henta kantvedou euz ann amzer gristen a oé ramplazet enn 12vet kantved gand eun iliz all e mein bénérez a béré ann tour hag ar porchet a weler hirio choaz klok. Ar rest ervad a zo bet nevezet e 1756 enn abeg eunn tam euz ar gwir groaz digaset a Roum d'ann aotrou Bonnmer persoun a Winevez.



Chapel Lokrist : bez koz

belvédère pour la triangulation de sa carte de Bretagne.

«Kérébel, recteur de Plounévez, a adapté en vers bretons la *Vie de saint Joseph*, celle de Job et la parabole du Fils prodigue.

«La chapelle de Lochrist, qui donne son deuxième nom à la paroisse, fut bâtie en l'an 430 en action de grâce pour la victoire remportée par Fragan, comte de Léon et père de saint Guénolé, sur une armée barbare qui avait débarqué entre les paroisses de Guissény et de Kerlouan. Cette chapelle fut fondée en l'honneur de la sainte croix, sur le lieu même du combat, et prit le nom de Lochrist-d'en-bas. L'église, d'abord construite en bois comme celles des premiers siècles de l'ère chrétienne, fut remplacée au douzième siècle par une autre église en pierre de taille, dont on voit encore intacts la tour et le porche. Le reste a, quant à lui, été reconstruit en 1756 en l'honneur d'un morceau de la vraie croix rapporté de Rome à Monsieur Bonnemère, recteur de Plounévez.

«En creusant des tombes dans le vieux cimetière qui entoure la chapelle, on a récemment découvert plusieurs sépultures très anciennes, presque toutes en granit taillé en forme d'auges, où est marqué l'endroit où poser la tête. Au fond est un trou circulaire fait spécialement pour l'inhumation des résidus de la décomposition des organes, afin que les chairs puissent être conservées avec les ossements, après qu'ils en ont été extraits. On pense que ces sarcophages sont du huitième ou du neuvième siècle.

«Récemment encore, découvrant un cercueil de pierre recouvert d'une dalle également en pierre portant les armes des Kergournadec'h, on y a trouvé un cœur de plomb dans lequel, après l'avoir ouvert, on découvrit un cœur humain embaumé, entouré de coton imbibé d'une liqueur aromatique forte et odorante. Il était aussi frais que si on venait de le retirer du corps auquel il donnait vie; mais à peine eut-il été exposé à l'air qu'il se flétrit et se dessécha complètement. On dit qu'il est encore visible chez le recteur de Plounévez, qui le conserve comme un objet précieux.

«On remarque aussi dans le chœur de la chapelle, du côté de l'épître, une très ancienne tombe plate fort curieuse. Elle représente, armé de pied en cap, Monsieur de Carman, chevalier du Temple mort en 1212. Mais cette sculpture a été si mal exécutée, et elle est aujourd'hui si abîmée que c'est à peine si l'on peut y distinguer quelque chose.

«On trouve également dans cette toute petite église une cuve qui, dans les premiers temps du christianisme, servait aux baptêmes par

Och ober besiou er vered koz ouz ar chapel ez euz kavet n'euz ket pell meur a vez koz braz, kazi holl enn [ent] mein groz bénet evel loueriou é pélec'h eo merket ar plaz da lakaat ar penn. Er gwéled euz eunn toul round great aratoz évid ar bezadur euz ar matériou tano euz breinadur ar vouellou évit ma hello ar gevrennou kiguz ez em gonzervi gand ann eskern, goudé ma vez-int chaséat. Menna a rear penaoz ar besiou mean-ze a zo euz ann eizved pe naved kantved.

A nevez c'hoaz ô tisoloi eunn [enn] arc'hed mean goloet gand eur mean all plad gand armériou [amériou] Kergournadec'h, é oé kavet enghan eur galoun ploum, pehini ô veza digoret é oé kavet enghan eur galoun den balzamet dastumet gant koton soubed enn eul likeur aromatik kré hag euz a c'houez mad. Ker fresk oa evel pa vijé nevez tennet euz ar c'horf da behini e roé buez, mæz a veac'h oé hen espozet d'ann ear ma teuaz da c'hoenvi ha ma tizéc'haz glez. Lavaret a réar ec'h heller choaz he welet enn ti person Gwinevez, pehini her mir evel eunn dra priziuz.

Gweloud a réar ivé er chœur euz ar chapel, diouz kostez ann aviel, eur bez plat koz braz ha kuriuz meurbed. Skeudenna a ra [Skeudenna] eunn aotrou a Garman armed penn-kil-ha troad, marc'heg euz ann templ, maro é 1212. Hogen ar skeudenn-ze a zo bet great ker fal, hag a zo breman kenn dismantet ma ne heller nemed gand poan anaout eun dra bennag.

Enn ilizik vihan-zé é kaver ivé eur véol pehini enn amzer genta euz ar gristenach a zerviché d'ar badiziantou dré zouba. Ar veol-zé a zeu heb mar euz ann iliz kenta savet el leac'h zé gand fragan. Kelc'hek klog eo, hag aourmed tro war dro, en diavez, a volsiou hirgoareg ha granet groz.

A-iz ann iliz-zé enn dinao euz ar ménez war behini ez eo savet, ez-euz eur feunteun sakred war behini euz savet eur chapellik koz, a behini ar c'hoz mogeriou goloet a ilio a zo euz ar romantika gwel. Eunn Arkaden pe eur volz goth a zifenn ar feunteun diouz koztez gwareg ann or brasa. Atribui a rear choaz hirio ann deiz d'he dour vertusiou burzuduz, hag ann deisiou pardoun a Lokrist, ar baïsanted a zeu da denna ha da éva euz he dour goudé beza roet he<sup>9</sup> westl vihan. Kément-man, ével er chapel Lanven é kever ar c'hastel man, ha kant ha kant leach-all, zo eur skouer splann euz santelidigez kreden ann Druided pe ar paganed koz euz a Vreiz war benn dellitou

9. Nouvel accord au singulier, alors que le sujet est pluriel.

immersion. Ces fonts proviennent certainement de la première église bâtie en ce lieu par Fragan. Elle est parfaitement circulaire et ornée sur tout son pourtour extérieur d'arcs allongés grossièrement sculptés.

«Au-dessous de l'église, sur le versant de la colline où elle est construite, se trouve une fontaine sacrée sur laquelle s'élève une petite chapelle ancienne dont les ruines couvertes de lierre offrent un spectacle des plus romantiques. Une arcade, ou voûte gothique, protège la fontaine du côté de l'arc du portail. On attribue encore de nos jours à son eau des vertus miraculeuses, et les jours du pardon de Lochrist les paysans viennent y puiser et boire de son eau après avoir fait une modeste offrande. Cela, comme à la chapelle de Lanven, près de ce château, et en cent autres lieux, donne un exemple éclatant de la sacralité de la croyance des druides, autrement dit des anciens païens de la Bretagne, relative aux vertus de l'eau des fontaines, transmise jusqu'à nous par la foi chrétienne et conservée jusqu'à nos jours sous une autre forme.

«Si vous désirez parcourir la région pour le plaisir de la connaître, je vous conseille de rentrer par le chemin de Plouescat, car je ne connais pas d'itinéraire plus plaisant ni plus pittoresque ou charmant que celui de Saint-Pol à Lesneven passant par ce joli bourg. C'est pour ainsi dire un éternel pèlerinage aux lieux saints et aux monuments les plus anciens du pays.

«Tout d'abord, en prenant le chemin qui serpente le long de la grève, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration en jetant un dernier regard dans la direction de Saint-Pol et en se repaissant du merveilleux spectacle de la mer, avec ces pierres semées ici et là qui dressent leur tête noire et menaçante au-dessus des vagues bleues. A droite de l'île de Batz, les roches qui ferment l'entrée de Roscoff et celle de Morlaix, et le château du Taureau dont les remparts semblent jaillir du sein de la mer; à gauche les sables mouvants de Santec, qui ont déjà englouti un vaste territoire et qui, comme nous l'avons dit plus haut, menacent d'ensevelir quelque jour la jolie petite cité de Saint-Pol elle-même. Puis, en suivant le chemin, on passe auprès des vieux manoirs de Pont-Plencoët et de Kerc'hoant, et d'un menhir appelé dans le pays Roche du Diable. Voici, selon l'antique tradition, l'histoire de ce monument.

«Le diable, qui se trouvait à Cléder alors qu'on construisait la cathédrale de Saint-Pol, voyait avec colère jour après jour les superbes tours de ce temple chrétien s'élever et dominer les alentours; il faut en effet signaler que Gwitur et les habitants de ses domaines s'étaient

dour ar feunteuniou digaset d'imp gand ar feiz kristen, ha miret betek breman dindan eur furm nevez.

Mar d'eo ho c'hoant da redet ar vro gand plijadur evid he anaout, ho kuzulia a rann da zistrei dré hent Ploueskat; rag ne anavezann ergerz é bed hetusoc'h na pittoreskoc'h pe bravoc'h évit hini Kastel Paol da Lesneven, enn eur dremen dré ar Bourg koant man. Kement-ze zo, évit kazi lavaret, eur pirc'hirinded peur baduz d'al leac'hiou santel ha d'ann arouesiou ar ré gosa euz ar vro.

Da genta, en eur antren enn hent pehini a red hervez ann aot, ne heller ez em difen diouz eur santimand a admiration en eur deurel ann diveza sellou war gastel Paol, hag en eur arvesti ar gwel kaer euz ar mor, ar c'herrek zé skinet aman hag haont ô sevel ho fenn du ha gourdrouzuz aziouc'h ar gwagennou glaz. Er c'hostez déou Enez-Vaz, ar rec'hier péré a stouv ann antré a Roskoff hag hini Montroulez, ha Kastel ann taro a béhini ar boulouardou a zéblant sortial euz kreiz ar mor; A gleiz ann tréaz boug a Zantek péré ho deuz lounket dija eunn terrouar braz, ha péré evel m'hon deveuz lavaret hueloc'h a c'hourdrouz da zebelia eunn dérivez bennag ar gearik koant a Gastel Paol hé unan, hag en eur heulia ann hend, é tremener é kever maneriou koz Pont plankoet ha Kerc'hoent, hag eur peulvan galvet er vro méan ann Diaoul. Chétu aman hervez ann tradision gosa ann histor euz ann arouez-zé.

Ann Diaoul péhini en em gavé é Kléder pa savet ar gatédral Kastel Paol a wélé gand érez ann touriou euz ann templ kristen-ze ô sevel gant sked a zeiz é deiz hag o vestronia ar chontré; rak, remad eo ardamézi aman pénaoz [*pénaoz*] Gwitur hag ann habitanted euz he derrouar a oé dija en em rentet d'ar Gristénach par erruaz Sant Paol ennan, andra à ziou pé deir leo diouz éno war du Ploueskat hag hed ann aod, ar vroad a oa choaz pagan ha dindann skilfou ann Diaoul. Heman 'ta kounnaret gand ann diboell a c'hoantaaz ho diskar hag évit kement-zé a gemeraz eur roc'h vraz a daolaz euz he holl nerz ouz ann iliz nevez, hogen ne hallaz ket rei dezi nerz awalc'h, hag ar roc'h n'ez éaz ket beteg ann iliz; kouéza a réaz mémez pell diout-hi hel leac'h m'her gweler hirio c'hoaz. Ann dud koz péré a aslavaro déoc'h war al leac'hiou ann histor burzuduz-zé ne vankont ket da ziskouez déoc'h toullou great war unan euz kosteziou [*kostez*] ar méan, ha péré, émézo, a zo bet gréat gant skilfou ann Diaoul ô kréji enni. Ar féad eo penaoz a zo toullou ennan great enn urz reizé, a zévri pé évit ober krédi ar vojen-zé ha distrei enn heuz ar resped a zalché ann dud euz ar vro man d'ann

déjà faits chrétiens quand saint Pol y arriva, tandis qu'à deux ou trois lieues de là, du côté de Plouescat et le long de la côte, la population était toujours païenne et entre les griffes du diable. Ce dernier, fou de rage, voulut les abattre. Pour ce faire, il saisit un gros rocher qu'il jeta de toutes ses forces contre l'église neuve, mais il ne put lui donner suffisamment d'élan, et le rocher n'atteignit pas l'église; il tomba même loin de là, à l'endroit où on le voit encore aujourd'hui. Les vieillards qui vous répéteront sur place la même légende ne manqueront pas de vous montrer les trous pratiqués sur l'un des côtés de la pierre et qui, disent-ils, ont été faits par les griffes du diable quand il l'a saisie. Le fait est qu'on y voit des trous disposés régulièrement qui peuvent avoir été faits exprès; soit afin d'accréditer cette légende et transformer en haine le respect que les gens du pays portaient aux monuments druidiques, soit, enfin, ils y étaient auparavant.

«En quittant ce menhir on entre dans la paroisse de Plougouml où, sans beaucoup se détourner du chemin, on peut en passant aller visiter le vieux manoir de Kerautret d'où l'on descend dans la charmante vallée de Saint-Jacques, arrosée par un petit ruisseau qui rejoint la mer dans la baie de l'Aber, non loin de là et près du bois de Kerouzéré. L'ancienne église Saint-Jacques était autrefois une commanderie de l'ordre de Malte. Plusieurs dépendances de cette commanderie sont encore visibles au bord du petit cours d'eau où les vieux murs à demi éboulés et couverts de lierre sont du plus bel effet, au milieu des aunes, des frênes et des ormes qui poussent alentour.

«En montant la côte on entre dans le bourg de Sibiril, passant au pied de l'église et longeant l'ossuaire dont les meurtrières sont obstruées par des têtes de mort capables d'effrayer le voyageur nocturne le plus intrépide qui viendrait par hasard, à la lueur de la lune, à y poser les yeux pour la première fois. Voici au moins cinquante ans que je parcours cette région et j'ai toujours considéré cet horrible spectacle exposé aux regards des passants comme une offense aux vivants aussi bien qu'aux morts, comme contraire à la loi, au bon ordre et aux directives municipales.

«En quittant ce bourg on aperçoit, comme je vous l'ai déjà dit, le vieux château de Kerouzéré et ses longues avenues, et l'on traverse le bourg de Kléder où s'élève une belle tour qui garde en vain depuis cinquante ans une église délabrée. On dirait bien que le diable s'y trouve encore.

«On trouve près du bourg un grand nombre d'énormes pierres brutes, orientées du sud au nord, sur une étendue appelée en breton les Ossuaires ou le Cimetière.

arousesou druidik, pé, enn divez, é oant enghi aziaraok<sup>10</sup>.

En eur guitaat ar Peulvan zé ec'h antréer é parrez Plougoulm, é pé léac'h heb disrei nemeur diwar ann hent ec'h halleur ô tremen mont da welet ar maner koz a Gearaotred, a beléac'h é tiskenner enn draonien koant a Zant Jakez douret gand eur c'houerik vihan pehini ez em daol er mor é paé ann Abert, tost a c'hano hag é kichen Koat Kerouzéré. Iliz koz St Jakez a ioa gwec'h all eunn gommandiri a urz Malt. Meur à appare'handou diouz ar gommandéri-zé a weleur hirio choaz war bord ar stérik vihan, é pé léac'h ar c'hoz vogeriou hanter diskaret ha goloed a iljo, a zo euz ar vrava gwel é kreiz ar gwern, ann eunn hag ann évlec'h a zo a bep tu.

Ô piñnat ar c'hréc'hen ec'h arruer é kwik Sibiril, ô tremen é troad ann iliz hag ô touch ar garnel a behini ann darzellou a zo stanket [*skanket*] gand pennou maro galluz da spounta ann ergerzer noz ann dizaouana, pehini ouz sklerijen al Loar a zeufé, dré chanz, da deuleur he zellou war nezi évit ar weac'h kenta. Hanter kant vloaz a zo da vihana abaoé ma redann ar vro man hag émeuz atao gwelet ann arvest heuzuz zé displeget da zaoulagad ann dréménidi heb resped é bed évit ann dud beo nag évit ar ré varo, hag enn desped al lezen, ann urz vad hag ann erbedou euz ar bennou kear.

En eur guitaat ar bourc'h-ze é weleur ével m'am euz dija hel lavaret déoc'h, kastel koz a Gearouzéré hag he valiou hir, hag é tremener dré bourc'h Kleder, é pé leac'h ez euz eunn tour brao o chédal, enn aner, abaoé hanter kant vloaz eur c'hoz iliz. Lavaroud a réat a ioul, évé ann Diaoul enghi c'hoaz.

Tost d'ar bourc'h zé é kaver kalz a bikoliou mein groz er roudenn ar c'hreiz deiz hag ann hanter noz, enn eunn terrouar galvet é brezounek karnelliou pe vered.

Hogen ar vrasa euz ar vein man holl a stanké a ziaigent ann antré hent Ploueskat, tost d'ar bourc'h ze; bez édoa da nebeuta dek troat kub é furm eunn [*ann*] diz. Pa oé minet é kavjot [*kaver*] dindannan kalz a venvégou kouevr euz eunn dremm hag eunn doaré dizanaf, hogen peurgedged kalz a vouc'haliou métal kloc'h ker boutin dindann ann arouezou breiz. Kement man a dest en eur feson anat, pénaoz ar mean zé, peger braz bennag oa, a ioa rUILLET ha lakaet war al léach pé leac'h a oa douaret ann armou zé. Hogen, mennoz ann den a zouez hag a zaouzan pa venn enn amzer hag enn niver a

10. La syntaxe de cette phrase est imparfaite.

«Mais la plus grande de toutes ces pierres obstruait autrefois l'entrée du chemin de Plouescat, près de ce bourg; elle mesurait au moins dix pieds cubiques, en forme de dé. Quand elle fut minée, on découvrit sous elle de nombreux outils de cuivre d'aspect et d'usage inconnus, mais surtout beaucoup de ces haches de bronze si communes sous les monuments bretons. Cela démontre irréfutablement que ces pierres, si grandes fussent-elles, furent roulées et mises en place là où ces armes étaient enterrées. Cependant l'esprit humain s'étonne et s'émeut en estimant le temps et le nombre de bras qui furent nécessaires pour déplacer un bloc qui pesait près de cent mille livres, sans le secours du génie mécanique ou de la technique grâce à laquelle, par la force d'un levier on déplacerait les montagnes.

«On aperçoit au midi, dans un champ voisin, un dolmen, autrement dit un autel druidique, et un menhir de quatorze pieds de hauteur, monuments dignes de nos ancêtres, élevés à cet endroit pour consacrer le grand cimetière des Ossuaires.

«Après s'être arrêté quelques instants dans le charmant bourg de Plouescat, où l'on trouve toutes les commodités et que l'on prendrait volontiers pour une petite ville en raison de son élégance et de son aspect accueillant, on reprend avec plaisir le chemin de Lesneven en passant, il est vrai, par le très impressionnant Pont-Christ.

«En quittant la chaussée de ce méchant pont on entre directement dans le chemin qui conduit à Lochrist, longe la baie de Goulven à travers une région à l'aspect varié et très plaisant et mène à une hauteur au sommet de laquelle se trouve un antique menhir, ou peulvan, surmonté d'une petite croix. On s'arrête là, saisi d'admiration devant le panorama si vaste et si divers qui s'étend sous nos yeux : la mer immense, une chaîne de rochers menaçants, les îles de Batz et de Sieck; la baie de Goulven, Le Quernic et enfin tout l'espace entre Plouescat et Plounéour-Trez, qui s'offre à nos regards en nous présentant un paysage magnifique. Cette étendue expose des paysages fort dissemblables et fort originaux, les contrastes les plus surprenants de la nature sauvage se déployant devant la nature cultivée. Le voyageur attentif, étonné de ce spectacle sublime et de la fracture naturelle qui dévoile à ses yeux la chaîne de rochers menaçants d'un rivage effrayant, sans doute rattachés autrefois au continent, mais que la main puissante du temps et les perpétuels assauts de l'océan ont, l'un après l'autre, détachés de lui, s'étonne en estimant le nombre incalculable d'années qui ont été nécessaires pour que la mer rongée, brise et démantèle les roches de granit qui unissaient depuis les

zivrech a ioa bet red evit loc'ha eur blog ha a boézé tost da gant mil livr heb ann harpou euz ann injin mekanik, pé ar skiand gand pehini dré ann nerz euz a eul loc'h é lakafed ar ménésiou da gerzout.

Gwelet a rear war zu ar c'hreiz deiz, enn eur park é kichen, eunn Dolmen pe aoter druidik, hag eur Men-hir a bévarzeg troatad hueded, arouezou déol euz hor gourdadou savet éno évit konzakri bered braz ar c'harnelliou.

Goudé beza en em arzaet [*arzaet*] eur pennad er bourc'h koant Plouescat, é pé léac'h é kaver ann ézommou, ha péhini dré hé gempennadurez hag he zoaré hétuz a gemeret a ioul évit eur gearik vihan, é kemerer adarré gand plijadur hent Lesneven, en eur dremen, é gwirionez dré ar Pont-Krist spountuz meurbet.

Ó tiskan diwar chaoser ar c'hoz Pont-zé, ec'h antréer dious-tu enn hent a vlena da Lokrist, hed ar baé [*béa*] a C'houlc'hen a dreuz eur vro euz eur gwel kemmesket hag hetuz meurbet, pehini a vlena d'eur gréc'hien war beg péhini en em gaf eur Menhir koz pé eur Peulvan war péhini ez euz eur groaz vihan. Eno, en em arzaouer gand souez en eur arvesti ar gwel ker braz ha ker kemmesked en em zispleg dirag ho taoulagad : ar mor divent, eur chaden reier gourdrouzuz, éni zi Vaz hag a Ziek ; bae Goulc'hen, ar Chernig, hag enn divez ann holl éc'honder adalek Ploueskat betek Plouneour treaz, oc'h en em zispléga dirag ho taoulagad hag en eur ginniga déoc'h eur gwel manifik. Ann héc'honder zé a ginnig ar gwellou euz ar ré gemmesketa hag euz ar ré zibaota [*ziboata*], ann dishévélidigesiou ar ré zouezusa euz ann natur gouez displeget dirag ann natur diorroet. Ann ergerzer arvestuz souezed euz ann arvest sublim ze, hag euz dirogerez ann natur a zispleg diraghan ar chaden reier gourdrouzuz euz ann aod spountuz, ha péré heb mar a oé gweac'h all stag ouc'h ann douar braz, hogen péré ann dourn c'hallouduz euz ann amzer hag ar strivou peurbaduz euz ar mor braz ho deveuz, ann eil goudé égilé, diframmed diouthan, ez em zaouzan ô jedi ann niver divend a vloavesiou a zo bet red evit ma teujé ar mor da griñat, da derri, da zismanta ar mein grouan a viskoaz pehini a unanié entré-z-ho ar reier-zé hag éni zi Vas hag a Ziek d'ann douar braz. Ho distag a zo martezé eul labour a zek kant mil vloaz da nébeuta. Ma Doué ! Piou a hell ho niveri nemed Doué hé-unan ? Kement-ze a zouez bep-hini, ar ré vrasa ével [*éget*] ann distera.

Eunn abardaez ô tistrei d'ar gear dré ann hent-zé ez em éhaniz eur pennad enn treid ar Peulvan zé évid en em ziskuiza, hag évit arvesti eur wéac'h c'hoaz ar c'huz-héol hag ar gweled kaer-ze, just

origines ces rochers et les îles de Batz et de Sieck au continent. Leur séparation représente peut-être un travail d'un million d'années, pour le moins. Mon Dieu ! Qui peut les compter, sinon Dieu lui-même. Cela stupéfie tout un chacun, les plus grands comme les plus petits.

« Un soir que je rentrais chez moi par ce chemin, je m'arrêtai un moment au pied de ce menhir pour me reposer et pour admirer une fois encore le couchant et ce beau panorama, quand passèrent justement par là des campagnards de ma connaissance. – Le temps est agréable, Monsieur, me dit la plus âgée d'entre eux. – Oui, lui répondis-je. – Mais qui a si bien fait tout cela ? – Et qui serait-ce, sinon le seigneur Dieu lui-même ? – Oui, Monsieur, pour ce qui est du soleil et de l'univers, je le sais aussi bien qu'un autre, puisqu'on me l'a appris tout enfant au catéchisme ; mais ces rochers, qui les a détachés du continent et placés ainsi au milieu de la mer comme des menhirs ? – J'étais justement en train d'y réfléchir, et je suis troublé chaque fois que j'ai voulu comprendre tout cela. – Comment, Monsieur, vous, si savant, ne le savez pas ? – Non. – Ma foi, le mieux, pour des ignorants comme nous, est de courber nos têtes et de passer notre chemin. Adieu, Monsieur. – Adieu, braves gens.

« Suivons l'exemple de ces braves gens et faisons nos adieux à ce pays, car je crois qu'il est temps de nous reposer un peu. Qu'en dites-vous ? »

Le Voyageur : « Volontiers, Monsieur, mais pour compléter l'histoire des paroisses alentour, voulez-vous bien nous parler ensuite de Goulven et de Plounéour-Trez ? »

L'Inconnu : « Je vous le promets. »

### Goulven

« L'église de Goulven est établie au fond de la baie du même nom ; elle est assez belle et sa tour est remarquable par sa hauteur. C'est en ces lieux que naquit saint Goulven en l'an 540 et c'est là qu'il passa la plus grande partie de sa vie. C'est là également que le comte Even, grâce aux prières et au soutien spirituel du saint, remporta une célèbre victoire sur les Normands qui avaient débarqué sur les côtes du Léon. Un tableau peint au dix-septième siècle et placé dans l'église montre Even rentrant vainqueur de la bataille, mais l'auteur ignorant a revêtu ses personnages des vêtements du temps où il les a peints ; de telle façon que le comte breton du sixième siècle est représenté avec une cuirasse rouge et or à longues basques,

pa zeuaz da drémen dre éno plouiziz euz va anaoudégez. — Ebat eo ann amzer, aotrou, a lavaraz ann hini gosa d'in. — Ia, émé-z'ounn. — Ha piou en deuz great ann dra-zé holl ker brao! — Ha me oar, ma ne vé ann aotrou Doué hé-unan? — Ia aotrou, evit ann héol hag ar bed holl, kement-zé a ouzoun kerkoulz hag eunn all pa-z-int bet disket d'in a vihanig ébarz em Katékiz, hogen ar reier-zé piou en deuz ho [piou ho deuz] distaget diouz ann Douar braz ha lékéat ével-zé é kreiz ar mor evel Peulvan? — Sé é oann ô vennat me va unan, ha kement-zé holl em saouzan, bep gweach a zo fellet ganin diskleria ann dra-ze holl. — Petra! aotrou, ha c'houi ker gwizieg ha na ouzoc'h ket kement-zé? — Nann. — Em feiz-'ta, gwel eo d'eomp, tud die'houzvez ével d'omp-ni izelaad hor penn ha mont gant hon hent : kenavezo, aotrou. — Kenavezo, tud mad.

Heuliomp skouer ann dud mad man, ha gréomp hor c'himiad d'ar vro; rak poent eo, a grédann, éhana eur pennad. Petra a livirit-hu?

Ann Dréméniad. — A c'hrad vad, aotrou, maez [mar] evit peur achui histor ar barresiou tro war dro, é teurvézit komz d'imp goudé euz a Choulven hag a Blounéour treaz.

Ann Dianaf. — He brometti a rann d'eoc'h.

### Goulc'hen

Iliz Goulc'hen a zo diazezed é gwéled ar baé euz ar memez hano; koantig a walc'h eo, hag he zour a zo remarkabl dré he huedet. El leach-ze eo é c'hanaz Sant Goulc'hen er bloaz 540, hag eno eo é tremenaz ann darn vuia euz he vuez. Eno oé ivé é c'hounezaz ar chount Even, dré bedennou hag ar skoazel spéréduz euz ar zant, eunn tréac'h brudet war ann Normandiz douaret war aochou Léon. Eunn daolen peinted er 17vet kantved ha plazet enn iliz a skeuden Even o tisrei tréac'hér euz ar stourm, hogen ann oberer diwizieg en déveuz roet d'he skeudennou ar gwiskad euz ann amzer ma peintaz anézo, enn hévélep doaré ma-z'-eo ar chount breton euz ar 6ved kantved skeudennet gant eur saé ruz alaouret hag e bastellou vraz, eunn tog a dri c'horn hag eur berruken er giz ann amzer Loiz 14, a rend ann daolen-zé kel lu ha ma-z'eo great fall. Memez défaot hag ar memez faot a varé a weleur é kazi ar ré holl a skeuden Sant Eozen, ann aotrou hag ar paour kéaz vreutaer.

Ar barrez man zo unan euz ar ré strujusa hag euz ar ré wella labouret euz a holl Léon. Gwir eo, é deuz ann tremp enn he galloud.

un chapeau tricorne et une perruque à la mode du grand siècle qui rendent ce tableau aussi ridicule qu'il est mal exécuté. Le même défaut et le même anachronisme se constatent dans presque tous les tableaux représentant saint Yves, le gentilhomme et le pauvre avocat.



Église de Goulven, tableau de la bataille

« Cette paroisse est l'une des plus fertiles et des mieux cultivées de tout le Léon. Il est vrai qu'elle dispose d'amendement à volonté.

« On vient, grâce à une digue de six cents brasses, de rendre à la culture plus de mille deux cents acres de bonne terre et de doubler quasiment la superficie de la paroisse de Tréfléz. Le pont de cette digue est bâti sur la roche même où se trouvait l'oratoire, autrement dit l'ermitage de saint Goulven. Il paraît qu'on projette de diviser ce vaste territoire en trente ou quarante fermes de mille ou douze cents livres chacune. Ce serait un grand bienfait pour le pays, car les cultivateurs de ce canton, aussi aisés soient-ils par comparaison avec ceux de l'intérieur des terres, n'ont cependant que quatre ou cinq cents livres de revenu, et douze ou quinze mille livres en numéraire ou en biens mobiliers, pour les plus riches d'entre eux. Mais, comme toutes les familles sont nombreuses sur la côte et qu'elles travaillent

Dont a rear gand sikour eur chaoser à 600 goured da renti d'ar c'hounidegez ouспен 1200 dervez arat a zouar mad, ha da zoubli koulz lavaret parrez Trefléaz. Pont ar chaoser-ze a zo diazezed war ar roc'h memez é péleac'h é oa tiberi pé péniti Sant Goulc'hen. Lavaroud a rear é menneur ranna ann terrouer braz-zé enn trégont pé zaou-ugent véreuri a 1000 pe 1200 livr pep hini. Eur mad-ober braz évé évid ar vro, rag ar gounidéien euz ar c'hanton pégement bennag m'az int enn ho eaz hévélébékéad ouc'h ann argoaderien, n'ho devez kouskoudé nemed pévar c'hant pe bemp livr lévé, ha 12 pe 15.000 livr enn numérier pe enn annez ar ré pinvidika anezo. Hogen, ével maz eo pep tiegez niveruz war ann aod, ha ma labouront ann douar gand ar bal ar chounidégez vihan a zo mad ha peur c'hréet.

Ann Dréméniad. – Ha ne vé ket a voien ivé da introdui eno ar c'hounidegez-vraz? Eunn dalloudegez vraz évé évit ar vro el léac'h ez euz kement-zé a zouar da zifraosta, ha palujou ha lagennou mor da rei d'al labour.

Ann Dianaf. – Ne zervich ket mennat é kement-zé, ar Vreiz izéliz a zo ré baour hag a zo ré stag ouz ho boasiou koz évit espéri da zont d'ho distaga évé-zé diouz ho c'hiz koz ha d'ho lakaat da labourat ann douar enn eunn doaré all éget ho d'oa great ho zud koz. Va unan, em-euz gréat meur a weac'h eunn arnod doaniuz. Anzavoud a rann kouskoudé pénaoz nétra ne rentehé ar vro man pinvidikoc'h nag hetusoc'h éget foenneien aruz ha plantasionou déread mad.

Mennit diwar benn kement ze, euz ar pinvidigez hag euz ann talvoudégez ouz ar vro man, pa z-eo gwir pénaoz enn he stad brésant é jeder a ouспен daouzeg mil ann niver ouz ar c'hezeg a brenn bep bloaz ann Normandien, el Léon hebken. War kezek Kléder ha ré Winévez éma ar muia reket. Araog ar Revolution é oa kalz a harasou ér c'hanton man; breman, a véac'h ma kafer unan. Gwir eo pénaoz ar vérerien euz ar vro man a zo nébeut douget da gézég ar roué da béré é préféront Antiered ar gounidéien pinvidig euz ho c'hartier, kalz a béré, é gwirionez [gwionez], ho devez ré gaer meurbed, hag en em brédéria da wellat ar ras euz ho chézek. R'ho dévézo kalz a heulierien!

### Plounéour-Tréaz

Bourc'h Plounéour a zo diazezed war eur bek douar enraok

la terre à la bêche, la petite culture est profitable et soignée.»

Le Voyageur : «Ne serait-il pas possible d'y introduire la grande agriculture? Ce serait d'un profit considérable pour un pays où il y a tant de terres à défricher, ainsi que des marais et des lagunes à gagner à la culture.»

L'Inconnu : «Il est inutile d'y penser; les Bas-Bretons sont trop pauvres et trop attachés à leur traditions pour qu'on puisse espérer les amener à abandonner leurs anciennes habitudes et à travailler la terre autrement que ne le faisaient leurs ancêtres. J'en ai moi-même souvent fait l'amère expérience. J'admets cependant que rien n'enrichirait autant la région et ne la rendrait plus plaisante que des prairies artificielles et des plantations bien conçues.

«Imaginez à ce propos quelle serait la richesse et la valeur de cette région, puisqu'on estime qu'en l'état actuel les Normands achètent chaque année un nombre de chevaux supérieur à douze mille, rien que dans le Léon. Les chevaux de Cléder et ceux de Plounévez sont les plus recherchés. Il y avait avant la Révolution beaucoup de haras dans le pays; c'est à peine si l'on en trouve un aujourd'hui. Il est vrai que les fermiers locaux sont peu intéressés par les chevaux du roi<sup>22</sup> auxquels ils préfèrent les étalons des riches cultivateurs de leur canton; nombre d'entre eux, en effet, en possèdent de très beaux et se soucient d'améliorer la race de leurs chevaux. Puissent-ils avoir beaucoup d'imitateurs!»

### Plounéour-Trez

«Le bourg de Plounéour est établi sur une pointe de terre avancée qui forme l'extrémité la plus occidentale de la grande baie de Goulven. À mesure que l'on s'en approche, le pays semble inhospitalier, rocheux et inculte. On aperçoit tout à coup les vagues de la mer et les mille rochers qui bordent ces rivages si repoussants et si fertiles en désastres, si favorables aux naufrages. Tout, dans ce pays sauvage, jusqu'aux monuments druidiques qui se dressent de toutes parts, semble justifier le nom de pays *pagan*<sup>23</sup> par lequel on le désigne dans la région même. Michel Le Nobletz lui-même, l'illustre missionnaire breton du dix-septième siècle, assure que lorsqu'il arriva dans la région ses habitants avaient conservé tant de

22. Il s'agit sans doute des chevaux destinés à la cavalerie.

23. «Païen».

pehini a furn ar min kornaoueka euz a vaé vraz a C'houlc'hen. Dre ma tostaer out han ar vro a seblant dihétuz, roc'heg ha dilabour. Souden e weler ar wagenou euz ar mor braz hag ar mil garreg a vord ann aochou [aouchou] euzuz ze ker founnuz enn dizeuriou ker puluz é penséou. Pep tra er chanton gwez-zé beteg ann arouesiou druidik a zo a bep-tu a séblant justifia ann hano a Land Pagan dré béhini ez eo galvet er vro memez. Mikel ar Nobletz he unan, ar misionner breton brudet braz-zé euz ar 17<sup>ved</sup> kantved, a lavar penaoz pa erruaz er chanton ze an dud anezan ho doa c'hoaz dalc'het kement a wall grédennou idolatr ma oant nébeutoc'h kristenien éget paganet, ha pénaoz é oa bet oblijet d'ho distrei ouc'h Doué, kalz anezo ô sévéni choaz dirag ann holl ar paganism.

Ar gwezder koz euz doaréou ann dud euz ann terrouar ze ne d'eo ket choaz kuneet; skrived eo memez bétég war ho dremm. Ann den [dud] euz ann aochou euzuz-zé a zo braz, duarded, seac'h ha nerzuz; balé a ra he zivesker hag he dreid énn noaz, eur vaz skoulmuz enn he zourn; he van gwez ha gourdrouzuz a zeblant daéa ann diaveziad en em gaf gantan. He zremm drouk livid, he dall roufenned araog ann amzer dré he boaniou ha krizder ar vro a zo goloet gand eur forest bleo hir ô nija enn dizurz ha péré ne hell ket delchel ar bonedik glaz plad lakaet war kern he benn. He zaoulagad a lugern eur flamm teval, hag a zéll piz war al lestr a verzeur war ann drem-well. Mar c'hourdrouz ar stourm teurel al lestr war ar c'herreg a houp ann aochou-zé, ar joa a sked war dremm ar Plouiziad kriz a blounéour, hag a skléra eur pennad he van gwez, evel eul luc'héden ankéniuz a lugern é kreiz ar c'hoabrennou du-zé péré a nac'h ar gurun. Strolla a ra he gérent, gervel a ra he vinouned, he amezéien, holl é redont d'ann aod o leuskel iuderezou gwez; armed a visier, a greier hag a ferier ouarn, é c'hédont ann digouesiou euz ar pensé. Mar deu [deuz] ar merdéidi kéaz, à béré al lestr a zo bet friket, da baka ann aod dizeur, goudé beza gourenned ouz ar maro, ez int er momant-zé memez dibourc'hed ha laset didruez gand ann arvoriz fero ha didrec'huz-zé.

Enn aner ar pennou kaer euz ar c'hanton ho deuz klasket ho harza ouz ar feroniou-zé; red eo bet kant kweac'h displéga ann arvest [arvez] euz eunn nerz gourdrouzuz évit dont à benn a zé, ha c'hoaz ne hellet ket trec'hi atao, kement, enn abégou zé, an arvoriz fero-zé a zisplég a grizder hag a heskinerez. Eur c'helen [c'hene] digaset dezo a rum é rum ha grisienned enn ho zouez abaoué kantvéjou a ra dezo krédi penaoz ar penséou a zo bevesou digaset dezo a berz

superstitions idolâtres qu'ils étaient moins chrétiens que païens, et qu'il fut obligé de les ramener à Dieu, nombre d'entre eux pratiquant encore ouvertement le paganisme.

«L'antique barbarie des mœurs des habitants de ce terroir n'est pas encore adoucie; elle est même inscrite jusque sur leurs visages. L'habitant de ces affreux rivages est grand, noir de cheveux, sec et énergique; il marche jambes et pieds nus, un bâton noueux à la main; son expression sauvage et menaçante semble défier l'étranger qui le rencontre. Son visage d'une grande pâleur, son front ridé avant l'âge par les peines et la dureté du climat sont couverts d'une forêt de longs poils qui flottent en désordre et que ne peut contenir le petit bonnet plat de couleur bleue posé au sommet de sa tête. Ses yeux luisent d'une sombre flamme et ne quittent pas le navire qui apparaît à l'horizon. Si la tempête menace de jeter le navire sur les roches qui hérissent ces rivages, la joie brille sur le visage du cruel indigène de Plounéour et éclaire un instant son expression sauvage comme jaillit un éclair alarmant du cœur des nuées sombres qui portent l'orage. Il rassemble ses parents, il convoque ses amis, ses voisins; tous courent à la grève en poussant des hurlements barbares. Armés de bâtons, de crocs et de fourches de fer, ils attendent l'issue du naufrage. Si les malheureux marins dont le navire a été fracassé parviennent, après avoir lutté contre la mort, à atteindre le funeste rivage, ils sont à l'instant même dépouillés et achevés sans pitié par ces féroces et implacables hommes de l'Arvor.

«C'est en vain que les autorités locales ont essayé de les empêcher de commettre ces atrocités; cent fois il a fallu faire la démonstration d'une force menaçante pour y parvenir, et encore ne pouvait-on toujours le faire avec succès, tant dans ces circonstances les farouches habitants de la côte font montre de cruauté et d'âpreté. Une tradition transmise de génération en génération et enracinée chez eux depuis des siècles les persuade que les naufrages sont des aubaines qui leur sont envoyées par Dieu, qu'il s'agit d'une chose dont la valeur leur appartient par un droit sacré et que c'est une infraction au droit divin et humain que de les en priver. C'est pourquoi, assemblés en foule en de telles circonstances, ils combattent avec un acharnement incroyable les douaniers et les gendarmes; ils se jettent avec une folie furieuse sur les baïonnettes des soldats envoyés contre eux et ne leur font aucun quartier. Les soldats se débloquent presque toujours face à la troupe déchaînée qui ne connaît plus alors aucune raison et que ne peut arrêter ni la crainte de la justice ni la

Doué, penaoz ez eo eunn dra a behini ann dalvoudegez a berc'henta dezo dré wir sakr, ha penaoz ez eo eunn terridigez euz ar gwir divin hag humen ho mirout out-ho. Evel-zé, enn eunn hévélep digwez, strolled enn ingroz, é strivont gand eur gourmar diskreduz ouz ar maltourerien hag ouz ann archérien; enn em stlapa a réont gand eunn diboell kounaret war bayonnetesou ar soudarded digaset enn ho énep, ha da béré ne réont kartier ébed. Ar soudarded a dec'h kazi atao dirag ar vanden tud diboelluz-zé ne ané neuzé poell ébed, ha péré ne hell beza harzet na dré spount rag ar justiz na dré vanjanz al lezen. Ar veléien péré en ho zermon ho erbed da zinacha ar boaz kasaüz-zé ken enep d'ar c'hélen euz ar rélijion gristen, n'ho devez beteg breman, siouaz, obtenet nemed nebeud a gred war ar poent-zé.

Aman ez em etablisaz entre-z-omp eunn dialog pe eunn diviz war benn ann abégou warlerc'h.

#### Euz ar Penséou

Ann Dréméniad. – Diskleriit deomp, aotrou, mar plij ganeoc'h, ann derou euz ar gwir ar Pensé, ha livirit deomp [*deop*] hag hen a zo gwir, hervez ann artikl 45, tiltr 9, levr 14<sup>ved</sup> euz a ordonnanz vor euz ar bloavez 1681 penaoz ann arvoriz euz ann aouchou man a énaoué enn noz tanou faziuz war ann tevennou évit tenna dezo ha lakat da goll al listri?

Ann Dianaf. – Kement-ze, siouaz, ne deo nemed re wir.

Ar gwir ze etabliset da genta gant Konan Meriadek he unan enn interest euz he wisien hentadurien ha merdédi, a oé roed enn argoulou gand Hoel 2 d'he verch Aliénor en eur he dimizi da héritour ar c'hound a Leon, prinz ével-d han euz ar wenn Konan ar Vraz ar roue brezélékaer zé ha lézenour pehini en doa etabliset war he arvoriou barnérien pe tud gwirion évit évésaad ar reiz mad hag ar surentez euz ar verdéadurez. Hogen ar reiz mad-zé a gouézaz souden enn dizurz hag enn eul lezen a riblerez, abalamour ar ré-man a c'houlenné gwir ho bréou, hag ar ré-all gwiriou a zovetach. Eskeb Léon ho unan a strivaz pell amzer ar gwir zé ouz ar Beskound enn desped d'ur c'honzil strolled enn Naouned évit kement-zé, ér bloavez 1127, ha pehini en doa embanned poan ann anaoué pé ann eskumunugen a énep ar re pé ré a zeuhé d'en em berchenta euz ar vadou penséet. Ar gwir ze deud enn divéz adarré gwir ar roué hag hini ann Amiraotez, a zo bet reizet dré ann ordonanz moreg à béhini hoc'h euz komzet. Hogen ann dud euz ann aouchou man savet ha

vengeance de la loi. Les prêtres qui les exhortent en chaire à renoncer à cette détestable coutume, si contraire au principe de la religion chrétienne, n'ont jusqu'à présent obtenu, hélas, que peu de résultats sur ce point. ».

Ici s'établit entre nous un dialogue, autrement dit une conversation, sur le sujet suivant.

#### Des naufrages

Le Voyageur : « Expliquez-nous, Monsieur, s'il vous plaît, l'origine du droit d'épave, et dites-nous s'il est vrai, d'après l'article 45, titre 9, livre 14<sup>e</sup> de l'ordonnance maritime de l'an 1681, que les habitants de ces rivages allumaient la nuit des feux trompeurs sur les dunes pour y attirer les navires et les conduire à leur perte ? »

L'Inconnu : « Ce n'est, hélas, que trop vrai.

« Ce droit, d'abord établi par Conan Mériadec lui-même dans l'intérêt de ses sujets commerçants et marins, fut offert en dot par Hoël II à sa fille Aliénor lorsqu'il la maria à l'héritier du comte de Léon, prince comme lui de la race de Conan Le Grand, ce roi guerrier et législateur qui avait instauré sur les côtes de ses domaines des juges, autrement dit des hommes de confiance pour veiller au bon ordre et à la sécurité de la navigation. Mais ce bon ordre sombra bientôt dans un désordre et un brigandage systématiques, parce que les uns réclamaient le prix de leurs efforts, les autres des droits de sauvetage. Les évêques de Léon eux-mêmes disputèrent longtemps ce droit au vicomte, en dépit d'un concile réuni à Nantes sur ce sujet en l'an 1127, qui avait frappé d'anathème, ou excommunication ceux qui viendraient à s'approprier des biens provenant de naufrages. Ce droit, revenu finalement au roi et à l'Amirauté, a été réglementé par l'ordonnance maritime dont vous avez parlé. Mais les habitants de ces rivages, élevés et sciemment maintenus dans une ignorance aveugle, ne se départissent pas aussi facilement de la férocité de leurs anciennes coutumes. »

Le Voyageur : « Mais, Monsieur, ne croyez-vous pas qu'une démonstration de force conséquente et permanente, comme le serait une garde-naufrage, par exemple, suffirait, sinon à éradiquer totalement le brigandage et les assassinats, du moins à leur fixer une limite raisonnable ? »

L'Inconnu : « Oui, éclairés par l'utile expérience que nous avons faite grâce à la présence d'un fort piquet de cavalerie cantonné à

dalchet a ratoz enn ho ziwizieg dall ne guittaont ket evel-zé ar feroni euz ho boasiou koz.

Ann Dréménadiad. – Hogen, aotrou, ha ne gréidit-hui pénaoz ann diskouez euz a eunn nerz a walc'h ha stabil ével ma vé hini eur gward pensé dré skouer, a vé awalc'h pé ne vé évit distruja enn holl-d'ann holl al laeroni hag al lazerez, da vihana lakat eur poell dezo.

Ann Dianaf. – Ia, skleriet dré eur skouer vad a zo bet roet déomp dré ar brézan euz eur Piked kré a gavaléri é Ploueskat e pad eur goan reuzeudig é penséou, hon deuz mennet pénaoz enn amzer ar peoc'h, enn dioueridigez ar gward aochou é helfe beza reizet er c'hiz man.

Ann holl arvor a vé rannet enn distrik pe ganton arvorek : ével-zé, dré skouer, ann holl aod a welit adalek Kastel Paol à Léon bété Plouneour treaz a vizé rannet enn daou ganton : hini Ploueskat a zeraouéfé adalek pénéti St Goulc'hen, hag a zalc'he aochou Treflez Gwinevez, Ploueskat ha Kléder; hini Kastel a c'henderc'hé aochou Sibiril, Plougoulm, Roskoff ha Kastel Paol etc. Furgi a reat é pep penn léac'h euz ar c'hanton aod eur goumpañnuez a ward pensé a bemp cavalier war-n-ugent hag hanter kant soudard war droad bep hini, dilennet é touez ann arvoriz ar ré vui enn ho eaz hag ar ré wella brudet. Kemend zo dekored hag ann holl soudardet koz a gerz euz a eur vrud mad a raé dré wir eul loden anézi. Ar goumpañnuez skouériuz-zé a vé dindan gourc'hemenn ar méar euz ar penn léac'h ar c'hanton arvorek, ha pehini, en abegou pensé, en défé gwir, diwar goulén Nerz d'al lezen aberz an évésiad arvorek pé euz hé gannad brézan war al lec'hiou da embanni al lezen brezelliuz ha da gémenn bounta ann nerz dré ann nerz [ner] zé : paouez a rafé rak-tal d'he c'hourc'hemenn. Ann holl véared euz ar barrésiou arvorek avé, évitkement-zé, dindan he c'hourc'hémennou ha red dezo he heulia, he skoazia p'ho c'houlénfé dindan boan dizentidigez a grenn ouz al lezen. Diouz he gostez é respontjé dindan boan a varo euz ann ursiou en divijé roet, hag euz ann digwesiou, pa en défé nac'het aotréa goulén ann oviserien karged euz reiz ar pensé.

El lec'hiou é pe leac'h ne véfé ket a gannad arvoreg, ar varner a beoc'h euz ar penn-léac'h euz ar c'hanton arvoreg, a c'hourc'héménfé enn hé ezvézans beteg he zonédigez.

Pep koumpañnuez a bésé en défé eur banniel seiz pers gand eur c'houlm arc'hant é kreiz, ô telc'her eur bod olivez enn he veg, hag évit ger ar c'homsiou fréalzuz man : Douar héberchiad !

Ann holl dud a zo breudeur evel bugalé d'eur memez doué;

Plouescat tout au long d'un hiver funeste par ses naufrages, nous avons pensé qu'en temps de paix le défaut d'une garde-côte pourrait être pallié de la façon suivante :

« Tout le littoral serait divisé en districts ou cantons côtiers. Ainsi, par exemple, tout le rivage que vous voyez depuis Saint-Pol-de-Léon jusqu'à Plouneour-Trez serait partagé entre deux districts : celui de Plouescat commencerait à l'ermitage de saint Goulven et comprendrait les côtes de Tréfléz, Plounevez, Plouescat et Cléder; celui de Saint-Pol couvrirait les rivages de Sibiril, Plougoulm, Roskoff et Saint-Pol etc. On formerait dans chaque chef-lieu de district maritime une compagnie de gardes-naufrages de vingt-cinq cavaliers et cinquante fantassins chacune, recrutés parmi les habitants des côtes les plus aisés et les mieux estimés. Tous les décorés et tous les anciens soldats jouissant d'une bonne réputation en feraient partie de droit. Cette compagnie d'élite serait placée sous le commandement du maire du chef-lieu de district maritime qui, en cas de naufrage, aurait le droit, à la demande de recours à la force publique faite par le surveillant côtier ou son représentant présent sur les lieux, de proclamer la loi martiale et d'ordonner que la violence soit réprimée par cette force; elle serait abrogée dès qu'il en donnerait l'ordre. Tous les maires des paroisses de la côte seraient à cet effet placés sous son commandement et tenus de lui obéir et de lui prêter main-forte à sa requête, sous peine de grave infraction à la Loi. Il répondrait pour sa part sous peine de mort des ordres qu'il aurait donnés et de leurs conséquences, au cas où il aurait refusé d'accéder à la demande des officiers chargés du bon déroulement du naufrage.

« Dans les endroits où il n'y aurait pas de représentant côtier, le juge de paix du chef-lieu de district littoral prendrait le commandement en son absence et jusqu'à son arrivée.

« Chaque compagnie de naufrage aurait un drapeau de soie de couleur azur, avec au centre une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier, et pour devise ces mots rassurants : « Terre hospitalière ! »

« Tous les hommes sont frères en tant qu'enfants d'un même dieu; ils le sont également à d'autres titres : comme malheureux et chrétiens. Et notre religion nous commande de secourir nos frères dans leurs épreuves et de traiter les autres comme nous voudrions être traités nous aussi en de telles circonstances.

« Aux fêtes et cérémonies importantes, la garde-naufage aurait la place d'honneur; elle fournirait la garde du roi et des princes qui

bez e int choaz enn titrou all; é kiz tud reuzeudig ha kristénien, hag hor rélijion a c'hourc'hémenn déomp skoazell hor breudeur enn ho zizeur, hag ober d'ar ré all ar pez a garfemp a vé gréat déomp hon unan enn eunn hévélep digwez.

D'ar gwelou ha lidou braz, gward ar penséou en défé ar post a énor; fournisa a raé da ward ar Roué ha d'ar prinsed pa zeufent da vizita ann arvorioù.

Pa zarvéfé eur pensé enn déiz, ann tour pé ar c'hlochet tosta d'al leac'h ma vezo digwezet, a lakafé eur pavillon gwenn, pé eul létern ma c'hoarvéfé enn noz.

Ar mear a bep penn-leac'h euz a ganton arvoreg, en défé eunn télégraf vor hollek pé a bep bro, évit en em barland gand al listri penséet, pe enn taill da veza. Ma c'hoarvéfé ar pensé é kichen eur Zemafor, ar gédérien a rofé dezan ann holl goulennou ha lavarou great dezan gand ar méar pé ar barner a beoc'h enn ezvezans ann evésiad arvorek.

Ann Dréméniad. – Approui a rann ho tézo : digas a ra d'in koun euz ar ged koz vor a behini eo deud achoudevez ar gward aod ha da béré ec'h hall suppléi enn amzer ar peoc'h, evel m'hel livirit mad, hogen préféri a rafenn eur gward nasional arvorek d'ho kward pensé. Deuz hor bro é teu.

Ann Dianaf. – Krédi a rann ével-d'hoc'h; hogen ar ger touelluz-zé a zon fall da diskouarn ar gallouéien euz ann amzer breman, el leac'h va hini mé, enn énep, ô kaout eunn doaré a rélijion ho veul hag a ra plijadur dezo.

### Euz ar Rélijion

Ann Dréméniad. – Pa hoc'h euz komzet d'in euz ar Rélijion, plijet gan-é-hoc'h me hoc'h erbed, lavaret din ho mennoz war ré relijiuz tud ar bro man, ha ma-z-eo gwir ez-int superstisiuz ha ma lavareur?

Ann Dianaf. – A bep amzer ar Relijion a vlénaz ann den er c'hontré man gant mui a nerz choaz éget war ann dilerc'h euz ann douar, ha nedoa netra kévatal he zevosion hag he zuperstision araog ar Revolusion. Ar veleien a ioa, évit kazi lavaret, kéélet ével douéou, hag e pad ho heskin ne deuz gonideg er vro man n'en divijé gréat dek leo a ioul vad enn noz ha war droad, hag enn amzer heuzuz, évit mont da gaout ar pez a chalvé eur belek mad, évit kaoud he vennoz, évit hé difenn he-unan é tall euz he vuez memez. Ar veléien-zé a

viendraient visiter les côtes.

«Si un naufrage survenait de jour, la tour ou le clocher le plus proche du lieu où il se serait produit arborerait un pavillon blanc, ou bien une lanterne s'il se produisait de nuit.

«Le maire de chaque chef-lieu de district maritime disposerait d'un sémaphore universel pour communiquer avec les navires naufragés ou en danger de l'être. Si le naufrage survenait à proximité d'un sémaphore, les guetteurs lui<sup>24</sup> transmettraient toutes les questions ou informations qui lui seraient adressées par le maire ou par le juge de paix, en l'absence du surveillant côtier.»

Le Voyageur : «J'approuve votre projet. Il me rappelle l'ancien guet de mer, dont sont issus par la suite les gardes-côtes, auxquels il peut suppléer en temps de paix, comme vous le dites bien; mais je préférerais une garde nationale du littoral à votre garde-naufage. C'est chez nous qu'elle<sup>25</sup> trouve son origine.»

L'Inconnu : «Je partage votre avis; mais ce mot charmant résonne désagréablement aux oreilles des puissants du temps présent; alors que le mien, qui a quelque chose de religieux, les flatte au contraire et leur fait plaisir.»

### De la Religion

Le Voyageur : «Puisque vous évoquez la religion, vous plairait-il, je vous prie, de me donner votre opinion sur les idées religieuses des habitants de ce pays; est-il vrai qu'ils sont aussi superstitieux qu'on le dit?»

L'Inconnu : «De tout temps la religion a guidé l'habitant de cette contrée avec plus de force encore que dans le reste du monde et il n'y avait rien d'équivalent à sa dévotion et à sa superstition avant la Révolution. Les prêtres étaient pour ainsi dire vénérés comme des dieux et pendant leur persécution il n'y a de cultivateur dans cette région qui n'eût fait volontiers dix lieues dans la nuit et à pied, par un temps effroyable, pour aller chercher ce qu'il appelait un bon prêtre pour le consulter, pour le défendre lui-même, fût-ce au risque de sa vie. Ces prêtres étaient cachés dans des puits, dans des trous de rochers de hameaux écartés; angoissés, exilés, errants, mais fort satisfaits de leur pouvoir et du respect qu'ils inspiraient. Ils étaient

24. C'est-à-dire : au navire sur le point de faire naufrage.

25. La garde nationale.

oa kuzed é punsou, é kaviou ar reier enn touinellou distro, enkrézet, harlued, kantréerien, hogen joauz braz euz ho galloud hag euz ar resped a inspirent. Eüruz oant evel ho diskibled léal, dré ar mennoz euz ar verzerien, péhini<sup>11</sup> bac'hiou é palesiou, ar rusta bévanz enn ambrozi pé enn dra wella, ha glaou sant Laoranz é gweliou Roz ha Lila! Dall eo red beza evit nac'ha ho galloud. Ha pé bez joa n'ho deuz ket diskouezed ar Vreiz-izéliz d'ann disro euz ho fastored keiz! Askaoud a rent ho lévénéz, ho skoazell, ho harp; ho doan en em ziforc'haz, ho drem-well a zeuaz laouen adarré, ha santout a réjont ho nerz oc'h asc'hénel. Ha, remad eo he anaout, kalz anezo a zellezé eun hévelep karantez.

Hogen, abaoüé ar misionnou ann traou a zo, siouaz, chanjed meurbed! deud int adarré doaniuz, arwareg, ha lézireg; ha dré ne hellont mui en em ébata d'ar sul na d'ar gweliou, kalz anezo a zo en em roet, en eun doaré spountuz, da éva, da c'hoari ha d'ar merc'hed. Pé, é livirinn-mé d'ar véléien iaouank garo, rentit dezo ho dansou, pére ho diduellé ker brao-zé, pé roit dezo abegou all honest d'en em zizkolpa, da plijout, d'en em aoz ha da zisplega ann nerz ha gwerder ann den; kement-zé a zo ker red d'he<sup>12</sup> gorf éget d'he iéc'hed. Goudé ann ovisiou, ar prédériou, ar bedenou a hell leunia, er suliou, holl amzer eunn den déol, hogen nann ré eur plouiziad implijet ar rest euz ar bloaz d'al labouriou ar ré rusta hag ar ré poaniusa.

### Euz ar Pardonniou

Ann Dréméniad. – Karout a rit ar pardonniou 'ta?

Ann Dianaf. – Nann enn doaré m'hen vennit, martézé; hogen karoud a rann gweloud ar iaouankiz en em ébata honestamand diraog daoulagad ann dud hag ho c'hérent, ha krédi a rann penaoz ann dansou war ar méaz a zo ann diduel honest hebken mad da habaskaat ha séveni ann dud diwar ar méaz, ha da rén ann dimiziu, pa-z-eo gwir penaoz he<sup>13</sup> genta deso eo da zisklearia dré jestro ha kéfluskou kadansed, ar c'harantésiou hag ar choantou pére a énaou hag a reiz er mémez amzer kaloun ann den.

Ar gwéliou hag ar pardonniou ô veza hirio rentet d'eun niver déréad ha kaset d'ar sul warlerc'h, ho devez ar veleien reizoun da

11. Il manque ici un verbe : *a gemme* ?

12. Le sujet devient ici «le» paysan en général.

13. Une fois encore, Laouénan change de sujet en cours de phrase.

heureux, comme leurs fidèles disciples, à la pensée des martyrs [qui transformaient] les prisons en palais, la nourriture la plus grossière en ambrosie ou en délice, et les charbons ardents de saint Laurent en lits de roses et de lilas! Il faudrait être aveugle pour nier leur puissance. Et quelle joie les Bas-Bretons n'ont-ils pas laissée éclater au retour de leurs chers pasteurs! Ils retrouvaient leur bonheur, leur soutien, leur protection; leur chagrin s'évanouit, leur horizon redevint riant et ils sentirent leurs forces renaître. Et, il faut bien le reconnaître, nombre d'entre eux méritaient un tel amour.

«Cependant, depuis les missions, les choses ont, hélas, bien changé! Ils sont redevenus tristes, sceptiques et négligents. Et comme ils ne peuvent plus se distraire le dimanche et les jours de fête, beaucoup d'entre eux se sont adonnés d'une façon effrayante à la boisson, au jeu et aux femmes. Soit, dirai-je aux jeunes prêtres rigoristes, vous leur rendez leurs danses qui les distraient si bien, soit vous leur fournissez d'autres moyens honnêtes de s'amuser, de se divertir, de se régénérer, d'exprimer l'énergie et la vigueur humaines; cela est aussi nécessaire à leur corps qu'à leur santé. Après les offices, les méditations, les prières peuvent occuper, le dimanche, tout le temps d'un dévot, mais pas celui d'un paysan adonné le reste de l'année aux travaux les plus rudes et les plus pénibles.»

### Des Pardons

Le Voyageur : «Vous aimez donc les pardons?»

L'Inconnu : «Pas comme vous l'imaginez peut-être. Mais j'aime voir les jeunes gens se distraire honnêtement sous les yeux des parents et de leur famille, et je crois que les danses sont à la campagne l'unique loisir décent capable d'adoucir et d'amender les campagnards, et d'arranger les mariages, puisqu'aussi bien leur but principal est d'exprimer par des gestes et des mouvements cadencés les attirances et les désirs qui enflamment et apaisent en même temps le cœur humain.

«Les fêtes et les pardons étant ramenés aujourd'hui à un nombre convenable et reportés au dimanche suivant, les prêtres ont raison d'exiger qu'on les observe en assistant avec recueillement aux offices de ce jour-là. Mais une fois qu'ils<sup>26</sup> ont accompli ces obligations,

26. Il s'agit évidemment des paysans, pas des prêtres.

redia ma vent sevenet gand devosion, oc'h asista gand devosion<sup>14</sup> enn ovisiou euz ann deiz-zé; hogen eur wéac'h m'ho devez sevenet ann dléadou-zé, é c'hoantéfen enn intérêt ar bévidigez mad ével [eget] hini ar Relijion hé unan, m'ho leset d'en em zivuzza hag en em glasg ével gwéac'h all.

Hogen, a vezo lavaret, é gaou a hallfé beza troet ! hag a be tra ne c'haouier ket ? Goudé holl ra leverent ar veleien ho-unan ann heur hag al léac'h é peléac'h ec'h hellont en em ébata, ha ma fisient neuzé er furnez ar mammou. Kement zé ho deuz gréat ho-unan, ha ne c'housanzont [c'housanzveront] ket netra a énep enor ha glanded ho merchet; hogen, gouzoud a ouzont ivé pénaoz né oer ket atao mestr euz he garantez ha pénaoz martézé ann hini a garor eo ann hini da behini é menner ann neubeuta : ker gwir eo lavaret pénaoz ann dimiziou a zo skrivet enn Env.

Eunn dra choaz dizentoc'h ouz Doué hag a énep ann déréadigez, eo ann doaré rust gant péhini ec'h antréont hag é sortiont ar Plouiziz euz ann ilisiou. Lavaroud a raer é vent skolaerien ô striva entrezo péhini a zortio ar c'henta. Ho zalc'hou, ho boasiou gwez hag ho amzeradégez enn ilisiou a c'houlén ivé beza rébechet hag harzet. Hogen n'eo ket kement-zé ar prézek pemdezieg euz ar persouned a Vreiz-izel, hag ar Misionnérien euz ann amzer brésant béza ho devez menosiou all, va feiz.

Ann den iaouank. – Da zevel a nevez ann aoter hag ann tron, michanz. Kouskoudé klevet em euz ivé komz kalz euz ho sermonou brezounek brudet braz, péré é vijen bet kuriuz braz da glevet; hogen, evel ne ententan ket ann iez-zé, ne hellan ket kontanti va debroun.

Ann Dianaf. – Galloud a rann eüruzammand ho pasta war kement-zé; rag oc'h en em gaout er Chastel-man enn amzer ar misionou diveza é Gwinevez, é pé léac'h ne oé brud nemed euz ar sermonou a lakaé da gréna kement ho<sup>15</sup> chafjé o zébesat eno, em boé ann débron da wiria drézon va unan ann obériou kaer-zé. Hogen, mennit euz va souez hag euz va heuz, goudé beza klévet ann anaouéou red a énep direiz ar spéréd névezer euz ar c'hantved, a énep al libéraléd hag ar republikaned, ô kweloud aznévézi, ann holl d'ann holl, ar memez arvestou, ar memez farsou am boa gwelet

14. Laouénan a oublié de remplacer le premier *gand devosion* par une autre expression.

15. La proposition semble incohérente. Il est possible que l'auteur, en recopiant son texte, ait sauté une ligne.

je voudrais que, dans l'intérêt des bonnes mœurs et aussi bien dans celui de la religion elle-même, on les laisse s'amuser et se rechercher comme autrefois.

« Néanmoins, me dira-t-on, cela pourrait mal tourner ! Mais qu'est-ce qui ne tourne jamais mal ? Après tout, les prêtres n'ont qu'à fixer eux-mêmes l'heure et le lieu où il leur<sup>27</sup> sera permis de s'ébattre et qu'ils fassent ensuite confiance à la sagesse des mères. Elles aussi en ont fait autant et elles ne laisseront rien s'accomplir qui soit contraire à l'honneur et à la pureté de leurs filles ; mais elles savent également que l'on n'est pas toujours maître de ses sentiments et que celui qui sera aimé sera peut-être celui auquel on pense le moins : on a bien raison de dire que les mariages sont inscrits dans le ciel.

« Ce qui est plus irrespectueux encore envers Dieu et contraire à la bienséance, c'est la façon grossière dont les campagnards entrent dans les églises et en sortent. On dirait des écoliers se bousculant pour sortir le premier. Leur comportement, leurs mœurs barbares et leur indécence dans les églises exigent également d'être repris et contenus. Tel n'est pourtant pas le sujet du sermon ordinaire des recteurs de Basse-Bretagne, et les missionnaires d'aujourd'hui ont, ma foi, d'autres idées. »

Le Jeune Homme : « Celle de restaurer l'autel et le trône, sans doute ; j'ai cependant beaucoup entendu parler aussi de leurs sermons bretons très renommés et j'aurais été fort curieux de les entendre ; mais comme je ne comprends pas cette langue, je ne puis satisfaire ma curiosité. »

L'Inconnu : « Je puis heureusement vous contenter sur ce point, car, m'étant trouvé en ce château lors des dernières missions de Plounévez, où il ne fut question que des sermons qui faisaient trembler tous [...] qui les y auraient rencontrés avec consternation, j'eus la curiosité d'expérimenter par moi-même ces beaux morceaux. Mais imaginez ma surprise et mon horreur, quand j'eus entendu les anathèmes de rigueur contre les excès de l'esprit réformateur du siècle, contre les libéraux et les républicains, de voir se reproduire exactement les mêmes scènes, les mêmes farces que j'avais souvent vues dans ma jeunesse dans les paroisses arriérées du fond de la Basse-Bretagne. C'étaient, comme dans ces lieux écartés, des conversations entre deux têtes de mort, d'épouvantables menaces,

27. Voir note précédente.

aliez em iaouankiz, é parresiou gwez é gweled Vreiz izel. Kement-zé a oa, evel el lec'hiou distro zé, divisiou entré daou ben maro; gourdrizou spountuz, kannouenou kanvaouüz, skeud ann ifern enn he holl euziou, ar gounnar hag ar mantr, ann tan peur baduz, Aéred ô krinnad ar galoun, ô tichafranta ann elvou; touséged revet oc'h arzaoui war askré ann dud miliged; kauterious leun a zour berved é pére ho tiskenned a nebeud é nebeud, hag a béré ho tennet évit ho souba eno adarré; tolennou kefluz, ankou, bourdou hag ann holl drubarderezou all euz ann amzer goz, rénevezed heb mez enn 19vet kantved é brezanz tud gwizieg, hag ô produi enn desped d'ho mousc'hoarz goapeuz war spéred ar ré holl all, effejou diskreduz ma n'hon [n'ho] divijé ho arvested hon unan. En em ziframa a réat ar peultrin; leuskel a réat iuderezou spountuz; sortial a reat in-groez é-méaz euz ann iliz en eur grial, daoned-ounn, hag en eur c'houlouen truez ann aotrou, ha gragez strafilié a zo darbet dezo diforc'ha eno. Epad ann arvestou érezuz-zé ha dellezuz euz a farsou ar foar, ar beleg diouc'h uc'hel he gador a drionf gand balc'hder, hag en em ambridé gloriuz euz ann ober burzuduz euz he brezegennou kaer, hervez hen. Skāndalizet euz eunn hévelep profanadigez euz a eur gark ker santel, koun a zeuaz d'in euz ann déolek Kerébel, ann diaraog diveza persoun euz ar barrez man, hag é krédiz, ô partaji va faé, he glevet apostrofi pé komz er geriou man d'he zidalvez suksesored pé ar ré he c'houde : « Ha me ivé, a griaz out-ho enn hé anken, ha mé ivé ! am euz a wéhou savet va mouez dic'halloudek betek bolsiou ann iliz man, hogen, zé a oa, hervez va doué, en eur rei d'ann dud fidel Josef évit skouer, ha Job d'ar ré reuzeudig, hag en eur disrei ann danvad dianket dré ekzempl ar [a] mab prodik.

#### Euz ann lez Brezounek

Ann Dremeniad. – Hervez ar pez hoc'h euz dijà lavaret déomp hag ho koun euz a Gearébel é zéblant penaoz daoust ann diwizieg dall euz ann darn vuia ar veleien a hirio, ez oa gwec'hall er c'hanton man beleien déol ha gwiziek pére a skrivé gand eaz enn ho iez brezounek. Joaüz braz é véfenn da anaoud ho mennoz war ann iez koz-zé, pehini em euz aliez klevet lavaret beza ar brasa harz a énep kelenadurez tud ar vro man.

Ann Dianaf. – Eur fazi eo, hag eur fazi dizeur eo, skulet hep reiz a énep ar brovinz man. Ann iez brezounek pell diouz beza eunn harz d'ann deskadurez, a zo, enn énep, eunn iez gwizieg hag ann

des cantiques funèbres, l'image de l'enfer dans toute son horreur, la fureur et la désolation, le feu éternel, des serpents rongant le cœur, déchirant les membres; des crapauds glacés reposant sur le sein des damnés; des chaudrons emplis d'eau bouillante dans lesquels on les plongeait lentement et dont on les retirait pour les y plonger à nouveau; des tableaux mobiles, l'Ankou, des sottises et toutes les autres perfidies de l'ancien temps, répétées sans vergogne au dix-neuvième siècle en présence de personnes instruites, et produisant sur tous les autres, en dépit de leur<sup>28</sup> sourire moqueur, des effets auxquels je n'aurais pu croire si ne je les avais constatés moi-même. On se déchirait la poitrine; on poussait des hurlements effrayants; on sortait en foule de l'église en criant : « Je suis damné ! » et en implorant la pitié du Seigneur; et des femmes éperdues ont failli avorter sur place. Pendant ces scènes répugnantes et dignes de spectacles de foire, le prêtre, du haut de sa chaire, triomphe avec orgueil et se rengorge glorieusement devant la merveilleuse efficacité prétendue de ses beaux sermons. Scandalisé de voir profaner ainsi une fonction si sacrée, je me souvins du digne Kerébel, dernier recteur<sup>29</sup> de cette paroisse avant la Révolution, et je crus l'entendre, partageant mon mépris, apostropher en ces termes ses indignes successeurs : « Moi aussi, cria-t-il dans sa douleur, moi aussi j'ai parfois élevé ma faible voix jusqu'aux voûtes de cette église, mais c'était, suivant l'exemple de mon Dieu, en donnant Joseph pour modèle aux fidèles et en ramenant la brebis égarée par la parabole du fils prodigue. »

#### De la Langue bretonne

Le Voyageur : « D'après ce que vous nous avez déjà dit et votre souvenir de Kerébel, il semble que, malgré la profonde ignorance de la plupart des prêtres d'aujourd'hui, il y ait eu autrefois dans le pays un clergé dévot et cultivé qui écrivait avec aisance sa langue bretonne. Je serais très heureux de connaître votre pensée sur cet antique langage que j'ai souvent entendu qualifier d'obstacle à l'instruction des habitants de la région. »

L'Inconnu : « C'est une erreur, et une erreur funeste, injustement répandue au préjudice de cette province. La langue bretonne, loin

28. Des personnes instruites.

29. Littéralement : « le ci-devant dernier recteur ».

alc'houez euz ar ré all holl. N'en deuz ket eur [er] ger brezounek na zigas koun euz eunn digwez brudet, eunn darvoud historik pe eul lezhanv a bouez péhini a vezer joañz braz d'anaout : enn eur ger, ann iez oc'h ar parlantusa euz ar bed eo, ha gant reizoun eo, ez eur lavaret é oa eun védalen préziuz a zisklerié [ziklerié] pep tra, ha pehini a zo atao kuzulet gand ar gwizéien [gwizerien] gand eur plijadur nevez.

E Breiz koz, enn iez man eo, é oé skrivet, er c'houechvet kantved, ar romanou brudet euz ar varcherien ann daol round euz a Dristan al Léonard, a Lanzelot euz al lagen, a Vrut, à Cheron ar Sévenek, a Véliaduz, a Amadiz a C'hall, a Verlin hag a Josef a d'Arimatia, a Zant Graal; hag ar vojennou a Verlin; ar Mui digabestr; ar marc'heg a Glezé, ar vantel gwall daillet; ann draouien ann doused disleal, al Lik a Lanval hag hini a Chrallon, etc. etc. ar ré zé holl a zigas koun euz ann dud hag ann oberiou euz ann Arvor, ha péré ar Barzed ô redeg ar vro a iea da zanevella à gastel é kastel évit divuza hor marc'heien gadal hag ho douzig koant.

Ma ne hell ket hirio ann iez brezounek en em veuli produi eunn hevelep oberiou, da vihana kersa a ra choaz hiniennou skiented hag ébatuz. Ha piou evit gwir n'en deuz ket klevet komz a Vikeal Morin a Laë, ar peur ober-zé a stil hag a laouénidigez. Piou n'en deveuz ket santet ann holl bréou euz ar werz brezounek man, é génou ar c'huré : te a ioa drol, Morin, kouskoudé!

Piou ne éné ket meulidigez kégin ar Bail, ann ebat skanv-zé é kiz Vert-Vert? Ar ganouen ar Maréchal paour, à Baol Testard, kanouen gadal ha rentet gand mui choaz a spéred e [et] brezounek? etc.

Ann Dremeniad. – Mad évit ann iez hé unan! ha chéto azé heb mar, titrou en he du; hogen ann deskadurez hag hi a zo dré gement-zé skinuzoc'h?

Ann Den iaouank. – Me a gred, mé, é devez great kalz a inraog abaoué ar Révolution, ha né-d'eo ket gwir, aotrou?

Ann Dianaf. – Enn énép, den iaouank; ar revolution e devez daléet kalz da vihana er chanton man ar sklearjennou a ié ar skolach Kastel Paol, blenet gand he Eskop gwiziek, da skiña er vro. Evit gwir, petra oa épad ar Revolution ann darn vuia euz vistri touet euz ar skoliou prim pé elfennuz? Diwizéien divez, mezviérien, tud diskianted péré a doué gwell ouc'h gwell. E gwirionez, a véach e oa reized a nevez ann nurz é franz m'ah hastot da chervel adarré ar vistri koz. Hogen, é her choulenn a rann diganéoc'h, petra é tesker breman er skoliou d'ar Vreiz izéliz? Lenn latin ha galleg el levriou

d'être un obstacle à l'instruction, est au contraire une langue cultivée et la clé de toutes les autres. Il n'est pas un mot breton qui ne rappelle un événement célèbre, un fait historique ou un qualificatif important qu'on se réjouit de connaître : en un mot, c'est l'une des langues les plus expressives du monde et c'est à juste titre qu'on a dit qu'elle était une précieuse médaille qui explique tout et que les savants consultent avec un intérêt toujours renouvelé.

« Dans l'ancienne Bretagne, c'est en cette langue que furent écrits, au sixième siècle, les illustres romans des chevaliers de la Table ronde, de Tristan le Léonois, de Lancelot du Lac, de Brut, de Gyron le Courtois, de Méliadus, d'Amadis de Gaule, de Merlin et de Joseph d'Arimathe, du saint Graal; et les légendes de Merlin, *La Mule sans frein, Le Chevalier à l'épée, Le Manteau mal taillé, Le Vallon des faux amants*, le lai de Lanval et celui de Gradlon etc. etc. rappellent tous le souvenir des hommes et des hauts-faits de l'Armorique, ceux que les bardes errants allaient conter de château en château pour distraire nos galants chevaliers et leurs jolies fiancées.

« Si la langue bretonne ne peut aujourd'hui se vanter de produire de semblables chefs-d'œuvre, du moins en possède-t-elle encore quelques-uns, instructifs et réjouissants. Qui en effet n'a pas entendu parler du *Michel Morin* de Le Laë, ce chef-d'œuvre de style et d'humour? Qui n'a pas goûté tous les charmes de ce vers breton dans la bouche du curé : « Tu étais bien plaisant, Morin! »? Qui ne connaît l'*Éloge du Geai* de Le Bail, cette fantaisie légère dans le style de Vert-Vert? *La Chanson du Pauvre Maréchal*, de Paul Testard, chanson gaillarde et rendue avec plus d'esprit encore en breton? Etc. »

Le Voyageur : « Cela va pour la langue elle-même! Et voici assurément des arguments en sa faveur; mais l'instruction en est-elle plus répandue pour autant? »

Le Jeune Homme : « Je crois, moi, qu'elle a fait beaucoup de progrès depuis la Révolution, n'est-ce pas, Monsieur? »

L'Inconnu : « Au contraire, jeune homme; la Révolution a considérablement contrarié, du moins dans ce canton, les lumières que le collège de Saint-Pol, dirigé par son savant évêque, parvenait à répandre dans le pays. En effet, qu'étaient pendant la Révolution la plupart des maîtres constitutionnels des écoles primaires ou élémentaires? Des ignorants sans vergogne, des ivrognes, des insensés qui juraient à qui mieux mieux. En fait, à peine l'ordre fut-il rétabli en France qu'on se hâta de rappeler les anciens maîtres. Cependant, je vous le demande, qu'apprend-on maintenant aux Bas-Bretons dans

na ententont nag ann eil nag égilé. Mar deu eur re bennag euz ar skolerien gwiziekoc'h éged ar ré all, da zeski ann tu man-tu-hont eur gérik bennag a c'halleg, ez-eo evit lavaret diwar nij hag enn desped ar bré a zeu naturallamant euz ijin ann daou iez ne anavezer ket hon-unan, ha ne haller dré-zé diskleria dezo. Ankounac'haat a reur just penaoz ar vugalé boazed da gomz ha da venna é brezonek ne hellont deski mad geriou diavesiad anez staga out-ho skeudennou, ha penaoz rak-zé, eo red deraoui dré ho diskleria dezo enn ho mamm iez. Ales-sé 'ta ar red da gaout da genta eur skol prim brezonek pé elfennuz é pep parrez évit deski lenn ha skriva enn iez-zé; ha goudé, eur skol hanter brezoneg ha galleg é pep kanton, evit deski ann iez diveza man, ar jed hag ar rouden pe ann trésadur. Er fesoun-zé heb ken é c'halfet skiña gout ann deskadurez é touez ar Vreiz izéliz, mar kemer éves peurgedged da drei é brezonek al levriou ar ré wella évit he skiña dré ar vro. Evel oberiou mad diwar benn ar c'hounidegez, ann tiegéac'h hag ar micherou all, ha souden pep tiegez é défé, hervez he ijin hag he etad ho lévriouigou dom ével m'ho devez buez ar Zent, ho c'hantikou hag ann heuriou brezonek.

#### Euz an Noblanz

Ann Dreméniad. – Eunn dra hag am zouez er vro man, eo ne haller ket ober eur gamm henni heb arruout gand eur c'hoz maner bennag. Noblanz breiz a oa-'ta dilez hag enn dalc'h pep hini ?

Ann Dianaf. – Nann, ha netra, enn énep, ne oa gwirionoc'h na gwel reized, rak bep strollad ar Stadou, urz ann noblanz a wirié titrou ann neveziard, ha penaoz ne doa nobl é bed é Breiz, a ziouer a ziellou intéried er Parlamand hag évéséet gand ar c'hemenadurez intermédiatourez euz ar Stadou, na kemeret, 1° ann titr a floe'h ma na heljé proui eur rann nobl heb astal na torradur abaoé kant vloaz trémenet;

2° Ann titr a varchek, ma ne d'oa map da Varkiz, Kount, beskount, baron, blener, leutenant jénéral euz ar Brovinz, marcheg a ursiou ar Roué, a genta Prézidant er Parlamand;

3° Kastelan, ma na kerzé eur varn uc'hel pe kastellenach;

4° a Varoun ma na kerzé tri gastellénach;

5° a Gount ma na kerzé diou varounach, pé c'houec'h [dri] gastellanach;

6° a Varkiz, ma na kerzé tri barounach ha tri kastellanach, pé zaou varounach ha chouec'h kastellanach.

les écoles? À lire le latin et le français, qu'ils n'entendent ni l'un ni l'autre, dans les livres. Si quelques instituteurs plus instruits que les autres parviennent à enseigner ici ou là quelques mots de français, c'est pour en parler superficiellement et en dépit du charme qui émane naturellement du génie de deux langues qu'on ne connaît pas soi-même et qu'on est par conséquent incapable de leur expliquer. On oublie tout simplement que les enfants, habitués à parler et à penser en breton, ne peuvent apprendre correctement des mots étrangers sans leur attacher des images, et qu'il convient de ce fait de commencer en les leur expliquant dans leur langue maternelle. D'où la nécessité de posséder d'abord dans chaque paroisse une école primaire ou élémentaire en breton pour enseigner la lecture et l'écriture dans cette langue; et ensuite une école mi-bretonne, mi-française dans chaque canton, pour enseigner cette dernière langue, le calcul et le dessin. C'est de cette façon seulement que l'on pourrait répandre parmi les Bas-Bretons le goût de l'instruction, surtout si l'on prend soin de traduire en breton les meilleurs livres, afin de la répandre dans la région. Par exemple, de bons ouvrages sur l'agriculture, les travaux domestiques et les autres métiers, et chaque famille posséderait bientôt, selon son intelligence et son état, sa bibliothèque pratique, de même qu'elle possède la *Vie des Saints*, ses cantiques et les *Heures bretonnes*.»

#### De la Noblesse

Le Voyageur : « Une chose qui m'étonne dans ce pays, c'est que l'on ne peut y faire un pas sans rencontrer quelque vieux manoir. La noblesse bretonne était donc sans contrôle et à la portée de chacun? »

L'Inconnu : « Non, et rien au contraire n'était plus légitime et mieux réglementé, car à chaque assemblée des États l'ordre de la noblesse vérifiait que les nouveaux venus possédaient des titres et qu'il n'y avait aucun noble en Bretagne auquel fissent défaut les pièces entérinées par le parlement et visées par l'administration intermédiaire des États, et qui eût pris :

« 1° le titre de page, sans pouvoir prouver un quartier de noblesse sans interruption ni dérogation depuis un siècle révolu;

« 2° le titre de chevalier, sans être fils de marquis, de comte, de vicomte, de baron, de gouverneur, de lieutenant général de la province, de chevalier des ordres royaux, de premier président au parlement;

Pa oué reized ann noblanz er bloaz 1668 ne oé é Breiz nemed 6 dugach, 30 markizach, 12 kountach, 13 viskountach, 8 barounach ha 1654 tiégez nobl abaoé eur chantved ann nebeuta.

Ann Dréménia. – Kement à zo sklear : hogen 1654 tiégez nobl é kévatal a bemp membr pep hini, ann eil ô tougen war ébenn, a ra 8270 persounach privilaichet ha kuit a dell enn eur brovinz ker paour ha ma-z'oa Breiz.

Ann Dianaf. – en eur vuschoarzin, ne m'oc'h ket choaz é penn ho jed. N'em euz ket komprened enn niver-zé ar brankou iaouerezed hag a c'hostez péré a zoug ar memez hano hag armoriou, hag hervez ho jed ar gwir niver euz ann noblanz Breiz a savjé, er maré zé, da 16 pé 17,000 nobl.

Hogen kement-ze né ket holl, ouspenn 2200 famil a oé torret a ziouer a ziellou koz awalc'h, ha digemeret goudé-zé dré ar reisiou all, a nebeut a nebeut dré ma prouvent eur rann a gant vloaz, lakit d'ar reman ar pennou kear euz ar geariou a béré ho charg a renké enn nurz [muz] ann noblanz ; ouzpenn ze, ann dud chentil nevez adalek 1674 betek 1770, péré a ia da eur miller famil da nebeuta, hag ho pezo war dro 35000 persounach, hag ar ré pinvidika euz ar vro, kuit a bep karg boutin ; da lavaret eo eun den bep 64, rag ar populasion a ioa neuzé, hel lavareur, a 2,211,000 den. Dre-zé, ô supposi da bep hini anezo 500 livr levé hebken, pé 100 livr a gontribution fonzier, kement-ze a raé evit ar momant-man 3,500,000 livr a gontribution founzier nebeutoch ; da lavaret eo, tost da vad, ar bevaré euz ar c'hontributionnou founzier paet gant ar pemp départamant euz a Vreiz goz, heb komz euz ar c'hontributionnou mobilier ha personnel a béré e oant c'hoaz kuit.

Gréomp bréman lod ar C'hloer kévatal [kétaval] hini ann noblanz, hag ho pezo tost da vad, ann hanter euz ar c'hontributionnou euz ar brovinz da baéa dré ar bobl kéaz heb ken.

#### Euz ar chloer

Ann Dréménia. – Ann dud a iliz a ioa 'ta pinvidig ha niveruz braz é Breiz araog ar Revolution ?

Ann Dianaf. – Niveri a réat henni 97 parrez a géar ;  
1278 parrez a ziwar ar méaz ;

253 parrez tré ; enn holl 1628 presbital a béré 409 heb ken é dalc'h ar Roué ; ar ré all beza enn dalc'h ann Eskibien, ar chapitrou, abbatiou, ann aotrounez, ha memez enn dalc'h ar vourc'hisien.

« 3° de châtelain, sans posséder une haute justice ou châtelainie ;

« 4° de baron, sans posséder trois châtelainies ;

« 5° de comte, sans posséder deux baronnies ou six châtelainies ;

« 6° de marquis, sans posséder trois baronnies et trois châtelainies ou deux baronnies et six châtelainies.

« Lorsque la noblesse fut réformée en 1668, il n'y avait en Bretagne que 6 duchés, 30 marquisats, 12 comtés, 13 vicomtés, 8 baronnies et 1654 maisons nobles depuis au moins un siècle. »

Le Voyageur : « Cela est clair, mais 1654 familles nobles de cinq membres chacune en moyenne représentent, l'un dans l'autre, 8270 personnes privilégiées et exemptées d'impôt, dans une province aussi pauvre que l'était la Bretagne. »

L'Inconnu, en souriant : « Vous n'êtes pas encore au bout du compte. Je n'ai pas considéré dans ce nombre les branches cadettes et collatérales, qui portent les mêmes noms et armoiries, et selon votre calcul le nombre véritable de nobles bretons se serait élevé à cette époque à seize ou dix-sept mille.

« Mais ce n'est pas tout. Plus de deux cents familles furent radiées, faute de titres assez anciens, puis peu à peu réintégrées par d'autres voies légales, au fur et à mesure qu'elles attestaient d'un quartier séculaire ; ajoutez-y les magistrats municipaux, admis par leurs fonctions dans l'ordre de la noblesse ; plus les nouveaux anoblis de 1674 à 1770 qui représentent au moins un millier de familles, et vous obtiendrez environ trente-cinq mille personnes, et les plus riches de la région, exemptées de toute contribution ; c'est-à-dire un habitant sur soixante-quatre, puisque la population était alors estimée à 2211000 âmes. Ainsi, en supposant que chacune n'ait eu que cinq cents livres de revenus ou cent livres de taxe foncière, tout cela faisait pour cette époque 3500000 livres de taxe foncière en moins, c'est-à-dire à peu près le quart des taxes foncières payées par les cinq départements de l'ancienne Bretagne, sans parler des taxes mobilières et de la capitation, dont ils étaient en outre exemptés.

« Considérons maintenant que la part du clergé était égale à celle de la noblesse, et vous aurez approximativement la moitié des contributions de la province, à la seule charge du pauvre peuple. »

#### Du Clergé

Le Voyageur : « Les gens d'Église étaient donc riches et fort nombreux en Bretagne, avant la Révolution ? »

Beza ez-oa ouспен :

34 abatti gwazed; 6 a verc'hed; 101 kouent gwazet ha 100 kouent a léanesed, heb jédi ouспен eun niver braz a chapelou pinvidig, ha priolou péré ne gontribuent ket nebeut da baouraad ha da naounia ar vro.

#### Euz ar Ren Breiz abarz ar Revolution

Ann Dréméniad. – Krédi a rann é oa Breiz reizet mad; klevéd em boa em iaouankiz komz enn eun doaré meuluz euz he Stadou braz, ha meuli ar furn euz he ren; hogen lestred pa na d'oann choaz nemed krouadur iaouang, ec'h ansavann krenn pénaoz ne d'ounn kamed kalz en em brédéried anezi, peurgedged goudé eur Revolution ével hon hini : kouskoudé, joaüz braz é venn d'hé anaout mad, évit gwiria dré-z'ounn va unan hag he en doa é gwirionez kalz a hévelidigez ouc'h ar reiz prézand euz hor reñadur.

Ann Dianaf. – Breiz a ioa araog ar Revolution eur vro a Stadou, da lavaret eo, eur rouantelez dielek. Bep furn a vlénadur péhini a zifen hag a gastiz ann torfédou, a laka mirout hag énor al lézennou, a hell, muoc'h pe nebeutoc'h asuri étrusded ar boblou; hogen hervez hor mennosiou prézant, ann hini, heb mar, péhini a ro mui a frankiz, a stardelez, a wir hag a warantiz, eo ar reñadur hervez al lezen, hag hennez oa gweac'h all hini Breiz.

Blénadur Breiz a ioa brezeleg hag arvoreg, abalamour abaoué eur pennad mad ann titr a Amiral a franz a ioa deud dirannuz diouz hini a vléner euz ar Brovinz man.

Ar blénadur-zé a ioa ranned enn teir leutananz; da chouzoud eo : ar ré Breiz-Uc'hel, Breiz-izel hag hini ann Naoned.

Leutananz Breiz-izel a c'henderc'hé eskoptiou Gwénéed, Kemper, Kastel Paol ha Tréger. Hini Breiz Uc'hel a zalc'hé Sant Briek, Sant Malo, Dol ha Roazoun.

Leutananz ann Naoned ne doa nemed ann eskopti-zé heb ken.

Bez ez ioa é Breiz eur Parlamand, pévar Prézidial ha 23 dalc'h roué, 2326 barn féodale'h, hanvet gorré, krenn ha gwéled, péré a berc'henté pé ouz aotrounez, pé ouz béleien pe memez ouz tud laik; 14 dalc'hiou marc'had; 5 konzulad; 7 mestroni euz ann douréier hag ar c'hoajou; eur gambr a c'honc'hou, hag eunn hotel a vounez.

Eunn Intendanz jénéral a Vreiz; 64 askannadur; 46 brigaden arc'hérien, 20 kapiténach gward aod, évit gwéladen ar brézélidi.

Eunn Intendanz a vor; 7 dalc'h Amiraotez, karged euz reiz ar

L'Inconnu : «On y dénombrat 97 paroisses de ville, 1278 paroisses rurales, 253 paroisses tréviales. Au total 1628 presbytères dont 409 seulement relevaient du roi; les autres relevant des Evêques, des chapitres, des abbayes, des seigneuries, et même des bourgeois.

«Il y avait en outre 34 abbayes d'hommes, 6 de femmes, 101 couvents d'hommes et 100 couvents de religieuses, sans compter en sus un grand nombre de riches chapelles et des prieurés qui ne contribuaient pas peu à appauvrir et à affamer le pays.»

#### Du Régime de la Bretagne avant la Révolution

Le Voyageur : «Je crois que la Bretagne était bien organisée; j'ai dans ma jeunesse entendu parler favorablement de ses grands États, et louer la forme de son gouvernement. Mais, embarqué quand je n'étais encore qu'un jeune enfant, j'avoue humblement que je ne m'en suis jamais beaucoup soucié, surtout après une révolution comme la nôtre. Je serais cependant très heureux de bien la connaître pour examiner par moi-même s'il est vrai qu'elle avait beaucoup de similitudes avec notre régime actuel de gouvernement.»

L'Inconnu : «La Bretagne était avant la Révolution un pays d'États, c'est-à-dire une province de droit coutumier. Toute forme de gouvernement qui interdit et punit les crimes, qui fait respecter et honorer les lois, est plus ou moins en mesure d'assurer le bonheur des peuples; mais selon nos opinions actuelles celui qui procure sans doute le plus de liberté, de stabilité, de justice et de sécurité est l'État de droit, et c'était autrefois celui qui régnait en Bretagne.

«Le gouvernement de la Bretagne était militaire et maritime, parce que depuis longtemps le titre d'Amiral de France était devenu inséparable de celui de Gouverneur de cette province.

«Ce gouvernement était divisé en trois lieutenances, à savoir celles de Haute-Bretagne, de Basse-Bretagne et de Nantes.

«La lieutenance de Basse-Bretagne comprenait les diocèses de Vannes, Quimper, Saint-Pol et Tréguier. Celle de Haute-Bretagne contenait Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol et Rennes.

«La lieutenance de Nantes était formée de ce seul diocèse.

«Il y avait en Bretagne un parlement, quatre présidiaux et vingt-trois juridictions royales, 2326 justices féodales, qualifiées de hautes, moyennes et basses, et qui relevaient, soit de seigneurs, soit de prêtres, soit même de laïcs; 14 tribunaux du commerce; 5 chambres consulaires; 7 maîtrises des Eaux-et-forêts; une chambre des comptes

martoloded hag a verdéadurez : unan enn hano ar Roué, hag ar ré all enn hano ann Amiral braz.

Ar justiz a rentet é Breiz hervez ar c'hustum péhini a berchenté dezi hé unan, ha péhini n'oa ket bet reformé abaoé 1580, hogen péhini a gerzé euz eur brud vraz ô veza bet meur a wéac'h disklériet gand ar gwirourien ar ré vrudeta, nann euz ar brovins hebken, hogen c'hoaz euz ar Rouantelez.

Dalc'h ar varnou a ioa kemmesked ha dishevel, hag a ié awéc'hiou béteg al léac'hiou ar ré bella euz ho sichen.

Ar brovinz a ioa ranné enn nao eskopti, kalz anezo kemmesked ann eil gand égilé, ha pep eskopti é parresiou kear, war ar méaz hag enn treviou enn niver a 1628 ével m'hon euz hel lavared hueloc'h.

Ann Dréméniad. – Mad! Chétu azé awalc'h war benn ar vlénadur, hogen komzomp breman euz ar Stadou.

Ann Dianaf. – Kalz a choulennit azé diganen, hogen poelladomp kouskoudé.

#### Euz ar Stadou Breiz

Stadou Breiz péré a zat adaleg 396 dindan reñ Konan Mériadeg, évit non pas lavaret kent, en em strollé abaoé 1630, heb faot, bep daou vloaz évit réolli treaou ar brovinz. Er red, ec'h hellet ho strolla dreist ordinal é pep lec'h ma plijé gan ar roué.

Ar stadou a oé kompozé : kenta, euz ar c'hloareg [*c'hloreg*]; euz<sup>16</sup> ann Noblanz hag euz ar bobl.

Urz ar C'hloer pé ann dud a iliz, a ioa kompozé a nao Eskop; a 38 abbad, hag a gannadé euz ann nao chapitrou euz ann ilisiou katrédal, hogen bep chapitr n'en doa nemed eur vouez daoust pégémend a gannadou, ha ne hellé kannada nemed tud euz he urz. Ann dud a iliz a dlié assista ho unan er strollad ar Stadou, ha nann dré broculer. Kouskoudé, ec'h hallent, dré c'hrad ar roué, lakaad enn ho lec'h ho dileured kannadé enn ho ezvézans red.

Marc'herien a Urz Malt péré ho doa bénéfisiou a roé dezo ar gwir da ober lod euz ann urz a iliz, er strollad ar Stadou, a hellé antren ennhé gand ho c'hlézé.

Ann Eskop euz ann Eskopti é péhini é oa dalched ar Stadou a brésidé anezo hag he urz, hag enn he ezvézans, ar c'hosa euz ann

16. Euz est omis dans le manuscrit.

et un hôtel de la monnaie.

«Une intendance générale de Bretagne; 64 subdélégations; 46 brigades de gendarmerie, 20 capitaineries de gardes-côtes, pour l'inspection des militaires.

«Une intendance maritime; 7 sièges d'amirauté chargés de l'entretien des équipages et de la flotte : un relevant du roi, les autres relevant du grand amiral.

«On rendait la justice en Bretagne selon une coutume particulière qui n'avait pas été réformée depuis 1580, mais qui jouissait d'une grande réputation, ayant été souvent commentée par les juristes les plus illustres, non seulement de la province, mais encore du royaume.

«Les cours de justice étaient diverses et variées, et leur ressort s'étendait parfois jusqu'aux lieux les plus éloignés de leur siège.

«La province était divisée en neuf diocèses, nombre d'entre eux enclavés l'un dans l'autre, et chaque diocèse en paroisses urbaines, rurales et en trèves, au total 1628, comme nous l'avons dit plus haut.»

Le Voyageur : «Bien, en voici assez sur le gouvernement, mais parlons maintenant des États.»

L'Inconnu : «Vous m'en demandez là beaucoup. Essayons cependant.»

#### Des États de Bretagne

«Les États de Bretagne, qui datent de 396, sous le règne de Conan Mériadec, pour ne pas dire plus tôt, se réunissaient depuis 1630 tous les deux ans sans faute, afin de régler les affaires de la province. En cas de nécessité, ils pouvaient être réunis en session extraordinaire en tout lieu qui convenait au roi.

«Les États étaient composés : premièrement du clergé; de la noblesse et du peuple.

«L'ordre du clergé, ou des gens d'Église, était formé de neuf évêques, de trente-huit abbés et de députés des neuf chapitres des églises cathédrales, mais chaque chapitre ne disposait que d'une voix, quel que fût le nombre de ses députés, et il ne pouvait déléguer que des représentants de son ordre. Les clercs devaient assister personnellement aux réunions des États, et non par procuration. Ils pouvaient cependant, avec la permission du roi, se faire remplacer par des suppléants de leur choix, en cas d'absence forcée.

Eskep enn urz, pé euz ann abbaded, pe euz ar gannaded euz ann ilisiou katredal. Pep hini en em renké gand hervez he Zakr, he antren enn urz.

Urz ann noblanz en em formé euz ann holl dudchentil euz ar brovinz oajed a 25 klok, ô kaout kant vloaz a rénadur nobl anat; hag a béhini ann tad en doa rannet, pe bed ar gwir da ranna é kiz ann noblanz, enn niver a zeiz kant.

Ann dudchentil a skrivé ho hanoiou war lerc'h ann nao baroun uc'hel, da bep digor ar strollad war roll urz ann noblanz, heb inraog ébed ann eil war égilé, nikun anezo zeped ar varoued uc'hel, ne hellé kéméroud na titr na kalité.

Perc'henned ar barouniachou a roé gwir da brézida urz ann noblanz heb dilenn, ne hellent kerza euz ar gwir zé nemed pa vichent nobl a viskoaz ha ker kaz ha mac'h hallet lavarout ho gwenn en em gollé enn dévalien ann amzeriou koz. Kéméroud a réant ho flas hervez ar gozni euz ho barouniach.

Ar c'herzerien nevez euz ar barouniachou ne hallent na prézida na memez azeza ével baroued némed déposed ho divijé ér greff ar Stadou ann titrou justifiuz euz ho ferc'hentiésiou ha ré ho liñez évit beza évéséét gand eur c'hannadur euz ann tri urz, ével évit rezéou ann duc'hentil all.

Pa-z'-em gavé ar Prézidanz vak, dré ziouer [zouer] a varoun uc'hel, urz ann noblanz a zilenné eur prézidant diouc'h ar muia a vouésiou, ha dré skrutin; prézidand ar C'hloer hen dastumé hag a embanné ar vouésiou.

Ann dudchentil péré a zevenné eunn implij bennag er burevou, fermiou pé enn tellou euz ar brovins, pé péré ho doa eunn interest bennag enn trafikou archant, pé péré a zalc'hé mereuriou kenn enn ho hano kenn dindan hanoiou emprested, ha kemend a réa eunn trafig all bennag nemed ar c'hommerz arvoreg [avoreg] é gros, a ioa diwéret [diwéré] diouz ho donédigez enn urz ann noblanz er strolladou ar Stadou, nemed kéméroud a rajent adarré ar reñ nobl, dré ann dilez ouz ho chargou, interest, trafikou hag hentaduresiou difennet d'ann noblanz.

Er channaduriou ha leuridigesiou, ann dudchentil gosa ho doa ar plaz kenta araog ar ré iaouanka.

Ann drédé Stad, pé hini ar vour'hisien a ioa reprézantet gant ar c'hannaded a diou gear ha daou-ugent. Roazoun, ann Naoned, Gwened, Sant Malo ha Mountroulez hebken a zileuré daou pep hini.

Ar c'hannaded man a ioa dalc'het [dalc'hé] da gas d'ho c'houmu-

« Les chevaliers de l'ordre de Malte, qui possédaient des bénéfices leur conférant le droit de faire partie de l'ordre du clergé, étaient admis à faire leur entrée aux sessions des États avec leur épée.

« L'Évêque du diocèse dans lequel se tenaient les États les présidait, ainsi que son ordre, et, en son absence, le doyen des évêques de l'ordre, ou celui des abbés, ou celui des députés des églises cathédrales. Chacun était rangé selon la date de son sacre, de son entrée dans l'ordre.

« L'ordre de la noblesse se composait de tous les gentilshommes de la province âgés de 25 ans révolus ayant cent ans d'ascendance noble attestée et dont le père avait siégé ou eu le droit de siéger en tant que noble, au nombre de sept cents.

« Les gentilshommes inscrivaient leur nom à la suite des neuf hauts barons, à chaque ouverture de la session, sur le rôle de l'ordre de la noblesse, sans aucune préséance des uns sur les autres. Aucun d'entre eux, à l'exception des hauts barons, ne pouvait se prévaloir d'un titre ou d'une qualité.

« Les possesseurs de baronnies avaient le droit de présider l'ordre de la noblesse sans élection; ils ne pouvaient jouir de ce droit que s'ils étaient nobles depuis les origines et si l'on pouvait affirmer que leur lignée se perdait dans la nuit des temps anciens. Ils prenaient place selon l'ancienneté de leur baronnie.

« Les nouveaux détenteurs de baronnies ne pouvaient ni présider ni même siéger en tant que barons avant d'avoir déposé au greffe des États les titres justificatifs de leurs possessions et ceux de leur lignée, afin qu'ils y soient vérifiés par une commission des trois ordres, comme pour l'admission des autres gentilshommes.

« Lorsque la présidence se trouvait vacante par défaut de haut baron, l'ordre de la noblesse élisait un président au scrutin majoritaire; le président du clergé recueillait les votes et proclamait les résultats.

« Les gentilshommes qui occupaient quelque emploi dans l'administration, les fermes ou les perceptions de la province, ou qui avaient un intérêt quelconque dans les trafics vénaux, ou qui détenaient des fermes sous leur nom ou sous des noms d'emprunt et tous ceux qui s'occupaient d'un autre trafic, à l'exception du négoce maritime en gros, étaient exclus de l'ordre de la noblesse aux sessions des États, à moins qu'ils ne retrouvent le statut de noble par l'abandon de leurs charges, intérêts, trafics et négoce interdits à la noblesse.

« Dans les commissions et délégations, les gentilshommes les plus âgés avaient la préséance sur les plus jeunes.

nitesiou géar doubliou euz c'houlennou ar Roué d'ar strollad, euz ann déliberationou [*déliberation*] peur chréat, ha peurgedged euz ar ré a intéresé ar c'héariou ho doa [ho] dilenned, hag ar vroïou diwar ar méas euz ann arrondisamand.

Ar c'héariou a hellé gant grad ar bléner pe hini ar penn gourc'hemenner [*gourc'henner*], dilenna ann niver a c'hennzeurd a blijé gant ho, évit asista er strollad ar Stadou; hogen ar c'henzeurd-zé a iéa di enn ho mizou, ha n'ho doa mouez a zéliberation nemed enn ezvézanz ar c'hannaded.

Kannaded ar géariou a roé ar gwir da zougen klézé, ne hellent kerza euz ar gwir-zé nemed goudé beza prouved ho gwir dirag ar c'hannadur hanvet [*havit*] gand ar Stadou.

Ann drédé urz a zilenné he fréridand dré ar muia a vouez.

Ar Stadou en em strollé a vépred da well mikeal, hag a zéroué ho dalc'h da nao heur hanter diouz ar mintin bétég diou heur goudé kreiz deiz, nemed enn afferiou présed, pa venné ann niver brasa euz ann tri ursou é oa red ho feur ac'hui diouc'h-tu.

Ar memprou péré a errué goudé dég-heur hanter a oé débouté euz ann déliberationou euz ar strollad, ha ne hellent memez lavaret netra war nezo hag hé a vijé a nevez lakéed en déliberation. Ar memprou a bep urz a ioa obljet d'en em zerc'hel enn déradigez hag er resped dléed d'ar véli euz ar strollad.

Goudé ma vézé bet ann aferiou lakéed enn déliberation [*diberasion*] pouezed awalc'h, ann déliberanted a bep urz a ioa obljet da choum azezed épad ma vijé ar Prézidant ô tastum ar vouesiou, anez ne vijent na dastumet na nivéred.

Dilennou ann holl blasou da béré ar Stadou ho doa ar gwir da henvel (ha niveruz é oant) ez em c'hréa é pep urz diouz ann huella moueziou ha dré skrutin, ével é jénéral enn holl ann déliberationnou, pa her c'houlenné eul loden euz ann urz.

Ne hallé beza great strollad ébed gand unan hebken euz ann ursiou separammand diouz ann diou all, war abegou spésial a zéliberation péré ne oent ket aotrét gant ann tri urz, zepet é kaz ma-z-em gafé unan euz ann ursiou euz eunn ali dishevel euz hini ann daou all, hag a c'houlenné akt a gement-zé, hag a choanté testi he ali dré zaou Noter, évit goudé zé gervel d'ar roué.

Enn holl digwezou all ne hellet furmi kannadur ébed nemed dré ann huella mouesiou entré ann ursiou, ha neuzé ar préridanted a ioa obljet da henvel kannaduriou enn desped ali ho urz ho unan.

Mar goulenché unan euz ann ursiou dré c'héno he brézidant, en

« Le tiers état, celui des bourgeois, était représenté par les députés de quarante-deux villes. Seules Rennes, Nantes, Vannes, Saint-Malo et Morlaix avaient chacune deux députés.

« Ces députés étaient tenus de communiquer à leur communauté de ville des doubles des questions du roi à l'assemblée, des délibérations effectuées, et surtout de celles qui intéressaient les villes qui les avaient délégués et les régions rurales de l'arrondissement.

« Les villes pouvaient, avec l'autorisation du gouverneur ou celle du commandant en chef, députer le nombre de consorts de leur gré, afin qu'ils assistent à l'assemblée des États; mais ces consorts s'y rendaient à leurs frais et n'avaient de voix délibérative qu'en l'absence des députés titulaires.

« Les députés des villes avaient le droit de porter l'épée et ne pouvaient jouir de ce droit qu'après avoir prouvé leur qualité auprès de la commission nommée par les États.

« Le tiers ordre élisait son président à la majorité.

« Les États se réunissaient traditionnellement à la Saint-Michel et commençaient leurs travaux à neuf heures et demie du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, sauf pour les questions urgentes, quand la majorité des trois ordres estimait qu'il fallait les régler sans délai.

« Les membres qui arrivaient après dix heures et demie étaient exclus des délibérations de l'assemblée et n'avaient même pas le droit d'en faire mention, même si la question était remise à l'ordre du jour. Les membres de chaque ordre étaient obligés d'observer les convenances et le respect dus à l'autorité de l'assemblée.

« Après que les questions mises à l'ordre du jour avaient été suffisamment débattues, les délibérants de chaque ordre devaient rester assis pendant que le président recueillait les suffrages, sinon ceux-ci n'étaient ni recueillis ni comptés.

« Les désignations aux fonctions que les États avaient le droit de pourvoir (et elles étaient nombreuses) se faisaient dans chaque ordre au scrutin majoritaire, de même qu'en général sur toutes les autres questions, à la demande d'une partie de l'ordre.

« Aucune réunion ne pouvait être tenue par un seul ordre séparément des deux autres sur des questions particulières de l'ordre du jour sans l'accord des trois ordres, sauf dans le cas où l'un des ordres se trouvait en désaccord avec les deux autres, en demandait acte et désirait faire enregistrer son avis par deux notaires afin d'en appeler ensuite au roi.

« Dans toutes les autres circonstances on ne pouvait former de

em denna d'ar c'hamprou, pé é vijé daléet da zéliberi araok rei he ali, ann daou all a ioa oblijet da aotren kement-zé.

Hogen, pa vézé bet gréat eur goulenn en hano ar Roué, pé é vijé lakeat eur proposition enn déliberasion gand ann ursiou, é oant oblijet da zéliberi diouc'h-tu, pé enn téatr, pé er c'hamprou. Ker kend ha m'en divijé unan euz ann ursiou roed he ali, ann daou all a ioa forzet da rei ho hini dindan péder heur war-n-ugent, pé anez ann déliberasion a vijé resolvét dré ann niver brasa euz daou urz a énep unan.

Ann unvaniez a ioa red enn afferou arc'hand évit aotren donesou, largentesiou, aluzennou, gobrou pé garrédennou évit pé seurt tud pe dindan ann abeg bennag é vic'hent goulennet.

Goudé m'ho divizé ann tri urz ez em dennet enn ho champrou, roet da anaout ann eil d'égilé ho aliou, ez em strolent enn téatr, é pé leac'h é vijé embanné ann aliou-zé, dré ar prézidenté euz ann ursiou, hag ann ali boutin embanné gand hini ann iliz; ha pa vijé bet memez ann urz-zé euz eunn ali all.

Goudé ann embann euz ann aliou, pep urz a hellé gwellaat pé kemma he hini, pé en em renta da hini ann daou all, hag ével-zé distrei bransigel ar mouesiou; hogen, pa vijé terminet ann déliberasion, pe gemment bennag ne vijé ket choaz douget war ar réjistrout, na siñnet gand ar présidanté, ne helpé mui beza kemmet nemed dré aotré unvaniez ann tri urz.

Déliberasion é bed war aotré ann arc'hant pé ann tellou pé diwar benn lévé ar Brovinz, ne hellé beza sévennet nemed hervez goulenn ar roué, ha goudé ma vijé bet approuvet enn he guñzul.

Ne hellet ken nebeut délibéri na statui war reket pé goulenn all ébed, araog beza terminé ann déliberasionnou war goulennou ar Roué ha war ann afferou boutin euz ar brovinz.

Ann déliberasionnou a ioa araog pep tra arvestet piz é komitéou pé kannaduriou kompozet pep hini anezo a dri gannad a bep urz ha prézidéd gand eunn Eskop. Ar prézidant a zastumé ar mouesiou dré benn hag a embanné ann aliou diouz ar muia moueziou, paredigez é pehini ar paour drédé Stad, hervez he hano, ne doa éno nemerd ann drédéren euz ar moueziou, pa-z-eo gwir pénaoz ne doa nemerd teir mouez a énep c'houec'h.

Ar channaduriou-zé a c'halvet :

1° Kannadur ann archant; 2° hini ann tréou strivuz; 3° hini al lizéri ferm hag adjudikasionnou; 4° hini ar choumerz hag al labouriou publik; 5° hini ann tellou; 6° hini ann étapou ha lojeiz ar

délégation qu'approuvée par la majorité des trois ordres confondus; les présidents étaient alors obligés de nommer la délégation, fût-ce contre l'avis de leur propre ordre.

« Si l'un des ordres demandait par la voix de son président à se réunir en chambres séparées ou de surseoir à la délibération avant d'exprimer son avis, les deux autres étaient obligés de le lui accorder.

« Cependant quand une question avait été posée au nom du roi ou qu'une proposition était mise à l'ordre du jour par les ordres, ceux-ci étaient tenus de délibérer immédiatement, soit dans la salle de l'assemblée plénière, soit dans les chambres. Dès que l'un des ordres avait exprimé son avis, les deux autres étaient tenus de lui communiquer le leur dans les vingt-quatre heures, sinon le vote était acquis à la majorité de deux ordres contre un.

« L'unanimité était requise sur les questions financières concernant des dons, des libéralités, des aumônes, des salaires ou des rétributions, pour quelque personne et pour quelque motif qu'ils eussent été demandés.

« Après que les trois ordres s'étaient retirés dans leurs chambres et qu'ils s'étaient fait connaître leurs avis, ils se réunissaient en une assemblée plénière où ces avis étaient rendus publics par les présidents des ordres, et la décision commune proclamée par le président du clergé, même lorsque cet ordre avait exprimé une position différente.

« Après la proclamation des votes, chaque ordre pouvait amender ou modifier le sien, ou bien se ranger à celui des deux autres et ainsi renverser l'équilibre des voix; mais une fois la délibération terminée, quand bien même elle n'était pas encore consignée dans les procès-verbaux ni signée par les présidents, elle ne pouvait plus être modifiée que par accord unanime des trois ordres.

« Toute délibération autorisant les dépenses ou les taxes, ou encore les recettes de la province ne pouvait être exécutée qu'une fois que le roi en avait fait la demande et après qu'elle eut été approuvée en son conseil.

« On ne pouvait pas davantage délibérer ou statuer à la requête ou à la demande de quiconque avant que l'ordre du jour des questions royales et des affaires courantes de la province fût épuisé.

« Les délibérations étaient au préalable soigneusement contrôlées en commissions ou délégations composées chacune de trois députés de chaque ordre et présidées par un évêque. Le président recueillait les votes par tête et proclamait les résultats selon la majorité, proportion dans laquelle le pauvre tiers état, comme son nom l'indique, ne

soudarded; 7° hini ann domani hag ann évez; 8° hini ann tréou a énep al lezen.

Ar c'hannadurioù man a gersé euz ann holl c'halloud a gomprenn ho hano, hag a réa ann danével euz ann afférou boutin a béré é oant karget, d'ar Stadou, péré hebken a hellé renta ordrenanzou. Kemend a leziou a enklaskou oant, évit kazi lavaroud, karget gand ar stadou da renta dezo kound euz ar reiz jénéral ha partikuliar euz ar vro; da rei dezo anaoud hé ézomou hag he c'hlemou évit ho dougen da choulenn ann dic'haou dré ho chlemm d'ar Roué war bep tra a intéresé ann urz publik, ar reiz a ziabarz, ar mérédigez politig, ha pep tra holl a intéresé ar Stad, hervez ar gwirioù boutin euz ar brovinz. Al lezen ô veza ar genta béli a Vreiz, hag ar roué ne reña nemet dré-z-hi. Gweac'h all é c'hendalché ann holl oberioù boutin euz ar reñ, ha memez ré euz famil ar Prinz, pa intéresant ar Stad, ével diméziou, énébarzou, testamanchou, obériou politik etc. etc. Hogen, euz ann holl gwirioù koz euz ar Brovinz ann hini [*d'ann hini*] a ioa ar muia douget ér [*ar*] vroad à Vreiz, ha péhini a c'hlemmé à bep alouberezh aberz ar véli, penaoz ne oa saven archand ébed ne hallé beza savet nemed dré aotré unvaniez ann tri urz ar Stad.

#### Euz a zalch ar Stadou

Ann Dreméniad. — Hogen, aotrou, goudé kemend hoc'h euz lavaret d'in, dalc'h Stadou Breiz a dlié beza liduzoc'h ha talvoudekoc'h éget ma grédenn; keuz am euz bréman ô veza n'em euz ket asisted ennan. Hogen, enn divez, ré zivézad eo, ha didalvez é vé mennad ennan.

Ann Dianaf. — Kouskoudé, ma her c'hoantit gand beoder, ec'h hellann rei déoc'h eur skeuden anezan, hervez ann dalc'h diveza a Stadou, d'ann digor a béré em euz assistet [*assisté*] va unan enn dérou ar Révolution. Liduzoc'h oant éget m'her c'hréder é jénéral.

Ann dalc'h a oa é Palez ar Stadou é Roazon enn eur sal braz é péhini a ioa saved eunn téatr huel a eunn troatad bennag, é gwéled pé hini a ioa eunn déz vélouz limestra ha gwenn, aoured a fourdélizennou melen hag a herminiged gand pennpellou zeiz euz ar memez liou, évit rezeo ar roué pa zigoré he unan ar stadou, hogen kement-zé ne doé gwelet nemed diou weac'h abaoé ar stagadurez ouc'h franz. Adren édo ar Christ. Ar sal holl a ioa aoured a fourdélizennou hag a herminiged.

War ann téatr a ioa eur faoteuil uc'hel a beder delez, goloet

disposait que du tiers des suffrages, puisqu'il n'avait que trois voix contre six.

« Ces commissions étaient nommées : 1° commission des finances ; 2° celle des litiges ; 3° celle des contrats et adjudications ; 4° celle du commerce et des travaux publics ; 5° celle des taxes ; 6° celle des étapes et du logement des soldats ; 7° celle du domaine public et de la surveillance ; 8° celle des infractions à la loi.

« Ces commissions jouissaient de toutes les prérogatives qu'indique leur nom et faisaient le compte rendu des affaires dont elles étaient chargées aux États, seuls habilités à rendre des ordonnances. Elles étaient autant de chambres d'instruction, pour ainsi dire, chargées par les États de leur rendre compte de la situation générale et particulière du pays ; de leur faire connaître ses besoins et ses réclamations afin de les inciter à demander réparation par leur plainte au roi sur tout sujet concernant l'ordre public, le règlement intérieur, l'administration politique et tous les autres sujets du ressort de l'État, selon le droit public de la province, la loi étant la source du pouvoir en Bretagne et le roi ne gouvernant que par elle. Elle incluait autrefois toutes les activités ordinaires du gouvernement, et même celles qui concernaient la famille royale, quand elles intéressaient les États, tels que mariages, douaires, testaments, actes politiques etc. etc. Cependant, de tous les anciens privilèges de la province, celui auquel tenait le plus la nation bretonne et dont elle se réclamait à chaque empiétement du pouvoir, c'était qu'aucune somme d'argent ne pouvait être levée sans la permission unanime des trois ordres de l'État. »

#### De la Réunion des États

Le Voyageur : « Mais, Monsieur, après tout ce que nous m'avez dit, la réunion des États de Bretagne devait être plus solennelle et plus intéressante que je ne le croyais ; je regrette désormais de n'y avoir pas assisté. Mais enfin, il est trop tard et il serait inutile d'y songer. »

L'Inconnu : « Toutefois, si vous le désirez vraiment, je puis vous en brosser le tableau d'après la dernière réunion des États, à l'ouverture desquels j'ai personnellement assisté au début de la Révolution. Ils étaient plus solennels qu'on ne le pense généralement.

« L'assemblée se tenait au palais des États à Rennes, dans une grande salle dans laquelle on avait dressé une estrade haute de plusieurs pieds, au fond de laquelle il y avait un dais de velours

gand eunn tapiz braz a velouz, rannet gand skoéjou franz ha ré Breiz, évit ar bléner euz ar Brovinz, pé enn hé ezvézans, ar c'henta gourc'hemenner;

A bep tu dezan oa daou faoteuil all, uc'hel a deir dérez heb ken évit he zaou Leutenant jénéral;

Ann daou Leutenant ar Roué war gadoriou vréac'h, é kichen ar skabell;

Er renk kenta, diouz kostez ar c'hannaded, a ioa eur faoteuil évit ar c'henta prézidant euz ar Parlamand, rak-tal d'ann noblanz;

Ann tri prézidant all, hag ar prokuler hag ann alvokaded jénéral, ho doa ho flaz goudé ar c'henta prézidant, war gadoriou;

Ar c'henta hag ann eil prézidant hag ar prokuler jénéral euz ar gampr a chount, a zeué war lerc'h ann alvokaded.

Ann Evésiad, kenta Kommiser euz ar c'huzul, a ioa war eur faoteuil rak-tal euz ann iliz;

Goudé hen, ann eil gommiser war eur gador vréac'h, hag ar c'hommisered all war lerc'h hé-man, war eur bank goloet;

A zeou oa urz ann iliz, hag he frézidant enn eur gador-vréac'h dindan ann dez, adren faoteuil ar bléner;

A gleiz oa hini ann Noblanz, hag he frézidant é kichen hini ann iliz, war eur gador vréac'h;

Urz ar voure'hisien pé ann deirved stad a ioa a zeou dindan ar c'hloer, ha rannet gand eur varren goad, he frézidant war eur bang uc'hel deunn dérez hebken, gand eur c'hoadac'h goloet gand eur mezer gwer, péhini a zerviché [zéviché] dezan da helmoi ha da harpa he gein.

Pa gerzend, urz ann iliz hag hini ann noblanz a ié kéver-é-kéver; ar c'hloer a zeou, ann noblanz a gleiz hag ann drédé Stad war lerc'h;

Adren bankou ann drédé Stad, enn huella lec'h, a oa saved eul Letrin évid ann itrounezad hag ann dud a zoaré.

Warlerc'h ann noblanz, a zeou pa antréer, a ioa bu[réau] ann ovizerien euz ar Stadou, pére oa ar prokuler jénéral sindig, he substitud, ann tensorier hag ar greffier : en araog ar bank-zé é oa skrivanerien ar greffier;

Ar prevot Braz a zeué goudé gand he ovizerien enn niver a zeiz pé eiz ha skinet tu-ma ha tu-hont er sall évit kenderchel ann urz hag ar reiz mad war lavar ar prézidant;

Enn divez, ann hérod, enn dalmatik, pasaman[ted] a herminiged, gand eur védalenn hag eur chadenn aour war dro hé c'houzoug, en em zalché a gostez bang ann ovizerien ar Stadou, war eur bang

pourpre et blanc orné de fleurs de lys jaunes et d'hermines, frangé de soie de même couleur, afin de recevoir le roi quand il inaugurerait lui-même les États, ce qui ne s'était d'ailleurs vu que deux fois depuis le rattachement à la France. Derrière se trouvait le Christ. Toute la salle était décorée de fleurs de lys et d'hermines.

«Il y avait sur l'estrade un fauteuil haut de quatre degrés recouvert d'une grande tenture de velours, partagée entre les armes de France et de Bretagne, destiné au gouverneur de la province ou, en son absence, au commandant en chef;

«De part et d'autre, deux autres fauteuils hauts de trois degrés seulement pour ses deux lieutenants généraux;

«Les deux lieutenants du roi sur des chaises à accoudoirs, près de l'escabeau;

«Du côté des députés, au premier rang, était placé un fauteuil pour le premier président du parlement, en face de la noblesse;

«Les trois autres présidents, le procureur et les avocats généraux avaient leurs places sur des chaises, après le premier président.

«Les premier et second présidents ainsi que le procureur général de la chambre des comptes venaient après les avocats.

«L'intendant, premier commissaire du conseil, était dans un fauteuil en face du clergé;

«Après lui, le second commissaire sur une chaise à accoudoirs, et après lui les autres commissaires sur un banc recouvert<sup>30</sup>;

«L'ordre du clergé était à droite, et son président sur une chaise à accoudoirs sous le dais, derrière le fauteuil de l'intendant;

«Celui de la noblesse était à gauche et son président auprès de celui du clergé, sur une chaise à accoudoirs;

«L'ordre des bourgeois ou tiers état était à droite, sous le clergé dont il était séparé par une barre de bois; son président sur un banc surélevé d'un seul degré, avec une garniture de bois recouverte d'un drap vert, qui lui servait à s'accouder et à s'adosser.

«Quand ils se déplaçaient, l'ordre du clergé et celui de la noblesse marchaient côte à côte, les clercs à droite, la noblesse à gauche, et le Tiers-État les suivait;

«Derrière les bancs du tiers état, tout en haut, une tribune était aménagée pour les dames et les notables.

«Après la noblesse, à droite en entrant, se trouvait le bureau des

30. Comprendre : d'une étoffe.

huel a beder derez, évit embann ar fermiou hag embannou all gourc'hem[enet] gand ar Stadou.

Ann Dréméniaf. – Ah, aotrou! trugarékaat [*trugaréhaat*] hag évit ann diveza graz, deurvezit komz d'in euz ar milierou a zalc'hou dishenvel a waské war Breiz araog ar Revolusion, hag euz hé aer a nerz, a binvidigez, a eurusded hévelébékéed ouc'h ann hini é kerz hirio ann deiz.

Ann Dianaf. – a ioul vad, hag evel m'hel lavarit manifik braz é finvézimp éno hon diviz.

### Euz a Vreiz araog ar Revolusion

Ar Brovinz man ranned araog ar Revolusion, ével kazi ar ré all holl euz a franz enn eunn niver braz à aotrouniesiou, a Voasiou hag a zalchiou dishenvel, a ioa, é gwel-zé, hevel ouc'h dremm eur Planisfer a béhini ann holl skiñou en em groaz hag a en em aloub ann eil war égilé : bez ez ioa bourc'hiou hag a zalché, enn eunn tu, ouz ar varniou ar ré bella; hag, enn tu all, er bourc'hiou-zé enn déeun, eunn dourel, tiez ô terc'hel, enn tu all, ouz ann aotrouniesiou ar re muia distro, hag ôc'h anaout boasiou ha gwiriou all. Ac'hano ar c'hlemmou-zé, ar boud hollek-zé ha garventez ar Varnerien da bourzu ho gwazien ho unan. Hogen ann traou ne d'int mui ével-zé hirio ann deiz. Bréma a zo eur memez lezen enn daou benn ar rouantelez; mémez pouésiou ha muzuriou; memez doaré a reiz zivil, a justiz hag a iliz, hag en eur zévenni holl er memez tro. Da genta, eur maer hag eur person é pep kommun ha parrez diwar ar méaz; eur méar braz, eur barner a béoc'h hag eur rekteur é pep penn lec'h kanton; eur soupréfet, eur barn zivil ha kastizek hag eur churé braz é pep asrann pé arrondismand; eur prefet, eunn Eskop hag eul lez kriminal é pep départamand; eur bléner, eunn arc'hoskop hag eul lez roial dré zivision, pé grounad a veur a zépartamand, hervez ho hirded pé ho fopulation. Ar reiz-zé a zo meuluz meurbet, hag a hell beza choaz gwelleet. Evid-ounn mé, sulvui ec'h hévelébékaann ar stad prézand euz a franz ouc'h ann hini gwéac'h all, ne hellann, enn desped va holl garantiesiou brézonek, nemed komplimanti va bro war ann urz nevez euz ann traou. Rag, oc'h ez em rei da léenn ar c'hronikou, al léjendou hag ann historiou euz ar vro man, em euz bet atao évit mennoz kenta dont da anaoud hag hen a vé bet ar vro a bé hini ounn ginidik, enn amzeriou ker meulet ha ker keziet hirio, siouloc'h, pinvidikoc'h hag eüruzoc'h éget bréman.

officiers des États, c'est-à-dire du procureur général syndic, de son substitut, du trésorier et du greffier; les secrétaires du greffier étaient devant ce banc.

«Le grand prévôt venait ensuite avec ses officiers au nombre de sept ou huit, dispersés dans la salle pour maintenir l'ordre et le règlement sur injonction du président;

«Enfin le héraut, en dalmatique passémentée d'hermines, une médaille et une chaîne d'or au cou, était debout auprès du banc des officiers des États, sur un banc haut de quatre degrés, pour proclamer les contrats et autres annonces commandées par les États.»

Le Voyageur : «Ah, Monsieur! Merci, et soyez une dernière fois assez aimable pour me parler des milliers de juridictions différentes qui écrasaient la Bretagne avant la Révolution, et l'aspect de sa force, de sa prospérité, de son bien-être, comparés à ceux dont elle jouit aujourd'hui.»

L'Inconnu : «Volontiers, et comme vous le dites fort bien, nous achèverons là notre conversation.»

### De la Bretagne avant la Révolution

«Avant la Révolution cette province était partagée, comme presque toutes les autres en France, en un grand nombre de seigneuries, d'usages et de juridictions différentes qui étaient à cet égard semblables à la surface d'un planisphère dont toutes les lignes se croisent et se superposent : il y avait des bourgs qui relevaient d'un côté des tribunaux les plus éloignés, et d'un autre côté, dans ces mêmes bourgs, un manoir, des maisons relevant des seigneuries les plus écartées et suivant d'autres usages et droits. D'où ces plaintes, ce murmure général, l'acharnement des juges à poursuivre leurs propres sujets. Mais tout est différent aujourd'hui. Désormais la même loi règne d'une extrémité à l'autre du royaume; les mêmes poids et mesures; les mêmes modalités de droit civil, pénal et canon, et qui s'appliquent toutes de la même façon. D'abord un maire et un recteur dans chaque commune et paroisse de la campagne; un conseiller général, un juge de paix et un curé doyen dans chaque chef-lieu de canton; un sous-préfet, un tribunal civil et pénal et un archiprêtre dans chaque arrondissement; un préfet, un évêque et une cour d'assises dans chaque département; un gouverneur, un archevêque et une cour d'appel par région ou groupe de départements, selon leur superficie ou leur population. Cette organisation est très appréciable et peut

Ôch hévelébékaad ar c'héfluskou péré é sévenné kazi a bep maré, ouc'h ar péoc'h à ziaubarz péhini é kerz breman, em euz mil gweac'h beniged ar béli é deuz-hé roet déomp. Gand euz em euz gwélet ann amzeriou goz-zé ker meulet, é pé ré ar boblou sklaf ha gwall krédig, ho deuz dléat béva er baourentez hag enn diwiziégez hag en em welout bep eil dro, é preiz d'ann holl wallou a déen war ho lerc'h ann diou walenn-zé. Gwelet em euz penaoz ar sévénidigez a roé déomp eur bézans nevez, pénaoz ma deu da greski hon ézomou, é teu ivé da zével hor spéred hag hon éné, hag é toubl hor kersou hag hor plijaduriou. Gweled em euz, pénaoz enn amzeriou direiz, ar béli rannet pé rendaelet, a greské ar waskerien hag ar gwallou; pénaoz oa gwelloc'h senti ouz eur roué galloudeg, éged ouz eur prins bihan; ouz eur roué lezenned éged ouz eur roué digabestr; ha penaoz, enn divez, ar c'hanvedchou é péré ar wisien bras ho devez blenet é kiz prinsed war ho douarou, a zo bet ar ré a béré ann dud keiz, displed ha mantred, ho devez bet muia a abeg da hirvoudi ho bezans. Kendrec'hed onn bet pénaoz, sulvui al léc'hiou euz a Vreiz a ioa brudet enn histor ar Vro, seulvui ho doa gouzanved a zizeur ha kenderc'het a zen reuzeudik! Pénaoz ar Stad, ével ar vro en eürusa, eo ann hini é pé hini é véver é péoc'h, mestr euz he bersoun, euz he wen, hag é pé lec'h ne chouzanver kén kargou na ken dléadou nemed ar ré hon euz boutin gand hon holl kenvroiz da gontribui pep hini gand ingalder d'ann dispiñ ha d'ann diwall eur ar vro. Euruz éta ar bopl a vev dindan eunn hévélep furm a rénadur. Eurusoc'h c'hoaz ar roué a ra éurusded eunn hévélep popl! ha, graz Doué, henez eo hirio ar Stad eüruz euz ar bopl a franz, hag hini he roué gloriuz. Enn eur ger :

« dindan eur roué zétézen, bep zétézen a zo roué ».

encore être améliorée. Pour moi qui suis en mesure de comparer l'état présent de la France avec celui d'autrefois, je ne puis, malgré tout mon amour pour la Bretagne, que féliciter mon pays pour sa nouvelle organisation. Car en me consacrant à la lecture des chroniques, des légendes et des histoires de cette région, j'ai toujours eu pour premier souci de parvenir à savoir si le pays dont je suis natif a été, en des temps si célébrés et si regrettés aujourd'hui, plus paisible, plus riche et plus heureux que de nos jours. En comparant les soulèvements qui intervenaient presque à tout moment à la paix civile qui règne désormais, j'ai mille fois béni l'autorité qui nous l'a procurée. J'ai vu avec horreur ces époques anciennes si exaltées, pendant lesquelles les peuples asservis et superstitieux ont dû vivre dans la misère et l'ignorance et se voir tour à tour en proie à tous les malheurs qu'entraînent ces deux fléaux. J'ai constaté que la civilisation nous procurait une nouvelle existence; que si elle accroît nos besoins elle élève également nos esprits et nos âmes et qu'elle double nos jouissances et nos plaisirs. J'ai constaté que pendant les périodes troublées l'autorité, divisée ou disputée, multipliait les oppresseurs et les fléaux; qu'il valait mieux obéir à un puissant monarque qu'à un petit prince; à un souverain constitutionnel qu'à un monarque absolu; et qu'enfin les siècles pendant lesquels les grands vassaux ont régné comme des princes sur leurs domaines sont ceux pendant lesquels les pauvres, méprisés et accablés, ont eu le plus de motifs de se lamenter de leur condition. Je me suis convaincu que plus les lieux de la Bretagne étaient célèbres dans l'histoire du pays, plus ils avaient souffert de malheurs et été peuplés de misérables! Que l'État – et aussi bien le pays – le plus heureux, est celui où l'on vit en paix, maître de sa personne, de sa progéniture, et où l'on ne souffre d'autres charges ni d'autres obligations que celles que nous partageons avec tous nos concitoyens afin que chacun contribue équitablement aux dépenses et à la sécurité du pays. Heureux donc le peuple qui vit sous une telle forme de gouvernement. Plus heureux encore le roi qui fait le bonheur d'un tel peuple! Et, grâce à Dieu, telle est aujourd'hui l'heureuse condition du peuple français et celle de son glorieux roi. En un mot :

« Sous un roi citoyen, chaque citoyen est roi. »



### Eil Ali d'al Lenner

« Gwéled em euz ar bévidigez euz va amzer ha diskléried em euz al levr-man : allaz ! petra n'em euz mé béved eur eur c'hantved é pe hini é tléfenn her stlapa enn tan !

« Petra bennag ne zougann aman nemed ann titr a zisklérier, ec'h ansavann penaoz em euz labouret va-unan war al levr-man, ha n'hen nac'hann ket. Hag he c'hréad em euz holl, pé gentoc'h, ha ne z'-eo ket eur vojen euz ann eil penn d'égilé ? N'her c'hrédann ket, hag adaleg ar gévren genta é merzeur eaz ez eo labour meur a hini, ha pénaoz ar penn labour anezan a appare'hand ouz histor ar c'hanton a behini é tanével ann digwesioù, hag é tigas da bep hini, hervez ann darvoud, koun euz buez ar brézéliad man pé hini ar brézélékaer-zé en em denned enn hé amézégiez, pé hini he guré. Lekéed em euz 'ta va hanv é penn al levr-man, nann évid he berc'henta, hogen évit respound anezan. Mar kaveur droug ennan ra tamalleur diñ : ne fell ket d'in trémen évit beza gwelloc'h évit na d'ounn.

« E kéver gwirionez ann digwesioù, é [et] tisklerian penaoz ô veza bet meur a weac'h é Ploueskad é velann ann habitanted ô terc'hel choaz ar c'houn euz ann emgann gloriou euz ar fourgadenn a Franz La Belle Poule (ar Iar Gaer) a énep ar fourgadenn saoz ann Arétuz, hag euz ar Varkizez reuzeudig a Goatanskourz, ha pénaoz em euz klevet aliez komz euz ann hentidigez a réa n'euz ket pell c'hoaz, à amzer-é-amzer é kastel Ker Iann eun hen-a-hen évit péhini oa eunn doujans braz. Asuri a rann ouspenn pénaoz ô veza va unan interrojed ar vérérez goz euz ar chastel war ar pennou digwesioù danevelled el levr-man, ha pénaoz é deveuz asuret d'in ez oa darn anezo gwir. Ar vaouez goz-geaz-zé ne hellé miroud he daélou pa deué koun dezi euz sked ar chastel, enn he amzer goz, hag euz merzirinti hé itroun vad. Chétu-azé kemend a hellann da lavaret ; mennet pep hini bréman ar pez a gérét.

« Al levr-man, hen ansao a rann, ne ket gréad évit plijout d'ar bed. Da genta, ar stil a zisplijo d'ann dud a choud ; ann abeg a offanzo ann dud garo ; pep tra a vezo dinatur évit ar ré péré ne grédont ket mui d'ar garantez évit ar Vro, éget na krédont d'ar vertuz. Displijoud

### Second Avis au lecteur

« J'ai observé les mœurs de mon époque et j'ai traduit ce livre : hélas ! Que n'ai-je vécu en un siècle où j'aurais dû le jeter au feu !

« Quoique je ne porte ici que le titre de traducteur, j'avoue que j'ai moi-même contribué à cet ouvrage, et je ne le nie pas. L'ai-je créé tout entier, ou plutôt n'est-il pas du début à la fin une fable ? Je ne le crois pas, et depuis le premier chapitre on remarque aisément qu'il est une œuvre collective et que l'essentiel en revient à l'histoire du canton dont il rapporte les événements et qui rappelle à chacun, selon le cas, la vie de tel militaire ou celle de tel homme de guerre demeurant dans son voisinage, ou celle de son curé. J'ai donc inscrit mon nom en tête de cet ouvrage, non pour me l'attribuer mais pour en répondre. Si l'on trouve à y redire, qu'on m'en fasse le reproche ; je ne veux pas passer pour meilleur que je ne le suis.

« En ce qui concerne l'exactitude des faits, j'affirme qu'ayant fréquemment séjourné à Plouescat, je constate que les habitants ont encore conservé la mémoire du glorieux combat de la frégate française *La Belle Poule* contre la frégate anglaise *L'Aréthuse* et de la malheureuse marquise de Coatanscour, et que j'ai souvent entendu parler des visites que tel ou tel personnage fort respecté faisait naguère encore de temps en temps au château de Kerjean. Je certifie en outre qu'ayant moi-même interrogé l'ancienne gouvernante du château sur les principaux faits racontés dans ce livre, elle m'a assuré que plusieurs d'entre eux étaient authentiques. Cette pauvre vieille ne pouvait retenir ses larmes en se ressouvenant de la splendeur du château en son jeune temps et du martyr de sa bonne maîtresse. Voilà ce que je puis dire ; que chacun en pense maintenant ce qu'il voudra.

« Ce livre, je le reconnais, n'est pas fait pour plaire au monde. Le style, d'abord, déplaira aux gens de goût ; le sujet offusquera les gens insensibles ; tout y semblera artificiel à ceux qui ne croient pas davantage au patriotisme qu'ils ne croient à la vertu. Il devrait de la même façon déplaire aux prêtres, aux philosophes, aux républicains opportunistes et aux courtisans de tous les régimes. À qui donc plairait-il ? Peut-être seulement à ceux pour qui il a été écrit, et peut-être

a dlé er memez tra d'ar Véléien, d'ar filosofed, d'ar Republikaned kemmuz ha d'al likouerien euz ann holl rénaduresiou. Da biou é plijota ? Martézé d'ar ré hebken évit péré eo bet skrivet, ha martézé ivé, ar ré péré hebken, é kreiz kel liez a gemmadur mezuz, n'ho dévez ket kemmet [*kemmesket*], d'ar ré a béré ar c'hri euz ho buez, hed-à-hed, a zo bet atao : kent mervel éget en em zaotra ! d'ar spéréjou kré zé euz ann Arvor [*Avor*] goz ; d'ann dud karantezuz-zé évid ho bro, péré ne well hini é bed dreisd anezi, ha péré ho devezo atao eunn anaouégez peurbaduz évid ar ré da béré é tléont ho éürusedd prézant ; d'ann dud vad-ze da biou ez eo awalc'h da gomz euz ho zud koz évit beza sélaoued, ha rei dezo eur skouer vad évit beza heuliet ; pé péré a rent déoc'h karantez évit karantez, léalded évit léalded. Enor'ta da viken d'ann douar kellenuz euz ar frankiz ha karantez ar Vro ; ann hini martézé heb ken é Franz, araog ar Revolution, é pé lec'h é oé gwiriou, frankisou hag eur spéréd hollek. Gloar peur baduz d'ar c'havel euz ar Revolution a Franz, rak santoud a réar ne hellé génél nemed enn Arvor-man magérez frank ar ré Veo.»

aussi seulement à ceux qui, parmi tant de honteux reniements, n'ont pas changé, ceux dont la devise a été, tout au long de leur vie : « Plutôt la mort que la souillure ! » À ces esprits forts de la vieille Armor ; à ces hommes attachés à leur pays, qui ne lui en préfèrent aucun autre et qui auront une reconnaissance éternelle envers ceux à qui ils sont redevables de leur bonheur présent ; à ces braves gens auxquels il suffit de parler de leurs ancêtres pour être écouté, de donner le bon exemple pour être imité ; ou qui vous rendent amitié pour amitié, loyauté pour loyauté. Honneur éternel donc à la terre exemplaire de la liberté et du patriotisme, la seule peut-être en France où existaient, avant la Révolution, des droits, des libertés et un esprit civique. Gloire éternelle au berceau de la révolution française, car on sent qu'elle ne pouvait naître que dans cette Armor, généreuse nourrice des Vivants... »

### Digoridigez

Ann Dremeniad – Heur leina ô tostaad ez eemp d'en em denna da voure'h Sant Vouga évit gwelet ann arwez euz a famill Ker Iann, hag évit débri eunn tamm kent en em lakaad adaré enn hent, pa zeuaz ann Dianaf, péhini en doa diaraoged hon ézommou, d'hon derc'hel gantan da leina er chastel, é péhini oa digeméret kent é mestr éged enn diavésiad. Ar pred a oé frugal, hogen mad, peurgedged ar gwin a chalvet gwin ann aotrou. He heulier en em lakaaz ouz taol ganéomp, hag a gomzaz nébeut. Evésied em boa dijà ho minionach vraz; hogen souezed gand ann ton madek ha karantézuz euz a unan, ha gand hini a viñoni hag a azaouez euz égilé, é klaskiz enn aner diougani petra ec'h héllé beza ann daou zen-zé. Va map kuriusoc'h choaz évid-ounn, a ioa bet er vereuri war eunn digarez bennag évit dond à benn da out eunn dra bennag war benn hon daou hostiz. O tarvoud dré chanz gand eur plachig iaouang koant, é c'houlennaz digant-hi, goudé meur a gomplimand diouz ar c'hiz, hag aotrét d'ho oad, arwésiou war ann dud chentil-zé. Kleved a réaz évit holl respound pénaoz ann aotrou, en eur arwezi dré ann titr-zé ann Dianaf, a ioa eur miñoun koz d'ar vestri koz euz ar c'hastel, hervez m'ho doa lavaret dezo ho zad hag ho mamm en eur vervel, ô koure'hémenn dezo da zenti out-han ével ouz ho mistri koz ho-unan mar gelljent kamed disrei; da non pas kamed spia he gamméjou, ha dreist holl da gomz anezan da zen ébed. Ah, Doué ra viro, a lavaraz ar plac'h iaouang en eur huanada, é venn kamed kenn dizeuruz ha dizenti ouz iouliou diveza euz hon tad hag hor mamm. Ha! ma vijé ar Vérérez goz choaz beo, hounez da vihana é divijé gelllet komz d'eoc'h anezo, rak gweled é doa ann itroun vraz euz ar c'hastel, ann aotrou, he nizezed hag eunn niz bihan péhini a ioa fillor d'ann itroun ar varkizez. Henez erfad, a lavaré-hi, a ioa eur paotr kaer meurbet, beo ha gwidréuz ével-d'-oc'h-hu; hogen, allaz, breman é tlé beza koz braz mar d'eo beo. Kouskoudé, em euz menned aliez oa hen oa ann aotrou, hogen bep gweac'h évé respountet d'in: tavit plachik bihan, ne ouzoc'h petra livirit. War gement-ze va map hé briatéaz hag a zistroaz d'am c'haout.

### Introduction

Le Voyageur : «L'heure du déjeuner approchant, nous allions partir vers le bourg de Saint-Vougay pour visiter le tombeau de la famille de Kerjean et manger un morceau avant de nous remettre en chemin quand l'Inconnu, qui avait devancé nos besoins, nous invita à déjeuner avec lui au château où il était reçu davantage en maître qu'en étranger. Le repas fut frugal mais délicieux, surtout le vin que l'on nommait «vin du seigneur». Son compagnon se mit à table avec nous et parla peu. Nous avions déjà remarqué leur grande amitié mais, surpris par le ton bienveillant et affectueux de l'un et par celui, familier et respectueux, de l'autre, j'essayai en vain de deviner ce que pouvaient bien être ces deux personnages. Mon fils, encore plus curieux que moi, était allé sous un prétexte quelconque à la métairie pour tenter d'obtenir quelque renseignement sur nos deux hôtes. Ayant par hasard rencontré une accorte jeune fille, il lui demanda, après force badinages de rigueur et permis à leur âge, des informations sur ces deux gentilshommes. Il obtint pour toute réponse que Monsieur, ce titre désignant l'Inconnu, était un vieil ami des anciens maîtres du château, d'après ce que leur avaient dit leur père et leur mère<sup>1</sup> en mourant, leur recommandant de lui obéir, ainsi qu'à leurs anciens maîtres eux-mêmes, si jamais ils pouvaient revenir; de ne jamais espionner ses déplacements et surtout de ne parler de lui à qui que ce fût. «Ah! Dieu me garde, dit la jeune fille en soupirant, que je sois jamais assez malheureuse pour le faire et que je désobéisse aux dernières volontés de nos parents. Ah! Si l'ancienne gouvernante avait encore été en vie, elle aurait certainement pu vous parler d'eux, car elle avait connu la grande dame du château, le seigneur, ses nièces et un petit-neveu qui était le filleul de Madame la Marquise. Ce dernier était un fort joli garçon, vif et adroit, comme vous. Mais hélas, il doit être très âgé, maintenant, s'il est encore en vie. J'ai toutefois souvent pensé que c'était lui, le Monsieur; mais on me répond à

1. Le pluriel renvoie sans doute aux enfants des métayers.

Saouzanet mui eget biskoaz dre ann danevel hag ar c'huziadel-zé, é menniz, kenn évit gwalc'ha va débron, kenn évit en em denna à enkreuz, komz a vrézel ha lavaroud d'ann Dianaf pénaoz he heulier a dlié beza eur brézéliad koz, pa-z-eo gwir par errüiz er c'hastel en doa bet ar sevenidigez da zizmati achanoun é kiz ar zoudarded. D'ar c'hériou-zé, ez em selchont ann eil ouz égilé, hag ann Dianaf a daolaz hé zaoulagad war va ruban ével évit hen arvesti évit ar weac'h kenta; ha goudé é lavaraz : ia, émézan, ann den kadarn-man, a zo eur brézélekaer koz, hag en deuz atao kenderchet eunn ténéridigez évit he genta micher; hag évit lavarout gwir, meur a gampañn kaer hon euz gréed é kevret. – Evel m'her gwélit, ha mé ivé, é respountiz dezan, em euz servichet, hogen war ar mor, arm dézevez é péhini ann disterra diévezded pé fazi a zo atao dizeur, hag é péhini ann disterra drouzevez, ez em ro da tantout meur a gantved goudé.

Ann Dianaf. – Karout a rann ar Verdéadurez, va holl famil a ioa merdédi, va zad a zo bet lazé enn emgann kenta évit dieub ar Stadou-Unied, ha va éontr, gwir Iann-Bart, a lakéaz hé wélédi kent eget ez em renta, enn hini ar Revolution. Ar Verdéadurez, a zo, hervez ounn-mé, ar vicher é péhini é rankeur kaoud ar muia a c'houzout, a wiziegez hag a nerz : eur gwestl peur baduz eo. Enn eur ger, red eo beza diou weac'h den évit he zevenni gand énor.

Ann Dreméniad. – Bez hoc'h euz, aotrou, eur gwir mennoz euz ar Vordéadurez, ha gwélet mad a réar oa tud a vor ho deuz-hé ispiré d'eoc'h. Joaüz braz é venn d'ho anaout; martézé ne veñt ket ann holl d'ann holl diavesiad d'in.

Ann Dianaf. – Ho trugarékaad a rann, aotrou, euz ar mennoz mad hoc'h euz euz va zud, hogen va dizeuriou à zo ker braz ha ne grédann ket komz déoc'h anezo.

Ann Dreméniad. – Da vihana, aotrou, diouganit d'in dont ganéomp war-choaz da Bloueskat da ziskouez deomp ar roc'h-zé é pé leac'h a livirit, eo engravet roud diou vouled ganol tenned enn emgann gloriuz euz ar Iar Gaer (La Belle-Poule) évit m'ho diskouezinn d'am map, hag évit mac'h hellinn da viana eur weac'h komz anezi d'am éontr koz abarz ma varvo. O! gant pé blijadur é wézo ez ounn bet va unan oc'h arvesti al lec'h iou testou mad euz he emgann kenta, ha pénaoz ar vro-holl a zalc'h c'hoaz ann évor gloriuz! Béniga a raio he c'houlé, ha mervel a raio laouen!

Ann Dianaf. – Ah, aotrou! Petra a zeuit-hu da lavaret a zé? ha mé ivé! mé am boa va zad reuzeudig enn emgann-zé! Ho kar, aotrou, a dlé kaoud ann hano C...

chaque fois : taisez-vous, petite fille, vous ne savez pas ce que vous dites.» Là-dessus mon fils l'embrassa et vint me retrouver.

«Plus que jamais intrigué par ce récit et ce mystère, j'eus l'idée – autant pour satisfaire ma curiosité que pour me tirer d'embarras – de parler de guerre et de dire à l'Inconnu que son compagnon devait être un vieux soldat, puisqu'à mon arrivée au château il avait eu la courtoisie de me saluer militairement. À ces mots leurs regards se croisèrent et l'Inconnu fixa mon ruban comme s'il le remarquait pour la première fois. Puis il dit : – Oui, dit-il, ce brave est un vétéran et a toujours conservé l'amour de son premier métier; et, pour tout vous dire, nous avons fait ensemble nombre de belles campagnes. – Comme vous le voyez, j'ai moi aussi servi, mais dans la marine, arme ingrate où la moindre inattention ou erreur est toujours fatale, et où la moindre défaite a des conséquences bien des siècles plus tard.»

L'Inconnu : «J'aime la marine; tous mes ancêtres étaient des marins, mon père a été tué au cours du premier combat pour la liberté des États-Unis et mon oncle, véritable Jean Bart, se saborda plutôt que de se rendre au cours des guerres de la Révolution. Le métier de navigateur est selon moi celui qui exige le plus de connaissances, d'expérience et d'énergie. C'est un engagement perpétuel; en un mot, il faut être deux fois homme pour l'exercer avec honneur.»

Le Voyageur : «Vous avez, Monsieur, une juste opinion de la marine, et l'on voit bien que ce sont des gens de mer qui vous l'ont inspirée. Je serais très heureux de les connaître; peut-être ne me seraient-ils pas tout à fait étrangers.»

L'Inconnu : «Je vous remercie, Monsieur, de votre sympathie envers mes parents, mais mon infortune est si grande que je n'ose vous en entretenir.»

Le Voyageur : «Au moins, Monsieur, promettez-moi de venir demain avec nous à Plouescat pour nous faire voir ce rocher où, dites-vous, est gravée la trace de deux boulets de canon tirés pendant le combat glorieux de *La Belle Poule*, afin que je les fasse voir à mon fils et que je puisse en parler à mon vieil oncle avant qu'il ne meure. Ah! Quelle sera sa joie en apprenant que j'ai moi-même été visiter les lieux, témoins fidèles de son premier combat, et que toute la région en conserve encore le glorieux souvenir! Il bénira sa blessure et mourra content!»

L'Inconnu : «Ah, Monsieur! Que venez-vous de dire? Moi aussi, mon malheureux père a pris part à ce combat! Votre parent, Monsieur, doit se nommer C...»

An Dréméniad. — Ia, aotrou, a c'houi a dlé beza map d'ann den kadarn ha reuzeudik, G... Ah! aotrou! hor c'hérent a ioa miñoned, bezomp ivé, a liviriz, en eur lammoud enn dro d'hé c'houzoug. Renti a réaz d'in cher évit cher, ha goudé eur pennad a zioulder, é téraouaz histor hé vuez evel m'he kéfot enn eil Gévren.

Le Voyageur : « Oui, Monsieur, et vous devez être le fils du brave et malheureux G... Ah, Monsieur! Nos parents étaient amis, soyons-le également, dis-je en lui sautant au cou. Il me rendit mon étreinte et, après s'être tu un instant, commença à me narrer l'histoire de sa vie telle que vous la trouverez dans la seconde partie. »

**Kastel Ker Iann  
Eil Gevren  
Buez ar Vétéran euz ar Revolution**

*ha mé ivé mé a zo eunn den a galoun euz a Vreiz!*

Buez eur c'hoziad euz ar Revolution a zo ré stag ouz ann digwez braz-zé évit n'em bé ket ouz pen eur wéac'h ann abek da zanevelli déoc'h eul loden euz a histor euz ann amzer euzuz-zé; hogen n'ouzounn pé ober; ann digouesiou heb ken, ével m'her gouzoc'h, a ra ann dud, hag ann nerz am bezo da lavaret ar wirionez bloc'h, ha da rei d'anaout ar ré ho devez ar muia opéret war va donkadur.

Va zad, ével m'her gouzoc'h, petra bennag ma oa ganet euz eur famil a verdéidi brudet braz, ha péré ho doa rentet ar brasa servichou d'ar Stad, n'oa nemed eunn offizer a zekonz é merdeadurez ar Roue. Kouskoudé, pep vanité a gostez, martézé ô kwiria va zitrou ez em gafenn beza ann diagent aotrou a Bloueskat hag euz al lec'hieu annezet tro-war-dro; rak disken a réomp ivé euz a Eon a Gastel-Koz a Zant Malo ann diveza perchen féodalc'h euz a Gearouzéré, gwéac'h all aotrouniez uc'hel euz ar vro man. Hogen lezomp azé ann titrou aveluz-zé, péré, a drugarez doué, ne zalont mui netra hirio ann deiz, ha komzomp hebken euz ar pezh a ra éurusded pé dizeur ann dud.

Va zad en devoa évit miñoun eunn dichentil a Gléder, offizer a vor evel-t-han, ha kar dré eunn hegarded koz d'ann dud chentil a Géar Iann. Aliez en doa komzet dezan euz he garez pinvidik braz, euz ann arwésiou koz, euz ar c'haerder ha pinvidigez ar vro. Mennat a réjont-'ta da ober ann ergerz-zé er c'henta nevez amzer. Ar c'hastel a ioa neusé enn he holl sked; bez ez-oua eur gwir lez féodalc'h. Ann itroun varkizez a Goatanskourz a ioa nevez dimézet d'eunn aotrou Kersaouzoun a Vreiz-all, kar tost d'ar ré a Gléder, hag, evel d'ho, nebeut pinvidik, hogen kaer meurbed, hag é pep tu déllézeg euz ar

**Le Château de Kerjean  
Seconde partie  
Vie du vétéran de la Révolution**

*Moi aussi, je suis un brave de Bretagne!*

« L'existence d'un ancien de la Révolution est trop liée à ce grand événement pour que je n'aie pas plus d'une fois l'occasion de vous conter un épisode de l'histoire de cette terrible époque. Mais je ne sais que faire : seuls les événements, comme vous le savez, font les hommes ; aurai-je la force de vous dire l'entière vérité et de vous faire connaître ceux qui eurent le plus d'influence sur mon destin ?

« Mon père, comme vous le savez, quoiqu'il fût né dans une famille de marins fort célèbres et qui avaient rendu les plus distingués services à l'État, n'était qu'officier en second dans la marine royale. Pourtant, toute vanité mise à part, peut-être en recherchant mes titres de noblesse me trouverais-je être le ci-devant seigneur de Plouescat et des lieux situés alentour, car je descends aussi de Eon du Vieux-Châtel de Saint-Malo, dernier propriétaire féodal de Kerouzéré, autrefois haute seigneurie du pays. Mais laissons-là ces titres illusoire qui, grâce à Dieu, n'ont plus aujourd'hui aucune valeur, et parlons seulement de ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes.

« Mon père avait pour ami un gentilhomme de Cléder, comme lui officier dans la marine et lié par une lointaine parenté aux seigneurs de Kerjean. Il lui avait souvent parlé de sa très riche parenté, des antiques monuments, des charmes et de la prospérité du pays. Ils décidèrent donc de l'explorer au printemps suivant. Le château était alors dans toute sa splendeur : c'était une véritable cour féodale. Madame la Marquise de Coatanscour venait d'épouser un Monsieur de Kersaouz de Brézal, proche parent de ceux de Cléder et comme eux peu fortuné, mais très beau et à tous égards digne de la félicité que lui offrait la puissante et aimable châtelaine. Chacun venait y faire sa cour, y

wenvidigez a ginnigé dézan ar gastellanez galloudeg ha karadec. Pep hini a zeué di da ober al lez, da vrezanti he feiz ha wazoniez, hag enn distro da gémend a zévéndigesiou hag a resped, ne doa er c'hastel nemed ébatou ha banvésiou.

Ann itroun ar varkizez é doa kéméred gant-hi diou nizez d'he fried, diou zuardez karanték meurbed. Va zad a oe touellet gand kéned unan anezo, hag a hend-all, bamet gand ann holl dudî ar c'hastel ne hellé ken he guitaat, laouang hag ambisiuz é oa, hag ar varkizez pinvidig ha galloudek : ne fallé ket muoc'h evit konklui he zémézi gand he nizez. E gwirionez, mestr a oa anezan he-unan hag euz he béadra, hogen bez en doa eur breur héna, merdéad evel-t-han, pé hini en devoa he vléned enn he iaouankiz, a péhini a zérée beza kuzuliet da genta.

Hennez a ioa eur gwir Vleiz-mor, ô karout ar gragez hag ar plijaduriou gant follentez, hag ô kasaad ann noblanz ha merdéadurez ar Roué a greiz hé galoun. Bez oa, ouz pen, dantuz ha goapaer, hogen evit gwir ar gwella den euz ar bed, ha péhini ne anaïé micher é bed é tu-all d'hé hini, na bro é bed par da hini Breiz.

Goulennet é oé-'ta he ali.

He respound a oé prout, hogen brouduz a leun a c'hoaperez : hévélébékaad a réa dimizi he vreur ouc'h hini Jorj Dandin pé lann al Lu, hag he nobl ken-bried ouc'h dimezel Sotanvil, ô tiougani dezan ar memez tonkadur ma na lékéé éves. Kouskoudé, lavaré-hen war lerc'h, énn doaré eunn aozadur a énor, ével ne dléer kamed barna heb anaoudégez mad, hag évit non paz dougen eur varn diévez, ez em gévinn enn eured d'ann deiz merket. Gelloud a rit a ziaarak kounta war-n'ounn.

Anounzed oé 'ta he zonédigez d'ann itroun ar Varkizez, hogen, teleur a réjet évez da rei da anaout dezi kemend a zougé al lizer : roet oé dézi da boell hebken en doa nebeut a azaouez evit ann noblanz, hogen penaoz ivé enn eskemm ez oa galand ha seven meurbed en kénver ann itrounez. Evit gwir, hounnez oa ivé stulten va éontr, péhini gand eur spéred huel ha grons, a garé ar fougéérez hag en em vugadé a c'hadelez.

Ar Varkizez ô kéméret ann ali a énep, a vennaz enn doaré à itroun a Vaner Uc'hel, he hilliga, hag er memez amzer he douella en eur rei dezan eur skeuden euz a eul lez féodalc'h. Gourc'hemenni a réaz 'ta évit ann dervez-zé eur gempennidigez dibaot, hag ô c'hervel he évesiad é kréaz anezan eur mestr braz a Amboug hag a gempennidigez, ô kemenn dezan aosiou goz hervez ar ré a weleuz

exprimer sa déférence et son hommage et, en retour de tant de civilités et de respect, le château ne connaissait que fêtes et banquets.

«Madame la Marquise avait pris avec elle deux nièces de son mari, deux très jolies brunettes. Mon père fut conquis par la beauté de l'une d'elles et en outre, émerveillé par tous les agréments du château, il ne pouvait plus le quitter. Il était jeune et ambitieux, la marquise riche et influente : il n'en fallait pas davantage pour qu'elle décide de le fiancer à sa nièce. Il était d'ailleurs maître de lui-même et de ses biens, mais il avait un frère aîné, marin comme lui, qui l'avait éduqué dans sa jeunesse et qu'il convenait de consulter tout d'abord.

«Ce dernier était un authentique loup de mer, aimant les femmes et les plaisirs à la folie, détestant cordialement la noblesse et la marine royale. Il était en outre ironique et moqueur, mais en vérité le meilleur fils du monde, qui n'admettait pas qu'un autre métier fût supérieur au sien, ni qu'aucun pays fût l'égal de la Bretagne.

«On lui demanda donc son avis.

«Sa réponse fut rapide, mais piquante et pleine d'humour : il comparait les fiançailles de son frère à celles de Georges Dandin ou de Jean-Bête<sup>2</sup> et sa noble promesse à Mademoiselle de Sottenville, lui prédisant le même destin s'il n'y prenait garde. Cependant, disait-il ensuite en manière d'amende honorable, comme il ne faut juger qu'en connaissance de cause et pour ne pas rendre de verdict à la légère, je me rendrai au mariage le jour indiqué. Vous pouvez compter sur moi dès à présent.

«Sa venue fut donc annoncée à Madame la Marquise, mais on se garda bien de faire savoir à celle-ci tout ce que contenait la lettre ; on lui laissa seulement entendre qu'il avait peu de considération pour la noblesse, mais qu'il était en revanche fort galant et courtois envers les dames. Telle était réellement la prétention de mon oncle qui, doté d'un caractère fier et résolu, aimait à se vanter et se piquait de galanterie.

«La marquise, prenant le contre-pied, décida en Dame de Haut-Manoir<sup>3</sup> de le taquiner tout en le charmant en lui présentant le tableau d'une cour féodale. Elle ordonna donc pour ce jour-là une pompe extraordinaire ; elle convoqua son intendant et fit de lui le grand maître des cérémonies et du protocole, lui commandant un décorum

2. Personnage principal de la comédie en un acte de Beaumarchais *Jean-Bête à la foire* (1765).

3. Nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, identifier ce personnage.

c'hoaz hirio ann deiz, nann hebken enn tiez eur ré bennag euz a gountézed goz a flandrez, hogen memez é Franz é kreiz ar vroad man ker seven ha ken déread, enn ti ann distéra kastelaner.

Kempennadurez ar c'hastel, dijà nemed ré féodalc'h, a oé 'ta kréet. Ann haroded, péré, en desiou lid, a ziarogé ann itroun d'ann ofern bred, ho doé urz da spura ho halabardennou ha d'ez em zelcher er porz gwint pa arruché va éontr.

Servich al [a] likisien, hini ar mevellou a liffré ha war droad, a oé goudé-zé reizet ével ma éma aman war lerch :

Da genta chouec'h mevel dic'hoarz war droad en ho gwiskamant marellet, a dléé en em zerchel enn dor antré; chouec'h mevel all, gwisked enn du, a dléé atao he ziarogé é sioulded, adaleg he antré, ha treuzi meur a zallou aourned a skoédou hag eur palier hir meurbed é lec'h ma oa lekeat a ratoz eur maréad a skeudenou euz al liñnez, enn ho gwiskamand kaer, ha plazed enn eunn hévelep doaré ma krédet gwelet sul ma tostéat out ho ar personnachou koz-zé ô sortial euz al lien hag ho tiaraogé evel kemend a testou euz ar c'hloar tréméné euz ar c'hastel, hag euz he veurder brézant. Ambouged enn eur sall gotz, ann holl wisien reizet enn diou reng, a dlié he chortoz mud, hag enn ho za ével skeudenou koat. Enn divez, arrued er gambr tosta d'ar sall a fougé, daou swiz braz meurbed, ann halabardes enn daouarn, hag ar c'hlezé ouz ar c'hostez, a dlié digéri ann diou stalaf dor, hag hen hanvel gand eur vouez skiltr. Kador, pe gentoc'h, tron ar varkizez a ioa plazed é penn huella euz ar sall, é kreiz eur mezererez pinvidig a velouz karmoazi pé ruz glaou gorroed a grepon aour, war péhini é tlié en em zere'hel digéflus hag enn he holl braventez; da lavaroud eo, karged a ziamanchou hag a alaouradur. Ann dimézed hebken a dlié beza azezet war eur skabel é-tal he zreid. Ann holl itrounezad all hag ann aotrounez a dlié ober tapisiri, ha daou bag a dlié ez em zerchel atao, adren he fauteuil, evit rezéo ha rei he urziou. Kerkend ha ma vijé anonzed va éontr, ar mestr a gempennadurez a dlié mont d'hé gerc'hat dré 'n dourn, évit hen ambougi da dreid ar Varkizez, é pelec'h é tlié da genta ober tri stouik d'ann itroun kent ober dezi he c'hourc'hemennou.

Muschoarzin a rit, den iaouank, gand abeg, ouz eunn hévelep distervez; hogen, me her goulenn ouz-hoc'h, ar memez follentesiou névezed enn hon amzer enn dimézi eunn den bruded braz meurbed, hoc'h haroz dreist hini all, ha n'int ket choaz dellezusoc'h a c'hoapérez hag a druez?

à l'ancienne, tel qu'on en voit encore de nos jours, non seulement dans les maisons de quelques comtesses flamandes<sup>4</sup>, mais même en France, au cœur de cette nation si policée et si aimable, chez le moindre châtelain.

«L'ordonnance du château, déjà par trop féodale, fut donc confortée. Les hérauts qui, les jours de cérémonie, précédaient la comtesse à la grand-messe, eurent l'ordre d'astiquer leurs halberdes et de se tenir devant le pont-levis à l'arrivée de mon oncle.

«Le service des laquais, celui des valets en livrée et de pied, fut ensuite réglé de la façon suivante :

«D'abord six solennels valets de pied en habit chamarré devaient se tenir à la porte d'entrée; six autres valets, vêtus de noir, devaient dès son entrée le précéder toujours en silence et lui faire traverser plusieurs salles ornées d'armoiries et une très longue galerie où étaient placés pour la circonstance nombre de portraits de famille en grand appareil, disposés de telle façon qu'en s'en approchant on croyait voir ces antiques personnages sortir de la toile et vous devancer comme autant de témoins de la gloire passée du château et de sa grandeur présente. Conduit dans une salle gothique, tous les vassaux, alignés sur deux rangs, devaient l'attendre sans mot dire, raides comme des statues de bois. Enfin, quand il serait arrivé dans la pièce la plus proche de la salle d'honneur, deux suisses de très haute taille, halberde à la main et épée au côté, devaient ouvrir les deux vantaux de la porte et l'annoncer d'une voix retentissante. Le fauteuil, ou plutôt le trône de la marquise, qu'elle devait occuper immobile et dans toute sa splendeur, c'est-à-dire couverte de diamants et d'or, était placé au haut bout de la salle, au milieu d'une riche draperie de velours cramoisi surmontée de crépon doré. Seuls les mariés devaient être assis sur un tabouret, à ses pieds. Toutes les autres dames et les messieurs devaient faire tapisserie, et deux pages devaient se tenir en permanence derrière son fauteuil pour recevoir et transmettre ses ordres. Aussitôt que mon oncle serait annoncé, le maître de cérémonie devait aller le prendre par la main pour le conduire aux pieds de la marquise, où il devait d'abord faire trois révérences à la dame avant de lui faire ses compliments.

4. Ce que désigne *Flandrez* n'est pas clair : chez Grégoire de Rostenen, l'Allemagne est appelée *Flandrez vraz* 'Grande Flandre'. Un peu plus loin dans le troisième chapitre (p. 262-263), la belle-sœur de l'énonciateur, quoique indubitablement d'origine allemande, est qualifiée de *flandrez*, comme s'il s'agissait d'un équivalent péjoratif de 'allemande'.

Va éontr a arrüaz, d'ann deiz lavaret, hag a oé da genta estlamed gand ann holl fougé zé; hogen, ével m'en doa great meur a véach enn indez, é mennaz é choantet he zoueza enn eunn doaré dudiuz, ô rei dezan eunn digemer er c'hiz ar vroïou sao-héol, en em lakéaz da choarzin, hag a gersaz gand balc'hder é kreiz ann holl dud marellet-zé, oc'h héja he benn hag ô lavaroud dezo n'ho doa ket c'hoaz studied awalc'h ho roll, ha pénaoz, m'ho doa ar mennoz da zivusa ann eured dré eunn hévélep skeuden, é tléet da vihana gédal he zonédigez, hag he c'has d'ann deiz war lerc'h. O welet goudé he vreur é kreiz ar strollad [stollad] ez eaz war éeun d'hé gaout, hag en eur lammed war dro he chouzoug, her pédaz d'her brézanti d'hé c'hoar gaer, heb éves ébed ouz ar mestr a gempennadurez péhini a astene dezan enn anner, he zourn évid hen ambouga da dreid gador ar gastellanez uc'hel. Ober a réaz d'ann dimézéd eur gourc'hemenn léal ha tener; ha goudé ô trei gant sévénidigez dirag ar Varkizez [ar Varkizez], é lavaraz dezi, en eur vusc'hoarzin : ansavit, itroun, éo falvezet déoc'h va zoueza [va zouea] : eunn dro vrao eo, va feiz; é gwirionez, unan eo euz va flij, he ansavoud a rann, ha dré abeg ann dervez é pardounann d'am breur d'ho beza diskuliet déoc'h : ha mar kirit ivé, itroun, ar seurd skeudenou-zé, ével m'am euz gréad meur a véach é Siam hag é Mogol, en em gargann, mé, da gélen ho mevellou hag ho likisien ha goudé-zé, ho c'hoariimp diouz natur.

Ar froudén-zé a lakéaz da zic'hargadenna [zic'hardenna] ann holl dud, hag ar varkizez hé-unan ar genta, péhini ô prézanti he dorn d'am éontr, hen dennaz ganthi enn eur sall all é kéver, hag a oé heuliet gant ann holl strollad.

Ann arvest-zé péhini a ioa enn he oaz, hag ar gempennerez, é gwirionez féodalc'h ouz he c'héar, ho devez roet d'ann itroun-man ar brud a huelded hag a rogentez a zo choumet war he lerc'h goudé he maro hag he dizuriou. Bez-ez oa kouskoudé, hel lavaroud a rann adaré, eur c'hrèg vad meurbed er found, ével m'ho pezo alies ann abeg d'hen ardamezi hoc'h unan enn dianevel [diavel] man. Enn eur ger, ann itroun ar Varkizez ha va éontr a zeuaz da veza ar gwella miñoned euz ar bed.

Ann démézi a oé gréad ann eil antronoz, gand ann holl fougé c'halluz. Kement-zé a ioa enn hanv euz ar bloaz 1770, hag eur bloavez goudé é tuiz er bed, hag em boé évit paéroun va éontr, hag évit maérounez ann itroun uc'hel ha galloudek, Markizez a Goatanskour.

Dré ne hellé ket va mamm va maga, é oe roet din évit magérez

«Vous souriez, jeune homme, d'une telle vanité, et vous avez raison. Mais, je vous le demande, les mêmes folies renouvelées à notre époque pour le mariage d'un homme illustre, le plus grand de vos héros, ne sont-elles pas encore plus dignes de raillerie et de pitié ?

«Mon oncle arriva le jour dit et fut d'abord ébahi par toute cette ostentation. Mais comme il avait fait de nombreux voyages en Inde, il pensa qu'on voulait le surprendre d'une façon charmante en lui offrant une réception à la mode des pays du Levant, se mit à rire et s'avança fièrement au milieu de tous ces gens chamarrés, hochant la tête et leur disant qu'ils n'avaient pas encore parfaitement appris leurs rôles et que s'ils avaient l'intention de divertir la noce par ce spectacle, ils auraient au moins dû attendre le bon moment et le remettre au lendemain. Voyant ensuite son frère au milieu de la foule, il se dirigea droit sur lui et, lui sautant au cou, le pria de le présenter à sa belle-sœur, sans plus s'occuper du maître de cérémonie qui lui tendait en vain la main pour le conduire au pied du fauteuil de la fière châtelaine. Il fit aux fiancés un compliment sincère et affectueux. Puis, se tournant avec courtoisie vers la marquise, il lui dit en souriant : «Avouez, Madame, que vous avez voulu me surprendre; c'est ma foi une plaisanterie réussie; elle est assurément de celles qui me plaisent, je le reconnais; et en raison des circonstances je pardonne à mon frère de vous l'avoir inspirée; et si vous aimez, Madame, cette sorte de spectacles, comme j'ai souvent séjourné au Siam et chez les Moghols, je me charge personnellement de diriger vos valets et vos laquais; nous vous les interpréterons ensuite en toute authenticité.

«Cette sortie fit rire tout le monde aux éclats et la marquise elle-même la première; offrant sa main à mon oncle elle l'emmena dans une salle voisine, et toute la compagnie les y suivit.

«Ce spectacle, qui était bien de sa façon, et l'étiquette toute féodale de sa maison ont donné à cette dame la réputation d'orgueil et de morgue qui lui est restée après sa mort et ses malheurs. Elle était cependant, je le répète, une femme naturellement très bonne, ainsi que vous aurez plus d'une fois l'occasion de le constater vous-mêmes dans ce récit. En un mot, Madame la Marquise et mon oncle devinrent les meilleurs amis du monde.

«Le mariage fut célébré le surlendemain avec toute la pompe possible. Cela se passait durant l'été de 1770; je vins au monde un an plus tard et eus pour parrain mon oncle et pour marraine la haute et puissante dame, marquise de Coatanskour.

«Comme ma mère ne pouvait me nourrir, on me donna pour

mamm ann den kadarn man, pèhini en doa neuzé, tost da vad, eur bloaz. Evel-zé, ével m'her gwélit, hor c'harantez a zo abaoù hor c'havel ha ne finvez a espérann némed er bez.

Va donédigez er bed ével hini peuz ar ré holl genta ganed, a oé lided ha berzet meurbed, ha n'euz nep seurd a allazigou, a zaégou pe a veuleudiou na oe trézèt d'am bugalerez. En eur ger, n'oa ken brud er c'hastel nemed a filor kaer ar Varkizez ha ne oa ked eur voïien vihan d'ober al lez dézi é komz ac'hanoun gant meuleudi. Ann itroun a Goatanskour, d'hé zro, a lavaré da gemend a zeué ann espéransiou kaer euz he filor, hag ar rol skeduz, pèhini, dre he c'hredoud, a dlié da choari eunn devez er palez ar roué. Ha pep hini enn estlamm braz dirag eunn hévelep digwez, a veulé eur-vad ha danvez filor ar Varkizez; rak, red e oa lakaad éves da non pas lavaret he niz : é lec'h c'houeza he avel, é vijé, enn énép, izéléed he uc'helled, ha gréad anezi eunn énébour peur baduz. Ne d'eo arruet kamed gan en va unan he gervel va moerep, petra bennag va mamm he galvé er chiz-zé; hogen va mamm a ioa nobl hag a zougé hano he fried, ha ne grede [grede] ket beza dérojet ô timézi dezan, petra bennag m'her rédiáz da gemer he hano kaer a Goatanskour.

Er maréou zé é téraouaz Bro-Zaoz beza é drouk-rans gand he vobladou; brudou a vrezel gand ar vro-zé ez em skiñaz heb dalé goudé, hag enn divez ann offizerien vor ho doé urz d'en em renti diouc'h-tu d'ho départamant pé rann arvorek. Va zad 'ta, en em rentaz é Brest, é lec'h ma oé kerkent lestred war ar fourgaden Ar Iar Gaer (La Belle Poule) kemennet gand aotrou La Klochetterie ha kazet dious-tu er mor évit arnodi ioul fall ar Saouzoun. Ar 17 a éven 1778, da 10 heur diouz ar mintin, Ar Iar Gaer [Gear] a choarvezaz é kever ar chorréjou ar fourgaden zaoz ann Arétuz, pèhini a chourec'hennaz dezi d'ez em renti é kever ann amiral saoz pèhini a oé ô mordéi er C'hanol : war he dinac'h kren, hervez ma oa kelennet dezi, é kemeraz ann teac'h, hogen tizet gand ann Arétuz da c'houec'h heur hanter diouz ann noz, ez em zéraouaz entrezo ann emgann hed ten pistolen, pèhini a badaz beteg uneg heur hanter. Ar fourgaden zaoz en em gavaz neuzé ker gwall drétet m'en em dec'haz gand avel adren war-zu [war] he skouadrenn. Ar Iar Gaer pèhini a ioa bet ivé gwall drétet, a héoraz dindan kré ar C'herneg é kéver Ploueskat, évit aozaz he avariou ha douarad he zud gouléd, enn niver a 73, étouez péré é oé ann aotrounez La Klocheteri, Ar Roc'h-Keradraon ha Bouvet. Bez é doa ouz pen 29 den lazet, enn niver béré édo va zad keaz hag eunn offizer all. Ann Aotrounez a Goppeliz,

nourrice la mère de ce brave qui avait alors à peu près un an. Comme vous le voyez, notre amitié dure depuis le berceau et elle ne cessera, je l'espère, que dans la tombe.

«Ma venue au monde, comme celle de presque tous les premiers-nés, fut abondamment célébrée et fêtée, et il n'est de tendresses, de caresses, ou de louanges qui ne furent prodiguées à mon jeune âge. En un mot, il n'était plus question au château que du joli filleul de la marquise et le moindre moyen de faire sa cour n'était pas de vanter mes qualités. De son côté, Madame de Coatanscour exposait à tous ses visiteurs les belles espérances de son filleul et le rôle de premier plan qu'il devait, à l'en croire, jouer un jour au palais royal. Et chacun, s'extasiant devant un tel prodige, de se féliciter du bonheur et de la fortune du filleul de la marquise. Car il fallait bien se garder de dire son neveu : au lieu de flatter sa vanité on eût au contraire amoindri sa fierté, s'en faisant une ennemie éternelle. Il ne m'est jamais arrivé à moi-même de l'appeler ma tante, bien que ma mère l'appelât ainsi; mais ma mère était noble et portait le nom de son<sup>5</sup> époux, et elle ne pensait pas avoir dérogé en l'épousant, quoiqu'elle l'eût obligé à adopter le beau nom de Coatanscour.

«L'Angleterre entra à cette époque en conflit avec ses colonies. Des rumeurs de guerre avec ce pays se répandirent peu après et finalement les officiers de la marine reçurent l'ordre de rejoindre sans délai leur département ou district maritime. Mon père se rendit donc à Brest où il fut immédiatement embarqué sur la frégate *La Belle Poule*, commandée par Monsieur de la Clochetterie, et envoyé sans plus attendre en mer pour surveiller les manœuvres des Anglais. Le 17 juin 1778, à dix heures du matin, *La Belle Poule* rencontra près des Corréjou la frégate anglaise *L'Aréthuse*, qui lui ordonna de se rendre auprès de l'amiral anglais qui croisait dans la Manche. Ayant refusé tout net, et suivant ses instructions, elle prit la fuite mais, rejointe par *L'Aréthuse* à six heures et demie du soir, un combat à portée de pistolet s'engagea entre elles, qui dura jusqu'à onze heures et demie. La frégate anglaise se trouva alors en si mauvaise posture qu'elle prit la fuite par vent arrière vers son escadre. *La Belle Poule*, qui avait également été endommagée, jeta l'ancre sous le fort du Quermic, près de Plouescat, pour réparer ses avaries et débarquer ses blessés au nombre de 73, parmi lesquels se trouvaient Messieurs de La

5. C'est-à-dire de l'époux de la marquise.

akzaiñ a lestr, Damard, ha Sbir, offizerien a Zikour; de Basterat ha de La Galermeri disklibed vor, en em arwezaz kalz.

Ann aotrou Rosili gourc'hemenner al Lougr ar Réder a c'houec'h pezh kanol ne falvezaz ket dilezel Ar Iar Gaer péhini ec'h heulié, hag a iéaz gand herder da emgann eur gotter kalz kréoc'h evit-tan, ha da behini n'en em rentaz nemed goudé he veza lekead er méaz ar stad da skoazel hé gensortez da stourmi ar Iar Gaer.

N'ez em zaouzanit ket, aotrou, mar danevellann deoc'h a hini-da-hini, ann emgann vor gloriuz-zé. Allaz! ré ger é bet koustet d'in évit ma teuenn biken d'her ankounac'haat. À hend all, va contr en deuz ken aliez hen davenellet d'in, ne dé ket saouzanuz mar teu din da goun euz he holl digwesiou.

D'ar c'héalou euz ar stourm-zé, ar c'hastel holl a Gear Iann a oé é kaon, ker koulz hag ann holl c'hanton, kalz euz ann dud lazed pé goulid ô veza euz ann diwardro.

Va contr en em hastaz [*hasta*] da skriva d'am mamm évit he fréalzi hag he zizaouzani war va fenn. Envor em euz c'hoaz euz he lizer; lavaret a réa dezi dreist pep tra : en em fréalzit, va choar-gear; ho pried en deveuz bet eur maro gloriuz, pa-z'eo bet lazet ô kanna ar Zaouzoun. Avréman é kémérann he blaz enn ho kéver, westlann d'ho map hag em beo hag hem maro; bézit 'ta heb enkrez nag aoun [*ha naoun*] é bed war he benn. Kémenn a rann eur c'hourzer kaer a Zant Malo, ha nevert lazet é venn ivé ével va breur, (rak ne gomzit ket d'in d'en em renta) é vezo souden gréat va fortun. Evel-zé, hel lavaroud a rann d'éoc'h choaz, mui ken a nec'h diwar benn ann amzer da zont. Ouc'h penn, ann itroun ar varkizez a zo leun a vadelez évid-éoc'h hag évit he filor, ha ne vé ket posubl pénaoz ma teuann ivé da vankout, na zeui ar Roué pé hi d'ho sikour. Partial a rann kountant 'ta. Pa gomzot d'ho map euz he dad, hag héta a rann m'her gréot aliesa ma vezo galluz, livirit bep gwec'h dezan pénaoz eunn dervez é renko ivé, ével [*hervez*] he dad, en em azeuli évit he vro, pé anez é vezo dizelleduz euz he zud koz ha da veza ganet breizad. Hogen dreist holl, digasit koun deza pénaoz hor ger kerkoulz hag hini hon holl genvroiz, eo : Kent Mervel ha pénaoz hor famil é deveuz bet atao évit armou daou lestr : unan ô lammoud holl étaned enn ear, hag égilé ô wéledi kent éget ez em renta. Chétu azé pénaoz ez omp great ni, Malouined euz a Wenn a Zugai-Trouin, a La Bourdonnais etc. etc. Ar gourdadou zé, a dall ré all a grédann. Kenavezo ar c'henta gweled. Doué ra ziwall Franz, r'ho miro chouï hag ho map ha pep tra a ielo mad!

Ar Varkizez a oé tro-é-tro touelled ha doanied euz al lizer-zé.

Clochetterie, de La Roche-Kerandraon et Bouvet. Il y avait en outre vingt-neuf tués, au nombre desquels étaient mon malheureux père et un autre officier. Messieurs de Coppelis, enseigne de vaisseau, Damard et Sbir, officiers suppléants, de Basterat et de La Galermerie, aspirants, se distinguèrent fort.

«Monsieur de Rosily, commandant du lougre de six canons *Le Coureur*, refusa d'abandonner *La Belle Poule*, qu'il escortait, et alla hardiment combattre un cotre qui lui était très supérieur, auquel il ne se rendit qu'après l'avoir mis hors d'état d'aider son consort à combattre *La Belle Poule*.

«Ne soyez pas étonné, Monsieur, si je vous rapporte dans tous ses détails ce glorieux combat naval. Hélas! Il m'a coûté trop cher pour que je l'oublie jamais. En outre, mon oncle me l'ayant si souvent raconté, il n'est pas surprenant que je m'en rappelle chaque péripétie.

«À la nouvelle de ce combat, tout le château de Kerjean fut en deuil, comme tout le pays, beaucoup de tués et de blessés étant originaires des environs.

«Mon oncle s'empressa d'écrire à ma mère pour la réconforter et la rassurer à mon endroit. Je me souviens encore de sa lettre; il lui disait surtout : «Consolez-vous, ma chère belle-sœur; votre époux a eu une mort glorieuse, puisqu'il a été tué en combattant les Anglais. Je prends désormais sa place auprès de vous et me consacre à votre fils, de mon vivant et après ma disparition; soyez donc sans angoisse ni inquiétude à son sujet. Je commande un beau navire de course de Saint-Malo et, à moins que je ne périsse comme mon frère (car ne me parlez pas de me rendre), ma fortune sera bientôt faite. Ainsi, je vous le répète, plus de craintes pour l'avenir. En outre Madame la Marquise est pleine de bonté pour vous et pour son filleul et il serait impossible que, s'il m'advenait aussi de vous manquer, le Roi ou elle ne vous secourussent pas. Je pars donc content. Quand vous parlerez de son père à votre fils, et je souhaite que vous le fassiez le plus souvent que vous le pourrez, dites-lui à chaque fois qu'il devra un jour, lui aussi, suivant l'exemple de son père, se sacrifier pour son pays, sous peine d'être indigne de ses ancêtres et d'être né Breton. Mais surtout rappelez-lui que notre devise est, comme celle de tous nos compatriotes, «Plutôt la mort» et que notre famille a toujours eu deux navires sur son blason : l'un qui saute en flammes dans les airs, l'autre qui sombre plutôt que de se rendre. C'est ainsi que nous sommes faits, nous les Malouins de la race des Duguay-Trouin, des La Bourdonnais etc. etc. Ces ancêtres en valent bien d'autres, ce me

Hervez he mennoz ne hellé ket mennat penaoz heb beza nobl ha dichentil ech heljet beza ker kalouneg ha ker kadarn. Pebez gaou évid ar Roué, a c'harme hi enn hé zaouzan na vé ket eur gwestl ker kaer-zé hag eur galouniez ker braz ze gwestled enn holl-d'ann holl da servich anezan war he listri uc'hel. Enor a rafent d'eunn dichentil. Goudé zé, oc'h hon tostaad out-hi, é réa gwella ma hellé évit fréralz va mamm geaz, péhini a wélé druz; va c'harga a réa chérou, hag é lavaraz en eur [en em] boket d'am zal nann, nann va faourik bihan, ne d'az dilezi bikenn, ha ne vezo ket lavaret, pénaoz va filor, niz va fried n'en dévezo évit skoazelliek nemerd eur breizer. Kent é skrifenn d'ar roué.

Va éontr douget gand ann darvedou a iéaz d'ann Indez é péleac'h ar chenta digwesiou euz ar brezel n'ô vasta ket spéred [esper]<sup>1</sup> ann aotrou [aotru] a Zuffren, ec'h azreizaz he skouadren, kasaz é Franz meur a gabiten hag a offizer, pére a oé remplazet gand offizerien euz ar vordéadurez a hentadurez. Va éontr, péhini a ioa unan anezo euz ar ré zellezusa, a oé ivé unan euz ar ré genta choazed, hag enn despet d'he érez ouz servich war listri ar Roué, ne argilaz tam é bed da zervich dindan urziou ann amiral brudet braz-zé, da béhini, a lavaré hen, ne ziouéré évit beza dinam, nemerd beza ganed é Breiz.

Ar brézel échu, va contr a zistroaz d'ar vro, goloed a c'hloar, a c'houlou hag a vadou, hogen balc'hoc'h euz he stourmou éget euz an traou all holl. Beza kannet ar Saozon a ioa évit han ar brasa eurusded.

Enn he lésirigez forzed euz ar péoc'h, é teuz da veza évit-han ann objet unig euz he garantez hag euz he breder, ha n'euz seurt chérou ébed ne reaz d'in enn he voumenchou kenta. Gwir eo, é lavaré aliez, pénaoz é tigasenn da goun dezan, ann daill évit ann daill, a zremm he vreur kadarn ha reuzeudig, a béhini kouskoudé é c'hourvenné atao ar maro gloriuz. Daouzek vloaz klog am boa neuzé, hag é téraoué affo da vennat euz ann implij a dléenn da géméret, peurgedged mar destined ac'hanoun évit ar mor.

Bez ez oann, é gwirionez é skolach Kastel Paol é pélec'h ann itroun a Goatanskour é devoa va erbeded d'hé c'har ann aotrou La March, Eskop ar gear-zé, ann déol hag ann nevez diazezer euz ann ti skolach. Diskouézed am boa éno mui a zanvez éget n'am boa great a inraok. Erbeded gand ann itroun galloudeg a Gear-Iann, skloazelliet

1. Nous supposons une confusion entre *esper* et *spéred*.

semble. À notre prochaine rencontre. Dieu protège la France, qu'il vous garde, vous et votre fils, et tout ira bien!»

«Cette lettre émut et affligea tour à tour la marquise. Selon ses préjugés elle ne pouvait pas penser qu'on pût sans être noble et gentilhomme être aussi généreux et aussi brave. Quel dommage pour le roi, gémissait-elle dans son égarement, qu'un si beau dévouement et un si grand courage ne soient pas entièrement consacrés à le servir sur ses fiers vaisseaux. Ils feraient honneur à un gentilhomme. Puis, nous faisant venir auprès d'elle, elle faisait de son mieux pour consoler ma malheureuse mère, qui pleurait abondamment. Elle me couvrait de caresses et me dit en m'embrassant au front : «Non, non, mon pauvre petit, je ne t'abandonnerai jamais et il ne sera pas dit que mon filleul, le neveu de mon époux, n'aura eu pour soutien qu'un corsaire. J'aimerais mieux écrire au roi!»

«Mon oncle, porté par les événements, se rendit en Inde où, les premières péripéties de la guerre ne comblant pas les espoirs de Monsieur de Suffren, celui-ci réorganisa son escadre, renvoya en France de nombreux capitaines et officiers qui furent remplacés par des officiers de la marine de course. Mon oncle, qui comptait parmi les plus méritants de ces derniers, fut aussi l'un des premiers nommés et, en dépit de sa répugnance à servir sur les vaisseaux du roi, ne rechigna pas à servir sous les ordres de cet illustre amiral auquel, disait-il, ne manquait pour être parfait que d'être né Breton.

«La guerre terminée, mon oncle revint au pays couvert de gloire, de blessures et de richesses, mais plus fier de ses combats que de tout le reste. Avoir vaincu les Anglais était pour lui la félicité suprême.

«Pendant ses loisirs forcés du temps de paix, je devins l'unique objet de son affection et de ses préoccupations, et il n'est de gâterie qu'il ne me fit dans ses premiers moments. Il est vrai, disait-il souvent, que je lui rappelais trait pour trait le visage de son brave et malheureux frère dont pourtant il enviait toujours la mort glorieuse. J'avais alors douze ans révolus et il commençait sérieusement à penser à la carrière que je devrais choisir, surtout si l'on me destinait à la mer.

«J'étais en fait au collège de Saint-Pol-de-Léon où Madame de Coatanscour m'avait recommandé à son parent Monseigneur de La Marche, évêque de cette ville et zélé fondateur des bâtiments du collège. J'y avais montré plus de dispositions que je n'avais fait de progrès. Recommandé par l'influente dame de Kerjean, encouragé par Monseigneur l'Évêque, la région encore toute emplie du souvenir de la mort glorieuse de mon père, tout fit que je fus traité davantage

gand ann aotrou ann Eskop, ar vro choaz holl evoruz euz ar maro gloriuz euz va zad, pep tra a réaz ma oenn tretet kent é krouadur kolled éget é skolaër. Kouskoudé, daoust pe zanvez naturel pé eurvad, ne abuziz ket euz va stad, ha deski a riz, n'ouzounn nemeur hirio pénaoz, kemend hag ar skolaerien all euz va oad. Va contr ouz va beza he unan interrojet, a oé 'ta kountant braz ac'hanoun, ha ne zarvé kenn némerd da c'houzout pé zeurd stad a gemerchenn a bréferanz. Va éontr en devoa atao bet ar mennoz da ober ac'hanoun ar pez a c'halvé eur bréton frank ha léal, eur gwir vinoun d'ar vro, hag eunn difenner gwestled euz he vinic'hiou, he frankisiou hag euz he gwiriou. Ar varkizez, enn éneb, é devoa atao va gent-tonket évit ann armou, é servich ar roué ententet mad, etad nobl hebken, émézhi, ha great évit dont d'her beza, pa ne vézé ket ann eur-vad da veza bet ganed dichentil.

Aman é savaz eur strif braz entré ar Varkizez ha va éontr. Va mamm geaz plazet étre daou protektour a aoz ken dishéval, a zalché sioul, ha ne grédé lavaroud nétra. Ann itroun a Goatanskour ô veza bet é kreiz ar strif ar reuz da lavaret, pénaoz petra bennag ma ne oa ket e gwirionez he filor ganed dichentil, kouskoudé ével ma oa maro he dad offizer vor é servich ar roué, penaoz he, hé éontr, ô veza rezevet Kroaz Sant Loiz, évit he emgannou enn indez, é c'hrévé, dré he c'halloud, lakaat da dalvoud ann holl titrou zé, a ziouer a liñnez nobl, évit lakaad her rezéo, ma ne deo er skolach ar warded vor, da vihana enn hini ann dudchentil paour é Roazoun, é pélec'h é doa meur a vreuvet, hag hé lakaat [*hag lakaat*] goudé ével volouner [*voulonter*] a enor ér mèrdéadurez ar Roué. D'ar gériou-zé a zuchentil paour hag a volouner é servich ar Roué, va éontr oc'h ez em ankounac'haad he unan, a ziboellaz hag a griaz gand estlamm pétra, itroun! diorren va niz dré aluzen er skolach ann duchentil baour é Raouzoun, évit goudé ober anezan eunn offizer bihan euz ar chorf braz ha mennet a rit-hu kement-zé itroun? – Nann, Nann, birviken niz bihan Dugai-Trouin, a Vahé Labourdonnaiz, map eunn offizer vor maro en eur ganna évit he vro, va niz enn eur ger, ne vezo diorroet dré aluzen ma na baé ar roué he-unan ar misou euz he zeskadurez. Enn aner é lavarfet din lezennou ann urz hag euz ann ti a zo énep. Ah! pétra a ra d'in-mé ann holl titrou didalvez-zé a choulenner eno! ha dic'houzvez oc'h-hu 'ta pénaoz é tiskennomp ni euz ar kadarn Malouin-zé pé hini a respountaz da Herri pévar, pehini a venné deza he ober dichentil nani da, Sir, ho chaséal a reomb-ni a daoliou baz euz hor gear, hogen grit kent rei d'in eur marc'h rak

en enfant gâté qu'en collégien. Cependant, que ce fût don naturel ou chance, je n'abusai pas de mon statut et je m'instruisis, j'ignore encore aujourd'hui de quelle façon, autant que les autres élèves de mon âge. Mon oncle, m'ayant lui-même interrogé, fut donc fort satisfait de moi et n'avait de cesse que d'apprendre quel état j'embrasserais de préférence. Mon oncle avait toujours eu le dessein de faire de moi ce qu'il appelait un Breton franc et loyal, véritable ami de sa patrie et défenseur zélé de ses prérogatives, de ses droits et libertés. La marquise, au contraire, m'avait toujours destiné à la carrière des armes, au service du roi bien entendu, seul état noble, disait-elle, et fait pour le devenir quand on n'avait pas le bonheur d'être né gentilhomme.

« Un profond désaccord naquit alors entre la marquise et mon oncle. Ma pauvre mère, placée entre deux protecteurs au tempérament si différent, gardait le silence et n'osait rien dire. Madame de Coatanscour, ayant eu le malheur de déclarer en pleine discussion que, quoique son filleul ne fût pas né gentilhomme, comme son père était mort officier de la marine au service du roi et que lui, son oncle, avait reçu la croix de saint Louis au titre de ses combats dans les Indes, elle s'autoriserait de son influence pour faire valoir tous ces titres, à défaut d'ascendance noble, dans le but de le faire recevoir, si ce n'était au collège des gardes-marine, du moins à celui des gentilshommes pauvres de Rennes où elle possédait plusieurs brevets, pour en faire ensuite un volontaire d'honneur dans la marine royale. À ces mots de gentilshommes pauvres et de volontaire au service du roi, mon oncle, s'oubliant, se fâcha et s'écria avec horreur : « Quoi, Madame ! Élever mon neveu par charité au collège des gentilshommes pauvres de Rennes et ensuite faire de lui un officier subalterne du grand corps, y pensez-vous vraiment, Madame ? Non, non, jamais le petit neveu de Duguay-Trouin, de Mahé de La Bourdonnais, le fils d'un officier de la marine mort en se battant pour son pays, mon propre neveu, ne sera instruit par charité si le roi lui-même ne paie pas ses frais d'éducation. C'est en vain que vous me diriez que les règles de l'ordre et de la Maison<sup>6</sup> s'y opposent. Ah ! Que m'importent tous ces vains titres qu'on y exige ! Ignorez-vous que nous descendons de ce valeureux Malouin qui répondit à Henri IV, lequel voulait en faire un gentilhomme : « Nenni da, Sire, nous les chassons de notre cité à coups de bâtons ; mais faites-moi plutôt donner un cheval, car le mien

6. Ordre de la noblesse et Maison du roi.

va hini a zo kreved [*krenved*] ével eur penn moc'h. Goudé holl mui a vadou am euz mé va unan éget hoc'h holl tuchentil diorred Raouzoun, ha m'ac'h arru gand ar Roué a Franz kaout c'hoaz rekour d'hon ialch-ni, é kafé anézi atao digor, rag ne ouzomp ket, ni, petra eo derchel droug ouz hor roué, nag ouz hor bro da béré é talchimp mad atao hed hor buez ha beteg hor maro, pétra bennag a helfé digwezoud, ha piou bennag a c'hrosnolo! Hag evel-zé, va niz ne ziskouezo ket a ziellou faoz a noblanz, ha n'anréo ket ken neubeud er verdéadurez ar roué évit béza al lost anezi, pé, ar pez a c'halvont gand rogoni, eur marc'h louach, pé lokater.

Spountet dré ar beoder euz ho dael ez éenn ouz ann eil d'égilé [*égilé*], en eur ober lid dezo bep eil, hag en eur ho erbédi d'en n'em zaela diwar va fenn. Va daélou, va enkrésiou ho zouellaz ha va éontr ken tear d'en em habaskaad éget d'en em flamma, a réaz gand frankiz he éskuz d'ar Varkizez, en eur lavaret dézi aliez kouskoudé, penaoz en em lakajé gwélédi ha lammed enn ear, kent éget dizerchel netra gand den all é bed; hogen pénaoz gand ann itrounézed en em réa atao eur c'hloar, pléga ar c'henta, gand aoun dré ré a bennad da vankoud d'ar resped a dlié dezo, ha dreist holl d'eunn [*enn*] itroun ker galounuz hag hi, ha péhini, er fond, a garé he niz gant ténéridigez.

War gément-zé, ar Varkizez a chinnigaz dezan he dourn da boket, hogen va éontr, é lec'h he zougen beteg hé vuzellou, he waskaz ker stard ma laoskaz [*laokaz*] eur chri braz. Va éontr ô krédi ez em gavé klan, hé c'hemeraz entré he ziouvréac'h ha mond a réa d'he dougen war ann tosta faoteuil, pa va maéronez, ô tiougani he vennoz, a lavaraz dezan en eur vouschoarsin : « kement-ma na d'eo netra, aotrou G... : heb mui ken, starda a rit ho miñoned ker kré ma-z-int a gement-zé ténéred meurbet. »

Ar péoc'h ô veza gréat étre ann itroun ar Varkizez ha va éontr, é oé enn divez reized pénaoz é vijenn kaset da skollach Raouzoun, ha pénaoz é rajenn éno va gwir.

Va maéronez n'oa ket heb enkreuz war va fenn; aon e doa, pénaoz diorret en eur skolach é pé hini oa ouспен pevar mil skolaer na zeujenn enn divez da halanat ha da zuna ar gélenaduresiou en doa skiñed ébarz ann distro tréc'huz euz a La Chalotais. Va éontr, enn énep, a venné pénaoz a zindan hévélep nerzou ne vankjenn ket da zont da veza ar pez a c'halvet neuzé eur miñon d'ar vro; ha da varra dré zé he westlou; rak bez é oa ivé unan euz ar brasa kevrennek da Lachalotais, da behini, é lavaré, é oa nebeut kar. Va éontr, daoust

a crevé comme un cochon. » J'ai d'ailleurs moi-même plus de biens que tous vos gentilshommes élevés à Rennes, et s'il se trouve que le roi de France fasse de nouveau appel à notre bourse, il la trouverait toujours ouverte car nous autres ne savons pas garder rancune à notre roi ni à notre patrie, auxquels serons toujours fidèles pendant notre existence et jusqu'à notre mort, quoi qu'il puisse advenir et qui qu'en grogne! Aussi mon neveu n'exhibera-t-il pas de faux titres de noblesse et il n'entrera pas davantage dans la marine royale pour y figurer aux derniers rangs ou, comme ils le disent avec morgue, en cheval de louage ou en locataire. »

« Effrayé par la vivacité de leur dispute, j'allais de l'un à l'autre, les suppliant tour à tour et les exhortant à ne pas se quereller à mon sujet. Mes larmes, mon affliction les touchèrent et mon oncle, aussi prompt à s'adoucir qu'à s'enflammer, fit de sincères excuses à la marquise, lui répétant cependant à de nombreuses reprises qu'il se saborderait et se ferait sauter plutôt que de rien céder à une autre qu'elle; mais qu'avec les dames il se faisait toujours une gloire de s'incliner le premier de peur de manquer par un entêtement excessif au respect qu'il leur devait, et surtout à une dame aussi généreuse qu'elle, qui aimait en vérité son neveu avec tendresse.

« Là-dessus, la marquise lui présenta sa main à baiser; mais mon oncle, au lieu de la porter à ses lèvres, la serra si fort qu'elle poussa un grand cri. Mon oncle, croyant qu'elle se trouvait mal, la prit entre ses bras; il allait la porter sur le fauteuil le plus proche quand ma marraine, devinant son intention, lui dit en souriant : « Cela n'est rien, Monsieur G...; vous serrez toutefois si fort vos amis qu'ils en sont tout attendris. »

« La paix étant faite entre la marquise et mon oncle, il fut finalement décidé qu'on m'enverrait au collège de Rennes, puis que je ferais là-bas mon droit.

« Ma marraine n'était pas sans inquiétude à mon sujet. Elle craignait qu'élevé dans un collège qui comptait plus de quatre mille élèves je n'en vinsse à m'inspirer et à m'imprégner à la longue des doctrines qu'il avait propagées depuis le retour victorieux de La Chalotais. Mon oncle, au contraire, pensait que livré à de telles influences je ne manquerais pas de devenir ce qu'on appelait alors un patriote, et de combler ainsi ses vœux, car il était également l'un des plus fervents partisans de La Chalotais dont, disait-il, il était un peu parent. Mon oncle, en dépit de sa profonde aversion pour la noblesse, avait la manie de se trouver des parents parmi tous les grands personnages du pays.

he érez vraz ouz ann noblanz, en doa ar stultenn d'en em lakaat kar d'ann holl bennou vraz euz ar vro.

Ne oé biskoaz diougan gwiroc'h évit he hini war va fenn.

Ann dezo euz eunn asreiz parlamanter a zeuaz er bloaz 1788 d'énaoui ann holl spéréjou, ha d'atiza dispac'hiou é Breiz, péré a gemeraz diouc'h-tu ann arwez ar spoutusa. Divez, pé gentoc'h, serridigez ar Parlamant a oé heulied a zizursiou [*a ziursiou*] bras; soudarded ar roué daéed a c'houez ne flachent ket, hag a zeblantz memez meuli mennoz ar bobl. Meur a offizer a embannaz eunn dinachidigez a énep ann ursiou a béré ar sevendidigez a ioa fisiet enno; offizerien all, enn énep, a nac'haz ar ré man, hag évit difenn ho mennoz, a zigemeraz eunn daé ouz pemzek dichentil a Vreiz. Ar blener, den fur ha poelleg, a esaz habaskaad ar spéréjou dré gunvder, hogen ann noblanz a ioa ken diboellet ma kemeraz ann disklériadur war lerc'h a oé siñet gant kazi ann holl vemprou : — “Ni memprouz euz a noblanz a Vreiz, a ziskleri displed piou bennag a zalc'hfé er reiz nevez euz ar justiz pé er reiz ar Stadou, plazou péré ne vent ket, hervez al lezennou konstitutionnel euz ar brovinz”.

Dileuri a rejont goudé eur c'hannadur karget da ober d'ar roué ar rebouchou ar ré muia garo. Kaset é oant er prizoun ker kent ha m'ac'h antrenchont é Pariz, hogen ann amzeriou a c'harventez ô veza tréménet, red é oa heb dalé ho dieubi, renevezi ar Parlamand, ha memez stolla ar Stadou braz euz ar Rouantélez.

D'ar hélou euz énébiez ann noblanz ouz ursou ar roué, va éontr en doé eur blijadur braz, hogen atao war éves, ha gwall dispozed enn he énep, é skrivaz d'in non pas en em fiziout ré d'hé doaréou gaer, péré ne d'oant er found nemerd eunn interest personnel dégiset mad; ha arvesti mad ann digwesiou, en eur zifenn kouskoudé ar Parlamand hag ô veuli he zael, gand aoun, a lavaré hen, da lakaat paka va bizied étre ar c'hroc'hen hag ar wezen.

Prest goudé-zé oe gwiriet arvariou va éontr.

À véach oa strolled ar Stadou braz ma kemmaz enn eun taol mennoz ar spéréjou, peurgedged é Breiz, é pélec'h é teraouaz [*tarouaz*] a neuzé ar c'houren kontammet-zé euz ann drédé Stad a énep ann urzou privilaidhed. Noblanz breiz ez em ziskleriaz a énep ann doubl reprézantasion euz ann drédé urz, ha Parlamand Raouzoun, komposed a zuchentil hebken, ô veza en em lekéed a du gant han, a gollaz diouc'h-tu karantez ar bobl en doa he zifennet bété neuzé a énep alouberesiou al lez.

Disklériadur ar roué ouz ar 27 a viz kerzu 1788, pé hini a

« Jamais prédiction ne fut plus juste que celle qu'il fit à mon sujet.

« La perspective d'une réforme parlementaire vint en 1788 enflammer tous les esprits et attiser en Bretagne des dissensions qui prirent tout de suite un tour effrayant. La clôture, ou plutôt le renvoi du parlement, fut suivie de grands désordres. Les soldats du roi, ouvertement provoqués, ne bougeaient pas; ils semblèrent même approuver l'opinion du peuple. Plusieurs officiers publièrent un désaveu des ordres dont l'exécution leur était confiée; d'autres officiers, au contraire, leur répliquèrent et, pour soutenir leur opinion, acceptèrent un défi de quinze gentilshommes bretons. Le gouverneur, homme sage et sensé, tenta d'apaiser les esprits par la douceur, mais la noblesse était si furieuse qu'elle adopta la proclamation suivante, signée par presque tous ses membres : « Nous, membres de la noblesse bretonne, déclarons infâme quiconque occuperait dans la nouvelle administration de la Justice ou dans celle des États des charges qui ne seraient pas conformes aux lois constitutionnelles de la province ».

« Puis ils élurent une délégation chargée de faire au roi les plus sévères remontrances. Ils furent emprisonnés dès leur arrivée à Paris, mais le délai de rigueur s'étant écoulé, il fallut les libérer, rétablir le parlement et même réunir les États généraux du royaume.

« En apprenant l'opposition de la noblesse aux ordres du roi, mon oncle en conçut une grande joie mais, toujours vigilant et mal disposé à son endroit<sup>7</sup>, il m'écrivit de ne pas trop me fier à ses apparences aimables qui n'étaient en réalité que de l'intérêt personnel bien travesti, de suivre de près les événements en défendant toutefois le parlement et en approuvant sa protestation, de crainte, disait-il, d'avoir le doigt pris entre l'arbre et l'écorce.

« Les doutes de mon oncle furent bientôt confirmés.

« À peine les États généraux furent-ils réunis que l'opinion changea soudainement, surtout en Bretagne où débuta la brouille envenimée du tiers état contre les ordres privilégiés. La noblesse de Bretagne se déclara opposée à la double représentation du tiers et le parlement de Rennes, composé des seuls gentilshommes, s'étant rangé à son avis, perdit immédiatement le soutien du peuple qui l'avait défendu jusque-là contre les empiètements de la Cour.

7. À l'égard de la noblesse, bien entendu.

drouchaz ar strif [*ann strif*] é faveur ann drédé urz, a oé eur saouzan kriz évit ar ré pé ré a oé dré interest ho unan gwestlet da genderchel ann dizursiou; eunn abeg a joa hag a driomf oa, enn énep, évit ar bobl. Ar menosiou énep-zé ne zaléc'hont ket, ével m'en doa diouganet [*diagounet*] va éontr, d'en em ziskulia a c'houez gand ezez, ha mémez bétég é kreiz sall ar Stadou euz ar brovins péré a oé just neuzé strollet. Ann noblanz a ziskuezaz [*a ziskuzaz*] mui évit biskoaz dirag ar bobl ar rogentez à behini eunn niver bihan euz he vemprou gwezég heb ken, en doa ar spéréd vad d'ez em ziwiska. Lezel a eure ziskoueza he chasoni oud eunn urz gweach all disprizet hag hiviziken galvet d'eur gwelloc'h tonkadur. Nac'ha a euré gand frouden a énep ioul ar roué, a c'halvaz noazuz hag énep ar privilachiou a Vreiz. Kannaded pé députanted ar chommuniou a ziskleriaz d'ho-zro à énep ann dinac'hidigez : ar strivou en em énaouaz mui-oc'h-vui hag heb dalé ann dizurs a oé divuzul. Iouankiz Raouzou hag ar skolaerien é gwir, a embannaz eunn disklériadur gwasket, é péhini é tisklerchont gant nerz é oant er memez mennoz gand ar c'hannaded ar bobl, hag enn dézo da zifenn ho gwiriou anavezéd a nevez dré zisklériadur ar Roué euz ar 27 a viz kerzu. Arrestou gwelvanuz a heuliaz ann disklériadur-zé. En em ganna a réjot er ruiou, hag ar goad a rédzaz diouz ann daou gostez. Ar 27 a c'henver 1789 (neuzé em boa 18 vloaz) ann dud iaouang ez em zougaz enn ingroez war sall ar Stadou, en eur choulén ma vijé laosket dezo an aoutourien euz ann dispac'hiou goadeg euz ann derc'hent. Ar goulén-zé a attizaz entre ann teir urs eur strif dinvad. Meur a vemprou euz ann noblanz en em strinkaz er méaz euz ar sall, hag a ra war ar monstr eunn diskarg a armou-tan : beza ez oann é kreiz ann ingroez. Ann emgann a zéraouaz a nevez hag ar goad a skuillaz adaré. War gément-sé, ar bobl en em strollet; séni a réar ann tokzin : ann ingroez a gresg euz ann eil mommend d'égilé; heb dalé é laosk iudennou argazuz. Reded a réar d'eur vagazin armou, he enfounzi a réar, kemeret a réar ar pez a ioa ébarz; kanoliou mémez a zo digaset war al lec'h ann emgann : poelladou ar blener a zeu enn divéz a benn da zigaz ar péoc'h.

Enn hor mesk, da lavaroud eo, é penn ar iaouankiz édo Moreau, hor provost, ha péhini a ioa neuzé pell braz diouz diougana petra é vijé eunn devez he donkadur. Deued eo abaoué, ével m'her gouzoc'h, unan euz ar ré vrudeta hag euz ar ré reuzeudika générale a Franz. Ah! évit he c'hloar hag hini hor bro, petra na d'eo hen kouzét ó stourma dindan hon arwésiou gloriuz! hé droidellerez, rak ne grédan

« La déclaration<sup>8</sup> du roi du 27 décembre 1788, qui trancha le différend en faveur du tiers ordre, fut une cruelle surprise pour ceux qui s'étaient employés par intérêt personnel à entretenir les désordres; c'était au contraire un motif de joie et de triomphe pour le peuple. Les opinions contraires ne tardèrent pas, ainsi que l'avait prédit mon oncle, à se manifester ouvertement avec haine, et jusqu'au milieu de la salle des États de la province qui étaient justement réunis. La noblesse fit plus que jamais étalage, en face du peuple, de la morgue dont seule une petite minorité de ses membres avisés avait le bon sens de se départir. Elle laissa éclater sa haine envers un ordre naguère méprisé et désormais appelé à un meilleur sort. Elle s'opposa effrontément à la volonté du roi, qu'elle qualifia de funeste et contraire aux privilèges de la Bretagne. À leur tour les députés des communes se prononcèrent contre le refus : les querelles devinrent de plus en plus vives et le désordre fut bientôt extrême. La jeunesse rennaise et les étudiants en droit publièrent une proclamation imprimée dans laquelle ils affirmaient se trouver dans les mêmes dispositions que les députés du peuple et déterminés à défendre leurs droits une nouvelle fois reconnus par la déclaration du roi du 27 décembre. D'inopportunes arrestations suivirent cette déclaration. On se battit dans les rues et le sang coula des deux côtés. Le 27 janvier 1789 (j'avais alors dix-huit ans) les jeunes gens se portèrent en masse vers la salle des États en demandant que leur soient livrés les responsables des événements sanglants de la veille. Cette revendication provoqua entre les trois ordres une violente querelle. Plusieurs des membres de la noblesse se précipitèrent hors de la salle et déchargèrent leurs armes sur la multitude : j'étais au milieu de la foule. La bataille reprit et le sang coula de nouveau. Puis le peuple se rassemble; on sonne le tocsin; la foule enfle de minute en minute; bientôt jaillissent des clameurs hostiles. On court à un magasin d'armes, on enfonce ses portes, on se saisit de ce qu'ils contiennent; des canons sont même traînés sur le lieu de la bataille; les efforts du gouverneur parviennent enfin à ramener le calme.

« Parmi nous, c'est-à-dire à la tête de la jeunesse, se trouvait Moreau, notre prévôt, qui était alors bien loin de prévoir quel serait un jour son destin. Il est devenu, comme vous le savez, l'un des plus illustres et des plus malheureux des généraux français. Ah! Pour sa

8. Le titre exact de ce texte est : *Résultat du Conseil du roi tenu à Versailles, le 27 décembre 1788.*

ket komz fréaz ar ger euzuz a drubarderez, a zo unan euz ar ré ho deveuz va glac'haret ar muia enn holl padelez hon dizeuriou. Hogen, kemeromp adarré ar poell euz hon histor. Siouaz ! n'em bezo nemed ré aliez ann abeg da gomz d'eoc'h anezan.

Evel-zé é fulennaz euz ar penn-kear a Vreiz ar genta elven euz ann tan-zé péhini a iéa enn nebeudik goudé da entana ar Franz holl. Hennez é oé ann dérou euz ar brezel euzuz-zé a ziabarz a behini oa Breiz, dreist hini all, ann arvest hag ar verzerez. Ann noblanz a béhini ann doaré n'en doa servichet nemed da ziskleria gant mui a sked menoz ann drédé Stad, hiviziken zur euz ann trec'h pa anavez he nerz, a gontinuaaz é sall ar Stadou hé zéliberationou stourmuz. Hogen, heb dalé ar strollad a oé amouket kren. Ann noblanz spoutéd a griaz a nevez é tremenet dreist privilaichou ar brovinz, ho c'hriou ne gaffchont mui a hégléo. Visou ar reiz goz a ioa anavezet abaoé pell amzer gand ann dud wéziég euz ar brovinz, hag ar c'honstitution a Vreiz pell diouz diwall kement-sé a zizursiou ho zougé naturellamand da vennat war kement-sé. Evel-zé, nep Provins ébed é Franz ne oa gwell oazed na daréoc'h éget Breiz évit ann asreisiou pé ar Révolution ez em aozé [oazé]. Hogen he c'hoantaad a réa enn doaré m'en doa he vennet he garantez wirion évit ar Vro; hervez m'en em ziskouezaz d'hé zérou, ha nann ével m'ho doa great anezi goudé zé, ann dirollerien dinatur péré a zaotraz he dréac'h hag a harluaz he ziazezerien genta.

Kouskoudé ann noblanz da biou oa bet diskleried [roet diskleried] urziou al lez a zinachaz kren senti out-ho : hogen dizerchel a réjont kouskoudé pa weljont ar c'hanoliou a lakéaz ar blener brakal a énép sall ar Stadou.

Ar c'héflusk habaskaed é téraouc'hot d'ann dilennou euz ar brovins. Ar c'hloèr hag ann noblanz dinachaz kannada d'ar Stadou braz : ar gomportamand zé euz ho ferz a zismantaz ann holl esper a unvanidigez.

Ann drédé Stad a zilennaz évid kannaded tud meurbed westlet da zalloudegez ar bobl é penn araok péré édo Chapelier ha Lanjuinais. Ar c'henta en doa dija en em arwésed er stourmou ar Parlamand a énép al lez er bloaz 1788; dont a euré er strollad nasiounal unan euz an énebourien ar ré gilpenneka ha doujusa euz ar memez urz-zé, a behini oa bet a ziagent ar starda kevrennek. Ann eil, va blener ha va diwaller, en em ziskouezaz atao ann dinama hag ar starda difenner euz ar frankiz.

Aman eo é téraou va buez évid-ounn va unan ha va buez hollek,

gloire et celle de notre pays, que n'a-t-il péri en combattant sous nos glorieuses enseignes ! Ses machinations, car je n'ose prononcer franchement le hideux mot de trahison, sont parmi celles qui m'ont le plus affligé pendant toute la durée de nos malheurs. Mais reprenons le fil de notre histoire. Hélas ! Je n'aurai que trop souvent l'occasion de vous parler de lui.

« Ainsi jaillit de la capitale bretonne la première étincelle de ce feu qui allait peu après enflammer la France entière. Ce fut le début de cette terrible guerre civile dont la Bretagne fut plus que tout autre le théâtre et la victime. La noblesse, dont le comportement n'avait servi qu'à révéler avec plus d'éclat l'opinion d'un tiers état désormais certain de sa victoire, puisqu'il connaissait sa force, poursuivit dans la salle des États ses délibérations houleuses. Mais l'assemblée fut bientôt brutalement renvoyée. La noblesse, effrayée, clama à nouveau qu'on bafouait les privilèges de la province; ses cris ne trouvèrent plus aucun écho. Les défauts de l'ancien régime étaient connus depuis longtemps des personnes averties de la province et la constitution bretonne, loin d'empêcher tous ces désordres, les conduisait naturellement à réfléchir à tout cela. Ainsi nulle province en France n'était mieux disposée ni mieux préparée que la Bretagne à adopter les réformes, ou plus exactement la révolution qui se préparait. Mais elle la désirait telle que son patriotisme sincère l'avait conçue : telle qu'elle se déroula au commencement, et non pas telle que la firent par la suite les cruels extrémistes qui en souillèrent le triomphe et exilèrent ses initiateurs.

« Cependant la noblesse, à laquelle on avait fait connaître les ordres de la Cour, refusa tout net de s'y conformer; elle céda toutefois à la vue des canons que le gouverneur fit pointer contre la salle des États.

« Les troubles s'étant calmés, on organisa les élections provinciales. Le clergé et la noblesse refusèrent de députer aux États généraux; cette position qu'ils adoptèrent ruina tout espoir de concorde.

« Le tiers état élu comme députés des hommes tout dévoués aux intérêts du peuple; à leur tête se trouvaient Le Chapelier et Lanjuinais. Le premier s'était déjà distingué lors des luttes du parlement contre la Cour en 1788; il devint à l'assemblée nationale l'un des adversaires les plus acharnés et les plus redoutables de ce même ordre dont il avait été auparavant le plus chaud partisan. Le second, mon guide et mon protecteur, se montra toujours le plus irréprochable et le plus ferme défenseur de la liberté.

péhini, ével hini ann holl dud euz ann amzer zé, en em stak dré red ouz ann holl zigwesiou ha dispac'hiou a wastaz Breiz, hag a béré kouskoudé ne gomzinn déoc'h nemed évit rei gwell d'éoc'h da anaout ar ré ho devez mui operet war eur pe dizeur va buéz. Bed ez ounn bep eil dro oberer hag arvestiad euz ann arvestou gwadeg a zismantaz va bro reuzeudig, ha d'ann évor asréc'huz-zé va c'haloun en em rann choaz gand ar glac'har.

D'al lennadur euz ann erbed brudet braz ar Barizianed d'ann holl Franzisien, évit rei dré eur gévrédigez solennel, galvet fédération pé unvaniez, eur c'hred d'ar gonstitution pé benn-lezenn a aozé ar strollad nasionnal, va éontr ô vennat é vijenn unan ar ré genta en em rentjé dézi, a zeuaz d'am gwelet da Raozoun, ha va diarbenn dre he gomziou hag he aliou fur diouz fazi ann amzer hag hini ar iaouankiz. Koun em euz choaz euz ar pez a lavaraz d'in : komz a euré din kazi ger évit ger, ével-henn :

Va miñoun, émézan hen, en eur gregi em dourn hag ouz he zerra enn he hini, ann darvoudou en em heul, ha ne anvezann dija netra eno, pa eo gwir pénaoz em euz gwelled ar memez tud breutaad, tro-é-tro, ann eil du<sup>2</sup>. Gwir eo ne d'ounn ket ar pez a c'halver eunn den fin pé eur politik, hogen anaoud a rez va reolliou digeflusk, tou d'in pénaoz é pé digwesiou bennag ec'h en em gafi, ec'h heulii anezo atao; da lavaret eo, penaoz é tifenni atao ar gragez, ar vugalé, ann dud koz hag ar veleien; ar ré-man, nemerd diaoulou inkarnet é vent, ne hellont morsé noazout. Hen toui a riz dezan a greiz kaloun, rak beza oant ivé va c'hellenou. Erbedi a euré din choaz beza atao miñoun d'am bro péger disgwir bennag evijé em c'henver, ha da vervel kent éhana beza eur gwir patriot a 89. War gement-sé é pokaz din, hag em gwasgaz gant ténéridigez ouz he beutrin, ô rei d'in eur ialc'h leunn a arc'hant, lizéri chanch hag a c'hred, hag em c'himiadaz.

Chetu-me-ta e Pariz é kreiz ann holl wall ioulou dispac'hed; e kreiz ar siou hag ar vertuz é stourm, dilezet din va unan, ôc'h arvesti ar brasa lid a oé gwelet biskoaz. Ansao a rann e oenn ken touelled ha tenered ma skuilliz daerou. Mar boé biskoaz gwestlou gwirion, é oé hep nac'h ar ré a oé toued enn deiz lid-zé. Ia, krédi a rann choaz hirio ann deiz d'ar wirionez euz al lé toued enn dervez gand ouzpenn pep kant mil den. Ia, ia, hel lavaroud a rann choaz, ann holl galounou

2. Ajouter hag égilé.

« Ici commencent ma vie privée et ma vie publique qui, comme celles de tous à cette époque, sont nécessairement liées à tous les événements et aux troubles qui désolèrent la Bretagne, et dont pourtant je ne vous parlerai que pour vous faire mieux connaître ceux qui ont eu le plus d'influence sur les heurs et malheurs de mon existence. J'ai été tour à tour l'acteur et le témoin des scènes sanglantes qui ravagèrent mon malheureux pays, et ce souvenir affligeant me brise encore le cœur de chagrin.

« À la lecture du très célèbre appel des Parisiens à tous les Français leur demandant d'apporter par une association solennelle, appelée Fédération, leur soutien à la constitution que préparait l'assemblée nationale, mon oncle, pensant que je serais l'un des premiers qui y adhéreraient, vint me visiter à Rennes pour m'empêcher par ses paroles et ses sages conseils de tomber dans les erreurs du temps et dans celles de la jeunesse. Je me souviens encore de ce qu'il me dit; il me parla, mot pour mot, ainsi :

« Mon ami, dit-il en saisissant ma main et en la pressant dans la sienne, les événements se suivent et je ne m'y reconnais déjà plus, car j'ai vu les mêmes personnages soutenir tour à tour les deux partis. Il est vrai que je ne suis pas ce qu'on appelle un homme habile ou un politique, mais je connais mes principes intangibles; jure-moi qu'en quelque circonstance que tu te trouves, tu les suivras toujours, c'est-à-dire que tu défendras toujours les femmes, les enfants, les vieillards et les prêtres; ces derniers, à moins qu'ils ne soient des diables incarnés, ne peuvent jamais faire de mal. » Je le lui jurai de tout mon cœur, car c'étaient également mes principes. Il me recommanda encore de toujours aimer mon pays, aussi injuste qu'il puisse être envers moi, et de mourir plutôt que de cesser d'être un vrai patriote de Quatre-vingt-neuf. Puis il m'embrassa et me serra tendrement sur sa poitrine en m'offrant une bourse pleine d'argent, des lettres de change et de crédit, et me dit adieu.

« Me voici donc à Paris, centre de toutes les passions déchaînées, en plein combat entre les vices et la vertu, abandonné à moi-même, témoin de la plus grandiose cérémonie qu'on eût jamais vue. J'avoue que j'en fus ému et attendri au point d'en verser des larmes. S'il y eut jamais promesses sincères, ce furent assurément celles qu'on prononça en ce jour solennel. Oui, je crois encore aujourd'hui à la sincérité du serment prêté en plein jour par plus de cinq cent mille personnes. Oui, oui, je le répète encore une fois, à partir de ce moment tous les cœurs, à l'exception peut-être de quelques agitateurs, étaient

a neuzé, nemerd marteze eur re bennag a gefluskerien, a oé évit ar roué hag ar gonstitution pé ar penn-lezenn nevez ; ann holl arvestidi a ioa er vesventi, hag a unanié ar Roué gant ar gonstitution, kemend eo bet atao ar rouantelez lézennet enn hor boasiou. Evid-ounn-mé, é rannenn gand gwirionez [gwirion] ar joa holleg, hag a c'houdevez n'em euz biskoaz kenn gwelet netra ken lid.

Kouskoudé, ar gwir haroz euz al lid braz-zé, ioa Lafaiett, gourc'hemenner holleg euz ar gward nasional, da béhini en doa ispiré eur gwestl braz, ha d'ar bobl eur garantez dreist holl, hogen va idol mé, oa ar Mirabeau-zé, a béhini ann dremm kerkouls hag ar chomziou a réa aoun, hag a zigasé koun d'in euz breutaérien-zé ar bobl péré a lakeaz ouspen eur véach, ar C'hapitol da grèna, hag a béré é komzeur gand dievez d'ar iaouankiz. Evit gwir, ne hellet ket en em virout diouz hen arvesti pa vezé gwelet eur veac'h he veur bennad bleo hen arwézé d'ann holl ; lavared é vijé gréad [édo] ennan he nerz, ével hini Samson. He zremm en em chréaté euz he zic'hened mémez, hag he holl bersounach a zigazé d'in koun euz skeuden eur gwir vreutaër ar bobl. Ac'houdevez ez ounn meurbed difaziet war he benn. E paris édounn par varvaz. Hé glenved a ankeniaz bep hini, ha va enkrezaez meurbed : eunn ingroez braz a dud en em strollé bemdeiz ha da bep heur dirag he zor. Ar monstr-zé ne réa ket ann distera trouz, gand aoun d'hen nec'hi : en em zinévezi a réa meur a wec'h épåd ar peder heur war-n-ugent, ha bep hini, er maré-zé a anken holleg en em gompporté gand ar brasa dérédigez. Red eo beza gwelet ann unan ann arvest kaer-zé évit anaoud ann dishévélidigez a zo entré ar wazoniez rentet d'ar skianchou hag ar ré a zo bévezet d'ar c'haloudéien. Enn eur ger, he hélavar a ioa ker kré ma rédié he vrasa enebourien d'he admira. Evit ar weac'h kenta oa, é oé gwélet é Franz eunn hévélep burzud.

Enn dívez, mervel a euré er momant skédusa euz he vuez ; ha daélou ar bobl pehini a heulié he vésiad a rentaz ar fougé doaniuz meurbed. Evit ar weach kenta oa ivé é Franz, é rézévé eunn den brudet dré he skrijou hag he hélavar énorieu ne rentet gweac'h all nemerd d'ann aotrounez vraz pé d'ar vrézélekaerien vraz. Antronoz he varo, den euz ar strollad konstituant ne zellé heb asrec'h ouz al lec'h é péhini Mirabeau en doa ar voaz d'azeza. Ann derven vraz a ioa kwezet, hag ann darn vuia euz ar gwez all euz ar forest skéduz-zé, n'en em zishévélé ann eil diouc'h égilé nemerd ével baluâchou nevez diorret.

Mar komzann choaz anezan hirio gant keuz daoust he vévidigez

pour le roi et la nouvelle constitution. Tous les assistants étaient ivres de joie et ne faisaient qu'un du roi et de la constitution, dans la mesure où le royaume a toujours été régi selon nos coutumes. En ce qui me concerne, je partageais avec sincérité l'allégresse générale et depuis je n'ai plus jamais vu rien d'aussi majestueux.

« Cependant le véritable héros de cette imposante cérémonie était Lafayette, commandant général de la Garde nationale à laquelle il avait inspiré un profond attachement, et au peuple un prodigieux amour. Mais mon idole à moi était ce Mirabeau dont le visage aussi bien que le discours effrayaient et qui faisait penser à ces tribuns du peuple qui firent plus d'une fois trembler le Capitole et dont on parle imprudemment à la jeunesse. Il faut dire qu'on ne pouvait s'empêcher de l'admirer, quand on avait vu une fois son abondante chevelure qui le désignait à tous ; on aurait dit que sa force y était concentrée, comme dans celle de Samson. Son visage se renforçait de sa laideur même et tout son personnage me rappelait le portrait d'un authentique avocat du peuple. Je suis par la suite totalement revenu de mon erreur à son sujet. J'étais à Paris quand il mourut. Sa maladie affligea chacun et me peina grandement moi-même ; une grande foule se rassemblait chaque jour et à toute heure devant sa porte. Cette multitude ne faisait pas le moindre bruit, de peur de le déranger ; elle se renouvelait plusieurs fois au long de vingt-quatre heures et chacun, en cette période d'affliction universelle, se comportait avec la plus grande retenue. Il faut avoir vu soi-même ce beau spectacle pour comprendre la différence qui existe entre les hommages rendus aux arts et ceux qui sont prodigués aux puissants. Son éloquence était en un mot si magistrale qu'elle obligeait ses plus grands adversaires à l'admirer. C'était bien la première fois qu'un tel prodige survenait en France.

« Il mourut finalement, à l'apogée de sa carrière ; et les larmes de la foule qui suivait son cortège funèbre rendirent la pompe fort poignante. C'était aussi la première fois qu'en France un homme célèbre par ses écrits et son éloquence recevait des honneurs qu'on ne rendait naguère qu'aux grands seigneurs ou aux grands hommes de guerre. Au lendemain de sa mort nul dans l'assemblée constituante ne pouvait regarder sans affliction la place à laquelle Mirabeau avait coutume de s'asseoir. Le grand chêne était tombé et les autres arbres de cette magnifique forêt ne se distinguaient pour la plupart pas davantage l'un de l'autre que des baliveaux à peine sortis de terre.

« Si aujourd'hui encore je parle de lui avec regret en dépit de ses mœurs indignes, c'est parce que le souvenir de son admirable talent

dizelletuz, eo abalamour ann énvor euz he skiant kaer meurbed a zigaz koun d'in a nevez euz hé ingin, he wiziégez hag he hélavar dispar, hag euz ar vestrouniez he sevensaz neuzé war va faltazi beo ha tanuz, ha pénaoz évit gwir ne helleur en em viret da huanada pa venneur é sko ar maro gant divan eunn den ken hélavar, kel leunn a vuez, ha péhini a énaou he unan hebken, he holl genvroiz.

Maro ar jénéral Foy é deuz gréat war-n'ounn ar memez tra; hogen héman da vihana a ioa é pep-tu dellézuz euz hor keuziou.

Mirabeau eo ann idol kenta da béhini em euz azeulet, hogen he drubarderez doubl a zivanégaz va daoulagad, hag en em rentaz ac'houdevez disfisiuz euz ann dud.

Lafaiett oa ann eil objed euz va azeulidigez, hogen ann amzer hag ann oad péré a reiz pep tra a lakéaz souden da déchet ann haroz, hag a neuzé ne weliz mui ennan nemerd atao ar republikan Lafaiett. Kalz eo, heb mar, beza atao en em viret hével ouc'h-hañ hé-unan, é kreiz kemend a zistroidelleresiou mezuz. Kouskoudé, keuzia a rann hirio abalamour ne ziskouez ket mui a garantez hag a anaoudégez évid ar Chart péhini hebken, hervez hor boasiou, a helle ober hon eurusded. Bezet pé vezet, prizoud a rann ar c'haracter braz, hag é gwirionez léal a Lafaiett, ha n'ankounac'hinn biken he gomportamand kaer é bac'h Olmutz, kouls hag enn holl digwesiou all euz he vuez. Enn eur ger, atao eo en em ziskouezet léal d'ar memez kelennou, ha meur a lavaret digéflusk ne hallent ket lavarout kemend all.

Ann abad Mori, he genvroad hag he géférer, a zeué goudé; hogen, bezet pennadur pé aotramand, lies weac'h ma vezé a énep Mirabeau n'he c'havenn kamed hélavar, hag he brézégennou, évit lavarout gwir, n'em zouellent é nep doaré. Diouz va ali, ré é parlanté gand ar randonad-zé péhini a zalc'h euz ar prézèger, ha pé hini n'éo ket ar frouez euz ar fourgaz-zé euz ann éné péhini hon trec'h hag hon touell en desped déomp.

À hend-all, visiuozoc'h c'hoaz évit Mirabeau, en dévez saotret divez he vuez dré ar mezusa meulidigez. Ministr euz eunn Doué a béoc'h hag a druédigez, é tlié da vihana léal d'he lezennou, erbédi évit ar bobl reuzeudig, ha nann ô tireiza ann holl réoliou, prézeg d'ann tadou geiz diwared euz ho bugalé azeulied gand eunn treac'her didruez, kazzout war ho lerc'h. En divez, siella a réaz divesatoc'h, gand he gached he-unan, he zilez euz ar gwir feiz, ôc'h en em ober aluzenner d'eur mousik évit gallout dré ann hent-zé dond ann azeuler braz euz ar feiz hag euz he vreudeur.

me rappelle à nouveau son génie, sa sagesse et son incomparable éloquence, et l'empire qu'il exerça sur mon imagination vive et exaltée; et qu'on ne peut vraiment pas s'empêcher de soupirer en pensant que la mort frappe aveuglément un homme aussi éloquent, aussi plein de vie et qui galvanise à lui seul tous ses compatriotes.

«La mort du général Foy a produit sur moi la même impression; mais ce dernier était en revanche à tous égards digne de nos regrets.

«Mirabeau est la première idole à laquelle j'ai sacrifié, mais sa double trahison m'ôta mes ceillères<sup>9</sup> et me rendit circonspect envers les hommes.

«Lafayette fut le second objet de mon admiration, mais le temps et l'âge qui gouvernent toute chose firent bientôt fuir le héros et à partir de ce moment je ne vis plus en lui que le Lafayette républicain de toujours. C'est beaucoup, sans doute, d'être invariablement resté égal à lui-même, parmi tant d'ignobles reniements. Je regrette cependant qu'aujourd'hui il ne montre pas davantage son attachement et sa reconnaissance envers la Charte qui seule, conformément à nos traditions, pouvait faire notre bonheur. Quoi qu'il en soit, j'apprécie le caractère noble et véritablement loyal de Lafayette, et je n'oublierai jamais son admirable comportement à la prison d'Olmütz aussi bien que dans tous les autres épisodes de son existence. En un mot, il s'est toujours montré fidèle aux mêmes principes et nombre de ceux que l'on disait inébranlables ne pourraient en dire autant.

«L'abbé Mory, son compatriote et rival, venait ensuite. Mais, que ce soit par caprice ou pour quelque autre raison, au cours de fréquentes occasions où il s'opposait à Mirabeau, je ne le trouvais jamais éloquent et ses discours, à vrai dire, ne me touchaient nullement. À mon avis, il abusait de cette rhétorique qui tient davantage de l'homélie et qui n'est pas le fruit de cette exaltation de l'âme qui nous emporte et nous émeut malgré nous.

«Par ailleurs, plus vicieux encore que Mirabeau, il a sali la fin de son existence par le plus ignoble des éloges. Ministre d'un dieu de paix et de compassion, il devait au moins, fidèle à ses principes, intercéder pour le malheureux peuple et non, enfreignant toutes les règles, insuffler aux infortunés pères, privés de leurs enfants sacrifiés par un impitoyable vainqueur, l'esprit de vengeance. Par la suite il scella enfin de son propre cachet son abandon de la vraie foi en se

9. Laouënan utilise la métaphore du capuchon qui aveugle le faucon avant la chasse.

Evel-zé oa ranned ar strollad konstituant. Pep hini a lakéa he wiriou da dalvout hervez he vénosiou. Ar ré privilaiched en em zerviché [zeviché] euz ar rélijion ével euz eur patroniach évid ann intérest euz ho c'hostez, hag en eur gemmeski evel-zé ar privilaiçhou gand reoliou ar feiz, eo, ho devez peur achuet da viannat galloud ar gwir gristenach é Frans. Ar memez arvestou a zeu d'en em nevezi hirio ann deiz dré eur c'hloer divalo ha diskiant, ha pe hini, ma ne teuler ket éves, a zismanto béteg ann distéra roud euz ar rélijion enn hon touez.

Ann tu habasg a fallié eur reñ ével hini bro-zaoz, hogen ann noblanz hag ar C'hloer n'her falvezent ket, hag ar memprout entanned euz ar c'hostez kleiz ho doa ho abegou évit en em veuli euz ann énébiez-zé. Euruz kouskoudé, ma vijé bet enn desped holl aotréd adaleg neuzé! Nag a dorfédou hag a ziseuriou a vijé bet neuzé miret diouc'h Franz! Hogen ann Aristokrated kilpennek ne hellent gouzav ann dud a fallié dezo diazeza eur gonstitution pé benn-lezenn, fur, frank, ha rak-zé paduz, hag aliez ho gwelet ô rei a frankoc'h ioul ann dourn d'ann démagoged gournered, a béré ar follentesiou a c'hourdrouzé ar Franz hag hi-ho-unan euz eunn drouziviez spoutuz. Bugadi a réant, ével hirio, da zont a benn euz ho dezo dré vrasder ann droug memez. Jed argazuz péhini a zesk lenn é gweled ho éne.

Pep tra a denn d'hé natur, ha gwélet hon deuz pénaoz pa oé ambaned ar Chart, oé nevezed ar memez arvestou.

Enn divez ar chévrénnerien [ar chévrénnerien] fur ha kalouneq euz renadur saoz en em welaz bouted a bep-tu dré n'ho doa évit-ho nemerd ar wirionez, péhini a nachet da glevet. Kouskoudé ann holl difénnerien euz ann dizurzou koz, oc'h en em welet gourdrouzet euz eunn drouzivez kalz gwasoc'h éget ar reform euz ann direisiou memez, a veulaz enn eunn taol ar blenadur saoz kemend a m'ho doa hen disprizet daou vloaz kentoc'h, pa oa eaz dezo d'hé gaout.

Ar ré privilaiched ho deuz nevezet ar bourd-zé meur a wéac'h abaoué, hogen atao heb ispirout fianz é bed; hag enn aner ho devez brema c'hoaz diveza, oc'h en em welet tréc'het, touet euz ho garantez évit ar Chart. N'int ket bet krédet war ho ger; n'ho devez gellat houpériga den ébed. Réoliou ar frankiz ne halfent beza eunn dra a varrad, ô kemma [kemmeski] diouz ar mintin d'ann arbardaez : bez-ez euz eunn dra bennag hag a zalc'h euz ann azeulidigez, é karantesiou a béré ar viñouned gwirion a zo enaoued évit gloar hag eurusded ho bro.

E teuann da zanevelli d'eoc'h é berr gomziou, histor ann

faisant l'aumônier d'un petit enfant, dans le but de parvenir par ce moyen à devenir le grand sacrificateur de la foi et de ses frères.

«L'assemblée constituante était ainsi divisée. Chacun faisait valoir ses droits selon ses opinions. Les privilégiés se servaient de la religion comme d'un patronage en faveur des intérêts de leur parti, et c'est en confondant ainsi les privilèges avec les principes de la foi qu'ils ont porté les derniers coups à l'influence du christianisme authentique en France. Les mêmes scènes se répètent aujourd'hui du fait d'un clergé stupide et insensé qui, si l'on n'y prend garde, effacera jusqu'à la dernière trace de religion parmi nous.

«Le parti modéré souhaitait un gouvernement semblable à celui de l'Angleterre, mais la noblesse et le clergé n'en voulaient pas et les membres fanatisés du parti de la gauche avaient leurs raisons de se réjouir de cette opposition. Quel bonheur cependant, s'il avait malgré tout été dès lors adopté! Que de crimes et de malheurs auraient alors été épargnés à la France! Mais les aristocrates entêtés ne pouvaient souffrir les gens qui voulaient instituer une constitution sage, libérale et par conséquent durable, et on les voyait souvent prêter plus volontiers la main aux démagogues enragés dont les folies menaçaient la France, et eux-mêmes, d'un terrible désastre. Ils se vantaient, comme aujourd'hui, de parvenir à leurs fins par la politique du pire. Odieux calcul qui apprend à lire au fond de leur âme.

«On ne change pas sa nature et nous avons vu, quand la Charte fut promulguée, se répéter les mêmes scènes.

«Finalement les sages et généreux partisans du gouvernement à l'anglaise se virent repoussés de toute part parce qu'ils n'avaient pour eux que la vérité, qu'on se refusait à entendre. Cependant les défenseurs des anciens abus, se voyant menacés d'un désastre encore pire que la seule réforme des injustices, chantèrent soudain les louanges du système anglais autant qu'ils l'avaient décrié deux ans plus tôt, quand ils pouvaient facilement l'obtenir.

«Les privilégiés ont refait la même bourde plusieurs fois depuis, mais sans jamais inspirer la confiance et c'est en vain que, tout récemment encore, se voyant vaincus, ils ont juré de leur attachement à la Charte. On ne les a pas crus sur parole : ils n'ont réussi à tromper personne. Les principes de la liberté ne sauraient être inconstants, variant du matin au soir; c'est là une chose qui tient de la religion et dont l'amour galvanise les véritables amis de la gloire et du bonheur de leur patrie.

«Je viens de vous raconter brièvement l'histoire des événements

darvoudou péré ho deuz diaroged hag heuliet va donédigez er bed. Selaouit brema, ô choui peurgedged den iaouang, ar pez ez ann da lavaret d'eoc'h.

Eüruz ann hini aba he vugalerez en devez eur blener évit reña he genta kamméjou! Eürusoc'h choaz ann hini péhini enn eunn amzer arnéuz ha stourmuz a gaf eul levier fur ha gwizieg évit sturia he lestrig é kreiz ar cherreg hag ann taillou! Hag, a drugarez Doué, hennez oé va eur-vad adalek va donédigez er bed.

Kerkent ha ma oé statuted ez ajenn da ober va studi ha va gwir da Roazoun, va maérounez en eur gréna war benn va iaouankiz, a zisklériaz he ankrez d'ann Eskop a Gastel-Paol, péhini hé dizaouzanaz en eur lavaret dézi em erbedjé stard da brézidant kuzul ar c'hloer é kéver Stadou Breiz, den fur ha poelleg é pé hini é lékéa é holl fisians. Partial a riz 'ta gand va lizer a erbed, pé évit lavaret gwel, a ambrougerez, rag ann aotrou La Marche en doa dija skrivet dézan war va fenn, ha pa mem brézantiz gand va lizer enn ti ann aotrou présidant a gusul ar c'hloer, é ti ann déan euz a wir a iliz, ez em giviz just é ti ar breton Lanjuinais, ann den kalounek-zé euz ar Revolution.

Bez em-euz atao a choudevez kéeled he garantez hag heulied he aliou, peurgedged é pad va choumadur é Paris, é pé lec'h ne léziz ket da déchet ann distera abeg da chounit he garantez ha da anaoud he wir venos war benn traou ann deiz. D'hé dro, em interroji a réa aliez, ha bep wéac'h em c'hestionné war benn va reoliou, va iouliou ha dreist holl va ménosiou politig, euz va c'hréat bep tro a enep ar fazi euz ann amzer. Biken ne ankouachinn pénaoz eur wéac'h dreist ar ré all, goudé beza komzet d'in euz ar c'hloer, é lavaraz d'inn, en eur ziskouez diñ eur c'hruzifi en doa enn he gambr, chetu-aman, émézan, ar fura euz ann dud, hervez lavar memez he brasa énébourien, ha skouer hag ol fréalzidigez euz ar ré ho devez ann eur da grédi dezan. Oh, den iaouang eüruz, a griaz hen enn he dreuzport, hag en eur va gwaska ouz he galoun é pé stad bennag ez-em gafec'h, n'ankounachaît kamed rélijion ho tudou, hag ho pézet atao fisians é Doué. Kounit pénaoz ne deuz eurusded klog ébed war ann douar, ha pénaoz a bred pé zivezad é teu ar reuz da skei ann eürusa d'ar poent memez ma venn nebeuta enghan. Pétra é teufé da veza neuzé ho kourach heb ar fisians é Doué, heb ho résiñasion d'ann dizeuriou staged ouz ann natur humen? Evid-ounn-mé, he ansao a rann gand frankiz, ne deuz nemerd va fisians ennan hag he vézans, péhini a welann atao é pep lec'h, pé hini em skoazell enn diezemand ouz ar sevennidigez euz va dléadou a zen hag a zitoien pé a genvro;

qui ont précédé et suivi ma venue au monde. Écoutez maintenant, ô vous surtout, jeune homme, ce que je vais vous dire.

«Heureux celui qui depuis son enfance a un guide pour diriger ses premiers pas! Plus heureux encore celui qui, en des temps orageux et tempétueux, trouve un pilote prudent et éclairé pour gouverner sa barque au milieu des récifs et des dangers! Grâce à Dieu, telle fut ma chance depuis ma venue au monde.

«Dès qu'il fut décidé que j'irais faire mes études secondaires et mon droit à Rennes, ma marraine, tremblant pour ma jeunesse, s'ouvrit de ses inquiétudes à l'évêque de Saint-Pol qui la réconforta en lui disant qu'il me recommanderait chaudement au président du conseil du clergé près les États de Bretagne, homme sage et posé en lequel il plaçait tout sa confiance. Je partis donc avec ma lettre de recommandation ou plutôt d'introduction, car Monseigneur de La Marche lui avait déjà écrit à mon sujet et quand je me présentai avec ma lettre chez Monsieur le Président du conseil du clergé, chez le doyen de la faculté droit canon, je me trouvai précisément chez le Breton Lanjuinais, ce généreux acteur de la Révolution.

«J'ai toujours par la suite recherché son amitié et suivi ses avis, surtout pendant mon séjour à Paris où je ne laissai pas échapper la moindre occasion de gagner son affection et de connaître sa véritable opinion sur l'actualité. Il m'interrogeait à son tour souvent et me questionnait à chaque fois sur mes convictions, mes aspirations et surtout mes opinions politiques, me fortifiant en toute occasion contre les erreurs du temps. Jamais je n'oublierai cette circonstance particulière où, m'ayant entretenu du clergé, il me dit en me montrant un crucifix qu'il avait dans sa chambre: «Voici, dit-il, le plus sage des hommes, selon ce qu'affirment ses pires ennemis eux-mêmes, le modèle et le parfait réconfort de ceux qui ont le bonheur de croire en lui. Ô, heureux jeune homme, s'écria-t-il dans son transport en me pressant sur son cœur, en quelque situation que vous vous trouviez, n'oubliez jamais la religion de vos compatriotes et ayez toujours confiance en Dieu. Souvenez-vous qu'il n'est pas de bonheur parfait sur terre et que le malheur vient tôt ou tard frapper le plus fortuné au moment où il y pense le moins. Qu'en serait-il alors de votre courage, sans la confiance en Dieu, sans votre résignation aux vicissitudes liées à la nature humaine? Pour moi, je l'avoue franchement, je n'ai que ma foi en lui et en sa présence, que j'observe en tout temps et en tout lieu, pour m'aider dans mes épreuves à accomplir mes devoirs d'homme et de citoyen; et je le prie souvent du fond de mon cœur

hag aliez her pédann a greiz va chaloun da rei d'in ann nerz hag ar gourach da finveza va buez dreinek gand déréadigez. Oh, va Doué, em euz-mé aliez kriet em poan pa vezenn é taill, grit d'in ar c'hraz da vervel kent éget en em zaotra! Ha goudé ô komz ouz-ounn : henez eo ger hor mam bro, den iaouang a lavaraz hen : bezet hen ivé hoc'h hini; rak piou bennag ne oar ket mervel mad, ne zellez ket beva : mervel évit beva a lavar ann Aviel; hag é kiz ma-za ann traou, é vézimp souden lakéat enn arnod.

O veza goudé-zé komzed a bolitig, hag ô veza gwelet é fazienn war galz a boent'hou, ec'h éeunaz va ménoz, hag é peur c'hriaz dré lavaret d'in non pas en em zalla war afférou ann amzer; pénaoz kemend a reat ne oa ket mad, ha pénaoz ma na zeujet da lakaad éves mad out-ho, é tiougané dizeuriou braz évit Breiz, peurgedged é pé lec'h, siouaz! ar c'hloer a zevenné eur galloud braz war spéréjou krédig ha faziuz euz ar bobl, a zalché a ratoz enn cunn diwiziegez mézuz.

Évit gwir, nébeut goudé, kéfluskou ô veza saved enn Eskopti Gwénéde, ha gant aoun na deujent d'en em skiña dré holl Vreiz, em aliaz da zistrei d'ar vro évit en em unani gand va c'henvroiz, hag évit miret euz va holl c'hallout a zeujend el Léon; hogen à véach oann en em rentet ma teuz ar memez abégou da zével ar memez dispac'h. Ar géfluskou-zé a oé heb dalé mouget dré boell ha skiant euz ar jénéral Kanklaux, hag ivé dré ma tiouéré ar géfluskerien a reiz vad hag a bennou galloudek d'ho bléna. Kanklaux a lékéaz eur gward kré é Kastel Ker Iann, hag a zeuz hé-unan da brézanti he wazoniez d'ann itroun ar Varkizez a Goatanskour, hag d'hé asuri évijé évit-hi ann holl zéreadigez a zéllezé à bep-tu, ha pénaoz d'ann distéra ankounaac'h euz ho dléadou a berz ann offizerien, pé ar [a] zoudarded, ne divijé nemerd kémenn ann dra-zé dézan, ha diouc'h-tu é teujé hé-unan d'ez em asuri euz sevennidigez euz he ursiou. Va maérounez hen trugarékaaz euz he vadeleziou, ha va frézanti a réaz dezan ével eunn den iaouang en doa béajet, ha pé hini a ioa bet diorroet é Roazoun dindan skoazell ann aotrou Lanjuinais. Ar jénéral Kanklaux a ziouganaz pétra a venné ann erbed-zé; astenn a réaz d'in he zourn, en eur chinnigi ivé he garantéz. Adal ann emwel-zé en em westliz dezan ha va zonkadur a oé dezidet évit biken.

Ar gériz hag ann dud diwar ar méaz é Breiz ho doa mouse'hoarzed ouz ann trec'hiou kenta euz ar Revolusion é Franz. Ar mac'herez féodalc'h dindan péhini é klément é pad keit amzer, a ioa dismantet; gantan ivé é tlié tec'hi ar faeou dic'houzanzuz

de me donner la force et le courage d'achever dans la dignité mon épineuse existence. Oh, mon Dieu, ai-je souvent crié dans ma douleur quand j'étais en danger, faites-moi la grâce de mourir plutôt que de me corrompre!» Puis, s'adressant à moi : «Telle est, jeune homme, la devise de notre patrie, disait-il; qu'elle soit également la vôtre, car qui ne sait pas bien mourir ne mérite pas de vivre. Mourir pour vivre, dit l'Évangile, et du train où vont les choses nous ne tarderons pas à être mis à l'épreuve.»

«Ayant ensuite parlé de politique et constaté que je me trompais sur de nombreux points, il corrigea mon opinion et cria presque en me disant de ne pas me laisser aveugler par l'actualité, qu'on ne faisait rien de bon et que si l'on n'y prenait pas bien garde il prévoyait de terribles malheurs, surtout pour la Bretagne où, hélas, le clergé exerçait une grande influence sur les esprits naïfs et crédules du peuple qu'il entretenait dans une coupable ignorance.

«Et en vérité, des troubles ayant éclaté peu après dans le diocèse de Vannes, et de peur qu'ils ne vinssent à se répandre dans toute la Bretagne, il me conseilla de rentrer chez moi afin de m'unir à mes compatriotes pour empêcher de toutes mes forces qu'ils ne gagnassent le Léon. Mais à peine y étais-je rendu que les mêmes causes provoquèrent les mêmes désordres. Cette insurrection fut rapidement étouffée grâce à l'intelligence et à l'habileté du général Canclaux, et également du fait que les insurgés manquaient de discipline et de chefs ayant assez d'autorité pour les commander. Canclaux plaça un fort détachement pour garder le château de Kerjean, vint lui-même présenter ses hommages à Madame la Marquise de Coatanskour, lui assurer qu'on aurait pour elle tous les égards qui lui étaient naturellement dus, et qu'au moindre oubli de leurs instructions de la part des officiers ou des soldats, elle n'aurait qu'à le lui faire savoir et il viendrait lui-même s'assurer de l'exécution de ses ordres. Ma marraine le remercia de ses bontés et me présenta à lui comme un jeune homme qui avait voyagé et qui avait été élevé à Rennes sous la protection de Monsieur Lanjuinais. Le général Canclaux saisit ce que signifiait cette recommandation; il me tendit la main en me proposant également son amitié. À dater de cette entrevue je m'attachai à lui et mon destin fut définitivement scellé.

«Les premières victoires de la Révolution en France avaient rendu le sourire aux habitants des villes et des campagnes de Bretagne. L'oppression féodale sous laquelle ils gémissaient depuis si longtemps était abolie; avec elle devaient aussi disparaître les insupportables

euz ar noblanc. À hend all, rénadur Breiz, ann dalc'hou euz ar Stadou, é pé lec'h ann tri urs a harzé heb éhan ann eil ouz égilé, pé ouz [ou] al lez, hag a skeudenné ann doaréou beo euz eur renadur konstitutionel; pep tra a gen-obéré da zigemer mad é Breiz diazez eur reiz diazezet war ingalder a wiriou ha frankiz ann holl genvroiz. Asuri a helleur memez pénaoz terridigez ar privilaichiou ha kompézadur euz ar rankou n'ho divijé kavet kamed enébiez a berz ar ré dizanvez euz ar brovins; hogen ar blenadur nevez a attakaz interestou all. Ar c'hloer, péhini a falliet, gand ker nebeud a reiz, staga dré lé d'ann urz nevez, plazet entré ann diou dalchidigez da zenti ouz al lezennou a gaséent [a gasée], pe da zilesele ho charg, a gemeraz eunn tu all, péhini oé da stourma ann urz nevez, ha d'ho mouez ann dud diwar ar méaz a redaz d'ann armou évit difenn ar rélijion.

Hounnez oé arwez ann amzentidigez é Breiz, hag ardamez omp aman pénaoz hé c'henta oaled oé al loden-zé euz ar Brovins péhini a c'halver Breiz-izel, é pé hini ar bobl ô moredi enn diwiziegez hag er gwall gréden, a hell gan eaz beza touellet ha faziet.

Va maerounez, enn desped he ménosiou kuzet, n'oa ket néc'hed er found ouz va gwéled enn éréédigez gand ar jénéral Kanklaux. Mennat a réa pénaoz enn digwesiou reuzeudig euz ann amzer ec'h hellchenn he difenn hi hag he danvez. À hend all, ne damallé ket ar iaouankiz é jénéral; kaout a réa, enn énep, pénaoz é oé skianteg, ha pénaoz ar wézen a zo hé frouez. Hogen tamalloud a ré ann tadou, péré, enn eur Rouantelez digabestr, a ziorré ho bugalé er skoliou é péré ne glevet komz némerd a Republikou hag a republikaned; a Rom hag a Romaned, a c'hrésia hag a C'hrésianed, heb klevet ann distera ger euz ar Franzisien. Ann aotrou La Marche a respouté dezi ez oa he ardamésiou gwirion, hogen pénaoz ez oa kemend a énébiezou hag a izelded er renou nevez, péré kazi holl a vléné a énep ho zonkadur, oc'h azeuli intérest ann holl d'ar blijadur hag ioul vad eunn den hebken, péré, é gwirionez, ne hellet ket ho rei évit skouer d'ann dud iaouank, péré a gendileuret eunn dervez da servicha pé memez da vléna ar rouantelez. Ha war gément-zé é komzé dézi euz ar Fénélon mad hé-unan, hag euz he beur ober peur baduz. Hennez erfad, a lavaré hen, a oé eur prins gwirion euz ann iliz. Ah, itroun! ouz penn-zé oa choaz; beza ez oa war ann douar, mach hallann lavaroud kement-zé, skeuden ann aotrou Doué, difenner ar ré vac'het, ha fréalzer ar ré reuzeudig: ével-zé ivé ez oa galvet aliez Fénélon ann den douelek.

vexations de la part de la noblesse. D'ailleurs le gouvernement de la Bretagne, les assemblées des États, pendant lesquelles les trois ordres ne cessaient de s'affronter ou de lutter contre la Cour, préfigurait le dynamisme d'un gouvernement constitutionnel. Tout concourait en Bretagne à ménager un accueil favorable à la création d'un régime fondé sur l'égalité des droits et la liberté de tous les citoyens. On peut même affirmer que l'abolition des privilèges et le nivellement des classes n'auraient jamais rencontré d'opposition parmi les indigents de la province; mais le nouveau régime s'attaqua à d'autres intérêts. Le clergé, qu'on obligeait avec si peu de bon sens à prêter serment au nouvel ordre, placé entre deux obligations: obéir aux lois qu'il détestait ou abandonner sa charge, choisit une autre voie, celle de combattre le nouveau régime, et à sa voix les campagnards coururent aux armes pour défendre la religion.

«Ce fut le signal de la révolte en Bretagne et nous savons bien ici que son premier foyer fut cette partie de la province qu'on nomme Basse-Bretagne et où le peuple, assoupi dans l'ignorance et la superstition, peut aisément être séduit et trompé.

«Ma marraine, en dépit de ses intimes convictions, n'était pas fâchée en réalité de me voir attaché au général Canclaux. Elle pensait que dans les fâcheuses circonstances du moment je pourrais les protéger, elle et sa fortune. Elle ne blâmait d'ailleurs pas la jeunesse en général. Elle trouvait au contraire qu'elle était pleine de bon sens et qu'on connaît l'arbre à ses fruits. Mais elle accusait les pères qui, dans un libre royaume, faisaient élever leurs enfants dans des écoles où l'on n'entendait parler que de républiques et de républicains – de Rome et des Romains, de la Grèce et des Grecs – sans entendre le moindre mot au sujet des Français. Monseigneur de La Marche lui répondait que ses observations étaient justes, mais qu'il y avait tant de contradictions et de bassesse dans les gouvernements modernes, qui conduisaient presque tous les affaires en dépit de leur vocation, sacrifiant l'intérêt général au bon plaisir et au caprice d'un seul homme, qu'on ne pouvait assurément les donner en exemples à de jeunes gens qu'on destinait un jour à servir ou même à diriger le royaume. Et là-dessus il l'entretenait du bon Fénélon lui-même et de son éternel chef-d'œuvre. Lui au moins, disait-il, était un véritable prince de l'Église: «Ah! Madame, il était encore plus que cela: il était sur la Terre, s'il est permis de le dire, l'image du seigneur Dieu, le défenseur des opprimés et le consolateur des affligés; c'est pourquoi on le nommait souvent le divin Fénélon.»

Diouz va hostez, é réann va holl c'halloud évit diskouez dezi va holl azaouez ha va holl resped évit-hi. Anaoudeg euz va c'harantez ha va holl zéréadigez évit-hi é komzé aliez a zé d'am mamm, ha keuziou a réa atao mui oc'h-vui, pénaoz gand kemend, émézi, a zanzésiou mad, n'am bijé ket kélennou all a bolitik. Goudé é lavaré en eur huanada : allaz ! arabad eo kaout droug out-han, ne d'eo ganet dichentil, hag he éontr ho gasa kemend ann ne d'eo ket souezuz ma-z-eo eur c'hrévennek d'ar Revolution, ha goudé holl, ével m'hel lavar mad ann aotrou ann Eskop, pep tra n'oa ket mad kenn neubeud [enn] hor renadur. Enn divez, ioul Doué bezet great ; gouzoud a oar gwel éged omp-ni ar pez a zo déréad déomp. Hé résifasion a ioa é gwirionez éleg, ha drouzévez ann itroun a Goatanskour, enn desped d'hé hueded hag he arwésou féodalc'h, ho devez diskleriet pénaoz é oa er found eur chreg vad meurbed. War gement-sé, ec'h heller krédi d'am ger, rak ne deuz den a gémend en défé gallet gwel he anaoud évid-ounn-mé.

Er revolutionou pé géfluskou, ével er vuez partikulier, ann digwesiou a dremen buan heb gouzoud déomp. Mac'homerez ha gourdrouzou ann diavezidi a roaz arméou d'ar Republik. Va zonkadur ha dispac'hiou Breiz, am dougaz en desped d'in, d'ar grounadur peur brudet euz ann Naoned, é pélec'h ar jénéral Kanklaux a zovétaaz ar gear-zé hag a dréc'haz ann dispac'herien. Ar gonvanzion vestrounied gand monstrou a zigasaz d'ar gear reuzeudik-man unan euz he vemprou ar ré ferva, Karrier ann tigr-zé a zremm den. Pa erruaz é karos er gear zé eur rumm braz a dud garo evel-t'-han, holl iolek da zevenni he ursiou ifernuz ha péré dindan ann doaré ar républikanizm pé gasoni ann aristokrated en em roé dijá da bep torfédou. Maréadou a verzérien a ioé [io] kaset d'ar maro. Souden évit dismanta buanoc'h, ar mounstr man a gémennaz lazerezou á blog hag heb barnidigez.

Enn dervez ma c'hourc'hémennénn eunn didaechamand a zerviché a ward évit kas prizounerien euz eur bac'h d'eunn all, eur vamm baour, eur c'hreg éleg, ô tremen dirag eunn hen-ha-hen-ti, enn distro ar ru, a griaz kent he baséal gant eur vouez kenn doaniuz ma rannaz va c'haloun. Ah ! da viana savétéit va c'hrouadur, en eur ziskouez d'in eur plac'hig a bevarseg pé bemzeg vloaz ; hounnez a zo dinam, ha ne oar ket memez pelec'h he chundueur. Touellet gand he chriou hag he c'hlachar, ha mantret d'ar gwel a gémend a zinamded hag a c'héned ; hag a hend-all, indiñed euz ann holl eusiou a welenn ober bemdes dindan va daoulagad, éc'h ankounac'héis

« Je m'efforçais pour ma part de lui manifester toute l'admiration et tout le respect que j'éprouvais pour elle. Sensible à mon affection et à ma prévenance, elle en parlait souvent à ma mère et exprimait ses regrets toujours plus amers qu'ayant, disait-elle, tant d'heureuses dispositions, je n'eusse pas d'autres opinions politiques. Puis elle disait en soupirant : « Hélas ! il ne faut pas lui en vouloir ; il n'est pas né gentilhomme et son oncle les<sup>10</sup> hait tant qu'on n'est pas surpris qu'il soit partisan de la Révolution ; et d'ailleurs, comme le dit si bien Monseigneur l'Évêque, tout n'était pas parfait non plus dans notre système. Enfin, que la volonté de Dieu soit faite ; il sait mieux que nous ce qui nous convient. » Sa résignation était véritablement angélique et les malheurs de Madame de Coatanskour ont bien montré qu'en dépit de son orgueil et de ses manières féodales elle était en réalité une excellente femme. Et là-dessus on peut me croire sur parole, car il n'est personne qui ait eu la possibilité de la connaître mieux que moi.

« Dans les révolutions ou les insurrections comme dans la vie privée les événements se précipitent à notre insu. La tyrannie et les menaces étrangères donnèrent des armées à la République. Mon destin et les troubles de la Bretagne me conduisirent malgré moi au célèbre siège de Nantes, où le général Canclaux sauva la ville et écrasa les insurgés. La Convention, dominée par des monstres, envoya dans cette pauvre cité l'un des plus féroces de ses membres : Carrier, ce tigre au visage humain. Quand il arriva en ville, en carrosse, une troupe nombreuse d'hommes aussi cruels que lui, tous impatientes d'exécuter ses ordres diaboliques, se livrait déjà à toutes les exactions, sous prétexte de républicanisme ou de haine des aristocrates. Une multitude de martyrs fut envoyée à la mort. Bientôt, pour exterminer plus vite, ce monstre ordonna des exécutions de masse et sans jugement.

« Un jour que je commandais un détachement qui servait d'escorte pour conduire des prisonniers d'une prison à une autre, tandis que nous passions au détour d'une rue devant une certaine maison, une pauvre mère, une femme angélique, cria avant que nous la dépassions d'une voix si pitoyable que mon cœur s'en brisa : « Ah ! Sauvez au moins mon enfant – en me montrant une fillette de quatorze ou quinze ans – ; elle est innocente et ne sait même pas où on la conduit. » Ému

10. Les gentilshommes.

eunn instant va holl daïll persounnal, hogen non pas kouskoudé holl boell, évit klask savétéi da vihana ar verzeréz iaouang ha truezuz zé, hag ober eunn ober mad é kreiz kémeud a dorfedou euzuz. Neuz a ris-ta da veza klevet penaoz é c'houlenné he merc'h éna, ha war gement-sé é kemenniz gand eur vouez kré, hag el langach ar c'hiz neuzé, d'ann den mad-zé aman bezand, da lakaat da antren ann aristokratez iaouank-zé enn eunn ti dirag, ha war péhini am boa gwelet ar vam baour-zé ô teurel sellou a druez hag a dénérédigez, en eur lavaret d'ezan é respoundché d'in anezi war he benn. Va foell a réaz, hag é respountaz d'in ô toui, é périshé kentoc'h. Ar vamm hor poellaz hag a wélaz druz; hogen daelou a fréalzidigez hag a résiñasion oant. Evit gwir dizaouzanet war benn he merc'h he dremm a zeuaz soudan drant, hag a welet pénaoz ôc'h ankounac'haad pep danjer persounel, oa soulajed he spered pa z'oe gwir pénaoz oa he merc'h savétéet. Evel-ze eo gréat kaloun ar mammou baour. Ankounac'haad a réond ho danjerou ho-unan evit sounjal é silvidigez ho bugalé heb ken.

Evel em boa mennet, ann ti-zé a béhini ar gwell en doa atizet anken [*ankren*] ar vamm baour man a dlié beza da eur ré bennag a garié; hag évit gwir ez em gaoud a réaz da veza ti é c'hoar hi-unan, merc'h ha grek da négosianted pinvidig, hogen ezvezand neuzé. Ne d'oa memez enn ti nemerd eur plachig iaouank a gambr; he mamm péhini a ioa ar verérez anezan ô veza sortiet war eur géfridi bennag. Kerkent ha ma wélaz he mestrez iaouang, é lammaz war dro he gouzoug en eur gemmesg he daélou gand hé ré; hogen o verzoud ar brézeliad glaz é krédaz é teuet d'he chlasg he unan ha sempla a reaz gand aoun. Er maréou-zé, ec'h arruaz he mamm dré eur vad, ha va zérjant a lavaraz dezi pa he gwelaz : chétu aman eur plachik iaouang a zeu va c'habiten da fisioud enn hoc'h; kredi a rann hervez m'am euz gweled éma aman enn he anaoudegez hag evel-ze ho pezit préder anezi; dont a rinn adarré d'ho kwelet pa hellinn, hogen enn noz hebken gand aoun da veza évéséet. N'ho pezet ket a aoun, ni a zo republikaned vad ni, hag hon euz kemend a euz ha c'houi ouz ann droug a réar déoc'h. Kuzit-hi mad hebken, dic'hizit-hi ével ho merch, ha livirit eo c'hoar dézi pe gent c'hoar eur soudard péhini en deuz he fisied enn hoc'h, va hini, dré ekzempl, ha me respound deoc'h euz ar rest.

Karrier argaded dré ar gorrégez euz ar sékusiounou hag ar faé a atahinent, a ijinaz ar vagou a skoutil, ann divroidigez a zounn, ann demiziou republiken hag euziou ifernuz all. Revolted a gemend all a

par ses cris et sa douleur, et affligé à la vue de tant de pureté et de beauté, et en outre indigné de toutes les horreurs que je voyais chaque jour s'accomplir sous mes yeux, j'oubliai un instant tout péril pour moi-même, mais non pas cependant toute prudence, pour m'efforcer de sauver au moins cette jeune et pitoyable martyre et accomplir une bonne action parmi tant d'horribles crimes. Je fis semblant de l'avoir entendue réclamer sa fille aînée et ordonnai là-dessus au brave homme ici présent, d'une voix tonnante et dans le langage alors en usage, de faire entrer cette jeune aristocrate dans une maison voisine vers laquelle j'avais vu la pauvre mère jeter des regards de pitié et de tendresse, lui disant qu'il m'en répondrait sur sa tête. Il saisit mon intention et répondit en jurant qu'il périrait plutôt. La mère nous comprit et pleura d'abondance, mais c'étaient cette fois des larmes de soulagement et de résignation. Pleinement rassurée sur le sort de sa fille, elle eut soudain une expression de joie et l'on vit qu'oubliant tout danger personnel elle était soulagée parce que sa fille était sauvée. Le cœur des pauvres mères est ainsi fait. Elles oublient les périls qui les menacent pour ne penser qu'au salut de leurs enfants.

« Comme je l'avais deviné, la maison dont la vue avait attisé la douleur de cette pauvre mère devait appartenir à quelqu'un de ses proches. Et elle se trouva être effectivement la demeure de sa propre sœur, fille et épouse de riches négociants, mais absente à ce moment. Il n'y avait même dans la maison qu'une jeune femme de chambre dont la mère, qui en était la gouvernante, était sortie pour quelque commission. Dès qu'elle aperçut sa jeune maîtresse, elle lui sauta au cou en mêlant ses larmes aux siennes. Mais, remarquant le soldat en bleu, elle crut qu'il venait la chercher elle aussi et s'évanouit de peur. Sur ces entrefaites arriva par bonheur sa mère, et mon sergent lui dit en la voyant : « Voici une jeune fille que mon capitaine vous confie; d'après ce que je vois, je pense qu'elle est ici en terrain de connaissance, aussi prenez soin d'elle. Je reviendrai vous voir quand je le pourrai, mais seulement de nuit, de peur d'être espionné. N'ayez crainte, nous sommes, nous, de bons républicains, et le mal que l'on vous fait nous est aussi odieux qu'à vous. Contentez-vous de bien la cacher, de l'habiller comme votre fille, et dites qu'elle est sa sœur, ou mieux, la sœur d'un soldat qui vous l'a confiée, la mienne par exemple; et je vous réponds du reste. »

« Carrier, irrité par la lenteur des exécutions et par le dégoût qu'elles provoquaient, imagina les bateaux à écoutes, l'exil vertical,

dorfédou é pédiz ar jénéral Kanklaux d'am c'has da armé ann nord, ha d'am erbedi d'ar jénéral Moreau.

Kent partial éz enn va unan da welet va diwalled iaouank : va digemer a reaz enn eunn doaré bugelek pé a chrouadur, hogen gant gras ; komz a réaz d'in kalz euz he mamm, a béhini ne hellenn rei dezi kelou é bed ; gwela a réaz én eur lavaret d'in é oa he moerep vad distroet d'ar gear. Evit gwir, en em brézanti a reaz eunn nebeut goudé ; va zugarékaad a euré euz va gwestl, oc'h asuri d'in e divijé ar famil da virviken eunn anaoudégez vad a gement-zé ; rag, émézi, anaoud a réomp ann dellit hag ann daillou euz eunn hevélép peur ober évit ann amzer o reñ. Neuze é lavaraz d'he nizez poket d'hé daspréner ; va unan he c'hemeriz étre va diouvréac'h, ha poket a riz d'he zall gand ténéridigez. Karantésiou a réaz din d'hé zro en eur waska va dourn hag ho c'has d'he muzellou. Touellet gand he zesténiou a anaoudegez, é liviriz dézi é oenn santuz meurbed a gement-se, ha penaoz n'hé ankounachenn biken : na me ken nébeut chouï, é lavaraz hi d'in gant frankiz hag ô rusia, rag abaoé un distro [an disro] euz va moérep ne baouezann a gomz ac'hanoc'h. Ar gériou-zé lavaret gant eur c'hraz hag eur glanded touelluz, va zréchaz ha stagaz va donkadur ouc'h he hini évit ar vuez.

Prest goudé é partiiz évit armé ann nord gand va heulier dirannuz. Présanti a riz va lizeri a erbed d'ar jénéral Moreau, ha d'ann hanoïou a Lanjuinais hag a Ganklaux am dégéméraz a leiz divréac'h hag é gwir kenvroad. Ne oé biskoaz, me hen test, gwelloc'h den ; beza ez oa ker vuél ha ma-z-oa jénéral braz, ha den a gement m'ac'h ouffenn n'en deveuz hen anavezéd mad, heb he garoud hag he respedet ével he dad propr.

Epad ar c'hampañn-zé en doa ann dizeur da goll he hini, pehini a béisaz é Brest dindan hac'h ar Revolution kouls a va maerounez baour. Gwela a réjomp é kéfred hon dizeuriou boutin, ha neuzé eo, em boé ann abeg da anaoud ann holl vadelez euz he galoun, hag he wir garantez évit he vro. Ah ! hel lavaroud a rann adarré, évit gloar he vro, hag he hini he-unan, pétra na d'eo hen maro enn Hollenden, neuzé é vijé diskenned enn he vez goloed a loré, ar brasa hag ann dinama euz hor jénéraled. Hogen ne ziarbennomp ket ann digwesioù, ha distroomp adarré d'am histor.

Dere'hél a réann eunn hentadurez lizérek gand moérep va diwalled, péhini a gomzé d'in aliez anézi hag euz he c'herent harlued, en eur diskleria d'in é pé lec'h ec'h haljenn en em gaout gant-ho. He c'hoar a zeué ivé da goueza eur verzerez dindan kountel

les mariages républicains et autres horreurs démoniaques. Révolté par tant de crimes je priai le général Canclaux de me muter à l'armée du Nord et de me recommander au général Moreau.

« Avant de partir j'allai moi-même visiter ma jeune protégée. Elle m'accueillit d'une façon enfantine, mais pleine de grâce. Elle me parla beaucoup de sa mère, dont je ne pouvais lui donner aucune nouvelle. Elle pleura en me disant que sa bonne tante était revenue chez elle. Celle-ci se présenta en effet peu après ; elle me remercia de mon dévouement, m'assura que la famille m'en serait éternellement reconnaissante, car, dit-elle, nous connaissons le mérite et les risques d'un tel exploit par les temps qui courent. Puis elle dit à sa nièce d'embrasser son sauveur ; je la pris moi-même dans mes bras et baisai tendrement son front. Elle me prodigua à son tour des marques d'amitié en pressant ma main et en la portant à ses lèvres. Ému par ses manifestations de gratitude, je lui dis que j'y étais fort sensible et que je ne l'oublierais jamais. « Moi non plus je ne vous oublierai pas, dit-elle avec franchise et en rougissant, car depuis le retour de ma tante je ne cesse de parler de vous. » Ces paroles, prononcées avec une grâce et une candeur touchantes, me laissèrent sans force et lièrent pour la vie mon destin au sien.

« Je partis peu après pour l'armée du Nord avec mon inséparable compagnon. Je présentai mes lettres de recommandation au général Moreau et, aux noms de Lanjuinais et de Canclaux, il m'accueillit à bras ouverts et en vrai compatriote. Il n'y eut jamais, j'en atteste, meilleur homme que lui ; il était aussi modeste que grand général et, pour autant que je le sache, nul ne l'a jamais bien connu sans l'aimer et le respecter comme son propre père.

« C'est pendant cette campagne qu'il eut le malheur de perdre le sien, qui périt à Brest sous la hache de la Révolution en même temps que ma pauvre marraine. Nous pleurâmes ensemble nos communes infortunes et c'est alors que j'eus l'occasion d'apprécier toute la bonté de son cœur et son véritable amour de la patrie. Ah ! Je vous le répète, pour la gloire de son pays et pour la sienne propre, que n'est-il mort en Hollande ! Il serait alors descendu au tombeau couvert de lauriers, le plus grand et le plus irréprochable de nos généraux. Mais n'anticipons pas les événements et revenons à notre histoire.

« J'entretenais une relation épistolaire avec la tante de ma protégée, qui me parlait souvent d'elle et de ses parents émigrés, m'expliquant où je pourrais les rencontrer. Sa sœur venait aussi de tomber en martyre sous le couperet de la Révolution ; elle me priait

ar Revolution : va fedi a rea d'her rei da choud d'he breur kaer, ann aotrou B... a behini e rea d'in ar portred ann enorusa, pehini am dougaz a ziaraok d'he garout. Va c'hargou a Aid-de Kamp e kever eur penn jeneral, o challoud eunn dervez rei d'in eunn abeg bennag da gaoud eunn emwell gantan, e tiskuliz va dezo da Voreau, pehini am meulaz hag a lavaraz d'in em skoazéjé d'ann abeg kenta.

Eur c'hanz vad hor favorizaz e berr amzer goudé. Lois 18 harlued a Verona e mis ebrel 1796, a zeuz da gartier jeneral ar Prins a Gondé, e Riejel, tost da Fribourc'h war ar ribl kleiz ar Rhin, d'ann ampoent just ma teuet a siña ann arzao-vrezel en doa echued ar c'hampañn-zé. Troupou ann diou armé a choummé enn arzao. Moreau en doa roet ann ursiou ar ré rusta évit ma vijé miret ann akedusa reiz, ha na zalchet e nep kostez komziou fall. He ursiou a oé heuliet gand aket. Ar poustou araok hag ar gederien en em vélé hag en em barlanté ével pa vijent minoned. Lois 18 a évésaaz he armé, ha ne hellaz en em viret da admira ann arwez vrézelluz eunn armé republikan, e penn pehini en divijé hetet gellout stourmi énebourien ar Franz, hag ar ré a néc'hé eunn herberc'h dezan. Ar prins-zé a ioa e pep tra diñ da brizoud eunn hévélep armé. À hend all, a Franz oa he unan, ha ma ne vélé ket enñhi a wizien hen anaié évit hor roué, ez em c'hlorifié da vihana da veza ho chen-vroad hag ho breur hena. Moreau en doa ann déradigez da lakaat skei ar champ war ann holl linen pa édo o paséal da évésaad he armé. Ann daou zen-zé a ioa gréat évit en em boell.

Er maréou-zé e skrifiz d'ann aotrou B... pehini a wienn a ioa enn armé Kondé, évit goulén digantan eunn emwell : hen aotrée a euré gand despal. Hon emwell a oé frang ha léal, ével entré daou brézéliad léal père ho doa kalz a dréou da lavaret kenn entrezo, heb amzer da géméroud. Lavaroud a riz va hano, ha diouc'h-tu e saillaz war dro va gouzoug, en eur lavaret d'in : ah, aotrou G... ! en em vriatomp ! ré a dléann d'eoc'h évit ne vemp ket minoned er c'henta digémer. Aotrou, a livriz dezan, nem euz gréad nemed ar pez a dléenn [*a dléé*] da ober, ha va brasa displijadur eo, abalamour n'em euz gallet ober ouz penn. Anaoud a rann ann holl zellit euz ho peur-ober, émezan, [en eur] waska va dourn, ha rezévit aman trugarez eunn tad reuzeudik a dié d'eoc'h miridigez he c'hrouadur ar vuia karet. He savtéed hoc'h euz, aotrou; déoch eo. Va c'hoaz e deuz va instrued a bep tra, ha ne hallann nemerde meuli hé c'hoaz hag ho pleustrez. Hon énor a ra hon daou; aotrée a rann da gement-sé a greiz va chaloun, ha va merc'h a vezo dléourez d'eoc'h euz ar vuez hag euz he eürusedd, sûr

d'en informer Monsieur B... dont elle me faisait le portrait le plus flatteur, qui m'incita à l'aimer à l'avance. Mes fonctions d'aide de camp auprès d'un général en chef pouvant m'offrir quelque jour la chance d'avoir une entrevue avec lui, je m'ouvris de mon projet à Moreau qui m'approuva et me dit qu'il m'aiderait à la première occasion.

« Un heureux hasard nous favorisa peu de temps après. Louis XVIII, chassé de Vérone au mois d'avril 1796, arriva au quartier général du prince de Condé, à Riejel, près de Fribourg sur la rive gauche du Rhin, juste au moment où l'on venait de signer l'armistice qui avait mis fin à cette campagne. Les troupes des deux armées restaient au repos. Moreau avait donné les ordres les plus stricts afin que la discipline fût maintenue avec rigueur et que d'aucun côté on ne tint de propos belliqueux. Ses ordres furent scrupuleusement suivis. Les avant-postes et les sentinelles se voyaient et conversaient amicalement. Louis XVIII passa son armée en revue et ne put s'empêcher d'admirer l'aspect martial de l'armée républicaine à la tête de laquelle il eût souhaité pouvoir combattre les ennemis de la France et ceux qui lui refusaient un asile. Ce prince était à tous égards digne d'apprécier une telle armée. Lui-même était d'ailleurs français, et s'il n'y voyait aucun sujet qui le reconnût pour roi, du moins se glorifiait-il d'être leur compatriote et leur frère aîné. Moreau eut la courtoisie de faire battre aux champs sur toute la ligne tandis qu'il passait pour inspecter son armée. Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre.

« J'écrivis à la même époque à Monsieur B..., que je savais être dans l'armée de Condé, pour lui demander une entrevue. Il me l'accorda avec empressement. Notre rencontre fut cordiale et directe, comme celle de deux loyaux soldats qui avaient nombre de choses à se dire sans disposer de beaucoup de temps. Je lui dis mon nom et il me sauta spontanément au cou en me disant : – Ah ! Monsieur G..., embrassons-nous ! Je vous dois trop pour que nous ne soyons pas amis dès l'abord. – Monsieur, lui dis-je, je n'ai fait que ce que je considérais comme mon devoir, et mon plus vif regret est de n'avoir pu en faire davantage. – Je mesure tout le mérite de votre exploit, dit-il en étrennant ma main, et recevez ici les remerciements d'un malheureux père qui vous doit d'avoir conservé sa fille bien-aimée. Vous l'avez sauvée, Monsieur ; elle est à vous. Ma sœur m'a informé de tout et je ne puis qu'approuver votre choix et vos assiduités. Ils nous honorent tous deux et je les agrée du fond de mon cœur. Ma

ounn a gement-sé. Santuz, hag anaoudeg eo touchet euz ho karakter kaer, hag a vremen eo dispozet mad enn ho faveur. Dalit, a lavaraz hen, en eur brézanti din eul lizer digant he c'hoar, lennit ar pezh a gémeneur d'in war gément-zé. Skrifed oa ar gériou man :

« Va breur ker, ho merc'h a gontinu da veza iac'h atao ha leun a anaoudegez évit he daspréner; he c'henderchel a rann er c'harantésiou mad-zé, hag enn doujans évit he c'herent : ne anavez ket a ré all évit breman; hogen evel émaomp enn eunn amzer a géflusg hag a wall ioul, hag evel ne hellann ket, siouaz! ez em vugadi é tistrofac'h souden d'ho pro, em be choant da gaout dezi eunn difenner diñ a anezi hag a ac'hanoc'h, hag évit-zé em euz taolet va daoulagad war ann aotrou G..., péhini, ma n'en em faziann (hag ez em fisiit war ar poent-zé é sellou eur c'hrek) ne ket holl divaniel ouz koanteri ho merc'h, hogen, respeti a ra hé stad, ha ne falfé ket dezan évit kemend zo er bed, me a zo zûr, saotra enn nep fesoun, kemend en devezu gréat évit hi. Touchet ounn bétég ann daélou euz ann déréadigiou-zé, ha c'hoand am bé diouz va c'hostez he baéa a distro, ô preutaad, heb he gouzoud, he gaouz enn ho kéver. Savétéed en deuz eunn tenzor, ha just éo ec'h apparchanté out-han. Ne devezo birviken léaldoc'h aotrou. À hend all, ann aotrou G... a zo a famil vad, hervez m'am euz klevet gand he heulier dellezuz, péhini a zo breur-léaz dezan, ouz penn-zé-holl, bez en deuz kélenadurez, deskadurez ha bévidigez vad, hag ével d'omp-ni ec'h hirvoud war dizeuriou hor vamm-bro gaer. Truez en deuz ivé ouz hol lod reuzeudig, hag aliez en deuz goulennet ouzin péleac'h ec'h haljoc'h beza, hag hervez he c'houlennou nem euz nep mar m'en deuz ar ménoz da ober d'eoc'h eunn digor bennag war ann dra-zé. Meuli a rann he brédériadigez hag he wiridigez, hag é fiziann araog war hoc'h aotrédur ».

Ann aotrou B..., ô kemer goudé-zé ar gomz, a lavaraz d'in gant garantez : va c'hoar e deuz barnet mad ho kaloun ha va hini; meuli a rann he choaz; va merc'h a zo d'eoc'h, aotrou G..., é lavaraz ô serri stard va dourn entré he ré. — À greiz kaloun, a wir garantez hag heb keuz é bed, é respountiz dezan. — À ioul vad, d'ar vuez ha dar maro, evel ho peur-ober, é réplikaz kerkent d'in. En em vriatad a réjomb a nevez, hag é c'houlenniz digantan ann aotrézidigez da gééla he verc'h hervez ar ménoz-zé. En em gimiaada a réjomb goudé-zé, kountand ann eil euz égilé, évit mui kenn en em welet nemerd eunn amzer pell braz goudé.

Ann aotrou B... a ioa eur brézeliad koz, péhini en doa great brézel ann Amérig, hag en doa digaset gantan euz ar vro-zé eur

fille vous sera redevable de sa vie et de son bonheur, j'en suis certain. Sensible et reconnaissante, elle est conquise par votre beau caractère et dès à présent bien disposée à votre endroit. Tenez, dit-il en me tendant la lettre de sa sœur, lisez ce qu'on me rapporte à ce sujet. Les mots suivants y étaient écrits :

« Mon cher frère, votre fille est toujours en bonne santé et pleine de gratitude envers son sauveur. Je l'encourage dans ces bons sentiments et dans le respect de ses parents; elle n'en connaît jusqu'à présent pas d'autres; mais comme nous vivons en des temps d'instabilité et d'intrigues, et comme je ne puis, hélas, me bercer de l'espoir que vous rentrerez bientôt chez vous, je voudrais lui trouver un défenseur digne d'elle et de vous. Aussi ai-je jeté les yeux sur ce Monsieur G... qui, si je ne me trompe (et fiez-vous sur ce point aux regards d'une femme), n'est pas entièrement insensible aux charmes de votre fille; il respecte toutefois sa condition et ne voudrait pour rien au monde, j'en suis sûre, entacher d'aucune manière ce qu'il a fait en sa faveur. Je suis émue jusqu'aux larmes de cette prévenance et voudrais de mon côté le payer de retour en plaidant sans qu'il le sache sa cause auprès de vous. Il a sauvé un trésor et il est juste qu'il lui appartienne. Elle n'aura jamais de maître plus fidèle. Par ailleurs, Monsieur G... est de bonne famille, d'après ce que m'a appris son digne compagnon, qui est aussi son frère de lait. En plus de tout cela, il a de l'éducation, de l'instruction et de bonnes mœurs, et il se lamente comme nous des malheurs de notre belle patrie. Il a également de la compassion pour notre triste sort et m'a souvent demandé où vous pouviez être; d'après ses questions je ne doute point qu'il ait l'intention de vous faire quelque ouverture à ce sujet. J'approuve son dessein et sa délicatesse et attends avec confiance votre consentement. »

« Monsieur B..., prenant ensuite la parole, me dit amicalement : — Ma sœur a bien jugé votre cœur et le mien. J'approuve son choix; ma fille est à vous, Monsieur G..., dit-il en pressant avec force ma main entre les siennes. — De tout cœur, en toute amitié et sans aucune hésitation, lui répondis-je. — Très volontiers, à la vie et à la mort, comme votre belle action, me répartit-il aussitôt.

« Nous nous donnâmes une nouvelle accolade et je lui demandai la permission de faire ma cour à sa fille dans cet esprit. Nous nous dimes ensuite adieu, satisfaits l'un de l'autre, pour ne plus nous revoir avant fort longtemps.

« Monsieur B... était un vieux soldat qui avait fait la guerre

spered a frankiz hag a westlou évit gwellaen he vro, à behini oa meur a weac'h ez em zantet mezed dré ar rebech a sklaverez great dezi. Aliez en devez lavaret din ne devez gallet biskoaz pardonni da Vlakston, kempred a Vonteskieu, ha great evit he brizout, da veza lavaret penaoz ar Franz, ével ann Turki, a ioa eur vro a wall ioul hag a sklaverez. Pet gwéac'h a c'houdevez, n'en deuz ket hen lavaret d'in enn hor disklériaduriou. Ah! ma dijé seulammand al lez, ével hor roué mad, falvezet ar frankiz hag ar wellaennou goulennet, peger kaer ha gloriuz e vije bet ar Franz! Hogen, hévéloud a ra pénaoz ar reuz heb ken a hellé hor skléria, hag ével pep hini ac'hanomp en deuz he dléadou hé unan da zevenni, hervez he zalch partikulier, va ré mé, péhini a zerviché é ti ar brinsed, a ioa d'ho heulia ha da stourma dindan ho bannierou, daoust petra bennag ech helljé beza a hend all va gwestlou va-unan : pep hini en devez he vicher ével a ouzoc'h.

Kerkend ha mac'h erruiz er c'hartier jénéral, en em hastiz da skriva da voérep ann dimézel B..., ann itroun K..., ha da rei dezi da anaout va emwell gant ann aotrou he breur kaer. Touellet é oé euz va c'hamméjou, va zrukarékaad a reaz kalz, ha va asuri a reaz pénaoz kaloun Sofia a apparchanté ouzin da virviken.

Ne gomzinn ket d'eoc'h breman, hed-da-hed, euz ar plac'h karadek man : lavaroud a rinn deoc'h hebken, pénaoz ez oa eunn eal a gunevelez, ha pénaoz é devez gréat ann eur hag ann dizeur euz va buez, heb éhana évit kement-sé da veza atao ker kear din, ha ken dinam ha ker glan. Allaz! ar baourez geaz grég truezusoc'h eo bet choaz he lod évit va hini, heb é devez bet biskoaz nep rébech da ober dezi he-unan.

Roed em boa, enn ho amzer, da anaout d'am éontr va akzion ha va disparti évit mond da armé ann nord; pep tra en devoa kavet mad, hogen evel n'em boa ket choaz diskleriet dezan nétra euz va ménoz var benn va dléourez, krédi a riz 'ta é oa deud ar poent da gomz dezan anézi ha da c'houlenn he ali.

Évit disposé gwell va éontr, a béhini ec'h anavezenn ann tu goan, é komziz kalz dezan aratoz euz a gérent euz va fried da zont. Enn eur vad am skoazié hag a c'houezé avel va éontr, péhini enn desped he gasoni ouz ann noblanz, en doa ar stulten d'en em lakaat kar pe anaoudek braz euz ann holl famillou bruded euz ar brovins, ha peurgedged d'ann holl verdéidi braz. Mamm va Diwalled a ziskenné euz ar peur brudet Kasard, hag he zad euz a Varrin a C'halizonniér, treac'her euz ar reuzeudik Birk.

D'ann hanoiou man a Gasard hag a C'halizonniér ne hellaz ket

d'Amérique et avait rapporté de ce pays un esprit libéral et un zèle pour les réformes de son pays dont il s'était fréquemment senti honteux en raison des reproches d'esclavagisme qu'on lui faisait. Il m'a souvent dit qu'il n'avait jamais pu pardonner à Blackstone, contemporain de Montesquieu et fait pour l'estimer, d'avoir affirmé que la France, comme la Turquie, était un pays de passions et d'esclavage. Combien de fois par la suite ne m'a-t-il pas dit au cours de nos conversations : « Ah! Si seulement la Cour, comme notre bon roi, avait agréé la liberté et les réformes réclamées, comme la France eût été belle et glorieuse! Mais il semble que seul un désastre pouvait nous éclairer; et de même que chacun de nous a ses propres devoirs à accomplir, selon sa position particulière, les miens, à moi qui servais chez les princes, étaient de les suivre et de combattre sous leurs bannières, quelles qu'eussent pu être en d'autres circonstances mes propres inclinations. À chacun son métier, comme vous le savez. »

« Dès que j'arrivai au quartier général, je m'empressai d'écrire à la tante de Mademoiselle B..., Madame K..., et de l'informer de ma rencontre avec Monsieur son beau-frère. Elle fut touchée de mes démarches, m'en remercia chaleureusement et m'assura que le cœur de Sophie m'appartenait à jamais.

« Je ne vous parlerai pas ici en détail de cette adorable jeune fille. Je vous dirai seulement que c'était un ange de douceur et qu'elle a fait le bonheur et le malheur de ma vie sans cesser pour autant de m'être toujours aussi chère, et aussi chaste et pure. Hélas! La pauvre chère femme! Son sort a été encore plus navrant que le mien, sans que j'aie jamais eu le moindre reproche personnel à lui faire.

« J'avais en leur temps fait connaître à mon oncle mes activités et mon départ pour l'armée du Nord. Il avait tout approuvé, mais je ne lui avais encore rien annoncé de mes intentions au sujet de mon obligée; je pensai donc qu'il était temps de lui parler d'elle et de solliciter son avis.

« Pour mieux disposer mon oncle, dont je connaissais le péché mignon, je l'entretins délibérément tout autant de la famille de ma future épouse. Elle m'apportait une aide opportune et flattait la vanité de mon oncle qui, en dépit de sa haine envers la noblesse, avait la manie de se dire parent ou familier de toutes les familles en vue de la province, et surtout des grands marins. La mère de ma protégée descendait de l'illustre Cassard et son père de Barrin de La Galissonnière, le vainqueur du malheureux Birk.

« Aux noms de Cassard et de La Galissonnière, il ne put contenir

va éontr dere'hel he joa; en em zantout a euré ôc'h as-généel, hag é skrifas d'in eul lizer biografig hir-hir war benn ann dud bruded braz euz a Vreiz, oc'h ober gwel anezo holl, heb ober graz diñ euz a unan. Kasard, émézan, a ioa, diouz lavar hor c'har immortel Dugai-Trouin, ar c'henta den a vor euz he amzer. Evit fead ann aotrou a C'halizonniér pétra bennag ma oa markiz enn he amzer, hennez ivé a oa choaz eunn den péhini a blijé dezan dré veur a abeg; hogen da genta, ével m'her gouzoc'h, a lavaré hen d'imé, évit beza trec'het ar Zaouzoun ha beza skoaziet dasgéméret Mahon; ha d'ann eil eo, abalamour va louzaouer péhini a zo a Vonniér, tost d'ann Naoned, ne éhana da gomz d'in anezan; hervez hen, ne oa ket hebken eunn den a vor brudet braz, hogen c'hoaz eunn den braz, kun, vuel ha madeg evel hor c'har mad Dugai-Trouin: asuri a ra d'in mémez beza he gwelet ô labourat he-unan he liorz louzaoueg, hag en em rei da louzaoui ha fréalzi ann dud klan pé reuzeudig, a béré oa, tro-é tro, al louzaouer, ar breutaer hag ann tad karantezuz. Chétu-azé va zud mé, bezent pe ne vezent duchentil, ann dra-zé ne ra fors dimé. Evel-zé 'ta, ha ma d'eo gwir ar pezh a lavarar d'in anezo, éc'h approuvann da ratou, ha ne hellann nemerd ober did va gourc'hemenou war benn da nesanded. Gwir eo, al louzaouer teodek man en devez ivé koumzet d'in euz eur zertain Barrin all, kound a Chalizonniér, ann diagent koronal euz a légion Flandrez hag a chasérien pé rédérien a Biranné, péhini a ioa araog ar Revolusion maréchal a gamp, ha sénéchal braz a glezé hérezuz euz a bemp zénézalach euz ann Anjou, a vroïou a Zaumur, ha péhini dré hé gargou a vrezidé dre wir ann tri urs euz he brovinz, hag a oé dileuret kenta kannad euz ann noblanz a Anjou, é Stadou braz à 1789, é pé lec'h é tisklériaz kalz a vénoz a énep ré ann amzer, ha peurgedged war ann disréadigez da unania Merdeadurez ar Roué gant hini a heñtadurez, ha pénaoz enn divez é tivroaz é 1792 évit kéméret servic'h en armé Kondé. Hogen mé, pé hini a anaïé dré vrud kazi ann holl offizerien a Verdéadurez ar Roué, n'em euz biskoaz klevet komz a hennez, pétra-bennag ma c'houzounn erfad é tlié beza er merdeadurez ar Roué meur a Varrin kérent d'ann trec'her a Vahon, hag enn ho zouez unan, ma n'em faziann, péhini a ioa Penn Gourc'hémenner (Chef de Division) ha Major euz ann drédé skouadren é Brest, enn derou ar Révolusion. Hogen va Louzaouer, péhini a zo map eunn Apotiker a Vonniér, a péhini, hervez he lavar, en deuz studiet al louzou el liors kaer ann aotrou Galissonniér, ne zell ket a genn tost-zé. Evel-zé-'ta, ne gredann ket é vent euz ar memez famill, ha n'em euz nep mar ébed na hellez

sa joie; il se sentit renaître et m'écrivit une interminable lettre biographique touchant les Bretons illustres, les passant tous en revue sans me faire grâce d'un seul. Cassard était, me dit-il, selon les termes de notre immortel parent Duguay-Trouin, le plus grand marin de son siècle. Quant à Monsieur de La Galissonnière, quoiqu'il fût marquis en son temps, c'était également un homme qui avait de nombreuses raisons de lui plaire, «mais tout d'abord, me disait-il, comme vous le savez, pour avoir vaincu les Anglais et avoir contribué à la reprise de Fort-Mahon, et ensuite parce que mon herboriste, qui est de Bonnières près de Nantes, ne cesse de me parler de lui. À l'en croire, ce n'était pas seulement un illustre marin, mais encore un grand homme, doux, modeste et affable, comme notre bon parent Duguay-Trouin; il m'affirme même l'avoir vu travailler en personne dans son jardin de simples et se consacrer à soigner et à soulager des malades ou des malheureux dont il était tour à tour l'herboriste, l'avocat et le père affectueux. Tels étaient mes ancêtres, et qu'ils aient été ou non gentilshommes m'importe peu. C'est donc pourquoi, et si ce qu'on me dit d'eux est vrai, j'approuve ton projet et ne puis que te complimenter de ton alliance. Il est vrai que cet herboriste bavard m'a aussi parlé d'un certain Barrin, un autre comte de La Galissonnière, ci-devant colonel de la légion des Flandres et des chasseurs des Pyrénées, qui était avant la Révolution maréchal de camp et grand sénéchal à glaive héréditaire de cinq sénéchaussées de l'Anjou, dans la région de Saumur, et qui en raison de ses charges présidait de droit les trois ordres de la province; il fut élu premier député de la noblesse angevine aux États généraux de 1789, où il se déclara opposé à bien des idées au goût du jour, particulièrement à l'opportunité de réunir la marine royale et celle de course; il émigra finalement en 1792 pour prendre du service dans l'armée de Condé. Mais moi qui ai connu de réputation presque tous les officiers de la marine royale, je n'ai jamais entendu parler de lui, quoique je sache bien qu'il dût y avoir dans la marine royale plusieurs Barrin parents du vainqueur de Fort-Mahon dont un, si je ne me trompe, a été chef de division et major de la troisième escadre à Brest, au début de la Révolution. Mais mon botaniste, qui est le fils d'un apothicaire de Bonnières et qui a, si on l'en croit, étudié les plantes dans le beau jardin de Monsieur de La Galissonnière, n'y regarde pas d'aussi près. C'est pourquoi je ne pense pas qu'ils soient de la même famille et n'ai aucun doute que tu puisses être parfaitement heureux avec elle, puisqu'elle est bretonne et de la race de ces illustres marins. J'avoue toutefois, avec toute

beza eüruz klok ganthi pa-z'éo gwir ez eo eur Vreiziadeg hag euz a wenn ar vordéadi brudet braz-zé. Kouskoudé, ansaoud a rinn did gand va holl frankiz a zen a vor pénaoz é kavann da bried da zond iaouankig eunn nebeud, hag é rafez mad gédal ar péoc'h évit dimizi, pé da viana eunn nebeut bennag choaz a amzer. Hogen, hel lavaroud a rann did adaré, rei a rann did a greiz va c'haloun va aotré. Hou-man da vihana a vezo dleourez did euz a bep tra, ha té ne dléi dezi nemerd karantez ha madelez, rak gouzoud a rez eo va holl vadou did, a béré ec'h hallez a ziaaok kerza ével euz da ré da unan.

Nebeut goude-zé é téraouaz ar brézel adarré, hag é kémerchomp é touez ann holl zibourc'hou euz ann énébourien kar ar jénéral harlued Klingling, é péhini édo bureviou ann armé énép hag ann holl paperou euz a irien Pichegru.

Bez é oenn unan euz ann aid-de-kamped, karget da lenn ar paperou-zé. Da genta é oenn a ali d'ho dévi heb ho lenn. En em harpa a réann war ar skouerou kaer par, heulied er brézéliou a ziabarz, ha meulet gand ann holl historianed. Ar penn jénéral a ioa euz va ali; he galoun vad hé zougé da gement-zé, hogen he wander ordinal, ha kuzul eur rumm euz ar républikaned gounared, a zézidaz enn eur fazoun all. An unan oar pénaoz ne hallet ket sakrifia intérest ann holl da hini eur ré bennag a dud reuzeudik. Breutaad a réann da vihana ma vijent dévet dré m'ho lennjet, ha pénaoz ne rojet anaoudegez nemerd euz ar pez a hellé diskleria troadellou ann trubarded, dézo ann énébourien, pé skoazia ré hon arméou; pé, enn dizez, diskulia pé lakaad anaoud ar ganazed a ziabarz, pé enn armé memez. Moreau en doa da genta ar ménoz-zé, hogen ar jénéral Dezaikz, péhini a ioa neuzé gouléd hag é parédigez, ô veza en em lakaet, évid enem zizinouï, da lenn ann holl skrijou, hag ô veza diskulet trubarderez Pichégru, ne oé nemerd eur chri a faé er c'harter jénéral. Ansaou a rann pénaoz d'al lenadur euz ar paperou é péré ar jénéral dispéd-zé a zisklérié beza lezet aratoz tréchi he armé évit gwell dond a benn euz he zezo trubard, é oenn va unan zésiet gand euz, ha pénaoz enn eur vouez a-unan, é tisklerc'homp ne zellité eunn hévélep disléalded truez é bed, pe ger braz bennag évijé bed a ziagent ann dellit hag ar zervichou euz ann trubard. Moreau da béhini é oa bed minoun, ha péhini a dlié anaoudegez dézan, a oé doaniet meurbed, hag en doa ar sempladurez da choum heb rei anaoudegez diouc'h-tu a gément-sé d'ar blenadur, pé da zévi ann holl paperiou. Deuet goude-zé habaskoc'h, ha kelennet war ar pez a dréméné é Franz, é keuziz mui-och-vui abalamour n'oé ket heulied diouc'h-tu ann

ma franchise d'homme de mer, que je trouve ta future épouse un peu jeune et que tu devrais attendre la paix pour te marier, ou au moins quelque temps encore. Mais je te le répète : je t'accorde très volontiers ma permission. Elle te sera assurément redevable de tout et toi, tu ne lui devras qu'amour et bonté, car tu sais que tous mes biens sont pour toi et que tu peux en jouir à l'avance comme des tiens propres.»

« Peu après, la guerre se ralluma et nous primes, parmi toutes les dépouilles des ennemis, le fourgon du général émigré Klingling dans lequel étaient les bureaux de l'armée adverse et tous les papiers de la conspiration de Pichegru.

« Je fus l'un des aides de camp chargés de lire ces papiers. Je fus d'abord d'avis de les brûler sans les lire. Je me fondais sur les beaux exemples similaires suivis pendant les guerres civiles et approuvés par tous les historiens. Le général en chef était d'accord avec moi ; son bon cœur l'y poussait, mais sa faiblesse habituelle et l'opinion d'un groupe de républicains enragés en décidèrent autrement. Chacun sait que l'on ne peut sacrifier l'intérêt général à celui de quelques misérables. Je plaidai pour qu'au moins ils fussent brûlés au fur et à mesure qu'on les aurait lus et qu'on ne donnerait connaissance que de ce qui pouvait mettre en lumière les manœuvres des traîtres ou favoriser celles de nos armées, ou encore, enfin, démasquer ou dénoncer les traîtres de l'intérieur, voire au sein de l'armée. Moreau était d'abord de cet avis, mais le général Desaix, qui était alors blessé et en convalescence, s'étant mis pour passer le temps à lire toutes les archives, y découvrit la trahison de Pichegru : ce ne fut au quartier général qu'un cri de dégoût. J'avoue qu'à la lecture des papiers par lesquels ce général infâme reconnaissait avoir volontairement laissé vaincre son armée pour mieux réaliser son perfide dessein, je fus moi aussi submergé d'horreur, et nous déclarâmes d'une seule voix qu'une telle déloyauté ne méritait aucune pitié, aussi grands qu'aient pu être dans le passé les mérites du traître et les services qu'il avait rendus. Moreau, dont il avait été l'ami et qui était son obligé, était fort affecté et avait la tentation de ne pas en informer sur-le-champ le gouvernement ou de brûler tous les papiers. Revenu ensuite à plus de sérénité et édifié par ce qui se passait en France, je regrettai de plus en plus que ce second parti n'eût pas finalement été adopté d'emblée. Le 18 fructidor survint sur ces entrefaites et la lettre confidentielle de Moreau à son ami Barthélémy, ministre parti ce jour-là en exil, ayant été rendue publique, vint encore augmenter nos inquiétudes.

diveza ali-zé. Ann 18 fruktidor a erruaz er maréou man, ha lizer fisiuz Moreau d'hé viñoun Berthelemy blener harluet enn deiz-zé, ô veza bet rentet a c'houez, a zeuaz choaz da greski hon enkrez.

Aman é téroaz va dizu[n]vaniez gand Moreau, ar brasa euz ar jénéraled, hag ar gwella euz ann dud, da béhini ne ziouéré évit beza eunn haroz klok nemerd eur penn brétoun ével m'en doa ar galoun hag ann holl garantésiou vad all.

He guitaad a riz enn amzer-zé, hag en em rentiz é Naoned é kéver kérent va fried da zont. Va éontr a gémenné éno eur Preizer kaer, hanvet ar Chalounek; én em ober koz a réa, ha joauz braz é oé ouz va gwelet. Mond a rejomp é kéfred da di ann itroun Ker... péhini a brezantaz dezan va dléourez, péhini é devoa neuzé 17 pé 18 vloaz, ha ker kaer ha ker graziuz ma oé touellet gand ar gwel anezi hebken, ha ma fellaz dezan hon eureuji diouc'h-tu. Déraoui a rann da veza koz, émézan; e m'ounn doaré da bartial, ha krédi a rann é vezo houman va diveza mordéadurez, rak mar kavann, dré zizeur, eur fourgaden zaos, he rediinn kentoc'h d'am gwélédi éget en em renta : er c'hiz zé eo [er c'hiz eo], é tlé finveza buez ar chenta Leutanand euz al lestr a linen ar Venjer, enn emgann vor bruded braz, ann 13 Prairial, pé ar 1r a viz Even 1794. Evel-zé, va bugalé, démezit évit ar c'henta, mar fel d'eoc'h ec'h asistenn enn hoc'h eured.

Démézi a rejemp-'ta kent ma partiaz, hag ével ma oa pinvidik braz, é roaz d'iñ évit kalannad eured ann hanter euz he vadou heb derc'hel évit-han he unan nemerd ann hanter all. Va lakaad a réaz ouz penn-zé hé légadour hollek. Gwir eo, é oenn he benn-her, hogen fellout a réa dezan dré zé diskléria he ioul ouz va c'harga euz a roiou bennag é faver eunn amzivad bennag hag intanzeved paour a Verdéidi kadarn lazed enn he gostez ô stourma al listri énep.

Sortial a euré eunn nebeut goudé, ha kenta gélou a glefchomp anezan, oé, pénaoz ô veza léal d'hé lé, hag ô veza kéjed ouc'h eur fourgaden zaos, en doa lekéed he wélédi kent éged en em rei. Hennez é oé divez euz ar gwella euz va c'hérent, hag ann hini en doa dalchet leac'h a dad d'in. Eur bloaziou bennag kentoc'h em boa ivé kollet va mamm géaz. Choummed é oann 'ta va hunan gant va greg, a béhini ar gérent a ioa skiñned dré ar bed, lod é tu-man, lod é tu-hont, hag a béhini ec'h anavezenn a-véac'h ann tad.

Ne vez morsé eunn den eüruz hé-unan. Evit tanva eunn eurusded klok, é ranker he ranna gant ar ré all, pé ober hini he viñouned. Hennez oa ann ézom kenta euz va chaloun. Er memez amzer 'ta ma vennenn va démezi, é préderiiz ivé hini va breur-léaz gand ar plac'h

«De là date mon désaccord avec Moreau, le plus grand des généraux et le meilleur des hommes, à qui ne manquait pour être un héros accompli qu'une tête de Breton, comme il en avait la bravoure et toutes les autres bonnes dispositions.

«Je le quittai à cette époque et me rendis à Nantes dans la famille de ma future épouse. Mon oncle y commandait un beau navire corsaire nommé *Le Courageux*. Il se faisait vieux et fut enchanté de me revoir. Nous allâmes ensemble chez Madame Ker... qui lui présenta mon obligée, qui avait alors dix-sept ou dix-huit ans et était si jolie et si gracieuse qu'il fut séduit au premier regard et qu'il voulut nous marier sans plus attendre : «Je prends de l'âge, dit-il, je me prépare à appareiller et je crois bien que ce sera ma dernière course; car si je rencontre par malchance une frégate anglaise je devrai me saborder plutôt que de me rendre. C'est ainsi que doit s'achever l'existence de celui qui fut premier lieutenant du vaisseau de ligne *Le Vengeur* au célèbre combat du 13 prairial (1<sup>er</sup> juin 1794). Aussi, mes enfants, mariez-vous au plus tôt si vous voulez que j'assiste à votre union.»

«Nous nous unîmes donc avant son départ et, comme il était fort riche, il m'offrit en cadeau de mariage la moitié de sa fortune, n'en conservant pour lui que l'autre moitié. Il fit en outre de moi son légataire universel. Il est vrai que j'étais son seul héritier, mais il voulait ainsi exprimer sa volonté de me charger de quelques dons en faveur de plusieurs orphelins et veuves nécessiteux de braves marins tués à ses côtés en combattant les vaisseaux ennemis.

«Il appareilla peu de temps après et la première nouvelle que nous eûmes de lui fut que, fidèle à son serment et ayant rencontré une frégate anglaise, il s'était sabordé plutôt que de se rendre. Telle fut la fin du meilleur de mes parents, de celui qui m'avait tenu lieu de père. Quelques années auparavant j'avais aussi perdu ma chère mère. Je demurai donc seul avec ma femme dont la famille était dispersée, les uns d'un côté, les autres de l'autre, et dont je connaissais à peine le père.

«Un homme solitaire n'est jamais heureux. Pour goûter le bonheur parfait on doit le partager avec les autres ou faire celui de ses amis. C'était la première exigence de mon cœur. Au moment même où je pensais à mon mariage, je me souciai donc également de celui de mon frère de lait avec la jeune femme de chambre de ma fiancée. La tante et mon oncle approuvèrent ce projet et la mère de la jeune fille ne se tenait pas de joie en pensant que par ce mariage si avantageux son enfant était assurée de demeurer toute sa vie auprès

iaouang a gambr euz va fried da zont. Ar voerep ha va éontr a veulaz kalz va dezo, ann dimezel B... a ioa joauz braz euz ar menoz-zé, ha mamm ar plac'h iaouank ne oa ket mestrez de joa pa venné pénaoz dré eunn démezi ken splétuz hé c'hrouadur a oé asured da choum é pad he buez é kéver he mestrez iaouank. Va contr en em gargaz a argoulou va breur mager, hag ann itroun K... a hini he flac'h a gambr.

Hon diou briedelez a oé eüruz, hag é pad tost da ugent vloaz m'hon euz beved é kéfred né dé bet morsé dispac'het dre nep kirieg a hini ac'hanomp. Va greg a oa ar c'houekder hé-unan, hep faltazi na pennadou é bed : va ioul oa he hini, ha kemend a réann a blijé dezhi. Gwir eo, n'hor boa war bep tra nemed eur memez ménoz, ha n'em euz ket a goun da veza gwelet ann disterra dizunvaniez enn nep abek. Eunn eil Rachel oa, hag aliez é roenn dezi ann hano-zé. Déol, n'edo ket heb eunn tammig a huelled, hogen bez ez oa hini ann dinamded hag ar glanded, ann hini a ro ar santimand euz he zekz hag euz ar vez. En em respeti a réa bété enn he disterra oberiou. Á weac'hiou he galvenn ivé va Franzéza a Ambroaz, va herminik, rak gwenn ha glan ével-t-hi, he ger oa ivé, kent mervel éget en em zaotra. Karoud a réa kalz Breiz, ha dreist pep tra ar rouanez Anna a béhini ec'h admiré ar skiant, ar spéréd hag ar glanded. He skouer oa ; komz a réa anezi aliez, ha karet e divijé beza disked ha gwizieg evel-t'hi. Eunn nebeud gloriuz oa ivé a liñnez Kasard hag a Galissonniér kemmesked, a béhini é tiskenné ; nann, emezi, évit tenna avel a gement-zé, hag évit en em vugadi euz ann dellitou hag ar vertusiou n'em euz ket, hogen évit en em veuli ha trugarekaad Doué da ober great d'in disken euz a gérent ken brudet ha ken mad ; rag, hen ansao a rann, ha pa ve gwir ne ho tlefenn dezo ar vuez, e venn atao é memez tra huel, da veza ken vroadez da verdéidi ken brudet-zé. D'ar c'homziouman, va éontr he briatéa, hag ével ma-z-oa hounnez he stulten braz, é lavaré dézi : déomp, déomp va nizez, gwelet mad a réar a-biou é tiskennit, ha piou oc'h ; n'en em damallet ket a gement-zé, rak ne zisken ket euz a Zugai-Trouined nag euz ar C'hasarded, kement a gar. Karit atao Breiz hag he merdéidi peur brudet, ha bezit gant reizoun eunn tammig fier a gement-zé, ha da virviken ho karinn.

Rachel, glan hag akétuz évit hi hé unan, oa leun a vadelez hag a gunévelez évit ar ré all. Mar komzé eur weac'h bennag a wanédigezou he zeks, her gréa évit ho didamall ha truezi d'ar ré ho devezé bet ann dizeur da veza trec'het gantho, en eur lavaret :

de sa jeune maîtresse. Mon oncle se chargea de la dot de mon frère de lait et Madame K... de celle de la femme de chambre.

« Nos deux unions furent heureuses et au cours des quelque vingt années que nous avons vécu ensemble elles n'ont été troublées en nulle circonstance du fait d'aucun de nous. Mon épouse était la douceur même, sans nul caprice ni saute d'humeur : ses désirs étaient les miens et tout ce que je faisais lui plaisait. Il est vrai que nous avions sur toute chose la même opinion et je n'ai pas gardé le souvenir du moindre désaccord, sur quelque sujet que ce fût. C'était une seconde Rachel et je l'appelais souvent ainsi. Pieuse, digne, douce, elle était en même temps généreuse et aimante. Elle n'était toutefois pas dépourvue d'une certaine fierté, mais c'était celle de l'innocence et de la pureté, celle que confère le sentiment de son sexe et de la pudeur. Elle se respectait jusque dans les moindres gestes. Je l'appelais aussi parfois ma Françoise d'Amboise, mon hermine, car comme celle-ci elle était blanche et pure ; sa devise était également « plutôt la mort que la souillure ». Elle aimait beaucoup la Bretagne, surtout la reine Anne dont elle admirait l'intelligence, l'esprit et la pureté. C'était son modèle. Elle me parlait souvent d'elle et elle aurait aimé être aussi instruite et sage qu'elle. Elle se glorifiait aussi un peu de ses ascendances Cassard et La Galissonnière mêlées, dont elle était le fruit : « Non pas, disait-elle, pour flatter ma vanité et pour me parer de mérites et de vertus que je ne possède pas, mais pour m'en féliciter et remercier Dieu de m'avoir fait descendre d'aïeux si célèbres et si braves. Et je l'avoue, quand bien même je ne leur devrais pas la vie, je resterais toujours aussi fière d'être la compatriote de marins aussi illustres. » À ces mots, mon oncle la prenait dans ses bras et, comme c'était sa marotte, il lui disait : « Allons, allons, ma nièce, on voit bien de qui vous descendez et qui vous êtes ; et ne vous en faites pas reproche, car ne descend pas qui veut des Cassard et des Duguay-Trouin. Aimez toujours la Bretagne et ses illustres marins ; soyez-en un peu fière, raisonnablement, et je vous aimerai toujours. »

« Rachel, pure et sévère envers elle-même, était pleine de bonté et d'indulgence pour les autres. Si elle évoquait parfois les tentations de son sexe, c'était pour les excuser et plaindre celles qui avaient eu le malheur de leur céder, en disant : – Nous aussi avons nos jours d'épreuve et de tourment, et n'en sort pas toujours vainqueur qui le veut. – Vous avez donc vous aussi vos jours de tourment ? lui disais-je parfois pour la taquiner. – Vous savez bien que non, Monsieur G..., me répondait-elle tout de suite, mais hélas, toutes les femmes n'ont

ha ni ivé, ni hon euz hon diziou a arnod hag a stourm, ha ne vé ket atao treac'her kément her c'hoanta. Bed oc'h euz ivé 'ta ho teiziou a stourm, a lavarenn dézi a wec'hiou évit he higa. — Goud a ouzoc'h ann énep, aotrou G... a respouté hi din-mé diouc'h-tu; hogen, siouaz, ann holl gragez n'ho deuz ket ével-d'oun-mé, ar memez abegou da garet nemerd eur gwaz, ha dreist pep tra ann eur vad da gaout ann den-zé évit pried.

Bez ez oa dizaorn enn he gwiskamand, hogen euz a eur choud hag eur gempennadurez touelluz pehini ho paméné enn desped d'eoc'h, peurgedged en hé deisiou a velkoni hag a zilez : neuzé é vézé évit ar gwella, ha meur a weac'h touellet va unan gand he glanded, em euz tamalled anezi a c'hadalez hag a douellerez, évit he higa. Ar c'hrek keaz paour, ne anaié ket hé-unan he holl donézou da blijout, ha ne d'oa het é bed nemerd ann hini d'hor renta euruz; ha, siouaz, ne oa ket enn he galloud, pa n'omp ket bed atao euruz, hogen eunn Doué oazuz, ann tonkadur kriz hebken, eo ar penn kaoz euz hon holl enkrésiou ô tichadenna enn hon énep eur warizi dispied, ar spered a zispac'h hag ar roganz teutez mézékéet.

Évit gwell diskléria d'eoc'h ar vammen euz va dizeuriou, ez ann da ober eunn distro bihan war-n-ounn va-unan, da lavaret eo, da évesaad ar bloaveziou kenta euz va iaouankiz.

En em gaoud a riz é Breiz, evel m'am euz lavaret d'eoc'h a ziaaok, pa savaz ar c'hefluskou kenta ennh; enebi a riz gwella mac'h helliz dispac'hiou Léon, hag, enn divez d'ar chri a vrézel hag euz ar vamm-bro er riskl, en em westliz gand eur million all a dud kalouneg évit pellaat ann diavezidi, gwarantisa hon terrouer, kenderc'hel ar péoc'h a ziabarz ha reiza eur blenadur lezenek; rak ne haller ket he nac'h hirio pénaoz ar rouantelez gronz é Franz a dostaé ouz he divez ken dré he milierou a zizursiou gweluz d'ar re nebeuta gwizieg, ken dré ar sklérjennou skiñnet dré holl Franz ha memez beteg é treid ann tron, é pélec'h ménoz ar bobliou a énta a bred pé zivezad, hag a gaff diffenerien kalouneg : test Loiz 18, ar prinz gwizieka euz he amzer. Anaoud a reaz peger iaouank bennag oa, penaoz ar rouantelez gronz ne doa ket mui eur wir reñ éget ann demokrazi gronz, ha pénaoz ma na teulet eves, ar brasa dizeuriou a zirodché euz hon dael entré eur blenadur gronz hag eur reñ lezenek. Deut da veza roué, é frammaz ar skouer gant ar gélennadurez, hag é roaz he Chart, péhini, pétra bennag ma helfet da lavaret anezi, a zo euz hon holl Gonstitutionou ann hini hon déré ar muia hervez hor boasiou skan hag avelek.

pas comme moi les mêmes raisons de n'aimer qu'un homme, et surtout la chance d'avoir cet homme comme époux.

« Elle était simple dans sa toilette, mais d'un goût et d'une élégance extraordinaires qui vous émerveillaient malgré vous, surtout dans ses jours de tristesse et d'abandon : elle était alors sublime et souvent, ému moi-même par son innocence, je l'ai accusée pour plaisanter de galanterie et de coquetterie. La pauvre chère femme était elle-même inconsciente de tout son charme et n'avait qu'un désir, celui de nous rendre heureux ; et ce n'était hélas pas en son pouvoir puisque nous n'avons pas toujours été heureux. Mais c'est un dieu jaloux, nul autre que le cruel destin, déchaînant contre nous une ignoble jalousie, l'esprit de discorde et une morgue teutonne éhontée, qui est la cause de tous nos tourments.

« Pour mieux vous expliquer l'origine de mes malheurs, je vais faire un petit retour en arrière, c'est-à-dire examiner les premières années de ma jeunesse.

« Je me retrouvai en Bretagne, ainsi que je vous l'ai déjà dit, lorsque y éclatèrent les premières insurrections. Je m'opposai autant que je le pus aux troubles du Léon. Enfin, à la déclaration de guerre et à l'appel à la patrie en danger, je m'engageai avec un million d'autres braves, afin de chasser les étrangers, de protéger notre territoire, de maintenir la paix intérieure et d'instaurer un gouvernement constitutionnel. Car on ne peut nier aujourd'hui que la monarchie absolue approchait de sa fin en France, tant à cause de ses milliers de défauts visibles aux moins avertis qu'en raison des lumières répandues dans toute la France et même jusqu'aux pieds du trône où parvint tôt ou tard l'opinion des peuples et où elle trouve de courageux défenseurs. Témoin Louis XVIII, le prince le plus avisé de son temps. Il reconnut, tout jeune qu'il fût, que la monarchie absolue n'était pas un meilleur système que la démocratie absolue et que si l'on n'y prenait garde notre division entre pouvoir absolu et régime constitutionnel entraînerait les pires malheurs. Devenu roi, il joignit la pratique à la théorie et octroya sa charte qui, quoi qu'on puisse en dire, est de toutes nos constitutions celle qui convient le mieux à nos habitudes de légèreté et d'inconstance.

« Comme j'avais reçu une bonne instruction et que j'avais la taille requise, on voulut me nommer immédiatement capitaine. Mais je refusai tout net : j'avais moi aussi mes opinions républicaines et ne voulais devoir mon avancement qu'à mon mérite et à mes compétences éprouvées. Je désirai donc débiter comme simple

Evel m'am boa rezevet eunn deskadurez vad, ha m'am boa ment, é falvéchot diouc'h-tu va lakaat da gabitain; hogen nac'ha a riz kren : beza em boa ivé va ménosiou republikain, ha ne fallé din dléout va inraok nemerd d'am dellit ha d'am skiantchou arnoded. Choantat a riz-'ta deraoui dré veza soudard hep mui ken; en em offenzi a réjot euz va dinac'h; kenderc'hel a riz kouskoudé, ha finvésa a riz mémez dré ez-em ganna enn duel évit finisa ar strif dibaot-zé péhini a denné war-n'oun galvou amzéré. Oh! Pegen kemmet [*kemmesket*] eo hag ann dud hag ann traou abaoué! hogen, fallout a réa d'in ivé beza eul Latour-d'Auvergn bihan, a béhini é veulet gant reizoun, he zivan, he westl hag he garantez stard évit he vamm bro. Ah! ra vijé plijet gant Doué, évijé bet ann holl grézianed ha romaned Latour d'Auvergned, né vijé ket bet ar franz saotret gand kemend a dorfédou ha gant kemend a gemmeskou hag a droidellou mezuz ha displed. Hogen trevers a ratou, ha disroomp d'iñ mé. Remad é oa-'ta ober ac'hanoun eur soudart hebken, ha pa ne vijé nemerd peder heur war-n'-ugent, hag évit ma sevenc'henn é gwirion ann dléadou kenta, é oenn lékéed é géd é tal d'or Moreau, pé hini hor boa a eur vouez lekeet da benn war hor bataillon é Pontivi. Enn eur ger, é nebeutoc'h évit daou viz, é teuz da veza kabiten enn desped d'in, en eur dremen kouskoudé dré ann derez a gaporal, a zerjent, a zouletenant hag a letenant : hogen abarz kemerout ar gemmenadurez euz va chompañnunez e riz dézi é berr gomziou, eur brézégen kren é péhini é roenn dezi da anaout va réolliou brézeliég ha politig euz a béré é tisklériz dézi ne dec'henn birviken, hag ével-zé n'ho doa nemerd ober ho reflekzion. Va respound a réjont gant kriou a joa. Gwir eo va chompañnunez a ioa komposed a skolaérien [*skolaréien*] iaouang. Evel-d'oun, holl hor pennou karged a Grézianed hag a Romaned, a béré oamp bet diorret diévez er skolachou, ha pep hini ac'hanomp a ioa aozet [*oazer*], hervez he voasiou da zevenni rol Brutus, hini Meziuz, hini Katon, Aristid pé Temistokl [*Temiskokl*], etc. etc. Hini ac'hanomp, me hen asur, ne venné neuzé dont da veza eur C'hézar, eur C'hromwell pe eur Monk ha peurgeded da werza he vamm bro évit rubanou ha titrou véan péré a lékéemp gant kemend a joa dindan ann treid. E gwirionez, ne d'oamp kouskoudé nemerd Alzibiadeg karadeg ar roll, heb-mui ken, euz ar ré goz, péhini a hévél ouz doaré skanv ha kemmuz ar franzisien. Ac'hano al lévénéz diskréduz-zé euz ann arméou a Franz é kreiz ar brasa diénez. Pet gweac'h évit gwir n'hon euz-ni ket charmet hor gweliou republikain hag hor poaniou dré hor c'hanouennou hag hor bal-Gerné, ô

soldat; on s'offensa de mon refus; je m'obstinaï cependant et finis même par me battre en duel pour mettre fin à cette controverse peu commune qui me valait des épithètes déplaisantes. Oh! Comme les gens aussi bien que les choses ont changé depuis ce temps! Mais il me fallait être un petit La Tour d'Auvergne, dont on louait à juste titre la longanimité, l'abnégation et l'inébranlable patriotisme. Ah! Plût à Dieu que tous les Grecs et les Romains eussent été des La Tour d'Auvergne; la France n'eût point été souillée par tant de crimes, tant de désordres et de complots infâmes et méprisables. Mais trêve de digressions et revenons à moi. Il fallut donc bien me nommer simple soldat et, quand bien même je ne devrais le rester que vingt-quatre heures, afin de me faire réellement exécuter les tâches subalternes, on me plaça en faction devant la porte de Moreau que nous avions à l'unanimité élu à Pontivy chef de notre bataillon. Je devins finalement, malgré moi, capitaine en moins de deux mois, après être cependant passé par les grades de caporal, de sergent, de sous-lieutenant et de lieutenant. Mais avant de prendre le commandement de ma compagnie je lui adressai en peu de mots une brève allocution dans laquelle je lui exposais mes principes militaires et politiques, entre autres la résolution de ne jamais fuir. Aussi devaient-ils bien réfléchir. Ils me répondirent par des cris d'enthousiasme. Il est vrai que ma compagnie était formée de jeunes écoliers; nos têtes à tous étaient farcies de Grecs et de Romains dont nous avions été imprudemment nourris dans les collèges, et chacun de nous était enclin, selon son tempérament, à jouer le rôle de Brutus, celui de Metius, celui de Caton, d'Aristide ou de Thémistocle etc. etc. Aucun de nous, je l'affirme, ne songeait à devenir un César, un Cromwell ou un Monk, ni surtout à trahir sa mère patrie pour ces rubans et ces vains titres que nous foulions aux pieds avec tant de joie. Nous n'étions cependant en réalité que d'aimables Alcibiade, le seul rôle antique qui convienne au comportement léger et fantasque des Français. D'où l'incroyable enthousiasme des armées françaises au milieu du pire dénuement. Combien de fois en vérité n'avons-nous pas charmé nos fêtes républicaines et nos peines de nos chants et de nos farandoles<sup>11</sup>, dansant, couverts de haillons, autour de nos bidons qui ne contenaient que de l'eau. L'égalité était absolue : nos généraux eux-mêmes

11. Laouënan utilise le nom d'une danse de Cornouaille, le « bal », pour exprimer l'idée d'une ronde endiablée.

tansal, goloed a bilou, enn dro d'hor bidounou leun a zour heb ken. Ann ingalded [*ingladed*] a ioa klok : hor jénérald ho-unan n'oant ket gwell gwisket évid-omp. Kouskoudé ann arméou a Franz n'anaient ket neuzé pètra oa preiza, dré ma lakéant neuzé ivé hor gourc'hemennerien ho c'hloar da valé war droad é penn araok d'imp, ker fal boutaouet ha ker fal gwisket evelomp hon-unan, hag ô tougen évit holl verkou a zishévélidigez nemed saéou truillekoc'h c'hoas dré ar stourmou, arwésiou mil gwéac'h meulusoc'h, hervez mé, éget ann holl froudésiou hag ar groasiou-zé a béré ez int bet a-choudévez marellet. Harozed oant neuzé, ha divézatoc'h, n'int bet kenn, d'ar muia holl, nemerd sklaved skéduz. Ia, den iaouank, neuzé ar gwir soudard a Franz, reized dré he-unan, é kreiz ann diskrédusa diouéridigez, a ioa eur gwir zétezen, pénaoz ann offizer, dizambisiuz, dijall, a zerviché a skouer d'ar soudarded kent éget da bennadur, pénaoz ar jénéral he unan, heb karantez direized évit ar c'hloar, heb ezomm dispiñuz a ziskouez hag a fougé, ô kousket hag ô tébri ével ar soudarded, ne doa hé unan némerd eur gwir plébéen, simpl enn hé vévidigez hag enn hé gomz, hogen poulzet er méaz euz ar renkou gand eur ijin braz a béhini en doa a véac'h eunn anaouedégez dister. Neuzé oé, ez em gavaz holl peurc'hréat, évit ar momand riskl; Dugommier, oc'h en em renta war droad, à dri ugent vloaz euz a Barroy d'he armé d'Españ; Latour d'Auvern ô valé enn he gostez, divoutou; Desaikez, den fur ha modest, péhini n'en doa évit holl gwiskamand hag arwésiou a vrésel, nemerd eur gapoten gris hag he épaoletennou a jénéral griet war hé diskoaz; ar Moreau-zé, péhini n'oa ket ganet évit mervel a du gand eur Kézar a Rusia, ha péhini a ioa é kevret ker braz ha ker simpl m'her c'hemeret atao évit eunn all; ann Hoch-zé, kouezet ker iaouang ha keuziet d'ann oad a 30 bloaz evel eunn tad d'ar vam bro, hag a béhini ez euz lavaret m'hen divijé bevet bété vreman, hag he vinoñed immortal, Kléber, Joubert ha Marceau, birviken Bonapart n'en divijé kredet mennat er gurunenn. Chetu-azé ann harozed hag ann ourgouil ouz hon arméou, péré dré ho gwestlou hag ho divan a zerviché a skouer d'ar soudarded a greiz péré é sortient. Meur a véac'h memez int servichet da skoueriou d'ar zétézénét [*zétézént*] ar re garva hag ar ré vertusa; hag, heb mar, enn abeg-zé eo, eo bet lavaret pénaoz ann enor a Franz a ioa en em dennet d'hor c'hampou. Ne hellann gwell diskléria d'eoc'h bévidigez ar brézelekaerien euz ann amzer, nemerd ô tanevell d'eoc'h ar peur lavar man, euz a Latour-D'auvergn, péhini a ioa kefred déol ha gwiriek. Distag ével Epaminondaz, diouc'h pep tra, é tinachaz atao

n'étaient pas mieux vêtus que nous. Et pourtant les armées françaises ignoraient alors le pillage, puisque nos chefs se faisaient une gloire de marcher à pied à notre tête, aussi mal chaussés et aussi mal habillés que nous-mêmes, ne portant pour seules marques distinctives que des uniformes mis encore davantage en lambeaux par les combats, insignes mille fois plus louables, selon moi, que toutes les fanfreluches et les croix dont on les a chamarrés par la suite. C'étaient alors des héros; ils n'ont plus été ensuite, au mieux, que de brillants esclaves. Oui, jeune homme, en ce temps-là le soldat français, naturellement discipliné, dans le dénuement le plus incroyable, était un véritable citoyen; l'officier, dépourvu d'ambition, désintéressé, servait d'exemple plus que de chef aux soldats; le général lui-même, sans aspirer à toute force à la gloire, sans coûteuses exigences ostentatoires et prétentieuses, dormant et mangeant comme les soldats, n'était lui-même qu'un véritable plébéen, simple de mœurs et de paroles, mais extrait du rang par une vive intelligence dont il n'avait qu'une très vague conscience. C'est alors que tous se trouvèrent dans les dispositions idéales pour affronter l'heure des dangers : Dugommier se rendant à pied, à soixante ans, de Paroy à son armée d'Espagne; La Tour d'Auvergne marchant auprès de lui, pieds nus; Desaix, homme sage et modeste, qui n'avait pour tous vêtements et galons qu'une capote grise et ses épaulettes de général cousues sur les épaules; et Moreau, qui n'était pas né pour mourir en se battant pour un Tsar de Russie et qui était tout à la fois si digne et si simple qu'on le prenait toujours pour un autre; et Hoche, tombé si jeune et regretté, à l'âge de trente ans, comme un père de la patrie, et dont on a dit que s'il avait vécu jusque aujourd'hui avec ses immortels amis Kléber, Joubert et Marceau, jamais Bonaparte n'aurait osé penser à la couronne. Voilà les héros et l'orgueil de nos armées qui, par leur abnégation et leur désintéressement servaient d'exemples aux soldats d'entre lesquels ils étaient issus. Ils ont même souvent été des modèles pour les citoyens les plus sévères et les plus vertueux. Et c'est sans doute pour cela que l'on a pu dire que l'honneur français s'était réfugié dans nos camps. Il m'est impossible de vous décrire les mœurs des soldats de cette époque, sinon en vous rapportant ce maître mot de La Tour d'Auvergne, qui était à la fois zélé et franc. Détaché de tout, comme Epaminondas, il refusa toujours toutes les gratifications et toutes les distinctions honorifiques. Il n'avait que cinq cents livres de revenu; c'était beaucoup, disait-il, pour un soldat sous les armes, et bien suffisant pour un homme qui se contentait

ann holl dounézounou hag ann holl zéresiou a énor. N'en doa nemert 500 Lur lévé : kalz oa, émezan, evit eur brezeliad dindan ann arméou, hag awalc'h évit eunn den ez em gontanté gand eul levr bennag enn he zistro pé solitud, a béré en doa atao unan enn amzer a vrezel, é kever he glézé. Eunn dervez eur c'hannad ar bobl dileured é kéver ann arméou, fier euz he velli hag euz he c'halloud a ginigé dezan he skoazel, hon haroz pehini a ioa neuzé er brasa diénez, a lavaraz dezan : galloudek braz meurbed oc'h-ta ; – heb mar, émé ar balc'h kannad ?<sup>3</sup> – Mad ! goulennit évid-oun... – Petra ?... Eur réjmand ? – Nann a respountaz ann den vuel Latour-d'Auvergn, eur ré voutou ler heb ken.

Her goulenn a rann diganéoc'h, den iaouang, ar re voutou ler-zé goulennet ével eur chraz vraz gand ann haroz-zé, hag hi ne ra ket mui a énor dezan éget ann holl rubanou ha gourizou a béré ez eo bet divezatoc'h goloet évit priz gwerz ho bro, ar ré hé c'houde displed. Bez eo ar gwir haroz euz ar Revolusion hag euz a Vreiz, pa-z'eo gwir, penaoz [peanoz] Moreau, siouaz [siaouz], n'en dévez ket gwezet her beza. Bez ez oa ivé gand reizoun hini va éontr, ha n'éhané d'he rei d'in evit skouer. N'em boa, siouaz, hévelidigez é bed ouch ann den braz-zé, nemerd enn he westl évit he vamm bro hag he garantez évit he nesa. Ansaou a rann memez n'em euz rezevet netra digant Doué a zeu d'am dishévelout diouc'h ann dud all. Koun em euz heb ken pénaoz enn hon divisiou a skolach par choarienn al Lear, é réat d'in tro-é tro sevensi ar roll a damaller hag a zifenner, ha pénaoz va c'hen-diskibled ez em blijé ouz va huala dré ar c'hargou énep-zé. Karoud a réat ouz va c'hlevet o vreutaad ann eil-tu hag égilé. Kemeret a riz va-unan gout da gement-zé, peurgedged evit roll ann difenner. Ar menoz euz eunn dinam tamalled, va énaoué ha va entanné, ha beza em boa neuzé, a lavarar, eur momanchou bennag à hélavar. Gwir eo ez-éann a wec'hiou d'ar palez évit studia ann dispac'hiou hag ar c'hefluskou [ar c'héfluskou] kaer a hélavar a Chapellier hag a Gohier, a béré ar chenta a dréméné évit or Sizéron, hag an eil évit ann Demostèn euz a Vreiz.

Meur a véac'h ivé oa bet choarzet euz va géfluskou dibaot ; hogen evit en em zifazia, ez em vragenn ô tispacha dirak va mellezour. À neubeut é [à] nébeut em boé eur prézek kaeroc'h hag eunn dispac'h bravoc'h. Dont a riz ivé akédus meurbed er réol, ha

3. Le point d'interrogation devrait être placé à la fin de la question de La Tour d'Auvergne.

de quelques livres pour meubler sa solitude : il en avait toujours un en temps de guerre, près de son sabre. Un jour un député du peuple dépêché aux armées, fier de son autorité et de son influence, lui proposait son appui. Notre héros, qui était alors dans le plus grand besoin, lui dit : – Vous êtes donc bien puissant ? – Certes ! répondit le présomptueux député. – Eh bien ! Demandez pour moi... – Quoi ?... Un régiment ? – Non, répondit le modeste La Tour d'Auvergne, juste une paire de souliers.

« Je vous le demande, jeune homme, ces souliers, demandés comme une grande faveur par notre héros, ne lui font-ils pas davantage honneur que tous les rubans et les écharpes dont ses indignes successeurs ont été ensuite couverts en récompense de la trahison de leur pays ? C'est lui, le véritable héros de la Révolution et de la Bretagne, puisque Moreau, hélas, n'a pas su l'être. C'était également, et à juste titre, celui de mon oncle et il ne cessait de me le donner en exemple. Je n'avais malheureusement aucune ressemblance avec ce grand homme, si ce n'est son dévouement envers sa mère patrie et son amour du prochain. Je reconnais même n'avoir rien reçu de Dieu qui puisse me distinguer des autres hommes. Je me rappelle seulement que pendant nos loisirs de collégiens, quand nous jouions au gendarme et au voleur, on me faisait tenir tour à tour les rôles du procureur et de l'avocat, et que mes condisciples se plaisaient à m'assujettir à ces fonctions contradictoires. On aimait m'entendre plaider de part et d'autre. Je pris moi-même goût à ce jeu, surtout au rôle d'avocat. La pensée d'un innocent accusé m'enflammait et m'enthousiasmait et j'avais alors, paraît-il, quelques moments d'éloquence. Il est vrai que j'allais parfois au palais pour étudier les discours et les beaux élans d'éloquence de Le Chapelier et de Gohier, dont le premier passait pour être notre Cicéron, le second pour être le Démosthène breton.

« Aussi a-t-on pu souvent rire de mes extraordinaires gesticulations ; mais pour me corriger je m'exerçais à faire les gestes devant mon miroir. J'acquis peu à peu une meilleure élocution et une gestuelle plus plaisante. Je devins aussi très attentif à la rhétorique et par ce moyen j'offrais moins de prise à mes adversaires, car j'en avais de terribles, qui me renvoyaient mes propres propos quand je devais plaider pour les deux parties. Ce divertissement puéril m'a été par la suite fort utile, chaque fois que j'ai été obligé de parler en public. On ne saurait trop cultiver cet art dans un régime parlementaire où il est toujours très profitable de savoir prendre la parole dans une assemblée

dré ann hent-zé é roenn nébeutoc'h a grog d'am énébourien, rak beza em boa ré estlamuz meurbed, ha péré am respouté dré va lavar va unan, p'am boa da vreutaad ann eil tu hag égilé. Ann ébat bugaleac'h-zé, a zo bet talvouduz braz d'in ac'houdevez, bewec'h ma unnn bet oblijet da gomz a c'houez. Ne helfet ket ré diorren ar skiand-zé dindan eur reñ parlamanter, é pehini ez eo atao talvoudek braz gouzout komz a-c'houez euz ann traou holleg, enn eunn [eur] doaré déréad hag eaz.

Va flégon en em zougé ivé da studia skiant ar rénadur ha ker kent ha ma oenn eur skoler é gwir, é kéméris ar reolliou man euz ar brudet braz Monteskiou, penaoz ar boblou a dlé, enn amzer a vrézel, en em ober ann eil d'égilé ann nébeuta droug galluz évit dont a benn euz ho dézo; hag enn hini a béoc'h, ar muia vad alluz évit kenderc'hel ho minounach. Evel-zé, hervez oun-mé, ne dlefet ket ober ar brezé d'ar ré n'hé gréa ket d'eomp. Hervez ar réoll-ze 'ta, é tléer [é tleuer] atao respeti ar gragez, ar vugalé, ar ré goz hag ar veleien. Rak-zé, nep gwastadur, preiz na moustr é bed ne dlé beza aotrét er brézel, memez pa-z'eo ar gear kéméret dre stourm, rak neuzé memez ne dléer skei gand ar c'hlézé nemerd ar ré a sko gand ar c'hlézé. Hogen neuzé ivé, évit gopraat ar stourmerien é karfenn ec'h appare'hantfé ann holl dreou a vrézel d'ar preizerien ével enn armé a vor.

Trechet gand ar c'helennaduresiou-zé, em boé ann eur vad da stabilia em chompagnunez eur reiz kenn akeduz ha n'am euz ket a évor em bé ranket rébécha, é pad ann daou vloaz kenta euz ar brézel, eunn dievesded heb ken, a énep ann urz vad pé reiz ar chompagnunez. Hogen a c'houdevez, pa géméraz ann démagoged pé ar gounnared plaz ann dud honest, ar reiz vrezeliég en em laoskaz enn eunn hévélep doaré m'en em wéliz aliez oblijet d'en em lakaat va unan é ged é tal d'or skoliou ar merched ha léandiou évit ho diwall hag ho mirout diouc'h ann torfédu ar ré mézusa. Va c'hundu a dennaz war-n'oun meur a rébec'h évit eur brézeliad a franz : ar soudarded am galvé dré choaperez ar Marc'hek republikan, ar Bayard révolusionner, ha ré all am galvé kren Kapuzin.

Evel ma ne wienn ket ann teutach enn dérou ar brézel, ha ma oenn kré braz em latin, é lojenn dré c'hoaz er presbitaliou, léandiou, ménéc'hiou, abattiou, hag enn eskoptiou é péré em euz rentet meur a beur servich ha gréat meur a viñoun braz. Koun em euz dreist pep tra pénaoz eunn dervez o veza kéméret va lojeiz é ti eunn Eskop pinvidik braz euz ann Almañ péhini en doa eunn nizez iaouank koant meurbed, ec'h arruiz just eno d'ann ampoent ma fellé da

au sujet des affaires publiques, correctement et avec aisance.

« Mon inclination me portait aussi à étudier l'art de la politique, et aussitôt que je fus étudiant en droit, j'empruntai les principes suivants à l'illustre Montesquieu : les peuples doivent en temps de guerre se faire le moins de mal possible pour accomplir leurs desseins; et en temps de paix, le plus de bien possible afin d'entretenir leur amitié. Ainsi selon moi ne devrait-on pas faire la guerre à ceux qui ne nous la font pas. Selon ce principe on doit par conséquent toujours respecter les femmes, les enfants, les vieillards et les prêtres. C'est pourquoi aucune destruction, aucun pillage ni vexation ne doivent être permis à la guerre, même s'agissant d'une ville prise de vive force, car même dans ce cas on ne doit frapper par le glaive que ceux qui frappent par le glaive. Mais alors je pense qu'il conviendrait également, afin de récompenser les combattants, que tout le matériel de guerre appartienne aux vainqueurs, comme dans la marine.

« Pénétré de ces enseignements, j'eus le bonheur d'établir dans ma compagnie une discipline si rigoureuse que je ne me souviens pas d'avoir dû blâmer, au cours des deux premières années de guerre, un seul manquement au bon ordre ou à la discipline de la compagnie. Mais par la suite, lorsque les démagogues, autrement dit les enrégés, prirent la place des hommes honnêtes, la discipline militaire se relâcha à un point tel que je me vis souvent contraint de monter moi-même la garde devant la porte d'écoles de filles ou de couvents pour les défendre et les protéger des crimes les plus ignobles. Ma conduite m'attira bien des reproches en tant que soldat français : les hommes m'appelaient par dérision le chevalier républicain, le Bayard révolutionnaire, et d'autres me nommaient carrément le capucin.

« Comme je ne connaissais pas l'allemand au début de la guerre et que j'étais très fort en latin, je logeais de préférence dans les presbytères, les couvents, les monastères, les abbayes et les évêchés dans lesquels j'ai rendu plusieurs services signalés et me suis fait nombre d'excellents amis. Je me souviens surtout qu'un jour, ayant pris mes quartiers chez un très riche évêque allemand qui avait une jeune nièce fort charmante, j'y arrivai juste au moment où des soldats déchaînés voulaient leur faire violence. Je fis usage de mon autorité pour leur ordonner de se calmer; et pour assurer mes ordres je commandai à mon inséparable compagnon d'aller rassembler ma compagnie en mon nom et lui dire de se rendre d'urgence à l'évêché. Mes menaces les apaisèrent et, l'ordre rétabli, l'Évêque, qui ne parvenait pas à se remettre de sa frayeur, ne sachant quel témoignage

soudarded diboellet ober violanz dezo : en em zervichoud a riz euz va galloud évit gourc'hémenni dezo choum trankil, hag évit kréaat va ursiou é kemenniz d'am heulier dirannuz, da vont euz va ferz da lakaat strolla va c'hompañnunez ha da lavaret dezi en em renta affo d'ann Eskopti. Va gourdrousou ho habaskaaz, hag ann urs reizet, ann Eskop péhini n'oa ket évit dont euz hé strobell, heb gouzout é pé doaré rei d'in testeni euz he anaoudegez vad, a vennaz kren d'in he nizez é priédelez. Trugarékaat a riz ar prélad, hag evit miret na zeujenn d'hen offanzi dré va dinac'h, é tanevelliz dezan va buez ha va dez[o]jou. Ah, aotrou ! Lavaraz hen din, ô sailla war dro va gouzouk ; chetu-a zé just ann den a fell d'in, hag hel lavarout a rann d'eoc'h adarré, va nizez a zo d'eoc'h mar c'hoantait. Goudé-zé ouz he gervel kerkent, é lavaraz din é latin pa he gwélaz ô tostaat. Evesait mat out-hi ; chetu-hi azé, chetu azé ann tenzor a vennann d'eoc'h : ne ket da veza disprizet, ha meur a brinz a Almagn ho deveuz hi goulennet ouz-in. Rusia a riz pa he gweliz, ha respond a riz d'ar prélad, pénaoz é gwirionez, ma na vijé ket dija gwestlet va chaloun, ne doa dirak va daoulagad eur é bed par d'ann hini da veza pried d'eur persounach ker kaer ha ker graziuz. Gwélet a réaz va embaraz, hag o tiouganí ar pez a ioa entré he éontr ha me, é vuschoarzas enn doaré ann dudiusa hag ann touellusa. Hé éontr a réaz dezi rusia d'hé zro, ô komz dézi euz ar mennadou en doa great d'in a ziaraog, hag ô rei dezi d'anaoud da be seurt den he c'hendileuré. Troublet ha mézuz eur pennad, é kéméraz prest goudé he graz vad hag he chalmou natural, hag é lavaraz din enn eunn touellusa doaré : E gwirionez, aotrou, ne hell ket va éontr ober din eur mennad hag a blichfé muoc'h d'am c'haloun, ha petra bennag ma livirit euz va gwenn a viskoaz, ne grédann ket ho défé biken va daou c'hartier ha trégont da rusia euz eur gwir marc'heg ével d'eoc'h. Evit holl respound é pokiz d'hé dourn, hag ho fédi a riz da aotrea d'in ho miñounach, oc'h ho asuri é lakéfenn atao ennhí ar brasa priz. Ar prélad mad am waskaz ouz he beultrin, hag a c'houdevez é tuiz da veza ar miñoun euz ann ti ével pa vijenn bet a viskoaz unan euz he vemprou ar ré vuia karet.

Hel lavaroud a rann heb avel mar doa va reoliou garventuz, va bévidigesiou ne doant ket nébeutoc'h garo, ha, siouaz, meur a weac'h em euz bet ann abek da wiria penaoz ez oant kalz gwelloc'h évit ré ann darn vuia euz ar chloer a hentenn, ha kouskoudé, kalz am euz gwelet épad va champannou.

Al laoskentez euz ar reiz brézelek, fazi kalz euz va genseurted,

de sa reconnaissance me donner, me proposa *illico* sa nièce comme épouse. Je remerciai le prélat et, pour ne pas risquer de l'offenser par mon refus, je lui exposai ma vie et mes projets. « Ah ! Monsieur, me dit-il en me sautant au cou, voilà justement l'homme qu'il me faut ; et je vous le répète : ma nièce est à vous si vous le désirez ». Puis, l'appelant sur-le-champ, il me dit en latin tandis qu'elle s'approchait : « Examinez-la bien ; c'est elle ; c'est le trésor que je vous offre. Elle n'est pas à dédaigner et plusieurs princes allemands me l'ont demandée. » Je rougis en la voyant et répondis au prélat qu'assurément, si mon cœur n'avait pas déjà été engagé, il n'y eût eu à mes yeux aucune félicité comparable à celle d'être l'époux d'une personne aussi belle et aussi gracieuse. Elle remarqua mon embarras et, devant ce qui se passait entre son oncle et moi, sourit de la façon la plus charmante et la plus séduisante. Son oncle la fit rougir à son tour en l'entretenant des propositions qu'il venait de me faire et en lui faisant savoir à quelle sorte d'homme il la destinait. Un instant troublée et confuse, elle retrouva bientôt sa sérénité et son charme naturels, et me dit de la façon la plus aimable : « En vérité, Monsieur, mon oncle ne saurait me faire une offre qui satisfasse davantage mon cœur, et quoi que vous disiez de ma lignée ancestrale, je ne pense pas que mes trente-deux quartiers aient jamais à rougir d'un authentique chevalier tel que vous. » Je baisai sa main en guise de réponse et les priaï de m'accorder leur amitié, leur affirmant que je lui attacherais toujours le plus grand prix. Le prélat me serra sur sa poitrine et je devins ensuite tout aussi ami de la maison que si j'avais été depuis toujours l'un de ses membres préférés.

« Je le dis sans vanité : si mes principes étaient stricts, mes mœurs n'étaient pas moins austères et j'ai hélas eu plus d'une fois l'occasion de constater qu'elles étaient bien meilleures que celles de la plupart des membres du clergé que je fréquentais ; j'en ai pourtant vu beaucoup durant mes campagnes.

« Le relâchement de la discipline militaire – erreur de nombre de mes collègues –, mes inflexibles principes, ma franchise à ce propos, nos revers, le désordre, tout enfin m'attira plusieurs querelles et, dégoûté du service, je n'attendais plus qu'une bonne occasion pour le quitter. La paix de Campo-Formio, obtenue grâce à l'autorité et au génie d'un jeune héros, dont cependant – soit dit en passant – je me suis toujours un peu méfié, me permit de réaliser mon projet. La République était reconnue, son territoire n'était pas seulement garanti, mais encore étendu à ses frontières naturelles, là où malgré

va réolliou digéflusk, va frankiz war ann abeg, hor drouzvésiou, ann dizurz, pep tra enn divez, a dennaz d'in meur a striv, ha displijet diouz ar servich, ne c'hédenn mui nemerd eunn abeg aotréz d'hé guitaat. Ar péoc'h a Gampo-formio great dré challoud ha ijin eunn haroz iaouang, a béhini kouskoudé, é bezet lavaret en eur dremen, ez ounn atao en em zifiziet eunn nebeut, a aotréz din da zevenni va dezó. Ar republig a ioa anavezet, he zalc'h a ioa nann hebken goarantised, hogen c'hoaz douget d'hé harzou natural, hag é pé lec'h enn desped an holl gevrédigiou euz ar broadou all oazuz, é renkor a bred pé zivezad he establisa, ken évit silvidigez ar franz ken évit péoc'h ar bed he-unan.

Treac'her an Itali ré iaouank choaz évit gelloud en em lakaad é penn ar blénadur a vennaz brezel Ejipt, hag a lekéaz ober eur brezel disléal, hag a zakrifiaz 40 mil den évit, ó chédal, lakaat komz anezan. Kement-zé ne doa nemerd choari eunn divrazer. Divezatoc'h arruet é pé lec'h ma fellé dezan, é sakrifiaz d'hé valc'h ha da eur chloar diwalchuz milioned euz he genseurded heb truez é bed évit eur vroad péhini en doa great kemend évit han, ha péhini ne choulenné digantan evit priz a gemend a wad hag à sakrifisiou a bep seurt, nemerd eunn nébeut a liberté, a frankiz, heb péré ar boblou ar ré vrudeta a zo ivé ar re reuzeudika.

Bonapart a zo heb mar ar brasa den a brezel a oé gwelet adalek Kézar bété vréman, hogen ivé ann divana hag ann digasa den é kever he nésa, ha péhini ne venné nemert ennan [*nemerent-han*] hé-unan. N'oa ket é gwirionez eur mac'her péhini en em blijé ó wasta he genseurded, hogen lavaret a vijé gréad a ioul pénaoz n'en doa netra a humen. He galoun, war ar poent-zé, hével ouc'h eur sklaseréz ne lékéa da redet dré he wazied nemerd frimm é lec'h ar gwad kalounuz-zé péhini ma n'hor doug da garret ha chérisa hon neza, da vihana da gaout truez ouz ho dizeuriou hag ho enkrésiou. Nann, Nann né veulann ket ar gwall digemer a zo bet gréat dezan enn he sklaverez, hogen évit servichout da ekzempl d'ar mac'herien euz ann amzer da zont, pa-z euz ez em gavet eur blener digaloun ha displed awalc'h évit sévenni enn he géver ar roll mezuz ouz a eur bac'her kriz, kavoud a rann ez eo kemend-sé eur seurt a zizro a justiz Doué, en devez armoded d'hé dro war ann douar ar méméz falagriez, ar méméz dizanaoudegez hag ar méméz ankounac'h euz ar gwiriou ar mui sakr é touez ar christénién, en doa hé-unan lékéat dindan he dreid, é kever kemend a dud reuseudik maro évit difenn ho vamm bro, ho frankiz hag ho libertéou. Ia den iaouank, reizoun hoc'h euz, Bonapart a ioa

toutes les coalitions des autres nations jalouses, il faudra tôt ou tard les rétablir, tant pour le salut de la France que pour la paix même du monde.

«Le vainqueur de l'Italie, trop jeune encore pour prendre la tête du gouvernement, imagine l'expédition d'Égypte, mène une guerre déloyale et sacrifie quarante mille hommes pour faire parler de lui, en attendant mieux. Tout cela n'était qu'ouvrage de débutant. Plus tard, parvenu là où il le voulait, il sacrifia à sa vanité et à une gloire insatiable des millions de ses semblables sans aucune pitié envers une nation qui avait tant fait pour lui et qui ne lui demandait comme dédommagement de tant de sang et de sacrifices de toutes sortes qu'un peu de la liberté, de la latitude, sans lesquelles les peuples les plus illustres sont aussi les plus malheureux.

«Bonaparte est dans doute le plus grand homme de guerre qu'on ait vu depuis César jusqu'à nos jours, mais aussi l'être le plus insensible et le plus indifférent à l'égard de son prochain, ne pensant qu'à lui-même. Ce n'était certes pas un tyran qui se plaisait à détruire ses semblables, mais on aurait dit volontiers qu'il n'avait rien d'humain. Son cœur, sur ce point semblable à une glacière, ne faisait circuler dans ses veines que du givre au lieu de ce sang généreux qui, s'il ne nous porte à aimer et chérir notre prochain, nous inspire au moins de la pitié pour ses malheurs et ses chagrins. Non, non, je n'approuve pas les mauvais traitements qu'il a subis pendant sa captivité, mais à titre d'exemple pour les tyrans des temps futurs, puisqu'il s'est trouvé un gouverneur assez lâche et vil pour jouer auprès de lui le méprisable rôle de cruel geôlier, je trouve que c'est une sorte de retour de la justice divine qu'il ait éprouvé à son tour sur la terre la même méchanceté, la même ingratitude et la même négligence des droits les plus sacrés parmi les chrétiens qu'il avait lui-même foulés aux pieds, au préjudice de tant de pauvres hommes morts pour défendre leur patrie, leur liberté et leurs droits. Oui, jeune homme, vous avez raison; Bonaparte était sans doute un homme supérieurement doué, mais il était aussi fort coupable, non pas tant encore de tout le mal qu'il nous a fait, ou dont il a été la cause, mais de tout le bien qu'il pouvait et qu'il devait nous prodiguer et qu'il n'a pas voulu accomplir à cause de son mauvais génie. Ah! Que lui importait le bonheur de la France s'il parvenait à se faire empereur et s'il réussissait à faire des rois à son gré! L'homme a osé dire à son neveu, le fils de son propre frère, qu'il avait lui-même fait roi, qu'en quelque position que sa politique et son intérêt pussent

heb mar eunn den skiantet braz hogen bez ez oa ivé eunn den kabluz meurbed, non paz kement choaz évit ann holl droug en deuz great deomp, pe bet kiriek, hogen abalamour d'ann holl vad a hellé hag a dlée da ober deomp, ha n'en deuz ket fellet dré he ijin fall. Ah! Pe vern d'eusded ar franz é teujé d'en em ober impalaer hag é teujé da ober rouanez diouz he c'hiz! Ann den en devez krédet lavaret d'hé niz, map he vreur propr, great roué ganthan he-unan pénaoz é pé stad bennag é teujé he bolitik hag he intérêt d'hé lakaat, he dléadou kenta oa enn he gever he-unan; ann eil e kéver ar franz, ha pénaoz he holl dléadou all, memez ar re é kéver ar bobliou ma c'haljé beza galvet da vlena eunn dervez, ne zeujent nemerd goudé ar ré é dlié dezan, he empalaer. Ann den-zé, émé-z-oun-mé, en deuz en em ziskulied he unan d'hon nized da zond ar ré bella, hag en deuz roet dré ar gomz-zé heb ken da anaoud ar gwéled euz he galoun : hounnez eo ar rogentez hé-unan, hennez eo ar Mé-zé seul-vui hegasoc'h ma sorti a chénou eur c'hrouadur euz ar Revolusion péhini en deuz mouged he vamm propr. Ah, den iaouank reuzeudik! ma na deu ar geriou sakr a vamm bro hag a frankiz da lakat ho kaloun da lammed enn ho kreiz ha da inspira d'eoc'h ann euz ouz ar mac'herien, dinachit ann hanoiou choueg a Chall hag a Vreizad; kit enn Turki d'en em ober mac'her pe sklaf, ha da veniga atao ar gouriz taguz ouz hoc'h hégarad aotrou!

Bonapart n'en devez biskoaz va zouellet. Aba ma lenniz he zisklériadur d'ann armé a Itali hag he embann brudet d'ar blénadur, em euz diouc'h-tu diouganet ann den. Admiret em euz he skiantchou brézélieg, hogen atao em euz difiziet euz he bolitik troidelluz. Ann espérianz é deuz prouvet em boa he varnet mad. Ra vijé plijet gant Doué é vijenn en em droumpet!.. Hel lavaroud a rann adarré, adal hé zivud, em euz heulied ha studiet heb ehana Bonapart, ha ne de ket ez em ziskouezet den, evel m'am euz hél lavaret huelloc'h, ker kriz evel ma-z'eo plijet hel lavaret. Ne doa ket ker buanek memez, ével m'en devez aliez diskouezet beza. Pep tra a oa eur jed ganthan, ha faéa a réa ann dud mui évit n'ho c'hasac. Divanuz ha dibreder war ho stad gant m'ach heulc'hent he iouliou, ha lavaret a réa neat ô komz ouz ann dud kadarn euz he arméou, kémend zé ha kement-man a wasien em euz da zispiñ bep bloaz! Ar faé-zé euz ann dud, displeded ré karg ha souez ar bobl évit han ô devez mui skoaziet da sklaverez ar franz ha noazet da wallaen euz hor frankisiou éget ann holl gasoni ha droug ioul ann Ultraed a énep hol lezennou ha gwiriou nevez, hag red eo bet kaout ann holl nerz a spéréd ha ioul vad a Loiz 18, évit ho c'henderc'hel hag évit hor redia d'ho frijout; rag al Largenté

le placer, ses premiers devoirs étaient envers lui-même; les seconds envers la France, et que tous ses autres devoirs, même ceux envers les populations qu'il pouvait être conduit à gouverner un jour, ne venaient qu'après ceux qu'il lui devait à lui, son empereur. Cet homme, dis-je, s'est lui-même dénoncé à nos neveux pour les siècles des siècles et a dévoilé par ces seules paroles le fond de son cœur: c'est l'arrogance même, c'est le Moi, d'autant plus haïssable qu'il s'exprime par la bouche d'un enfant de la Révolution qui a étranglé sa propre mère. Ah! Malheureux jeune homme, si les mots sacrés de patrie et de liberté ne font pas battre votre cœur dans votre poitrine et ne vous inspirent pas la haine des tyrans, renoncez aux doux noms de Français et de Breton; allez en Turquie vous faire tyran ou esclave et bénir perpétuellement la laisse étrangleuse de votre aimable maître!

«Bonaparte ne m'a jamais ébloui. Depuis le jour où je lus sa proclamation à l'armée d'Italie et sa célèbre adresse au gouvernement, j'ai tout de suite percé l'homme à jour. J'ai admiré son génie militaire, mais je me suis toujours méfié de sa politique retorse. L'expérience a prouvé que je l'avais bien jugé. Plût à Dieu que je me fusse trompé! Je l'affirme encore, j'ai suivi et étudié Bonaparte sans interruption depuis ses débuts, et il ne s'est pas montré, comme je l'ai dit plus haut, aussi cruel qu'on s'est plu à le dire. Il n'était même pas aussi emporté qu'il a souvent paru l'être. Pour lui tout était calcul et il méprisait les hommes plus qu'il ne les haïssait. Indifférent et insensible à leur sort tant qu'ils obéissaient à ses volontés, il disait même tout net, s'adressant aux braves de ses armées: «j'ai tant et tant de sujets à dépenser chaque année!» Ce mépris des hommes, l'ignominie des responsables et l'aveuglement du peuple à son endroit ont davantage contribué à l'esclavage de la France et nuï aux progrès de nos libertés que toute la haine et l'animosité des ultras envers nos lois et droits nouveaux, et il a fallu disposer de toute la force de caractère et de toute la bienveillance de Louis XVIII pour les maintenir et nous forcer à les apprécier; car les libéraux eux-mêmes, qui crient si fort aujourd'hui, ne leur étaient d'abord pas favorables et les partisans de Bonaparte partageaient sur ce point l'opinion des ultras, autrement dits enragés: la seule différence qui existait entre eux était que ces derniers, en vrais courtisans, se tournaient à nouveau vers le levant, tandis que les autres, comme de nouveaux anoblis et par un reste de mauvaises habitudes, regardaient encore du côté du couchant; mais leur aspiration commune était d'avoir un maître absolu, et on les aurait vus porter encore les mêmes livrées et se mêler dans les

ho-unan, péré a gri ker kré hirio, né oant ket douget évit ho da genta, ha kévrennéien Bonapart a venné war gément-zé ével ann Ultraed [Ultraed] pé gounnared : ann dishevellidigez heb ken a ioa entrézo, oa pénaoz ar ré man, ével gwir lubaned en em droé a nevez war-zu ar sao-héol, endra ma sellé choaz ar ré all, é kiz tuchentil nevez ha dré eunn dilerch a voasiou fall, ouc'h kostez ar c'huz-héol; hogen ho ménoz a-unan a ioa da gaout eur mestr gronz, ha gwelet é vijent bet a nevez ô tougen ar memez liffréou ha kemesket er memez kamprou a-ziaraog ével a ziagent. Hogen, kuitaomp ar sujet trist-man, ha distroomp d'am histor.

Distroet é touez va zud é kerzenn euz eunn eurusded klok. Tad oann da zaou krouadur karadeg, eur map hag eur verc'h. Va fried aïoa ar wella hag ann ténera euz ar priéjou. Bez ez oa é kevret, kun, hégarad, karantezuz ha doujuz, ha pell diouz c'hoantaat beza mestrez ha digabestr ével ann holl gragez euz ann amzer brézand, é kavenn er c'hontrol, n'en em brizé ket dellezuz awalch da veza va eil ha va farez. Attribui a réann he c'harantez doujuz-zé d'ann anaoudegez a béhini ne skuizé kamed ô rei diñ ann desteni enn disterra abeg. Eunn dervez é riz dezi rébechou téner war gément-zé, hag é liviriz dezi pénaoz é c'hoantaienn ivé dléoud eun dra bennag d'ar garantez. Ah! aotrou G...! respountaz hi diñ mé; chouï eo ann dizanaoudéka euz ann dud, rak mé ho kar euz ann holl galloudou euz va éné, ha m'em euz eur rebec'h bennag da ober din war ar poent-zé. eo, martezé da gaout ré a garantez evit d'eoc'h. War gément-zé é pokaz din, en eur lavaret din, peoc'h war gément-sé, va miñoun, rak ne anavezann fin é bed d'am c'harantez évidot, hag aliez é c'houlennann pardoun ouz Doué euz eur garantez ker braz évidot; hogen pa vennann penaoz ann objet euz va holl azeulidigez, eo va dasprener, va fried, tad va bugalé, é sortiann ouz va zibedi choaz leunoc'h a garantez évidot. Doué a lenn em c'haloun, hag a bardoun din, heb mar, va zénéridigez zibaot.

Gao hoc'h euz-ta, a lavaraz-hi d'in goudé, en eur choarzin, oc'h ober diñ eunn hêvélep rébechou : eur pried fur ha poell ne dlé ket klag anaout gwander hé c'hrég, memez dreizan, nag hou-man ho rei dézan da anaoud. Eur c'hreg glan a dlé rusia atao euz hé gwander braz, memez évit he fried, hag ével-sé, choaz eur wéac'h, péoc'h évit biken war kement-zé.

Déol ha karantezuz é karé kalz lennadur ar Vibl, ha bez é doa, a grédann, eur gwander évit Rachel. Enn hor miñonac'h, he galvann aliez dré ann hano [zé], hogen hen dinac'h a réa atao, er eur lavaret ne doa na ken déol, ker mad, ker koant na peurgedged ker gouzanvuz hag

mêmes antichambres qu'auparavant. Mais abandonnons ce triste sujet et revenons à mon histoire.

« Revenu parmi les miens, je jouissais d'un bonheur parfait. J'étais le père de deux adorables enfants, un fils et une fille. Mon épouse était la meilleure et la plus tendre des femmes. Elle était tout à la fois douce, aimable, affectueuse et soumise; et, loin d'aspirer à être maîtresse et libre comme toutes les femmes à présent, je constatais qu'au contraire elle ne s'estimait pas assez digne pour être ma compagne et mon égale. J'attribuais cet amour respectueux à la reconnaissance qu'elle ne cessait de me témoigner à la moindre occasion. Je lui en fis un jour le tendre reproche et lui dis que je désirais aussi devoir quelque chose à l'amour. « Ah! Monsieur G..., me répondit-elle, vous êtes le plus ingrat des hommes, car je vous aime de toutes les forces de mon âme; et si j'ai quelque reproche à me faire sur ce point, c'est peut-être d'avoir trop d'amour pour vous. » Là-dessus elle m'embrassa en me disant : « Il suffit, mon ami, car mon amour pour toi est infini et je demande souvent pardon à Dieu de tant t'aimer; mais lorsque je pense que l'objet de toute mon adoration est mon sauveur, mon époux, le père de mes enfants, je ressors de mon oratoire encore plus empli d'amour pour toi. Dieu lit dans mon cœur, et sans doute me pardonne-t-il mon excessive tendresse.

« Vous avez donc tort, me dit-elle ensuite en riant, de me faire de tels reproches : un époux prudent et avisé ne doit pas chercher à connaître les faiblesses de sa femme, même s'il en est la cause, ni elle les lui laisser voir. Une femme vertueuse doit toujours rougir de sa passion, même envers son époux. Aussi, une fois encore, silence à jamais sur tout cela! »

« Pieuse et charitable, elle aimait beaucoup lire la Bible et avait, je crois, un penchant pour Rachel. Je lui donnais souvent ce nom dans notre intimité, mais elle le refusait toujours en disant qu'elle n'était ni aussi pieuse, ni aussi bonne, ni aussi jolie, ni surtout aussi tolérante qu'elle; qu'il y avait aussi quelque chose qu'elle ne pardonnerait jamais mais que, par bonheur, Dieu avait consenti à secourir les tendres cœurs des pauvres femmes en défendant d'épouser deux sœurs ainsi que le remariage ou l'adultère. Telle fut la seule badinerie de cette sorte de toutes nos conversations intimes. Jamais non plus il n'y eut de femme plus chaste et plus vertueuse : elle était la pureté et la décence mêmes. Quelle grâce et quelle élégance dans tout son maintien! Quel charme et quelle douceur dans son apparence! Quelle bonté et quelle gentillesse dans son accueil et dans ses paroles!

hi : penaoz ez ioa ivé eunn dra bennag ne bardouché biken, hogen pénaoz, dré eur-vad, Doué a ioa deud da skoazell ar c'halounou tener euz ar gragez geiz en eur zifenn démézi d'ann diou choar hag ann asdimézi pé ann avoultriez. Henez eo ann drujérec'h hebken euz ar fezoun-zé, a gemend é deffé lavaret enn hor partikulier. Ne oé biskoaz ivé greg glanoc'h na vertuzuzoc'h : ar glanded hag ann déréadigez ho-unan oa. Pebez graz ha pebez sevennidigez enn he holl zalc'h ! Pe bez touellidigez ha pé bez kunvelez enn he gweled ! Pé bez madelez ha pébez hégaradded enn he digemer hag enn he c'homziou ! Ar vouse'hoarz a ioa atao war he muzellou, ha ne wié nac'ha netra. Sevenn ha karantezuz [*karantezu*] é kever ann holl, ne anaienn énébour é bed dezi. Allaz ! ma-z-eo divezatoc'h kouezed merzerez euz ann hérési mézuz, da vihana ne deuz rebech é bed da ober dézi hé-unan, ével m'her gwellimp aman war lerc'h.

Reusiou ar vam bro, az-oberiou ar brezelioù a zeuaz a-nevez da reustla hon éurusted, hag am galvaz d'ann armé. Ar weac'h man ez-iz da hini ann [*enn*] Itali gant ar jénéral Moreau, da behini é oann deud miñoun adarré. Prest goudé oé lammet digantan ar gemmenadurez, pehini oé roet da Joubert. Indiñnet é oenn euz eunn hévélep dizanaoudégez hag a zinerz a berz ar blénadur, rag anaoud a réann pénaoz ar jénéral, pell diouz beza great netra a heljé tenna warnezan eunn hevelep droug-chraz, a zellité, er c'hontroll ann anaoudégez holl dré he zistag diouz pep-tra hag he westl évit mad ar Stad. Moreau, er c'hontrol, habasg ha poell a choumaz enn armé évit skoazia dré he guzuliou ar jénéral iaouank lakéat enn he léac'h, ha pé hini a brédérié eur stourm braz dindan nebeud a zevesiou, pehini, é gwirionez, a oé roet heb dalé goudé, hag é pé hini ar viktor ével hé-unan kouroused ouz-omp évit beza dilemmet he miñoun, a oé énep d'imp : Moreau kouskoudé en em gannaz enni evel eur gwir soudard. Joubert a oé lazed ha Moreau a asgemeraz ar gourc'hemen euz ann armé ével pa na vijé ket bet diblazet, hag ével pa en divijé he unan kollet emgann. Ansao a rann n'her gwéliz biskoaz brasoc'h évit enn deiz-zé. Henez eo heb mar ar gaera peur-ober euz he vuez, hag ann hini pe hini hen tosta muia ouz ann harozed koz gant péré e oamp touellet ; ével-zé ivé ne oa nemerd eur c'hri a zouez hag a estlamm enn armé holl. Ac'houdevez em euz gwezet dré unan euz ar c'hannaded karget dré berz [*dré bez*] kuzul ar c'hozidi da redia ar blénadur da chas kuit daou euz he memprou ha da lakaat Joubert el léac'h Moreau, pénaoz d'ar c'hélu a emgann a Novi hag a ober kaer a Voreau, é oant holl zouezet gantan, ha pénaoz karget da skriva al

Le sourire ne quittait pas ses lèvres et elle ne savait rien refuser. Courtoise et bienveillante envers tous, je ne lui connaissais aucun ennemi. Hélas ! Si elle a péri plus tard martyre de l'ignoble jalousie, il n'y a assurément rien à lui reprocher personnellement, ainsi que nous le verrons par la suite.

« Les malheurs de la patrie, les conséquences des guerres vinrent à nouveau détruire notre bonheur et me rappelèrent à l'armée. Je rejoignis cette fois celle d'Italie et le général Moreau, avec lequel je m'étais réconcilié. Peu de temps après, on lui en retira le commandement, qui fut confié à Joubert. Je fus indigné d'une telle preuve d'ingratitude et de faiblesse de la part du gouvernement, car je savais fort bien que le général, loin d'avoir fait quoi que ce soit qui pût lui faire encourir une telle disgrâce, méritait au contraire son entière reconnaissance par son désintéressement et son dévouement au bien de l'État. Moreau, au contraire, serein et raisonnable, resta à l'armée pour seconder de ses conseils le jeune général qui l'avait remplacé et qui préparait une grande bataille pour les jours suivants ; celle-ci fut effectivement livrée très peu de temps après et la victoire, comme courroucée elle aussi contre nous de l'avoir privée de son ami, s'y montra contraire. Moreau s'y battit cependant en vrai soldat. Joubert fut tué et Moreau reprit le commandement de l'armée comme s'il n'avait pas été destitué et comme s'il avait lui-même perdu la bataille. J'avoue que je ne le vis jamais plus magnanime que ce jour-là. Ce fut sans aucun doute le plus bel acte de son existence, celui qui le rapproche le plus des héros antiques dont nous étions entichés ; aussi n'y eut-il qu'un cri d'étonnement et d'admiration dans l'armée entière. J'ai appris ensuite de la bouche de l'un des députés chargés au nom du Conseil des Anciens d'obliger le gouvernement à renvoyer deux de ses membres et à remplacer Moreau par Joubert, que le rapport de la bataille de Novi et des exploits de Moreau stupéfia tout le monde et que, chargé de rédiger la lettre de félicitations que lui adressait à ce sujet le Conseil des Anciens, il fut si ému par la grandeur de son âme que tout l'enthousiasme que méritait assurément un tel exploit réveilla le sien, qu'il ne vit plus en Moreau qu'un héros ressuscité d'entre les Grecs et les Romains, et que, son style se ressentant de son émotion, le général dut être satisfait de la lettre et y trouver une réparation de la déloyauté et du dédain dont on avait fait preuve à son égard. Moreau, me dit ce député, était dès lors devenu mon idéal d'homme et quand il trahit je vis sa mort comme un amoureux fou voit sa maîtresse chérie en dépit de sa perfidie.

lizer a gen-levenez a skrivé dezan war kement-zé kuzul ar chosidi, e oa ken touellet gant brazder he éné ma teuz ann holl tan péhini heb mar a dlié ispirout eunn ober ker kaer, oc'h énaoui d'hé dro he hini, ne welaz mui é Moreau nemerd eunn haroz daskoret euz ar Grezianed hag euz ar Romaned, ha pénaoz he stil ô santoud euz he douellidigez, ar jénéral-ze en deux dléet beza kountant ouz he lizer, ha kaout enghan eunn dic'haou d'ann disléalded hag ann disméganz a ioa great dezan. À c'houdevez, émé ar channad-man, Moreau a ioa deut da veza va den dreist ar re all, ha pa drubardaz, é weliz he varo ével ma well eunn amourouz touellet he vestrez karet enn despet he disléalded.

Enn divez, ann dizeuriou a wasté ar franz a baouéaz hag heb arvar deziou kaer a dlié luc'ha anevez war hor mam bro, pa zeuz ann Donkadur oazuz euz hon eurusded da zigas Bonapart d'ar gear, ann hini hebken euz ann holl c'hrouadurien euz ar Republik gréat évit he mac'ha hag he c'has da-get, goudé beza da genta kontribuet d'he gloar ha d'hé galloud. Evel m'am euz hel lavarret huelloc'h, krouadur dizanaoudeg, é tiffammaz kaloun he vamm.

Dré zizeur évit Moreau en em gaoud a réaz é Pariz par erruaz enghi Bonapart, ha bez en doé, daoust he venosiou he unan, ar gwander dhé skoazia enn he vahomerez. Bez en doé memez ann displedded, rak red eo gervel ann traou dré ho hano, da lakaat ha da zival, enn ho falez, é kiz prizounerien, ann daou vlener hebken choumet léal, hag a béré, enn énep, é tléé sevensi gant striv ann ursiou. Evel-zé-ivé, Gohier he vinoun koz, buanekeg gand eunn hévélep displedded, hen argadaz enn doaré ar rusta ô lavarout dezan : Ne ket eunn dragoun aour stéréded a dlefac'h da zougen ouz ho klézé, hogen eur stropad alc'houésiou [*alc'housiou*] eo.

Ar choumsiou-zé péré a oé diouc'h-tu danevelet d'in, a rannaz va c'haloun, hag a réaz diñ lenva ével eur c'hrouadur hag am divameinaz évit biken diouz Moreau; hag ac'houdevez ne wéliz mui enghan nemerd eunn den gwan hag eur benvek displedded euz ar vac'herez he vamm bro. Rusia a réann nann hebken évit beza he admiret, hogen choaz évit beza bet évit han eur garantez persounal, hag é va buanegez é torriz gant hast pep éréadur gant-han.

Ann diveza idol eo da béhini em euz sakrifiet. Bed em euz é gwirionez kalz a zizeuriou em buez, hogen n'em-euz biskoaz santet hini henvel ouc'h ann hini a réaz din arnodi ann ober-zé a Voreau. Dré eur vad évit-han, ar stourm braz a Hohenlinden a arruaz prest goudé da asvleunia he gurunen gwenvet ha da lakaat ankounac'haat he vez tréménét.

«Les malheurs qui ruinaient la France cessèrent enfin et nous ne doutions pas que de beaux jours brilleraient à nouveau sur notre patrie, lorsqu'un sort jaloux de notre bonheur nous ramena Bonaparte, le seul de tous les enfants de la République qui était destiné à l'opprimer et l'anéantir, après avoir d'abord contribué à sa gloire et à sa puissance. Comme je vous l'ai dit plus haut, fils ingrat, il déchira le cœur de sa mère.

«Par malchance pour lui, Moreau se trouvait à Paris quand Bonaparte y arriva, et il eut la faiblesse, en dépit de ses propres opinions, de le seconder dans son coup de force. Il eut même l'ignominie, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, de consigner et de faire garder dans leur palais, comme prisonniers, les deux seuls ministres restés loyaux, dont il devait au contraire exécuter les ordres avec zèle. C'est pourquoi Gohier, son vieil ami, irrité d'une telle félonie, l'apostropha de la manière la plus rude en lui disant : «Ce n'est pas une dragonne d'or étoilée que vous devriez porter à votre glaive, mais un trousseau de clés !»

«Ces paroles, qui me furent immédiatement rapportées, me brisèrent le cœur, me firent pleurer comme un petit enfant et me désenchantèrent pour toujours de Moreau; je ne vis plus en lui par la suite qu'un être faible et un vil instrument de l'oppression de sa patrie. Je ne rougissais pas seulement de l'avoir admiré, mais aussi d'avoir éprouvé pour lui une amitié personnelle; et dans ma colère je rompis en hâte toute relation avec lui.

«Il est la dernière idole à laquelle j'aie sacrifié. J'ai eu en vérité bien des malheurs dans ma vie, mais je n'en ai jamais ressenti aucun comme celui que me causa le fait d'être le témoin de cet acte de Moreau. Par bonheur pour lui, la grande bataille de Hohenlinden vint peu après reflourir sa couronne fanée et faire oublier sa honte passée.

«La conspiration de Pichegru et ses rencontres avec Cadoudal vinrent une nouvelle fois jeter sur lui le discrédit. Le souvenir de sa gloire était cependant si vif encore que tous les cœurs généreux compatirent avec lui à la pensée des malheurs qui le menaçaient; et le tyran, l'impitoyable tyran de sa patrie n'osa pas, malgré toute sa jalousie, se défaire de son rival.

«Moi-même, oubliant toute haine, j'accourus à Paris à la première nouvelle de son arrestation pour tenter de le sauver et lui être utile ou au moins pour le voir une fois encore avant qu'il ne tombe victime de la plus noire des trahisons. Car, le connaissant comme je le connaissais, je ne pouvais croire à sa culpabilité. Bon et faible, on lui avait tendu un

Irien Pichégru, hag he emwellou gant Kadoudal a zeuaz a nevez da deurel tamal war-nézan. Kouskoudé, ar c'houn euz he c'hloar a ioa c'hoaz ker kré ha ma lékéaz da domma ann holl galonou largentuz enn he géver d'ar vénoz euz ann dizeuriou a béré é oé gourdrouzet, hag ar mac'her, ar mac'her didruez euz he vamm bro, ne grédaz ket, daoust he holl warizi en em dizober diouz he géféer.

Me va-unan, oc'h ankounac'haat holl kasoni, é rédiz da Bariz d'ar vrud genta euz he vac'herez évit klag he zavetei, ha béza talvoudek dezan, pe da vihana d'hé welet eur wéac'h c'hoaz kent ma kouezo merzer euz ann dua trubardérez; rag, ouz he anaoud ével m'her gréann, ne hellenn ket krédi d'hé dorfed. Mad ha gwan, antelled oa lindagou dezan, hag en em lézet a reaz da goueza enno, chétu éno holl. Deut da veza reuzeudik, karantez ann holl franzisien, ével va hini, a oé évit-han a nevez, ha ne deuz nep a azaouez ne destinent dézan enn he zizeur. Pa arrüiz é Pariz, ez em rentiz enn ti ar jénéral Lecourbe, ar miñoun stard ha léal-zé da Voreau; mond a reann bemdez dré he urz d'ann dalc'hiou ar varn karget d'hé varna; test oann euz ar resped a ziskouezé dezan he ward hé-unan; renta kount a réann a bep tra d'ar jénéral Lekourb, pé hini, eunn dervez, heb kuzulia nemerd he vinounach hebken évit he benn koz jénéral, a zortiaz en eur rédet, hag en eur lavaret d'in mont d'hé heul da di ar jénéral Moreau; goulén a ra he vap, hé géméret a ra heb lavaret gaer, ha redat a ra ganthan d'ann tribunal. Pep hini a ro plaz d'comp war ma tostaimp. Arrued é kreiz ann dribunal, é sao ar c'hrouadur war he zivréc'h, hag ô krial enn eunn taol kount, gand eur vouez kré hag estlammus: Soudarded, émézan, chétu aman map ho penn jénéral! D'ann dispac'h subit man, kemend ha ma ioa a dud a vrézel er sall a zavaz enn ho za enn eunn taol hag a brézand ann armiou dezan, hag er memez amzer eur vrud meuleuduz a red dré ann holl oditor. Ann ober a oé ken estonnuz, hag ann tanijen a ioa ker braz neuzé enn he géver, ma-z-co gwir pénaoz m'en divijé Moreau lavaret ann disterra gaer, ann dribunal a vijé bet dismanted hag ar brizounerien dié[réd], ar varmerien a gréné war ho c'hador, hag ar gward lakeet d'ho difenn ha da virout ar brizounerien a guzulié daoulagad Moreau évit ho c'has d'ho zro d'ar bac'h enn he bac'h; hogen Moreau kré euz he zinam a choumaz sioul, hag hen hebken oé ann hini ne zeblantaz kaout perz é bed enn dispac'h man. E jénéral, hag é pad ann holl vreujou, ec'h ispiré kemend a resped, pégement bennag m'édo war bank ann tamalled, ma teué ann archerrien a ioa lekeat d'he zival, da zevel enn ho za gantan, ho fenn dizolo, andra ma respounté d'ar goulennou a reat out-han.

piège et il s'y était laissé prendre, voilà tout. Tombé dans le malheur, il retrouvait l'amour de tous les Français, y compris le mien, et il n'est d'égards qu'ils ne lui témoignassent dans sa déchéance. Lorsque j'arrivai à Paris, je me rendis chez le général Lecourbe, l'ami fidèle et loyal de Moreau. J'allais chaque jour sur son ordre aux séances du tribunal chargé de le juger. Je fus le témoin du respect que lui témoignaient jusqu'à ses gardiens; je rendais compte de tout au général Lecourbe qui, un jour, n'écoutant que son amitié pour son ancien général en chef, sortit en courant et en me disant de le suivre chez le général Moreau; il demande son fils; il le prend sans dire mot et il l'emmène en courant au tribunal. Chacun s'écarte à notre approche. Arrivé au milieu du tribunal, il brandit l'enfant et, s'écriant soudain d'une voix puissante et stupéfiante: «Soldats, dit-il, voici le fils de votre général en chef!» À ce soudain éclat, tout ce qu'il y avait de militaires dans la salle se dressa<sup>12</sup> comme un seul homme et lui présente les armes, tandis qu'un murmure d'approbation court dans toute l'assistance. Cet acte fut si surprenant et l'enthousiasme qu'il provoqua en sa faveur fut ensuite si grand qu'il est certain que si Moreau avait prononcé le moindre mot, le tribunal aurait été dispersé et les prisonniers libérés. Les juges tremblaient sur leur siège et les gardes placés pour les protéger et surveiller les prisonniers consultaient le regard de Moreau pour savoir s'ils devaient les enfermer à leur tour dans sa prison. Mais Moreau, fort de son innocence, resta silencieux et resta le seul à sembler ne prendre aucune part à ce désordre. D'une manière générale, et pendant tout le procès, il inspirait tant de respect, quoique assis au banc des accusés, que les gendarmes chargés de le surveiller se levaient en même temps que lui, tête découverte, quand il répondait aux questions qu'on lui posait.

«Trois assassins du roi martyr siégeaient à ce tribunal, mais on y comptait aussi de belles âmes; en témoigne la magnifique réponse du juge Clavier à l'avocat général qui lui jurait qu'on aurait de l'indulgence pour Moreau si seulement ils acceptaient de le déclarer coupable: «Et qui nous pardonnera, à nous?» dit-il.

«Les regards de toute l'assistance ne quittèrent pas un seul instant le vainqueur de Hohenlinden, et j'avais vu avec plaisir le trop célèbre procureur général, Merlin de Douai, se torturer l'esprit en

12. La traduction respecte les changements de temps de l'auteur.

Tri muntret d'ar roué merzer a oa enn Tribunal-zé, hogen bez ez oa ennan ivé éneou kaer : test, ar respound kaer euz ar barner Klavier d'ar breutaer jénéral, péhini a doué dezan pénaoz é vijé distaolet da Voreau ma karchéent diskleria hebken pénaoz é oé kabluze. – ha piou a zistaolo d'imp-ni, émezan ?

Daoulagad ann holl arvestidi ne guittajont ket eur momand heb ken diwar trec'her a Hohenlinden, ha gwelet em boa gant plijadur pénaoz Merlin a Zouai, ar prokuler jénéral ré vrudet, a vourrévié enn aner he spéréd évit gwévi pe da vihana displiva loré Moreau, hag ar reiz holleg, ar bezant moral-zé, atao tréac'h d'ann iriennou ha d'ar véli, a gavé, enn énep, ar prouidigeziou euz he zinamded hag euz he enor enn diskuladereziou a béré é kredet noazout dhé hano mad. Hogen, divezatoc'h, eunn drubarderez c'hoaz gwasoc'h en em gargaz euz he vanjan, hag abarz koueza he-unan, Napoléon hen gwelaz ô koueza mastred ha displéted évit birviken. Lazet eo bet gand eur voulet a Franz en em ganna à enep he vro!!!

Aotreit din aman, aotrounez, d'en em astenn eunn nebeut war he benn : hor brudeta kenvroad, ha dellézout a ra é rafet ann holl c'halluz nann évit hé zidamal pé he wenna, he dorfed a zo ré vraz évit-zé, hogen évit he vihanakaat en eur rei d'anaout pénaoz ar garantez évidomp hon-unan, pé ambition pé eur ioul direized [direuzed] évit ar c'halloud ar véli ne doa perz ébed é kement-zé.

Anavezet mad em euz ar jénéral ha goud a rann dré ekzpérianz pénaoz ne oa biskoaz kaloun ken gwestlet na ken karantezuz évid he vro, hogen anaoud a rann ivé he holl wander, ha gouzoud a rann choaz pe gen hirézuz hag ambisiuz oa he c'hreg, ha peurgedged he vamm gaer. Enésiadez, ével ann impalaérez, ne hellé ket gouzanvi ann eurusded vraz euz he c'hévézerez na pardonna d'ann impalaer he wazoni kuzet ouz he fried. Moreau, enn enep, mad, kalounuz, a admiré he géverer euruz hag a wié renta justiz d'hé skianchou zibaot. Meur a wéac'h ounn bet test euz strivou ar priejou war ann abeg-zé, ha ne deuz ket a gunuc'hou a béré ne deujé d'hé charga, peurgedged pa vezé bet a-ziaraog atizet gand he mamm-gaer diboell. Moreau a garé stard he vro, ha skuilled en divijé a galoun vad ar bérad diveza euz he wad évit hé welet euruz ha frank, hag ével-zé ne de ket souezuz pénaoz enn divez skuiz euz ar rebec'hou broudéz euz he c'hreg hag he vamm gaer, hag atized a bep-tu, évé enn divez, en em lezet touella gant komziou kaer he viñouned koz ha ré ar rouanez unvanied, mar d'é gwir, ével m'hel lavaraz, pénaoz Bernadot, en em gargaz d'hé dreac'ha ô toui dezan ne vijé great nétra é bed a énep

vain pour flétrir, ou au moins ternir les lauriers de Moreau ; et le sens commun, cette entité morale toujours victorieuse des conspirations et du pouvoir, trouvait au contraire les preuves de son innocence et de son honneur dans les révélations grâce auxquelles on pensait nuire à sa réputation. Mais plus tard une trahison encore pire se chargea de sa<sup>13</sup> vengeance ; et avant sa propre chute, Napoléon le<sup>14</sup> vit tomber, souillé et avili pour toujours. Il fut tué par un boulet français en se battant contre son pays!!!

« Permettez-moi ici, Messieurs, de m'étendre un peu à son propos : notre compatriote le plus célèbre mérite vraiment que l'on fasse tout ce qui est possible, non pas pour l'innocenter ou le blanchir – son crime est trop grand pour cela – mais pour l'atténuer<sup>15</sup> en remarquant que la vanité ou l'ambition, autrement dit un désir immodéré de l'exercice du pouvoir, n'avait aucune part dans cette affaire.

« J'ai bien connu le général et je sais d'expérience qu'il n'y eut jamais cœur plus dévoué ni plus attaché à son pays, mais je sais aussi toute sa faiblesse, et je sais encore combien sa femme était impatiente et ambitieuse, et plus encore sa belle-mère. Créole comme l'impératrice, elle ne pouvait souffrir la brillante réussite de sa rivale ni pardonner à l'empereur sa jalousie secrète envers son époux. Moreau, au contraire, bon, généreux, admirait son heureux rival et savait rendre justice à son extraordinaire génie. J'ai été plusieurs fois le témoin de querelles conjugales à ce propos, et il n'y avait de reproche dont elle ne l'accablât, surtout quand elle avait été auparavant excitée par l'extravagante belle-mère. Moreau aimait vraiment son pays et aurait volontiers versé la dernière goutte de son sang pour le voir libre et heureux ; aussi n'est-il pas surprenant qu'à la fin, lassé par les amers reproches de sa femme et de sa belle-mère, aiguillonné de toutes parts, il se soit finalement laissé aveugler par les beaux discours de ses vieux amis (et par ceux des rois coalisés) s'il est vrai, comme il l'a affirmé, que c'est Bernadotte qui se chargea de le convaincre en lui jurant qu'on ne toucherait pas aux frontières naturelles de la France et qu'on la laisserait libre d'adopter le régime politique de son choix. Ce fut donc de sa part davantage erreur que malignité. Quoi qu'il en soit, il se rendit coupable du crime de

13. Celle du procureur.

14. Moreau.

15. Le crime.

ann harzou natural a franz hag e vijé [é vizé] aotreet dézi dilenna ar reñ a garjé. Bez ez-oé-'ta euz he berz mui a fazi éget à ijin fall. Bezet pe vezet, en em renta a reaz kabluuz euz ar gwall a drubarderez [oc'h] en em renka a du gand hon énébourien krisa, ha ne vezo ket mé hé zidamallo, petra bennag, hervez-ounn-mé, ez eo dellezusoc'h a druez, éget m'en em rentet kabluuz a ijin fall, hogen, en divez, kouezed eo goloed a vez, ha gantan gloar hor broik kaer.

Hor reusiou, goudé drouzévez Moscou, a ioa ker braz ha ma ne wié ar blénadur, enn he ezom, petra da ober évit sevel arméou : rekour en doé da veur a voien, d'ann dounézounou a ioul vad, ha d'ar gward a enor. Evit nevezi he gavalri, ann imparlaer a evésaaz hé-unan ar penn skolachou euz ann imparlaerded. Eno, ô veza a ziaraok lékeat renta kount deza euz stad pep diskibl, é c'houlenné digantho, p'ho c'havé mad évit ann armé, ha ma na blije ket dezo he zervicha d'ho zro enn eur chorf man-chorf, pé enn eunn all. Ann dud iaouank geiz ! ne c'hedent nemerd ann deiz gloriuz-zé, hag holl e respontent gant beoder. Ia, ia, mar plij gant hon tad. Bonapart ho interrogé goudé war benn ho c'hérent, hag en em gargé euz ar rest. Va map pehini a anaié va réoliou, ha va c'hasoni ouz ann hini a vennenn evel ar mac'her [marc'her] euz va bro, en em zalc'haz a gostez eul lévr enn he zourn, pa zeuaz ann imparlaer da evésaat he skolach. Napoléon ô veza évéseed he zistro hag he vend kaer, a lékéaz he gémenn, hag a choulennaz out-han pé zeurd levr a lenné azé. – Tazit, Sir, émézan. Tazit ! a c'harmaz ann impalaer ô voulbenni hag o teureul sellou foultruz war ar prinzipal ; krédi a réann, émézan, ne doa nemerd levriou lezenneg em skolachou, ha ne vènné ket d'in évé henné unan [uanan] anezo. Gwir eo, Sir, a respountaz dezan en eur grenn, ar prinzipal, hogen ann den iaouank man en deveuz meur a weac'h gounezet ar priz kenta évit al latin, hag he dad évit hé c'hopra en deveuz roet dezan eunn Tazit kaer, péhini a lenn evel ar gallek. Mad ! a lavaraz ann impalaer, ô tripal. À goudé, och ober diouc'h-tu kestionou ouz va map, é c'houlennaz out'han pétra oa he dad. War ar respout ez oa eur brézélékaer koz hag aid de Kamp a Voreau, Napoléon [Napoléon] a zavaz anevé he chourrennou, hag a lavaraz dezan : hogen, mé a zonz d'in en deuz servijed er c'havalri vé ? – Ia, Sir, a respountaz va map dézan ; servichet en deuz ennhé evel penn skouadron. – Achanta, den iaouang, a lavaraz ann impalaer dézan, balé a réot war he roudou n'ef hen ket gwir ? – À greiz va c'haloun, m'er grat va zad, a respountaz va map. – Kement-sé eo va affer, hag évit ne ziouero netra d'eoc'h, aotréa a

trahison en se rangeant aux côtés de nos pires ennemis, et ce n'est pas moi qui l'absoudrai, bien qu'il soit selon moi plus digne de pitié qu'il ne s'est rendu coupable de scélératesse. Mais il est finalement tombé couvert d'opprobre, et avec lui la gloire de notre chère petite patrie.

« Nos malheurs, après le désastre de Moscou, furent si grands que le gouvernement ne savait plus, dans son dénuement, que faire pour lever des armées. On eut recours à de nombreux expédients, aux contributions volontaires et à la garde d'honneur. Pour remonter sa cavalerie, l'Empereur inspecta en personne les lycées de l'Empire. Là, s'étant préalablement fait rendre compte de la situation de chaque élève, il leur demandait, quand il les trouvait bons pour le service, s'ils ne seraient pas disposés à le servir à leur tour dans tel ou tel corps, ou dans un autre. Pauvres jeunes hommes ! Ils n'attendaient que ce jour glorieux et répondaient tous avec empressement : « Oui, oui, si nos parents le veulent bien. » Bonaparte les interrogeait ensuite sur leur famille et se chargeait du reste. Mon fils, qui connaissait mes principes et ma haine pour celui que je considérais comme l'oppresseur de mon pays, se tint à l'écart, un livre à la main, lorsque l'Empereur vint inspecter son lycée. Napoléon, ayant remarqué son isolement et sa belle taille, le fit chercher et lui demanda quel livre il lisait là.

– Tacite, Sire, dit-il. – Tacite ! gémit l'Empereur en hochant la tête et en foudroyant le principal du regard. Je croyais, dit-il, qu'il n'y avait que des livres autorisés dans mes lycées, et je ne pensais pas que celui-ci en fit partie. – C'est vrai, Sire, lui répondit le principal en tremblant, mais ce jeune homme a plusieurs fois obtenu le premier prix de latin et son père, pour le récompenser, lui a offert un beau Tacite, qu'il lit aussi couramment que le français. – Bon ! dit l'Empereur, en tapant du pied.

Puis, pressant mon fils de questions, il lui demanda ce que faisait son père. S'étant entendu répondre que c'était un ancien militaire, aide de camp de Moreau, Napoléon leva à nouveau les sourcils et lui dit : – Mais je crois bien qu'il a servi dans ma propre cavalerie ? – Oui, Sire, lui répondit mon fils, il y a servi comme chef d'escadron. – Eh bien, jeune homme, lui dit l'Empereur, vous marcherez sur ses traces, n'est-il pas ? – Très volontiers, si mon père y consent, répondit mon fils. – J'en fais mon affaire ; et pour qu'il ne vous manque rien, je vous accorde deux valets à cheval.

Puis, s'adressant à l'un de ses aides de camp, il lui dit : « Prenez le nom de ce jeune monsieur et inscrivez-le comme vélite dans un

rann déoc'h daou vevel war varc'h. Ha goudé-zé ô komz ouc'h unan euz he aid-de-Kamped, é lavaraz dezan : Kémérit hano ann aotrou iaouank-zé, ha dougit hen ével Vélit enn eur réjmand a chasourien euz va gward, ha skrifit euz va ferz d'ar c'holonol pénaoz é vennann e vé digéméret evel eur souléténant, ha ma vezo roet dezan évit kellenner unan euz ann offizerien kadarn-zé, pehini a zervicho dezan, er memez amzer, a vlener. Ouz penn-zé, en em asuri a rinn, pa évesainn ar chorf zé, pénaoz évézo bet sevennet va ursiou.

Va map, pehini, ével ann holl iaouankiz a franz ne sonjé nemerd er brézel, ha dreist holl da gas kuit ann énébourien péré hor gourdrouzé a nevez euz eur mahomerez, a oé sulvui touellet gant ar choulén-zé, m'en doa aoun da gaout biken va aotré évit servicha ann hini a vennenn ével ann énébour brasa euz va bro. Ez em fazia a réa, ar paour keaz krouadur. Ann amzeriou a ioa chanchet : ankounac'haad a réann ar mac'her, ha ne welenn mui ken nemerd ann dizeuriou euz a béré va bro a ioa gourdrouzet. Nann heb ken em bijé roet dezan va aotré a galoun vad, hogen aotrét am bijé ouspenn mont va-unan d'hé vléna, peurgedged ma vijé roet diñ ann disterra gwestl pénaoz goudé ann diveza sakrifiz man, é vijé enn divez roet d'ar franz ar péoc'h, hag anevezed he gwiriou hag he frankisiou.

Bézet pé vezet, va map a bartiaz évit ann armé heb gout ha rat diñ, hag er stourm kenta é kollaz he holl vagach, hag a oé gwall blezed enn he droad. Renta a réjot kount a gement-sé d'ann Impalaer péhini her gwelaz ô koueza, ha péhini a lekéaz he ober letanand ha marcheg euz al Léjion a enor war gampr ar stourm memez. Gourc'hemenni a réaz er memez amzer d'ar c'holonol da gémenn diñ ar c'hélou-zé, ha pénaoz évit he garga a faveuriou, é roé d'am map pevar vével war varc'h, da lavaret eo, évit komz sklearoc'h, ann asgempnadurez euz a bevar dragoun, péhini, ajoutet d'ann daou genta ha da vagachou va map, a benné ar mizou war dro da 12 pé 15 mil Luvr.

D'ar c'hélou subit-zé, é krédiz va map kollet. Va famill a zeuaz trist : va greg ha va merc'h ne réant nemerd lenva ; ne wienn ket va unan petra da ober, na petra dont da veza. En em zésida a riz enn divez : lakaad a riz kemenn va breur mager, hag e liviriz dézan é prézanz va famill : heur ann emgann a zeu anevezed da zéni évid-omp ; ar Rounfl en deuz kéméret va map, dragoun eo ; goulid eo bet er stourm diveza ; partiomp ; nijomp dhé zikour ; hag en eur lavaret kenavezo d'hor grazez ha d'hor bugalé, é partiomp diouc'h-tu heb

régiment de chasseurs de ma garde ; et écrivez de ma part au colonel que je veux qu'il soit admis comme sous-lieutenant et qu'on lui donne comme instructeur l'un de ces braves officiers qui lui servira en même temps de tuteur. Ajoutez que je m'assurerai, quand j'inspecterai ce corps, que mes ordres auront été exécutés.»

« Mon fils qui, comme toute la jeunesse française, ne rêvait que de guerre, et par-dessus tout de chasser les ennemis qui nous menaçaient d'une nouvelle occupation, fut d'autant plus enchanté de cette demande qu'il craignait de ne jamais obtenir ma permission de servir celui que je considérais comme le pire ennemi de mon pays. Il se trompait, le pauvre enfant. Les temps avaient changé : j'oubliais le tyran et ne voyais plus que les malheurs qui menaçaient mon pays. Non seulement je lui aurais donné ma permission de bon cœur, mais j'aurais en outre accepté de partir moi-même pour être son tuteur, surtout si l'on m'avait donné la moindre garantie qu'après ce dernier sacrifice la paix serait enfin accordée à la France, ses droits et ses libertés reconnus.

« Quoi qu'il en soit, mon fils partit pour l'armée sans que je l'aie su et permis. À la première bataille il perdit tout son bagage et fut grièvement blessé au pied. On rendit compte de tout cela à l'Empereur, qui le vit tomber et le promut lieutenant et chevalier de la légion d'honneur sur le champ de bataille même. Il ordonna en même temps au colonel de m'avertir de cette nouvelle et, afin de le combler de ses faveurs, il accordait à mon fils quatre valets à cheval, c'est-à-dire, pour parler clairement, l'équipement de quatre dragons ; ce qui, ajouté aux deux premiers et aux bagages de mon fils, représentait une somme d'environ douze ou quinze mille livres.

« À cette nouvelle subite, je crus mon fils perdu. Ma famille sombra dans l'affliction : ma femme et ma fille ne faisaient que pleurer ; je ne savais moi-même ce que je devais faire, ni ce que j'allais devenir. Je me décidai enfin : je fis venir mon frère de lait et lui dis en présence de ma famille : « L'heure du combat a de nouveau sonné pour nous ; l'Ogre a pris mon fils, il est dragon ; il a été blessé à la dernière bataille ; partons, volons à son secours. » Puis, disant adieu à nos femmes et à nos enfants, nous partîmes sur-le-champ sans aucune considération pour leur cris et leur larmes.

« Me voici donc soldat pour la seconde fois, et au service de celui que je considérais comme le pire ennemi de ma patrie. Il faut avouer qu'il y a des circonstances de la vie dans lesquelles il est impossible de réfléchir et où l'on n'obéit qu'à son instinct.

aзаouez é-bed évit ho c'hri nag ho daélou.

Chétu-mé ta soudard evit ann eil gwéach, hag é servich ann hini pehini a vennenn ével ar brasa énébour euz va bro. Red eo ansao penaoz ez euz stadou er vuez e pere eo dichalluz mennat, ha péré ne arnodeur nemerd e kefluskou.

Erruet enn arme e kiviz va map kalz gwell eget va menoz spounded en doa he skeudennet diñ.

Mankoud a réa just eur penn skouadron enn he réjmand : en em ginniga a riz da zalchel he blaz ha va chinnig a oé aotrét gant sulvui a briz ha ma vanke a bennou gwiziek. Plazi a riz va heulier é kéver va map, gand urz d'he evesaat bep moment ha peurgedged enn deisiou stourm e péré mui évit biskoaz e tlie beza he féal floc'h dré mac'h anaié buander euz he garakter.

Va aoun ne zaléaz ket den em wiria.

Va map eunn dervez attizet dré ann dézir natural d'he oad d'en em arwezi dré eunn ober kaer meurbed ô kemeret eur banniel enebuz, péhini a venné dezan n'oa ket neuzé diwallet mad, a zisklériaz he ven[oz] d'hé heulier ; kentraou a réont ho c'hézeg hag édont war ar poent da grégi ennan, pa zeuaz ar c'holonal euz ar réjmand, ô welet ann dizeur a béhini é oa gourdrouzet da zistrei a gren, ha da chaloup gand holl err he varc'h war ann dievezek den iaouang a grede [*a gred*] ec'h heljé evel-zé digastiz, he c'holoui a zisméganz, hag ez éa heb mar d'he sakrifia d'hé fulor ma na vijé va breur mager en em lekeat e kreiz entré hen hag he énébour gourmeret. D'ann trouz euz ann arméou, ha d'ar vrud euz va map er riskl, é rédiz va unan é kreiz ar veskaden heuliet gand va holl skouadron, heb kaout truez a zen, ô laza hag ô pillat dann douar kemend a felle dezo harza ouz omp. Kéméred a réjomp ar banniel, ha dieubi a réjomb va map hag he heulier péré a gaset prizounierien. Napoléon informed euz va ober, am gréaz offizer euz al Léjion a honour ô kinniga din eunn dalc'h. Kemer a riz gand plijadur ar c'henta kinnig, abalamour é krédenn he em boa gounézet, hogen dinac'h a riz he zounezon all ô lavaroud dezan em boa madou awalc'h évid-oun hag évit va famill. Ann impalaer a rentaz va distag diouc'h follentez ann amzer, hag a skullaz he c'hraisiou war va breur mager, en eur he ober marc'heg euz al Léjion a enor, hag ô rei dézan eunn dalchig er rouantelez Westfali.

Ne haller ket é lavaret ré aliez evit kélenadurez ar iaouankiz a hirio, biskoaz ann armé a franz ne verzaz euz a eur c'hloar glanoc'h eget enn derou ar Revolusion. Ann dellitou, ar skianchou hag ar gwended péré a vanké neuzé d'ar ré é kargou zivil enn diabarz, a

« Arrivé à l'armée, je trouvai mon fils bien mieux que mon imagination affolée ne me l'avait dépeint.

« Il manquait justement un chef d'escadron dans son régiment ; je m'offris à le remplacer et ma proposition fut acceptée d'autant plus volontiers qu'on manquait de chefs expérimentés. J'affectai mon compagnon auprès de mon fils, avec ordre de le surveiller à tout moment, et surtout les jours de bataille, pendant lesquels il devait plus que jamais être son fidèle écuyer parce qu'il connaissait son caractère impulsif.

« Ma crainte ne tarda pas à se justifier.

« Un jour mon fils, attiré par le désir, naturel à son âge, de se distinguer par un bel exploit en prenant un drapeau ennemi qui ne lui paraissait pas bien gardé, s'ouvrit à son compagnon de cette intention. Ils éperonnèrent leur chevaux et ils étaient sur le point de s'en emparer quand survint le colonel du régiment qui, voyant le malheur qui le menaçait, revint précipitamment, lança son cheval à toute vitesse sur l'imprudent jeune homme qui pensait pouvoir ainsi impunément le couvrir de honte. Il allait assurément le sacrifier à sa colère si mon frère de lait ne s'était interposé entre lui et son ennemi furieux. Au bruit des armes, et ayant appris que mon fils était en danger, je me précipitai moi-même dans la mêlée, suivi de tout mon escadron, sans faire de quartier, tuant et renversant à terre tous ceux qui voulaient nous arrêter. Nous primes le drapeau, délivrâmes mon fils et son compagnon qu'on emmenait comme prisonniers. Napoléon, informé de mon action, me fit officier de la légion d'honneur en me proposant un domaine. J'acceptai avec joie la première proposition parce que je pensais l'avoir bien gagnée, mais je refusai son autre gratification en lui disant que j'avais des biens en suffisance pour moi et ma famille. L'Empereur attribua mon désintéressement à la folie du temps et déversa ses grâces sur mon frère de lait, le faisant chevalier de la légion d'honneur et lui attribuant un petit domaine dans le royaume de Westphalie.

« On ne saurait trop le dire pour l'édification de la jeunesse d'aujourd'hui, jamais l'armée française ne jouit d'une gloire plus pure qu'aux débuts de la Révolution. Les mérites, la compétence et la probité qui manquaient alors aux fonctionnaires civils de l'intérieur se trouvaient chez les militaires, aux armées : constance, abnégation, enthousiasme et même bonté, quand l'ardeur des combats ne venait pas ruiner leur caractère naturel. Les soldats et les officiers se faisaient

gavet enn dud a vrezel enn arméou : kendalc'h, gwestl, herder ha madelez memez, pa ne zeué ket buander euz ar stourm da wasta ho c'harakter natural. Ar soudarded hag ann offizierien a lekea aliez ho charet enn touez ann diavesidi, pé ho devezé memez ann arméou gréat droug dezo; nann hebken é taent ar maro gand ann nerz diskreduz-zé pehini a vezo atao kavet enn ho gwad hag enn ho chaloun, enn hano ar vamm bro er riskl, hogen gouzanv a réant choaz ann dioueridigesiou ar ré vrasa gand eul lévénez heb skouer. Ar skanbennidigez-zé, péhini a damaller d'ar franzisien gand raizoun, aliez dallet war ho stadou ar ré néc'husa, a choazé memez é kreiz ar stadou ar ré grisa hag en em énaoué ken dré ar c'houn euz ar c'hloar tréméné, ken dré eunn dilerc'h choaz euz hor c'harantez dibaot évit ho[r] vamm bro, ken dré ar geriou mad-zé, péré é franz a laka da nevezi al lévénez spéredék-zé bétég enn izéla reng euz ar broad. M'en deuz Napoléon, divezatoc'h, oc'h abuzi euz he ijin hag euz danvesiou vad euz ar brézélékaer à franz [*éfranz*], great brazoc'h burzudou, n'en deuz touellet nemerd ar bobl; hag he jénéraled ho-unan ansavé pénaoz he arméou kaer, admiret gant justiz gand ann holl vroadou a ioa kouezed diouz ho c'henta sked abaoué m'en em gannent nemerd évit eunn den, é léac'h stourma évit ar vamm bro; évit eunn den é gwirionez, sortied diouz ho rank, hogen deuet da veza ar mac'her euz hor bro. Eunn ambision divent é doa kéméret plaz ar c'harantésiou kalonuz-zé, hag ar chriou da dréchi frank pe vervel a oé chanjed dré ar ré-man : kolonel enn dek vloaz, pe maro. Kriou galluz ivé évit gounit ann tréac'h é keit a ma vezer eüruz, hogen péré ne réont mui a vuzudou [*a vuzurdou*], pa véz pep tra da goll ha netra da c'hounit. Hennez oa stad ann armé a franz é pad hon dizeuriou, ha pep hini a glasg ez em zavetei enn digwesiou, en em rei d'ho studia kent éget d'ho zréc'hi. Eur rum bennag kouskoudé euz ar ré galounusa a énébaz, hogen enn desped d'ho strivou kalounuz, e renkjer enn divez pléga, hag anaoud a rit hon dizeuriou. Gantho é tiroaz va ré, ha re va famill.

Tra dibaot! Ann donédigez péhini a dlié dré hé natur digaz ar péoc'h hag ar fréalzidigesiou é kreiz ar cherentiez doaniet dre zeg vloaz a vrézel hag a zizunvaniez politig a lékéaz, en enep ann dispac'h hag ann dizurz e pep tiégez. Evel-zé aliez, ann dourn péhini a dlé ober hon eurusded eo just ann hini a béhini e teu hon dizeur.

Hennez é oé va lod reuzeudik. Hogen araok déraoui ann eil gévren euz va buez, aotrét diñ ehana eur pennad.

souvent aimer parmi les étrangers, même quand les armées leur avaient fait du mal. Non seulement ils défiaient la mort avec cette incroyable bravoure qu'on trouvera toujours dans leur sang et dans leur cœur à l'appel de la patrie en danger, mais encore ils supportaient les plus grandes privations avec un entrain sans exemple. Cette légèreté que l'on reproche souvent, à juste titre, aux Français souvent aveugles aux situations les plus désespérées, se riait même des circonstances les plus pénibles et s'enflammait autant du souvenir de la gloire passée, d'un dernier reste de notre extraordinaire patriotisme, que de ces bonnes paroles qui raniment la fougue française jusque dans les couches les plus profondes de la nation. Si plus tard Napoléon, abusant de son génie et des qualités du soldat français, a accompli de plus grands miracles, il n'a trompé que le peuple; et ses généraux eux-mêmes avouaient que ses belles armées, justement admirées par toutes les nations, avaient perdu de leur éclat depuis qu'elles ne se battaient que pour un homme au lieu de combattre pour la patrie. Pour un homme d'ailleurs sorti de leurs rangs, mais devenu le tyran de son pays. Une ambition démesurée avait remplacé ces généreux sentiments et les cris de « Vaincre libre ou mourir! » avaient été changés en « Colonel en dix ans, ou mort! » Puissantes clameurs, pour emporter la victoire tant qu'on est heureux, mais qui ne font plus de miracles quand on a tout à perdre et rien à gagner. Telle était la situation de l'armée française pendant nos malheurs et chacun cherche à tirer son épingle du jeu des circonstances, s'efforçant davantage de se les concilier que de les maîtriser. Quelques-uns toutefois parmi les plus généreux firent front, mais en dépit de leurs courageux combats il fallut finalement céder et vous connaissez nos malheurs. C'est par eux que commencèrent les miens et ceux de ma famille.

«Prodige! L'avènement qui devait par sa nature ramener la paix et la consolation dans des familles accablées par dix années de guerre et de désunion politique sema au contraire la brouille et le désordre dans chaque maison. Souvent ainsi la main qui doit faire notre bonheur est justement celle dont vient notre malheur.

«Tel fut mon triste sort. Mais, avant d'entamer la seconde partie de ma vie, permettez-moi de me reposer un instant.»

### Heul euz a Vuez ar Vétérand euz ar Revolution

Aman, évit kompren mad ar siñfianz euz va chomsiou diveza, hag évit anaoud mad ar vammen hag ar penn-kaoz euz va dizeuriou, kenkoulz hag ann heul euz va histor, eo red diñ a nevez distrei war va chammédou ha da gomz déoc'h adarré euz va famil. Pardounit diñ ann dispégou-zé; bez-int ann daolen euz va buez privet, péhini n'eo ket heb interest; beza é vézinn berra ma chellinn; hogen siaouaz! evid ann den ann eusage, ann éur a zo a verr amzer; ar reuz hebken a zo peur baduz hag a ro boét d'ann dianevel. henez eo ar sort glac'haruz euz ann den, hag henez zo bet ivé va lod. hogen, tavomp gand hor refleksionou, hag asgomeromp ann neuden euz va histor.

D'ar péoc'h à Amienz va zad kaer a zistroaz d'ar gear gand he vap unik péhini en doa eureujed enn he divroidigez, eur Gountez a Allmañ, a béhini en doa bet ivé eur map hag eur verc'h. Evel em euz hel lavaret déoc'h dija, ann aotrou B... a ioa eunn den kalounuz meurbed, eur brezeliad péhini ne oa tamm é-bed érézuz euz ar c'hloar nevez a franz. Enn énep, meur a weac'h en devoa lavaret diñ penaoz adalek terridigez armé Kondé, en em laouenané enn han he unan bep gweac'h ma vézé treac'h ann armé a franz, petra bennag ar gounidou-zé ne hellent nemerd gwasaat he stad hag hirraad he harlu, ô préféri, émézan, he zireuriou d'ann dizmeganz euz he bro. Alaz! é lavaré din me aliez, en eur waska war va dourn, ne doar gwir vroad némerd er méaz diout hi : neuzé er vad é kareur anezi ével eur vestrez euz a bini eo staget hor buez hag hon eurusded, daoust he zéchou hag he rustoni enn hor c'héver [*enn hor c'hévrer*]. Hor menosiou ô veza a-unan, petra bennag m'hor boa heuliet réoliou hag henchou dishével, hon éréadur a oé e berr amzer stard, ha biskoaz ne oé entré-zomp ann distera dizunvaniez. Gwir eo, em boa évit va zad kaer an holl azaouez hag ann holl resped a dlienn dezan ha péré a zellidé dindan pep abeg. Meur a hini am dougé da névéza dezan va brédériou : da genta, ar poulz euz va chaloun holl douget évit-han; ha, d'ann eil, sûr oan pénaoz ann holl merkou a garantez hag a resped a raenn dezan a aé war eun da galoun va fried, a réa he eurusded hag he frealzidigez hag hini he zad. Bez é oann enn ho reuz, émézo,

### Suite de la Vie d'un vétérand de la Révolution

« Ici, pour bien comprendre la signification de mes dernières paroles et pour bien connaître l'origine et la cause de mon infortune ainsi que la suite de mon histoire, il me faut à nouveau revenir sur mes pas et vous parler encore de ma famille. Pardonnez-moi ces explications; elles sont le tableau de ma vie privée, qui n'est pas sans intérêt. Je serai aussi bref que je le pourrai mais, hélas, pour le plus heureux des hommes le bonheur est éphémère; le malheur seul est durable et donne matière à récit. Tel est le sort lamentable de l'homme et tel a également été mon lot. Mais cessons là nos réflexions et reprenons le fil de mon histoire.

« À la paix d'Amiens mon beau-père revint chez lui avec son fils unique qui avait épousé pendant son exil une comtesse allemande dont il avait eu lui aussi un fils et une fille. Comme je vous l'ai déjà dit, Monsieur B... était un homme fort cordial, un soldat qui n'était nullement jaloux de la gloire nouvelle de la France. Il m'avait au contraire répété souvent que depuis la dispersion de l'armée de Condé il se réjouissait secrètement de chaque victoire de l'armée française, quoique ces succès ne pussent qu'aggraver sa situation et prolonger son exil, préférant, disait-il, son infortune à l'abaissement de sa patrie. Hélas! Me disait-il souvent en me pressant la main, on n'est véritablement patriote qu'à l'étranger : on l'aime<sup>1</sup> alors vraiment, comme une maîtresse dont dépend notre existence et notre bonheur, malgré ses travers et sa cruauté à notre égard. Nos pensées étant à l'unisson, bien que nous eussions suivi des principes et des chemins différents, nos liens furent bientôt étroits et il n'y eut jamais entre nous le moindre désaccord. Il est vrai que j'avais pour mon beau-père toute la considération et tout le respect que je lui devais et qu'il méritait pour toutes sortes de raisons. J'en avais de nombreuses de lui renouveler ma sollicitude : d'abord l'élan de mon cœur qui me poussait vers lui; et en outre j'étais certain que toutes les marques d'affection et de respect que je lui adressais allaient droit au cœur de

1. La patrie.

ho mad-obérer, ho fréalzer. Karoud a réann ivé va breur kaer, hogen nann gand ar charantez fre[az]-zé ha léal péhini am dougé ével enn desped diñ war zu he dad : nann abalamour m'am boa merzet en doa eur galoun fall, énn énep, ganet oa gant eur galon vad ha leun a vadelez evel ar rest euz he famil; hogen doaréou faéuz hag huel péré en doa kéméret enn Allmañ, hag ar gempennadurez dré ré jermaneg en doa lezet he c'hreg da stabilia enn he di a énep ali he dad, péhini a fellé dezan, er c'hontrol, en divijé ann holl-d'ann holl fransizet anezi pé roet dezi ann holl zoaré euz eur gwir franzizez; pep-tra, émé-z-oun, am iéné hag am pelléa diout-hi. À hend all, aosiou hor gragez nénem blijent ket gwelloc'h. Va hini-mé, ar c'houekder hag ar vadelez memez, ne hellé ket gouzanvi ann doaré faéuz ha disprizuz euz he c'hoar gaer, ha ne hellé miret na damalé gwander he breur. Red eo he ansao, bez ez oa eunn dra bennag a huel hag a gempennadurez enn ho doare, peurgedged em c'hevret; hogen ne réann van é bed a gément-zé, ha va holl challoud a réann memez évit téc'hi ann disterra doaré a ienien hag a leñtidigez euz va ferz, gant aoun da c'hlac'hari va grek, pé hé zad, péhini, diouz he gostez, ne lézé da dec'het nep abeg évit testi d'in he dénéridigez hag he garantez évid-oun. Ann aotro B... en doa eunn hévélep fizianz enn-oun, daoust va holl brédériou évit téchet diouz pep divis politig, a vezé ar c'henta ô komz din anezo é fisianz hervez he zisplijadur pé he spérantz. Enn eur ger, ar muia kared oann euz he vugalé; rag ouz he anaoud evel m'her gréann, é oann sûr n'en doa ket ar mémez karantez évit he vap propr, péhini a zalc'hé atao eunn nebeut é resped.

Hor bugalé a greské dira-z-omp unanied dré ann eréou euz ar garantez téner. Aliez ouz ô gwelet ô choari hag ô praga é kéfred é préderjomb ho démézi doubl. Beza oann ar c'henta ô vuschoarzin ouz ann dezo a eurusded-zé, péhini ô tont da veza gwir, en divijé barret va holl gwestlou, ô tic'haoui ar c'hollou euz ar gwall fortun, hag o lakaad adarré enn hé eaz eur famil péhini a garenn hag a chérisenn. Va zad kaer en doa bet eul loden bennag euz he vadou, hogen nann awalc'h évit lakaad he di war he c'hiz goz. Va chreg, enn énep, e doa hérité da holl vadou he moerep; ha mé, diouz va chostez, da holl vadou va éontre péhini<sup>1</sup> meurbed awalc'h. Hon ézamazand éta hag hon indépandanz ne hellent nemed attiza érez

1. Il manque ici un verbe : *a ioa*.

mon épouse, faisaient son bonheur et sa consolation, ainsi que ceux de son père. J'étais dans leur malheur, disaient-ils, leur bienfaiteur, leur consolateur. J'aimais aussi mon beau-frère, mais pas de cette amitié spontanée et sincère qui me portait comme malgré moi vers son père; non que j'eusse remarqué qu'il avait un mauvais fond; il était né au contraire avec un bon cœur plein de générosité, comme le reste de sa famille. Mais les manières méprisantes et hautaines qu'il avait acquises en Allemagne et l'ordonnance par trop germanique qu'il avait laissée sa femme instaurer dans sa maison, contre l'avis de son père qui voulait au contraire qu'il la francisât entièrement ou qu'il lui donnât toute l'apparence d'une vraie française; tout, dis-je, m'indisposait et m'éloignait d'elle. Par ailleurs les tempéraments de nos femmes ne s'accordaient pas davantage. La mienne, la douceur et la bonté mêmes, ne pouvait souffrir le comportement dédaigneux et méprisant de sa belle-sœur, et ne pouvait s'empêcher de blâmer la faiblesse de son frère. Il faut le reconnaître, il y avait quelque chose de hautain et d'affecté dans leur attitude, particulièrement en ma présence; mais je ne prêtais pas attention à tout cela et faisais même tout mon possible pour éviter de manifester quelque apparence de froideur et de gêne que ce fût, de crainte de chagriner ma femme ou son père qui, de son côté, ne laissait échapper aucune occasion de me témoigner la tendresse et l'affection qu'il éprouvait pour moi. Monsieur B... avait une égale confiance en moi et, malgré tous mes soins à éviter quelque propos politique que ce fût, il était le premier à s'en ouvrir franchement à moi, suivant ses contrariétés ou ses espérances. En un mot j'étais le préféré de ses enfants; car, le connaissant comme je le connaissais, j'étais certain qu'il n'avait pas la même affection pour son propre fils qu'il tenait toujours un peu à distance.

« Nos enfants grandissaient devant nous, unis par les liens d'un tendre amour. Souvent, en les voyant jouer et s'ébattre ensemble, nous rêvions à un double mariage. J'étais le premier à sourire de ce projet de bonheur qui, se réalisant, aurait comblé tous mes vœux en compensant les pertes causées par un sort cruel et en rendant l'aisance à une famille que j'aimais et que je chérissais. Mon beau-père avait recouvré une partie de ses biens, mais pas assez pour rétablir son ancien train de maison. Ma femme, au contraire, avait hérité de tous les biens de sa tante; et moi, de mon côté, de tous les biens de mon oncle qui [étaient] fort suffisants. Aussi notre aisance et notre indépendance ne pouvaient-elles qu'exciter la jalousie de notre belle-

hor choar gaer. Kouskoudé, em boa erbedet d'am greg eunn dalc'h modest em zi, hag hervez galloud he c'hoar, ha d'en em aotrea faltazi é bed, ma ne haljé, er memez amzer, he ranna ganthi, ken d'ann deiz euz he gouel, ken da hini hé fried, pé hini he zad. Lakaad a réa é kement-zé, kemend a breder hag a azaouez ken touelluz, ha ma ounn sûr penaoz ne welet kammet ann dourn a roé, hogen hebken ar galoun he ginigé, hag ar galoun euz eur c'hoar vad, péhini ne vévé némerd évit eurusded he famil, ha péhini né doa lévé é bed, pa ne hellé ket he ranna gand he zud.

A hend all, ann aotrou B... n'en doa ket évit boaz da gomz euz he affériou d'hé vugalé, hag ével ma vévé he vap hag he verc'h kaer ganta, é oa he unan kredet da vasta da zispiñiou ann tiégez. Bez ez oa war gement-zé euz ar brasa miridigez, ha kammed he vap n'en divijé en em avizet d'hé gestionni war stad he afferiou. Ne divije ket aotreet eunn hévelep liberté. À wec'hou hebken é lavaré dré vaniel a akit, pénaoz dre va fréder ha va hantérouez en devoa dastumed euz ann dilerc'h euz he vadou mui éget n'en divije great heb va c'hredit. Diouz va chostez, asuret em boa aliez é lezenn va greg ann holl d'ann holl mestrez euz he madou ar pez a garjé, ha penaoz ec'h hellé mémez, enn araog, he ranna gand he breur ma karjé, hogen he zad n'her falvezaz kammed dezan; ha lavaret a réa bep weac'h : kement-sé a reizomp pa vezo deuet ann amzer; hogen ô c'hédal é fell din é chomfé pep hini euz va bugalé ével ma éman. Hounez eo ioul ann tonkadur, hag ivé va hini. Hervez-zé ne hellé ta nikun beza offianzet pa édont enn ti ho zad, ha pa-z-oa mestr enn he di. Goudé holl, va greg ne doa diouz he mamm nemerd hel lod, pa-zé gwir pénaoz hini he breur hag holl vadou he zad a ioa bet gwerzet pé tuet gand an Nasion. Gwir eo penaoz he moerep e doa roet dezi he holl vadou enn ezvezans he holl gérend all, hag he héritourien evel-t-hi; hogen kement-ze a réa dré he ioul diveza, ha den n'en doa netra da lavaret.

Ann aotrou B... en doa troet war he verc'h he holl dénéridigez évit he chreg a behini a lavaré hen e tigasé heb éhana da goun dezan euz he zail hag euz he chouekder ealuz. Aliez é vezent é kefred ô prédéria entre ho unan hebken war benn ann afferiou ho ziegesiou. Va-unan e vezenn pelleat diout-ho, ha ne wezenn ket mui éget ar ré all a bétra a vézé kestion. Gout a rann heb ken penaoz enn amzer ann derou-mad é rézévé he-unan hel lod gand ar memez hast, gand ar memez merkou a joa ével pa ho divijé hetet pell amzer, hag he gwelet em euz aliez ô rendaéla gand he bugale war ar gaerder euz he

sœur. J'avais toutefois recommandé à ma femme un train de vie modeste chez moi et, selon les capacités de sa sœur, de ne s'accorder aucune fantaisie si elle ne pouvait en même temps la partager avec elle, que ce soit le jour de sa fête, de celle de son mari ou de celle de son père. Elle mettait à cela tant de soin et une délicatesse si charmante que je suis certain qu'on ne voyait jamais la main qui donnait, mais seulement le cœur qui offrait, le cœur d'une sœur généreuse qui ne vivait que pour le bonheur de sa famille et ne possédait aucun bien qu'elle ne pût partager avec les siens.

«Par ailleurs Monsieur B... n'avait pas pour habitude de parler de ses affaires à ses enfants et, comme son fils et sa belle-fille vivaient avec lui, il était supposé pourvoir aux dépenses de la maison. Il était sur ce point de la plus grande discrétion et jamais son fils ne se serait avisé de le questionner sur l'état de ses affaires. Il n'aurait pas autorisé une telle liberté. Parfois seulement il disait, en manière d'acquit, que par mes soins et mon intermédiaire il avait rassemblé ce qui restait de sa fortune mieux qu'il n'aurait pu le faire sans mon crédit. J'avais de mon côté souvent affirmé que je laissais ma femme entièrement maîtresse de disposer de ses biens comme elle l'entendait et qu'elle pouvait même, si elle le désirait, les partager à l'avance avec son frère; mais son père n'y consentit jamais. Et il disait à chaque fois : «Nous réglerons tout cela quand le moment sera venu; mais en attendant je veux que chacun de mes enfants reste comme il est. C'est la volonté du destin et c'est la mienne.» Ainsi nul ne pouvait-il être offensé, puisqu'ils étaient chez leur père et qu'il était maître chez lui. Ma femme n'avait d'ailleurs hérité de sa mère que sa part, puisque celle de son frère et tous les biens de son père avaient été vendus ou confisqués par la nation. Il est vrai que sa tante avait fait d'elle sa légataire universelle, en l'absence de tous ses autres parents, héritiers au même titre qu'elle; mais c'était l'expression de ses dernières volontés, et il n'y avait rien à y redire.

«Monsieur B... avait reporté sur sa fille toute la tendresse qu'il éprouvait pour sa femme; il disait qu'elle la lui remettait sans cesse en mémoire par sa silhouette et sa douceur angélique. Ils se retrouvaient souvent pour réfléchir sans témoins aux soins de leurs ménages. J'étais moi-même mis à l'écart et je ne savais pas davantage que les autres ce dont il était question. Je sais seulement qu'à l'époque des étrennes elle recevait elle aussi ses présents avec la même hâte, avec les mêmes expressions de joie que si elle les avait longtemps attendus et je l'ai souvent vue se disputer avec ses enfants sur la beauté de ses

roou, hag énn eunn hévélep doaré na kavé ar fazi ganneñ va unan. Ne oa gwelet biskoaz kémeñ a gizidigez hag a brédériadégez. Ifiore a reat a gren ann dourn kuz a roe, ha digemeret e oa bep tra gand graz-vad pa-zé-gwir é teué a zourn ann tad. Ar brasa unvaniez à reñe entré-z-omp hag hon eurusded a ioa ker klog ha ma eo aotréed he danva enn douar man a anken. Hogen er maréou-zé ec'h erruaz donédigez ar Roue, ha ganthi é sonnaz evidomp ével évit kalz a franzisien touelled enn ho c'harantesiou ar re gerra, ann heur a zizeur, hag evel-ze, ével m'hel lavaren déoc'h bremaoudenn, ann dourn a dlié kiga hor gouliou gloazuz, ho diframaz he-unan, hag ho lékeaz da wada a nevez.

Hor c'harantez péhini a ioa bet beté neuzé diantech [*dianteg*] a zeuaz den em reustla. Hor choar kaer, gwir flandrez a avel hag a zoaré féodalc'h, a zantaz asgénéel enn hi he gourvent gant ann distro euz ar Vourbonned, hag hon trete a weachou euz a barr euz he uc'helder. Ober a rea din-me dreist pep tra, eur c'hrim braz ô veza ma-z-oann bet er maré a dail enn armé ar mac'houmer, pégémeñ bennag m'ac'h anaié er vad va abegou, ha ma wié mañifik pénaoz n'em boa ket memez ann dellid euz ar gwestl-zé. Evit gwir, ne ket ouz va ober é doa droug; hogen ouz va reoliou oa; rak, goud a réa mad meurbed, pénaoz éz édouñn atao é kreiz kémeñ a gemmou politig, ar pez a c'halvet eur Patriot a 89; hogen, kémeñ-sé eo just ar pez a bardonné ann [a] nebeut ar gévrénéien ann urz goz; rag ann énebourien a bep penn lezennou pé a reñ reized mad, en em gavé mui douget évit ar Bounapartisted éged évit ar miñouned stard euz dieub ha frankiz ho bro, rag evit fead ann gevren, n'euz nemed ann hano a vestr da gemma évid ez em gaoud a-unan; rag ô vennat a c'houdé ho-unan, e wient erfad pénaoz ar ré ho doa pléget dindan Bonapart, douged hé livréou ha pobled he gamprou a ziaraog, a rajé ar mémez stouou dirag ar Vourbonned, pé-z-eo gwir, é kiz louzaouen ann tro-héol, ho holl oberiou a gonzist ô trei ouc'h tu ar sao-héol, euz ar sevel héol d'ar c'huz-héol. Ar gwir Patriot, enn énep, digéflug [*digéflug*] ha divan dré géleñn, hag ez em westla da eurusded euz he vro, n'en deuz azaouez é bed evit ann den péhini a zo é penn ar reñadur ma na deo klog he westl évit ar Vro, mar sakriñ ar c'hloar hag ann interest euz he Vro d'hé garantez he-unan, d'hé avel pe d'hé gérentiez ha d'he viñounach. Rak-zé, hag oc'h anaoud ménosiou Louiz triouac'hved enn hano, hag ar Chartr en doa roet, gwir viñouned ar frankiz oa hebken gwir viñouned ar roué; int, hebken en em veulé euz he zistro. Gant-ho, al lez-hanv a Roué Zitoian péhini a réa dezan é kuz he

cadeaux. Et de la même manière elle ne me trouvait jamais en faute. On ne vit jamais tant de délicatesse et de prévenance. On ignorait la main cachée qui offrait et chaque chose était reçue avec bonne grâce du moment qu'elle venait de la main du père. La plus grande harmonie régnait entre nous et notre bonheur était aussi parfait qu'il est permis d'y goûter sur cette terre de souffrances. Mais la Restauration advint à ce moment, et pour nous comme pour bien des Français trompés dans leurs désirs les plus chers sonna l'heure de l'adversité. Ainsi, comme je vous le disais tout à l'heure, la main même qui devait cicatrizer nos douloureuses blessures les déchira et en fit couler à nouveau le sang.

« Notre bonne entente, qui jusque-là avait été sans défaut, se brouilla. Notre belle-sœur, véritable teutonnette vaniteuse et de mœurs féodales, sentit renaître sa jalousie avec le retour des Bourbons et nous traitait parfois du haut de sa grandeur. À moi en particulier elle imputait à grand crime d'avoir, à l'époque des épreuves, fait partie de l'armée du tyran, quoiqu'elle connût très bien mes raisons et qu'elle sût parfaitement que je n'étais même pas responsable de cet engagement. Ce n'étaient d'ailleurs pas mes actes qui la gênaient, mais plus précisément mes principes. Car elle savait fort bien que j'étais toujours, au milieu de tous ces changements politiques, ce qu'on appelait un patriote de Quatre-vingt-neuf. Mais c'est justement ce que pardonnaient le moins les tenants de l'ancien régime, car les adversaires de toutes les constitutions ou des gouvernements justes se trouvaient moins éloignés des Bonapartistes que des amis inflexibles de l'indépendance et de la liberté de leur patrie; puisque aussi bien, en fait de parti, il n'y a que le nom du chef à changer pour se mettre d'accord. Et en réfléchissant eux-mêmes par la suite, ils savaient bien que ceux qui avaient courbé l'échine sous Bonaparte, qui avaient porté ses livrées et peuplé ses antichambres feraient les mêmes courbettes devant les Bourbons, à la façon du tournesol, leurs seules actions consistant à se tourner vers le soleil<sup>2</sup>, du levant au couchant. Le véritable patriote, au contraire, inébranlable et irréprochable par principe, se voue au bonheur de sa patrie et n'a aucun respect pour l'homme qui est à la tête du gouvernement si son dévouement pour la Patrie n'est pas entier, s'il sacrifie la gloire et l'intérêt de son pays

2. La passion trouble la syntaxe de Laouënan : il écrit « soleil levant » au lieu de « soleil ».

gevenneien amzéré, ne doa ket eur gunuc'hen; ha n'hen doujent ket ken neubed ével eur roué grons, ével m'ho devez her roed da boell, siouaz dézan ha d'ar ré hé c'houde.

Ar politik-ta oc'h ez em rikla enn hon divisiou a reustlaz évit kammed hon eurusded, hag a lékéaz c'hénel entré-z-omp eur gasoni marvel péhini a finvézaz dré zismant euz va holl famil.

Va breur kaer hag he flandrez barez ne hétent nemerd ann urz goz, hag en em blijé dira-z-omp da ziougani dré ar gundu é gwirionez goloed euz ar chenta ministred ar roué, ar c'herz affo war-zu ann urz goz. Goudé, é tanevellent evel eunn dra dija great, hogen dalc'het choaz kuzet ha fiziet hebken d'ar gwir vinouned, kant ha kant kojou all a illigé ho c'harantez ho-unan hag ho gourvent ha péré, gand kirieg, a heskiné ann tu all, péhini n'en doa dija némerd ré a abeg a gasoni hag hérez. Evit gwir, trecherien ar bed a dlié en em zantoud mézéket eunn nébeud dré eunn hed a amprevaned vil péré a zeu da c'hénel goudé ar barrou arné politik, pé ann droug-atred euz ann arméou, ha péré n'ho [do]a ket choaz klevet ô voudal war dro ho dioukouarn illiguz. Va zad kaer den fur a poell a damallé ho bugad ha a ziougané [di]zeuriou braz. Me a gomzé euz ar Chart, euz ar resped a dlié pep hini da gaout évit-hi, daoust petra bennag ec'h helljé beza he ratoz hag he geuziou, pa-z-é gwir ez oa eunn ober kaer euz ar ioul-vad ar roué, hag ar planken a zilvidigez kinniget da bep hini er pensé hollek; hogen d'ann hano ar Chart-zé, ann abeg euz va holl garantésiou hag enn dro da béhini, hervez oun mé, ann holl gostézennou ho divije dléet en em unani, darn a vuschoarzé goap, ha darn all dibelloch a zic'hargadenne [*a zic'hardenné*], é giz pa vijé bet eur bourd brao gwiriou ann nasion moustret dindan ann dreid, ha beza war bord eun torrod kleuzet dré ann dremen dreist-zé, ar folentésiou ha gwall ioul euz ann deiz, é oé ann amzer da choarzin.

Ne hellenn ket a wec'hou kenderchel va estlamm, hag ec'h ansavann ho beza aliez bec'hiet a rebec'hou chouero. Sulvui é veulenn ar roué, sulvui é tiskouezent ho chasoni out-han hag é rébecheñt dezan ez-oua hé-unan eur jacobin. Enn divez, ho roué skouer oa Ferdinand, ar roué grons digaloun ha disléal-zé péhini omp bet oblijet a choudevez da vont d'hé lakaad a nevez war hé dron. Kouskoudé, abalamour n'en deuz ket heuliet ar roué digéflusk-zé, émézo, eo é tamallent Loiz 18 ô veza ne roé évit ann diazez euz he dron nemed eur feillen paper, péhini a reuget atao pa vezé faltazi, ha ne doa mad, da vuia holl, nemerd évit eur zerten uzach. Tud diskiant ma-z-oant! ar feillen paper-zé, oa ar Chart, heb péhini n'oa ket a

à son égoïsme, à sa vanité, ou à ses parents et à ses amis. C'est pourquoi, connaissant les idées de Louis, dix-huitième du nom, et la charte qu'il avait octroyée, les vrais amis de la liberté étaient les seuls véritables amis du roi; eux seuls se félicitaient de son retour. Pour eux, le surnom de roi citoyen que lui donnaient en secret ses méprisables partisans, n'était pas une insulte; et ils ne le craignaient pas non plus comme un souverain absolu, ainsi qu'ils le lui ont bien fait comprendre, malheureusement pour lui et pour ses successeurs.

«Ainsi la politique, se glissant dans nos conversations, troubla à jamais notre bonheur et fit naître entre nous une haine mortelle qui s'acheva par la destruction de toute ma famille.

«Mon beau-frère et sa teutonnie d'épouse ne rêvaient que d'ancien régime et se plaisaient à prédire devant nous, à cause de la conduite – en vérité dissimulée – des premiers ministres du roi, le retour imminent de l'ordre ancien. Puis ils rapportaient comme chose déjà acquise, quoique encore secrète et confiée seulement à des amis sûrs, cent et cent autres rumeurs qui chatouillaient leur vanité et leur jalousie et qui accablaient, et pour cause, le parti adverse qui n'avait déjà que trop de motifs de haine et d'irritation. Les vainqueurs du monde devaient tout de même se sentir un peu gênés par l'essai de ces vils insectes qui éclosent après les orages politiques ou les désastres militaires, et qu'ils n'avaient pas encore entendus bourdonner à leurs sensibles oreilles. Mon beau-père, homme sage et prudent, condamnait leur vanité et prédisait de grands malheurs. Moi, je parlais de la charte, du respect en lequel chacun se devait de la tenir, quels que puissent être son parti pris et ses regrets, puisque c'était un heureux effet de la bienveillance royale et la planche de salut offerte à tous dans le naufrage général. Mais au nom de cette charte – objet de toute ma gratitude et autour de laquelle, selon moi, auraient dû s'unir toutes les factions – les uns souriaient ironiquement, les autres, plus sots, riaient aux éclats comme si voir les droits de la nation foulés aux pieds était une bonne plaisanterie et que se retrouver au bord d'un précipice creusé par cette outrance, par les folies et les passions de l'heure fût une occasion de se réjouir.

«Parfois je ne pouvais contenir mon effroi, et je dois reconnaître que je les ai souvent abreuvés d'amers reproches. Plus je louais le roi, plus ils étalaient leur haine envers lui et l'accusaient d'être lui-même un jacobin. En définitive, leur modèle de souverain était Ferdinand, ce roi si cruel et déloyal que nous avons été obligés par la suite d'aller replacer sur son trône. C'est pourtant de n'avoir pas suivi l'exemple

zilvidigez évit-ho nag évit ar Frans. Ar wirionez-zé ne zalléaz ket, siouaz, d'en em wiria é berr amzer goudé.

D'ar brudou kenta a zistro Bonapart é Franz, en em hastot da doui léaldet d'ar Chart-zé kent ker miliget, ha d'hé fisiout é karantez ar c'hen-vroiz évit ho mamm bro, hag enn hini ar [a] gward nasional; hogen, re zivezad oa : ann displijadur kerkoulz hag ann droug a oa ré vraz. Edo ar Franz adarré war eur régézen : he donkadur a dlié en em zévenni.

Ann abeg kuzet a gasoni va c'hoar gaer ouzomp, a ioa eunn érez displed : ne hellé ket gouzanvi hon eazamand, hag hon indépendanz, ha dreist holl eur-vad va map pehini a ioa bet eurusoc'h évit hé hini. Anaoud a rann gwander kaloun ann den, ha goud a rann pénaoz bep tra a ro gwarizi da garantez ar vamm; hogen, pérag kaout érez ouz hor zort, ha kaoud ouz-omp eur gasoni gounaret, ni péré a ioa ken tost kar dezi, ha péré é meur a abegou a ioa bet skoazellou ha difennerien d'hé famill. A hend all, he map, ével ann holl dud iaouang euz he oad, en doa serviched er gwardou a enor. Dizeuruzoc'h heb ken évit va hini, digwez arwezuz ébed n'en doa hen skoaziet, ha pa arruaz donedigez ar Roué, en em gavaz heb dérez ha dizimplij. Ne dléé kaout kas-'ta nemerd ouz ann tonkadur dall. Hogen he brasa displijadur a zeué, ével m'hel lavaré aliez en he buanégez, ô veza m'en doa he map, war goll, servichet ann alouber [*alouber*] gant ann holl oaz ha westl euz ann holl dud iaouang euz he oad, hag enn he falloni, é tamallé déomp ar santimant-zé. Evit proui n'oa ket ar ré-zé he ré, en em daolaz evel eur follez enn ultraism [*ultrasim*] hag é treinaz [*treiaz*] gant hi he fried gwan, péhini dallet dré ann alfo euz ar momand, a grédaz oa deuet ann amzer vad a ziagent, ha penaoz édomp é gwirion dindan ar reñ euz ar faltazi. Ober a rejoyt eur véach é Pariz, ha digemeret mad é oet gand al lez, pe gent, gand ar Goteri pé gévren he mestrounié neuzé. Ar map iaouang ô tinacha he faziou, da vihana enn doaré, rag évit lavaret gwir, atao e oa ar méméaz bugel, da lavaroud eo, eur c'hrouadur léal ha mad, a oé digéméret er gward-korf. Va map, enn énep, iaouank meurbet neuzé, a ioa dija dékoret ha leutanand-adjutant-major enn eur réjimand dragouned, é péhini skoaziet gand he golonel, péhini oa eur miñoun braz din, e tlié zouden kaout inraok. Ann daou gender ez em garé gant ténéridigez, ha bété neuzé n'oa bet entrezo na tabut na débat : énn éneb, goap ho doa gréat a wec'hou euz ar ménoziou koz euz ho chérent ha ne welent, ével ann holl dud iaouang all a Franz, er peulvan diskaret, nemed eunn haroz reuzeudig ha trubarded, heb en em brédéria enn

de ce roi inflexible, disaient-ils, qu'ils faisaient reproche à Louis XVIII, qui n'avait fondé son trône que sur un chiffon de papier que l'on déchirait chaque fois qu'on en avait envie et qui n'était utile, au mieux, qu'à un certain usage. Insensés qu'ils étaient ! Ce chiffon de papier était la charte sans laquelle il n'y avait de salut ni pour eux ni pour la France. Cette réalité ne tarda pas, hélas, à se confirmer peu de temps après.

« Aux premières rumeurs du retour de Bonaparte en France, on s'empressa de jurer fidélité à cette charte naguère si détestée et de la confier à l'amour des citoyens pour leur patrie, et à celui de la garde nationale ; mais il était trop tard : le mécontentement aussi bien que la colère étaient trop grands. La France était à nouveau sur des charbons ardents ; son destin devait s'accomplir.

« Le motif caché de haine de ma belle-sœur envers nous était une vile jalousie : elle ne pouvait souffrir notre aisance et notre indépendance, et surtout la réussite de mon fils qui avait été plus heureux que le sien. Je connais la faiblesse du cœur humain et je sais que tout est bon à rendre envieux le cœur d'une mère ; mais pourquoi jalouser notre sort et éprouver envers nous une haine forcenée, nous qui étions de si proches parents et qui en plusieurs circonstances avions été les soutiens et les défenseurs de sa famille. D'ailleurs son fils, comme tous les jeunes gens de son âge, avait servi dans les gardes d'honneur. Simplement, moins heureux que le mien, il n'avait bénéficié d'aucune occasion de se distinguer et quand advint la Restauration il se retrouva sans grade et sans emploi. Elle ne devait donc s'en prendre qu'au destin aveugle. Mais son principal mécontentement venait, comme elle me l'a souvent dit dans sa colère, de ce que son fils avait, en pure perte, servi l'usurpateur avec tout l'enthousiasme et le zèle de tous les jeunes gens de son âge et, dans sa méchanceté, elle nous reprochait ces sentiments. Pour prouver que tels n'étaient pas les siens, elle se jeta comme une folle dans l'ultraroyalisme et y entraîna avec elle son vulnérable époux qui, aveuglé par la confusion du moment, crut que le bon vieux temps était revenu et que nous étions réellement sous le règne des chimères. On fit un voyage à Paris et on fut bien reçu par la Cour, ou plutôt par la coterie, la faction qui la gouvernait alors. Le jeune homme, reniant ses erreurs, du moins en apparence, car à vrai dire c'était toujours le même enfant, c'est-à-dire une créature loyale et bonne, fut admis dans la garde du corps. Mon fils, au contraire, encore très jeune à cette époque, était déjà décoré et lieutenant adjudant major dans un

nep doaré euz ar frankiz en doa aloubet war-n'-omp, nag euz ar ré a zeud da veza rentet déomp. Evit-ho, ar c'hloar a ioa holl, ha mervel kent he gwelet gwenvet oa ho ger holl, heb miridigez a zichentil, a zen pinvidik pe zidra. E gwir ne hellet ket heb dizlealded ho zamal euz eur garantez ker kalounuz-zé, pa-zé gwir pénaoz diouz hor chostez hor boa diskouezet ker braz sentidigez hag a aotré d'hé zisterra ioul. Ho c'halounou léal ne hellent ket gouzavi hor c'hlevet ô tamal eunn den diskaret, ouz péhini, émézo, pa édo enn he za, ne gredemp ket sellet entré ann daoulagad, na tenna hor halan enn he brézan, hag a béhini memez meur a hini euz hon touez a ioa ez em rentet he vevellou disterra. Ne zalchent peur aliesa ar gomsiou-zé némed pa poelladjemb va zad kaer ha me d'ho digaz d'ar reizoun, en eur ansavout gant-ho pénaoz en devoa ann impalaer gréat traou braz, hogen pénaoz er memez amzer ivé moustred hor frankisiou ar ré gerra, ha pénaoz ne doa netra er bed a gemend a zalé eur frankiz fur skoret war ar resped a dléar atao d'eur vroad ker kalounuz ha ker fiuz hag ar bopl a franz, péhini en em arwezé dré he zévénidigez hag he hégaradded, é touez ann holl bobliou euz a Europa, ha péhini memez a hellé en em vugadi d'ho beza habaskaet kerkoulz ha trec'het. Penaoz, goudé holl, Bonapart he-unan n'oa némerd eur c'hrouadur dianaoudek [*dianoudek*], péhini en doa diframmet ar vruched en doa he veget, ha péhini mac'h halfet gand reizoun admira he oberiou kaer a vrézel, é ranket da vihana ivé, anaoud ann holl zroug en doa gréat déomp, ha nann admira pep tra enn han gant dallentez, pa-zé gwir pénaoz é tamallent gant garventez ho zud koz. Ia, ia, a respountent deomp é kévred, gaou hon euz, hen ansao a réomp, hogen ar pez ne hellomp ket gouzavi heb faé eo, klevet ar ré ho deuz hen muia meulet enn he euriou vad oc'h he izélaad enn he zroulans. Ansao a reèmp gant-ho d'hon tro pénaoz kement-zé ne oa, siouaz, nemerd ré wir, hogen pénaoz ez oa eunn abeg muoc'h da lakaad éves euz ar pez a lavarchent dirak meur a hini euz ho c'herent koz péré ne oant ket ken gouzavuz ha ni. Penaoz, a hend all, é vijé atao eur merg a resped hag a zeskadurez, péhini, pé seurt bennag é vijé hor ménosiou war ar poent-zé, ne dléet kamed ankounac'haat. Hor bugalé vad hon trugarékéa euz hon aliou mad, hag a brometté déomp ho heuljent. Honnez a zo eur justiz péhini en em blijann da renta dezo, épad ar genta donédigez ar roué, ho deux kontribuet d'ar c'hendalc'h euz hon unaniez dré ho c'henvreuriez [*ho c'hen vreuzdeur*], enn desped ann holl ijinou fall euz va c'hoar kaer. Hogen

régiment de dragons dans lequel, soutenu par son colonel, qui était de mes amis proches, il devait bientôt avoir de l'avancement. Les deux cousins s'aimaient tendrement et il n'y avait eu jusqu'alors entre eux ni désaccord ni dispute; au contraire, ils s'étaient parfois moqués des idées surannées de leurs parents et, comme tous les autres jeunes Français, ils ne voyaient dans le menhir abattu que le héros malheureux et trahi, sans réfléchir en aucune façon à la liberté qu'il nous avait soustraite ni à celles qui venaient de nous être rendues. La gloire était tout pour eux et mourir avant de la voir fanée était leur seule devise, sans considération de noblesse, de richesse ou de pauvreté. En vérité, on n'aurait pu sans déloyauté leur reprocher un amour si sincère, quand de notre part nous leur avions donné un tel exemple de soumission et d'adhésion à son<sup>3</sup> moindre désir. Leurs cœurs droits ne pouvaient supporter de nous entendre vilipender un homme à terre que nous n'osions pas, disaient-ils, regarder droit dans les yeux quand il était debout, ni respirer en sa présence<sup>4</sup>, et dont nombre d'entre nous s'étaient même faits les très humbles serviteurs. Ils ne se retenaient généralement de parler en ces termes que lorsque mon beau-père et moi nous efforcions de les ramener à la raison en reconnaissant avec eux que l'empereur avait accompli de grandes choses, mais qu'en même temps nos plus chères libertés étaient anéanties et qu'il n'y avait rien au monde qui valût une sage liberté fondée sur le respect que l'on doit toujours à un peuple aussi brave et aussi confiant que le peuple français, qui se distinguait parmi tous les peuples de l'Europe par sa civilité et sa courtoisie, et qui pouvait même se glorifier de les avoir autant séduits que vaincus; qu'après tout Bonaparte lui-même n'était qu'un enfant ingrat qui avait déchiré le sein qui l'avait nourri, et que si l'on pouvait justement admirer ses exploits guerriers on devait pour le moins admettre également tout le mal qu'il nous avait fait, au lieu de tout admirer aveuglément en lui, puisque aussi bien ils critiquaient âprement leurs aïeux. «Oui, oui, nous répondaient-ils ensemble, nous avons tort, nous l'avouons, mais ce que nous ne pouvons souffrir sans mépris est d'entendre ceux qui l'ont le plus porté aux nues dans ses triomphes le rabaisser dans son infortune.» Nous admettions à notre tour avec eux que tout cela n'était, hélas, que trop vrai, mais que c'était une raison de plus de surveiller leurs paroles en présence de certains de leurs

3. L'empereur.

4. La syntaxe de cette phrase n'est pas très correcte.

ann dizro subit a Vounapart a zeuaz enn eunn taol d'hon teurel a nevez er brasa dizeuriou.

D'ar brut kenta euz ar c'hélou-zé, en em c'harmiz gand eunn ton a anken péhini a zéblanté diskléria kemend a errujé gan-en a c'houdevez a wasa : ah ! great eo gand hor famillou hag ar frankiz mar deu da dréc'hi, ha gant diérédigez ar Vro mar deu ga goll. Ha krédi a rafac'h é vé euz ar c'hri-zé a zo tec'het digan-en é kreiz va famill propr, eo, é teu d'iñ va holl reuziou ? Hogen heuliomp.

Enn digwez reuzeudik-zé pep hini ac'hanomp a géméraz eunn tu dishevel : va breur kaer hag he vap ez em dennaz gant ar roué, hag a réaz mad ; va map a heuliaz hé réjmant enn armé, ha ne hellé, heb dizenor, ober kenn ; mé a oé dileured kannad. Ne fellaz ket din da genta kemer ar c'hannadur-zé, hogen Lanjuinais da béhini oa deuet koun achanoun enn amzer a c'houezen-zé, en doa lakéat va dileuri heb her gwienn, hag a skrifaz din penaoz oa deuet adarré ar momand é pé hini é ranket a nevez en em westla d'ar vamm bro, sakrifiet dré gasoni diou du kemend ha kemend énébourien da intérêt ar vro, a behini ar zilvidigez, petra bennag é vé ann digwesiou, a zépanjdé diouz unaniez ar gwir patrioted, atao prest d'en em zakrifia évithi. En em renta a riz d'he reizouniou-ta, ha bez oenn kevren euz ar vinorach-zé péhini ne fellé nag a euz a Vounapart nag euz ar Réjanz, ha péhini a rezefjé piou bennag a zigaché déomp ar frankiz.

Stourm Waterloo a erruaz enn divez, hag ar Franz a rankaz évit ann eil gweac'h pléga dindan ann ieo mezuz euz ann diavezidi, ha ganthi ann holl wallou a zeu atao war he lerc'h.

Ez em denna a riz dar géar. Ann harluou hag ann divroidigez a zeuaz prest goudé, ha va map, pé hini a ioa bet gréat kabiten war lec'h ar stourm ne c'houlé servich ar roué némed enn he zerez nevez. Ar spéred-zé a zizépendanz, he inraok prount, he ear gogleiz ha goapaüz pa gomzet dezan a draou hag a dud a wéac'h all, pep tra enn han a attizé ann érez, pé gentoc'h ar gasoni diboeil euz he voerep. Enn aner oa, ec'h erbedemp dezan beza prédériusoc'h diraz'hi, ha nann gloaza ével-zé he c'hizidigez ô vankout dezi a resped. Hogen, eunn dervez, he voerep ô veza dré ziévezded meulet diraz-han ar jénéraled gadal ha pouldred euz ann urz goz, va map a zic'hargadennaz [*a zic'hardennaz*], hag a lavaraz pénaoz pe ger iaouank oa c'hoaz, n'hé spoundjé ket ar pennou perrukennet koz-zé. D'ar c'hulad-zé euz va map ne oé némed eur c'hri er strollad ; hogen va zad kaer évit distrei ann droug, a réaz séblant ivé da choarzin a leiz gwell. Enn aner e oé ; douget oa ann taol, hag ansao a rann

parents âgés qui n'étaient pas aussi tolérants que nous ; qu'en outre ce serait toujours une marque de respect et d'éducation que, quelles que pussent être nos idées sur ce point, on ne devait jamais oublier. Nos braves enfants nous remerciaient de nos conseils et nous promettaient de les suivre. C'est une justice que je me plais à leur rendre : au cours de la première restauration, ils ont contribué par leur fraternité à maintenir notre union, malgré toutes les manœuvres de ma belle-sœur. Mais le retour soudain de Bonaparte vint nous précipiter à nouveau dans les plus grands malheurs.

« À la première rumeur de cette nouvelle, je gémissais d'un ton affligé qui semblait exprimer tout ce qui devait m'arriver de pire par la suite : « Ah ! C'en est fait de nos familles et de la liberté s'il remporte la victoire, et de l'indépendance du pays s'il vient à être vaincu. » Et croiriez-vous que c'est de ce cri qui m'a échappé au sein de ma propre famille que découlent tous mes malheurs ? Mais continuons.

« Chacun d'entre nous adopta en ces tristes circonstances une attitude différente : mon beau-frère et son fils s'enfuirent avec le roi, et ils firent bien ; mon fils suivit son régiment à l'armée, et il ne pouvait sans déshonneur faire autre chose ; moi, je fus élu député. Je refusai d'abord d'accepter ce mandat, mais Lanjuinais, qui s'était souvenu de moi en ce temps d'épreuve, m'avait fait élire sans que je le sache ; il m'écrivit que le moment était revenu de se consacrer à nouveau à la patrie, sacrifiée à la haine réciproque d'innombrables ennemis de l'intérêt de la nation dont le salut, en tout état de cause, dépendrait de l'union des vrais patriotes toujours prêts à se sacrifier pour elle. Je me rendis donc à ses raisons et faisais partie de cette minorité qui ne voulait ni de Bonaparte ni de la régence, et qui était prête à agréer quiconque nous rendrait la liberté.

« La bataille de Waterloo arriva enfin et la France dut, pour la seconde fois, se courber sous le joug infamant des étrangers, avec tous les malheurs qui s'en suivent.

« Je me retirai chez moi. Les exilés et les émigrés arrivèrent bientôt et mon fils, qui avait été nommé capitaine après la bataille, n'acceptait de servir le roi que dans son nouveau grade. Cet esprit d'indépendance, son avancement rapide, son attitude railleuse et ironique quand on lui parlait des choses et des gens d'autrefois, tout en lui attisait l'irritation ou plutôt la haine sans limite de sa tante. C'est en vain que nous lui recommandions d'être plus attentif en sa présence et de ne pas blesser de la sorte sa sensibilité en lui manquant

hizio ez oa ker brouduz éget amzéré, hogen nann kouskoudé ker kabluz evel ma klasket he rei da grédi. Hogen ar spéred a zispac'h ne bardoun némerd d'ar ré a zo a du gant-han, hag a zalc'h droug euz ann holl ré all. Lend oé hon digemer, ha n'en em weljomp mui nemed a bella mac'h hellemp, ha kement-ze choaz évit miret da zisplijout d'hon tad kaer péhini en doa a gren gourc'hemmened dezo hon henti.

Evit barr hon dizuriou, er maréou-zé, iéc'hed va fried a zéa gwasoc'h gwaz bemdez. Hon dizunvaniez a ioa ar penn kaoz anezan. Pell diouz ez em veuli ével diagent euz ann démézi doubl euz hor bugalé, ne wélé mui évidomp nemerd dizeuriou ha droulans. Ober a réann va holl c'halloud évit he dizaouzani war ar poent-zé, ha da habaskaad kulad va map. Va zad kaer a unanié he herbedou d'am ré, hag é kaz a ézom en em zerviché euz he véli. Hogen, mar gwéaz dré he guzuliou hag hé brézanz kemenn ar brédridigez hag ann azaouezou ne hellaz ket kouskoudé gourc'hémenn ar vadelez hag ar garantez, ha va map ô kaout eur maniel kaz ouz he géniterv, ne hellé mui, lavaré-hen, gouzavi he doaréou huel ha faéuz [faéuz] enn he géver. Va merc'h diouz he c'hostez, gwir éal a gunvélez, ével he mamm, ha péhini a garié he breur gant ténéridigez, a zavas enn tu gant-han, ha ne garé ket kemend he c'henderv abaoué na baouezet ouz he veuli é gaou he breur. Red eo lavarout choaz penaoz he c'harantez-hé-unan a dlié beza ivé eunn nébeut flemmet; rag abaoué ann eil donédigez ar roué ne gomzet mui déomp euz ann nésded doubl-zé. Kouskoudé hé hétet a greiz kaloun, hogen ne grédet mui komz a zé. Kement-zé a vijé bet ken-gaoui balc'h ann donédigez. Ar gasoni 'ta en em gontammaz entré-z-omp, hag ann diou famill a baoézaz, a nébeud-é-nébeut, ével m'em euz hel lavaret déoc'h hueloc'h, da choum heb<sup>2</sup> ez-em welet némed a bell é pell, ha kement-zé heb ken ouz ho ferz evit senti ouz ho zad ouz péhini ho divije lekeat eves mad da zizenti, dré ma-z-oent a ziaraoz sûr euz he vuanégez. Ann aotrou B... a ioa unan euz ann tadou-zé euz ann amzer goz pehini en doa dalchet ar boaz da gemmenni d'hé vugalé gand aotrouniez, hag ouz ursiou pehini é ranket a boent é poent, ha douc'h-tu, zenti. He bréder oa ker braz war kement-zé ma ne doa minoni na minouach é bed gand hini euz he vugalé, memed gand he verc'h. He holl vugalé all, pe vugalé vian, ha memez he verc'h kaer,

2. La double négation est de trop. Lire d'ez-em welet.

de respect. Mais un jour, sa tante ayant sans y prendre garde loué devant lui les généraux galants et poudrés de l'Ancien Régime, mon fils explosa et affirma que, tout jeune qu'il fût encore, ces vieilles perruques ne lui feraient pas peur. À cette incartade de mon fils, ce ne fut qu'un cri parmi les assistants; mais mon beau-père, pour détourner leur colère, fit semblant de rire à gorge déployée. En vain: le coup avait porté, et je dois reconnaître aujourd'hui qu'il était aussi outrageant qu'inconvenant, toutefois pas aussi coupable qu'on voulait le faire croire. Mais l'esprit de discorde ne pardonne qu'à ceux qui sont de son côté et garde rancune à tous les autres. On nous battit froid et nous ne nous vîmes plus que le moins souvent possible, et seulement pour éviter de froisser notre beau-père qui leur avait intimé l'ordre de nous fréquenter.

« Pour comble de malheur la santé de ma femme déclina chaque jour pendant cette période. Notre brouille en était la cause. Loin de se bercer comme naguère de l'espoir d'un double mariage de nos enfants, elle n'envisageait plus pour nous qu'infortunes et épreuves. Je faisais tout mon possible pour la rassurer à ce sujet et pour atténuer l'incartade de mon fils. Mon beau-père joignait ses exhortations aux miennes et usait de son autorité quand c'était nécessaire. Mais s'il sut par ses conseils et sa présence prescrire la retenue et les égards, il ne put cependant imposer la bonté et l'affection; et mon fils, qui nourrissait une sorte d'aversion envers sa cousine, ne pouvait plus, disait-il, supporter son attitude hautaine et méprisante à son endroit. Ma fille, de son côté, véritable ange de douceur, comme sa mère, et qui aimait tendrement son frère, se rangea à son avis et n'aimait plus autant son cousin depuis qu'on ne cessait plus de chanter ses louanges au préjudice de son frère. Il faut ajouter que sa fierté devait aussi être un peu piquée, car depuis la seconde restauration on ne nous parlait plus de cette double alliance. On la souhaitait certes de tout cœur, mais on n'osait plus en parler. C'eût été déroger à l'orgueil de la restauration. Notre mésentente empira de la sorte et les deux familles cessèrent peu à peu, comme je vous l'ai déjà dit, de se voir, sinon de loin en loin, et encore n'était-ce de leur part que pour céder à leur père auquel ils se seraient bien gardés de désobéir, certains qu'ils étaient à l'avance de sa colère. Monsieur B... était l'un de ces pères de l'ancien temps qui avaient conservé l'habitude de diriger leurs enfants en maîtres et dont les ordres devaient être exactement et immédiatement exécutés. Il était si attentif à tout cela qu'il n'avait ni gestes affectueux ni caresses pour aucun de ses enfants, excepté pour

ne hellent tostaad out-han, na komz out-han, memerd gand ar brasa resped. Ne doa nemerd-oun kuit a gement-zé, abalamour, a lavaré hen, ne d'oann ket hebken he vap kaer, hogen choaz ann dazprener euz he famill, ha penaoz diouz va c'hostez ne doa memerd-ounn karget a enor va famill va-unan, ha pénaoz eo ann tadou a dlé atao blena ho bugalé ével ma tlé ar gwazed blena ho gragez; rag, a lavaré hen choaz, mond a ra é kément-zé euz ho hano hag ho énor, péré a dlé beza keroc'h dezo évit ho buez. Ar gériou diweza man à vézé atao lavared en eur zellet ouz he vap, ha gand eunn ear a rebec'h. Pep hini a izélea he zellou hag a viré sioul. Evid-ounn mé santuz da gément-sé a vadelez dindan eur garventez [*eur garventuz*] ker gwéluz, a grogé enn he zourn hag her gwaké gant ténéridigez.

Va choar kaer dré zizeur, a grédaz eunn dervez lavaret dirak va map, penaoz kemend ô devoa servijet é pad ar Chart dervez<sup>3</sup> dindan Bonapart a ioa holl tud digaloun ha terrerien ho lé. Va map pe hini en em zantaz flemmet d'ar beo, a respountaz dezi penaoz ar gwir dud digaloun oa ar ré-zé a béré ann dléad ioa, dreist hini all, da zifen ar Roue, ha péré ho doa hen dilezet enn eunn doaré mezuz : hi péré, lavarent-hi, n'en em laouénéent a zistro Bonapart nemerd abalamour ma roé ann abek dezo da brouv ho vaillantiz hag ho léalded d'ar Roué, ha da ziskouez d'ar franz holl ann dishévélidigez a ioa entré ann difennerien euz eur Roué gwirion ha kevrennéien eur mac'houmer. Ann deiz a arnod arruet, é oé gwelet traou gaer, va feiz, lavaraz hen gand eur vouschoarz faéuz... ar marcheien kadarn euz al léalded ho deuz tec'het, hag ar gward disléal ha digaloun-zé, a varv ha ne dec'h ket!...

Ar respount man dellitet, hogen amzéré a flemmaz meurbed he voerep, hag adalek neuzé attizet dré ar c'hoant d'en em venji ne dévoa eur momand a arzao kent ne doa armed ann eil kenderv enep égilé. Enn divez, oc'h ankounac'haad ho c'harantez goz, ar gwad ho unanié hag ar c'hlachariou a béré ez éant d'hor c'harga en em zuvelljont, ha va mabik keaz a gouezaz eur merzer dré gasoni kounnared euz he voerep griz ha dré ar spéred didruez a gévrann.

He varo a zigoraz he bez d'he vamm, war ar poent da vervel. Va famil holl a oé mantred gand ar c'hlachar ar brasa, é pad ma-z-oa é kear eul loden all hag en em joüsaé é kuz euz hor dizuriou hag euz ann treac'h gwaduz-zé euz ar gevrann.

3. Lire *hervez* (par sandhi), pour *ével*?

sa fille. Tous ses autres enfants ou petits-enfants, et même sa belle-fille, ne pouvaient l'approcher ou s'adresser à lui qu'avec le plus grand respect. J'étais le seul à en être dispensé parce que, disait-il, je n'étais pas seulement son gendre, mais également le sauveur de sa famille, que j'étais le seul qui assumât personnellement l'honneur de sa famille et que c'étaient les pères qui devaient diriger leurs enfants de la même façon que les maris doivent diriger leur épouses; car, disait-il encore, il en va là de leur nom et de leur honneur, qui doivent leur être constamment plus chers que la vie. Il prononçait toujours ces derniers mots en regardant son fils avec un air de reproche. Chacun baissait les yeux et gardait le silence. Moi, sensible à tant de bonté sous une sévérité si apparente, je saisisais sa main et la pressais avec tendresse.

«Ma belle-sœur osa malheureusement un jour dire devant mon fils que ceux qui avaient servi du temps de la charte aussi bien que sous Bonaparte étaient tous des lâches et des parjures. Mon fils, qui se sentit piqué au vif, lui répondit que les véritables lâches étaient ceux dont le devoir était avant tout de défendre le roi et qui l'avaient ignominieusement abandonné; eux qui, prétendaient-ils, ne se réjouissaient du retour de Bonaparte que parce qu'il leur donnait l'occasion de prouver leur bravoure et leur fidélité au roi, et de montrer à la France entière la différence qu'il y avait entre les défenseurs d'un souverain légitime et les partisans d'un tyran. Le jour de l'épreuve arrivé, on vit, ma foi, de belles choses, dit-il avec un sourire méprisant... les courageux champions de la loyauté ont fui, tandis que la garde félonne et lâche meurt et ne se rend pas!...

«Cette réponse, méritée mais inconvenante, vexa fort sa tante et depuis lors, mue par le désir de vengeance, elle n'eut de cesse qu'elle n'eût poussé les deux cousins à s'affronter. Finalement, oubliant leur ancienne affection, le sang qui les unissait et les chagrins qu'ils allaient nous infliger, ils se battirent en duel et mon pauvre petit garçon périt, victime de la haine exacerbée de sa cruelle tante et de l'implacable esprit de parti.

«Sa disparition ouvrit le tombeau de sa mère, proche de la mort. Toute ma famille fut accablée par cette immense affliction tandis qu'en ville d'autres se félicitaient secrètement de nos malheurs et de cette sanglante victoire de la discorde.

«Mon beau-père, vénérable vieillard cruellement blessé par ce coup terrible, vint pleurer avec moi. Je refusai de voir qui que ce soit de ma famille à part lui. Ma douleur était si grande à ce moment que

Va zad kaer, den koz énoruz, hag offanzet grevuz dre ann taol euzuz-zé, a zeuaz da wela gan-en. Dinac'h a riz gwelet den all nemert-han euz va famil. Va enkreuz a oé ker braz er momed-zé, ma teuz da goll ar reizoun eur pennad.

Goudé beza rentet d'am greg ha d'am map ann dléadou diveza, ha great lakaad ho dilerc'h marvel enn archédou ploum enn eur c'havig a famil hor boa enn eur barrez distro tost da géar, é kuitaiz ar vro-zé é péhini ne hellenn mui choum heb euz, hag ec'h em denniz gant va merc'h d'ann Naonet, er memez ti-zé é pé hini em boa savetéed he mamm, hag e dévoa lezet he moerep gant-hi é kondision ma-z-ajé euz ar vamm d'ar verc'h é kounidigez euz ann ober-zé. Eno, é teuaz va holl c'hlachariou d'en em nevezi d'ar c'houn euz ann amzer dréménet hag euz ar c'holl kriz nevez aruet gan en. Heb mar, é oann kouezet dindan va béac'h ma na divijé ket roet d'in va merc'h, hi unan mantred a c'hlac'har hag a zoan [a zaon] marvel, ann néc'hiou ar re enkreuzusa. Em dizesper é skrifiz eul lizer sekret d'am zad kaer, en eur rei eunn emwell enn Naonet é ti unan euz hor minouned hon daou. Akédúz e oé. Achano, goudé beza roet da c'houzout dezan ar riskl e péhini édo va merc'h, he ambrougiz da di he c'hoar kaer péhini a anevézaz mad. Enn eur antren, hag ô tiougani va menoz, en em gavaz ken tennered ma n'em lékéaz da wela ha da gemmesg he zaelou gant va ré. Ann ti-zé a zigazé koun dezan euz a gemend a dra enkeniuz! Goudé beza sechet hon daelou, ec'h antrejomp er gambr va merc'h, da béhini é pokaz gant kalz a dénéridigez. Goudé-zé, ez éjomp enn eur gambr all tost, hag eno, ô rei red d'am c'hlac'har é krégiz enn he zaou-zourn, péré a waskiz gant ténéridigez em ré, hag é liviriz dezan gand eunn ton a dreuzaz he galoun baour, ha péhini a zéblanté beza ar c'hri divesa euz va hini : euz ann ti man, Aotrou B..., eo, é teu va hol eürusded hag va holl zizuriou, ha kouskoudé pell diouz kaout keuz da gemend am euz great, é tavann choaz er momed man memez, hag enn andret man eunn da hag eur blijadur chouek péhini am savo enn tu all d'am dizeuriou ha da zianaoudégez ann dud. Doué zo gwirion, hag ar chréden fréalzuz eo marteze ar remed unig ouz va holl boaniou, rak kent préderia a rann ré druézuzoc'h [ré druézuz] c'hoaz : va merc'h baour ne hell mui beva pell : disrevellet eo bet diñ, ha kement-zé en deuz va douget da skriva deoc'h. Kuitaad a rai da vihana he buez pell diouz he c'hérent kriz, hag enn andred memez ma saveteiz hini he mamm. Ah! pétra ne hellann mé choaz diwar goust va hini her renta d'ann eil ha d'ében anezo. D'ar geriou zé, ann aotrou B...

j'en perdis quelque temps la raison.

«Après avoir rendu à ma femme et à mon fils les derniers devoirs et fait déposer leur dépouilles mortelles dans des cercueils de plomb, dans un caveau de famille que nous possédions dans une paroisse retirée non loin de la ville, je quittai cette région où je ne pouvais demeurer sans horreur et me retirai à Nantes avec ma fille, dans cette même maison où j'avais sauvé sa mère et que sa tante lui avait léguée à condition qu'elle passe de la mère à la fille en mémoire de cet acte. Tout mes peines s'y ravivèrent au souvenir du temps passé et de la perte cruelle que je venais de subir. Sans doute aurais-je succombé à mon fardeau si ma fille, elle aussi accablée d'une douleur et d'une tristesse mortelles ne m'avait inspiré les plus terribles inquiétudes. Désespéré, j'écrivis une lettre secrète à mon beau-père, lui donnant rendez-vous à Nantes dans la maison de l'un de nos communs amis. Il fut ponctuel. De là, après lui avoir appris le danger que courait ma fille, je l'accompagnai à la demeure de sa belle-sœur, qu'il reconnut parfaitement. En y entrant, devinant mes sentiments, il se trouva si ému qu'il éclata en sanglots et mêla ses larmes aux miennes. Cette maison ramenait à sa mémoire tant de souvenirs affligeants! Après avoir séché nos larmes, nous entrâmes dans la chambre de ma fille, qu'il embrassa très tendrement. Puis nous passâmes dans une pièce voisine et là, donnant libre cours à mon chagrin, je saisis ses mains que je pressai avec émotion dans les miennes et lui dis d'un ton qui transperça son pauvre cœur et qui semblait être le dernier cri du mien : «C'est de cette maison, Monsieur B... que viennent tout mon bonheur et tous mes malheurs ; et cependant, loin de regretter tout ce que j'ai fait, je goûte encore en ce moment même et en cet endroit un soulagement et une douce félicité qui m'élèveront au-delà de mes infortunes et de l'ingratitude des hommes. Dieu est juste et la foi secourable est peut-être l'unique remède à toutes mes peines, car j'en prévois d'encore plus pitoyables : ma pauvre fille ne saurait vivre longtemps ; on m'en a averti et c'est ce qui m'a poussé à vous écrire. Du moins achèvera-t-elle son existence loin de ses cruels parents et à l'endroit même où je sauvai celle de sa mère. Ah ! Que ne puis-je encore, au prix de la mienne, la rendre à l'une et à l'autre d'entre elles.» À ces mots, Monsieur B... m'étreignit en m'inondant de ses larmes et fit tout ce qu'il pouvait pour me consoler. Il se lamenta avec moi sur les effets désastreux de la désunion politique et il aurait donné, disait-il, mille fois sa vie pour me soulager du moindre de mes malheurs. Puis il disait : «Soyez cependant certain, Monsieur G...,

am briataz ouz va doura gant he zaélou, hag a réaz he holl challoud évit va fréalzi. Hirvoudi a reaz gan-en war ann oberiou kriz euz ann dizunvaniez politik, ha roet en divije, a lavaré hen, mil gweach he vuez évit distrei diwar-n'oun ann disterra ouz va dizuriou. Goudé a lavaré, hogen bézit sur aotrou G... penaoz kement-zé ne de ket dépendet diouz-in, ha ne d'eo euz va ferz. Lavaret a rinn deoc'h memez, penaoz goudé ann duvell dizeur-zé, hag ar maro euz va merc'h paour a dlié he buez deoc'h, goudé ho tispanti, ha goudé beza eur momed ez em abandonned d'am anken é tuiz da veza tad adarré, ha penaoz é kourc'hemmeniz d'am map, d'he c'hreg ha d'ho bugalé en em renta em c'hever, ha pénaoz éno oc'h ez-em armi euz va garventez, é kargiz va map euz ar rebechou c'houerva hag é liviriz dezan, dreist holl, penaoz é oa dizellezour da zougen va hano, da veza pried ha tad pa n'en doa ket gwézet bléna he diégez. Goudé-zé, oc'h en em adres enn eunn taol kount d'he c'hreg é komziz out-hi er c'heriou man : ha c'houi ivé, itroun, a zo dizellédud da veza va merc'h kaer ha mamm, pa-z-eo gwir pénaoz el léac'h en em lakaad entré va bugalé hoc'h eus bet ar c'hrisder d'ho argadi ha da attiza ho ré. Hag iñori a reac'h-hu-'ta, mamm digar, é vijé unan euz va bugalé oa ann hini a renkjé koueza, ha penaoz é ranc'hac'h er memez amzer va chaloun. It, it kuit, Itroun, distroit d'ho pro avéluz, ar rog Allmañ ha, ra choumo heb par war-n'oc'h va daoulagad e pad va buez; it, it kuit a lavarann deoc'h, ha ma n'ho kwelinn mui.

Ha choui va map bihan, penkaoz euz va holl zizuriou hag euz ar brasa torfed, choui munter ho kenderv, pe hini ho karié ha pehini n'hoc'h euz lazet memerd dré eunn erez displed; choui benveg vil euz ar gasoni kounnared euz ho mamm hirezuz, hag hennez eo 'ta ar frouez euz ar santimancho nobl am boa gourc'hémennet d'ho tad da inspira déoch, ha n'em euz bevet keit amzer nemed évit gwelet kent disken em bez va hano dizénoret beté va liñnez diveza! Kit, monstrou, ez em dennit euz va frézan; va unan é fel din mervel, pa na choum mui nemerd-oun euz va famil. Hogen, nann, choumit; felloud a ra din ho karga a rébechou; felloud a ra din ho livra d'ho proudou hoc'h unan, en eur rei déoc'h da anaout, tud vil ha dizanaoudeg, ar galoun nobl ha madélezuz hoc'h euz treuzet gant kemend a zispledded. Ah! Perag ef-hen falvezet é vé ann den hebken euz va famil a béhini ar [a] galoun [a oa] a-unan gand va hini, hag é gwirionez dellezuz da veza va map, ar mad oberer euz va famil, hag ar savetээр euz va merc'h, évé ann hini hebken en défé ar muia léac'h d'ez-em glemm anezi; ann hini a zo kunuc'het dré ar brasa euz ann

que tout cela n'a point dépendu de moi et que je n'y suis pour rien. Je vous assure même qu'après ce malheureux duel et la mort de ma pauvre fille qui vous devait la vie, après votre départ et m'étant un moment abandonné à mon chagrin, je redevins un père et ordonnai à mon fils, à sa femme et à leurs enfants de se présenter devant moi; et là, m'armant de ma sévérité, j'accablai mon fils des reproches les plus amers et lui dis surtout qu'il était indigne de porter mon nom, d'être époux et père puisqu'il n'avait pas su gouverner sa famille. Ensuite, m'adressant brusquement à sa femme, je lui parlai en ces termes : « Vous aussi, Madame, êtes indigne d'être ma belle-fille et mère, puisque au lieu de vous interposer entre mes enfants vous avez eu la cruauté de les provoquer et d'exciter les vôtres. Ignorez-vous donc, mère inhumaine, que c'était l'un de mes enfants qui devait périr et qu'en même temps vous me briseriez le cœur? Partez, partez, Madame, retournez à votre pays venteux, la rude Allemagne, et que mon regard n'ait de ma vie l'occasion de se poser sur vous! Partez, partez vous dis-je, et puissé-je ne plus vous voir!

« Et vous, mon petit-fils, cause de tous mes malheurs et du crime le plus grave; vous, meurtrier de votre cousin qui vous aimait et que vous n'avez tué que guidé par une vile jalousie; vous, vil instrument de la méchanceté exaltée de votre irritable mère, est-ce là le fruit des nobles sentiments que j'avais commandé à votre père de vous inspirer, et n'ai-je tant vécu que pour voir avant de descendre au tombeau mon nom déshonoré jusqu'à mon ultime postérité? Partez, monstres, retirez-vous de ma présence; je veux mourir seul, puisqu'il ne reste plus que moi de ma famille. Et puis non, restez! Je veux vous accabler de reproches, je veux vous livrer à vos propres remords en vous faisant connaître, méprisables ingrats, le cœur noble et généreux que vous avez transpercé avec une telle bassesse. Ah! Pourquoi a-t-il fallu que ce soit le seul membre de ma famille dont le cœur battit à l'unisson du mien et vraiment digne d'être mon fils, le bienfaiteur de ma famille et le sauveur de ma fille, qui ait eu plus que tout autre lieu de s'en plaindre, lui qui est accablé par le plus grave des forfaits? Ah! Que ne suis-je mort avant de voir mon nom couvert de mépris et d'opprobre. Hélas, je ne puis plus rien sur cette terre, puisque mes indignes enfants ne m'écoutent plus. Mais Dieu est juste et il exaucera la prière d'un père désobéi de la plus cruelle façon qui soit. Partez, éloignez-vous de moi, je vous maudis tous...

« À ces mots, qui m'avaient échappé dans ma douleur, tous mes enfants, noyés dans les pleurs, poussèrent un cri en se jetant à mes

torfedou. Ah, petra na d'ounn-mé maro abarz gwelet va hano goloet a zisméganz hag a zizenor. Allaz ! ne hellann mui netra war ann douar man, pa ne zelaou mui va bugalé didelluz ac'hanoun. Hogen, Doué zo gwirion hag aotréa a rai peden eunn tad dizentet er c'hrisa doaré ; kit, en em dennit diouz-in, rei a rann deoc'h holl va malloz...

D'ar ger-zé a ioa tec'het digan-en em enken, va famil holl, beuzet enn ho daélou, a laoskaz eur c'hri euzuz en em strinka d'am daoulin, ho gwalc'h gand he daélou, hag ô veza savet he daouarn war-zu ann éév, é teu d'am erbedi d'en em zislavar, ha da zistol dezo ho gwall, petra bennag m'ac'h helché beza va divisou, hogen pénaoz ez oant ivé va bugalé. Gourc'hemenn a riz dezo sevel, en eur lavarout dezo é lezenn gant Doué hebken, holl galloudeg ha truezuz, péhini a lenné é gwéled ar c'halounou, d'ho c'hastiza ; hogen évit rei gwéll dezo da anaout ar vrasder euz ho dorfed, ar pez holl a dléient déoc'h hag ho santimanchou nobl ez éenn da zanevelli dezo ho préderiou téner hag hoc'h holl déréadigesiou gwiridig. Keuzeudig e oent da zé, ha skuilla a réjont meurbed a nevez daelou chouero a geuz.

Goudé zé é liviriz dezo mont kuit ô tiskleria dezo penaoz é fellé din beza servichet va unan em chambr va-unan ; ma rankjé va map bihan distrei diouc'h-tu d'he réjimant ha lakaad éves n'en em gavché [gafe'het] hini anezo war va hent, peur ged ged va merc'h kaer, ha penaoz ne aotreenn, bété urz nevez, nemed d'am map dont em prézanz, ha choaz p'am bijé he c'houlennet. Goudé-zé en em dec'hont en eur zoubla ho fennou gand eur sentidigez vraz d'am ioul fréaz.

Hen ansao a rann déoc'h, a lavaraz hen en eur huanadi, ténéred é ouenn bétég ann daélou ouz ho gwelet ker glacharet ha ker goloet a vez, ha poent oa évit va chaloun baour rannet, gwelet ann divez euz ar violanz-zé d'am zénéridigez a dad ; rak sempléat en em gaven dré ann nerz memez euz va buanegez, ha santout a réann ann ézom kré d'ho fardoni, peger braz bennag é oa ho zorfed ; rag, enn divez, va bugalé int ivé. En em guzet a riz-'ta out-ho, évit non pas disreveli dezo va sempladurez, hag ho klasg a riz dre holl évit ho fréalzi, ha gwéla gan-é-oc'h. Hogen, siouaz ! eed é oac'h kuit dijá, ha gan-éhoc'h va holl fréalzidigez.

Hen trugarekaad a riz euz he garantez hag he dénéridigez em andred, en eur he bédi da brometti din penaoz m'am bijé ar reuz da goll va merc'h, hervez, siouaz, ann holl zoaré, é teujé eur weac'h ar bloaz d'am gwelet d'ann Naonet, ann dervez memez, hag er memez ti m'am boa savétéed he verc'h. Goulen a rit azé ouzin eur sakrifiz

genoux, les inondant de leurs larmes et, élevant leurs mains vers les cieux, me supplièrent de reprendre mes paroles et de pardonner leur faute ; quelles que pussent être mes dispositions, ils étaient tout de même mes enfants. Je leur ordonnai de se relever en leur disant que j'abandonnais à Dieu seul, tout puissant et miséricordieux, qui lisait au fond des cœurs, le soin de les châtier ; mais que pour mieux leur faire prendre conscience de l'immensité de leur crime, de tout ce qu'ils vous devaient, à vous et à vos nobles sentiments, j'allais leur exposer vos tendres soins et toutes vos délicates attentions. Tout contrits, ils versèrent à nouveau d'amères larmes de regret.

« Puis je leur dis de s'en aller en leur déclarant que je voulais être servi seul dans ma propre chambre, que mon petit-fils devait rejoindre immédiatement son régiment, qu'ils prennent garde qu'aucun d'entre eux ne croise mon chemin, surtout ma belle-fille, et que je ne permettais jusqu'à nouvel ordre qu'à mon fils de se présenter à moi, et encore quand je l'aurais demandé. Ils se retirèrent ensuite en cédant avec la plus grande soumission à ma volonté expresse.

« Je vous l'avoue, dit-il en soupirant, j'étais ému jusqu'aux larmes en les voyant si accablés et si mortifiés, et il était temps pour mon pauvre cœur brisé de voir la fin de cette violence faite à ma tendresse paternelle ; car je me sentais affaibli par la force même de mon courroux et je ressentais le besoin impérieux de leur pardonner, quelque grand que fût leur crime ; car enfin, ce sont aussi mes enfants. Je me dissimulai donc à eux pour ne pas leur révéler ma faiblesse et vous cherchai partout pour vous reconforter et pleurer avec vous. Mais, hélas, vous étiez déjà parti et avec vous toute ma consolation. »

« Je le remerciai de son affection et de sa tendresse envers moi, en le priant de me promettre que si j'avais le malheur de perdre ma fille, selon, hélas, toute probabilité, il viendrait une fois l'an me visiter à Nantes le jour même et dans la même maison où j'avais sauvé sa fille. « Vous me demandez là un grand sacrifice, me répondit-il ; vous raviverez toutes mes blessures, mais leur évocation sera encore plus cruelle. Je vous le promets, Monsieur G..., et fiez-vous à ma parole quoi qu'il puisse m'en coûter. »

« De nombreuses années se sont déjà écoulées depuis cette époque cruelle et tant qu'il a été en vie il n'a pas manqué d'assister une seule fois à notre rendez-vous funèbre ni de garder le secret du lieu de ma retraite que je l'avais prié d'interdire à ma famille.

« Jamais je n'oublierai ce vénérable vieillard, ni notre conversation

braz, a respountaz hen din; nevezi a reot va holl gouliou, hogen ho meneg a vezo choaz krisoc'h. Her prometti a rann déoc'h, aotrou G..., ha fisiit war va ger pégement bennag ma kousto din.

Meur a vloavez a zo dija tremened abaoù ann amzer griz-zé, ha keit ha m'eo bet é buez n'en deuz ket fellet eur bloavez d'en em gaout enn hon emwell kanv, na da virout ar c'huz war al leac'h euz va zistro, am boa he bedet da nac'h ouz va famil.

Birviken ne ankounac'hinn ann den koz énoruz-zé, nag hor c'homziou ar weac'h diveza ma-z-omp en em wélet. [Oc'h] em c'himiada, é lavaraz din en eur va briata, hag euz va starda ouz poul hé galoun : "en em zantout a rann o semplaad, aotrou G... hag heb mar, hervez ann doaré, n'en em wellimp mui : rak-zé é chouennann eur c'hraz ouz-oc'h; he frometti a rit-hu din?". — ah! a greiz [a griez] va chaloun, a respountis-mé dezan : gourchemennit, ha petra bennag é vezo, ho ioul a vezo gréat. — Ar chraz-zé eo, émézan, en eur gregi em dourn, hag en eur he waska enn he hini, ma pardounot, va map, d'am bugalé all, ha da brometti din d'ho dizhérita klog ha da zispos euz ho madou é faveur ré all, pé é faveur ann hospitaliou. Ma chouennann evit-ho ann distol euz ho zorfed, ha ma d'eo kaer ha chouek d'eur c'hristen pardouni he vourévien mémez, diouz skouer hor mestr douelluz, hag hini ar roué merzer, ne ket just, na memez mad é profitent eunn dervez euz ho zorfed, nag int nag ho bugalé; ar skouer a vé euzuz ha kasaüz, ha felloud a ra din diwall, da viana, ouch eunn hévélep displedded, va famil dija nemerd ré zaotret. Her prometti a rit-din, ne kwir, aotrou G...? a lavaraz hen din gand eur vouez gwan ha ténéret? — Ia, va zad, a respountis-mé dezan; mui a rann, hen toui a rann déoc'h memez. — Adié-'ta, a lavaraz hen din-mé; kountant é partiann; adié évit ar weac'h diveza, ar mui karet euz va bugalé. War gement-ze en em zeparjomp en eur wela druz, hag achoudevez n'em euz mui ken he welet.

Va aoun, allaz! n'oa nemerd ré foundet! Souden goudé hor chenta emwell em boé ar c'hlachar da goll ann diveza euz va bugalé, ha da veva war lerc'h ann dismantr klog euz va holl famil.

Pell é choumiz mantret gant va c'hlachar, heb gouzoud na petra beza, na petra da ober. Enn divez, ann natur ô tréc'hi, é teuz [é teuz] koun din euz va mamm ha va zad reuzeudig a béré n'em boa ket a baoué pell amzer bisitet ar bez, hag é teuz d'ar vro-man évit klask fréalzidigésiou enn envor euz va bugalerez, hag ivé da baéa va dleadou d'ho mémor keaz. Ann den fur, memez war bord ar bez, a gaff atao eur blijadur ô vennat enn he gavel; hogen évit ann darn

lors de notre dernière rencontre. En me disant adieu, il me dit en m'embrassant et en me serrant contre son cœur :

— Je sens que je m'affaiblis, Monsieur G... et selon toute apparence nous ne nous verrons sans doute plus. Aussi vous demandé-je une grâce; me l'accordez-vous?

— Ah! De tout cœur, lui répondis-je, commandez et quelle qu'elle soit, votre volonté sera accomplie.

— Cette grâce, dit-il en saisissant ma main et en la pressant dans la sienne, est que vous pardonniez, mon fils, à mes autres enfants et que vous me promettiez de les déshériter totalement et de disposer de vos biens en faveur d'autres personnes ou en faveur des hôpitaux. Si je vous demande la remise de leur crime et s'il est beau et doux à un chrétien de pardonner même à ses bourreaux, suivant l'exemple de notre admirable maître et celui du roi martyr, il ne serait pas juste, ni même bon, qu'ils profitent un jour de leur crime, ni eux ni leurs enfants; l'exemple serait détestable et déplorable, et je veux au moins protéger d'une telle vilénie ma famille déjà trop déshonorée. Vous me le promettez, n'est-ce pas, Monsieur G...? me dit-il d'une voix faible et émue.

— Oui, mon père, lui répondis-je. Mieux, je vous le jure.

— Adieu donc, me dit-il, je pars content. Adieu pour la dernière fois, le plus cher de mes enfants.

« Nous nous séparâmes là-dessus en pleurant chaudement et je ne l'ai plus revu ensuite.

« Ma crainte n'était, hélas, que trop fondée! Peu après cette rencontre j'eus la douleur de perdre le dernier de mes enfants et de survivre à l'anéantissement complet de toute ma famille.

« Je restai longtemps abîmé dans mon chagrin sans savoir ni que devenir ni que faire. Enfin, la nature étant la plus forte, je me souvins de mes malheureux père et mère dont je n'avais pas visité la tombe depuis longtemps et je vins dans ce pays pour y chercher le réconfort dans le souvenir de ma jeunesse, et aussi pour payer mes dettes envers leur mémoire chérie. Le sage, même au bord du tombeau, éprouve toujours du plaisir à méditer sur son berceau; mais pour la plupart des autres, la chance est oublieuse et le malheur seul se souvient.

« Sur mon chemin, ayant besoin d'un ami et d'un consolateur, je me souvins soudain d'un jeune prêtre du pays, mon condisciple au collège de Saint-Pol-de-Léon, que j'avais bien connu au château de Kerjean au début de la Révolution. Il était un peu plus âgé que moi, mais je l'aimais beaucoup et l'avais chaudement recommandé

vuia euz ann dud all, ar fortun zo ankounac'hañz, hag ann dizeur heb ken evoruz.

War va rout, hag ô kaout ézom euz eur miñoun hag a eur fréalzer, é teuz enn eunn taol kount koun din diouz eur beleg iaouang euz ar vro, va c'hendiskibl kar a skolach a Gastel Paol, ha péhini em boa anevazed mad é Kastel Ker Iann enn dérou ar Révolution. Eunn neubet e oa hoaletoe'h évid-ounn, hogen kalz é karienn anezan, ha stard em boa hen erbedet d'am maerounez, évit eur barrez vihan a anaié, hag a ioa vak n'oa ket pell, ha péhini a choantée meur bet pell amzer a ioa. Ann Itroun a Goatanskour e devoa hé unan ardamezet hon éradur, hag a vennaz ac'hano é tlié beza eunn unaniez bennag entré hon divisiou hag hor reoliou, ha kement-zé n'hé zougé ket évit ar c'hloareg iouang. Ne hellaz ket kouskoudé énébi ouz va fédennou beo, hag hen erbedi a réaz d'ann aotrou La Marche, péhini ô welet ann digwesiou ô tostaad ne réaz diffikulté é bed évit aotrèi dezan ar barrez-zé. Enn énep, oc'h anaoud he reoliou hag ô chouzoud ouz penn é oa fur ha poell, é wié, enn araog é oa douget da reformou ann amzer, heb choantaad kouskoudé netra a énep he dléadou, na d'ar ré eur pasteur gwirion da J. K. Anaoud a réa ouz penn ann abeg en doa he zezidet da veza den a iliz, hag he zentidigez doujuz da ioul ha gwestl he vamm, péhini en doa sevennet entré daouarn ar Prélad, en despet da gemend en devoa lavaret dezan war ann abeg-zé, ô tiskleria dezan penaoz Doué ne fell ket euz eur galoun ha ne ket klok dezan. Respountet en doa d'ann holl zisplégou ann Eskop dré ar c'homsiou man hebken : Ra vezo great ioul va mamm, ha na ve ket lavaret é defé great eul lé faoz d'ann aotrou Doué. Gloestret é deuz ac'hanoun, va chonzakret é deuz dezan, ne hellé ket ober kaeroc'h sakrifiz : ar c'hrouadur en em westl évit senti ouz he vamm ne ket heb graz dirak Doué.

Eunn hévelep miñoun a zéréé d'am c'haloun.

Ez em renta a riz-'ta diouc'h-tu d'hé brespital. Easoc'h eo poella éget displega ann esmaéou téner a zantchomp oc'h en em welet goudé eur rannidigez a geit amzer ha ker kriz.

Danevella a riz dezan va dizuriou; gwela a réaz gan en, hag en em giviz fréalzet. Touchet euz va enkeniou hag er choant da renta diñ fisianz évit fisianz, é lavaraz din, ouz va starda ouz poul hé galoun hag en eur huanadi : "... non ignora mali, miseris succurrere disco". Da lavaroud eo, dré anaoudegez euz ar reuz, é tiskann fréalzi ann dud reuzeudik. Neuzé é tanevellaz din ann histor euz he vuez. Biskoaz kaeroc'h kelennou ne oent heuliet gant douellusoc'h skoueriou : eur

à ma marraine pour une petite paroisse qu'il connaissait, qui était vacante depuis peu et qu'il désirait depuis longtemps. Madame de Coatanscour avait elle-même remarqué notre attachement; elle en déduisit qu'il devait résulter d'une certaine communion d'idées et de principes, ce qui ne la disposait pas favorablement envers le jeune clerc. Elle ne put cependant résister à ma prière pressante et le recommanda à Mgr de La Marche qui, voyant les événements s'approcher, ne fit aucune difficulté à lui accorder cette paroisse. Au contraire, connaissant ses principes et sachant qu'en outre il était sage et réfléchi, il le savait déjà ouvert aux réformes du temps, sans rien désirer toutefois qui fût en contradiction avec ses devoirs ni avec ceux d'un pasteur fidèle à Jésus-Christ. Il connaissait par ailleurs le motif qui l'avait décidé à se faire homme d'Église et sa respectueuse obéissance à la volonté et au vœu de sa mère, qu'il avait exécutés entre les mains du prélat, malgré tout ce que celui-ci lui avait objecté à ce sujet en lui expliquant que Dieu ne veut pas d'un cœur qui ne lui appartienne pas tout entier. Il avait répondu à tous les arguments de l'Évêque par ces seules paroles : « Que la volonté de ma mère soit faite, et qu'il ne soit pas dit qu'elle a prêté un faux serment à Dieu. Elle m'a voué, m'a consacré à lui; elle ne pouvait faire plus beau sacrifice : l'enfant qui se donne pour obéir à sa mère n'est pas sans mérite aux yeux de Dieu. »

« Un tel ami convenait à mon cœur.

« Je me rendis donc sans attendre à son presbytère. Il est plus aisé d'évoquer que de décrire les douces émotions que nous éprouvâmes en nous revoyant après une séparation si longue et si cruelle.

« Je lui contai mes malheurs; il pleura avec moi et j'en fus consolé. Touché par mes épreuves et désireux de me rendre confiance pour confiance, il me dit en me serrant sur son cœur et en soupirant : «... non ignora mali, miseris succurrere disco... », c'est-à-dire : « En connaissant le malheur, j'apprends à soulager les malheureux. » Puis il me narra l'histoire de sa vie. Jamais plus belles leçons ne furent suivies de plus admirables exemples : un parfum d'évangile émanait de sa bouche tandis qu'il parlait; on aurait cru entendre un autre Fénelon. Je ne puis résister au désir que j'ai de vous rapporter notre conversation :

« Comme vous le savez, dit-il, je fus dès mon plus jeune âge promis à l'Église. Mon père était marin et une nuit d'orage ma mère épouvantée par un rêve crut qu'elle ne pouvait préserver d'un inévitable naufrage son époux, qui rentrait au port, qu'en me sacrifiant

parfum euz ann aviel a zortié euz he c'hénou endra ma parlanté; lavaret é vijé klevet eunn eil Fénélon. Ne hellan ket trec'ha ar choant em euz da zanevella déoc'h hon divisou.

Evel m'her gouzoc'h, émézan, bez é oenn a vihanik gwestlet d'ann iliz. Va zad a ioa merdéad, hag eunn nozvez a arné va mamm spounted dré he huvré a grédaz né hellé prézervi he fried, war he zistro d'ar géar, euz eur pensé anad, nemerd ober a rajé achanoun eur sakrifiz d'ann iliz. Gwestlet e oenn-ta é sakriviz évit savétei va zad. Hirvoudet em euz aliez war benn ar gwestl diévez-zé, hogen hirio gwel treac'het euz va diéadou ech ansavann pénaoz ann distera tra eo é vé eur c'hrouadur kinniget, évit savétei he dad, é sakrifiz da Zoué. Henez oé hini Abraham ha va mamm déol ha sentuz evel-t-han, a grédé dre ar chinnik-zé habaskaat buanégez Doué ha savétei he fried.

Va zad a reaz eur véach eüruz, ha va mamm é barr euz he joa ouz hen attribui d'hé gwestl hen danevellaz d'hé fried. D'ann disrevell-zé, va zad az-éaz é fulor, a loskaz leou-douet, hag a lavaraz dézi enn he vuanégez, penaoz m'en divijé gwézet é témézé d'eur vigodez en her c'hemeret, n'en divijé biken great. Va mamm a skullaz sul vui a zaelou chouero ha ma karié va zad gant ténéridigez [*ténéridez*], ha ma é doa krédet e oa mad he ober. Va zad touellet gant he daelou hag he c'heuz, hag ivé ker prout d'en em habaskaad evel d'en em dana, a bokaz dezi en eur lavaret ne renket mui mennat é kement-zé; pénaoz he vap é léac'h beza eunn dervez eur merdéad kadarn, ével he holl dud koz, a vijé eur c'halottennek, chetu éno holl, na mui ken; pénaoz é gwirionez n'oa ket da gement-zé hen donkadé, hogen, en divez, é wélé, siouaz, ne deuz netra gwiroc'h évit ar proverb a lavar : ann den bropoz ha Doué a zispoz, ha Doué a fell dezan ar pez a fell d'ar c'hreg. Goudé, o tistrei enn eunn taol d'he genta fougezennou, en em esklamé : – hogen, pé Diaoul ivé eo d'ar grazez en em émel da vennat euz ann amzer fall hag euz hor stad war ar mor ! ha kredi a réont-hi ez a kement-zé holl dré hévelidigez, ha pénaoz, dré ékzempl, ne vé ket a zabat na barr arné é bed a darsé enn eunn tiégez bennag euz ar vro-man, heb ma teufé diouc'h-tu ivé d'en em darsa enn he antipod ? ha n'em euz-mé ket aliez lavaret d'am hini pénaoz ô chanj bep momed a andret é chanjomp ivé a amzer, a ear hag a vro, ha penaoz aliez pa réa gwall amzer enn ho bro, e vézé kaer brao el leac'h ma vezemp ha penaoz kazi atao ho gwestlou évidomp a vezé diblazé ha dievez. Pedit Doué, marbleu, lavaraz hen en eur jaméal, da rei déomp ar c'hraz d'ober eur wéach vad, ha listit hen

à l'Église. Je fus donc promis en sacrifice pour sauver mon père. J'ai souvent soupiré à cause de ce vœu irréfléchi mais, désormais mieux pénétré de mes devoirs, je reconnais que la moindre des choses, pour sauver un père, est de promettre son fils en sacrifice à Dieu. C'est ce que fit Abraham et ma mère, pieuse et soumise comme lui, pensait par cette offrande apaiser le courroux divin et sauver son époux.

« Mon père fit un heureux voyage et ma mère, au comble de la joie en l'attribuant à son vœu, en fit part à son époux. À cette révélation mon père se mit en colère, proféra des jurons et lui dit dans sa fureur que s'il avait su qu'en l'épousant il prenait une bigote, il ne l'aurait jamais fait. Ma mère versa des larmes d'autant plus amères qu'elle aimait tendrement mon père et qu'elle avait cru bien faire. Mon père, ému par ses larmes et ses remords, et aussi prompt à s'adoucir qu'à s'enflammer, l'embrassa en disant qu'il ne fallait plus parler de cela; que son fils, au lieu d'être un jour un hardi navigateur, comme tous ses ancêtres, serait un calotin, et voilà tout; qu'en effet ce n'était pas à cela qu'il le destinait, mais enfin qu'il voyait que rien n'était hélas plus véridique que le proverbe qui dit : « L'homme propose et Dieu dispose, et Dieu veut ce que femme veut. » Puis, revenant soudain à ses premiers transports, il s'exclamait : « Mais pourquoi diable les femmes se mêlent-elles de penser à la tempête et à notre sort en mer ! Croient-elles donc que tout cela fonctionne par analogie et que, par exemple, il n'y ait pas de coup de chien ni d'orage qui éclate dans quelque maison de ce pays sans éclater en même temps à ses antipodes ? Et n'ai-je pas souvent répété à la mienne qu'en changeant sans cesse d'endroit nous changeons aussi de temps, d'atmosphère et de pays, et que souvent quand il faisait mauvais temps chez elles<sup>5</sup> il faisait très beau là où nous étions; et que le plus souvent les vœux qu'elles faisaient pour nous étaient déplacés et inconséquents. Priez Dieu, morbleu, dit-il en sacrant, de nous accorder la grâce d'un bon voyage et laissez-le ensuite, tout comme nous, faire le reste. À chacun son métier et tout ira bien. » Mon père avait raison; mais enfin, comme il le disait lui-même, on doit toujours tenir sa parole, surtout envers Dieu. « Tenez, tenez sans faute votre parole, dit-il d'une voix tonnante et solennelle, mais ne la donnez pas à la légère. » Puis il me dit : « Approche, mon petit Yvon – c'était le nom affectueux et tendre qu'il me donnait –; approche,

5. « les femmes » évoquées quelques lignes plus haut.

goudé, ha ni, da ober ar rest. Pep hini he vicher, ha pep-tra a ielo mad. Va zad en doa reizoun; hogen enn divez, ével m'hel lavaré he-unan, atao é tléar derchel mat d'or ger, ha dreist pep-tra é kenver Doué. Dalchit, dalchit ho ker divank, a lavaraz hen gand eur vouez skilr ha lid, hogen né roit-hi ket dré zievesded. War gément zé é lavaraz din, tosta aman, va ivonik bihan, eur chalv pehini a ioa gant-han va hano a garantez hag a dénérédigez, deuz-aman, émézan, dont a ra din eur ménoz; gouzoud a rez ne gasann kamed gan-en nemed daou leuriou, flambezén ar mor, ha buez ar sent a Vreiz skrifet gant hon contr Albert ar Braz; ho daou int awalc'h évid-ounn evit sturia va lestrig hag hini Sant Per; hogen, hervez oun-mé, euz ann holl zent euz va bro, Sant Euzen eo ar gwella, da batron ha va hini; hag ével-zé, pa é deveuz da mamm da westlet d'ann iliz, é fell din her chémerfez évit skouer; hogen, ével ne vevomp mui enn amzer ar burzudou, é pehini gand eur zerten geriou é hellet lavaret d'ar ré gam balé, hag é valeent; d'ann dud peleuzet sevel, hag é savent, é fell din, ha va ger diveza eo, penaoz da genta tra é studifez ar gwir hag ar védisinerez, évit hervez daz stad é vez é gwirionez, ar pastor, ann difenner hag ar frealzer euz da zenved; rag ével ma lavar hon aotrou anezan he-unan, ar meser mad a ro he vuez évid he zenved. Evel-ze, va miñoun, pok din, ha na ves mui komzet a gement-zé; ha war-choaz kenta ec'h antréi enn deskadurez é ti da contr Chamboneau. Kement-ze ne viro ket ouz-it da heuil da glaziou er skolach, ha divezatoc'h ez-i da ober da humanitéou ha da wir da Raozon, ha goudé-zé ec'h antréi er séminer par giri, hogen nann kentoc'h; va entent a rit, va grek : va ioul diveza eo, pehini a dléit da gonsidéri ével pa he rofenn déoc'h a wélé ar maro.

Bez e oenn-ta heb disro tonkadet da veza den a iliz, ha kaset da Gastel-Paol da di va c'har évit studia ar surjianach hag heuil ar skolach euz ar gear-zé, é léac'h m'ho kweliz évit ar weac'h kenta. Iaouank braz oach neuzé, ha mé d'ar maré-zé a zéraoué da veza dija eunn den iaouank.

Er mareou-zé é kolliz va zad, ha va mamm pé hini ne doa nemed va c'hoar enn he c'hever, am digasaz d'ar gear évit he zizaouzani hag he fréalzi. Ann anken, hag eur velkoni choueg hor rent zantuz, hag hon doug, ann aliesha heb gout déomp da garantésiou téner, ha d'ar re énépa d'hon dléadou, ha d'ar stad euz hon éné. Hogen, honnez eo lezen ann Natur pe hini ne goll kamed he gwiriou nag he belli.

Va choar é doa évit miñounez-vad, eur plac'h iaouang euz he oad, koand hag euz ann dudiusa dremm am boa biskoaz gwelet. Bez é oa a hend-all mad ha fur, ha truez é doa ouz hon dizeuriou;

dit-il, il me vient une pensée. Tu sais que je n'emporte jamais que deux livres : Le Flambeau des mers et la Vie des saints de Bretagne, ouvrage de notre oncle Albert Le Grand; tous deux me suffisent pour gouverner ma barque et celle de saint Pierre. Mais d'après moi, de tous les saints de mon pays, saint Yves, ton patron et le mien, est le meilleur. Aussi, puisque ta mère t'a promis à l'Église, je veux que tu le prennes pour modèle; mais comme nous ne vivons plus au temps des miracles, où l'on pouvait au moyen de certaines paroles ordonner aux boiteux de marcher, et ils marchaient; aux paralytiques de se lever, et ils se levaient, je veux, et tel est mon dernier mot, que tu étudies d'abord le droit et la médecine, afin que tu sois véritablement, selon ton état, le pasteur, le défenseur et le consolateur de tes brebis; car comme le dit de lui-même Notre Seigneur, le bon berger consacre sa vie à son troupeau. Aussi, mon ami, embrasse-moi et qu'il ne soit plus question de cela. Dès demain tu commenceras tes études chez ton oncle Chamboneau. Cela ne t'empêchera pas de faire tes classes au collège et tu iras plus tard faire tes humanités et ton droit à Rennes; puis tu entreras au séminaire quand tu le désireras, mais pas avant. Vous m'entendez, ma femme? C'est ma dernière volonté, que vous devez considérer comme si je vous l'exprimais de mon lit de mort.»

«Je fus donc destiné sans recours à devenir homme d'Église et envoyé à Saint-Pol chez mon parent pour y étudier la chirurgie et fréquenter le collège de cette ville où je vous rencontrai pour la première fois. Vous étiez alors tout jeune, et moi je devenais déjà un jeune homme, dans le même temps.

«Je perdis mon père à cette époque, et ma mère, qui n'avait auprès d'elle que ma sœur, m'appela à la maison pour la rassurer et la reconforter. Le chagrin et une douce mélancolie nous rendent sensibles et nous inspirent, le plus souvent à notre insu, de tendres attachements, même les plus opposés à nos devoirs et aux dispositions de notre âme. Mais telle est la loi de la nature qui ne perd jamais ses droits ni sa puissance.

«Ma sœur avait une amie proche, une jeune fille de son âge, avenante et gratifiée du plus charmant visage que j'eusse jamais vu. Elle était par ailleurs bonne et sage, et elle avait pitié de nos malheurs. Je ne pus résister à tant de vertu et de beauté et, en dépit de ma destination et de mon désir sincère d'accomplir le vœu de ma mère, je brûlai en secret pour elle. Mais plus je faisais d'efforts pour éteindre ce feu ardent, plus il m'embrasait et me dévorait de ses flammes. Enfin, tout bouleversé et désireux de m'ouvrir de mon martyre à

ne helliz ket énébi ouz kement-zé a vertusioù hag a géned, hag enn desped d'am donkadur ha va ioul gwirion da zevenni gwestlou va mamm, é teviz é kuz évit-hi; hogen sul-vui a strif a réann évit mougá ann tan leskidig-zé, sul-vui em leské hag em dévoré gand he flammou. Enn divez, er meaz achanoun va unan, hag ô c'hoantaat diskulia va merzérinti da eur ré bennag da béhini ec'h halle'henn komz é kuz heb rusia, é tisrevelliz va sekréjou d'am choar, en eur ober dezi, da genta, toui pénaoz é mirché kuzet ar pez ez-enn da ziskulla dezi, ha pénaoz ne gomché kamed a gement-zé na d'am mamm, na mémez d'he miñouez. Hen toui a réaz din, ha pegement bennag ma ioa iaouank neuzé, é deuz gallet kouskoudé derchel mad d'hé ger. Hogen va mamm souden a anavezaz diouz va zristidigez, ha va langiz é c'horéenn eur garantez téner bennag évit ken heulierez he merc'h, péhini ne gavé ket ivé ar memez abaoué va distro d'ar gear, am chasaz [*am chasa*] adarré da finvésa va studiou hervez ioul va zad. Rezeved Mestr er chirurjiach ha doktor er gwir zivil hag enn hini a iliz, e oann great beleg enn eur momed, é gwirionez é pé hini va chaloun ne apparchanté ket enn holl d'ann holl ouz Doué. Gwela druz a réann, ha va mamm ha va choar peré asisté en sakrifiz a levé evel Madalened. Anaoud a réant ar stad euz va chaloun hag ar brasder euz va sakrifiz. Va mamm a geuzé he gwestlou diévez; hogen, siouaz, ne deo mui ar poent; hag évit ar bed holl ne divijé biken choanteat terri he lé, ha peurgedged é kenver Doué. Ar sakrifiz peur great hag he gloestrou sevenned, en em rezinniz a nebeud é nebeut d'am zonkadur, hag é touiz dezi petra bennag a errujé, ha petra bennag é vijé ann digwesioù é warfjenn leal d'am lé.

Ar Revolusion a ziaragé a gammed hir. Gervel a réann euz va holl westlou kalz euz ar wellaenou goulennet a bep tu gand ar gwella zitoiannet euz ar Stad, ha péré a heljé padout gevret gand ann urs gwirion euz ar stad a vréman, frankisioù ha minic'hiou ann iliz ker koulz ha gant ann ingalder ha frankiz ar zitoienned pa z-eo gwir penaoz diouz a gredann, hag hervez va mestr divin omp holl genvreudeur ha par dirak Doué péhini [*péhi*] hor barno diouz hon oberioù hebken. Hogen d'ar chélou euz ar gonstitution zivil ar c'hloer, péhini a aloubé war hor gwirioù hag hor reolen, é oenn entanned, en em estlammi a riz gand buanégez a énep al lezen griz am rédié da zenti ouz lezenou hanter relijiuz a hérezé va c'houstianz, pe da zilezel va gark zantel. El leac'h 'ta ober al lé goulennet, é pinniz eur sulvez er gador hag é tisklériuz a vouez huel ha fréaz d'am parresioniz holl, ha d'ar rénérien a ioa prézant, pénaoz kent dileuret

quelqu'un à qui je pusse me confier discrètement sans rougir, je révélai mes secrets à ma sœur en lui faisant d'abord jurer qu'elle garderait pour elle ce que j'allais lui révéler et qu'elle n'en parlerait jamais à ma mère ni même à son amie. Elle me le jura et, quoiqu'elle fût jeune alors, elle a toutefois su tenir sa promesse. Mais bientôt ma mère devina à ma tristesse et à ma langueur que je nourrissais une tendre affection pour la compagne de sa fille, qu'elle trouvait également changée depuis mon retour à la maison; elle me renvoya achever mes études, selon la volonté de mon père. Reçu maître chirurgien et docteur en droit civil et en droit canon, je fus ordonné prêtre à un moment où mon cœur n'appartenait en réalité pas entièrement à Dieu. Je pleurais à chaudes larmes, et ma mère et ma sœur, qui assistaient au sacrifice, sanglotaient comme des Madeleine. Elles connaissaient l'état de mon cœur et l'immensité de mon sacrifice. Ma mère regrettait son vœu imprudent, mais il n'en était hélas plus temps, et pour rien au monde je n'aurais voulu contrevenir à sa promesse, particulièrement faite à Dieu. Le sacrifice accompli et mon engagement exécuté, je me résignai peu à peu à mon destin et lui jurai que, quoi qu'il pût advenir, et quelles que fussent les circonstances, je mourrais fidèle à mon serment.

«La Révolution avançait à grands pas. J'appelais de tous mes vœux nombre des réformes réclamées de tous côtés par les meilleurs citoyens de l'État, et qui pouvaient concilier l'ordre légitime de l'époque avec les franchises et sûretés de l'Église aussi bien qu'avec l'égalité et la liberté des citoyens puisque, pour autant que je le sache et selon mon divin maître, nous sommes tous frères et égaux devant Dieu qui nous jugera seulement selon nos œuvres. Mais à l'annonce de la constitution civile du clergé, qui empiétait sur nos droits et notre règle, je fus révolté, je me récriai avec colère contre la loi cruelle qui m'obligeait à obéir à des lois à demi religieuses qui faisaient horreur à ma conscience, ou bien à renoncer à ma sainte fonction. Au lieu donc de prêter le serment exigé, je montai un dimanche en chaire et déclarai d'une voix forte et claire à tous mes paroissiens et aux notables qui étaient présents que, prédestiné à l'Église depuis ma tendre enfance et prêtre par la grâce de Dieu, je mourrais fidèle à mon serment, mais que je n'en prêterais aucun autre; que toutefois si d'une part, en tant que prêtre, j'affirmais que les lois humaines n'ont aucune préséance sur la foi chrétienne, je reconnaissais d'autre part qu'en qualité d'homme, de citoyen, chaque loyal sujet devait fidélité et obéissance aux lois de son pays, et c'est pourquoi je promettais

d'ann iliz a vihanik, ha beleg dré c'hraz Doué é varfchenn léal d'am lé, hogen pénaoz ne rojenn hini all é bed; pénaoz kouskoudé, ma tisklerienn [*ma tisklarienn*] euz a eur berz, ével beleg, ne deuz lezen ann dud belli é bed war gréden ar c'hristen, a berz-all ec'h anaienn ivé pénaoz é kalité a zen, a genvroiz pep gwir gwaz a dlíe léalded ha sentidigez da lezennou he vro, ha rak-zé é tiouganenn senti out-ho; hogen hebken, keit ha ma reizent ar Stad, ha nann ann iliz. Goudé holl a liviriz-mé, ne ankounac'hainn biken ounn a c'hall a skoazia a rinn gant va holl westlou kemend a vezo great évit gloar hag éurusted ar franz. Hogen plazet dré va stad santel, évit hel lavaret, entré ann env hag ann douar, ne anavezann traou ar bed némed évit kas d'am breudeur, daoust petra é vent, fréalzidigesiou, ha prézek dezo ar garantez, ar péoc'h hag ann unvaniez. Ne choulenann némed ar c'halloud-zé, ar c'henta euz va etad; hogen mar hen dinac'her din; ma n'am euz ket ar frankiz da heull rélijion va zadou, ann hini em euz atao sévennet, ha péhini ounn galvet da zeski, é paouésinn kent diouc'h-tu va gark santel, évit heull heb ken, hag é kuz, ann izpirasion euz va c'haloun, hag ober d'am c'henvroiz, daoust pétra bennag é vizé ho ménosiou hag ho reng ann holl vad a vezo é va challoud.

Poelled e oenn gand va farrésioniz, hag a-unan é krijont ouz-in : choumit, choumit aotrou kuré, n'hor bezo biken hini all.

Bet hon deuz bet achoudevez hon deisiou a arnod; hogen ansao a rann, enn ho meuleudi, holl ez int bet léal din em dizeur. Diouz va c'hostez, n'em euz hi ket ivé biskoaz dilezet peger braz bennag e oa évid-ounn ar riskl da choum gant-ho. Ne zisplégin ket déoc'h va holl zoaniou hag ankeniou va unan é pad reñ ann heuz : siouaz ! kenn é oant d'ann holl ré euz va stad ha d'ann holl dud gwirion a franz; hogen diskulia a rinn déoc'h gant frankiz kemend ha m'en deuz arnodet va c'haloun, ével gwir den ha gwir gristen, enn amzer gris-zé, a alfo, a alter hag a ambrien merventuz. Goud a reot-'ta, pénaoz holl wall ioulou ann den ô veza en em zisjadennet hag en em zigiset dindan doareou dishével, d'ann amzer gris-zé, é oann va unan war ar poent da veza paket gant ar c'hleved hollek, ha d'en em lezel da veza sébézet dré ann touellusa euz ar vézévellidigesiou. Doué, heb mar, a ioa en em zervichet euz ann drouk ioul-zé évit arnod va feiz. Hogen, dré c'hraz ann ispirasionnou en doa aotréet d'in da genta, ounn sortiet tréac'h euz ann arnod-zé; hogen ker sémpl ha ken diasur euz va vertus, ha ma ounn deuet da veza hégar é kenver ar pecherien va nésa, peurgeded pa-z'eo anad din pénaoz ho gwall

de leur obéir. Mais seulement tant qu'elles régissaient l'État et non l'Église. Cela étant dit, continuai-je, je n'oublierai jamais que je suis français et je souscrirai de tous mes vœux à tout ce qui sera entrepris pour la gloire et le bonheur de la France. Mais, placé par mon état sacré pour ainsi dire entre le ciel et la terre, je n'ai affaire au monde que pour apporter la consolation à mes frères, quels qu'ils soient, et leur prêcher l'amour, la paix et la concorde. Je ne réclame que ce pouvoir-là, le premier de mon état; mais si on me le refuse, si je n'ai pas la liberté de suivre la religion de mes pères, celle que j'ai toujours pratiquée et que je suis appelé à transmettre, je préférerai mettre sur-le-champ fin à ma fonction sacrée pour suivre seulement, et en secret, l'inspiration de mon cœur et faire à mes compatriotes, quels que soient leurs opinions et leur rang, tout le bien qui sera en mon pouvoir.

« Mes paroissiens me comprirent et ils me crièrent d'une seule voix : « Restez, restez, Monsieur le Curé, nous n'en voudrions jamais d'autre que vous ! »

« Nous avons connu par la suite des jours d'épreuve, mais je reconnais, loués soient-ils, qu'ils m'ont tous été fidèles dans mon malheur. Je ne les ai de mon côté jamais abandonnés, si grand qu'ait été pour moi le danger de rester parmi eux. Je ne vous détaillerai pas mes propres peines et mes chagrins pendant le règne de la terreur; hélas ! C'étaient les mêmes que pour tous ceux de mon état et pour les bons Français. Mais je vous révélerai franchement tout ce qu'a enduré mon cœur, comme homme et chrétien sincère, à cette cruelle époque de délire, de folie et d'égarément meurtriers. Vous saurez donc que, toutes les passions humaines s'étant déchaînées et travesties sous diverses apparences, je fus moi-même en ces temps cruels sur le point d'être contaminé par l'épidémie et de me laisser abuser par la plus irrésistible des ivresses. Dieu, sans doute, s'était servi de cette passion pour éprouver ma foi. Mais, grâce aux inspirations qu'il m'avait d'abord accordées, je suis sorti vainqueur de cette épreuve; si faible cependant et si incertain de ma vertu que je suis devenu indulgent envers les pécheurs, mes prochains, surtout quand il me paraît évident que leurs mauvais penchants ne viennent pas de leur cœur et qu'ils sont seulement égarés par les méchants ou le mauvais exemple.

« Ma pauvre mère, profondément désolée par mes peines et mes chagrins incessants, et les attribuant à ma seule condition de prêtre, vint un jour me visiter à mon oratoire. Là, noyée dans les larmes, elle

dechou na zeu ket diouz ho c'haloun, ha pénaoz n'int nemerd faziet gant tud fall pé ar gwall skouer.

Va mamm baour mantret enn he c'haloun euz va foaniou hag va<sup>4</sup> ankresiou peur baduz, hag ô tamalout kement-ze d'am stad a véleg hebken, a zeuaz eunn dervez d'am c'haout d'am zibédi. Eno, beuzet enn he daélou é tisklériaz e doa eur c'hraz da choulen ouzin, hogen penaoz ech embedé d'he zilaou beteg ann divez kent respount dezi. Komzit, komzit va mamm a respountiz dezi, ha bezit a ziaaraog dizaouzanet.

Va map, a lavaraz hi dimé en eur wela, ne hellann mui hen nac'h; tréantet ounn gant ar broudou hag ho kouzanvou; d'in va-unan eo e rébechann ho poaniou holl, anezo holl ounn ar pen kaoz; dispozet em euz ac'hanoc'h heb ho ken-ober. Doué a damall eun hévélep gwesl; he just buanegez hen test din; ar momed a zo aotréz; rentit din ar c'halm, va habaskded; roit din hoc'h-unan ann abek da zic'haoui ann droug em euz great déoc'h, ha da vervel é péoc'h gan-en va-unan ha gant va choustianz trubuillet : enn eur ger, dinachit ar vélégiach ha dimezit d'ann demezel L...; gout a réann he c'harréac'h araog hoch urzidigez, ha penaoz diouz he chostez ne deo en em rentet léanez nemed dré garantez évid'oc'h. E gwirionez, ne felfé ket din évid ar bed holl, ha Doué so test euz ar wirionez euz ar pez a larann, ho kwelet béleg ha demezet, ha peurgedged beza d'eul léanez; hogen hervez al lezen nevez ech hellit ann eil hag égilé terri ho kwestlou ha goudé demezé kéfred ével ann dud all. N'helfac'h mennat ar blijadur a rofac'h din; renta a rafec'h d'in ar peoc'h hag ann habaskded épád ar rest euz va buez.

Ah, va mamm! a respountiz-mé dezi, petra a gredit-hu goulenn digan-in a zé? Piou, mé! me westlet d'ar belegiach ha d'ann dizemizidigez, é kemchenn va unan va stad, hag é kemerc'henn évit pried eul léanez, gloestret ével-d-oun da Zoué, ha da Zoué hebken? – Nann, nann, birviken. Bezit trankil war gement-zé, va mamm a liviriz mé dézi; kemend hag hoc'h euz great, a zo great mad; va chaloun, martézé, en deuz gellit gweach all krosmola a gément-zé, hogen hirio ec'h anavezann ho kwiriou sakr; gouzoud a rann penaoz a ziouer a reiz, ar vugalé a appar'hant, enn holl d'ann holl, ouz ho c'herent évit dispozi anezo hervez ho furnez hag ho galloud. Soudard da J. K. kenn é gaou kenn é gwir, ne guitainn biken va fost

4. Va a été ajouté en interligne et hag n'a pas été corrigé.

me déclara qu'elle avait une grâce à me demander mais qu'elle me suppliait de l'écouter jusqu'au bout avant de lui répondre.

– Parlez, parlez, ma mère, lui répondis-je, et rassurez-vous à l'avance.

– Mon fils, me dit-elle en pleurant, je ne puis plus le nier; je suis torturée par les remords et vos souffrances; c'est à moi seule que j'attribue toutes vos peines; de toutes je suis la responsable; j'ai disposé de vous sans votre assentiment. Dieu condamne un tel vœu; son juste courroux me le témoigne; le moment est favorable: rendez-moi la tranquillité, ma quiétude; donnez-moi vous-même l'occasion de réparer le mal que je vous ai fait et de mourir en paix avec moi-même et avec ma conscience troublée. En un mot, renoncez à la prêtrise et épousez Mademoiselle L...; je savais avant votre ordination que vous l'aimiez et que de son côté elle ne s'est faite religieuse que par amour pour vous. En vérité je ne voudrais pour rien au monde, et Dieu est témoin de ma sincérité, vous voir prêtre et marié, surtout à une religieuse; mais selon la nouvelle loi vous pouvez l'un et l'autre briser vos vœux puis vous épouser comme les autres personnes. Vous ne sauriez imaginer le plaisir que vous me feriez; vous me rendriez la paix et la quiétude pour le reste de mon existence.

– Ah, ma mère, lui répondis-je, qu'osez-vous me demander là? Qui? Moi, moi, voué à la prêtrise et au célibat, je changerais moi-même d'état et prendrais pour épouse une religieuse, consacrée comme moi à Dieu, et à Dieu seul? Non, non, jamais. Tranquillisez-vous à ce sujet, ma mère, lui dis-je; tout ce que vous avez fait est bien fait. Mon cœur a peut-être pu, autrefois, élever quelques murmures, mais je reconnais aujourd'hui vos droits sacrés; je sais que, sauf décision de justice, les enfants appartiennent entièrement à leurs parents afin que ceux-ci disposent d'eux selon leur sagesse et leurs capacités. Soldat de Jésus-Christ, pour le meilleur et pour le pire, je ne quitterai jamais mon poste jusqu'à ce que je sois relevé par celui qui m'y a placé pour toujours. C'est mon dernier mot, ma mère, et permettez-moi de vous embrasser en témoignage de tous les sentiments de respect et de reconnaissance que je vous dois pour tout ce que vous avez fait et que vous venez de faire pour moi; car je sais combien cette démarche a dû vous coûter et que c'est un second sacrifice que vous exigez de vous-même pour moi. J'y suis sensible; je sais que rien ne coûte au cœur d'une mère quand il s'agit du bonheur de ses enfants; mais, je vous le répète, soyez rassurée: je

na vizinn savet gant nep en doa va lekeat enn han évit biken. Va ger diveza eo, va mamm, hag aotrét d'ho priata évit merg euz ann holl garantiesiou a zoujanz hag a anaoudegez a dléann déoc'h évit kemend hoc'h euz gréat, hag a zeuit da ober évid-ounn; rak gouzoud a rann kemend ho deuz tléet koustoud d'eoc'h ar chamméjou-zé, ha pénaoz ze zo eunn cil sakrifiz a c'houlennit diganéoc'h evid-oun-mé. Santuz ounn da gément-zé; gouzoud a rann ne goust netra da galoun eur vamm pa vez kestion a eürused he bugalé; hogen, hel lavaret a rann déoc'h choaz, bezit trankil war gement-zé; eüruz ounn, ha mervel a rinn em vokasion : va ger diveza eo, ha na vet mui parlantet a gement-zé entre-z-omp.

D'ar chomziou fréalzuz-zé évit-hi, he dremmou en em zigoraz; he feutrin en em chouezaz ével pa vijé o tond da veza dieubet diouz eur beach pounner braz; hanalad a réaz enn éaz, hag eul livaden daelou a zeuz da ziboania he c'haloun mantret.

Komz a réjomp a draou all goudé-zé, hag he fédiz d'am zro da zerc'hel kuzet holl, heb komz a gement-zé na d'am choar na d'ann demezel L...

Va c'herez e dévoa merzet, évit gwir, va zénéridigez evit-hi, hag ével ma santé diouz he chostez, é kuz, ar memez karantez évid-oun, é tinaché kement fortun a venné he c'herent dezi; rediet enn divez d'en em ziskleria, en em c'hréaz léanez.

Aman é tisklériann dirak Doué hag ann dud, n'em boa biskoaz nep perz enn he ratoz, nag a-éun nag a dreuz. Diskleria a rann memez, n'em euz biskoaz komzet dezi euz va zénéridigez evit-hi, nemet pell amzer goudé, hag enn amzer ma-z-oamp reuzeudig hon daou, ha-zé heb ken evel évit skouer hag évit rei nerz dezi da veva atao é doujanz Doué, hervez he gwestl hag he stad, pegement bennag ne oé kenn kloated. Doué a zo dré holl, a liviriz mé dézi, ha é pep léac'h, hag enn holl amzeriou, ha mui choaz enn hini a vréman, bèz' éz euz tud reuzeudig da fréalzi; tud klanv da brédéria; emzivadé da vaga; bézit ho mamm hag ho mad-oberer, hag ho roll a vezo unan euz ar ré hétusa da Zoué. Goudé holl, é liviriz me dézi, ho skoazia a rinn dré va aliou ha dré va holl c'halloud, ha martézé hor c'halounou a vezo gwel unanied enn env éget n'ho divijé gellat beza war ann douar man a zéalou hag a zesévanz.

Ah, gwélit ann énébiezou a galoun ann den hervez hon dléadou hag hor stad hon-unan! Bez em boa, évit gwir, krédennou énep ar ré gélenet [*ar ré gélené*]. Atao em euz mennet ar briadelez ével ar gaera euz ar c'hélenaduresiou. J. K. he-unan en devez gréat eur

suis heureux et je mourrai dans ma vocation; c'est mon dernier mot, et qu'il n'en soit plus question entre nous.

«À ces paroles, qui la rasséraient, ses traits se détendirent; sa poitrine s'enfla comme si elle venait d'être soulagée d'une très lourde charge; elle soupira d'aise et un flot de larmes vint libérer son cœur affligé.

«Nous parlâmes ensuite d'autres sujets et je la priai à mon tour de garder le secret et de ne dire mot de tout cela ni à ma sœur ni à Mademoiselle L...

«Ma bien-aimée avait, en effet, remarqué ma tendresse pour elle et comme elle ressentait de son côté, en secret, le même penchant pour moi, elle refusait tous les partis que ses parents lui proposaient; obligée finalement de se déclarer, elle se fit religieuse.

«J'affirme ici devant Dieu et les hommes que je n'eus jamais aucune part à sa décision, ni de près ni de loin. J'affirme même ne m'être jamais ouvert à elle de ma tendresse pour elle, sinon bien longtemps après, à une époque où nous étions tous deux malheureux, et cela seulement à titre d'exemple et pour lui donner la force de vivre toujours dans le respect de Dieu, selon son vœu et son état, quoiqu'elle ne fût plus cloîtrée. «Dieu est partout, lui dis-je; et en tout lieu, en tout temps et plus encore en ce moment il y a des malheureux à consoler, des malades à soigner, des orphelins à nourrir; soyez leur mère et leur bienfaitrice, votre rôle sera de ceux qui plaisent le plus à Dieu. D'ailleurs, lui dis-je, je vous seconderai de mes conseils et de tout mon pouvoir, et peut-être nos cœurs seront-ils plus étroitement unis dans le bonheur qu'ils n'eussent pu l'être dans cette vallée de larmes et d'illusions.»

«Ah, voyez les contradictions du cœur humain relativement à nos devoirs et à notre situation personnelle! J'avais en effet des convictions contraires à celles qui sont reçues. J'ai toujours considéré le mariage comme la plus belle des doctrines. Jésus-Christ lui-même en a fait un sacrement et n'a pas dit un seul mot du mariage des prêtres, quoique nombre de ses apôtres fussent mariés; les lévites l'étaient aussi; les prêtres et les évêques de l'Église primitive ont continué à se marier jusqu'au dixième siècle, sans parler de ceux des protestants, des prêtres du rite grec qui se marient encore de nos jours. J'avoue que j'ai souvent regretté que ce soit par une règle du droit canon, par une exigence de plus grande vertu, ou peut-être par besoin de mettre un terme à cette espèce de scandale qu'on a, dis-je, interdit à jamais le mariage aux prêtres catholiques. Sans

sakramand anezi, ha n'en deuz ket lavaret eur ger heb ken diwar benn dizemezidigez ar c'hloer, ha kouskoudé kalz euz he ébestel a ioa démézet; al Levited a ioa ivé; ar veleien hag ann Eskibien euz ann iliz kenta ho deuz kenderc'het da zemézi beteg ann dekved kantved, hag heb komz euz ann hugunoded, ar veleien grézianed a zemez c'hoaz hirio ann deiz. Bez em euz, her ansao a rann, keuzet meur a wéac'h ez eo dré eul lezen a reiz ann iliz, dré eunn huelidigez a vertuz, pe martezé ivé ann ezom da lakaat eunn termen d'ar seurd skandal-zé, ez eo bet, émé-z-oun, difennet évit kammed ar briedelez ouz ar veleien katolik. Heb ann difenn krenn-zé, ho labour martezé a vijé bet easoc'h, ho déréadigesiou gant ho c'henvroiz stardoc'h hag ho obériou éeunoc'h, pa-z-eo gwir pénaoz ho divijé great eul loden euz ar famil vraz; asranned eul loden euz he foaniou, he droulansou, ha muoc'h douget évit he frankiz hag he mad. Eur c'hreg ha bugalé a zo éréou didréc'huz péré hor stag ouz ar vamm-brô. Ar glanded hag ann dioueridigez klok a zo eur c'hraz dibaot péhini né ket roed d'ann holl, ha péhini ne hell beza nemed loden eunn niver vihan a dud dilennet gant Doué, ha péré a zo dré-zé dreist nerz natur ann den. Abaoué va gwall ioulou é krédann d'ar ré Zant Anton ha d'ann holl vaméréchou al léanezed. Dizemezidigez ar c'hloer a zo, hervez mé, ar brasa gwall hag ar brasa vertuz ouz hon urz. Gwela a rit gant reizoun ar c'holl euz ho famill pa-zé gwir pénaoz mén, mén maro d'ann natur ha d'ar bed, am euz é pad va buez hirvoudet war diouer euz va hini. Ia, hag em mez hen ansaovann, é pad ann trégont bloavez kenta euz va buez, d'ann nevez amzer pa zeu pep tra da nevezi enn natur ha ma z'oa ar prajéier, ha peurgedged ar gouez frouez goloet a vokedou, el léac'h en em laouénaad em liorz hag em vergez, é teuenn doaniuz, hag ec'h huanadenn evel eur goulm dener war lerc'h eur barez karantezuz. Ah! a bégémend a zaélou druz n'em euz ket neuzé douret va gwélé heb eil. E kreiz va baradoz zouareg, ar frouez berzed gwezen ar wiziegez ar mad hag ann droug é oa evidoun, ha va el fall kevret gant ann droug ioul em alié heb éhana da zébrî anezan. Doué zo bet test euz va stourmou ha va huanadou, hag heb mar, touchet euz va foaniou ha va zempladurez en deveuz bet truez ouz va vertuz distabil, hag ez-é bet plijet gantan va sturia enn divez er porz, goudé beza treuzet eur mor stourmuz ha leun a gerrek didéc'huz. Allaz! hével oann em stad ouz soudarded ar Republik, péré kent engwestlet dindan ann arwesiou ar frankiz, en em gannaz goudé évid eur mac'her hag ar sklaverez, hag a bérissaz holl kent éget terri ho lé en eur derri ho chadennou. Pep stad é deuz he sakrifisiou

cette défense expresse, peut-être leur tâche eût-elle été plus aisée, leurs relations avec leurs concitoyens plus intimes et leurs œuvres plus simples, puisqu'ils auraient constitué une part de la grande famille, partagé une part de ses peines, de ses révoltes, et auraient été davantage intéressés à sa liberté et à son bien-être. Une femme et des enfants sont un lien indissoluble qui nous rattache à la patrie. La pureté et le dénuement complets sont une grâce extraordinaire qui n'est pas donnée à tous et qui ne peuvent être le lot que d'un petit nombre d'hommes élus par Dieu et qui transcendent ainsi la nature humaine. Je crois depuis mes tentations à celles de saint Antoine et à toutes les possessions de religieuses. Le célibat des prêtres est, selon moi, le pire fléau et la plus grande vertu de notre ordre. Vous avez raison de pleurer la perte de votre famille puisque moi, moi, mort à la nature et au monde, j'ai toute ma vie soupité de n'en pas avoir une. Oui, et je l'avoue dans ma honte, pendant les trente premières années de ma vie, au printemps, quand tout s'éveille dans la nature et que les prés, et surtout les arbres fruitiers, se couvraient de fleurs, au lieu de me réjouir dans mon courtil et dans mon verger, je me faisais triste et je soupirais comme une tendre colombe désirant une affectueuse compagne. Ah! De combien de larmes n'ai-je pas alors inondé mon lit désert. Au milieu de mon paradis terrestre, il était pour moi le fruit défendu de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, et mon mauvais ange, allié à ma passion, me conseillait sans cesse de le croquer<sup>6</sup>. Dieu a été témoin de mes combats et de mes soupis et, sans doute touché de mes peines et de ma faiblesse, il a eu pitié de ma vertu chancelante et a daigné me guider enfin vers le havre, après ma traversée de l'océan hostile et semé d'inévitables écueils. Hélas! J'étais dans la même situation que les soldats républicains qui, d'abord enrôlés sous les bannières de la liberté, combattirent ensuite pour un tyran et pour l'esclavage et périrent tous plutôt que de violer leur serment en brisant leurs chaînes. Chaque état a ses sacrifices et ses récompenses. Je finis donc par me résigner complètement au mien.

«Bonaparte, ayant rétabli la liberté des cultes et rappelé dans leur pays les prêtres exilés et opprimés, je repris publiquement mes fonctions dans ma paroisse, qu'en vérité j'avais recommencé à servir ouvertement depuis le gouvernement du Directoire. On voulut m'en proposer une autre, mais ma réponse fut toujours : «Ma paroisse

6. Encore une anacoluthie : c'est évidemment du fruit, et non pas du lit, qu'il est question.

hag he c'hrazou. Peur finisa a riz 'ta dré en em reziña d'am hini.

Bonapart ô veza rentet frankiz ar c'hultou ha galvet d'ho bro ar gloer harluet ha mac'het, é kéméris à c'houez va chargou em parrez, péhini, é gwirionez, em boa déraouet da zervicha a nevez a c'houez adalek renadur ann Direktoir. Falvezet oé mennout din eunn all, hogen va respount oé atao : va farrez pe nep hini. M'am boa [*Mar beo*] he c'héméret évit bried da gammed, eo red ivé ansao ho doa va farrésioniz eur memez karantez évidoun, ha pénaoz war ar poent zé ann disparti entré-z-omp a ioa dialluz ivé. Gwir eo, pa ranker lavaret holl, pénaoz é pad hon dispac'hiou hag hon dizeuriou, oann bet hervez gwestlou va zad ha va mestr divin ho meser léal, ho breutaer, ho louzaouer, ho fréalzer hag ho zad. Ez em ziskouezet int, diouz ho chostez, bugalé sentuz, anaoudeg ha doujuz. Va mamm ha va choar a brodigé dezo ho fréderiou, ha renta a réant em leac'h ar servichou munud-zé a oar ar gragrez hebken renta ken hétuz d'ann dud reuzeudik.

Petra bennag ma oenn ar pez a c'halvet neuzé eur bélek dilé, ne oenn kouskoudé konsidéret biskoaz ével eur beleg amzent, dré m'am boa diskériet a c'houez penaoz evel bellek ne fallié ket din mui en em hémella euz doaré ar rên éget na hétenn é teujé héman d'en em hémella a hini ann iliz; pénaoz ével kenvroad é vijen atao gwaz léal d'al lezen, hogen é tinac'henn kent va etad a veleg éget tremen dreist va feiz a behini ne dléenn respount nemed da Zoué ha d'am choustianz! Lezet oenn-'ta é péoch, hag en em gontanti a rejot da zerra va illiz. Evit muoc'h a asuranz em boa va unan aliet ar mear euz ar gommun da gemeret ar mezur-zé, dré ma z-oa unan euz va chen diskibled koz er séminer a Gastel, ha war spéret péhini em boa konzervet atao eur zerten nerz. He skoaziet em boa é meur a abegou, dré va c'huzuliou ha va chred, hag atao hen gavet mad ganthan. Bez é oa habask, fur ha poell. Lec'hied é kreiz ann argoadou, ha pell diouz pep kear, bourc'h hag hent braz, hag ankounac'het klog é kreiz hor c'hoajou, ne ket bet diez deomp heull é kuz ann ali euz hor chaloun ha relijion hon tadou.

Chetu aman penaoz en em gémerjomp ar mear ha mé, ha gwir miñouned all, péré hor boa strolled em c'héar évit-zé. Ann amzer a arnod so erruet, a liviriz mé dezo, hag é gwirionez, c'hoantaad a rann stardadur ar rélijion é franz, ar minic'hiou ha frankisiou ann iliz, hogen kabluz braz ec'h en em gaffenn ma falfé d'in évit he gaout terri gourc'hemennou hor Salver divin, ha ma teuenn dré ann dremen dreist zé da lakaad va dropel keaz é tall d'ann holl walennou euz

ou nulle autre.» Si je l'avais prise pour épouse à jamais, je dois reconnaître que mes paroissiens avaient pour moi la même affection et que pour cette raison toute séparation entre nous était évidemment impossible. Il est vrai, puisqu'il faut tout dire, que pendant nos désordres et nos malheurs j'avais été, selon le vœu de mon père et de mon divin maître, leur fidèle berger, leur avocat, leur médecin, leur consolateur et leur père. Ils se sont montrés de leur côté des enfants dociles, reconnaissants et respectueux. Ma mère et ma sœur leur prodiguaient leurs soins et leur rendaient à ma place les petits services que seules les femmes savent si bien dispenser aux malheureux.

«Quoique je fusse ce qu'on appelait un prêtre réfractaire, je ne fus toutefois jamais considéré comme un prêtre rebelle parce que j'avais publiquement proclamé en tant que prêtre que je ne voulais pas plus me mêler des affaires du gouvernement que je ne souhaitais voir ce dernier se mêler de celles de l'Église; qu'en tant que citoyen je serais toujours fidèle sujet de la loi, mais que je renoncerais à mon état de prêtre plutôt que de trahir ma foi, dont je n'avais à répondre que devant Dieu et ma conscience! On me laissa donc en paix et on se contenta de fermer mon église. Pour plus de sûreté, j'avais moi-même conseillé au maire de la commune de prendre cette mesure, parce que c'était l'un de mes anciens condisciples au séminaire de Saint-Pol et que j'avais conservé sur son esprit un certain ascendant. Je l'avais assisté en plusieurs circonstances de mes conseils et de mon autorité, et il s'en était toujours bien trouvé. Il était pacifique, sage et raisonnable. Établis dans les terres et loin de toute ville, bourg et grand chemin, et complètement oubliés au milieu de nos bois, il ne nous a pas été difficile de suivre les conseils de notre cœur et la religion de nos pères.

«Voici comment nous nous y primes, le maire et moi, ainsi que quelques amis fidèles que nous avons réunis chez moi dans ce but. «Le temps des épreuves est arrivé, leur dis-je, et je désire réellement l'affermissement de la religion en France, les sûretés et libertés de l'Église, mais je me trouverais fort coupable si je voulais pour les obtenir enfreindre les commandements de notre divin Sauveur et si par cette trahison je mettais mon cher troupeau en danger de subir tous les fléaux de la guerre civile. Je vous conseille donc de souffrir patiemment vos peines et, comme le dit saint Paul, de céder à l'autorité de ceux qui gouvernent le pays; car l'Église a horreur du sang et jamais je ne vous conseillerais de le verser. Dieu l'a d'ailleurs dit: «Mon royaume n'est pas de ce monde». Cependant, si en tant

ar brézel zivil; ali a rann 'ta deoc'h da c'houzanvi ho poaniou gand habaskeded, hag hervez Sant Paol plega dindan béli rénérien ar vro; rag ann iliz é deuz euz ouz ar goad ha biviken n'hoc'h alifenn d'her skuilla. À hend all, Doué en deuz lavaret : va rouantelez né ked euz ar bed man. Hogen, ma ne dléann ket [*ma dléann ket*] ével beleg, en em hémelloud a dréou politig, ha ma dléann kouskoudé skoazia ha sikour kemend-ha kemend ann holl, kement-zé n'em guit ket euz a boell nag euz ar préderiou a dléann d'am zropel enn amzer a zispac'hiou hag a c'houézen. Evel-zé 'ta, va minouned keiz, ankounac'haomp évit eur momed pénaoz eo ann dud ho deuz hor heskinet, ha mennomp ivé ann heskin eunn ober euz a justiz Doué, a behini hor péchéjou ho deuz tennet ar buanégez war hor chein, hag é teu d'hor skei euz eur vosen heuzuz pe hini hor rédi d'en em dere'hel kloz enn hon tiez ha da déc'het diouz he dempl. Achanta, va breudeur, gréomp evel enn amzer ar vosen, hag évit barr ann dizeur, mennomp choaz ne hellomp ket seni d'hon ovisiou, heb é teu diouc'h-tu ar foultr da goueza war hor pennou; ac'hanta, er c'haz-zé, émé-z-oun, ec'h hellomp suppléi da gement-zé, ha sevensi hon dleadou a gristénien, heb terri lezen Doué nag hini ann dud. N'hon euz mui a iliz, hogen bez em euz va zi, hag enn amzer d'ann ovisiou ec'h hellinn d'ar suliou ha d'ar goelou lavaret ann oféren santel hag ar gouspérou, ha pep penn tiégez a hello ober kemend all enn he di. Ann amzer-zé a zo bet kent préderiet, ha reizet er chiz-zé gand ar c'honziliou. Bévomp 'ta enn unvaniez, hag ével breudeur, ha lékéomp hon holl studi d'en em anaout mad, ha d'en em skoazia ann eil égilé hervez hor c'halloud. Ne gomzomp nag a bolitik, nag a relijion; en em gontantomp d'hé heulia é kuz. Ha, mar zo en em gef eur c'héflusker bennag enn hon touez, téc'homp diout-han, hogen n'hen heskinomp ket, ha prouvomp dezan dré he zilez hep ken, ne deo ket hor breur pa hon heskin. Doué en devezo goudé truez ouzomp pa vezo deuet ar poent; rag ann hini ouc'h péhini é sent ann avel hag ar mor é fulor, a hell ivé gand eur ger herzel ouc'h irien ann dud fall.

Évit asuri gwell ann isuou vad euz hon dezoou, ha lamet pep suspicion a ententidigez entré-z-omp, é kuitaiz diouc'h tu ar présbital, ha ec'h aliiz va unan ar mear da stabilia ébarz ar munizipalité hag<sup>5</sup> eur skol primer, evit profita da vihana ouz a eunn dra bennag enn

5. Ce hag semble superfétaire.

que prêtre je dois me tenir à l'écart des affaires politiques et si mon devoir est d'assister et de secourir tous les hommes sans faire de différence entre eux, cela ne m'exempte pas de toute réflexion, ni des soucis que je dois à mon troupeau à une époque de troubles et d'épreuves. Aussi, mes chers amis, oublions pour un moment que ce sont les hommes qui nous ont persécutés et admettons également la persécution comme un effet de la justice de Dieu, dont nos péchés ont attiré le courroux sur nos têtes et qui vient nous frapper d'une horrible peste qui nous oblige à rester reclus dans nos maisons et à fuir son temple. Eh bien, mes frères, agissons comme en temps de peste et, pour porter le malheur à son comble, admettons encore que nous ne pouvons pas faire sonner les offices sans attirer immédiatement la foudre sur nos têtes; eh bien dans ce cas, dis-je, nous pouvons remédier à tout cela et accomplir nos devoirs de chrétiens sans enfreindre ni la loi de Dieu ni celle des hommes. Nous n'avons plus d'église, mais j'ai ma maison et en guise d'office je pourrai, le dimanche et les jours de fête, célébrer la messe et les vêpres et chaque chef de famille pourra en faire autant chez lui. Cette circonstance a été prévue et réglée ainsi par les conciles. Vivons donc dans la concorde et fraternellement, et faisons tous nos efforts pour bien nous entendre et nous entraider autant que nous le pourrons. Ne parlons ni de politique ni de religion; contentons-nous de pratiquer celle-ci en secret. Et s'il advient que quelque trublion se trouve parmi nous, fuyons-le, mais ne le persécutons pas et prouvons-lui simplement en l'évitant qu'il n'est pas notre frère, puisqu'il nous persécute. Dieu aura ensuite pitié de nous, le moment venu; car celui à qui obéissent le vent et la mer en furie peut aussi d'un mot mettre fin aux complots des méchants.»

« Pour mieux assurer l'heureuse issue de nos projets et lever toute suspicion d'entente entre nous, je quittai immédiatement le presbytère et conseillai moi-même au maire d'établir dans la municipalité une école primaire, afin de tirer au moins quelque profit des désordres du temps et de ne pas abandonner à eux-mêmes leurs pauvres petits au moment où ils avaient le plus grand besoin de notre assistance et de nos conseils. Ils me comprirent et me prièrent de choisir moi-même l'instituteur. Je leur désignai une personne à laquelle je pouvais entièrement me fier et à laquelle j'avais au préalable recommandé la discrétion<sup>7</sup> et fait la leçon. Il avait naguère été l'élève du collège de Saint-Pol et aurait bien voulu se faire prêtre mais, étant d'une famille pauvre et ayant à cette époque perdu son père, il fut obligé de rentrer

dizursiou euz ann amzer, hag évit non pas lézel abandonnet dezo ho-unan ho bugaligou geiz, enn eunn amzer ho doa ar muia ezom euz hor skoazel hag euz hor c'huzuliou. Va entend a réjont, hag em pedjont da zilenn va unan ar mestr skol. Henvel a riz dezo eunn den war béhini ec'h hellenn ann holl d'ann holl en em fisiout, ha da béhini em boa a ziaraog c'houézet é teod ha gréat ar gentel. Studiet en devoa gweac'h all ér skolach Kastel, ha choantéat mad en divijé beza great béleg, hogen ô veza a gérent paour, hag ô veza kollet er maré-zé he dad, oé oblijet d'en em renta er géar, ô veza ne doa nemert-han da skoazia hé vamm glanvuz, hag he vreuteur ha c'hoarezed iaouang flamm. Eunn den déol hag a vévidigez vad e oa. Ne hallet ket 'ta ober gwell c'hoaz. À hend all, ar barrez é doa eul lévé bennag, ha n'oa ket diez tenna dezan anezi eur gopr déréad.

Kuitaad a riz ar bourc'h, hag en em denna a riz enn eul leac'h distroa hag ar muia war ar méaz euz va farrez. Eno, war bord eur wazig, hag enn eul leac'h dudiu, é prenniz digant eur c'houeriad enn he caz eur c'hlozik bihan ha koant, war dro péhini é téraouiz da genta da ober eur c'haé beo ha plantennou nevez. Goudé beza rannet hag asrannet va douarig é prajéier, berjéziou ha liorsou é likiz enn han eunn ti bihan koantik, gant porz ha porz izel évit servichout eunn dervez a véreuri skouériuz. En em gonsakri a riz ann holl d'ann holl d'ar c'hounidegez, oc'h en em rei va unan d'am labourou rust, ével ann disterra euz ar plouzien, a béré em boa kemeret ar bévidigez hag ar gwiskamant. Enn doaré zé é vevemp holl é péoc'h ha kemesket er barrez. Difennet em boa rei din a chomez azaouez é bed, ha dreist holl d'am gervel aotrou kuré. Mac'h arrué gant eur c'huriuz bennak [klask] gout petra oann, é respountet dezan ne wiet ket petra oann deuet da veza, ha pénaoz abaoué pell amzer ne gémetet préder e bed a veleg er barrez. Kement-zé a ioa gwir, hogen ar beleg hag ar barrésioniz en em glévé kerkoulz ne réont némed eur memez famill a béhini oa ar penn hag ann tad.

Dré ekzempl, bezet-hi ar barrez skoet a daillou hag a c'houlennou a bep seurt, é roenn ali d'en em renta d'ar goulennou é kement ha ma oa alluz dezo, ô rei da entend kouskoudé pénaoz oa paouroc'h ha kizoc'h ar barrez évit na doa er gwirionez. Enn divez, pa zeué ar sort d'ho skei bétég en ho c'harantesiou ar ré garéta, en eur lémel digantho heb truez hô bugalé geiz, é redenn neuzé war-zu ar famill glac'haret, évit ho fréalzi, hag ho engaji dré va ekzempl d'en em réziña, ha da ober choaz ar sakrifiz-zé, pa-zé gwir pénaoz né doa ket Doué kavet choaz ar bropoz lakaat fin enn hor poaniou. Pep hini am

chez lui parce qu'il était le seul soutien d'une mère à la santé délicate et de frères et sœurs en bas âge. C'était un homme pieux et de bonnes mœurs. On ne pouvait donc mieux choisir. La paroisse avait d'ailleurs quelques revenus et il n'était pas difficile d'y prélever pour lui un salaire correct.

« Je quittai le bourg et me retirai dans un endroit très écarté et perdu dans la campagne de ma paroisse. Là, au bord d'un ruisseau et en un lieu charmant, j'achetai à un agriculteur aisé un joli petit clos autour duquel je commençai à faire pousser une haie vive et des plantations nouvelles. Après avoir divisé et subdivisé mon petit domaine en prairies, vergers et courtils, j'y bâtis une plaisante petite demeure avec cour et basse-cour, pouvant servir ultérieurement de ferme modèle. Je me consacrai entièrement à la culture, accomplissant moi-même les gros travaux comme le plus simple des campagnards dont j'avais adopté la façon de vivre et l'habit. Ainsi vivions-nous tous en paix et confondus dans la paroisse. J'avais défendu que l'on manifestât publiquement de la déférence à mon égard et surtout que l'on m'appelât Monsieur le Curé. S'il arrivait que quelque curieux vint poser des questions à mon sujet, on lui répondait qu'on ignorait ce que j'étais devenu et qu'il y avait longtemps qu'on ne se souciait plus de prêtre dans la paroisse. C'était vrai, mais le prêtre et les paroissiens s'entendaient au point de ne former qu'une seule famille dont il était le chef et le père.

« Supposons par exemple que la paroisse soit frappée de taxes et de réquisitions de toutes sortes, je conseillais de satisfaire à ces demandes dans la mesure du possible, en laissant cependant croire qu'elle était plus pauvre et plus arriérée qu'elle ne l'était en réalité. Enfin quand le sort venait les frapper jusque dans leurs plus précieuses affections en leur enlevant leurs chers enfants je courais alors vers la famille affligée pour la consoler et l'engager par mon exemple à se résigner et à faire ce sacrifice supplémentaire, puisque Dieu n'avait pas encore jugé opportun de mettre fin à nos peines. Chacun m'écoutait, chacun se soumettait et supportait sa douleur avec patience grâce au récit que je leur faisais des persécutions des premiers chrétiens. Quand les affaires publiques nous obligeaient à nous soucier de l'administration interne de la commune, le maire venait tout de suite m'en parler et, comme je dirigeais secrètement la conscience

7. Littéralement : « mouché la langue ».

zêlaoué, pep hini en em zoumetté hag a c'houzanvé he boan gand habaskded dré ann danével a réann dezo a heskinou ar gristénien genta. Pa hor redié ann affero holec d'en em brédéria euz ar renadur a ziabarz ouz ar gommun, é teué diouc'h-tu ar mear d'hel lavaret din, hag ével ma vlenenn é kuz koustianz pep hini, é wienn gwell évit den piou a dléet da choaz pe da bellad diouz ar c'hargou holleg, ha va daouzeg apostol gwirion a zo bet atao ann dilenned euz ar barrez. Chetu aze, hebken, ann nerz politig am euz biskoaz sevennet, ha choaz évit hor péoc'h hag hor salvidigez. Ma n'em euz ket, é gwirionez, prézéged a énep ar Républig, diouz ar chostez all, biskoaz ivé va génou ne déo en em zaostret dré veuleudiou c'houezet euz ar mac'houmer, ével m'ho deveuz great ann darn vuia euz ann Eskeb, ha kalz euz va c'henvreuteur, hirio ann deiz re charventuz. Evel béleg, hag ével n'oa ket va rouantelez euz ar bed man, é vennann ann holl ével va breuteur, heb azaouez é bed évit ho bro, ho ménosiou politig, ho renk nag évit ho féadra. Ne deuz dirak va daoulagad, ével dirak Doué, na paour na pinvidik, na braz na bihan; hogen tud, da lavaret eo, breuteur é kéaznez hag é spéranz, da béré é tléann atao frealzidigésiou, ha va minister a vélek katolik m'her c'houlennont ouzin. Va dléadou a véleg à zéraou hag a finvez eno. Hogen, é kalité a genvroad, ec'h hellann en em brédéria euz ar furn blénadur va bro, hag ann hini a dostai muia ouz hini va mestr divin, da lavaret eo, pehini a anavezo ann ingalder ar gwiriou dirag al lezen ével dirak Doué, ha péhini a c'hoarantiso minic'hiou ha frankisiou par d'ann holl genvroiz a vezo atao meulet gan-en. Evel-zé, ne gonzevann nétra da énébiez, pe gentoc'h kasoni va c'henvreuteur, ouz Loiz 18.

Kerkent goudé drouzivez Robespier hag ann heuz, pa oé aotréet d'ann dud honest eur momed a habaster, heb gellout kouskoudé c'hoaz heul enn diéré rélijion ho zadou koz, é strolliz va daouzeg abostol hag ho zrugarékaiz gant gwirion euz ho sakrifiz hag ho c'harantez évid-oun, hag ivé euz ar servichou ho doa rentet d'ho c'henvroiz, dré ho foell hag ho furnez, ouz ho ziwall diouz ar brézel zivil, ann eusa euz ann holl walennou. Prometti a riz dezo ho strolia aliez em zi évit en em sklérjenna entré-z'omp, hag avizout euz hon holl challoudou da ober mad ar barrez, ô c'hedal ma vijé aotreet din sevenni gand frankiz va oberiou santel.

Em solitud forzet, en em roiz klog, ha dindan zourn, da zioroadur bugalé va farrez, ô welet ne hellenn é fezoun all é bed konsakri dezo va fréderiou. En em glevet a réann évit kement-zé gant ar mear hag ar skolier, péré a ioa gwestlet klok din, ha péré, ével-

de tous, je savais mieux que personne qui devait être nommé ou éloigné des fonctions publiques, et mes douze fidèles apôtres ont toujours constitué le conseil municipal. Telle est la seule influence politique que j'aie jamais exercée, et encore n'était-ce que pour notre tranquillité et notre sauvegarde. S'il est vrai que je n'ai jamais prêché contre la république, ma bouche ne s'est d'ailleurs jamais souillée non plus par des éloges dithyrambiques du Tyran, contrairement à la plupart des évêques et à nombre de mes confrères aujourd'hui rigoristes à l'excès. En tant que prêtre, et comme mon royaume n'était pas de ce monde, je considère tous les hommes comme mes frères, sans considération de pays, d'opinions politiques, de rang ni de fortune. Il n'y a à mes yeux, comme à ceux de Dieu, ni pauvre ni riche, ni grand ni petit; seulement des hommes, c'est-à-dire des frères en misère et en espérance, auxquels je dois toujours mon réconfort et mon ministère de prêtre catholique, s'ils me le demandent. Mes devoirs de prêtre commencent et s'achèvent là. Je puis toutefois, en qualité de citoyen, me soucier de la forme du gouvernement de mon pays et de celui qui se rapprochera le plus de celui de mon divin maître, c'est-à-dire que celui qui reconnaîtra l'égalité des droits devant la loi comme devant Dieu et qui assurera sûretés et libertés semblables à tous les citoyens aura toujours mes faveurs. C'est pourquoi je ne comprends nullement l'hostilité ou plutôt la haine de mes confrères envers Louis XVIII.

« Aussitôt après la chute de Robespierre et de la Terreur, quand les honnêtes gens purent souffler un moment sans toutefois pouvoir encore pratiquer librement la religion de leurs ancêtres, je réunis mes douze apôtres et les remerciai sincèrement de leur sacrifice et de l'affection qu'ils m'avaient témoignée, et aussi des services qu'ils avaient rendus à leurs compatriotes par leur prudence et leur sagesse en les protégeant de la guerre civile, le pire de tous les fléaux. Je leur promis de les réunir souvent chez moi afin que nous nous éclairions mutuellement et que nous avisions des meilleurs moyens de faire le bien de la paroisse, en attendant qu'il me soit permis d'exercer en toute liberté mes saintes activités.

« Dans ma solitude forcée je me consacrai tout entier, et en sous-main, à l'éducation des enfants de ma paroisse, puisque je constatais que je ne pouvais d'aucune autre façon leur consacrer mes soins. Je m'étais mis d'accord là-dessus avec le maire et l'instituteur, qui m'étaient entièrement dévoués et qui, comme moi, étaient également convaincus de la nécessité de commencer par leur apprendre avant

doun, a ioa ivé kendrec'het euz ar red da zeraoui dré zeski dezo, da genta, lenn ha skriva é brezounek. Ober a riz évit-zé eunn A.B.C. brezounek. Gwezet em euz ac'houdevez eo bet heuliet va ekzempl gant kalz a véliéen hag a vistri skol. Pénaoz ec'h heller enn eur c'hiz all deraoui kélenadurez ar vretonez iaouank péré ne gomzont nemed ar brezonek? E gwirionez, ha kement-zé a dléfé beza dré genteliou ar grammer galleg, oc'h heulia just ann doaré tamallet gant Rollin hag heuliet gweac'h all er skoliou évit deski al latin d'ar iaouankiz? Nann heb mar; rak red eo ec'h ouzfont a ziaaraog ouc'hpenn ar ger hag ann doaré d'he implija enn ho iez ho-unan, ar rol a appar'hand ouz pep ger, ha pénaoz é télar ho implija er frazennou, évit ho implija a c'houdevez, hervez he réolen he unan d'ann iez galleg. Hogen, euz ann iez genta-zé, mar gellann lavaret kement-zé, piou eo he en deuz-hi desket dezan? He vamm : rak greg ar paour, ker koulz hag hini ar pinvidig, ô komz ouz he c'hrouadur, a laka, gand ar memez akzant, hag ann aliesha heb gouzout dezi ann hanvou d'ann objejou, ar verbou d'ann oberiou, ann adjektivou d'ar c'halitéou, ar préposizionnou d'ar rapportjou, al lez hanvou d'ann dud, ha pep ger oc'h en em unani gand ar rat a behini ez eo ann arwez, ann unvaniéziou dishevel-ze eo, a ra ar chaden hag éradur ar c'heriou euz al langach kenta, hag ar mestr skol ar gwiziéka n'en deuz mui da ziskleria dezo nemed ar geriou teknikuz zé, péré, ével ma teuomp d'en diskouez, ne hellont beza poellet mad nemed gant ar ré a gomz dijà eul langach, ha péré a oar pétra a siñifi eur gomz. Evel-zé-'ta oazet, n'ho défé mui da ober nemed trei, enn ho ménosiou vihan, ann arwesiou euz ann iez galleg, oc'h hévellékaad pep kevren euz ar gomz hlan a-unan, hag ô lakaad évez ouc'h pep réolen anezo, ha dré-zé ann dishévellidigez euz ijin ann daou iez. Enn doaré-zé, goudé beza gréat da genta ho ratou vihan é brézonneg, é teskint eazoc'h mennat ha diskléria ho ménosiou é galleg hervez réolliou ann iez-zé. Rag, evel m'hel lavar mad meurbet ann Abad Sikard, arwesiou euz eunn iez ne ro ket a vénosiou, ne réont nemert digas da goun euz ar ré a zo a ziaaraok, hag evel-ze, ho galv gant rezoun arwesiou a zigas koun.

Deskadurez eur plouézad a Vreiz-izel, memez pinvidig, ével m'her gouzouc'h, a zo dister meurbet, hirra a oar eo lenn buez ar Zent pé eul levr all bennag a zévosion. Nebeud a entend ar galleg : mar bez eur ré bennag hag her gomz, é vez enn eunn doaré mézuz hag heb gout pétra lavaront. Evel-zé, kerkent ha oé aotrétet din sevenni va holl oberiou santel, é reiziz va unan deskadurez bugalé

toute chose à lire et à écrire le breton. Je composai à cet effet un ABC breton. J'ai appris par la suite que mon exemple a été imité par de nombreux prêtres et maîtres d'école. Comment peut-on aborder autrement l'instruction des jeunes Bretons qui ne parlent que le breton? Devrait-ce vraiment être par l'étude de la grammaire française, en adoptant simplement la méthode blâmée par Rollin et suivie autrefois dans les écoles pour apprendre le latin à la jeunesse? Assurément non; car il faudrait qu'ils connaissent au préalable le vocabulaire et la manière de l'employer dans leur propre langue; la fonction propre de chaque mot et les règles de sa syntaxe, afin de les appliquer ensuite selon la règle appropriée au français. Mais à propos de cette première langue, si je puis m'exprimer ainsi, qui est celle qui la leur a d'abord apprise? Leur mère : car la femme du pauvre aussi bien que celle du riche, parlant à son enfant, applique avec le même accent, et le plus souvent sans en avoir conscience, les noms aux objets, les verbes aux actions, les adjectifs aux qualités, les prépositions aux relations, les noms propres aux personnes; et chaque mot s'accordant à l'idée dont il est le signe, ce sont ces différentes associations qui forment la chaîne et le lien des mots de la première langue. Et le maître le plus savant n'a rien de plus à faire qu'à leur expliquer ces vocables techniques qui, comme nous venons de le montrer, ne peuvent être bien compris que par ceux qui parlent déjà une langue et qui savent ce que signifie une phrase. Préparés de la sorte, ils n'auraient plus qu'à traduire dans leurs petites intelligences les signes de la langue française, en comparant les divers éléments de la phrase simple et en prêtant attention à l'emploi de chacun d'entre eux, et par conséquent à la différence de génie des deux langues. Après avoir ainsi formé d'abord leurs petites pensées en breton, ils apprendront plus aisément à concevoir et à exprimer leurs idées en français selon les principes de cette langue. Car, comme le dit fort bien l'abbé Sicard, les signes d'une langue ne créent pas d'idées, ils ne font que reproduire celles qui leur préexistent, et il les nomme à juste titre « signes de rappel ».

« L'instruction du campagnard de la Basse-Bretagne, même riche, est très faible, comme vous le savez; il sait tout au plus lire la Vie des saints ou quelque autre livre de dévotion. Il comprend mal le français, et si quelques-uns le parlent, c'est d'une façon lamentable et sans savoir ce qu'ils disent. Aussi, dès que j'eus la permission de reprendre toutes mes activités sacrées, j'organisasi moi-même l'instruction des enfants de ma paroisse. Cette préoccupation n'est pas subalterne et

va farrez. Ar préder-zé n'eo ket a zindan den, ha dré ann hent-zé memez eo, é ranker deraoui pa ve choant da renta tud helluz, kristénien ha gwir genvroiz; rak diouz ar gammed genta-zé é tépant ho eurusded pé ho dizeur. Hogen, dré gélenadurez ne ententann ket ann deskadurez faoz-zé péhini ne ra nemed grobisded, pe tud hanter c'houeziek, mil gweach gwasoc'h d'ann dud éget ann diwiziegez hé-unan : entend a rann ann anaoudégez hag ar garantez euz he dléadou. Lezel a riz gand ar skolier, ével a ziaaraog, ar préder kenta euz ar skol brezouneg, é péhini é tesket d'ar vugalé lenn, skrifa, ar chiff, ho fédennou hag ho katékiz. Arwezi a réa kemend a ziskouezé ar muia a zanvez natural, pé ar ré péré dré ho gwended hag ho aket a réa ar muia a inraog, heb kemm é bed a baour pé a binvidik. Enn amzer fag ho ardamezenn va unan, hag é strollenn enn iliz ann deiz-zé va daouzeg abostol. Eno, goudé ho beza ardamezet dirag ho c'hérent, ec'h hanvenn va-unan ar ré am bézé anavezet évit ar ré wiziéka, ha péré a zisklérienn kemeret dindan va blenadur va-unan. Red oa gwelet neuzé ho joa hag hini ho c'herent ! Hogen [évit] miret na zeuje hini da goll kourach, ec'h alienn pep hini da c'henderc'hel hag ho meulenn dré ann esper da veza dilennet ar bloaz war lerc'h.

Va skol, pé hini, évit lavaret gwir, ne doa nemed eur skol a eil deskadurez genta, a ioa arvestet gand ann dud vad-zé ével eur skol braz, ha va skolaerien [*skolarien*] ével ar bugalé choazet euz ar barrez; ha, kouskoudé, ne roenn dezo évit holl deskadurez nemerd ar galleg hévellekaet ouc'h ar brezouneg, hogen enn eunn doaré da zeski ann daou iez kévret; ar jed ha da lakaat dré skrid eunn aktou partikular bennag. Deski a réann é gwirionez ar chan pléan, ha lenn mad al latin d'ar ré péré a gavenn spérédeka évit ar c'han, hag évit beza kurust. Rei a réann dezo ivé kentéliou a c'hounidegez hag évit unani ar skouer d'ar réolen, é réann anezo da genta faotred liors ha diwalerien<sup>6</sup> va magerezed. Enn doaré-zé é teuent c'hoantekoc'h da zeski ha da heull va aliou. Hag a c'houdevez pa hon euz mennet a bropoz, va daouzeg abostol ha mé, digas eur c'hemmadurez bennag er c'hounidegez ar vro, hon devez kavet nebeutoc'h a harzou a berz hor parrésianed, kemend ho doa dijá profitet euz va c'henteliou, ha va skolerien tennet kemend a brofit !

Kalz a lannéier hag a zouar vag a ioa er barrez, ha rak-zé kalz a béorien. Dougen a riz ar mear da ober ho difraosta dré ann

6. Le mot, surchargé, est difficile à déchiffrer. Cette lecture n'est qu'une proposition compatible avec le contexte.

c'est même par là que l'on doit commencer quand on désire former des hommes capables, des chrétiens et de bons citoyens; car c'est de ce premier pas que dépend leur bonheur ou leur malheur. Mais par enseignement je n'entends pas ce faux savoir qui ne produit que des pédants, autrement dit des demi ignorants, mille fois plus nuisibles à la société que les ignorants eux-mêmes; j'entends la conscience et l'amour de ses devoirs. Comme auparavant je laissai à l'instituteur la responsabilité de l'école bretonne, celle où l'on apprenait aux enfants à lire, écrire et compter, leurs prières et leur catéchisme. Il me signalait tous ceux qui montraient le plus de dispositions naturelles ou ceux qui par leur application et leur attention faisaient le plus de progrès, sans faire aucune différence entre pauvres et riches. Au temps de Pâques je les examinai moi-même et réunissais dans l'église ce jour-là mes douze apôtres. Là, après avoir interrogé les enfants en présence de leurs parents, je désignais moi-même ceux que j'avais reconnus comme les plus forts et annonçais que je les prenais sous ma propre direction. Il fallait voir alors leur joie et celle de leurs parents ! Toutefois, pour éviter que certains ne se découragent, je conseillais à chacun de persévérer et les félicitais dans l'espoir qu'ils seraient reçus l'année suivante.

« Mon école, qui n'était en vérité qu'un établissement primaire supérieur, était considérée par ces braves gens comme une grande école et mes écoliers comme l'élite de la paroisse. Et pourtant je ne leur donnais comme tout enseignement que le français comparé au breton, mais de façon à apprendre les deux langues ensemble, le calcul et la rédaction de quelques actes privés. J'enseignais sérieusement le plain chant et la lecture du latin à ceux que je trouvais le plus doués pour le chant, afin d'en faire des enfants de chœur. Je leur dispensais également des cours d'agriculture et, pour joindre la pratique à la théorie, j'en faisais d'abord des jardiniers et des gardiens dans mes pépinières. Ainsi devenaient-ils plus avides d'apprendre et de suivre mes conseils. Et par la suite, quand nous avons jugé, mes douze apôtres et moi, qu'il était nécessaire d'apporter quelques changements à l'agriculture locale, nous avons rencontré moins de résistance de la part de nos paroissiens, tant ils avaient déjà profité, et mes écoliers tiré d'avantages, de mes leçons.

« Il y avait dans la paroisse beaucoup de landes et de terres incultes, et pour cette raison beaucoup de pauvres. J'encourageai le maire à les faire défricher par des hommes oisifs et sans emploi, en commençant une année par une parcelle, l'année suivante par une

dud didalvez ha dilabour, ô téraoui eur bloaz dré eunn dachen, ar bloavez all dré eunn all, enn hévélep doaré na choumaz tamm douar dic'hounit d'ar fin ar gount. Prometti a riz d'he skoazia dré va c'hred ha va holl c'halloud, hag évit dont gwel a benn euz va dezo mad-obéruz, en em rentjomp, me hag hen, hag eunn darn euz ar ré pinvidika kuzulierien euz ar barrez adjudikatourien a galz euz a dachenou douar-zé, en eur alia ar beorien dilabour hag enn etad da labourat ne rojemp mui ann aluzen ma n'a d'ajent da labourat. Lakaad a réjomp évit blena al labourou, labourerien [*labourien*] reuzeudig, anavezet dré ho ijin ha da béré ne vanké nemed arc'hant ha douar awalc'h évit mezur ho famillou. Hor méreuriou vihan a greskaz a nébeud é nébeud, ha gantho eazanz ha lévé ar barrez, é pehini, enn divez ne gaveur mui a zouar vag da zifraosta. Evit peur disc'hrienna fals vénosiou ar plouéziz hag ho c'hémeret dré ho andret santuz, hor boa fermet diganto, a briz ker, hervez ho ménos da genta, ho lannéier hag ho gwarennou dourek dilezet ha péré à lakéjomp souden da brodui, ken, oc'h ober anezo prajou natural pé arzuz, hervez ann natur euz ann douar. Enn doaré, ar vro a gemmaz a zremm enn nebeud a amzer, hag ar véreurien péré ho doa subfermet déomp gand hast ho douar vean é pad ma padjé ho lizeri, ho dévoé keuzet [*keuzé*] goudé da veza choumet heb heuill hor skouer, hag ar ré pinvidika anezo ne choantajont mui sub affermi déomp, hag a réaz ho holl c'halloud évit balé war hor roudou. Dré ann ijin zé hon deuz kemmet hag ar c'hounidégez hag ar gwel euz ar vro, rak kémeret hon deuz ivé ar préder da blanta, hag hirio ne gaffet ket eur c'houiñ heb ken er barrez, pegen difrouézuz bennag é vé, na vé labouret pé c'hréat planteiz enghan, ker koulz hag hon hinchou, plazennou ha kleusiou. Ar grouidigez nevez-zé hon deveuz gréat hon unan, ha pep hini ô veuli he labour, a zo douget evit ar vro é pé hini eo ganet, ha péhini en deuz kaéréet hé unan.

Ne lekéemp ket éno heb ken hor prédériou téner évit hor parrésioniz. Ker kent ha ma oé anavezet he franz ar vakzin, pé ann doaré da dréc'hi ar vréac'h, e oenn diouc'h-tu souezet gand ar mad-ober-zé euz ar Brovidanz, pé hini goudé eur brézel kriz ha dismantuz, a zeué da rei moiennou da repari ar c'hollou-zé ha da gaéaat gwenn ann den. Diouc'h-tu-ta, en em rentiz enn dosta kear évit komz gand eunn den euz ann etad ha kémeret vakzin. Skoazia a réaz va ménosiou gand eunn oaz meuleuduz, ha rei a réaz din vakzinou a walc'h évit vakziña holl vugalé va farrez. Déraoui a riz da genta dré ar ré baoura, ne grejdont ket dinac'h din gand aon da goll va c'hraz vad. Va

autre, et de cette façon il ne resta plus au bout du compte une seule pièce de terre improductive. Je promis de l'aider de mon crédit et de mon autorité, et pour mieux réaliser mon salutaire dessein, nous nous rendimes lui et moi, ainsi qu'une partie des conseillers les plus riches de la paroisse, adjudicataires de nombre de ces parcelles, en prévenant les pauvres oisifs et en état de travailler que nous ne distribuions plus d'aumônes s'ils n'allaient pas travailler. Nous fimes diriger les travaux par des paysans très pauvres, mais connus pour leur intelligence, et auxquels ne manquaient que l'argent et la terre en suffisance pour nourrir leur famille. Nos petites exploitations grandirent peu à peu, et avec elles l'aisance et les revenus de la paroisse dans laquelle, finalement, il ne reste plus de terre inculte à défricher. Pour déraciner les préjugés des campagnards et les prendre par leur côté sensible, nous leur avions loué, à un prix élevé pensaient-ils d'abord, leurs landes et leurs garennes humides inutilisées, que nous mimes bientôt en valeur en les transformant en prairies naturelles ou artificielles, selon la nature du terrain. Et de la sorte le pays changea d'aspect en peu de temps et les fermiers qui nous avaient sous-loué avec empressement leurs terres vaines pour la durée de leur bail, regrettèrent ensuite de ne pas avoir suivi notre exemple, et les plus riches d'entre eux refusèrent de poursuivre la sous-location et firent tous leurs efforts pour marcher sur nos traces. C'est par ce subterfuge que nous avons transformé aussi bien l'agriculture que l'aspect du pays, car nous avons également pris soin de planter et aujourd'hui on ne trouverait pas un seul recoin de la paroisse, aussi ingrat soit-il, qui ne soit travaillé ou planté, de même que nos chemins, places et talus. Nous avons réalisé nous-mêmes cette nouvelle création et chacun, se félicitant de son travail, s'est attaché au pays où il est né et qu'il a lui-même embelli.

«Ce n'est pas le seul domaine dans lequel nous avons dispensé nos soins affectueux à nos paroissiens. Dès que la vaccine, autrement dit le moyen de vaincre la variole, fut connue en France, je fus immédiatement stupéfait par ce bienfait de la Providence qui, après une guerre cruelle et dévastatrice, nous offrait les moyens de réparer ces pertes et d'améliorer la race humaine. Je me rendis donc sans plus attendre à la ville voisine pour m'entretenir avec un homme de l'art et me procurer de la vaccine. Il servit mes intentions avec un louable zèle et me donna suffisamment de vaccins pour vacciner tous les enfants de ma paroisse. Je commençai par les plus pauvres, qui n'osèrent pas me le refuser de crainte de perdre mes bonnes grâces.

eazaou kenta ô veza bet dré eur-vad kurunet gand eunn isu klok, en em hardisajot a nébeud é nebeud, ha prest goudé ne gaffet ket eur c'hrouadur heb ken er barrez a gement ne vézé vakzinet. Hag hirio ann deiz, p'ho frézanteur din da vadezi, é c'houlenner ouzin er memez amzer, pe zeiz évézint digaset évit ar vakzin.

Allaz, va minouñ, a lavaraz hen din aman, en eur grégi em dourn, hag en eur he waska gant ténéridigez enn hé hini : me a garfé anaoud ivé eur remed ouz ho poaniou hag ho tizeuriou, hogen ne deuz hini ouz eur galoun mantret nemerd kaloun eur miñoun, ann amzer, ar skouer hag ar résiñasion. N'em euz 'ta da ginniga déoc'h ouz disléalded ann dud nemerd hini va mestr divin, hini Sokratez hag euz hor roué merzer-hont, viktim ével déoc'h euz ann dua falzentez euz ann érez politig ; euz ar roué-zé ann honesta hag ar vertuzusa a oé gwelet war ann tron. Ha kouskoudé, mé her goulén ouzoc'h hoc'h-unan, pétra é bet ar priz euz he vertuz, euz he garantez hag euz he dénéridigez ? Tamalled é oé é faoz, doured é oé a gasoni hag a gunujennou, ha goudé hel lékézont d'ar maro war eur chafod, ével eur c'hriminal vil, ha gant-han he famill holl. Ah ! goudé holl, péhini oa he dorféd ? Kaoud eur bévidigez akédúz évit-han he unan, eur galoun vad, ha c'hoantaad eurusded he bopl ? Hogen er mémez amzer da veza martézé ré stag ouz enoriou he gurunnen ; da veza gwan hag arvaruz enn he bolitik, da zerc'hel da relijion he dadou, ha da grédi marteze eunn nebeut ré ne zalc'hé he gurunnen nemed digant Doué. Hogen, heb komz euz he zeskadurez, euz he wall grédennou hag euz eur gers a heiz kant vloaz, her goulén a rann ouz oc'h adarré, ha torfedou eo ar ré-zé ha ne heller dic'haoui nemed war ar chaffot, goloet a vez hag a zispledé ? Evid-oun mé bep wéach ma vennann enn he zrouzivez dizellited, enn he hégaraded hag he reziñasion ééleg, hag enn he zistol euz ar gwallou, ne hellann, én desped d'ar mouse'hoarz euz ann diskredoni, miret na hévélékafann he varo ouz hini ann den gwirion, hag hini va Salver divin, pe hini, heb mar, hen inspiré, hen skoazié er momed kriz-zé, ha peurgedged d'ann ampoent pa lavaraz dezan dré c'hénou he govézour : map bihan Sant Loiz, en em blégit ha piñnit enn énv ! Ger kaer, péhini a iélo évit skouer beteg d'ar ré bella war hon lerc'h.

Rousseau en deuz lavaret enn eul lec'h bennag é préferjé beza Katon ô tiframma he vouzellou éget Kézar trec'her er Rom. Mad ! Mé, péhini n'em euz ket ann enor da veza nag eur filosof, nag eur républikan, a zisklériann pénaoz é préferc'henn beza Loiz 16 ô périsa war eur c'haffod, he gurunnen a Verzer war hé benn hag

Mes premiers essais ayant heureusement été couronnés d'un succès complet, ils s'enhardirent peu à peu et bientôt on ne trouva plus un seul enfant dans la paroisse qui ne fût vacciné. Et aujourd'hui, quand on me les présente à baptiser, on me demande en même temps quel jour on me les amènera pour les faire vacciner.

« Hélas, mon ami, me dit-il alors en saisissant ma main et en la pressant affectueusement dans la sienne, je voudrais connaître aussi le remède de vos peines et de vos malheurs, mais il n'en existe aucun pour un cœur affligé, sinon le cœur d'un ami, le temps, l'exemple et la résignation. Je n'ai donc à vous offrir contre la trahison des hommes que celui de mon divin maître, celui de Socrate et celui de notre roi naguère martyrisé, victime comme vous de la plus sombre hypocrisie de la jalousie politique ; de ce roi le plus honnête et le plus vertueux qu'on eût vu sur le trône. Et pourtant, je vous le demande à vous, quelle fut la récompense de sa vertu, de son amour et de son affection ? Accusé à tort, il fut abreuvé de haine et de reproches, et ensuite ils le mirent à mort sur un échafaud comme un vil criminel, et avec lui sa famille tout entière. Ah ! Quel était d'ailleurs son crime ? D'avoir une morale stricte pour lui-même, d'avoir bon cœur et de désirer le bonheur de son peuple ? Mais en même temps d'être peut-être trop attaché aux prérogatives de sa couronne ; d'être faible et hésitant dans sa politique, de tenir à la religion de ses ancêtres et de croire peut-être un peu trop qu'il ne devait sa couronne qu'à Dieu. Mais mis à part sa doctrine, ses préjugés et huit cents ans de jouissance du pouvoir, je vous le demande encore, sont-ce là des crimes que l'on ne peut expier que sur l'échafaud, couvert de honte et d'opprobre ? Pour moi, chaque fois que je pense à sa chute imméritée, à sa bienveillance, à son angélique résignation et à sa magnanimité, je ne puis, en dépit du sourire de l'incrédulité, m'empêcher de comparer sa mort à celle du juste et à celle de mon divin Sauveur qui, sans doute, l'inspirait, l'assistait en cet instant terrible, surtout au moment où il lui dit par la bouche de son confesseur : « Petit-fils de saint Louis, inclinez-vous et montez aux Cieux ! ». Admirable parole qui restera une leçon pour les plus lointains de nos descendants.

« Rousseau a dit quelque part qu'il préférerait être Caton déchirant ses entrailles que César vainqueur à Rome. Eh bien ! Moi qui n'ai l'honneur d'être ni un philosophe ni un républicain, j'affirme que je préférerais être Louis XVI périssant sur un échafaud, la couronne de martyr sur la tête et son testament divin à la main, que le nouveau triomphateur idolâtré au Capitole. En vérité quelle leçon et quel

he destamant divin enn he zourn, éget ann trec'her nevez azeulet er C'hapitol. E gwirionez, pébez kentel ha pébez fréalzidigez enn he ekzamp! Pebez résiñasion! Pebez vuelder, hag é kévret, pébez furnez ha pébez [pépez] bézans a spéred enn he intérogator! Pébez kalouniez ha pébez brazder a ené enn he zistol ar gwallou! Pébez dounder ha pébez anaoudégez a galoun ann den enn he destamant! Anaoud a ra pénaoz he viñouned diboc'h ho deuz gréat dezan mui a wall éget he énebourien ar ré gounnareta, ha bez é oé [bez ez eo] biskoaz eur galoun gwirionoc'h ha noploc'h strinket diwar dron he dadou koz, karged a zisméganz hag a vez, é tistol d'he vourrérien, hag ec'h anavez gwallou he vinouned! Ah, va miñoun! ho tizeuriou a zo heb mar braz meurbed, hogen, enn divez, petra int-hi hévélekéed ouc'h he ré? Bet hoc'h bet éméz-hoc'h test euz a zismand ho famill holl? her gout a rann, hag ho truéza a rann a greiz va chaloun; hogen, da vihana, hoc'h enor a choum ganéoc'h, ha tud reuzeudig evel-d'eoc'h da fréalzi. Ankounac'hait-ta, ével-t'han, hoc'h heskinerien, ha konzakrit hiviziken ho puez hag ho tanvez da fréalzi ho preudeur reuzeudik. Eur vuez implijed er c'hiz-zé, mé hen test d'eoc'h, ne vezo ket ganéoc'h heb dudi.

Ar gomz-man, hag ekzamp va miñoun, a lékeaz eur fréalzidigez bennag em chaloun glac'haret ha gwell dispozet da zistola. Dond a riz sulvui santusoc'h ouz dizeuriou va nesa, m'am boa gouzavet va unan kalz a rann-galoun; hag ô c'hoantaad é pep tra he imita hag heull he aliou, en em roiz da skulla va mad oberou war ann dud reuzeudig euz he barrez. Ne hellenn ket kaout gwell bléner na balé war roudou noploc'h.

Oc'h heta ménel enn he gichen, é chommiz da genta enn he brésbital, hag é kémeriz a c'houdevez da gortoz he douinellik koant évit va retred hag hini va breur mager hag he famil, péhini em boa hiviziken kéméret ével va hini va unan, ô c'hédal m'am bijé kavet da brena eul léac'h déréatoc'h évit sevensi va dezo.

Eunn dervez, enn unan euz va argadennou er vro, é oenn souezet, enn eunn doaré hétuz, gand ar gwell euz eur chapel goant enn dismant plazet é kreiz eur bod gwez, war lein eur gréc'hen enn dinaô péhini é rédé eur wazik koant. Gwéléded é oenn enn eunn taol kound enn eur penskord, pé gentoc'h, ez em gaout a riz eunn eunn taol gwéléded enn eunn alter vraz, heb gellout renta rézoun d'in va unan euz ann abek, pa zeuaz enn divez em spéred préna ar chapel-zé évit ober anezi bez euz va famil geaz. Diouc'h-tu é rédiz war-zu va miñoun évit komz dezan euz va dezo, hag he bédi da renta fazil d'in

réconfort dans son exemple! Quelle résignation! Quelle humilité, et en même temps quelle sagesse et quelle présence d'esprit au cours de son interrogatoire! Quelle générosité et quelle grandeur d'âme dans sa magnanimité! Quelle profondeur et quelle connaissance du cœur humain dans son testament! Il sait que ses amis écervelés lui ont fait plus de mal que ses ennemis les plus enragés, et y eut-il jamais cœur plus sincère et plus noble renversé du trône de ses ancêtres, couvert de mépris et de honte, pardonnant à ses bourreaux et connaissant les mauvaises actions de ses partisans! Ah! Mon ami, vos malheurs sont sans doute immenses, mais enfin, que sont-ils en comparaison des siens? Vous avez été, dites-vous, le témoin de la destruction de votre famille tout entière? Je le sais et je vous plains de tout mon cœur; mais il vous reste au moins votre honneur et des malheureux comme vous à consoler. Oubliez donc, comme lui, vos persécuteurs et consacrez désormais votre existence et votre fortune à soulager vos frères misérables. Une existence employée de la sorte, je vous en apporte le témoignage, ne sera pas pour vous dépourvue de satisfactions.»

«Ce discours, et l'exemple de mon ami, rassérénèrent quelque peu mon cœur affligé et mieux disposé à pardonner. Je devins d'autant plus sensible aux malheurs de mon prochain que j'avais moi-même souffert l'affliction. Et, désireux de l'imiter en toute chose et de suivre ses conseils, je me consacrai à répandre mes bienfaits sur les malheureux de sa paroisse. Je ne pouvais avoir de meilleur guide ni marcher sur de plus nobles traces.

«Souhaitant rester auprès de lui, je demeurai d'abord dans son presbytère; puis j'occupai pour un temps sa charmante petite propriété afin d'y demeurer avec mon frère de lait et sa famille, que j'avais désormais adoptée comme la mienne propre, en attendant d'avoir trouvé à acquérir un endroit plus propice à la réalisation de mon projet.

«Un jour, au cours de l'une de mes explorations du pays, je fus surpris, et fort agréablement, à la vue d'une ravissante chapelle en ruines située au milieu d'un bouquet d'arbres, au sommet d'une colline au pied de laquelle courait une jolie petite rivière. Je fus immédiatement abîmé dans une profonde mélancolie ou plutôt je fus sur-le-champ plongé dans une grande exaltation, sans pouvoir m'en expliquer la cause, lorsque jaillit finalement de mon esprit l'idée d'acheter cette chapelle pour en faire le tombeau de ma pauvre famille. Je courus sans attendre chez mon ami pour lui parler de mon

ar brénadurez. N'euz nétra éazoc'h, émez-han; pell amzer zo abaoué ma zé dilezet, ha d'eunn den déol euz va farrez eo, péhini ne vezo ket fachet d'en em dizober diout-hi, enn ho faveur, war va erbed, hag évid ann uzach hoc'h euz c'hoant da ober anezi. Warc'hoaz ez-aimp d'hé welet; me en em garg euz ar priz, hag ével ma c'hoantait ober eunn ober vad, eo just é téraoufach dréz-han hag he zezeffé he c'hopr, rak pegen ézommek bennag eo, n'en deuz kammed c'hoanteat he gwerza, pe gen aliez bennag eo bet goulennet digantan, némed goaranti a réat dezan ne vijé biken dismantet na konzakret da geñ-uzach némed évit ar c'hult sakr. Dindan ann diviz-zé hen doa rezeved hé-unan digant unan euz he c'hoarezed, pé hini hen doa asprenet a zaouarn ar Vandaled pé Zismanterien, rag appare'hantout a réa gwéac'h all ouz he famill. Aotréa a rann da bep tra, a liviriz mé dezan. Mond a réjomp antronoz-'ta da gaout ar perc'hen, péhini d'ar ger kenta euz he guré a lavaraz dezan ober he unan ann affer. Va miñoun en em gontantaz dré c'houlenn out-han pé gémend en doa kavet anezi. — Kément-man, émezan. — Ac'hanta! émé ar c'huré, va miñoun a ro d'eoc'h ann hanter ouz penn, kountant hoc'h-hu? — Ah, aotrou, en em [*en eur*] c'harmaz hé gand estlamm, ne dal ket kement-ze! — Her gout a rann, hogen ann aotrou a fell deza ho kopraad hag ho skoazia da zével a nevez ho komaner a Gear-iliz. Ioul Doué bézet great a lavaraz hen. Préna a riz goudé-zé ann douarach tro-war-dro, tost d'eunn hanter leo round.

Déraoui a riz da genta dré lakaat sevel va chapel a nevez, ô rei dezi furm ann iliz groaz er Rom, ha lakaad a riz aoza he zour péhini a ioa unan euz ar ré gaéra, hag euz ar ré ne weler nemeur el lec'h all némerd é Breiz. Embaraset braz oann gand ar furm, hag ar brasder a rojen d'ar véred, pa oenn skoet pa zavaz al loar a ioa enn he c'han, eunn nozvez ma oann choumet eunn nébeut divezad war al labour, euz ar furm dudiuzeuz euz skeud va chapel hag euz he zour. Diouc'h-tu é roudenniz ann dro ô rei évit hed d'am véred diweac'h skeud ann tour, da lavaret eo, ann hini kéméret d'ar sao ha d'ar c'huz loar euz ann deiz-zé.

Hasta a riz a bep hent va labourou, heb lavaret ger a netra d'am miñoun ar c'huré, dré ma fallié din he zouéza hag amprou war-n'han he unan ann effet kaer euz va chapel.

Dindan ann aoter vraz, péhini a dlié beza é marbr gwen, é lekiz kleuza eur c'havig évit rezeo arched va greg ha va hini; ha, dindan ann aoteriou kostez, péré a dlié beza e marbr gwen ivé, a zeou hini

projet et le prier de m'en faciliter l'acquisition. — Rien de plus aisé, dit-il, voici longtemps qu'elle est abandonnée; elle appartient à un homme pieux de ma paroisse qui ne sera pas fâché de s'en défaire en votre faveur, sur ma recommandation et pour l'usage que vous souhaitez en faire. Nous irons le trouver demain; je me charge du prix. Et puisque vous désirez accomplir une bonne action, il est juste que vous commenciez par lui et que son dédommagement soit conséquent car, quoiqu'il soit fort nécessaire, il n'a jamais voulu la vendre, malgré les nombreuses offres qu'on lui a faites, sans qu'on lui garantît qu'elle ne serait jamais détruite ni consacrée à un autre usage qu'au culte sacré. C'est à ces conditions qu'il en a lui-même hérité de l'une de ses sœurs, qui l'avait rachetée aux vandales, autrement dit aux démolisseurs, parce qu'elle appartenait autrefois à sa famille. — Je vous donne carte blanche, lui dis-je. Nous allâmes le lendemain rendre visite au propriétaire qui, aux premiers mots de son curé, lui répondit qu'il n'avait qu'à régler l'affaire lui-même. Mon ami se contenta de lui demander à combien il l'estimait. — À telle somme, répondit-il. — Eh bien, dit le curé, mon ami vous offre moitié plus; êtes-vous satisfait? — Ah, Monsieur, s'exclama-t-il avec surprise, elle n'en vaut pas tant! — Je le sais bien, mais ce monsieur veut vous dédommager et vous aider à rebâtir votre propriété de Keriliz. — Que la volonté de Dieu soit faite, répondit-il. J'acquis ensuite les terres des alentours sur près d'une demi-lieue à la ronde.

«Je commençai par faire reconstruire la chapelle en lui donnant la forme de l'église de la sainte Croix de Rome, et réparer sa tour qui était très belle et de celles que l'on ne voit guère ailleurs qu'en Bretagne. J'étais très embarrassé pour décider quelle forme et quelle dimension je donnerais au cimetière. Je fus alors frappé, quand la pleine lune se leva un soir que je m'étais attardé sur le chantier, par la forme harmonieuse de l'ombre de ma chapelle et de sa tour. J'en jalonnai immédiatement le contour, donnant pour longueur à mon cimetière le double de celle de l'ombre de la tour, c'est-à-dire sa longueur relevée au lever et au coucher de la lune ce jour-là.

«J'accélérai mes travaux par tous les moyens, sans en souffler mot à mon ami le curé, car je désirais le surprendre et éprouver sur lui le bel effet de ma chapelle.

«Sous le maître autel, qui devait être en marbre blanc, je fis creuser une petite crypte destinée à recevoir le cercueil de ma femme et le mien; et, sous les autels latéraux, qui devaient eux aussi être en marbre blanc, à droite celui de mon fils et à gauche celui de ma

va map, hag a gleiz hini va merc'h. Eur sarkofaj pé eunn awer beziek euz ar memez marbr, plazed a dré ann aoter [*aoler*] vraz, a dlié rezéo ivé hini va breur léaz. Ar mémez arwesioù é marbr du a ioa [*a iao*] savet el lec'hioù par er véred, enn diabarz hag enn diavez péhini é oé plantéiz é furn a zioù groaz latin ével ar chapel hag ar véred, é gwez glaz euz ann dudiuz gwell. Gourc'hemenn a riz ouspenn kemend a ioa red [évit] ann aournamand hag ar servich euz va chapel, hag ivé eunn horolachik vihan da vrimbalat gant kadanz enn tour. Lakaad a riz klafzin va greg enn eunn maniel letrin ogrou am boa lékéat da ober a ratoz évit he rezéo; rag eunn attach braz am boa out-han, o veza kéméret ar boaz da zéni gantan évit choari d'am greg, p'en em gavé doaniuz, ann toniou a blije ar muia dezi : Ô Richard ! ô va roué ! ar Bed holl ez tilez... hag Ar reuz em rent dizaouzan... etc. etc. Siouaz, va greg e doa ar géned-zé hag ar vlazou penskor-zé péré a zo ann arwez anad euz eur maro dizeur; ha, gwel instruet war va zonkadur reuzeudig em bijé tléet santoud a bell, pa, évit plijout dezi, é c'hoarienn ar peziou truézuz-zé, penaoz eunn deiz é tisklérichent ivé ar stad gwirion euz va iné.

Pep tra échu em chapel, hag ô veza bet digand ar c'halloud uc'hela ann aotré évit dizougadur ar rélegou priziuz ouz va famill, é roiz anaoudégez a gément-zé d'ar persoun péhini a bediz da zont ganen évit gwelet va c'hempennaduresioù. Bez ez oé ker souezet ha touellet gant va labour, hag aotréa a réaz da gement a chouleniz out-han. Ar chapel-zé a ioa er penn pella ouz he barrez, ha gweac'h all é vézé enn hi eur pardoun kaér ha prozessionou, hag hetet en doa aliez he gwelet asreized enn he sked kenta. He hetou a zeué da veza sevennet enn tu all memez d'hé vraz ioulou. Neuzé é komc'homp euz hor béach, hag é oemp a unan d'hé ober d'ar chenta loariad dibenn eost, évit miret na vijemp troublet enn hon dizougadur dré eunn dievezded pé eunn debron amzéré bennag.

Partial a réjomp-ta d'ann deiz lavaret, ar persoun, mé ha va breur léaz, évit ez em renta er villajen é pé hini é repozé ô c'hortoz, ar rélegou marvuz euz va famill reuzeudik. Ar persoun ha mé en em lékeaz enn eur c'harik bihan, ha va breur leaz, he c'hrég ha ho daou grouadur enn hini a dlié dont war lerc'h ar chariot em boa lekeat da ober aratoz évit ann dizougadur-zé, péhini a oé gréat heb digwez é bed, hag ivé ho lakédigez er bolsiou deiz gwel ann anaoun mémez, ével ann d'éréa évit eunn hévelep konzékration. Netra ne vankaz euz ar pez a so red évit eun hévelep lid, hag ar baresioniz holl a azistaz el lid déol-zé. E pad ann deiz é choumiz retired em chapel, hag abaoù

file. Un sarcophage, autrement dit une sépulture en forme d'auge, du même marbre, placé derrière le maître autel, devait également recevoir celui de mon frère de lait. Les mêmes monuments, en marbre noir, étaient disposés symétriquement dans le cimetière à l'intérieur et à l'extérieur duquel on avait fait des plantations en forme de deux croix latines, comme la chapelle et le cimetière, d'ifs<sup>8</sup> du plus bel effet. Je commandai en outre tout ce qui était nécessaire à la décoration et au service de ma chapelle, ainsi qu'une petite horloge qui tinterait en cadence dans la tour. J'installai le clavecin de ma femme dans une sorte de tribune d'orgue que j'avais fait faire spécialement pour le recevoir, car je lui étais très attaché, ayant pris l'habitude d'y jouer, pour distraire ma femme quand elle était triste, ses airs préférés : Ô Richard ! Ô mon roi ! *Le monde entier t'abandonne...* et *La douleur m'égare...*<sup>9</sup> etc. etc. Ma femme avait hélas cette beauté et ce penchant à la mélancolie qui sont le présage assuré d'une mort malheureuse; et, mieux instruit de mon malheureux destin, j'aurais dû sentir longtemps à l'avance lorsque je lui jouais ces pièces tristes pour lui être agréable, qu'un jour elles exprimeraient aussi l'état réel de mon âme.

« Quand tout fut achevé dans ma chapelle et que j'obtins des autorités supérieures la permission de transférer les précieux restes de ma famille, je révélai tout au curé et le priai de m'accompagner afin qu'il voie mes aménagements. Il fut fort surpris et enchanté de mon travail, et il accepta tout ce que je lui demandai. Cette chapelle était aux confins extrêmes de sa paroisse; on y avait célébré autrefois un beau pardon avec des processions, et il avait souvent souhaité le voir restaurer dans son ancien éclat. Ses vœux se réalisaient au-delà même de ses plus vifs désirs. Nous parlâmes alors de notre voyage et nous accordâmes pour l'effectuer pendant la première lune après la moisson, afin d'éviter que nous ne soyons troublés dans notre transfert par une étourderie ou par quelque inconvenante curiosité.

« Nous partîmes donc le jour dit, le recteur, moi et mon frère de lait, afin de nous rendre dans le village où reposaient provisoirement les reliques funèbres de ma malheureuse famille. Le recteur et moi primes place dans une petite voiture; mon frère de lait, sa femme et

8. Le texte breton dit seulement « arbres verts ».

9. Opéra de Grétry créé à Paris en 1784, sur le thème fort romancé de la captivité et de la délivrance de Richard Cœur de Lion, propre à exalter les jeunes royalistes dans les décennies suivantes.

ann amzer-zé, bep bloaz d'ar memez poent en em dennomp enni, hag é serromp ann or war hor c'hein, va breur-léaz, he famil ha mé, évit en em gonzakri klok d'ann envor euz hor c'herent geiz.

Va miñoun ô veza roet da anaout d'ann Eskop ann uzach am boa gread euz va chapel vihan, hag euz ar choant am boa é vijé dédié d'ann oviz ann anaoun, a rezevaz digand ar prélad ann aotréadur da ober enni ann holl zérvichou divin a gafjé a bropos, ével pa vijé eunn dré stag ouz ar barrez mémez, hag ar bloaz warlerc'h é oé roet dezi ar gwel déol-zé.

Va c'harantez, o kreski bep bloaz mui oc'h vui ouz va chapel dré va sonjézenou doaniuz ha va glac'harou gwirion, é kéméris a nébeud é nébeud ar boaz d'en em denna enni em deisiou doaniuz évit séni ann toniou koz zé a blijé kemend d'am greg, ha péré a zisplégé hirio ar stad euz va éné. Al lec'h [*A lec'h*] ô veza distro klog, ec'h hallenn hirvoudi eno gand frankiz, heb aon da veza nec'het gand dén diévez é bed. Gand ann amzer kouskoudé, éc'h ardamezot é choazenn dré bréferanz ann deisiou loar, ha meur a hini konduet dré ar stéreden zé hag ho méditationou ho unan en em renté enni ivé heb gout d'in, hogen, holl é chommend er sioulded en eur enori va glac'har.

Enn amzer-zé, siouaz, é oa diroged ar Franz dré gasoniou politig ha rélijuz : ober a réat brézel béték d'ar re varo memez. Ann iliz vihan oc'h ez em grédi hé unan heb ken dinam ha difaziuz, a bilé enn eunn doaré didruez enn he c'hleuzeur ann holl grédennou all, hag ho disprizé. Ha, tra dibaot ! E touez ar ré diboella en em arwézé ar ré-zé mémez péré ho doa ar muia azeulet al leué aour, pé meulet ar mac'houmer. Ann dic'houzanzvez, ar c'harventez hag ann direzoun en em gavaz souden barret, hag enkéni a rejoyt bété memez va ferson vuel, péhini a oé tamallet d'hé dro abalamour ne doa ket harluet. Hogen he holl responchou d'ar rebechou a reat dezan, é vezé atao ar choumzou man euz hor Salver J. K. : — Va rouantelez né ked euz ar béd-man ; plégit dindan béli rénérien ar vro ; rentit da Gézar ar pez a zo da Gézar, ha da Zoué ar pez a zo da Zoué : da lavaret eo, tec'hit em hano diouz bep dael politig ; pait ar gwir d'ar prinz, ha na baouezit da brézek va c'houmsiou é pé vro bennag, pe dindan pé ren bennag en em gaffet. Ma na dé ket ar ré-zé he gélennou santel, a lavaraz hen, ec'h ansavann ez ounn en em faziet, hag em euz great fall ô veza choumet gant va derved.

Galvet e oé da Gemper daoust d'ar rezounou-zé évit diskléria he unan he gomsiou diveza. Dombidau-de-Krouseilhés a ioa neuzé

leurs deux enfants dans celle qui devait suivre au retour le chariot que j'avais fait faire spécialement pour ce transfert qui fut accompli sans le moindre incident, ainsi que le dépôt dans les tombeaux le jour de la fête des Morts, que nous avions jugé le plus convenable pour une semblable consécration. Rien ne manqua de ce qui est nécessaire à une telle cérémonie, et tous les paroissiens assistèrent à cette pieuse solennité. Je restai toute la journée retiré dans ma chapelle et depuis ce temps nous nous y retirons chaque année à la même époque et en fermons la porte sur nous, mon frère de lait, sa famille et moi, afin de nous consacrer entièrement au souvenir de nos pauvres parents.

« Mon ami, ayant fait connaître à l'évêque l'usage que j'avais fait de la petite chapelle et mon désir qu'elle fût dédiée à l'office des défunts, reçut du prélat la permission d'y célébrer tous les services divins qu'il jugerait opportuns, comme s'il s'agissait d'une trêve rattachée à la paroisse elle-même ; et l'année suivante on y célébra cette pieuse fête.

« Mon affection pour ma chapelle s'accroissant chaque année de mes tristes pensées et de mes peines sincères, je pris peu à peu l'habitude de m'y retirer durant les jours d'abattement afin d'y jouer ces vieux airs qui plaisaient tant à ma femme et qui exprimaient désormais l'état de mon âme. Le lieu étant très à l'écart, je pouvais y soupirer sans retenue, sans crainte d'être dérangé par quelque importun. Avec le temps cependant on remarqua que je choisisais de préférence les jours de lune, et quelques personnes conduites par cet astre et par leurs propres méditations s'y rendaient également à mon insu. Mais elles gardaient toutes le silence en respectant mon chagrin.

« À cette époque, hélas, la France était déchirée par des haines politiques et religieuses : on faisait la guerre aux morts eux-mêmes. La Petite Église, se croyant seule pure et innocente, broyait impitoyablement dans son mortier toutes les autres croyances et les tenait pour méprisables. Et, prodige ! Parmi les plus exaltés se distinguaient ceux-là même qui avaient le plus adoré le veau d'or ou célébré le tyran. L'intolérance, l'acharnement et la déraison furent bientôt portés à leur comble et l'on inquiéta même mon modeste recteur, qui se vit à son tour reprocher de n'avoir pas émigré. Mais, aux reproches qui lui étaient faits, il répondait toujours par ces paroles de Notre Sauveur Jésus-Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; cédez devant l'autorité des dirigeants du pays ; rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. C'est-à-dire : fuyez en mon nom toute querelle politique ; payez le tribut au prince et ne cessez pas de prêcher mes

Eskop a Finister : eur prèlad gwizieg hag a skiant oa ; ar c'henta oa bet oc'h anaoud ann den sakr, hag oc'h he veuli, hogen ô choantaad é vijé distolet dezan ar pec'hed marvel-zé pèhini en doa a voutin gant kazi he holl genvreudeur, en em zislavaraz é faveur ann hini he choudé gand ann eaz-zé ma c'hemm [*ma c'hemmesg*] ar c'hloer a Franz a gundu hervez ann den, ann amzer hag al léac'hiou. Drouk kountand euz reoliou [*reliou*] digéflusg euz ar belek diwar ar méaz, heb kredout kouskoudé, dré eur rest a vez hag a vuelded gristen, en em veuli he unan, hag en em rei évit skouer, evit en em denna a affer, é roaz dezan ar brézégen brudet braz a Eskop a Droa, ann diagent aluzenner Bonapart, en eur c'hourc'hémenn deza he vennat [*vannat*] mad évit hé vlénadur.

Va miñoun a réaz dezan, war ann abek-zé, he zisklériadur a feiz, en eur lavarout dezan gand frankiz ha léalded pénaoz ma teujet d'he héskina énep faot, hag évit ann disterra tra, abalamour he venosiu, é paouezjé kent, ével enn derou ar Révolution he vinistèr santel, da béhini, émézan, é krédé kouskoudé beza roet testou a wir garantez hag a léalded, pa zé gwir pénaoz bété bréman oa bet euruz awalc'h évit tec'het diouz ar chism a ranné ann iliz, heb mankout évit kement zé da vesa mad he zenved. Mad! mad! a lavaraz a prèlad balc'h; distroit d'ar gear, hogen dreist holl heulit ar gélnadurez pastoral-zé, dindan ar gondision zé hebken é viot distaolet.

Disroet d'he brésbital, é lennjomp hag azlenjomp é kéfret al lizer pastoral bruded-ze, diñ da veza servichet a skouer d'ann holl brézegeñnou ouz ar poent-zé, ha da veza diskrevet aman hed a-hed, hogen ne gomzinn nemed ouz ar paragrafou warlerc'h, péré a zéblant din kuriuz braz, ha péré a arwez mad ann amzer-zé. Goudé holl, ho heulia a rinn gand eunn nébeud a ardamesiou verr bennag, péré, hervéz oun-mé, ho disklério gwell choaz.

Sélaouomp da genta ar prézegeur meuler.

“Ar Frans, émé ar Prèlad-zé, a fell dezi her roué, hogen hé roué gwirion, rag al léalded eo kenta tenzor ar bopl, hag eur mad ober sul vuoc'h préziusoc'h, mac'h ell suppléi d'ar ré all holl ha ne hell hini kéméret he lec'h”.

Klemmomp aman, da genta, ann hini a venn er c'hiz-zé<sup>7</sup> da veza bet aluzenner Bonapart; a zaou dra unan, pé en devez great gaou

7. Il manque ici une forme verbale du sens de « faire oublier ».

paroles en quelque pays et sous quelque gouvernement que vous vous trouviez. Si ce ne sont pas là ses saintes instructions, dit-il, je reconnais m'être trompé et avoir mal fait en restant avec mes ouailles.»

«Il fut convoqué à Quimper, en dépit de ces raisons, afin d'expliquer lui-même ses récentes déclarations. Dombideau de Crouseilhès était alors évêque du Finistère; c'était un prélat avisé et de bon sens. Il avait été le premier à reconnaître la tête couronnée<sup>10</sup> et à la féliciter mais, désirant qu'on lui pardonnât ce péché mortel qu'il partageait avec presque tous ses confrères, il se rétracta en faveur de son successeur, avec cette désinvolture caractéristique du clergé français qui s'adapte à l'homme, au moment et au lieu. Indisposé par les principes inflexibles du curé de campagne; n'osant toutefois pas, par un reste de pudeur et d'humilité chrétienne, chanter ses propres louanges et se donner en exemple, il lui donna, pour se tirer d'affaire, la célèbre homélie de l'évêque de Troyes, ci-devant aumônier de Bonaparte, en lui recommandant de bien la méditer pour sa gouverne.

«Mon ami lui fit là-dessus sa profession de foi, lui disant franchement et loyalement que si l'on commençait à le persécuter injustement et pour le moindre prétexte à cause de ses idées, il préférerait, comme au début de la Révolution, interrompre son saint ministère pour lequel, dit-il, il pensait cependant avoir donné des témoignages de véritable attachement et de loyauté puisqu'il avait été assez heureux jusque-là pour éviter le schisme qui divisait l'Église, sans pour autant manquer de bien veiller sur ses ouailles. «Bon! Bon! dit l'orgueilleux prélat, rentrez chez vous, mais suivez avant tout ces instructions pastorales; c'est à cette seule condition que l'on vous pardonnera.»

«À son retour au presbytère, nous lûmes et relûmes ensemble cette célèbre lettre pastorale, bien digne d'avoir servi de modèle à tous les sermons sur le sujet et d'être reproduite intégralement ici; mais je n'en citerai que les paragraphes suivants, qui me paraissent fort intéressants et qui caractérisent bien cette époque. Je les ferai par ailleurs suivre de quelques brèves remarques qui, à mon avis, les éclaireront encore mieux.

Écoutons d'abord l'apologiste.

«La France, dit ce prélat, veut son roi, mais son roi légitime, car

10. L'empereur Napoléon I<sup>er</sup>.

d'hé goustianz pé en devez hen drubardet, daou ober ken diveuluz ann eil hag égilé, hag indiñ a bep den a galoun, ha rak-zé euz eur ministr da J. K.

“Ar Franz, émézan, a fell dezi her roué, hogen ô fellout dezi he gaout, ne bréant ket ec'h helfé c'hoantaad eunn all, ha dré eur vad, ne deuz ket ar gwir zé. Pell diouz-omp ar rat-zé, eo digand ar bopl é talc'h ar rouaned ho béli, ha pénaoz ar c'halloud a hellont da veza bet d'ho dilenn a ro ivé ann hini d'ho zerri. Nann, né ket gwir é vé ar bopl holl c'halloudek, nag évé ar rouaned hé dilenned... Hennez eo kri ann dispac'herien; hennéz eo huvré ann dud digabestr, faltazi sod ann démagoji fourgasuz; hennéz eo ar gwsa gaou a helfé da veza gréat hor mac'herien displed évit fazia ar bopl”.

Ar pasach-man hor souezaz, hag heb gédal ar respound touelluz euz ann troidellek prélad, é redjomp d'hor bibliotek pé gambr al levriou da gerc'hat réoliou ar gwir publig a franz evit en em asuri ha ma oa enghan ar gélenaduresiou. Hogen mennit euz hon estlamm en eur digéri ar chenta kévren, pa gafchomp enghan, enn énep, ann disklériaduriou aman war lerc'h : 1° pénaoz eo ar rouaned a zo évit ar bopl, ha nann ar bopl évid ar rouanez; 2° ar breuven euz ar wirionez-zé dré ar filosofed; 3° dré ar wirourien; 4° dré anaoudegez ha lezennou meur a roué; 5° dré ar Skritur sakr; ha, 6° dré dadou ann iliz, ann Eskibien, ann téolojianed hag ann doktored etc. etc. Choarzin a réjomp kalz euz a ortodokzi Eskop a Droa, ha kaoud a réjomp dré he ékzempl e oa easoc'h ha kommotoc'h ober euz eur réol konsakret dré ann amzer ha dré al lezenerien euz a bep grédennou, eunn hérezi, éget he stourmi dré eunn enklask piz.

“Pep béli a zeu a berz Doué, a lavar ar memez Eskop, ha piou bennag a ra penn d'ar veli, a ra penn da reiz Doué, hag ar ré a ra penn d'ezhan, a denn ar varnédigez [*ar vanédigez*] war-n-ezho-ho unan. Chétu azé, émézan, H. B. K.<sup>8</sup>, ar gwir publig hervez hon rélijion, heb péhini den ne deuz ar gwir da c'hourc'hémenni nag ar red da zenti. Chétu azé ar genta beli, a béhini é teu ar ré all holl, hag heb hi, n'ho défé na diazez nag ober. Hounnez hebken, eo ar penn lezen a zo great évid ann holl lec'hiou hag ann holl amzeriou; ann hini hebken gant péhini ec'h helfet tremen heb ar ré all holl, hag heb péhini ne hall hini euz ar ré all en em c'henderc'hel; ann hini hebken ne hell beza gwéléet na distremenet; ann hini hebken ouz péhini nep kévrann ne

8. Lire hor breudeur kristen.

la loyauté est le premier trésor du peuple et un bienfait d'autant plus précieux qu'il peut suppléer à tous les autres et qu'aucun autre ne peut le remplacer.»

«Plaignons ici tout d'abord celui qui veut ainsi [faire oublier] qu'il a été l'aumônier de Bonaparte; de deux choses l'une : ou bien il a violé sa conscience, ou bien il l'a trahi<sup>11</sup>, deux actes aussi répréhensibles l'un que l'autre et indignes de tout homme de cœur, et par conséquent d'un ministre de Jésus-Christ.

«La France, dit-il, veut son roi, mais en voulant l'obtenir, elle ne prétend pas qu'elle pourrait en désirer un autre; et, par bonheur, elle n'a pas ce droit. Loin de nous l'idée que c'est du peuple que les rois tiennent leur pouvoir et que le pouvoir qu'il a pu avoir de les choisir lui donne aussi celui de les révoquer. Non, il n'est pas vrai que le peuple soit tout-puissant ni que les rois soient ses élus... Telle est la formule des révolutionnaires; tel est le rêve des libertins, la folle illusion de la démagogie semeuse de désordres; c'est le pire mensonge qu'aient pu émettre nos méprisables tyrans pour abuser le peuple.»

«Ce passage nous surprit et, sans attendre la trompeuse réponse du prélat retors, nous courûmes à notre bibliothèque, autrement dit à la chambre des livres, pour chercher le code de droit public français, afin de nous assurer qu'il contenait ces formules. Mais imaginez notre surprise lorsque, ouvrant le premier chapitre, nous y trouvâmes au contraire les déclarations suivantes : 1° Les rois sont pour le peuple, et non le peuple pour les rois; 2° La preuve de cette vérité selon les philosophes; 3° selon les jurisconsultes; 4° selon l'aveu et les lois de nombreux souverains; 5° selon les saintes Écritures et 6° selon les pères de l'Église, les évêques, les théologiens et les docteurs etc. etc. Nous rimes bien de l'orthodoxie de l'évêque de Troyes et constatâmes par son exemple qu'il était plus aisé et plus commode de faire une hérésie d'un principe consacré par le temps et par les législateurs de toutes obédiences que de le combattre par un examen rigoureux.

«Toute autorité vient de Dieu, affirme le même évêque, et quiconque s'oppose à l'autorité s'oppose à la justice divine; et ceux qui s'opposent à lui se condamnent eux-mêmes. Tel est, mes chers frères, dit-il, le droit public selon notre religion, sans lequel nul n'a le droit de commander ni l'obligation d'obéir. Telle est

11. Napoléon.

hell touch, ha war pe hini nep dispac'h ne hell netra; ann hini, a énep péhini, enn divez, na bobliou, na rouanez, na vistri na wasien ne hellont netra. E gwirionez, hel lavaroud a rann déoc'h adarré, H. B. K. bep béli a zeu a berz Doué, ha piou bennag-ta a ra penn d'ar véli, a ra penn da Zoué mémez".

Chétu-a zé, heb mar, réoliou préziuz évid ar Prélad évid en em wenna da veza bet ar c'henta ôc'h anaoud ar mac'houmer, da veza bet he aluzenner, ha da veza bet ar c'henta ôc'h embana é oa deued a berz Doué. Hogen, hervez ar reoliou-zé, Néron, Cromwell ha Robespier hé unan a ioa eunn dilennet digant Doué, rak den é bed, hervez ar Skritur, ne deuz galloud war ar ré all ma na vé ket bet roet dézan diwar laez; ha, hervez ar réoliou zé, pep hini a dlé pléga dindan beli rénérien ar vro. Ha Kouskoudé Sant Paol, péhini eo bet ar c'henta ô teski déomp réoliou ar sentidigez klog, ha n'en deuz ket hé-unan gréat penn da ursiou Néron, en eur brézeg ar rélijion gristen? Hag ar verzerien, ha senti a réant-hi ouz ann difenn great out-ho gand ann impalaered da zevenni ho chult? N'ho deveuz-hi ket préféret ar maro hag ar c'hriza merzerinti d'ar zentigigez klog, évit heulia kuzul ho c'houstianz, ha ne d'int-hi ket, hirio ann deiz roet déomp évit skouer, hag ével ar c'hloer euz ar gristéniaç? Hogen, bezomp gwirion, poellomp gwell Sant Paol : petra oa-ta a fallie dezan da lavaret, nemert ne dlé ket ar gristenien en em gemmesg er keffuskiou politig euz ann amzer, ken nebeud ha ma tlé ar veléien a hirio a bolitik. Rak, é gwirionez, gwelit ann dæl dré ekzempl ar Prélad gwizieg ha skiantet-zé : rag, hag helluz vé dastum é ken nébeud a gomsiou, kemend a réoliou faoz hag a venoz displé. Heugi a ra va chaloun pa zonzann é kement-zé. E gwirionez, ar c'hlézé a wasta nebeutoc'h éget ar gomz pa réar eunn hevelep uzach anezi. Evit gwir, é pe faziou ne gwezont-hi ket ann déolojianed pére a bretand lakaad é téori, é réoliou, é kélenndaturesiou ho interest ho-unan? Ar rat-zé, a zav kaloun ann den a faé, hag a raé dinac'h ar gristeniez. À hend all, pa vez diou gevren er stad ô stourm ann eil ouz é ben, pénaoz anaoud ar momed just é péhini unan anezo a zeu da veza sakr; da lavaret eo ar c'hréa. Evit-ta, war ar poent-zé, pellaat diouz he ziskibien peb enkre, hon aotrou J. K. n'en deuz bet netra da ober gwell, nemed lavaret dezo : va rouantelez né ket euz ar bed-man; hogen pep beli a zo a berz Doué : da lavaret eo, n'en em gemmeskit ket a bolitik ha plégit dindan beli rénérien ar vro. Rak, pénaoz autramant gervel servichérien léal Bonapart, a véli péhini é pad pevarzek [*pevazek*] vloaz, den é bed n'en deuz arvaret [*avaret*],

l'autorité première, celle dont découlent toutes les autres qui, sans elle, n'auraient ni fondement ni efficacité. Telle est l'unique constitution qui s'applique à tous les lieux et à tous les temps; la seule qui puisse vous dispenser de toutes les autres et sans laquelle aucune autre ne pourrait se soutenir; la seule qui ne puisse être ni amendée ni enfreinte; la seule que nulle faction ne peut modifier et sur laquelle aucune révolution n'a de prise; celle contre laquelle, enfin, ni les peuples, ni les rois, ni les maîtres, ni les sujets ne peuvent rien. En vérité, je vous le répète, mes chers frères, toute autorité vient de Dieu et donc quiconque s'oppose à l'autorité s'oppose à Dieu même.»

«Voilà sans doute des principes bien commodes pour ce prélat désireux de se blanchir d'avoir été le premier à reconnaître le tyran, d'avoir été son aumônier et d'avoir été le premier à proclamer qu'il était de droit divin. Mais selon ces principes Néron, Cromwell et Robespierre lui-même étaient les élus de Dieu puisque, selon l'Écriture, nul n'a d'autorité sur les autres si elle ne lui a été accordée d'en haut. Et selon ces principes chacun doit s'incliner devant l'autorité des gouvernants de son pays. Et pourtant saint Paul, qui fut le premier à nous enseigner les principes de l'obéissance parfaite, n'a-t-il pas lui-même tenu tête à Néron, en prêchant la religion chrétienne? Et les martyrs, obéissaient-ils à l'interdiction que leur faisaient les empereurs de célébrer leur culte? N'ont-ils pas, eux, préféré la mort et le martyre le plus cruel à l'obéissance parfaite, afin de suivre l'avis de leur conscience, et n'est-ce pas eux que l'on nous présente aujourd'hui en exemple, comme gloire de la chrétienté? Mais soyons justes, méditons mieux saint Paul : que voulait-il donc dire, sinon que les chrétiens ne doivent pas se mêler de l'agitation politique de leur temps, pas plus que les prêtres d'aujourd'hui ne doivent se mêler de politique? Et en effet examinez la question d'après l'exemple de ce prélat avisé et plein d'expérience. Car est-il possible de rassembler en aussi peu de mots tant de principes faux et de raisonnements indignes? Mon cœur se soulève à cette pensée. En vérité, le glaive fait moins de mal que la parole ainsi utilisée. En quelles erreurs assurément ne tombent-ils pas les théologiens qui prétendent mettre en théorie, en dogmes et en doctrines leurs propres intérêts? Cette idée soulève de mépris le cœur de l'homme et ferait renier le christianisme. D'ailleurs, quand deux partis se combattent dans l'État, comment savoir à quel moment précis l'un d'eux devient sacré, c'est-à-dire celui qui est le plus fort? Aussi afin d'éloigner de ses disciples tout scrupule sur ce point, Notre Seigneur Jésus-Christ

ha pèhini é pad ann holl amzer-zé a varné d'ar maro, enn hano ar justiz, hag enn hini Doué, servichérien léal ar roué gwirion, ar roué kristen braz, pa zé gwir égilé é oa anavezet ha sakret gant ar Pab santel hé-unan ?

Hogen heuliomp.

« Ô va Doué ! en em c'harm hen goudé-zé, lakit a zioud-ho eur roué lezennour, da lavaret eo eur roué pèhini eo al lezennour dreist ar ré all holl, hag heb pèhini na hell beza lezen é bed ; eul lezennour holl galloudek, pèhini a gomzo ha pèhini a raio al lezennou enn hoc'h hano ; eul lezennour ha nann meur a hini ; rak, sulvui a vé sulfaloc'h a zé é vé gréat al lézennou : eul lezennour gand eur béli dispar ha divent, évit m'ac'h hello ober ar vad heb harz ; hag ann drouk gand digastiz [*digantiz*], a helljé beza lavaret ».

A dra zur, diouz ann titrou-zé, ne heller ket nac'h n'oa ket Bonapart al lezennour dré ekzellanz, hervez kaloun Doué ha gwestlou he ziagent aluzenner. Hogen a hend all, pénaoz unvani ar c'helen-zé gand ar Chartr-Kontitutionnel en deuz roet al lezennour braz hag unik-zé, ken goulennet digant Doué, d'he bopl dré he holl galloudégez, ha pèhini a fell dezan meur a lezennour, ha nann unan hebken, hervez m'hen ali ann aotrou Eskop a Droa dré c'henou ar Profed, ô walla er memez amzer ar skrid hag ar skiand sakr, hag ôc'h ankounac'haad ar c'helennou zantel euz he vestr divin, pèhini en deuz lavaret, pénaoz n'oa ket he rouantelez euz ar bed man.

Né ket awalc'h évid ar Prélad beza tamallet gant rustoni ar roué lezennour, Loiz ann hélet, he roué gwirion ; he skouer a véfé dizeuruz, ha profita a ra euz ann abeg-zé évit kentéla ar rouanez strolled é kéfret, péré, dré charité, é tamal a hézezi politik. Selaouomp anezann bétég ar fin, a zo débronuz meurbet, hag é peur ac'huimp eno hon ardamésiou.

« Gwir eo, H. B. K. hag hel lavaret a réomp gant glac'har, ez euz gwélet meur a roué ô favoriza, é riskl da veza a énep gant-ho ho-unan, ann doaré-zé a rénadur ha kelennou all nevez dianavezet gand ho zadou-koz, ha da béré, bété-vreman ho stadou ho unan a ioa bet diavésiad, heb ma vent ez em gavet gwaz : hogen, hel lavaroud a réomp heb aoun, hennez eo ar c'hlenved ann Europa, hag ann arwez anata euz he wastadur. Dré ann hent-ze eo, é zébland é fell d'ar Providanz he stourmi évid hasta he ziforc'hidigez. Ajoutomp d'ar faltazi-zé da asnévézi ar renaduriou ha d'ho skoazia war hevréou, ann tenn-zé euz ar spéréjou a névezenti da ober eunn teuzidigez euz

n'a pu mieux faire que leur dire : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Mais tout pouvoir vient de Dieu ; donc, ne vous mêlez pas de politique et inclinez-vous devant l'autorité des gouvernants du pays. » Comment sinon qualifier les fidèles serviteurs de Bonaparte dont pendant quatorze années personne n'a contesté l'autorité, lui qui pendant tout ce temps condamnait à mort, au nom de la justice et au nom de Dieu, les fidèles serviteurs du roi légitime, le roi très chrétien, puisque celui-là<sup>12</sup> était reconnu et sacré par le saint pape lui-même ?

« Mais continuons.

« Ô mon Dieu, s'écrie-t-il ensuite, mettez à leur tête un roi législateur, c'est-à-dire un roi qui soit le législateur suprême et sans lequel il ne puisse y avoir aucune loi ; un législateur tout-puissant qui parlera et fera les lois en votre nom ; un législateur, et non plusieurs ; car les lois seraient d'autant plus mauvaises qu'elles seraient faites par un plus grand nombre ; un seul législateur au pouvoir sans égal et sans limite, afin qu'il puisse faire le bien sans restriction et le mal impunément, en quelque sorte. »

« Il est certain que selon ces critères on ne peut dire<sup>13</sup> que Bonaparte n'ait pas été le législateur par excellence selon le cœur de Dieu et les vœux de son ci-devant aumônier. Mais comment par ailleurs concilier cette doctrine avec la charte constitutionnelle octroyée à son peuple dans sa toute-puissance par ce grand et unique législateur tant réclamé à Dieu, et qui exige de nombreux législateurs, et non un seul comme le préconise en style prophétique notre évêque de Troyes, contredisant en même temps les Ecritures et la théologie, et oubliant les saintes leçons de son divin maître qui a affirmé que son royaume n'était pas de ce monde ?

« Il ne suffit pas au prélat d'avoir sévèrement blâmé le roi législateur, Louis des Anges, son légitime souverain ; son exemple serait désastreux ; et il profite de cette occasion pour faire la leçon aux rois réunis que, par charité, il accuse d'hérésie politique. Écoutons-le jusqu'à la fin, qui est fort curieuse, et nous achèverons là nos observations.

« Il est vrai, mes chers frères, et nous le disons avec peine, que l'on a vu plusieurs souverains favoriser, au risque de se contredire eux-mêmes, cette forme de gouvernement et d'autres doctrines nouvelles inconnues de leurs ancêtres et auxquelles leurs propres États étaient

12. Napoléon.

13. Laouënan s'embrouille dans une triple négation que nous corrigeons suivant son intention ironique.

ann holl kultou, ével ma fell dezo da ober euz ann holl gévrennou, ha da grédi pénaoz béli ar rouanez, a c'hounit evit ho ho-unan ann holl nerz hag ann holl véli a lemmond digand ar rélijion; ha bez hon euz ann diou vrasa diforc'hidigez politig a hell dismanta ar rouantelésiou, ha gant péré ann Europa, abred pé zivezad, a dlé koueza a zroullou<sup>9</sup> hag é breinadur".

Admirit aman 'ta gwended ar Prélad péhini ô choantaat [*ô chantaat*] digas enn he interest ar rouaned strollet é kefred, a gémesk gant gwender ho interest gand hini ar rélijion, hag a zeu enn doaré da ziazeez [*da zieza*] ar Stad enn iliz, évit ma tui adarré ar c'hloer pinvidik, galloudeg ha dic'houzavék ével dré gent, endra, enn énep, ma zem gaff ann iliz er Stad, ha péhini a dlé he gémetret ével m'é ma, ma ne fell ket dezan koll he frankisiou hag he wiriou. Koll ar frankiz, ô va Doué! en em charm war gement-zé ar Chancelier brudet braz ann Hospital! hé goudé, petra a choum 'ta gand ann den da gol? Ar vuez eo ar frankiz, ar sklaverez eo ar maro. Ar renadur grons pé ar macherez a lavar d'hé dro Monteskieu, a offanz er memez amzer ann natur hag ar rezoun, hag a zo ken énep d'ar gwir divin pé ursiou Doué, ével da bep dezo a bep reñ.

Chétu azé, heb mar, galloudou hag a dal keit hag ar ré Eskop Troa, war brézegep péhini a hend all, n'omp ez em choumet kément némert abalamour ma zalc'h eunn diverr euz a gémend a embanner hirio ann deiz er franz, war gement-zé hag a balamour é oa bet roet d'am miñoun ével eur skouer hag eunn ekzempl da heulia évit dellezout grazou mad he zuperioled.

Al lennadur-ze peur ac'huet, en em lékéjomp naturelmand da gozéal war ar rébech a zisrélijion ne éhannet, abaoé ann donédigez ar roué, da damal d'ar franz; hag ô choueza bep tra, hag en eur goueza enn traou direizoun, oar eat béték lavaret pénaoz ar rélijion hé-unan é doa divroet, ével pa na vé ket rélijion eur bopl kréden ar bopl-zé memez, hag ével pa vijé ann holl bopl a franz divroet, pé é vijé deued enn eunn taol kount difeiz ha direiz. Heb mar, eul loden euz he ministred é deuz divroet, hogen ar bopl a zo bet atao rélijuz ha douget évit ho beleien déol. À hend all, ann darn vuia euz ar glouer-zé a zistroaz d'ho mam bro, hag ho doa kemeret a c'houez ho c'hargou dré eur gévrédigez gréat entré ar Pap hag ar penn kenta euz ar Republik; kévrédigez pe unvaniez, pé hini a zo choaz hirio ann deiz enn nerz.

9. Lire plutôt *a zroulansou* ?

jusqu'à présent restés étrangers sans s'en trouver plus mal; mais, je vous le dis sans ambages, c'est la maladie de l'Europe et le présage le plus certain de son anéantissement. C'est par ce moyen qu'il semble que la Providence veuille la combattre afin de hâter sa chute. Ajoutons à cette volonté chimérique de moderniser les gouvernements et de les renforcer par des alliances, cette tendance des esprits modernistes à confondre tous les cultes, ainsi qu'ils veulent le faire de tous les partis, et de croire que l'autorité des souverains gagne à leur profit toute l'influence et l'autorité qu'ils ôtent à la religion. Et nous avons là les deux principales hérésies politiques capables de détruire les royaumes, celles par lesquelles l'Europe est destinée tôt ou tard à s'effondrer dans les désastres et la corruption.»

«Admirez donc ici la candeur du prélat qui, désirant attirer sur lui l'attention des souverains rassemblés, confond naïvement leurs intérêts avec ceux de la religion et se met en devoir d'intégrer l'État à l'Église, afin que le clergé redevienne comme autrefois riche, puissant et intolérant, alors que c'est l'Église qui fait partie de l'État et qu'elle doit le prendre comme il est, si elle ne veut pas perdre ses libertés et ses droits. «Perdre la liberté, ô mon Dieu! s'écrie à ce sujet l'illustre chancelier de L'Hospital, après elle, que reste-t-il à perdre à l'homme? La liberté, c'est la vie; l'esclavage, c'est la mort.»; «L'absolutisme, ou tyrannie, dit à son tour Montesquieu, offense en même temps la nature et la raison, et est aussi opposé au droit divin, donc aux ordres de Dieu, qu'à toute vocation de tout régime.»

«Voilà sans doute des autorités qui valent bien celles de l'évêque de Troyes sur le prône duquel nous ne nous sommes d'ailleurs tant attardés que parce qu'il contient un résumé de tout ce qui se publie sur le sujet dans la France d'aujourd'hui, et parce qu'il avait été donné à mon ami comme un modèle et un exemple à suivre pour mériter les bonnes grâces de ses supérieurs.

«Cette lecture achevée, nous nous mîmes naturellement à parler du reproche d'irréligion qu'on ne cessait de faire à la France depuis la Restauration; en exagérant tout et en sombrant dans la déraison, on avait été jusqu'à dire que la religion elle-même avait émigré, comme si elle avait cessé d'être la religion d'un peuple, la croyance de ce même peuple, et comme si tout le peuple de France avait émigré ou était soudain devenu sans foi ni loi. Sans doute une partie de ses ministres a-t-elle émigré, mais le peuple a toujours été croyant et attaché à ses prêtres dignes. Par ailleurs la majorité de ces clercs rentra au pays et reprit officiellement ses fonctions grâce à un

Ar rélijion a reprenaz va miñoun, pell diouz beza kollet nétra euz he zantelez hag euz he c'harakter sakr dré ar Revolusion, a zo, enn énep, mar géllar en em zervicha euz al lavar man, en em astremped a ziavez dré ann dizeuriou euz hé ministred. Heb mar, ar monstrou péré dindan reñ ann Heuz, a lékéaz ar franz da skrija hag ann holl da drivia, ez em zilazaz euz a zindan a bep mestroni hag a bep santimant rélijuz; hogen mé péhini a ioa er maré zé ar pez a chalvet eur belek mad, pégement bennag ma-z-ounn hirio eunn disteuled, a hell testi n'em euz gwelet morsé é va buez kemend a rélijion hag attach gwirion ouz ar feiz, hag a rézignasion gristen éged enn amzer-zé a amprou hag a reuziou.

Ar pez a goll krédit ar rélijion é franz, a lavaraz hen, adarré, en eur huanada ferw, eo ar wall ioul ho deveuz bet atao ar c'hoer da choantaat blena afferou ar Stad kévret gant ré ann iliz. Gouzoud a rann é chounéser ar rébech a zirélijion hag é kouezer dindan ann eskumumugen pa ne venner ket evel-t-hi war afferiou ar Stad, hogen kement-zé ne vir ket ouzin da anaout pénaoz abaoué ann amzeriou bella é péré ar babed a zicré ar wizien euz ho lé a léalded é kenver ho frinzed bété katekiz ann impalaered, n'euz amzer é bed é péhini kloer franz ne vent en em zerviched euz ar rélijion évid stabilisa réoliou politik dishevel hervez ann digwésiou, ho interest ha béli ann amzer. Ar c'hatékiz-zé a vezo test enn ho énep bété fin ann amzérou.

Ar franz, emezan, é kreiz ann dizeuriou euz ar Revolusion hag ann direlijion displeget, a nivéré kouskoudé, é touez miliou a ré all, tri den uc'hel meurbed péré a grédé hag a zevenné, enn ho riskl ha péril, ar rélijion ho zadou koz. Ne gomzinn nemed a unan anezo : ar c'henta a zo piñnet a choudévez ré uc'hel évit ma kemerenn ar frankiz da ober he veuleudiou : a hend all, ne ouzounn ket meuli ar rouaned; hag, hano ann eil, a raé ré a gasoni évit ma teufenn d'hé henvel. Goudé holl, né rannann nag he venosiou politik nag he réoliou relijiuz, hogen ne hallann ket miret ma admirann he feiz enn desped d'hé faziou. Ann hini hebken a hanvinn 'ta, a vezo Lanjuinaiz, ann den gwirion-zé euz ar Revolusion, ar republiken déol-zé, ha dré-zé ar miñoun gwirion euz ar frankiz ha parédigez ann den dirag al lezen ével dirak Doué, hervez ar Skritur.

Ansao a rann aman, a bourchuaz hé, ounn bet atao offanzed euz a avel ann dud, ha pénaoz ne anaien nétra enn ho balc'hder ma n'em bijé gwezet pénaoz ez eo évid ho difazia a gement-zé en doa teurvezet gand hor mestr divin génel enn antrallou kerent dister, ha

concordat conclu entre le pape et le premier responsable de la République; concordat, autrement dit accord, qui est toujours en vigueur aujourd'hui.

« La religion, reprit mon ami, loin d'avoir perdu quoi que ce soit de sa sainteté et de son caractère sacré du fait de la Révolution, s'est au contraire, si l'on peut utiliser ce terme, retrempee de l'extérieur grâce aux malheurs de ses ministres. Sans doute les monstres qui, sous le régime de la terreur, firent frémir la France et trembler le monde, se dégagèrent-ils de toute influence et de tout sentiment religieux; mais moi qui étais à cette époque ce qu'on appelait un bon prêtre, quoique je sois aujourd'hui un réprouvé, je puis témoigner que je n'ai jamais constaté dans mon existence autant de religion et d'attachement sincère à la foi, ainsi que de résignation chrétienne, qu'en ces temps d'épreuve et de malheurs.

« Ce qui ôte tout crédit à la religion en France, répéta-t-il en soupirant amèrement, c'est l'ambition qu'a toujours eue le clergé de vouloir diriger les affaires de l'État aussi bien que celles de l'Église. Je sais que l'on s'attire le reproche d'irréligion et qu'on tombe sous le coup de l'excommunication quand on ne s'intéresse pas comme elle aux affaires de l'État, mais cela ne m'empêche pas de savoir que depuis les temps les plus reculés où les papes relevaient les sujets de leur serment de fidélité envers leurs princes jusqu'au catéchisme impérial, il n'y a eu aucune époque où le clergé français ne se soit servi de la religion pour établir des principes politiques différents selon les événements, ses intérêts et le pouvoir du moment. Ce catéchisme sera leur témoin à charge jusqu'à la fin des temps.

« La France, dit-il, au milieu des désastres de la Révolution et de l'irréligion ostentatoire, comptait pourtant, parmi des milliers d'autres, trois nobles êtres qui avaient la foi et pratiquaient, à leurs risques et périls, la religion de leurs ancêtres. Je ne parlerai que de l'un d'entre eux; le premier s'est par la suite élevé trop haut pour que je puisse prendre la liberté de faire son éloge: d'ailleurs, je ne sais pas faire l'éloge des rois. Et le nom du second provoquerait trop de haine si je venais à le citer. Je ne partageais d'ailleurs ni ses opinions politiques ni ses principes religieux, mais je ne puis m'empêcher d'admirer sa foi, en dépit de ses erreurs. Le seul que j'évoquerai donc sera Lanjuinais, l'acteur sincère de la Révolution, le digne républicain et par conséquent l'ami fidèle de la liberté et de l'égalité des hommes devant la loi comme devant Dieu, selon les Écritures.

« J'avoue ici, poursuivit-il, que j'ai toujours été choqué par la

dond er bed enn eur c'hraou, entré eunn azen hag eunn éjenn, arwez euz ar reuziou ha sempladureziou ann den, hag évit dispiléga déomp, ne deuz na pinvidik na paour, na bihan na braz dirag he zaoulagad, hogen péc'hérien reuzeudig évit silvidigez péré eo deuet, ha péré a varmo hervez ho dellit hag ho oberiou, ha pénaoz piou bennag en em uc'helai a vézo izéleet, ha piou bennag en em izelai a vezo uc'heleet.

Ar gomziou fur ha gwizieg euz va miñoun am fréalzé hag am c'halounékaé da chouzanvi ar reuziou dirannuz euz ar vuez, en eur ober ar mad évid ann droug, ha diouz he ekzempl oc'h en em rei da fréalzi ann dud reuzeudik.

Évit gwell skoazia he brédériou meuluz, ha lakaad pratig ann ijin da veza talvoudek d'ar ré all petra bennag ma ne labourer némed évid hé-unan hebken, é kémériz ar rezolusion da ober eunn demeuranz étruz kelc'het gand eunn douinel dréo, a béhini ar gwell a vijé skeuden ann eurusded war ann douar, hag a zigazjé da évor din euz eur ré bennag am boa choanted hag admiret é Suisa. Madou am boa, ha daou verdéad brudet braz, tad kun ha tad koz va greg ho doa roet ann ekzempl diñ; ne hellenn 'ta ober gwell dra éged ho heulia, ô kounta ivé penaoz eunn dervez a zeujé ez ajé unan bennag war va roudou.

War gément-zé ec'h arvestiz ar sichen euz va zérouar braz, hag o veza anavezet pénaoz al loden a ioa ér sud pé er c'hostez kreiz deiz, péhini a ioa dispartiet [*dispartie*] gand eur c'houer a rédé euz ar sav héol d'ar c'huz héol, a ioa huel braz, ha diouz kostesiou a chouzé ann avelou, é venniz, mar gelchenn kloza al loden all dré eur warek gréat gand meur a ridosiou gwez az-ajé euz ar sav héol d'ar c'huz héol, hag ô tistumi ar riblou nord euz va rivier war eunn hed tost da eur c'hart-leo, em bijé ar paizach al laouéna, hag er memez amzer ar brava é vijé gweled er vro-man, ken founuz kouskoudé é sichennou koant ha romantik.

A greiz va chapel, konzideret evel kreizen, é roudenniz meur a warek kelc'h bété bord ann dour évit trésa da genta teir vali vraz, enn doaré prim Loar pe wareg a bar hed ann eil diouz é ben. Goudé, a eunn hed ingal da hini va chapel d'ar ster, hag el lec'h ma tlienn diazeza va fenn-ti hag he stagou, é tresiz eur c'harré hir bété bord ar rivier, ha plantiz baliou a dreuz. Goudé-zé, en eur rei d'am penn-ti hag he stagou ann holl hirder euz vered va chapell, et plaziz va chorf-ti dira-z-hi, hag ar stagou dirag gévrennou all euz ar véred, gand baliou euz ar memez lédander péré a gondué da bep hini anezo : da lavared eo, é teir vali, a béré hini é kreiz a gondué d'am penn-ti.

vanité des hommes et que je ne connaîtrais rien de leur orgueil si je n'avais appris que c'est pour les faire revenir de cette erreur que notre divin maître a daigné engendrer dans les entrailles d'humbles parents et faire naître dans une étable, entre un âne et un bœuf, le symbole des misères et des faiblesses humaines, et pour nous faire comprendre qu'il n'y a ni riche ni pauvre, ni petit ni grand à ses yeux, seulement de malheureux pécheurs pour le salut desquels il est venu et qu'il jugera selon leur mérite et leurs œuvres, et que quiconque s'élève sera rabaissé, quiconque s'abaisse sera relevé.»

«Les paroles sages et avisées de mon ami me réconfortaient et m'encourageaient à supporter les désastres inséparables de l'existence en rendant le bien pour le mal et en me consacrant à son exemple à soulager les malheureux.

«Afin de conforter ses louables réflexions et mettre l'intelligence pratique au service d'autrui, quoique l'on ne travaille au fond que pour soi seul, je pris la résolution d'édifier une demeure heureuse entourée d'un plaisant domaine dont l'aspect serait l'image du bonheur terrestre et me rappellerait certains de ceux que j'avais enviés et admirés en Suisse. J'avais du bien et deux illustres marins, l'arrière-grand-père et le grand-père de mon épouse, m'avaient donné l'exemple. Je ne pouvais donc faire mieux que de les imiter en espérant aussi qu'un jour futur un autre viendrait, qui marcherait sur mes traces.

«J'examinai ensuite la disposition de mon grand domaine et, ayant reconnu que la partie qui se trouvait au sud, autrement dit du côté du midi, et était limitée par un ruisseau qui coulait du levant au couchant, était très élevée et orientée du côté des vents dominants, je pensai que si je pouvais clore l'autre partie par un arc formé de plusieurs rideaux d'arbres disposés d'est en ouest et redresser la berge nord de ma rivière sur une longueur de près d'un quart de lieue, j'obtiendrais le paysage le plus riant et en même temps le plus agréable qui fût dans ce pays si abondant cependant en sites charmants et romantiques.

«À partir de ma chapelle considérée comme centre, je traçai plusieurs arcs de cercle jusqu'au bord de l'eau, afin de dessiner d'abord trois grandes avenues en forme de premier quartier de lune, autrement dit d'arcs de cercle équidistants. Ensuite, à une distance égale à celle qui séparait ma chapelle du ruisseau, à l'endroit où je devais édifier ma demeure et ses dépendances, je traçai un rectangle qui bordait la rivière et je plaçai des allées perpendiculaires. Ensuite,

War eskel va c'harré, da lavared eo, entre ar chostésiou éeun hag ar warek diveza, a lekiz ober tiez bihan enn amfiteatr war ar c'hréchennoù euz ann dunier, évit loja va labourerien, hag ar familhou paour, hogen obériand, a vijé erbedet d'in gant va miñoun ar c'huré. Bep ti, spaset hag éaret mad, batiset war ar memez skouer, hag en doaré a eur ru, a dlié kaout dira-z-han eur parter koant, eur porzik, kreier hag eul liorzik vihan adren.

Enn divez, war pladenn va c'hréchen, a hanter hed diouz ann diveza renkad euz ar ridoz gwez d'ar chapel, é saviz va édiviz, péhini n'eo nemed eunn ti annez a eunn astach heb ken, gand mansardou, toulled [*touelled*] a bemp prenest war ann tal, gand eskel a dri brénest pep hini war ar c'hostésiou, hag eur porz a dré pep hini anezo, à béré ann taliou hag ann hinchou prinzipal, a respouté, ével am euz lavaret hueloc'h, d'ar baliou a gondou d'ar chapel. Enn askel troed ouch ar c'hus-héol éma al lapou karos, ar marchosiou, ar c'hréier saoud ha ar chreier all, ha kement ma zo red d'ar palafermérien ha d'ar vereurien; hag enn hini troed ouch ar sao-heol, éma ar gégin, ar fourn, ann ti kouez. Eur vogérik gand eur gael houarn a zisparti ar porz a dré diouz ar jardin péhini a zo braz ha muret mad. Ar porz izela hag ann ti manal a zo er c'hloz kornaouek.

Ar c'henta reng euz va ridoz so planté é gwez prus, ann eil é pin, ann drédé é sapr, hag ar bevaré enn dero glaz, péré ô terc'hel va douar atao enn herbec'h ann arnéou hag ar gwall amzeriou, ho deuz a nebeud é nebeut chanjet ann temps euz al léac'h, ha dré ma-z'-int deuet da veza hirio braz ha kré, saeziou ann héol a zeu d'he skléria evel pa vent unanet ha konzantred enn eunn oaled leskidik pe hini ho skiñna he zomder dré holl, a laka da veuri er parkou, kazi é pad ar bloaz, ével er Roskoff hag é Plougastel, heb re [*reiz*] na dishéol na disglao, ar gwela legumach hag ar frouez ar ré zélikata. Al letonen al letonou zo breman glaz éno evel enn holand. Grit ar blijadur din da zont da welet va demeurenz ha va farg agrest : en em goll a réar enghan, é brouskoajou touelluz ; enghan é pourméner er baléou hir ha kelc'hek ; en em arzao a réar é bodou gwez a béré ar glazder flour zo dishevel diouz ar glazder téval euz ar gwez divroet em euz naturet eno. Kaoud a réot glaziennou, brousgwez, bokedou, é pé leac'h ne greské gweach all na bruk, na lann, na dreiz na memez kinvi. E kever va meureuriou, pére zo enn antré ar c'hoad é wellot prajou glaz ha fleuriset. Hogen mar diskennit bétég ar chouer, a béhini em euz lékeat da gleuza ha da greski ann aoz enn holl hed va douar, hag harpa gant kleuziou braz taludet, kré ével boulouardou, planté

donnant à ma demeure et à ses dépendances la longueur totale du cimetière de ma chapelle, je plaçai mon bâtiment principal et ses dépendances en face des autres parties du cimetière, avec des allées d'égale largeur qui conduisaient à chacune d'entre elles, c'est-à-dire en trois allées dont la médiane conduisait à ma demeure.

« Sur les ailes de mon rectangle, c'est-à-dire entre les côtés droits et le dernier arc de cercle, je plaçai de petites maisons en amphithéâtre au sommet des dunes, pour loger mes ouvriers et les familles pauvres, mais travailleuses, qui me seraient recommandées par mon ami le curé. Chaque maison, séparée des voisines et bien aérée, construite sur le même modèle et formant une rue, devait avoir sur le devant un joli parterre, une courette, des étables et un petit courtil à l'arrière.

« Enfin, sur le plateau au sommet de ma colline, à mi-distance entre la dernière rangée du rideau d'arbres et la chapelle, je construisis mon bâtiment qui n'est qu'une maison d'habitation d'un seul étage avec des mansardes, percée de cinq fenêtres sur la façade, avec des ailes de chacune trois fenêtres de chaque côté et une cour derrière chacune d'elles, dont les façades et les accès principaux correspondaient, comme je l'ai dit plus haut, aux allées qui conduisent à la chapelle. Dans l'aile orientée au couchant se trouve la remise à voitures, les écuries, les étables et les autres crèches, et tout ce qui est nécessaire aux palefreniers et aux fermiers ; et dans celle qui est orientée au levant se trouvent la cuisine, le fournil et la buanderie. Un muret avec une barrière métallique sépare la cour arrière du jardin qui est vaste et entouré de hauts murs. La basse-cour et la grange sont dans l'enclos à l'ouest.

« Le premier rang de mon rideau est planté d'arbres de Prusse, le second de pins, le troisième de sapins et le quatrième de chênes verts qui, tenant en toute saison mes terres à l'abri des orages et des tempêtes, ont peu à peu modifié le climat du lieu. Et comme ils sont devenus aujourd'hui grands et forts, les rayons du soleil l'éclairent comme s'ils étaient réunis et concentrés en un foyer ardent qui, répandant partout sa chaleur, fait mûrir dans les champs, presque toute l'année, comme à Roscoff et à Plougastel, sans excès d'ombre ni manque d'eau, les meilleurs légumes et les fruits les plus délicats. Le gazon des pelouses est en ce moment aussi vert qu'en Hollande. Faites-moi le plaisir de venir visiter ma demeure et mon parc agreste : on s'y perd dans de charmants taillis ; on s'y promène le long d'allées longues et sinueuses ; on y fait halte dans des bouquets d'arbres dont le vert tendre contraste avec la sombre verdure des arbres exotiques

a wez ha kaéet a spern gwenn; gwelet a réot, me hel lavar deoc'h, eur gompezen koant a zour, hag eur gwell dudiuz. E gornaoueg euz va domani em euz lékéat ober eur chaozer kré awalc'h évit derc'hel é kaz ézom ann dour enn hueded a c'hoantaat évit lakaat da vala, da bep poent, ha da bep amzer, eur vilin am euz lakéat da ober éno. Ar chouer a zo barrennet diouz ann daou benn gand kaellou évit miret na sortio ar pesked pe na dostaint ré ouz ar chaozer hag euz ar ranoel, enn hévelep doaré m'ac'h helleur kaoud ar blijadur da besketa war va zaven.

Ah, aotrounez ! deuit gan-en évit istim hoc'h unan va labour war al leach memez ; deuit da welet ar pezh a hell gand ann amzer ann den da ober ; deuit, deuit, me hoc'h erbed. Éno é vellot eunn tenzor all kalz choaz gwelloc'h, va miñoun énoruz ha delléuz, ar skouer euz ar c'hloer, ann den fur dreist ar ré all, ar filozof kristen, enn eur ger, ar c'huré euz va farrez.

D'ar gomziou-zé, ann aotrou G... ô welet hon argil, hag ô krédi gant rezoun é teué euz ann aon hebken ne rojemp anken war hor penn d'hor c'herent a Gastel Paol, pé da béré hor boa roet da anaoud ec'h arrujemp enn deiz-zé, a grogaz enn hor bréac'h en eur lavaret déomp : sortiomp ac'han ; poent eo, a grédann, hag évideoc'h hag evid-oun mé, hogen araok, listit eur billet évid ho kérent, rentit-he trankil war ho penn, ha livirit dezo ne dléont ho kédal kent éget évit dervez. War gement-zé é kourc'hemennaz digaz déomp ar chezeg, hag é partijomp diouc'h-tu évit mont d'hé di, é pé leac'h ec'h arrujomp da fin ann deiz, goudé teir heur valé krén, en eur drémen dré hinchou kreuz hag hentet nebeut. E kemend ha mac'h helliz gwelet d'am c'henta dremsell, pep tra a zéblantaz din simpl hag a choud vad war dro hé di, ha displek demeuranz eunn den desket hag enn he éaz, ha, mall braz am boa da welet ann deiz war lerc'h évit jouisa hed da hed euz ann effet en doa great war-n-oun ann dianevel euz he zouar, ha péhini ar serr-noz n'em lezé da hanter welet, évit hel lavaret, nemerd évit atiza va debron muioch-vui.

En eur antrén er sal vraz é oenn souezet ô welet he c'hened [c'henkiz]. Aziouc'h ar c'himinal oa eunn daolen gaer pé hini a réprézanté ar roué azezet, enn he zaourn ar Chart, he verc'h ar muia karet, hag oc'h adresi ar chomziou man d'hé famill strollet endro dezan : "hou-man eo ann alc'houez euz ar volz dindan péhini ec'h éhanomp, mar toucher out-hi é vezimp holl friket ; mennit mad 'ta ar pezh a lavarann déoc'h aman".

Portréjou Fénélon ha Rousseau a zeué goudé, hag a aourné, er

que j'y ai naturalisés. Vous y trouverez des pelouses, des buissons, des fleurs, là où ne poussaient autrefois ni bruyère, ni genêt, ni ronces, pas même des mousses. En face de mes métairies, qui se trouvent à l'orée du bois, vous verrez des prés verts et fleuris. Mais si vous descendez jusqu'au ruisseau, dont j'ai fait recreuser et élargir le lit sur toute la longueur de mes terres, et que j'ai contenu par de grands fossés talutés, aussi solides que des remparts, plantés d'arbres et bordés d'aubépines, vous verrez, je vous l'assure, un magnifique plan d'eau et une vue admirable. À l'ouest de mon domaine, j'ai fait faire une digue assez robuste pour retenir en cas de besoin de l'eau à la hauteur désirée pour faire moudre, à tout moment et quel que soit le temps, un moulin que j'ai fait construire à cet endroit. Le bief est barré aux deux extrémités par des grilles, afin d'empêcher les poissons de sortir ou de s'approcher trop près de la chaussée et de l'écluse du moulin, de telle sorte que l'on peut avoir le plaisir de pêcher de ma levée.

«Ah, Messieurs ! Accompagnez-moi pour estimer vous-mêmes mon travail sur place ; venez voir ce que peut faire un homme avec le temps ; venez, venez, je vous en prie. Vous y verrez un autre trésor, autrement plus appréciable : mon honorable et digne ami, le parangon des prêtres, l'homme à la sagesse sans égale, le philosophe chrétien ; bref, le curé de ma paroisse.»

«À ces mots, Monsieur G., nous voyant faire un geste de recul et croyant avec raison qu'il venait seulement de la crainte que nos parents de Saint-Pol, auxquels nous avions fait savoir que nous arriverions ce jour même, ne s'inquiètent à notre sujet, nous prit par le bras en nous disant : «Sortons d'ici ; il en est temps, je crois, pour vous aussi bien que pour moi ; mais auparavant, laissez un billet pour vos parents, tranquillisez-les à votre sujet et dites-leur qu'ils ne doivent pas vous attendre avant demain.» Là-dessus il commanda que l'on nous avançât les chevaux et nous partîmes sans plus attendre pour aller chez lui ; nous y arrivâmes à la fin du jour après trois bonnes heures de route, en passant par des chemins creux et peu fréquentés. Pour autant que je pus le voir au premier coup d'œil, tout me parut simple et de bon goût autour de sa maison, indiquant la demeure d'un homme instruit et aisé, et j'avais grand-hâte de voir le jour suivant se lever afin de jouir pleinement de l'effet qu'avait produit sur moi la description de son domaine que le crépuscule ne me laissait entrevoir, eût-on dit, que pour mieux exciter ma curiosité.

renk kenta, ann diou gostezen rak-tal euz ar sal vraz. Ô veza merzet va estlamm, chetu aman, émézan, mad-obérien ann dud : ar c'henta zo atao divin; hag ann eil, enn desped d'hé faziou nivéruz a zo kazi atao uc'hel; dézan é tléomp ar gerra euz ar Revolusionou, ann hini da veza rédiét hor gragez da bréderia ha maga ho-unan ho bugalé.

Koudé-zé é teué eur rum a daolennou all, a béré meur a hini a ioa goloet pé zistroet : ne grédenn ket ho arvesti ré gand aoun da nevezi ar c'hlachar euz va miñoun, péhini o tiougani va ratoz, a lavaraz din : dizaouzanit, aotrou, ar portréjou-zé ne dint ket ar pez a grédit, pégement bennag ma skeudennont tud hag a ioa ker d'am chaloun, hag a béré ar gomportamand he deuz [*ho deuz*] ivé va mantred a c'hlachar.

Ar c'henta, péhini a zo rak-tal da Latour-d'Auvergn eo Moreau, péhini a vijé bet eunn harroz klok, m'en divijé bet penn eur brétoun, ével m'en doa hé galoun, hogen, siouaz [*siaouaz*], ével m'her gouzoc'h, maro eo é rengou ann énébourien dré eur vouled a Franz. Ar ré all a zo La Chalotaiz ha Lanjuinaiz, va blénerien ha va skoueriou ker kend ha mac'h antréiz el lise. Hogen, mar her c'hoantit ô c'hortoz ma tuio ar c'huré, mé a ia d'ho lakaat da ober anaoudégez gand ann arrozed ar ré vuia karet gant va éontr hag ober d'eoc'h peur redet ar pez a c'halvé he bondalez brezouneq euz ann dud brudeta. Paséal a rejemp-ta énn eur gambr a gostez, hag ann objet kenta a zébezaz va daoulagad oé portred an dug a Richmont, Konnestabl a Franz, hag a bep-tu dezan, Dugleskin ha Klison. Goudé é teué Ian a Benchoed, amiral a Vreiz, ha Prijend a Goétivi, amiral a Franz; Hervé a Borsmoger ha Kartier, Dugay-Trouin ha Kasard; Mahé de La Vourdonnaie ha La Galissonniér; Gichen ha La Motte-Piket etc. etc. Mond a réann d'ho arvesti ann eil goudé égilé, ha da lenn ho divisou, péré a zigazé mémor euz ho oberiou kaéra, pa zeujot da lavaret déomp oa servichet koan, ha pénaoz édo ann aotrou person ouz hor gédal. Diouz he ear grav ha seven ec'h anaveziz diouc'h-tu ar miñoun énoruz euz va hostiz. En em saludi a réjomp diouc'h-tu, ha gant plijadur é weliz ann effet a réa war va map ann ear vénérabl anezan. Respount a réaz d'hor salud gand ann ear hag ar vadelez avielek a ia éeun d'ar galoun. Ann aotrou G... péhini a roaz dezan anaoudegez euz hon darvoud, am lekéaz enn tu déhou dezan é kreiz entrezo ho daou, ha va map énn tu kleiz, étre hen hag he vreur léaz. Greg he-man en em lakéaz ouz taol gand he daou c'hrouadur, map ha merc'h, péré a zéblanté beza diorroet ha desket mad.

Ar goan a oé ann hini ma tléet he c'hédal diouz strollad eunn

« En entrant dans la grande salle, je fus surpris par sa splendeur <sup>14</sup>. Au-dessus de la cheminée un beau tableau représentait le roi assis, tenant dans sa main la charte, sa fille préférée, et adressant ces mots à sa famille rassemblée autour de lui : « Voici la clé de la voûte sous laquelle nous nous reposons; si l'on y touche, nous serons tous écrasés; pensez donc bien à ce que je vous dis ici. »

« Des portraits de Fénelon et de Rousseau venaient ensuite et constituaient l'ornement principal des deux côtés opposés de la grande salle. Ayant remarqué ma surprise, il me dit : « Voici les bienfaiteurs de l'humanité : le premier est toujours divin; le second, malgré ses nombreuses erreurs, est presque toujours sublime; nous lui devons la plus belle des révolutions, celle d'avoir obligé nos femmes à s'occuper elles-mêmes de leurs enfants et à les nourrir. »

« Ensuite venait une autre rangée de tableaux dont plusieurs étaient recouverts ou retournés. Je n'osais pas trop les examiner, de peur de raviver le chagrin de mon ami qui, devant ma pensée, me dit : « Rassurez-vous, Monsieur, ces portraits ne sont pas ce que vous croyez, quoiqu'ils représentent des personnages qui étaient chers à mon cœur et dont le comportement m'a également accablé de chagrin.

« Le premier, celui qui est auprès de La Tour d'Auvergne, c'est Moreau, qui aurait été un héros parfait s'il avait eu une tête de Breton, comme il en avait le cœur; mais hélas, comme vous le savez, il est mort d'un boulet français dans les rangs ennemis. Les autres sont La Chalotais et Lanjuinais, mes guides et mes modèles dès le moment où j'entrai au Lycée. Mais si vous le désirez, en attendant qu'arrive le curé, je vais vous présenter les héros préférés de mon oncle et vous faire parcourir ce qu'il appelait sa galerie bretonne des hommes illustres. » Nous passâmes donc dans une pièce voisine et le premier objet qui frappa mon regard fut le portrait du duc de Richemont, connétable de France et, de part et d'autre de lui, du Guesclin et Clisson. Venaient ensuite Jean de Penhoët, amiral de Bretagne, et Prigent de Coativy, amiral de France; Hervé de Portzmoguer et Cartier, Duguay-Trouin et Cassard; Mahé de La Bourdonnaie et La Galissonnière; Guichen et La Motte-Piquet etc. etc. J'allais les observer tour à tour et lire les légendes qui rappelaient leurs exploits, lorsqu'on vint me dire que le dîner était servi et que Monsieur le

14. En supposant que notre correction du texte breton soit justifiée.

hévélép tud, da lavaret eo, lent ha sioul da genta, goudé sobr, diduelluz ha kélennez é memez amzer. Komz a rejot a veur a dra : ar persoun en doé ar vadélez da gomz aliez ouz va map, pehini, em brasa plijadur, her respountaz atao gand déré ha sévénidigez, ha gand ann eves hag ann doujanz-zé a dlé atao ar iaouankiz d'ar gosni, d'ann diñ ministred euz ann aoteriou ha d'ar pennou-kear gwirion. D'ar pardaez pa oemp en em denned enn hon appartamanchou é veuliz va map war he zalc'h déréad, hag he respouchou fur é pad koan, hag ec'h hen erbedaz d'en em gomporti atao er c'hiz-zé é kéver tud a bouez pe galz oajetoc'h évit-han. Respound a réaz din war gément-zé, pénaoz ô veza silaouet gand ar vrasa pred, histor ann aotrou G..., ez oa touched a inraog, a intérêt hag a doujanz évit he viñoun énoruz, ha pénaoz ac'houdevez n'oa léac'h é bed d'en em estlamm ouz he véled hen dira-z-han touched a admiration hag a zoujanz évit-han. Goudé é lavaraz : ra devezo ann oll gloer, hag ann holl bennou kéar ar mémez furnez hag ar memez poell, hag é vizint doujed hag énoet gand ar iaouankiz kéfluskuz-zé mar karer, hogen pehini kouskoudé, né ket ken dizouj na ken diévez ha ma plij gand ann dud é lavaret. Touched gand ann éeunder euz he ardameziou, é pokiz dezan évid holl respound, hag hen aliiz da heulia ével-zé kéfluskou euz he galoun hag é vijé sur da ober ann dudi euz va buez, hag ivé dudi kemend hini ouz péré en doa ann eurusded da apparc'hantout.

Antronoz é savjomp mintin mad va map ha mé, évit gwelet hon-unan perchentiez ann aotrou G..., hag évit en em asuri hag hen na vijé ket ann tasmanchou euz ann deiz d'erc'hend, ann effet euz eur faltazi c'houezet gand eun disklériadur meulet ha brudet : hogen, ôc'h arvesti pep tra war ann andred, é kefjomp, enn énep, en doa ankounac'héat kalz euz ar c'haerded a zétaill ne haller ket, é gwirionez, diskleria mad, ha péré a ranker da welet war al lec'h memez évid ho istim mad, abalamour ma réond eur gévren dirannuz euz eul loden vraz. Eno a réné kevred, eur gévrédigez, eunn unvaniez hag eunn hévélep dizaournadigez ma zéblanté gwelet labour eunn eil natur, pé hini é doa choazet ann andred hebken, évit skulla éno he holl dounézonou, hag he holl burzudou, ma na vijé ket gwezet dré araok pénaoz ez oa ann ober mad obéruz gréat dré brédériou, goud vad hag ann ijin krouéreg a aotrou G... Rézoun en doa d'hel lavaret, transportet en deuz é gwirionez, enn he zouar ar frouezidigez hag ann druzoni a Roskoff hag à Blougastel. Hag hirio ez eo heb mar, ar pinvidika, ann dudiuz hag ar gwella labouret euz ar

Recteur nous attendait. À son air grave et affable je reconnus tout de suite l'honorable ami de mon hôte. Nous nous saluâmes sans attendre et je vis avec plaisir l'effet que produisait sur mon fils son aspect vénérable. Il répondit à notre salut avec l'expression et la bonté évangéliques qui vont droit au cœur. Monsieur G..., l'ayant mis au courant de notre arrivée inopinée, me plaça à sa droite, entre eux deux, et mon fils à gauche, entre lui et son frère de lait. L'épouse de ce dernier prit place à table avec ses deux enfants, fils et fille, qui paraissaient bien élevés et éduqués.

«Le dîner fut tel qu'on pouvait l'attendre d'une pareille compagnie, c'est-à-dire d'abord réservé et silencieux, puis sobre, distrayant et instructif à la fois. On s'entretint de nombreux sujets; le recteur eut la bonté d'adresser souvent la parole à mon fils qui, à ma plus grande joie, lui répondit toujours avec correction et courtoisie, et avec l'attention et le respect que la jeunesse doit ordinairement à la vieillesse, aux dignes ministres des autels et aux notables intègres. Le soir, quand nous nous fûmes retirés dans nos appartements, je félicitai mon fils pour sa bonne conduite et ses sages réponses au cours du dîner, et lui recommandai de toujours se comporter de la sorte en présence de personnes d'importance ou beaucoup plus âgées que lui. Il me répondit à cela qu'ayant écouté avec la plus grande attention l'histoire de Monsieur G..., il était pénétré à l'avance d'intérêt et de respect pour son honorable ami, et qu'il n'y avait d'ailleurs aucune raison de s'étonner de le voir lui aussi plein d'admiration et de respect en sa présence. Puis il ajouta : «Puissent tous les clercs et toutes les notabilités posséder la même sagesse et le même bon sens, et ils seront respectés et honorés par cette jeunesse, assurément turbulente, mais qui n'est toutefois pas aussi irrespectueuse et écervelée qu'on se plaît à le dire.» Ému par la justesse de ses remarques, je l'embrassai pour toute réponse et lui conseillai de suivre ainsi les élans de son cœur, qu'il serait certain de faire de ma vie un enchantement et aussi l'enchantement de tous ceux auxquels il avait le bonheur d'être apparenté.

«Le lendemain nous nous levâmes de bon matin, mon fils et moi, pour voir de nos yeux la propriété de Monsieur G... et nous assurer que les impressions de la veille n'étaient pas l'effet d'une illusion engendrée par une description flatteuse et exagérée. Cependant, en voyant chaque chose sur place, nous trouvâmes qu'il avait au contraire oublié nombre d'admirables détails, d'ailleurs impossibles à dépeindre et qu'il faut voir sur place pour les bien estimer, du fait qu'ils forment un élément inséparable d'un vaste ensemble. Il y

vro. Netra eo, évit gwir, kaerroc'h ha touellusoc'h [tuellusoc'h] évit ar brouskoadigou [bruskoadigou] kelvez-zé; ar valiou hir ha kelc'hek-zé, kempenned ha trezet mad; ar c'hlazennou zé goloed a léton atao glaz; ar prajou-zé goloed a vokedou, hag ar saven-zouar hir-zé, plantet ha pehini é deuz évid hed ann holl lédander euz ar park; ann deir vali kaer-zé a gondou diouz ribl ar rivier d'ar c'hastel; hag ar chapel-zé péhini ne velet ket à véac'h war beg ann hini é kreiz; hag, enn divez, ann tour-zé péhini a skédé evel eunn arouez distro é kreiz ann hini kornaoueg, ha mil ha mil gwell dudiuz all a zo dic'halluz da renta pé da zisplega. Hogen, a hend all, gand pebez tristidigez, lavaroud a rin memez, gant pe bez abaff, mar d'eomp, en eur biñat er Belveder savet é kreiz mur ar jardin stag ouz ar choad, da deurel hon daoulagad war ar sec'hor hag ar mizer euz ann douar tro-war-dro hévélekéed ouc'h ar binvidigez ha druzoni euz al leac'h dudiuz-zé. Lavaroud a raet a ioul é vijé lakeed éno gand ar Brovidanz évit diskouez d'ann dud ar pez a helleur da ober gant poell, labour hag ijin. Rezoun vad zo d'hel lavaret, ann ijin da blanta, eo ann ijin da gemmeski ar sezoniou, ann amzeriou, ha da renta druz ann treuta douar. Eüruz ar ré pé ré a ro d'ann dud eunn hévélep kélennoù : ar ré-zé, hebken, int ar mad-obérourien gwirion euz ar bed.

Edomp oc'h ez em bourmen choaz war bord ann dour pa weljomp eunn eunn taol kound ar persoun ô tisrei ouz ar chapel hag ô tont war-zu enn-omp : gand hast ez éjomp d'he rankontr, ha goudé hor chenta dismatou, é lavaraz d'eomp : ac'hanta aotrounez, ha ne zéblant ket d'eoc'h brema beza enn unan euz ar paleziou bamouruz zé a béré é komz hor romanzerien goz euz ann amzer ar vouldiged? Ha kouskoudé n'euz netra aman a zibaot nag a zindan bréou; pep tra, enn énep, a zo simpl, enn natur, hag évit ober kemend a vuzudou n'euz bet ken ézom némerd he skoazella enn he madelez divent. Évit gwir, mar taolit ho taoulagad euz ar sao-héol d'ar c'huz-héol, oc'h en em drei diouz kostez ann nord, ha ne zéblant ket d'eoc'h-hu pénaoz ar ridoz gwer a c'helc'h ann draouien-man, a dlié, évit gwir, déraoui enn dinaou-hond euz ar grec'hen, ha finvéza enn égilé évid he derc'hel enn eur stoufaill hag hé rédia da brodui ar muia halluz. Al labour gaer-zé péhini a zéblanté da genta beza koustuz braz, a zo bet, enn enep, nebeut dispiñuz, ha pell, ével enn amzeriou ar féodalc'h hag ann anerou, da veza lékéat ann dud keiz da skulla daélou, en deuz, enn énep, roet bara dezo, ha kontribuet da serra gouliou va minoun. Ann nep a gontribu da ober mad he hével ken dré he ekzempl, pe dré he oberiou a zo sur da gaout fréalzidigesiou d'he boaniou.

régnait à la fois une harmonie, une unité et une simplicité telles qu'on croyait voir l'ouvrage d'une seconde nature qui avait choisi ce lieu seulement pour y déverser tous ses présents et toutes ses merveilles, si l'on n'avait déjà su que cette œuvre salutaire était le résultat des soins, du bon goût et du génie créateur de Monsieur G... Il avait raison de le dire : il a réellement transporté sur ses terres la fertilité et la fécondité de Roscoff et de Plougastel. Et elles sont assurément aujourd'hui les plus riches, les plus belles et les mieux travaillées de la région. Il n'est en vérité rien de plus charmant et de plus ravissant que ces bosquets de noisetiers, ces longues allées sinueuses bien entretenues et sablées, ces pelouses couvertes d'un gazon toujours vert, ces prés constellés de fleurs et cette longue levée de terre plantée qui s'étend sur toute la largeur du parc; ces trois jolies allées qui conduisent de la berge de la rivière au château et cette chapelle qu'on ne distinguait qu'à peine à l'extrémité de l'allée centrale; et enfin cette tour qui se dressait comme un signal solitaire au milieu de celle de l'ouest, et mille et mille autres spectacles admirables qu'il est impossible de rendre ou de décrire. Mais en revanche quelle tristesse, je dirai même quelle désolation si, montant au belvédère édifié au centre du mur du jardin touchant au bois, nous allons porter nos regards sur la stérilité et la misère des terres environnantes, comparées à la prospérité et à l'opulence de ce lieu enchanteur. On aurait dit volontiers que la Providence l'avait mis là pour montrer aux hommes ce qu'il est possible de faire avec de la réflexion, du travail et de l'industrie. On a bien raison de le dire, l'art de planter, c'est l'art de mêler les saisons, les climats et de rendre féconde la terre la plus ingrate. Heureux ceux qui donnent aux hommes de telles leçons : ils sont les seuls véritables bienfaiteurs de ce monde.

« Nous nous promenions encore au bord de l'eau lorsque nous vîmes soudain le recteur, de retour de la chapelle, venir vers nous. Nous nous empressâmes d'aller à sa rencontre et, quand nous eûmes échangé nos salutations matinales, il nous dit : « Eh bien, Messieurs, ne vous semble-t-il pas être dans l'un de ces palais enchanteurs dont parlent nos romanciers anciens du temps des fées? Il n'y a pourtant ici rien d'exceptionnel ni de magique; chaque chose est au contraire simple, conforme à la nature; et pour accomplir tant de miracles il n'a fallu qu'encourager celle-ci dans son infinie bonté. En fait, si vous tournez vos regards du levant au couchant, en vous orientant vers le nord, ne vous semble-t-il pas que le rideau de verdure qui cerne cette vallée devrait plutôt commencer tout en bas de la côte et

Chétu aman pénaoz en em géméraz va miñoun évit ober diviz ha diboa ann demeuranz dudiuz-zé.

A véac'h en doa gwélet ar chapel-man d'ann ampoënt-zé enn dismant ma teuz dezan enn eunn taol ar mennoz, ével m'en deuz, heb mar, hen danévellet d'eoc'h, d'hé fréna évit dépozi enni ar réléguzier préziuz euz he famill reuzeudik. Va unan é rentiz eaz ar brénadurez-zé dezan, ha goudé he béza saved a nevez, ével m'he gwélit, hag ô rei ann hent frank d'he vennoz, é roudennaz ar c'hleuz braz a gae [ga] he berc'henniez, hé gwarnisaz a wez ha gand eur c'haé beo. He skoazia hag he c'halounékaad a riz enn he dezo meuluz. Meuli a réann seul-vui he vennoz war kement-zé, ha ma oa, hervez oun-mé, ar [a] wellaen hep ken d'he holl reuziou. Derc'hel a réar choaz d'ar vuez pa zanter eo nézeser d'hon nésa. Eur sakrifiz eo neuzé, martézé, hogen kaer eo atao gouzanv évit ar ré all. Ann uc'hela eo euz ar gwestlou [ar gwestl]. Ar persoun mad, ne éhané ket war benn he viñoun, ha ne deuz nep seurd meuleudiou na réaz anezan, hag ivé euz he vreur léaz hag euz hé bried. Hor pévar é vévomp, émézan, enn eur unaniez ar starda, hogen nann kouskoudé heb tenna war-n-omp érez eur ré bennag euz hon amézéien droug-obérourien ha débronuz. Aotréit din, a lavaraz hen, da zanévella d'eoc'h ar pez a zo darvezet gan-éomp war ann abek-sé. Ann digwez a zo débronuz meurbed, ha ne vezo ket évidoc'h heb intérêt.

Goudé ann eil donédigez euz ar Roué, da lavaret eo, pa édo kré ar mac'herez politig, hor boé en eur momed, évit Méar eur paour kéaz Ultra dichentil euz ar vro-man, péhini, ével kazi kémend a ioa euz hé wenn hag a du gant-han, ô welet ne hallet obez netra hétuzoch d'ar véli disfiziuz a neuzé, éget diskuilla dezan kémend ha ne venné ket ével-t-han, pé ar ré né anaié ket awalc'h, hag a béré, dré-zé, ar vennoz a ioa disfiziuz dézan. Ann aotrou G... en eur zont d'am zi mé, en doa diskouezet dezan eunn trémen-hent a drémeniad heb ken, hogen dré gent-préder en doa bet dré c'halloud euz unan euz he viñouned galloudeg, unan euz ar c'hartennou zé a gred ha gallouduz, dré béré ann ajented pé ar c'hannaded kuzet euz ar véli a hell derc'hel ann dianaf, béaji enn asuranz ha gwélet pep tra dreiz-ho-ho-unan heb aoun da véza enkrezet dré ar pennou kear euz ar vroiou, a béré ez-int mémez ann evésidi kenta. Va miñoun a oé 'ta flatret gand ar méar servijuz ha sommet da gomparisa dirag ar Préfed. Ar Penn kear a gemmaz a liou pa wélaz he garten, ez em grédi kollet a réaz, ha beza dré hé ziotach, disrévélet kusiou ar Stad. Ann aotrou G... a vousc'hoarzas [vusc'hoarzas] euz he fazi, a voulbenaz hag ez eaz

se terminer à l'extrémité opposée, afin de la tenir dans une étuve et l'obliger à produire le plus possible? Ce bel ouvrage, qui semblait d'abord devoir être très coûteux, a été au contraire peu dispendieux; et loin d'avoir, comme aux temps de la féodalité et des corvées, fait verser des larmes aux pauvres gens, il leur a finalement à l'inverse donné du pain et a favorisé la guérison des blessures de mon ami. Celui qui contribue à faire le bien de ses semblables, tant par son exemple que par ses œuvres, est assuré d'obtenir les consolations de ses peines.

«Voici comment mon ami s'y prit pour réaliser à peu de frais et aisément cette charmante demeure :

«À peine avait-il vu cette chapelle, alors en ruine, que l'idée lui vint soudain, ainsi qu'il vous l'a sans doute raconté, de l'acquérir pour y déposer les précieux reliquaires de sa malheureuse famille. Je lui facilitai moi-même cette acquisition et, après l'avoir relevée, comme vous le voyez, et laissant libre cours à son inclination, il fit tracer le grand talus qui enclôt sa propriété, l'orna d'arbres et d'une haie vive. Je l'aidai et l'encourageai dans son louable projet. J'approuvais d'autant plus son entreprise qu'elle était à mon avis l'unique remède à tous ses malheurs. On tient encore à la vie quand on sent qu'elle est nécessaire à notre prochain. C'est donc peut-être un sacrifice, mais il est toujours beau de souffrir pour autrui. C'est le plus noble des dévouements.» Le bon recteur était intarissable sur le sujet de son ami, et il n'y avait de louange qu'il ne lui adressât, ainsi qu'à son frère de lait et à son épouse : «Nous vivons tous quatre, disait-il, dans la plus grande harmonie, non toutefois sans attirer sur nous la jalousie de certains de nos voisins malfaisants et indiscrets. Permettez-moi, dit-il, de vous narrer ce qui nous est advenu pour cette raison. L'incident est fort curieux et ne laissera pas de vous intéresser :

«Après la seconde Restauration, c'est-à-dire au comble de l'oppression politique, nous eûmes un moment pour maire un pauvre gentilhomme ultra de ce pays qui, comme presque tous ceux de sa race et de son parti, voyant qu'on ne pouvait rien faire qui répondît mieux aux désirs du pouvoir soupçonneux de cette époque que de lui dénoncer quiconque ne partageait pas ses vues ou ceux qu'il ne connaissait pas assez bien et dont, de ce fait, l'opinion lui était suspecte<sup>15</sup>. Monsieur G..., en venant loger chez moi, lui avait

15. Cette (trop) longue subordonnée est privée de verbe principal dans le texte original.

kuit heb lavaret ger. Ar sioulded hag ar mister-zé a zouaraz ar Préfed mistifiet.

N'en em gontantaz ket d'he veza arwézet ével eunn den difiziuz ha wazuz, va diskulia a réaz va unan da veza he herberchied ha da gaout gant éréadigésiou kuzet hor minounach vraz. Galvet oenn ivé 'ta d'am zro d'ann Eskopti. Ann aotrou Dombideau péhini en deuz bet atao siouaz [*siaouaz*] eur gwander évit ar Politig am digemeraz fall braz hag a war he huedded; en em gavoud a riz flemmet euz he zégémer balc'h, ha digabestr dré va fortun ha dré vent é talchiz penn dezan. – Piou eo, lavaraz hen din gant rogan, aotrou déservant, ann diavesiad mistériuz-zé a herberc'hit enn ho ti? – Unan euz va miñouned koz a skolach, a respountiz-mé dézan. – Penaoz her galver? – Ne hellann ket he lavaret d'eoc'h, aotrou. – Penaoz ta kement-zé, aotrou déservant? Ha beza ho pé dré chanz kuziou ne helfac'h ket diskulia d'hoc'h Escop? Ia, aotrou. – Ankounac'héad hoc'h euz-'ta ho lé, hag ho tléad kenta? – Nann aotrou, ha ne zalc'hann mé dezan némerd abalamour m'am euz sonj vad anezan ha derc'hel mad a rin dézan hag er vuez hag er maro, rak va minoun zo deuet d'am gwelet dindan ar gréden euz ar sermand hag ér [*ar*] gofesion e nac'hjenn he hano, hag ével he ouzounn dré arwezinti annat né raje [*n'é réen*] enn nep fezoun netra a énep ar Stad, nep beli war ann douar ne rai d'in mankout d'am ger, na d'ann dléad kenta euz va stad. Goudé, aotrou, a liviriz me dézan gant maliz, ann aotrou Préfed zo ô paouez lakaat he gémenn d'ar Préfekturach, martézé ec'h hell ar penn kear-zé, heb mankout d'hé dléadou ho kountanti war ann abek-zé. – D'eoc'h eo d'hen disrevel din. – Nann aotrou. – Dic'houvez hoc'h-'ta euz a dléit din? – Nann aotrou, ha bez é vezinn atao leun a zoujanz évid ho persounach sakr, ha meurbed sentuz d'hoc'h ursiou, nemerd er poent-zé : hennéz eo va ger diveza, aotrou. Ha goudé-zé, ô chanj enn eunn taol a don hag a gomz, hor boé é kéfred ar gomz en deuz danevellet va miñoun d'eoc'h.

Ann aotrou Dombideau a ioa eur Prélad gwiziek, skiantet, leun a spéred hag ével ne vezo ket gwelet ker braz, a c'han da bell, war ar sich a Eskopti Kemper; hogen, en em gemmeski a réa eunn tammik ré euz ar politik. Paéd en doa gant largentez tribut d'ar Kézar nevez, ha krédi a réa é rajé koll ann envor euz he faziou oc'h ez em deurel a gorf maro enn tu all. Ann disméganz en deuz rézévet é Brest enn amzer ar misionnou kenta, en doa mantred he galoun, hag évit hel lavaret, kaset d'ar bez. Gwaska a réjeur he brézégennou goz rag énep he c'hourc'hémennou nevez : Ann hévelédigéz-zé, oc'h he c'holoi a

présenté un simple passeport de voyageur, mais par précaution il s'était procuré par l'entremise d'un de ses influents amis l'une de ces cartes de recommandation toutes-puissantes grâce auxquelles les agents ou les envoyés secrets du pouvoir peuvent garder l'anonymat, voyager en sécurité et tout constater par eux-mêmes sans craindre d'être inquiétés par les magistrats locaux dont ils sont en fait les inspecteurs principaux. Mon ami fut donc dénoncé par le maire servile et sommé de comparaître devant le préfet. Le fonctionnaire changea de couleur en voyant sa carte, se crut perdu et pensa avoir divulgué par sa bévue des secrets d'État. Monsieur G... sourit de son erreur, hocha la tête et partit sans mot dire. Ce silence et ce mystère consternèrent le préfet mystifié.

« Il ne suffit pas à cet individu méfiant et jaloux de l'avoir signalé; il me dénonça moi aussi pour l'avoir hébergé et pour avoir dissimulé par mes manœuvres notre étroite amitié. Je fus donc convoqué à mon tour à l'Évêché. Monseigneur Dombideau, qui a toujours eu, hélas, une faiblesse pour la politique, me reçut très mal et du haut de sa grandeur. Je me sentis froissé par son accueil hautain et, libre de par mon aisance matérielle et ma taille, je lui tins tête. – Quel est, me dit-il avec arrogance, Monsieur le desservant, ce mystérieux étranger que vous hébergez chez vous? – L'un de mes anciens amis de collège, lui répondis-je. – Comment le nomme-t-on? – Je ne puis vous le dire, Monseigneur. – Comment cela, Monsieur le desservant? Auriez-vous par hasard des secrets que vous ne pourriez révéler à votre Évêque? – Oui, Monseigneur. – Avez-vous donc oublié votre vœu, et votre premier devoir? – Non, Monseigneur, et je ne lui obéis que parce que je m'en souviens bien; je lui obéirai vivant ou mort, car mon ami est venu me visiter sur la foi du serment et même en confession je tairais son nom; et comme je sais par des signes avérés qu'il n'entreprendrait rien, de quelque façon que ce soit, contre l'État, aucun pouvoir au monde ne me fera manquer à ma parole ni au premier devoir de mon état. Et puis, Monseigneur, lui dis-je malicieusement, Monsieur le Préfet vient de le convoquer à la Préfecture; peut-être ce fonctionnaire peut-il sans manquer à ses devoirs vous satisfaire sur ce point. – C'est à vous de me le révéler. – Non, Monseigneur. – Ignorez-vous donc ce que vous me devez? – Non, Monseigneur, et je serai toujours plein de respect pour votre personne sacrée et fort respectueux de vos ordres, excepté sur ce point. C'est mon dernier mot, Monseigneur. Puis, changeant brusquement de ton et de sujet, nous eûmes ensemble la conversation que mon ami vous a rapportée.

vez hag a zispledded, a zo bet marvel dezan, ha ne hellaz mui beva warlerc'h ann taol kriz-zé. Ha kouskoudé, évit lavaret ar wirionez holl, heb komz euz he faziou trémenet, enn he wirion édo : hogen, siouaz ! enn amzer a géflusk, né ket atao awalc'h kaout reizoun, red eo choaz konzulti ménoz ar bobliou, ho profita euz ann déradigez hag ann a-propos.

En eur gaozéal enn doaré-zé, ez éamp war-zu an ti ; hogen erruet er chapel a zervich da vez da famill ann aotrou G..., ec'h antrejompp enni évid arvesti<sup>10</sup> hag ann aroueziou marbr é doaré aoteriou en doa lakéat da zével dezo. Pep tra enn hi a zo kaer, simpl ha rélijiuz. Neuzé é piñjomp da balierig ann ogrou, évid arvesti klafzin ann itroun G... Ar persoun a zonnaz ganto, hag a choariaz eariou euz ann envoriou trist a Zémir hag a Azor, a Richard, ô va roué ! ker propr da zigas sonj déomp war ho beziou propr, euz glachar ha keuziou ann aotrou G... Ne heljomp ket kuittaad al leac'h santel-zé, heb skulia daélou war ar beziou é péré édo ar rélégou priziuz [*priziou*] a vemprou he famill keaz, ha péré a ioa destinet da rezeo he ré hé-unan ha ré he viñoun dirannuz.

Hor pourménaden a ioa bet hir, ha pa antrejompp enn ti, hor gédet pell a ioa dija évit dijuni. Ar préd skanv-ma kéméred, ann aotrou G... a réaz déomp he unan ann enoriou euz he berchentiez gaer, en eur ziskleria deomp bétég ann disterra tra. Ne baouezemp a arvesti he labour. Ann aotrou G... ô veza ardamezet hor souez, a lavaraz déomp en eur vouse'hoarzin [*vusc'hoarzin*] : ne vélit netra a vuzuduz aman, ha na halfé da ober pep den arwareg hag enn he eaz, ha péhini, évit peuz lavaret, n'en deuz némed komz évit kroui ann holl draou-zé ; hogen ar pez a dlé enn eunn doaré all ho soueza, ha péhini a zellit hoc'h holl arvest, eo ar pez a zo ar frouez euz eul labour personnel, euz ann aked hag euz ar wizieg. Enn eur ger, ann demouranz hag ann douinel vuel euz ann aotrou persoun eo ; déomp d'hé gwélet, hag ôc'h ez em renta enn hi, é peur redimp eur barrez, gweac'h all paour ha dilabour, hag hirio rentet euruz ha frouezuz dré he aliou hag he skouer.

Grataad a rann a greiz va c'haloun, a lavaraz ar persoun, hogen dinac'h a rann meuleudiou va miñoun ; rak n'em euz gwir é bed enno némed ann hini a zellit eur mesaer mad évit ar prédériou a gémer gand he zenved. Ne weliz biskoaz douarou gwel labouret

10. Il manque ici un premier complément d'objet

« Monseigneur Dombideau était un prélat avisé, d'expérience, plein d'esprit et tel qu'on n'en verra pas d'aussi grand pendant longtemps encore à la tête du diocèse de Quimper. Mais il se mêlait un peu trop de politique. Il avait généreusement payé tribut au nouveau César et pensait effacer le souvenir de ses erreurs en se jetant à corps perdu du côté adverse. Le camouflet subi à Brest pendant les premières missions avait brisé son cœur et à vrai dire ouvert son tombeau<sup>16</sup>. On imprima ses anciens sermons en regard de ses nouvelles instructions : cette confrontation, le couvrant de honte et d'infamie, lui fut mortelle et il ne put survivre à ce coup terrible. Et pourtant, pour dire toute la vérité, si l'on ne tient pas compte de ses erreurs passées, il était dans son droit. Mais, hélas, en des temps incertains, il ne suffit pas toujours d'avoir raison ; encore faut-il consulter l'opinion des peuples et faire son profit de l'opportunité et de l'à-propos. »

« Tout en parlant ainsi, nous allions vers la maison. Mais, arrivés à la chapelle qui sert de tombeau aux membres de la famille G..., nous y entrâmes pour admirer les monuments de marbre en forme d'autels qu'il avait fait ériger à leur intention. Tout y est beau, simple et religieux. Puis nous montâmes à la tribune de l'orgue pour admirer le clavecin de Madame G... Le Recteur en joua et interpréta les airs des tristes souvenirs de *Zémire et Azor*<sup>17</sup>, de *Ô Richard, ô mon roi*, si propres à nous rappeler sur l'emplacement même des tombes le chagrin et les regrets de Monsieur G... Nous ne pûmes quitter ce saint lieu sans verser des larmes sur les sépultures dans lesquelles se trouvaient les précieux restes des membres de sa malheureuse famille, et qui étaient destinées à recevoir les siens et ceux de son inséparable ami.

« Notre promenade avait été longue et lorsque nous entrâmes dans la maison il y avait déjà longtemps que l'on nous attendait pour déjeuner. À la fin de ce frugal repas, Monsieur G... nous fit lui-même les honneurs de sa superbe propriété, nous en commentant jusqu'au moindre détail. Nous ne nous lassions pas d'admirer son

16. La phrase de l'original est bancale. Nous la retouchons légèrement pour l'agrément du lecteur.

17. Comédie-ballet en quatre actes de Grétry créée pour la Cour en 1771. L'argument est une variante du conte *La Belle et la Bête*. Reprise à l'opéra de Paris en 1832, dans une version en deux actes de Scribe. Cette date doit nous indiquer assez précisément la période de rédaction des dernières pages de notre roman.

nag a hénchou gwell préderiet ha, gwelet a réat pénaoz he skol a ziorroadur war ar méaz a zougé he frouez. Dré holl, ar vugalé dindan blieniadur eunn diagent diskibl d'ann aotrou kuré, a ioa implijet hervez ho oad d'ar c'houennadur, da ziwall ar plantasionou, da gempenn goueriou ar prajou ha d'ho diveina mat, én eur chanj kéfred, eunn douar paour é douar pinvidig, ha truanted vihan geiz, é labourien kalounek, desket hag obériant mad : ha frankisiou braz meurbed a zouarou dilabour, diac'huz ha gweac'h all wastet gand ann truantizez, a zo bet enn doaré-zé, a nébeud é nébeut rentet iac'huz ha d'al labourach, dré labouriou eunn hanter kant heb ken, kren ha bléniet mad.

Erruet é presbital ar persoun é veljomp eunn ti brao harped ouzh eur véred kaer, koadet mad ha plantet koant. Ann ti a ioa kompozet euz a eur sal, eur gégin ha diou<sup>11</sup> da lojéa, hag euz eur gabinet péhini a zerviché kéfred, da gambr al lévriou hag a bedti, diou mansardez gand oaléjou, hag a eur fraez léac'h vihan. Hé stagou a ioa : eur porz a ziaaraog hag eur porz adré, eur parter bihan, eur jardin légumach, eur verjez, eur foennegik bian, koant ha douret gant ijin ha goudé kalz a droidellou euz a zour eur feunteun koant konzakred gweac'h all d'ar Chult pé azeulidigez ann Druided, péhini a ioa a-ziouc'h he brespital é kreiz eur bod gwez en doa lekéat ar persoun da blanta ker kent ha ma oa érruet ér barrez. He léac'h distro eo, hag ô veza great eunn hent goloet en em denn eno évit lenn he vrévier, évit médita war ann hueded euz ann aviel, hor breskadurez, hor c'héaznez, hor gwallou hag hor sempladurez. Kountant hag eüruz evel eunn den fur é vevé enn demeuranz koat-zé, ô kaout évid holl kompañnunez nemerd he choar kent donédigez he viñoun. Hogen, ô veza goulennet out-han hag hen n'en divijé ket a aoun goudé kemend a bréder hag a labour, da veza, dré ann amzer a réné, oblijet marte-zé da guitaat, d'hé oad, ar rétrede charmant-zé d'ar momed memez ma venno ann nebeuta. Er c'haz-zé, émézan, evel é pep tra all, bezet great ioul Doué : treuzet évé va c'haloun, hogen en em zoumetti a rinn d'he ursiou sakr. À hend all, a lavaraz hen, eunn demeuranz all am euz, ha petra bennag évé disgwir va supérioled war gement-zé, né grédann ket é venn birviken dilézet gant va farresioniz : entrezomp eo, ha d'ar vuez ha d'ar maro, ha grédi a rann ez eo a ziaaraog va frélad tréc'hed

11. Lire sans doute *diou gambr*.

œuvre. Monsieur G..., ayant remarqué notre étonnement, nous dit en souriant : « Vous ne voyez là rien de miraculeux, que tout homme en ayant le loisir et les moyens ne pourrait accomplir : il n'a, pour ainsi dire, qu'à parler pour créer tout cela. Mais ce qui doit autrement vous étonner et qui mérite toute votre attention, c'est ce qui est le fruit d'un travail personnel, du soin et de l'habileté. En un mot, c'est de la demeure et du modeste domaine de Monsieur le Recteur qu'il s'agit. Allons les voir et en chemin nous parcourrons la paroisse, naguère pauvre et inculte, et aujourd'hui rendue heureuse et productive par ses conseils et son exemple. »

« Je suis sincèrement touché par les louanges de mon ami, mais je les refuse, dit le recteur, car je n'y ai aucun droit, si ce n'est celui que mérite un bon pasteur pour le soin qu'il prend de ses brebis. »

« Jamais je ne vis de terres mieux travaillées ni de chemins mieux entretenus, et l'on voyait bien que ses leçons d'agronomie portaient leurs fruits. Partout les enfants, sous la direction d'un ancien élève de Monsieur le Curé, étaient employés selon leur âge au sarclage, à la surveillance des plantations, à l'entretien des ruisseaux d'irrigation et à l'épierrage parfait des pâtures, transformant tous ensemble un sol pauvre en un riche terroir, et de pauvres petits miséreux en travailleurs énergiques, compétents et diligents. Et les immenses friches de territoires incultes, malsains et autrefois dévastés par la misère ont ainsi en peu de temps été assainies et rendues à la culture grâce aux efforts d'une cinquantaine d'hommes seulement, robustes et bien dirigés. »

« Arrivés au presbytère, nous vîmes une belle maison adossée à un plaisant cimetière bien planté et joliment fleuri. La maison se composait d'une salle, d'une cuisine, toutes deux pour le logement, et d'un cabinet qui servait à la fois de bibliothèque et d'oratoire, de deux mansardes avec cheminée et d'un petit cabinet de toilette. Ses dépendances étaient : une cour de devant et une cour de derrière, un petit parterre, un potager, un verger, un pré minuscule, charmant et ingénieusement irrigué, après bien des détours, par l'eau d'une jolie fontaine autrefois consacrée au culte ou aux rites des druides, et qui était au-dessus de son presbytère, au cœur d'un bois que le recteur avait fait planter dès qu'il était arrivé dans la paroisse. C'est son coin de recueillement et, après avoir parcouru une allée abritée, il s'y retire pour lire son bréviaire, pour méditer sur la sublimité de l'Évangile, notre fragilité, notre dénuement, nos maux et notre faiblesse. Satisfait et heureux, il vivait en sage dans cette maison sylvestre, n'ayant avant

a gement-zé. Mad évidoc'h, a liviriz me dezan, péhini ho madou hag hoc'h aoz ho rent digabestr hag a ziouc'h pennadou ho supéroled, hogen, ha bez em oc'h-hu ivé dre wir, ha galloud a hellfoch galv diouz he wall ioul da eur véli hueloc'h? – Allaz, nann! a lavaraz he gand eunn huanad doun. – Petra! émé-z-oun mé, hag atao é bet iliz Vreiz war ann troad-zé? – Nann aotrou, émézan, iliz Vreiz pégement bennag ma oé gweac'h all hānvet eunn iliz a zentidigez, da lavaret eo, pénaoz ann henvel d'ar persouniachou a appar'hanté ouz ar babed, a anaié kouskoudé é oent digéflusg, ha war dro 1628 parrez a niveret é Breiz araog ar Revolution, ne doa nemerd 253 tré pé iliz géflusk. Hogen hétomp, pénaoz eunn dervez a zeu, hag hiviziken ne dlé ket dalé pell, ann iliz a Franz gwell reized a askavo hé gwiriou he goarantisiou hag he dérésiou ével gweac'h all. Evit kement-zé n'euz nemed peur ober [*peur chréat*] ar pez a zo dija déraouet, ô tiskléria a dré mil den digéflusg; ar persouned kanton diwar ar méaz déaned plouézad, hag ar ré ann asrannou arriagoned pé Vikered jénéral hervez brazder ann asrannou hag ho hed euz ann Eskopti; da chouzoud zo, pénaoz é continuo ann Eskeb d'ho henvel gand ar Rén, ha dindan ar viridigesiou pé difennou heb ken, aman war Jerc'h : ne vé hanvet béleg é bed trévad é karg a énéou, nemed d'ann oad a 25 pemp bloaz war-nugent; persoun a barrez ma na de oajed a 30 vloaz klog, ha rezevet bazeler gwéziek; kuré a ganton, diwar ar méaz ha déan plouézad, ma na d'eo oajed [*aojed*] a 35 klog ha rezevet bac'heler gwézieg hag en déoloji; kuré a asrann pé arriagon, ma na dé ouspen rezeved doktor en déoloji hag er gwir ann iliz. Ar jabist pé guzul braz ann Eskop é vé kompozéd euz he vikered jénéral, enn niver a zaou hebken, euz ann arriagoned euz ann Eskopti hag a ann daou c'hosa déaned diwar ar méaz. Enn doaré zé reizet a nevez ann urz vad enn iliz, ôc'h huellaad he wender hag he reiz, en eur rei ar persouniachou d'ar re ho defe hi gounezet goudé beza bet ardamezet dirag ann Eskop hag he guzul. Hennez édo ar c'hustum é Breiz araog ar Revolution, ha ne ouzonn petra hirio ma tivisier pep tra, ne heulier ket a nevez ar réoliou fur-zé euz ann disklériadur 1742, rentet war goulennou ar C'hloer à Vreiz, nemed c'hoantaad a raet el léac'h kaout pastored dellezuz da veza é penn ho derved, kontinui da gaout milisianed disiou hag instrumanchou dall euz ambition ha gwall ioulou ho supéroled. Eur c'huré mad a dlé beza ar c'huzul euz he barrez, ha dré beza ar penn euz he barresioniz anaoud ho ézommu, ha beza, da nébeuta, ker gwézieg hag int, ma n'eo ket gwéziecoc'h. Hogen, siouaz [*siaouz*], kement-zé n'eo ket hirio ar c'hoz gantho,

l'arrivée de son ami que sa sœur pour toute compagnie. Cependant, comme je lui demandais s'il ne craignait pas, à l'époque où nous vivions, après tant de soins et de labeur, d'être dans l'obligation peut-être de quitter à son âge cette charmante retraite au moment même où il s'y attendrait le moins : – En ce cas, dit-il, comme en toute chose, que la volonté de Dieu soit faite. Mon cœur en serait brisé, mais je me soumettrai aux ordres sacrés. D'ailleurs, ajouta-t-il, j'ai une autre maison et, aussi injustes que puissent être mes supérieurs sur ce point, je ne pense pas être jamais délaissé par mes paroissiens. C'est entre nous à la vie, à la mort et je crois bien que mon prélat en est convaincu d'avance. – Tant mieux pour vous, lui dis-je, vous que vos biens et votre caractère rendent libre et placent au-dessus des caprices de vos supérieurs, mais l'êtes-vous aussi en droit et pourriez-vous faire appel de leur iniquité devant un pouvoir suprême? – Hélas, non, dit-il avec un profond soupir. – Quoi! dis-je, l'Église de Bretagne a-t-elle toujours été dans cette situation? – Non, Monsieur, dit-il. L'Église de Bretagne, quoiqu'elle fût appelée autrefois Église d'obédience – ce qui signifie que la nomination dans les cures appartenait aux papes –, reconnaissait toutefois leur inamovibilité; et, sur quelque 1628 paroisses que l'on comptait en Bretagne avant la Révolution, il n'existait que 253 trèves ou églises qui n'étaient pas inamovibles. Mais souhaitons qu'un jour prochain, et il ne doit désormais pas trop tarder, l'Église de France, mieux organisée, retrouvera ses droits, ses sûretés et ses grades d'antan. Il n'y a pour cela qu'à achever ce qui est déjà commencé, en déclarant moins de trois mille personnes inamovibles : les curés des cantons de campagne (doyens ruraux) et ceux des arrondissements (archidiacres ou vicaires généraux selon l'étendue des arrondissements et leur distance par rapport à l'évêché). C'est-à-dire que les Évêques continueront à les nommer avec le gouvernement et selon les seules réserves ou restrictions suivantes : que ne soit nommé dans une trêve aucun prêtre ayant charge d'âmes avant l'âge de 25 ans; recteur de paroisse s'il n'est âgé de 30 ans révolus, et reçu bachelier ès sciences; curé de canton rural et curé doyen, s'il n'est âgé de 35 ans accomplis et reçu bachelier ès sciences et théologie; curé d'arrondissement ou archidiacre, s'il n'est en outre reçu docteur en théologie et en droit canon. Le chapitre, ou conseil supérieur du diocèse, serait composé des vicaires généraux, au nombre de deux seulement, des archidiacres du diocèse et des deux doyens ruraux les plus âgés. Une bonne organisation serait ainsi rétablie dans l'Église grâce à l'amélioration de sa pureté et de son

hag ével enn amzer goz ar skribed hag ar farizianed a zo a nevez azezet war gador Moizez, hag é peur vuia, ar ré genta euz ar barresiou a zo ar ré ziwizieka.

Dija ann amzer, ann Doué aozér-zé, péhini gompez pep tra, ha dirak péhini pep tra a dec'h, en doa habaskeed ar spéréjou ha kunéed ann hini a gévren. Ann aotrou Eskop, deuet he unan euz he faziou tremened, n'en em bréderié kazi mui euz a bolitig, ha vennaz, enn divez, enn denved fiziet d'he gark. Kémeret a réaz-'ta ann dezo da vizita he Eskopti, ha da rei ar gourzemen d'ar vugale. Va farrez ô veza eur greiz barrez a ioa choazet évit beza ann hini é péhini é vijé strolled ar vugalé euz ar barresiou tro war dro. Digemer a riz ann Aotrou gwella ma helliz, hag é gwirionez ével ma tlien hen ober. Va minoun am skoaziaz da ober ann enoriou euz va farrez, oc'h ez em garga he unan d'hon herberchia é pad ma vijé ar prelad em parrez, hag évit kement-zé é kinnigaz he chapel d'ann Eskop, péhini a oé touellet gand he c'hoanter hag he c'haerder. Héta a réaz anaout histor eunn den ken deol-zé, hag ar weac'h man é oenn otorizet d'hé zanevelladezou. Touched é oé a gémend a zizeuriou hag a réziñasion, hag a c'houdevez é tougaz deza eunn attach braz; aotrea a réaz chomm enn he di; hag é berr amzer, en em gafchent miñoned braz. Ann dud a spéréd en em choaz hag en em anavez diouc'h-tu.

Koun em euz, pénaoz ann aotrou Eskop ô veza eunn dervez lavaret dezan, é oa ar c'hantved diez, ha pénaoz pep hini a baé tribut dezan, ar ré fur ker koulz hag ar ré all, enn desped d'ho ioul, ha memez heb ho gouzoud. — Ho krédi a rann, aotrou, a respountaz hen dezan; rak, bez ez euz é Franz mui c'hoaz éged enn holl vroiou all, eur persounach péhini dezan he unan en deuz mui a spéréd, a furnez, a rezoun hag a skiand éget ann holl dud wézieg strolled é kéfrét; hag ar persounach vuel-zé, kompozé ac'hanoc'h, ac'hanoun-mé hag euz ar re holl euz hon amzer, a zo seul challoudoc'h ha kéélet ma chalver he vouez ar mennoz hollek, péhini a zo Rouanez ar bed, hag a lékéaz Alekzandr da grial é kreiz he obériou kaer : ô Aténianed! koustoud a ra plijout déoc'h ha gounid ho mouez! ha, d'ar Kézar nevez, péhini a zisprijé he gantved : ô histor! Petra leverrot-hu ac'hanoun-mé? ha péhini ô waska dindan he dreid ar bed holl, a spounté betek rag ar skeud a eunn Tazid!

Ann aotrou Eskop a admiraz furnez va miñoun, hag a c'houmaz ganeomp daou pe dri dervez ouz pen évit jouisa euz he zivisiou. Aotrea a réaz din pep tra évit va chapel, péhini abaoué ann amzer-zé a zo deuet en eur resped vraz er vro.

équité, par l'attribution des cures à ceux qui les auraient gagnées après avoir concouru devant l'Évêque et son conseil. Telle était la coutume en Bretagne avant la Révolution et j'ignore pourquoi, à une époque où l'on réforme tout, on ne restaure pas ces règles raisonnables de l'édit de 1742, rendu à la demande du clergé breton. À moins qu'on ne désire, au lieu d'avoir des pasteurs dignes de se trouver à la tête de leurs brebis, continuer à avoir des miliciens turbulents, instruments aveugles de l'ambition et des passions de leurs supérieurs. Un bon curé doit être le conseil de sa paroisse et, étant le chef de ses paroissiens, connaître leurs besoins et être au moins aussi éclairé qu'eux, si ce n'est davantage. Mais, hélas, ce n'est pas de cela qu'ils se préoccupent aujourd'hui et, comme dans l'Antiquité, les scribes et les pharisiens occupent à nouveau le trône de Moïse; et bien souvent les premiers dans les paroisses sont les moins éclairés.

« Déjà le temps, ce dieu réparateur qui rend toutes choses égales et devant qui tout s'enfuit, avait pacifié les esprits et adouci celui de parti. Monseigneur l'Évêque, revenu lui aussi de ses erreurs passées, ne s'occupait presque plus de politique et pensa, enfin, aux brebis confiées à sa charge. Il forma donc le projet de visiter son diocèse et de donner la confirmation aux enfants. Ma paroisse, étant centrale, fut choisie pour être celle où seraient rassemblés les enfants des paroisses environnantes. Je reçus Monseigneur du mieux que je le pus et en vérité ainsi que je me devais de le faire. Mon ami m'aida à faire les honneurs de ma paroisse, se chargeant lui-même de nous héberger pendant le temps que le prélat y séjournerait, et pour cela offrit sa chapelle à l'évêque qui fut ravi de son élégance et de sa beauté. Il souhaita connaître l'histoire de cet homme si pieux et je fus cette fois admis à entendre ses relations. Il fut touché par tant de malheurs et de résignation et en conçut pour lui une vive sympathie; il voulut bien demeurer chez lui et ils se trouvèrent en peu de temps grands amis. Les gens d'esprit se distinguent et se reconnaissent tout de suite.

« Je me souviens que Monseigneur l'Évêque lui ayant dit un jour que l'époque était difficile et que chacun lui payait son tribut, les sages aussi bien que les autres, malgré eux et même à leur insu : « Je vous crois, Monseigneur, lui répondit-il, car il y a en France plus encore que dans tous les autres pays un personnage qui possède à lui seul davantage d'esprit, de sagesse, de raison et de bon sens que tous les savants rassemblés; et ce personnage discret, composé de vous, de moi et de tous nos contemporains est d'autant plus influent et courtsé que sa voix se nomme l'opinion publique, qui est la reine du monde et

Hon divisiou a finizaz aman, ha d'ar maré ma-z'camp ouz taol évit leina, é rezeviz eul lizer digant va c'hérent a Gastel Paol, péré em bédé da hasta va donédigez, unan bennag euz ar famill ô veza kouezet klan. Ne zaléjomp ket gand hon lein, ha goudé beza kemeret konjé digant hon hostiz, en em lékéjomp er roud évid en em renta é tal hor c'hérend, é régrét va map, ha va régrét va unan, ha goudé beza promettet distrei adarré pa aotréré ann digwesiou deomp; rak dieaz é kavemp vennat dispartial diout ho évit birviken, peurgedged va map, pe hini a ioa en eur doaré dibaot en em staget ouz breur léaz ann aotrou G..., en doa keuz braz d'he guitaad, ô veza n'en doa ket gallet klévoud [*klérevoud*] ar fin euz he histor ha mil ha mil darvoudou all a ioa digwéset gant-han e kastel Ker Iann hag al léiou tro war dro, en doa déraouet da zanevella dezan.

Chétu a zé, émézan, va breur, ann histor euz hon darvoud hag euz ar c'hastel brudet braz-zé. Mar d'oc'h débronuz bréman d'he anaout dreiz hoc'h-unan, iit d'he welet, hogen ne rinn ket déoch [ar]wezinti a zémeuranz ann Aotrou G... : hen toued em euz dezan, ha dere'hel mad a rinn va ger, daoust pégement é koust din ho tinac'ha kement-zé.

Aotrounez hag itronezed, a lavaraz aman ann dianéveller, hoc'h alia a rann da ober ével-d'-ounn, da lavaret eo, da visita ann holl léiou tro-war dro, ha da ober ho kalluz évit balé war roudou ann aotrou G..., euz he zellezuz minoun, ar skoueruz kuré, heb gallout, martezé, birviken ho zizout. Martézé é rédomp ivé warlerc'h eur faltazi pé eur skeud, hogen da vihana gloriuz eo atao heulia ar skouer vad, a lec'h bennag é teufé déomp.

fit s'écrier Alexandre au milieu de ses exploits : « Ô Athéniens ! Qu'il en coûte de vous plaire et de gagner vos suffrages ! » ; et le nouveau César, qui méprisait son siècle : « Ô histoire ! Que diras-tu de moi, qui foulais aux pieds la terre entière et qu'effrayait la seule ombre d'un Tacite ? »

« Monseigneur l'Évêque admira la sagesse de mon ami et resta avec nous deux ou trois jours de plus pour jouir de sa conversation. Il m'accorda toutes les autorisations pour ma chapelle qui est depuis fort respectée dans le pays. »

« Notre entretien s'acheva là et, alors que nous nous mettions à table pour déjeuner, je reçus une lettre de mes parents de Saint-Pol qui me priaient de hâter ma venue, quelqu'un de la famille étant tombé malade. Nous ne nous attardâmes pas au déjeuner et, après avoir fait nos adieux à notre hôte, prîmes la route pour nous rendre auprès de nos parents, au regret de mon fils et à mon propre regret, en promettant de revenir quand les circonstances nous le permettraient. La pensée de nous séparer pour toujours nous était en effet pénible, surtout à mon fils qui, s'étant extraordinairement attaché au frère de lait de Monsieur G..., était fort contrarié de le quitter parce qu'il n'avait pu entendre la fin de son histoire et mille et mille autres événements survenus au château de Kerjean et aux alentours, qu'il avait commencé à lui rapporter. »

« Mon frère, dit-il, voilà l'histoire de notre aventure et de ce célèbre château. Si vous êtes maintenant curieux de le connaître vous-même, allez le visiter, mais je ne vous révélerai pas l'adresse de Monsieur G... : je le lui ai juré et je tiendrai parole, quoi qu'il puisse m'en coûter de vous refuser cela. »

« Messieurs et Mesdames, déclara alors le conteur, je vous conseille de m'imiter, c'est-à-dire de visiter tous les environs et de faire votre possible pour marcher sur les traces de Monsieur G..., de son digne ami le parfait curé, sans pouvoir peut-être les égaler jamais. Peut-être d'ailleurs poursuivons-nous une chimère ou une ombre, mais du moins est-il toujours glorieux de suivre le bon exemple, d'où qu'il nous vienne. »

Il est à remarquer que dans l'induction, le seigneur de Coat-kis, évêque de Léon, arrive en belle & grande compagnie près l'église de S. Pierre, au faux-bourg qui meine de S. Paul à Sainte Magdeleine, où s'étant arrêté dans le chemin près le Cimetière, se presenta bien monté Tanguy Seigneur de KERMARVAN, lequel obeïssant à la sommation à luy faite par ledit Seigneur Evêque, mit pied à terre, & le chapeau à la main conduisit ledit Seigneur par la bride de son cheval, jusques dans le portail de ladite Eglise de S. Pierre, où il mit pied à terre; ledit de Ker-mavan luy tenant l'étrier droit, à raison duquel service, le cheval que ledit Seigneur Evêque avoit monté jusques là demeura audit Seigneur de Ker-mavan, & tout son équipage aussi. Cela fait, l'Evêque s'assit en une chaire dans le porche de ladite Eglise, à côté droit de la porte, où le susdit de Ker-mavan luy osta les éperons & tira les bottes, luy leva le manteau & le chapeau, toutes lesquelles hardes luy demeurèrent acquies à raison de ce service. Cependant l'Evêque fut par ses Chapellains revêtu de ses ornemens Pontificaux, & le Clergé précédant, il entra dans l'Eglise, où l'Oraison recitée, il appella les Seigneurs Tanguy de Ker-mavan, Allain de Coat-ivi, & Guyomar de Ker-vern, & leur fit entendre, qu'à eux comme vassaux de l'Eglise & Nobles Chevaliers de son Diocese, appartenoit l'honneur de porter trois des poteaux ou piliers de sa chaire, en son entrée solemnelle dans ses Eglise & Ville, les sommant de deffendre soy & son Eglise de toute injure, violence & oppression, luy aider de tout leur possible à administrer la Justice, à la deffense de soy & sadite Eglise, ainsi & comme il appartenoit à tous & chacun d'eux, conformément aux Droits & Sanctions (Santions) legitimes : A quoy firent réponse les susnommez, qu'ils étoient prests & appareillez d'obeir de tout leur pouvoir à la juste (*justice*) semonce dud. Seigneur Evêque. Cela fait, se presenterent Prigent (*Prigent*) Seigneur de Coat-menekh Chevalier, procureur de son pere autre (*Prigent*) de Coat-menekh, & Henry Seigneur de Penmarkh, âgé environ de huit ans, lesquels représenterent par l'organe d'Escuyer Yves de Kermelec, qu'autrefois s'étoit mû procez entre le Seigneur de Coat-menekh & feuë Damoiselle Guillemette le Velli, chacun contestant le droit & privilege de porter le quatrième posteau ou pillier (*piller*) de la chaire Pontificale,

## Annexes

Quelques exemples de textes dont s'est inspiré l'auteur.

### Réception d'un évêque de Léon (p. 65-69)

L'an de grace 1422, Indiction (*induction*) quatorzième, le Lundy après le Dimanche des Rameaux 17. jour de Mars, l'an quatrième du Pontificat de nôtre Saint Pere le Pape Martin V. R. P. en Dieu Messire Philippes de COAT-KIS Evêque de Leon, arriva en belle & grande compagnie près l'Eglise de S. Pierre, au faux-bourg qui meine de S. Paul à Sainte Magdeleine, où s'étant arrêté dans le chemin près le Cimetiere, se presenta bien monté Tanguy Seigneur de KERMARVAN, lequel obeïssant à la sommation à luy faite par ledit Seigneur Evêque, mit pied à terre, & le chapeau à la main conduisit ledit Seigneur par la bride de son cheval, jusques dans le portail de ladite Eglise de S. Pierre, où il mit pied à terre; ledit de Ker-mavan luy tenant l'étrier droit, à raison duquel service, le cheval que ledit Seigneur Evêque avoit monté jusques là demeura audit Seigneur de Ker-mavan, & tout son équipage aussi. Cela fait, l'Evêque s'assit en une chaire dans le porche de ladite Eglise, à côté droit de la porte, où le susdit de Ker-mavan luy osta les éperons & tira les bottes, luy leva le manteau & le chapeau, toutes lesquelles hardes luy demeurèrent acquies à raison de ce service. Cependant l'Evêque fut par ses Chapellains revêtu de ses ornemens Pontificaux, & le Clergé précédant, il entra dans l'Eglise, où l'Oraison recitée, il appella les Seigneurs Tanguy de Ker-mavan, Allain de Coat-ivi, & Guyomar de Ker-vern, & leur fit entendre, qu'à eux comme vassaux de l'Eglise & Nobles Chevaliers de son Diocese, appartenoit l'honneur de porter trois des poteaux ou piliers de sa chaire, en son entrée solemnelle dans ses Eglise & Ville, les sommant de deffendre soy & son Eglise de toute injure, violence & oppression, luy aider de tout leur possible à administrer la Justice, à la deffense de soy & sadite Eglise, ainsi & comme il appartenoit à tous & chacun d'eux, conformément aux Droits & Sanctions (Santions) legitimes : A quoy firent réponse les susnommez, qu'ils étoient prests & appareillez d'obeir de tout leur pouvoir à la juste (*justice*) semonce dud. Seigneur Evêque. Cela fait, se presenterent Prigent (*Prigent*) Seigneur de Coat-menekh Chevalier, procureur de son pere autre (*Prigent*) de Coat-menekh, & Henry Seigneur de Penmarkh, âgé environ de huit ans, lesquels représenterent par l'organe d'Escuyer Yves de Kermelec, qu'autrefois s'étoit mû procez entre le Seigneur de Coat-menekh & feuë Damoiselle Guillemette le Velli, chacun contestant le droit & privilege de porter le quatrième posteau ou pillier (*piller*) de la chaire Pontificale,

& de percevoir la quatrième partie des utensiles de la cuisine Episcopale, à tel jour leur appartenir; lequel droit de ladite Velli étoit devolu au Seigneur de Penmarkh, lesquels de Penmarkh & de Coat-menekh seroient parvenus à certain appointement, par lequel étoit accordé entr'eux, que le Seigneur de Coat-menekh porteroit led. posteau ou pillier, jusques à certain endroit du chemin convenu entr'eux, & le Seigneur de Penmarch, le reste du chemin, & diviseroient également entr'eux ladite quatrième partie des utensiles de la cuisine, partant supplioient ledit Seigneur Evêque qu'il luy plût agréer cet appointement, & les admettre à ce service, honneur & Privileges. A quoy le susdit Seigneur Evêque fit reponse, qu'attendu qu'il ne luy contoit pas qu'a aucun des Supplians appartint ce droit, & qu'ils en fussent en possession, ny que le procez intenté entr'eux pour ce sujet n'étoit encore décidé ny terminé; & joint aussi que quand bien aucun desdits Seigneurs seroient en possession de ce droit sans dispute ny contradiction, néanmoins le Seigneur de Coat-menekh n'avoit pas suffisante procure, & le Seigneur de Penmarch étoit trop jeune; pour lesquelles & autres raisons, ledit Seigneur Evêque ne pouvoit leur accorder leur Requeste, jusqu'à estre plus à plain informé des droits des parties, & partant (sans préjudice) il sequestra ce droit entre ses mains pour cette fois, & le donna à Escuyers Henry du Chastel, & au Seigneur de Ker-azred, pour cette fois seulement.

Incontinent la Procession sortit pour marcher vers la Ville, les Chanoines & Dignitez revestus de chapes & ornemens precieux, marchans chacun en son rang & ordre, l'Evêque sorti de l'Eglise de S. Pierre, s'arresta dans le porchet ou portail, & mettant la main à la poitrine prêta le serment ausdits de Ker-mavan, de Coat-ivi, de Kervern, du Chastel, & de Ker-azred, representans les Chevaliers & Nobles du Diocese de Leon, & pour eux stipulans, & promit de *conserver, deffendre & maintenir les droits, franchises, & libertez de l'Eglise Leonnoise, n'alliener les biens immeubles de son Eglise (fors és cas permis par le droit) & reduire les biens allienez (s'il y en a) à la propriété & possession de son Eglise en tant que possible luy sera, promit encores par serment, de conserver, deffendre, & maintenir les Seigneurs, Nobles & Gentils-hommes de son Diocese en leurs droits, privileges, franchises, libertez, & anciennes & loüables coûtumes.* Lequel serment ainsi presté, il monta & s'assit en sa chaire, & incontinent le Seigneur de Ker-mavan prit le poteau droit de devant, le Seigneur de Coat-ivi le gauche, le Seigneur de Ker-vern le droit, & les Seigneurs du Chastel & de Ker-azred le gauche du derrière de ladite chaire, & ainsi porterent ledit Seigneur le long de la ruë de Verderel, jusqu'à la porte de la ville, qui est joignant l'Eglise de Nôtre-Dame de CREIS-KER, vis à vis de laquelle étant arrivé, les Habitans

de la Ville fermerent la porte, & firent sortir par le guichet Escuyer Guillaume HENRY, leur Procureur Syndic & Miseur, & par son organe requirent ledit Seigneur Evêque, qu'avant qu'il eût entrée en ladite Ville, il prêtast le serment accoutumé par ses predecesseurs Evêques de Leon, aux Bourgeois & Habitans de ladite Ville de S. Paul. Ce que ledit Seigneur Evêque fit, promettant audit Henry stipulant & acceptant pour et au nom desdits Bourgeois, *de conserver les droit, privileges, franchises & libertez de l'Eglise Leonnoise. Item de conserver les Bourgeois & Habitans de la Ville de S. Paul de Leon & leur dite Ville, en leurs franchises, libertez & immunitiez anciennes, n'alliener les biens immeubles de son Eglise (fors és cas permis de droit) faire revenir les biens allienez, en tant que Dieu luy en donneroit le moyen.* Ce serment presté, le susdit Henry requit au nom de la Ville et Communauté de S. Paul, acte autantique luy estre decerné. Incontinent la porte fut tout au grand ouverte, & la Procession entra dans la Ville, ledit Seigneur Evêque porté dans sa chaire, comme dit est, lequel fut honorablement receu des Bourgeois & Habitans, qui l'accompagnerent jusques à l'Eglise Cathedrale, où s'étant arrêté devant le principal portail, Venerable & circonspect Me. Jean de VIGERIS, Archidiaque d'Akh & Chanoine de Leon le vint trouver, & le requit de la part du College & Chapitre de l'Eglise de Leon, de luy prester le serment accoutumé estre presté par ses predecesseurs Evêques de Leon ausdits Chapitre & College, en telle solennelle entrée. Ce que ledit Seigneur Evêque fit volontiers, jurant sur les Stes Evangiles (qui luy furent présentées par led. de Vigeris, stipulant & acceptant pour lesdits Chapitre & College) de conserver, maintenir & deffendre les droits, franchises, libertez, & loüables coûtumes des Eglise & Chapitre de Leon, & fit les autres sermens selon la forme prescrite en un memoire que ledit sieur Archidiaque tenoit entre ses mains & luy lut hautement en cette forme. [...] Estant arrivé à la porte du Chœur il réitera le même serment entre les mains du susdit sieur Archidiaque, & encore une fois devant le grand Autel; puis ayant fait sa priere il entra au Chapitre, où il réitera encore le même serment, puis baisa & salüa tous les Chanoines; en suite la grande Messe fut solennellement chantée, & puis fut le disné, à l'issuë duquel, les Seigneurs de Ker-mavan, de Coat-ivi, de Kervern, du Chastel, & de Ker-azred, se saisirent de toute la vaisselle & utensiles du disné, comme à eux acquis à raison des services par eux rendus audit Seigneur Evesque en sa solennelle reception & entrée.

*Vies, gestes, morts et miracles des saints de la Bretagne-Armorique. Catalogues chronologiques et historiques des évêques*, édition de Guy Autret, chevalier Missirien, Rennes, Vatar, 1580, p. 285-286; seules quelques coquilles (signalées entre parenthèses) par rapport à l'édition originale de 1536 ont été corrigées.

**Le gisant de Jean de Kerouzeré** (p. 79-83)

Ce tombeau qui provient de l'ancienne église du village, est un sarcophage en pierre de Kersanton. Sur une de ses faces partagées en quatre compartiments, sont sculptées les armes de la famille de Kerouzeré, qui sont de pourpre au lion d'argent. Dans deux de ces compartiments est l'écusson seul et dans les deux autres alternant avec les premiers, cet écusson est surmonté d'un héaume ou casque timbré d'une tête de cygne et orné de son *bourrelet* et de *ses volets* ou lambrequins. La statue de Jean de Kerouzeré, fort bien sculptée pour le temps, est couchée sur ce tombeau et fait voir la représentation exacte de l'équipement militaire de l'époque. Ce chevalier est armé de toutes pièces, excepté la tête et les mains qui sont nues. Sa cuirasse dont le devant est très-bombé, est recouverte de la tunique courte appelée *cotte d'armes* sur laquelle est figuré le lion de Kerouzeré. Ses bras sont couverts de brassards; des cuissards, des genouillères, grèves et sollerets, complètent cette panoplie entière. On voit que cette armure est analogue à celle de Charles de Blois, que nous avons décrite et figurée dans la troisième partie de nos antiquités du Morbihan.

Au côté gauche de Jean de Kerouzeré est une longue épée nue à garde en croix et large lame à deux tranchans comme toutes les épées du moyen âge. Entre ses jambes est une autre épée de même forme, mais plus courte et qui se nommait *bracquemart* ou *jacquemart*. Enfin à sa droite, on voit sa *dague* ou *miséricorde*; c'est avec ce poignard qu'on achevait l'ennemi qu'on avait terrassé, à moins qu'il ne se rendit et ne réclamât la *miséricorde* de son vainqueur.

Cette statue a les pieds appuyés sur un lion qui tient un os entre ses pattes de devant. Deux figures d'ange soutiennent un oreiller sur lequel repose sa tête, et sur son ceinturon on lit en lettres gothiques ces mots bretons : *List, List, laissez, laissez*, devise de la maison de Kerouzeré.

Jean de Kerouzeré, échanson du duc Jean V, rendit les plus grands services à ce prince et contribua puissamment à sa délivrance lorsqu'il sortit du château de Palluau où le tenait captif la comtesse de Penthièvre qui s'était emparée de sa personne par trahison. [...]

Chevalier de Fréminville, *Antiquités de Bretagne : Finistère*, Brest, Come et Bonetbeau, 1832-1835, p. 81-83.

**Naufages et droit de bris** (p. 112-115)

Les naufrages y [au Correjou] sont communs; ils entretiennent chez l'habitant un amour de pillage, que rien n'a pu détruire; il regarde comme un don du ciel, tous les objets que la tempête et que la mer peuvent

apporter sur la côte : il existe pourtant des familles qui ne participent jamais à ces vols; qui se croiroient déshonorées si, quand la multitude court au rivage, et va se partager la dépouille des naufragés, elles faisoient un pas pour y participer.

Cambry, t. 2, district de Lesneven, p. 56-57.

Les peuplades établies depuis Guytalmezeau jusqu'à Plouescat, sont le plus forcément entraînées vers le brigandage des bris; elles se précipitent sur la proie que la mer leur amène, avec l'avidité, la brutalité de tygres; on ne peut la leur arracher. Il n'est guère d'année que de gros bâtimens ne viennent échouer sur ces parages; ils sont dépouillés par ces malheureux, ou pillés par les commissaires qu'on a chargé de les sauver.

Cambry, t. 2, district de Brest, p. 70.

Les bris déterminèrent des querelles, des guerres; ils s'exerçoient jadis dans toute leur plénitude : un vaisseau porté sur les côtes, appartenait au souverain de l'Empire duquel elles faisoient parties. Conan, deuxième duc de Bretagne, dans un concile à Nantes, le restreignit par les conseils d'Hildebart, archevêque de Tours. Ce concile se tint en 1065, (c'est l'opinion de d'Argentré,) ou plutôt, comme le dit Belle-Forêt, en 1125.

On dit qu'Hoel, deuxième roi de Bretagne, concéda le droit de bris au seigneur de Léon, en lui donnant en mariage sa fille Aliénor, au commencement du sixième siècle. Pierre Mauclerc, environ l'an 1223, le contesta comme droit royal à Guilhomar, héritier de cette principauté, qui prétendit le posséder de toute ancienneté. Les seigneurs qui s'unirent à Guilhomar, le maintinrent dans la jouissance du droit de bris. En 1250, le duc Jean Leroux renouvella les prétentions de Pierre Mauclerc; on en vint aux mains. Guilhomar perdit le château de Quimper qui fut brûlé : ses terres furent dévastées; mais la querelle s'apaisa dans la suite. Les seuls ducs de Bretagne possédèrent ce droit, soit par accord, soit par la force.

Cambry, t. 2, district de Châteaulin, p. 223.

La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités sont la pointe de Penmarck et le Bec-du-Raz; malheur aux navigateurs qu'un vent affaile sur ces côtes hérissées de rochers. Sans un miracle, sans une saute de vent très-rare, il est dans l'impossibilité de se relever, il faut périr; le pilote qui de la côte voit les inutiles efforts des matelots, indique avec précision l'heure du naufrage : l'honnête homme palpité à la vue du danger, l'impitoyable habitant de ses rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage; il attend sa proie accroupi pour échapper à l'œil des surveillans. Jadis, il assommoit le malheureux qui lui tendoit les bras, en échappant

au courroux des flots, il l'enterroit et le dépouilloit sans pitié; il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole; envain la force armée tente, quelquefois, de s'opposer à cet affreux désordre. Il est une digue de cailloux, vis-à-vis Plovan, les habitans furieux unis avec leurs femmes, s'y rassemblent, bravent la mort, attaquent les soldats; le feu, le sang ne fait qu'augmenter leur audace: les femmes sont des mégères plus hardies, plus intrépides encore que les hommes: le comble de l'injustice, de la cruauté, de la tyrannie militaire est, suivant eux, de leur disputer les dons que le Ciel leur envoie. [...] Peignez-vous la position de ces hommes et de ces furies qui, la nuit, l'hiver sur-tout, au moment des orages, cachés dans les enfoncemens du rivage, l'œil tendu vers les flots, attendent les dons de la mer avec l'avidité d'un tygre. Dans les tems reculés, ils pendoient un fanal à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés, trompés par le mouvement de ces animaux, et par ces feux qu'ils croyoient pouvoir suivre.

Cambry, t. 2, district de Pont-Croix, p. 262-263.

#### *Les missions* (p. 122-125)

La Bretagne est plus loin qu'aucune autre contrée de quitter ses extravagances. Le gouvernement théocratique des druides fut remplacé par le gouvernement des prêtres catholiques, et jamais le développement de leurs absurdités ne put s'opérer avec plus de succès que chez ce peuple infortuné. On eut soin de l'éloigner des français qui pouvoient l'éclairer; on eut soin de le priver de toute instruction, de lui conserver une langue particulière, pour le maintenir dans un état d'asservissement capable de comprimer son caractère, dont on redoutoit les effets. Jamais la voix de la philosophie ne pénétra dans ses contrées; et des pardons et des missions éteignirent jusqu'aux moindres étincelles de la lumière et du bon sens. Il faut avoir vu ces sauvages assemblés, pour se faire une idée des balourdises qu'on y débitoit, des bouffonneries qu'on y pratiquoit. Les sermons de Menot et de Barlette sont des pièces d'éloquence; les facéties d'Arlequin, du bon sens, si vous les comparez aux prônes, aux farces des curés et des vicaires de ces campagnes.

Dans les missions, des dialogues entre deux têtes de mort, entre des damnés et les ames du purgatoire; l'obscurité, des menaces épouvantables, des chants lugubres, l'enfer dans toutes ses horreurs, le désespoir, l'éternité des flammes dévorantes, des serpens rongant le cœur, déchirant les nerfs; des crapauds glacés, siégeant sur votre sein, des chaudières bouillantes, où l'on vous descendoit insensiblement, dont on vous retiroit pour vous y replonger encore; des tableaux mouvans, des squelettes, des pantomimes, toutes les ruses de la plus grossière fourberie,

produisoient des effets incroyables. On s'y déchiroit la poitrine; des femmes avortoient, d'affreux hurlemens retentissoient dans les cavernes, dans les églises où ces mystères s'exécutoient; et long-tems après ces spectacles sauvages, la plus noire mélancolie, le désespoir étoit l'état habituel de tout individu qui s'y laissoit conduire.

Cambry, t. 1, district de Morlaix, p. 171-172.

La pagination des textes de Cambry fait référence à l'édition originale du *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Imprimerie-Librairie du Cercle-Social, an VII, en trois volumes.

Le premier chapitre de ce livre est consacré à l'histoire de la langue française, à ses origines, à son développement, à son rôle dans la culture française. L'auteur aborde les questions de la formation de la langue, de l'influence des dialectes, de l'apport des langues étrangères, de l'évolution de la syntaxe, de la morphologie, de la phonétique, de la sémantique, de la pragmatique. Il analyse les différents niveaux de la langue, du mot à la phrase, du texte à la communication. Il étudie les variations de la langue dans le temps et dans l'espace, les dialectes, les patois, les argots, les jargons, les registres de langue. Il examine les liens entre la langue et la culture, la langue et la société, la langue et l'identité nationale. Il souligne le rôle de la langue dans la construction de l'État-nation, dans la formation de la conscience collective, dans la transmission de la culture. Il insiste sur l'importance de la langue dans la vie intellectuelle, dans la vie artistique, dans la vie politique. Il conclut que la langue française est une langue vivante, en constante évolution, qui reflète les transformations de la société et de la culture.

Conclusion

La langue française est une langue riche et complexe, qui a connu une longue histoire et qui continue d'évoluer. Elle est le reflet de la culture française et de la société française. Elle joue un rôle essentiel dans la vie intellectuelle, dans la vie artistique, dans la vie politique. Elle est un élément fondamental de l'identité nationale. Elle est une langue vivante, en constante évolution, qui reflète les transformations de la société et de la culture. Elle est une langue qui mérite d'être étudiée et de faire l'objet de recherches approfondies. Elle est une langue qui nous permet de mieux comprendre nous-mêmes et le monde qui nous entoure.

En conclusion, la langue française est une langue précieuse, qui nous enrichit et nous permet de mieux comprendre le monde. Elle est une langue qui nous lie à notre culture et à notre identité. Elle est une langue qui nous donne un accès à la connaissance et à la sagesse. Elle est une langue qui nous permet de vivre pleinement et de contribuer à la société.

Achévé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie de Bretagne  
 29600 Morlaix  
 novembre 2004  
 Dépôt légal

